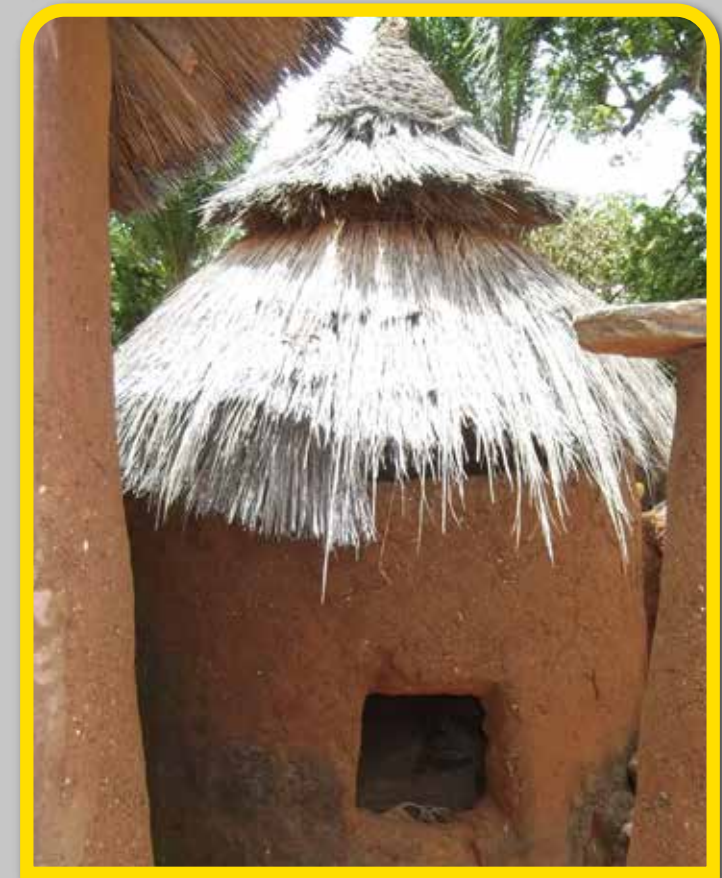


LɔŋGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines





LɔŋGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 008, Décembre 2019

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiye
prise au « musée de Yadè », « Kabiye
sɔsaa ɖiwa »

©*Lɔŋgbowu*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et
de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de
Kara-Togo
N°008, Décembre 2019
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE, *Maître de Conférences*

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé) ; Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Padabo KADOUZA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Laré

KANTCHOA, Professeur titulaire (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Paboussoum PARI, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Martin Minlpe GANGUE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. Séna AKAKPO-NUMADO, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; M. A. AWESSO, Maître de Conférences (Université de Lomé).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE ÉDITORIALE	vii
SYNTHÈSE DES ARTICLES	xi
LANGUES ET LETTRES	1
Die List im Märchen und ihre Gefahr für Kinder: eine Analyse anhand von deutschen und afrikanischen Volksmärchen, SAGBO Sinseingnon	3
Les églises réformées et la problématique culturelle dans <i>un seul sacrifice</i> de Kassoum Kéita, TCHENDO Yao	15
La référencement idéologique et axiologique dans le film <i>L'œil du cyclone</i> de Sékou Traoré, PALM/SANOU Valentine	29
<i>Ma rivale, la mitraille</i> de Joël Amah Ajavon : opposer l'amour à la guerre pour un développement durable, AMEWU Komi Seexonam	43
Les fonctions communicatives dans une séquence de grammaire du français : le dioula (11) dans la classe de français (12) au primaire, LINGANI Oumar	55
Tropismes cinématographiques et pragmatique de la violence dans <i>les anges cannibales</i> de Jean-Claude Derey, OUORO Toro Justin & BARRO Jacques	73
Le problème du son consonantique [r] dans la production orale des apprenants nigériens en classe de FLE et quelques démarches didactiques, AJANI Akinwumi Lateef	89
Fonctionnement des noms d'emprunt dans le système nominal du Kabiye, AWIZOBA Essobozouwè	97
Le système de numération en Kabiye : procédés de construction des nombres cardinaux, Mme KASSAN Balaïbaou	111
Le verbe <i>lí</i> « manger » en Abouré: de la distribution à un fonctionnement déictique, YANGRA Aboi François & EHIRE Laurent	129
Les catégories lexicales et leur sous -spécification en Lamadéssi, parler Kabiye de Pagouda, PALI Tchaa & ETOKA Akintim	143
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ	167
Contexte social de relation à l'espace et lieux d'évacuation des déchets ménagers, GNAKOU ALI Pitaloumani & DOUTI Jovit Boaman	169
Dépression postnatale et incapacité opératoire chez les mères à Abobo : étude longitudinale à trois mois et à un an après l'accouchement, YAO Esther Doris Ghislaine	183
Egalité de sexe et pesanteurs sociales dans la promotion du genre au Ministère ivoirien de la fonction publique, GACHA Franck-Gautier	201

Effet du redoublement sur les performances académiques des nouveaux étudiants en licence à l'Université de Lomé à l'ère du système LMD, HOLU Yawo Adzéoda	211
Enfant déscolarisé, enfant non scolarisé : une analyse de la production sociale de l'exclusion scolaire dans le nord Bénin, TAMA-IMOROU Clarisse , ...	227
Analyse du rapport des élèves aux notes chiffrées issues des évaluations scolaires dans la ville de Ouagadougou BACYE Yisso Fidèle & SIGUE Moubassiré	257
Influence de la motivation au travail et du rapport vie au travail/vie hors travail sur l'intention de départ des jeunes cadres biculturels de l'administration publique de la ville de Ouagadougou, OUEDRAOGO Moussa	269
Epuisement et religiosité : impact sur la vie psychosociale des adeptes des religions révélées, cas de la commune 1 de la Kozah au Togo, SIMLIWA PITALE Amaèti	285
Contribution des femmes rurales à l'économie familiale dans le Canton de Sarakawa au nord-Togo, TCHALLA Kokou & LARE Konnegbéne	295
Acteurs et fumage du poisson à Macaci dans la commune d'Adjamé en Côte d'Ivoire, ABOYA Narcisse	313
Transport fluvio-lagunaire : un atout pour le développement de la Commune de So-Ava au Sud-Bénin, HOUINSOU Tognidé August	329
Etude géomorpho-pédologique pour la conservation du site de Kpenkpa-Nakuog (Nord-Togo), KANKPENANDJA Laldja, BAWA Dangniso, AFFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif & BLIVI Adoté Blim	347
Influence de la variabilité pluviométrique sur la production du riz dans la commune de Zé au Bénin, CHABI Ayédèguê Biaou Philippe, HOUNGBO Nounagnon Emile, ETENE Cyr Gervais & YABI Ibouraïma	365
Connaissance, usage et importance socio-économique des espèces fruitières ligneuses du Togo, ATATO Abalo, WOEKAN Yao Agbelessessi, DOURMA Marra, GOUWAKINNOU Gérard Nounagnou, WALA Kpérkouma, NATTA Armand Kuyema, BATAWILA Komlan & AKPAGANA Koffi	377
Gestion des inondations dans la ville de Ouagadougou dans un contexte urbain entre jeux d'acteurs et logiques territoriales, SOMA Assonsi	401
Les zones économiques spéciales et le développement socioéconomique de la Chine de 1979 à 1985, ZAN Bi Irié Séverin	419
Approche historique de la société Siamu dans le Kéné Dougou (Burkina Faso) : organisation, évolution socio- politique et économique de 1897 à nos jours, GOMGNIMBOU Moustapha & IDANI Salifou	435

Les mots de l'exil : l'identification des exilées romaines de la royauté au haut-empire au prisme du genre, IMMONGAULT NOMEWA Roselyne	451
Le conseiller municipal en côte d'ivoire : analyse des profils de 1914 à 1990, DIABATE Alassane & N'GUESSAN Mahomed Boubacard	467
Pagne traditionnel de raphia en pays Teke (Congo) : analyse socioculturelle et économique (1885-1960), MIEMBAON Georges , ...	483
Bingerville, une capitale de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle coloniaux au service de la Côte d'Ivoire de 1900 à 1960, BROU Alphonse N'goran	503
Comité de développement et promotion du bien être socioéconomique à Bamendjou (Ouest-Cameroun), 1982-2010 SIGNIE Christophe	519
Trafics et affairisme au nom d'Allah : les nouvelles sources de financement du djihad entre 2001 et 2014, CAMARA Moritié.	535
Facteurs socioculturels et économiques associés au divorce en milieu Wémé de Dangbo (Bénin), AZALOU TINGBE Emilia, SENON Aimé & KOSSOU Basile	553
Ennemis d'hier, compagnons d'aujourd'hui : droit et coutumes, ensemble pour un régime foncier légitime au Burkina Faso, MOYENGA Paul-Marie	563
La politique de l'autosuffisance en protéine bovine de la Cote d'Ivoire de 1962 à 2015, BRINDOUMI Atta Kouame Jacob	579
Didactique de la philosophie: un modèle d'approche par les processus, BAYAMA Paul-Marie	599
L'allocation universelle pour une justice sociale en Afrique, BINI Essonam	613
Néotoponymie et (re)territorialisation de l'espace urbain ouagalais, KABORE Bernard & SAWADOGO Issouf	631

LIGNE EDITORIALE

Longbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Longbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Longbowu* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Lɔngbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

- Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔngbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Ce numéro de votre revue *Longbowu* a encore suscité un grand enthousiasme de la part des chercheurs de divers horizons; ceci explique son riche contenu que les contributions des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société alimente.

En effet, dans le domaine des lettres, les contributions des auteurs sont très variées. Les lecteurs sont conviés à nourrir leurs réflexions en littérature sur des sujets tels *Die Liste im Märchen und ihre Gefahr für Kinder: eine Analyse anhand von deutschen und afrikanischen Volksmärchen*; les églises réformées et la problématique culturelle dans *un seul sacrifice* de Kassoum Kéita, la référenciation idéologique et axiologique dans le film *L'œil du cyclone* de Sekou Traoré ou opposer l'amour à la guerre pour un développement durable à travers *Ma rivale, la mitraille* de Joël Amah Ajavon et Tropismes cinématographiques et pragmatique de la violence dans *Les anges cannibales* de Jean-Claude Derey. Les spécialistes des langues ont creusé des problématiques novatrices qui portent sur Le dioula dans la classe de français au primaire, le problème du son consonantique dans la production orale des apprenants nigériens en classe de FLE, le fonctionnement des noms d'emprunt dans le système nominal du Kabiye ainsi que les procédés de construction des nombres cardinaux en Kabyè. On y trouve aussi la distribution et le fonctionnement déictique du verbe *lí* « manger » en Aboure, les catégories lexicales et leur sous-spécification en Lamadéssi.

Dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société, les articles des différentes disciplines ont traité des problématiques d'actualité et d'intérêt scientifique évident. Le contexte social de relation à l'espace et lieux d'évacuation des déchets ménagers, l'enfant déscolarisé, l'analyse de la production sociale de l'exclusion scolaire dans le nord Benin, l'égalité de sexe et pesanteurs sociales dans la promotion du genre au ministère ivoirien de la fonction publique, la contribution des femmes rurales à l'économie familiale dans le canton de Sarakawa au Nord-Togo et Connaissance, usage et importance socio-économique des espèces fruitières ligneuses du Togo ont été les sujets décryptés par les spécialistes en sociologie.

Les chercheurs en psychologie ont analysé le rapport des élèves aux notes chiffrées issues des évaluations scolaires dans la ville de Ouagadougou, la dépression postnatale et l'incapacité opératoire chez les mères à Abobo après l'accouchement, l'effet du redoublement sur les performances académiques des nouveaux étudiants en licence à l'université de Lomé à l'ère du système LMD, l'influence de la motivation au travail et du rapport vie au travail et hors travail sur l'intention de départ des jeunes cadres biculturels de l'administration publique de la ville de Ouagadougou, l'impact sur la vie psychosociale des adeptes des religions révélées dans la commune 1 de la Kozah au Togo.

En géographie, les articles soumis portent sur les acteurs et fumage du poisson à Macaci dans la commune d'Adjamé en Côte d'Ivoire, l'étude géomorpho-pédologique pour la conservation du site de Kpenkpa-Nakuog (nord-Togo), la gestion des inondations dans la ville de Ouagadougou dans un contexte urbain entre jeux d'acteurs et logiques territoriales.

Les contributions des spécialistes en histoire sont aussi riches et variées. Elles portent sur les zones économiques spéciales et le développement socioéconomique de la Chine de 1979 à 1985, l'approche historique, l'organisation, l'évolution socio- politique et économique de 1897 à nos jours de la société Siamu dans le KénéDougou (Burkina Faso), les mots de l'exil et l'identification des exilées romaines de la royauté au haut-empire au prisme du genre, l'analyse des profils de 1914 à 1990 du conseiller municipal en Côte d'Ivoire, l'analyse socioculturelle et économique (1885-1960) du pagne traditionnel de raphia en pays Teke (Congo), la ville de Bingerville, une capitale de l'enseignement scolaire et de la formation professionnelle au service de la Côte d'Ivoire de 1900 à 1960, le comité de développement et promotion du bien être socioéconomique à Bamendjou (ouest-Cameroun), 1982-2010, la politique de l'autosuffisance en protéine bovine de la Cote d'Ivoire de 1962 à 2015.

Les contributions en philosophie portent sur la didactique de la philosophie à travers un modèle d'approche par les processus et l'allocation universelle pour une justice sociale en Afrique.

LETTRES & LANGUES

DIE LIST IM MÄRCHEN UND IHRE GEFAHR FÜR KINDER: EINE ANALYSE ANHAND VON DEUTSCHEN UND AFRIKANISCHEN VOLKSMÄRCHEN

SAGBO Sinseingnon Germain*

Résumé

La ruse est un des motifs les plus courants que l'on rencontre dans les contes allemands et africains. Cet article s'efforce de définir, de caractériser et d'établir une typologie des différentes formes de ruse apparaissant dans ces contes. Enfin, l'article démontrera que s'ils peuvent aider les contes à remplir leur mission éducative, les motifs représentent parfois aussi un réel danger, notamment pour le jeune auditoire.

Mots-clés: conte, ruse, motif, allemand, africain

Abstract

Tricks are one the most popular motives in german and african folktales. This article aims determine, characterize and classify the different types of trick which regularly appear in folktales. It will also show out that tricks in folktales do not only contribute to educate young listeners; they can also become a great hurdle on this way.

Keywords: folktale, trick, motive, german, African

Einleitendes

Zahlreiche Abhandlungen, die in den letzten zwei Jahrhunderten in dem Bereich der Erzählforschung im Allgemeinen und vor allem der Märchenforschung erschienen sind, haben die Nützlichkeit der Märchen durch eine nahezu vollständige Darstellung der erzieherischen und pädagogischen Funktionen dieses Erzählgenres, aber auch seiner unumstrittenen traditionellen Zerstreuungsfunktion herausgearbeitet. Veranschaulicht kann diese Tendenz unter anderem mit den Aufsätzen von Helga Zitzlsperger (2008) und Kurt Franz (2008) werden, welche die Relevanz von Märchen in Erziehung und in der schulischen Bildung betonen. Außer diesen klassischen Funktionen, die Märchen anerkannt werden, drängt eine weitere Tugend dieser Volkserzählungen immer mehr in den Vordergrund der internationalen Erzählforschung: Märchen sind therapeutisch. Auf der psychotherapeutischen Wirkung der Märchen haben Fachleute wie etwa Johannes Wilkes (2003) wiederholt insistiert. So kann einer mit Kurt Franz (2003) nur einverstanden werden: Märchen sind multifunktional. Es ist interessant festzustellen, dass Kinder fast immer in erster Linie stehen, wenn von Funktion und Wirkung der Märchen gesprochen wird. In diesem Zusammenhang schreibt Bruno Bettelheim (1980, S. 12), dass Märchen sich seit jeher größerer Beliebtheit erfreuen als alle anderen Arten von

* Université d'Abomey-Calavi (R. Benin) ; Email : germainsinseingnon@yahoo.fr

Kindergeschichten, und er kommt zum Fazit, dass Kinder Märchen brauchen. Tatsächlich adressieren Märchen vorzugsweise Kinder und junge Leute, eine gesellschaftliche Schicht, die Prinzipien, Normen und Werte noch lernen muss. Und gerade durch ihre Moral sollen Märchen dazu verhelfen, dieses Ziel zu erreichen.

Eine genauere Betrachtung von verschiedenen Volksmärchen rufen aber Fragen hervor. Haben Märchen nur positive Seiten? Üben diese Erzählungen keinen negativen Einfluss auf ihre Zuhörer und vor allem auf die Kinder, die als das privilegierte Publikum erachtet werden? Diese Fragestellungen, die von Märchenforschern wie zum Beispiel Lutz Röhrich (1964) und Sinseingnon Germain Sagbo (2018) explizit zum Ausdruck gebracht werden, erweisen sich als legitim und verdienen, gründlicher behandelt zu werden. Der vorliegende Aufsatz nimmt sich vor, einen der problematischen Aspekte von Volksmärchen darzustellen und analysieren: die List. Was ist die List? Wann und wie wird sie von Märchenfiguren verwendet? Welche moralisch-ethischen Probleme können mit der List verbunden werden? Im Folgenden werden diese Schwerpunkte behandelt.

1. Zu der List und ihrer Präsenz im Märchen

Märchen inszenieren oft zahlreiche Figuren, die je nach dem Handlungsverlauf unterschiedliche Beziehungen zueinander pflegen. Während manche Figuren als Freunde oder Partner auftreten, um gemeinsame Ziele beziehungsweise Ziele gemeinsam zu erreichen, begegnen einem in den afrikanischen und deutschen Volksmärchen viele Sachverhalte, wo Märchenprotagonisten gegeneinander antreten und sich bekämpfen. Dabei geht es oft um ungleiche Figuren; die Ungleichheit ist oft physisch, das heißt körperlich (die eine Figur ist groß und stark, die andere klein und schwach), sie kann aber auch mit dem sozialen Status verbunden sein: ein König und ein armer, normaler Mensch zum Beispiel; endlich kann diese Ungleichheit so geschildert werden, dass eine Figur gleichzeitig viele andere Figuren als Gegner hat. Die Konfliktsituationen oder Wettbewerbe, in welchen ungleiche Märchenfiguren involviert werden, sollten im Prinzip für den Stärksten Gegner gut ausgehen. Doch laufen die Handlungen in unzähligen afrikanischen und deutschen Volksmärchen derart ab, dass vielmehr der kleinste beziehungsweise der schwächste Gegner als Sieger ausgeht. Eine Beobachtung von verschiedenen Märchenerzählungen erlaubt einem festzustellen, dass der Sieg von kleineren oder schwächeren Figuren über größere oder stärkere in den meisten Fällen durch eine übernatürliche Hilfe, durch ein Wunder geschieht. So erzählt zum Beispiel ein beninisches Volksmärchen mit Titel „*Der König und der arme Bauer*“ (Sagbo 2006, S. 46-48) über einen Konflikt zwischen diesen beiden Protagonisten. Der König hat sich der Frau des Bauern ermächtigt, weil er einen höheren sozialen Status hat und alles haben darf, was ihm in dem Königreich gefällt, einschließlich verheirateter Frauen. Wie es unter allen despotischen Herrschaften der Fall ist, kann der Bauer nichts gegen diese willkürliche Entscheidung des Königs. Die Konfliktsituation kann für ihn nur schlecht ausgehen. Doch

geschieht ein Wunder: die Frau wurde in einen Baum verwandelt, und der König verliert sie. Später wird sie abermals zu einer schönen Frau, und der Bauer kann sich mit ihr wieder vermählen. Im Grimmschen Märchen „*Aschenputtel*“ (KHM 21) vernehmen wir das äußerst komplizierte Zusammenleben von einem jungen Waisenmädchen auf einer Seite und seiner bösen Rabenmutter und deren Töchtern auf der anderen Seite. Um das Waisenmädchen besser zu misshandeln, stellt sie die Rabenmutter auf diverse unlösbare Aufgaben. Doch erhält sie jedes Mal eine außergewöhnliche Hilfe von Turteltaubchen, so dass sie die Aufgaben immer erfolgreich verrichtet.

Das Wunder und die außergewöhnliche Hilfe sind aber nicht das einzige Mittel, durch welches kleinere und schwächere Märchenfiguren über größere und stärkere siegen. Dieser Sieg erfolgt öfters auch durch das Zurückgreifen auf eine List.

Das Duden-Wörterbuch (2015) definiert den Begriff *List* als ein „Mittel, mit dessen Hilfe jemand (andere täuschend) etwas zu erreichen sucht, was er auf normalem Wege nicht erreichen könnte“. In zahlreichen Märchenhandlungen erweist sich die List als ein Motiv, das in der Erzählung einen Wendepunkt darstellt. In der afrikanischen Märchenwelt treten verschiedene listige Figuren auf. In der Regel benutzen diese Figuren ihre Listen zu eigenen Zwecken, das heißt, um zum Beispiel einen Wettbewerb gegen überlegene Gegner zu gewinnen, oder über sie in einem Konflikt zu siegen. So erzählt ein bekanntes beninisches Märchen über einen König, der seine Tochter verheiraten will und zu diesem Zweck einen Wettbewerb organisiert. Die Kandidaten müssen ein heißes Getränk trinken, ohne zu klagen. Der Hase tritt auf als der letzte Kandidat; er nimmt die Kalebasse, in welcher das heiße Getränk ist, und geht damit zu jedem von den anderen Kandidaten, die bereits gescheitert sind; zu jedem sagt er: „Ich will dieses heiße Getränk trinken, ohne zu klagen; willst du bitte mein Zeuge sein?“ Bis er zu dem letzten Tier kommt, ist das Getränk nicht mehr heiß wie am Anfang, und der Hase kann es auf einmal schlucken. Durch diese List hat der Hase den Wettbewerb bestehen können, wo die größeren Tiere gescheitert sind (Israel Mensah 2005). Dies erinnert an das Grimmsche Märchen „*Der Hase und der Igel*“ (KHM 187). Während eines Spaziergangs zum Steckrübenfeld trifft Herr Igel den vornehmen Hasen. Der Hase spottet über die krummen Beine von Herrn Igel; doch versteht der Igel gar keinen Spaß, wenn es um seine Beine geht, die tatsächlich von Natur aus krumm sind. Deshalb fordert der Igel den Hasen zum Wettlauf heraus. Der Igel, der sich einen Plan gedacht hat, erklärt, dass er zuvor noch etwas frühstücken müsse und geht nach Hause. Trotz des Unverständnisses der Frau Igel geht Letztere also wohl oder übel mit ihrem Mann zum Acker, wo der Wettlauf stattfinden soll. Unterwegs erklärt Herr Igel seinen Plan: seine Frau solle sich am hinteren Ende des Ackers postieren und sobald der Hase in Sicht ist aus ihrem Versteck kommen und rufen „Ich bin schon hier!“ Denn Frau Igel ist von Herrn Igel nicht zu unterscheiden (jedenfalls nicht für einen Hasen). So geschieht es. Der Hase sprintet los, Herr Igel lässt sich nach ungefähr drei Schritten fallen. Als der Hase fast im Ziel ist, sieht er vor

sich zu seiner Verblüffung schon den Igel stehen, der ihm zuruft: „Ich bin schon hier!“ Der Hase kann nicht wissen, dass es sich eigentlich um Frau Igel handelt. Da er nicht bereit ist, seine Niederlage einzugestehen, fordert er: „Noch mal!“ Dreiundsiebzigmal laufen Hase und Igel um die Wette (das heißt: eigentlich läuft nur der Hase), aber jedes Mal ist der Igel schon im Ziel, wenn der Hase ankommt. Beim vierundsiebzigsten Mal bricht der Hase mitten auf dem Acker zusammen und schied aus dem Leben (...).

Offenkundig ist das Motiv der List eines der populärsten Märchenmotive in allen Märchenwelten. Dass bestimmte Märchenfiguren auf diverse Listen zurückgreifen, um schwierige und sogar unlösbare Aufgaben zu verrichten oder sich aus manchen Notsituationen zu helfen, hat immer eine gewisse Funktion in und für die jeweiligen Märchen. Im nächsten Kapitel wird versucht, die verschiedenen Funktionen der List herauszuarbeiten.

2. Typologie und Rolle der Listen im Märchen

Listen beziehungsweise listige Aktionen haben immer eine gewisse Funktion im Märchen. Je nach der Märchenhandlung kann beobachtet werden, dass die List zu einem entscheidenden Zeitpunkt geschieht, so dass die Märchenerzählung ohne sie in eine Sackgasse geraten würde. Mit einigen Beispielen kann diese Sachlage besser nachvollzogen werden. In dem Märchen *Hänsel und Gretel* (KHM 15) werden von den kleinen Waisenkindern viele Listen benutzt. Als ihre Eltern sie zum ersten Mal in den Wald führten, um sie dort auszusetzen, hatte der kleine Hänsel sich weiße Kieselsteine gesammelt, die er später auf den Hinweg in regelmäßigen Abständen geworfen hat. Mit diesen Kieselsteinen haben sie nach der Flucht ihrer Eltern ihren Weg nach Hause wiedergefunden. Als sie sich ein anderes Mal schließlich doch in dem Walde verloren haben und in dem Haus der bösen alten Hexe angekommen sind, haben sie weitere Listen verwendet. In der Tat schleicht die Hexe jeden Morgen zu dem Ställchen, in dem sie Hänsel eingesperrt hat und ruft zu ihm: „*Hänsel, streck deine Finger heraus, damit ich fühle, ob du bald fett bist*“ (Jürgenmeier 2007, S. 81). Hänsel streckt ihr aber ein Knöchlein heraus, und die alte böse Hexe, die nicht mehr gut sehen kann, und meint, es wären Hänsels Finger, und verwundert sich, dass er gar nicht fett wird. Doch scheitert auch diese List, und die Hexe entscheidet sich trotz allem, die Kinder zu kochen und verspeisen. Als sie Gretel zum Backofen bringt und fordert, dass sie darin hineinkriechen soll und sehen, ob das Ofen genug geheizt ist, versteht Gretel die böse Absicht der alten Hexe und benutzt eine List, wobei die Hexe in die eigene Falle gerät und elendiglich verbrennt. In dieser Märchenhandlung wurden die verschiedenen Listen von den beiden Helden genutzt, weil sie ungerecht behandelt werden: zunächst von der Rabenmutter, der es gelungen war, den Vater zu überreden, so dass sie Hänsel und Gretel in den Wald aussetzten, und später die alte böse Hexe. Besonders in dem letzten Fall wäre die Erzählung für die beiden Waisenkinder schlecht ausgefallen, wenn Gretel ihre List nicht eingesetzt hätte. Die Relevanz der List in diesem Vorfall kann umso

besser wahrgenommen werden, weil ein eventueller schlechter Ausgang für die Kinder – etwa ihr Tod und Verspeisen durch die Hexe – die Logik und die Kohärenz der Märchenhandlung definitiv in Frage gestellt hätte: dieses Märchen hätte keine gültige Moral vermitteln können, weil das Böse (das heißt die Hexe) gewonnen hätte. Vladimir Propp (1972) und später Wilhelm Solms (1999) haben aber längst darauf hingewiesen, dass die Märchenmoral folgendermaßen resümiert werden kann: das Gute wird belohnt, das Böse bestraft. Eine nähere Betrachtung der List, die von Gretel benutzt wurde, um die alte böse Hexe in das Ofen treten und verbrennen zu lassen, zeigt, dass diese List eine Folge der bösen Intention der Hexe war, die dem kleinen Kind Böses antun wollte: eine solche List kann also nur als eine Rache-List etikettiert werden. Dass Märchenprotagonisten, die von anderen Figuren schlecht oder böse behandelt werden, sich an ihren Gegnern rächen, mag in gewisser Hinsicht Wilhelm Solms' Gesichtspunkt widersprechen; der deutsche Germanist hat in der Tat darauf hingewiesen, dass der schwache, misshandelte Protagonist am Ende des Märchens in der Regel an das Glück deswegen gelangt, weil er trotz der Misshandlung fromm und gut bleibt. Seine Meinung veranschaulicht er mit dem Beispiel von Waisenkindern, die im Gegensatz zu dem Fall in Hänsel und Gretel nicht ausgesetzt werden, sondern in dem Haus akzeptiert sind und allerlei Misshandlungen erleben. Diese rebellieren sich trotz allem nicht gegen die Rabenmutter, und ihre Tugenden (Frömmigkeit, Geduld, Fleiß etc.) werden irgendwann noch anerkannt und reichlich belohnt, wie zum Beispiel in den Märchen *Frau Holle* (KHM 24) und *Schneewittchen* (KHM 53). Eine solche passive Haltung kann aber nicht von misshandelten Märchenhelden erwartet werden, wenn sie in Lebensgefahr geraten. Die Rache-List ist hier als eine Notwehr zu verstehen, ohne welche das Böse über das Gute siegen würde, was sich für eine Erzählung mit erzieherischen Absichten als grundsätzlich paradox erweisen würde.

Denise Paulme (1984) hat beobachtet, wie auch in den afrikanischen Volksmärchen die Rache-List sehr oft auftritt. Ein Märchen aus Sambia, betitelt *Die Rache des Hasen* und gesammelt von Nelson Mandela, erzählt, wie es dem Hasen durch eine List gelingt, sich an einem größeren Tier, nämlich dem Büffel, zu rächen, der ihn viel hatte leiden lassen (Magic Madiba 2002).

Listen erfüllen aber in Märchen auch andere Funktionen als die Rache und Notwehr. In dem Märchen *L'ingratitude punie* (Sagbo 2006, S. 76), bereitet sich die undankbare Hyäne vor, einen gutmütigen Esel aufzufressen, der ihr jedoch kurz vorher das Leben gerettet hat. Der Hase, der vorbeigeht, interveniert in dem Streit, indem er den Esel und die Hyäne fragt. So verläuft das Gespräch:

- Qu'est-ce qu'il y a? dit le lièvre. L'âne lui expliqua toute l'affaire.
- Ce n'est pas vrai tout cela, dit le lièvre. Il est impossible que l'hyène soit sortie du puits avec ta queue.
- Si, c'est vrai, dit l'âne.

– Est-ce vrai? dit le lièvre en se tournant vers l'hyène.

– Oui c'est vrai, dit l'hyène.

– Non, ce n'est pas vrai, dit le lièvre, c'est impossible.

– Eh bien tu vas voir, dit l'hyène piquée.

Et elle descendit dans le puits en se servant toujours de la queue de l'âne. Quand elle y fut, s'appêtant à remonter: «Mon ami, dit le lièvre à l'âne, ne connais-tu pas un chemin direct pour rentrer chez toi?»

– Si, dit l'âne et il s'enfuit.

Le lièvre à son tour s'en alla et l'hyène, restée dans le puits, creva.

Diese Form von List, welche der Hase nicht für sich selbst einsetzt, ist in den westafrikanischen Volksmärchen dermaßen populär, dass einem in dieser Märchenwelt viele Varianten der besagten List begegnen. In manchen Varianten sind die Protagonisten nicht Esel und Hyäne, sondern Mensch und Krokodil (Birago Diop 2010). In dem einen oder anderen Fall erscheint diese List als eine Wohlwollen-Tat des Hasen zugunsten einer anderen Figur, um ihr dazu zu verhelfen, sich von dem Undank und der Gefräßigkeit einer stärkeren Figur zu befreien. Auch die Wohlwollen-List ist oft ein Kernpunkt der Märchenhandlungen, in denen sie verwendet wird. Ohne diese Hilfe des Hasen wäre das Märchen für die schwächere Figur schlecht ausgegangen; dabei hätte das Märchen die folgende Lehre vermittelt: das Gute wird bestraft, und das Böse belohnt. Märchen sind gerade aber nicht gedacht, um Untugenden zu vermitteln, sondern vielmehr eine moralische Botschaft, wie unter anderem Mohamadou Kane (zitiert nach Wekenon Tokponto 2002, S. 301) es festgehalten hat:

Le conte constitue un genre vivant qui guide les premiers pas de l'enfant africain qui y puise les règles de morale pratique et lui permet ainsi de faire l'apprentissage de la sagesse. Il renforce chez l'adulte l'expérience de la vie et constitue une sorte de vaste répertoire de conduites à bannir ou à adopter et à partir desquelles il lui sera loisible de guider sa vie.

Die Relevanz der Wohlwollen-List beschränkt sich nicht nur auf ihren Beitrag zur Generierung einer kohärenten, logischen Märchenmoral, indem sie die Erlösung oder Bestrafung der „guten“ respektive der „bösen Figuren“ ermöglicht; sie hilft auch die Märchenerzählung eine bestimmte Tugend unter den Märchenzuhörern und -Lesern zu fördern: die Hilfsbereitschaft.

Egal ob sie aus Rachegelüsten, Notwehr, Wohlwollen oder Hilfsbereitschaft eingesetzt wird, erscheint die List in den meisten Märchenhandlungen als ein privilegiertes Instrument, um Gerechtigkeit in ungerechte Situationen einzuführen. In diesem Zusammenhang hat Mensah Wekenon Tokponto (2002, S. 253) geschrieben:

Erst wird die Aufmerksamkeit der Zuhörer auf ein Unrecht gerichtet, das an Helden verübt wird. Indem die Erzählungen auf irgendeine Weise die Wiedergutmachung dieses Unrechts hervorheben, übermitteln sie zugleich eine Moral, die auf der Gerechtigkeit beruht. Sozusagen kommt die Gerechtigkeit in den Märchen erst durch die Bekämpfung des zuvor geschehenen Unrechts zum Vorschein. Gängige Motive in den Erzählungen über die Gerechtigkeit sind zum Beispiel „das Böse wird bestraft und das Gute belohnt“ oder „Sieg des Kleinen über den Großen“.

Weil sie ein gewichtiges Bestreben von allen Menschen darstellt, zählt die Gerechtigkeit zu den häufigsten Themen und Motiven, die in den afrikanischen und deutschen Volksmärchen auftauchen. Wenn Mensah Wekenon Tokponto darauf hinweist, dass die Märchen „*auf irgendeine Weise*“ ungerechte Situation wiedergutmachen, so spricht er eigentlich von dem Wunder und der List, dank denen es im Märchen vermieden wird, dass böse, dumme und unehrliche Protagonisten einen glücklichen Ausgang erfahren.

Des Weiteren erweist sich die List als einer dieser Faktoren, die für die legendäre fröhliche Stimmung sorgt, in welche das Erzählen von Märchen traditionell eingebettet wird und die es kennzeichnet. Diese fröhliche, entspannte Atmosphäre liegt darin begründet, dass die Volksmärchen im Allgemeinen und vor allem die Zaubermärchen und Tierschwänke fast immer handlungsfreudig sind, wie Max Lüthi (1990) es auch festgestellt hat. Die Freude entsteht hauptsächlich dann, wenn eine schwache Figur in dem Konflikt mit einem stärkeren Protagonisten ein Mittel findet, um einen unverhofften Sieg zu erlangen. Von Natur aus tendiert der Mensch, Mitleid für schwache Protagonisten zu empfinden, wenn diese gegen stärkere Gegner kämpfen, zumal wenn die ersten von den zweiten ungerecht schikaniert werden. Dieser unerwartete Ausgang in solchen Konfliktsituationen wird in Märchen generell durch eine List ermöglicht.

3. Kritischer Blick auf bestimmte Listformen

Es wurde oben aufgezeigt, wie wichtig Listen sein können, um die Logik der Märchenerzählungen zu gewähren. Alle Märchenforscher sind sich tatsächlich darüber einig, dass die pädagogische und erzieherische Funktion der Märchen vis-à-vis von ihren Zuhörern erst dann erfüllt werden können, wenn die mit falschen Charaktereigenschaften und Verhaltensweisen auftretenden Figuren bestraft und jene mit gutem, tugendhaftem Benehmen belohnt werden (Kathrin Pöge-Alder 2007). Gerade deswegen müssen alle Handlungskerne (einschließlich der List!) auf dieses Grundprinzip aufbauen und es konsolidieren. So dienen die meisten Listen für die schwächeren Figuren dazu, sich oder eine andere Figur gegen die Beleidigung, den Undank, den Hochmut, die Unehrlichkeit oder willkürliche Verhaltensweisen von stärkeren, boshaften Gegnern zu verteidigen. Die List entsteht in diesen Fällen nicht, um unehrliche Ziele zu erreichen oder unschuldigen Protagonisten zu schaden.

Es kommt aber in bestimmten deutschen und afrikanischen Märchen vor, dass gewisse Figuren auf eine List zurückgreifen, nicht um sich selbst beziehungsweise eine Drittfigur zu verteidigen, befreien, oder einfach ihr zu helfen, sondern um anderen Figuren aus rein subjektiven Gründen (Eifersucht, Neid, Unehrllichkeit etc.), mitunter ohne Grund, zu schaden.

Eine nähere Betrachtung des Märchens *Hänsel und Gretel* (KHM 15) zum Beispiel, das am Anfang des zweiten Kapitels des vorliegenden Aufsatzes dargestellt und analysiert wurde, zeigt, dass nicht nur Hänsel und Gretel Listen genutzt haben. Auch die alte böse Hexe hat Listen verwendet. Ihr Haus hat sie aus Brot gebaut und mit Kuchen gedeckt, die Fenster sind von hellem Zucker (Jürgenmeier 2007, S. 80) gewesen. Dass sie solch ein Haus aufgebaut hat und zunächst so freundlich zu den Kindern war, war nur eine List, um sie herbeizulocken. Funktioniert hat die List, so dass Hänsel und Gretel in dem *Brothäuslein* gefangen blieben. Am Ende der Erzählung hat die alte böse Hexe wieder eine List benutzt, mit dem Ziel, Gretel in dem Ofen zu braten und essen. Die List erweist sich hier als ein böses Täuschungsmanöver, mit der Absicht, unschuldige, naive Kinder zu töten. Dieses Beispiel lässt einen ansatzweise feststellen, dass Listen in Märchen nicht immer legitime, moralische Hintergründe haben. Die Listformen, die in diese Kategorie (List aus Bosheit oder Unehrllichkeit) klassifiziert werden können, sind eine Herausforderung für die erzieherischen und pädagogischen Absichten, kurz gesagt, für die Moralkonstruktion der Märchen, weil Listen im Prinzip den Handlungsverlauf in Märchen so lenken müssen, dass am Ende eine gültige Moral generiert wird.

Deswegen werden die Märchenfiguren, die auf solche Listen zurückgreifen, generell bestraft, so dass ihre Handlungen von den Märchenzuhörern, vor allem den jungen nicht als Vorbild wahrgenommen werden. Für alle ihre boshaften Listen bekam die alte böse Hexe am Ende des Märchens *Hänsel und Gretel* eine schreckliche Todesstrafe: sie verbrannte in ihrem eigenen Ofen.

Im ersten Blick scheint diese Korrelation von der Listform beziehungsweise den Hintergründen der Benutzung einer bestimmten List mit dem Ausgang des Märchens für die berücksichtigte Figur, die darauf zurückgreift, automatisch zu sein. In den beiden afrikanischen und deutschen Märchenwelten begegnen einem dennoch Erzählungen, die dieser Logik entkommen und deswegen interessant zu analysieren sind. In der Tat wird in den besagten Märchen Listen verwendet, um anderen Figuren zu schaden oder einfach aus irgendeiner Untugend, ohne dass die die List benutzende Figur am Ende der Märchenhandlung eine deutliche, beispielhafte Strafe bekommt. Ein interessantes Beispiel stellt ein beninisches aitiologisches Märchen betitelt „*Der Hase und der Brunnen*“ dar. Dort wird von einer besonderen Trockenzeit erzählt, in der alle Flüsse und Seen austrocknen und die Tiere kein Trinkwasser mehr haben. Deswegen beruft der Löwe, König aller Tiere, eine große Versammlung ein und er schlägt vor, dass jedes Tier sein Ohrläppchen aufopfert, um einen Brunnenbauer zu bezahlen, der für das ganze Tierreich einen Brunnen bauen würde. Alle Tiere stimmen dem

königlichen Befehl zu und lassen sich einen Teil ihrer Ohren abschneiden, so dass sie alle nunmehr nur kurze Ohren hatten. Dem Hasen gefällt diese Entscheidung des Königs aber nicht, denn er ist immer sehr stolz auf seine langen Ohren gewesen und kann sich nicht mit kurzen Ohren vorstellen. Er weigert sich also vor dem König, seine Ohrfläppchen schneiden zu lassen. Der Löwe warnt ihn, es wird ihm später nicht erlaubt werden, den Brunnen zu benutzen. Als später der Brunnen gebaut wird, verwendet der Hase eine List, und er benutzt trotz des königlichen Verbots den gemeinsamen Brunnen. Nach vielen unfruchtbaren Versuchen, um ihn zu fangen, finden die anderen Tiere endlich ein Mittel, und sie ertappen den Hasen auf frischer Tat. Der König Löwe verurteilt ihn zum Tod auf Scheiterhaufen. Das Märchen erzählt aber, dass der Hase abermals eine andere List gefunden und sich dadurch von dem Scheiterhaufen weggeschlichen hat; später hat er sich über die anderen Tiere noch lustig gemacht, die er mittlerweile betrogen hat, und die sich um den Scheiterhaufen auf dem öffentlichen Platz versammelt hatten, wo der Hase verbrannt werden sollte. Die Handlung in diesem Märchen ist eindeutig so gelenkt, dass eine unehrliche, betrügende Figur am Ende doch ein Happyend erlebt hat. In dem ivoirischen Volksmärchen betitelt *Le champ d'ignames* (Bernard Dadié 1955) vernimmt einer, wie der gefräßige Kacou Ananzè sich eine List ausgedacht hat, um ein ganzes Feld von Jamswurzeln allein zu besitzen, das er jedoch mit seiner Frau und seinen Kindern zusammen angebaut hat. Und am Ende der Erzählung gelingt es ihm noch, der Strafe zu entkommen, die für ihn bestimmt war. Auch in einem der bekanntesten Märchen der Brüder Grimm mit Titel *Das tapfere Schneiderlein* (KHM 20) begegnet einem eine listige aber unehrliche und anmaßende Figur, für welche das Märchen trotz allem gut ausgeht. Die Anmaßung und die Unehrlichkeit des Schneiderleins stellen übrigens die Ausgangssituation des Märchens dar. In der Tat suggeriert sein Gürtel mit der Beschriftung „*Sieben auf einen Streich*“, dass er auf einen Streich sieben Menschen besiegt hätte. Und diese Botschaft wollte er der ganzen Welt bekannt machen. Doch ging es nur um Fliegen. Am Ende konnte das Schneiderlein eine Königstochter heiraten und die Hälfte eines Königreichs beerben. Auch das Märchen „*Das Bürle*“ (KHM 61) erzählt von einem armen Bauern, der dank diversen Betrügereien und zuungunsten von anderen Figuren am Ende der Erzählung zu einem sehr reichen Mann geworden ist.

Diese Beispiele aus den beiden afrikanischen und deutschen Märchenwelten sind interessant zu analysieren. Sie inszenieren Protagonisten, die auf diverse Listen zurückgreifen, welche doch eines gemeinsam haben: es sind alle Listen, die in vielen Hinsichten mit Unehrlichkeit, Betrug und in einzelnen Fällen sogar mit Diebstahl assoziiert werden können. Zwar verhelfen die besagten Listen den jeweiligen Märchen dazu, eine kardinale Funktion zu erfüllen: das Amusement. Listen sind in der Tat fast immer lustig und, wie es oben gezeigt wurde, sie sorgen für eine gute Stimmung bei der Erzählperformanz eines Märchens. In den hier angesprochenen Märchen werden die Listen zum Nachteil anderer Figuren verwendet,

wobei diese Figuren dem List-Verwender kein Übel angetan haben, so dass es nicht von Selbstverteidigung gesprochen werden kann. Dass das Märchen für diese listigen Figuren dennoch gut ausgeht stellt ein moralisches Problem. Die moralische Botschaft der Märchen verlangt, dass die Märchenhandlung einer bestimmten Logik und Kohärenz folgt. Und wie oben aufgezeigt, bilden sich diese Kohärenz und Logik um das Grundprinzip „*Das Gute wird belohnt und das Böse wird bestraft*“. Indem manche Märchenhandlungen das Böse nicht bestrafen, sondern es sogar reichlich belohnen, wird eine andere Lehre übermittelt: mit unehrlichen Verhaltensweisen kann einer auch im Leben reüssieren. Diese Erkenntnis setzt eine neue Gewichtung in die internationale Märchenforschung, die seit den Brüdern Grimm bis zu den jüngsten Folkloristen auf den absoluten moralischen Absichten der Märchen immer wieder insistiert haben. Wenn einer sich entsinnt, dass die Kinder das privilegierte Publikum von Märchen darstellen, und dass Märchen auf Kinder aufgrund ihrer Naivität einen besonders starken Einflusses ausüben können (Johannes Wilkes 2008; Helga Zitzlsperger 2008) als zum Beispiel auf Erwachsene, so beginnt er zu verstehen, wie gefährlich solche Märchen mit Happyend für unehrliche Figuren eben für diese Kinder werden können.

Gewiss haben die meisten Volksmärchen immer eine gültige Moral vermittelt, indem ihre bösen Figuren systematisch bestraft und die guten belohnt werden. Ersichtlich ist es aber nicht der Fall in allen Märchen; dies mag ernsthafte Missverständnisse hervorrufen, was die moralischen und erzieherischen Absichten der Märchen anbelangt.

Rück- und Ausblick

Märchen sind seit den Anfängen der Erzählforschung immer wieder eine Unzahl von Vorteilen zugeschrieben worden. Der vorliegende Aufsatz hat die besagten Vorteile nicht in Frage gestellt. Er hat aber auf ein Risiko der Märchen vor allem für Kinder und junge Zuhörer hingewiesen. Die Märchenhandlungen sind in der Regel so organisiert, dass Figuren, deren Verhaltensweisen und Charaktereigenschaften den festgesetzten Tugenden und den jeweiligen sozialen Normen widersetzen, irgendwann noch im Laufe der Erzählung, jedoch spätestens am Ende der Märchenhandlung, bestraft werden. Die Nicht-Bestrafung oder die Bestrafung einer Handlung im Märchen soll die Zuhörer darauf hinweisen, dass die besagte Handlung in dem Alltagsleben reproduziert respektive nicht reproduziert werden darf/soll. Und gerade das wird als Moral der Märchen bezeichnet. Die Bestrafung des Bösen und die Belohnung des Guten geschehen mitunter durch den Rückgriff auf die List. Die vorliegende Studie hat die Relevanz der List und ihre Funktionen in Märchen angesprochen; sie hat aber auch eine paradoxe Situation eruiert, wo die List aus Unehrlichkeit und zu negativen Zwecken verwendet wird, ohne dass die Figur, die eine solche List benutzt bestraft wird. Ähnliche Märchenhandlungen, die für böse Figuren gut ausgehen, sind kritisch zu sehen, denn sie widersprechen der Moral, die Märchen vermitteln sollen. So können Märchen potentiell gefährlich für die Erziehung von

Kindern und jungen Zuhörern werden. In derartigen Umständen kann die Reserve von manchen Märchenforschern, die Märchen nur positive Eigenschaften zuschreiben, nicht länger halten; der vorliegende Aufsatz will dazu beitragen, die Gewissen aufzurütteln. Mit dem berühmten Fazit von Bruno Bettelheim (1980) kann einer nur einverstanden werden: Kinder brauchen Märchen; dieses Fazit gilt aber mit einer Einschränkung: nicht alle Märchen sollten Kindern erzählt werden. Eine Sortierung dieser traditionellen Erzählungen erweist sich nunmehr als nötig, um das junge Märchenpublikum nicht länger mit Erzählungen mit falschen Vorbildern zu konfrontieren.

Literaturliste

- BETTELHEIM Bruno, 1980, *Kinder brauchen Märchen*, München, DTV.
- DADIE Bernard B., 1955, *Le pagne noir. Contes africains*, Paris, Présence africaine.
- DIOP Birago, 1961, *Les contes d'Amadou Coumba*, Paris, Présence africaine.
- FRANZ Kurt, 2008, *Das Volksmärchen aus der Sicht verschiedener Fachdisziplinen. Einführung in den Band*, In Kurt Franz (Hg.), *Das Volksmärchen aus der Sicht verschiedener Fachdisziplinen*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren, S. 1-4.
- GERSTL Quirin, 1964, *Die Brüder Grimm als Erzieher. Pädagogische Analyse des Märchens*, München, Ehrenwirth Verlag.
- JÜRGENMEIER Günter, 2007, *Grimms Märchen*, Frankfurt, Fischer Sauerländer.
- LAIBLIN Wilhelm, 1975, *Märchenforschung und Tiefenpsychologie*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- LÜTHI Max, 1990, *Das Volksmärchen als Dichtung. Ästhetik und Anthropologie*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.
- MADIBA Magic, 2002, *Nelson Mandela's Favourite Stories for children*, Kapstadt, Tafelberg Publishers.
- MENSAH Israel, 2005, *Contes et légendes du Bénin*, Paris, Karthala.
- MEYER Rudolf, 1944, *Die Weisheit im Schweizer Märchen*, Schaffhausen, Columban.
- PAULME Denise, 1984, *La statue enduite de glu. Un motif de conte et ses avatars africains*, In Geneviève Calame-Griaule et al. (Hg.), *Le conte. Pourquoi, comment*, Paris, CNRS.
- PÖGE-ALDER Kathrin, 2007, *Märchenforschung. Theorien, Methoden, Interpretationen*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- PROPP Vladimir, 1972, *Morphologie des Märchens*, München, Carl Hanser Verlag.
- RANKE Kurt et al., 1999, *Enzyklopädie des Märchens. Handwörterbuch zur historischen und vergleichenden Erzählforschung*, Vol. 9, Berlin & New York, Walter de Gruyter.
- RÖHRICH Lutz, 1964, *Märchen und Wirklichkeit*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.
- SAGBO Sinseignon Germain, 2018, *Angst im Märchen und ihr Einfluss auf Kinder*, Germivore, Vol. 9, S. 108-119.

- SAGBO Sinseingnon Germain, 2006, *Motivforschung in den deutsch-beninischen Märchen, anhand von Aïzo- und Grimms Märchen*, Abomey-Calavi, unveröffentlichte Magisterarbeit.
- SOLMS Wilhelm, 1999, *Die Moral von Grimms Märchen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft Darmstadt.
- WEKENON TOKPONTO Mensah, 2003, *Deutsch-beninische Märchenforschung am Beispiel von Märchen in der Fon-Sprache mit phonetischer Transkription, Studie und Darstellung der Hauptfiguren und Themenvergleich*, Diss., Frankfurt am Main, Peter Lang.
- WILKES Johannes, 2008, *Märchen und Psychotherapie. Die psychologische Analyse und die therapeutische Wirkung von Volksmärchen*, In Kurt Franz (Hg.), *Das Volksmärchen aus der Sicht verschiedener Fachdisziplinen*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren, S. 60-71.
- ZITZLSPERGER Helga, 2008, *Märchen in Erziehung und Unterricht heute. Pädagogische Zielvorstellungen und aktuelle didaktische Konzeptionen*, In Kurt Franz (Hg.), *Das Volksmärchen aus der Sicht verschiedener Fachdisziplinen*, Baltmannsweiler, Schneider Verlag Hohengehren, SS. 103-126.

**LES EGLISES REFORMEES ET LA PROBLEMATIQUE
CULTURELLE DANS UN SEUL SACRIFICE
DE KASSOUM KEITA**

TCHENDO Yao*

Résumé

En ce XXI^{ème} siècle où la mondialisation passe pour le nouvel idéal, le thème de l'identité culturelle dans la littérature africaine mérite d'être revisité. La conversion en masse des Africains au christianisme et aux autres religions étrangères retient l'attention des hommes de culture africains devant l'acculturation ou le déracinement qu'implique le baptême chrétien dans les églises dites réformées. La table rase culturelle qui caractérise la théologie évangélique, fondement de ces confessions chrétiennes nous amène à nous intéresser aux mobiles de ces choix théologiques et le péril qu'elle fait courir à la postérité à travers l'analyse du roman *Un seul sacrifice* de Kassoun Kéita. La lecture de ce roman apologique nous a permis de lever un coin du voile sur la doctrine évangélique qui sous-tend les églises du réveil. Le simplisme et l'exclusivisme de ces confessions contrastent avec la volonté d'ancrage d'un christianisme humaniste dont fait preuve l'église catholique qui s'articule selon les théologies dites de l'identité.

Mots clés : identité culturelle, christianisme, déracinement, théologie évangélique, théologie de l'identité.

Abstract

In the twenty-first century, when globalization is considered as the new ideal, the cliché of the theme of cultural identity in African literature deserves to be regraded. The mass conversion of Africans to Christianity and other foreign religions holds the attention of men of African cultures to the acculturation or eradication that Christian baptism implies in so-called reformed churches. The cultural clean slate that characterizes the doctrine of these christian confession leads us to look at the motives of these theological choices and the danger it poses to posterity through the analysis of the novel "Un seul sacrifice de Kassoun Kéita". The reading of this apologetic novel allowed us to lift a corner of the veil on the evangelical doctrine that underlies the so-called revivalist churches and then to reveal the damage of this theology on the cultural identity of the Christians of these confessions.

Keywords: cultural identity, Christianity, eradication, evangelical theology, identity theology.

Introduction

Le thème de l'identité demeure un poncif sous la plume des écrivains africains dans leur volonté de restituer, du moins, sauvegarder la personnalité de l'homme noir. Ni l'œuvre missionnaire, ni la colonisation, encore moins la mondialisation devenue le nouvel idéal,

* Université de Kara ; Email : jeanblaizo@gmail.com

ne sauraient faire écran à l'expression des cultures des peuples d'Afrique. Ainsi, le christianisme aux prises avec les coutumes africaines est un thème récurrent dans la littérature africaine. Cette religion étrangère, notamment au travers de sa tendance dite évangélique, apparaît dans sa pratique comme un laboratoire de déracinement des chrétiens africains. En ce début du XXI^{ème} où les Africains des hameaux les plus reculés tout comme leurs frères des centres urbains se convertissent davantage au christianisme, la problématique de l'identité du chrétien suscite des interrogations au regard du péril culturel auquel cette adhésion expose les communautés africaines. La fiction littéraire s'est fait l'écho de cette problématique sous la plume de nombre d'écrivains à l'image de Kassoum Kéita dans *Un seul sacrifice*. Ce roman apologique publié en 1973, période marquée par l'esquisse du renouvellement scriptural et thématique, rappelle paradoxalement l'option des pionniers du roman africain qui avaient pris fait et cause pour l'entreprise missionnaire, porteuse selon eux, de civilisation et de salut des âmes. La diabolisation par le héros et ses adjutants de tous les acquis culturels de leur milieu, au nom de leur baptême chrétien, interpelle à plus d'un titre. Faut-il se rendre à l'évidence que l'Africain doit se renier avant de mériter le Paradis ? Dans cette dynamique de conversion, l'on se demande comment l'Afrique pourra jouer sa partition dans la symphonie culturelle universelle dans le contexte actuel de mondialisation. Ce sont ces inquiétudes qui justifient le sujet de notre article intitulé : «*Les églises réformées et la problématique culturelle dans Un seul sacrifice de Kassoum Kéita.*» Dans notre analyse qui s'appuie essentiellement sur l'approche sociologique, telle que théorisée par Lucien Goldmann¹, nous voudrions montrer que la conversion au christianisme peut se démarquer du reniement de sa culture et que l'authenticité du christianisme, l'affirmation de la personnalité et l'épanouissement du chrétien africain résident dans l'inculturation. Cette étude est respectivement axée sur l'image du chrétien évangélique dans la pratique de sa foi, la théologie dont l'église évangélique émane et enfin le défi culturel de toute l'Église africaine.

1. L'image du chrétien évangélique

La vie chrétienne implique l'assomption de nouveaux modes de vie qui sont tributaires à la doctrine chrétienne des églises. L'image du chrétien renvoie à des attitudes et des pratiques sacramentelles ou rituelles caractéristiques de sa confession. Acquis à la cause du christianisme chaleureux, les néophytes africains font désormais face aux exigences de leur confession qui doivent les démarquer des autres.

¹ Selon L. Goldmann (1964), l'on décèle la signification objective d'une œuvre littéraire en la replaçant dans l'ensemble de l'évolution de la historique et sociale de sa création. Son approche du fait littéraire épouse celle de G. Lukacs, (1963) qui estime qu'un texte littéraire illustre la problématique sociale d'une époque.

1.1. Le chrétien dans sa communauté

Dans ses rapports avec ses proches chrétiens ou non, le chrétien évangélique fait montre d'une attitude plutôt désobligeante, parfois attentatoire à la cohésion de la communauté dans toutes ses composantes. Parmi ces attitudes, nous retenons les plus significatives.

1.1.1. L'ostentation et la profanation.

La foi chrétienne se caractérise par l'ostentation qui confine parfois au ridicule chez certains fidèles. Dans les conversations, même les plus banales, les chrétiens n'hésitent pas à afficher leur foi par l'usage de certains vocables ou maximes chrétiens tels que : « Amen ! ; Loué soit Jésus-Christ ! ; Au nom du Seigneur Jésus ! » entre autres. Ces devises ostensiblement prononcées débute leur salutation, voire une simple prise de parole. (K. Kéita, 1973, pp. 18, 28).

La mutation nominale est également l'expression de la conversion au christianisme. Ainsi, pour incarner la foi et le charisme de Luther, pionnier de la réforme évangélique, le personnage Luther décide de porter fièrement ce nom en lieu et place de son prénom authentique : « Je m'appelle Luther. Je suis sénoufo, de la famille des sanogo... Dans le temps, je m'appelais Wodyuma Sanogo. » (K. Kéita, 1973, p.19). Ce comportement prétentieux qu'affiche ce zéléteur du christianisme, rappelle celui que C. Achebe (1972, p. 225) a appelé « l'étranger qui pleurait plus fort que la famille du défunt. »

Dans l'assomption de leur foi, certains chrétiens africains adoptent des comportements désobligeants, à la limite blasphématoires. Soit pour prouver leur ferveur dans le christianisme, soit pour narguer leurs frères réfractaires au christianisme, ils poussent leur morgue jusqu'à la profanation. Ce faisant, ils suscitent la haine de leurs proches non chrétiens et rendent peu cordiales les relations dans la communauté. C'est ce qui arriva devant l'opiniâtreté de Zan lors du conseil de famille. Par la suite, il fut rejeté par les siens à cause du mépris qu'il manifeste à l'endroit des notabilités du clan :

Mes frères, dit le chef, le courage de ce jeune homme m'étonne et son discours me trouble....Zan sortit et regagna sa case. Deux jours plus tard, sa femme lui fit ses adieux en lui laissant un garçon de deux ans...Zan raconta tout ce qui s'est passé au Pasteur Robert Koffi. (K.Kéita, 1973, p. 46).

Outre leurs attitudes ostentatoires et méprisantes, certains fidèles de ces confessions s'illustrent par des actes miraculeux qui suscitent admiration et par ricochet l'adhésion au christianisme de bon nombre de païens.

1.2. Les dons charismatiques

Comme toutes les croyances, le christianisme repose sur les mystères et des réalités que seuls les chrétiens ayant atteint un certain degré de spiritualité peuvent comprendre et exploiter. La foi chrétienne, bien que moins encline à la magie que les religions

ancestrales, donne parfois à voir des pratiques charismatiques magiques. En effet, certains chrétiens ont des dons thaumaturgiques qu'ils exploitent soit pour impressionner les païens afin de les dissuader de la vanité de leur foi, soit pour guérir ou exorciser les fidèles. Les églises évangéliques s'illustrent dans ces pratiques. A l'instar du Seigneur Jésus-Christ qui affirme que si quelqu'un a la foi en Dieu, il peut déplacer les montagnes en son nom, les actes thaumaturgiques sont légion dans les pratiques chrétiennes. Par la Parole de Dieu en effet, une poignée de convertis œuvre pour le salut de la communauté chrétienne par le soulagement des peines physiques ou spirituelles de leurs frères. C'est par ce don de guérison que Zan impressionne et suscite l'adhésion des récalcitrants à la Bonne Nouvelle :

Zan ferma la porte et se jeta à genoux, les bras sur son frère et pria : Seigneur, en toutes choses je te loue...Pendant que Zan priait, sa mère, étonnée avait les regards fixés sur lui...La population fut à nouveau secouée par cet événement. Le chef se rendit personnellement auprès du docteur et dit : Homme blanc, le Dieu de Zan est le Dieu des miracles. Il est le Tout-Puissant. Je prends la décision de le suivre. (K. Kéita, 1973, pp.80, 81, 85).

A ce niveau de notre étude, il est judicieux d'interroger les bases théologiques qui pourraient permettre la compréhension de l'attitude des fidèles et le sens de leurs pratiques chrétiennes. La théologie est l'étude des doctrines religieuses, l'étude des questions relatives à la religion, des conceptions qui concernent Dieu. La doctrine des églises évangéliques s'inspire de la théologie dite évangélique. Face aux églises catholiques et protestantes, se dresse donc le christianisme évangélique dont les théorisations théologiques se préoccupent moins des questions culturelles qui constituent le défi du catholicisme.

2. La théologie évangélique et la problématique culturelle

Le christianisme est une religion de salut, une religion qui a reculé les frontières de l'obscurantisme mais, lorsque dans sa pratique, les fidèles renient leur personnalité ou les valeurs vitales de leur communauté, l'inquiétude s'installe dans l'esprit des hommes de culture. Le déracinement dont les fidèles des églises évangéliques font montre s'explique par la doctrine de cette obéissance chrétienne que sous-tend la théologie évangélique. Celle-ci s'articule autour de deux grands axes : l'axe du refus des théologies de l'identité, caractéristiques du catholicisme et du protestantisme et l'axe du témoignage de vie, fondé sur l'expérience concrète de la " nouvelle naissance", c'est-à-dire de la vraie conversion et l'attachement absolu, inconditionnel et exclusif à la vérité de la Bible.

2.1. Le principe du refus

Les églises évangéliques africaines ont hérité de la doctrine des christianismes de droite, mouvements dits charismatiques ou du réveil qui ont surgi en Europe et aux États-Unis d'Amérique, il y a plus de deux siècles. Ces mouvements extrémistes et exclusivement biblicistes ont été des lieux de refus de toute forme de subordination de la foi chrétienne au rationalisme conquérant qui a conduit à la désacralisation de la société au profit de l'athéisme triomphant, marchepied du cynisme moral caractéristique du monde civilisé. Contre une modernité fondée sur la marginalisation de Dieu et les valeurs spirituelles, le christianisme de droite représente une résistance et partant un refus de collaborer avec les églises ouvertes à l'aggiornamento, à l'adaptation de la foi à l'évolution du monde et des mentalités. C'est avec cette idéologie que ces mouvements de réveil se sont lancés à l'assaut des peuples africains dans l'entreprise missionnaire où ils succédèrent, parfois précédèrent les missions catholiques et protestantes dans le champ d'évangélisation. Les églises évangéliques africaines étant filles des missions évangéliques et de leur conception théologique, elles ont également hérité de leurs principes séparatistes dont en voici certains : La séparation radicale entre l'Église et le monde : cela suppose une démarcation entre ceux qui croient, ceux qui vivent l'expérience de la conversion et de la nouvelle naissance et ceux qui sont encore dans les ténèbres de l'ignorance de Dieu. La tâche des croyants est par conséquent de faire découvrir aux incroyants la lumière et la bonté de Jésus-Christ, unique sauveur et unique médiateur entre Dieu et les humains selon le théologien K. Mana, (sd, p.52) : « Si la vérité est en Christ et dans le visage de Dieu qu'Il incarne, il ne peut y avoir ailleurs qu'erreur et errance ».

2.2. Le principe de témoignage

Tous les actes de refus ou de prise de distance par rapport à la théologie de l'identité caractéristique de l'œcuménisme correspondent à une volonté de d'expression de la fécondité du christianisme évangélique considéré comme la seule adhésion aux idéaux du Christ. Ce témoignage de fidélité s'articule en plusieurs points : l'annonce de l'Évangile qui stipule que la foi en Dieu implique intrinsèquement l'annonce de la parole de Dieu à ceux qui sont encore sous le joug du démon. Pour cela, la Bible est la seule norme de vie et de foi en Dieu. Ainsi, l'expérience de conversion se manifeste dans une morale fondée sur la prière et le devoir d'évangéliser. La libération ou la référence constante au péché, aux forces du mal attribuées à Satan, l'esprit du mal et à ses suppôts, devient une aune d'estimation de la fécondité et de l'intensité de la foi :

Dieu n'est Dieu qu'en tant qu'Il libère des forces du mal à l'œuvre dans le monde. L'inflation du satanique devient ainsi un élément essentiel de la foi et de la théologie. Celles-ci sont des lieux de témoignage où se manifestent l'engagement du chrétien pour Dieu et la volonté d'annoncer l'Évangile pour gagner des âmes à l'Éternel. (K. Mana, sd, p.54).

Ainsi, la vraie liberté suppose la rupture de tous liens avec les repères identitaires considérés comme péché ou source de péché, au profit de la confiance exclusive à Jésus, le seul libérateur et la référence en toutes circonstances à la Bible, l'unique guide, comme le martèle le pasteur Robert koffi :

Nos églises ont besoin d'hommes et de femmes entièrement libérés. La Bible dit bien que si le fils vous rend libres, vous serez alors vraiment libres. C'est une nécessité absolue. Hélas, beaucoup trop de chrétiens sont encore esclaves de nos coutumes et de nos traditions. (K. Kéita, 1973, p. 74).

En substance, la vision théologique évangélique se résume au biblicisme radical et exclusif, au rejet de tout compromis avec toutes les expressions culturelles comme le recommande le pasteur Robert Koffi :

Peut-être y a-t-il ici ou dans nos églises locales des gens qui se préparent à célébrer les funérailles d'un père, d'une mère ou d'un parent. Le danger du compromis les guette. Ces funérailles sont purement ou simplement de la culture ? Réfléchissez à ce que vous venez d'entendre et prenez la décision de demeurer fidèlement avec le Seigneur. (K. Kéita, 1973, pp.74-75).

Le constat qui se dégage de l'analyse de ces principes théologiques est que l'évangélisme est réducteur de la théologie en ce sens qu'il ne prend en compte que le spirituel. C'est une théologie centrée sur les fruits de la conversion : la paix intérieure, la sécurité personnelle dans le chaos du monde, la certitude que Dieu agit à tout moment en faveur de ses élus, la confiance dans les promesses de la Parole divine et l'engagement au sein d'une communauté accueillante et chaleureuse, évangélisatrice et militante. La grande inquiétude que soulèvent les principes évangéliques est de savoir à qui l'Eglise laisse la gestion du monde en se réfugiant dans le spiritualisme exclusiviste du kérygme. Par sa ségrégation, l'évangélisme se compromet et trahit l'idéal chrétien dont l'Amour constitue le ciment. En effet, la théologie évangélique crée des communautés dont les membres sont enclins au pharisaïsme du fait qu'ils ont tendance à mépriser les autres chrétiens et les non chrétiens. Et le théologien de conclure :

La théologie séparatiste de l'évangélisme brise et occulte la dimension de la grâce, base pour un dialogue social serein et fructueux avec tous les gens de bonne volonté, quelles que soient leur origine, religion, leur race et leurs opinions. (K. Mana, sd, p. 54).

3. Vers un christianisme humaniste

L'humanisme consiste à placer l'homme et les valeurs humaines au centre de toute action. Bien que la religion vise le bonheur eschatologique, la dimension humaine de l'existence devrait être prise en compte dans toutes les articulations théologiques. Ainsi, la question identitaire qui a fait l'objet de polémiques aux premiers siècles du christianisme mérite d'être reconsidérée.

3.1. Le droit à la différence identitaire dans la foi chrétienne

Le christianisme consiste en la communion de toute la chrétienté en Christ. Les barrières raciales et autres particularités ne doivent donc pas compter dans cette communauté de destin qui lie les chrétiens selon saint Paul : « Là, il n'est plus question de Grec ou de Juif... il n'y a que le Christ qui est tout et en tout. » (Col.3, 11). Ainsi, le spirituel et le culturel définissant le christianisme comme toute religion, la nécessité de ne pas escamoter l'enjeu identitaire dans l'assomption du christianisme s'impose quand on sait que parmi les mobiles des tensions et des schismes qui ont jalonné l'histoire du christianisme, l'aspect culturel occupe une bonne place. Refuser sans discernement les mœurs de certains peuples sous prétexte de les évangéliser est une méprise grave de l'interprétation de l'Évangile. Il n'est de doute pour personne que le christianisme africain est insidieusement marqué au sceau de la culture de l'Occident, laboratoire de tous les courants chrétiens qui ont déteint sur la spiritualité africaine. De fait, il en résulte évidemment une gaucherie ou une attitude empruntée, mieux, une compromission, observables chez des chrétiens évangéliques africains dans l'assomption de leur foi. Qu'on le veuille ou non, les missions chrétiennes occidentales ont marqué le christianisme africain par la culture de l'Occident. (Sa pensée, ses institutions et ses traditions...) Dans la mesure où, par ailleurs, les églises d'Afrique souffrent d'un véritable sous-développement de la théologie, le poids culturel du christianisme étranger pèse lourdement sur la pratique et les orientations de la pastorale. Le christianisme devrait donc s'assumer dans chaque culture afin que la foi chrétienne puisse l'incarner conformément à l'idéal originel du christianisme :

Partout où l'Évangile est présente, les gens sont invités à accepter la Bonne Nouvelle du Salut par le Christ et à mettre l'Évangile en pratique dans leur propre milieu. Ils doivent habiller leur expérience chrétienne de leurs propres expressions culturelles. C'est pour cette raison que l'Eglise chrétienne connaît une diversité plus grande que n'importe quelle autre communauté religieuse sur terre ; Dans chaque société, les chrétiens sont libres de conserver leur propre culture tout en étant des croyants en Jésus-Christ. (B.D.Katéréga et D.W.Shenk, 1987, p.188).

Cette différence identitaire dans l'unité spirituelle est par ailleurs la solution à tout syncrétisme que le christianisme ne saurait éviter avec

sa méthode évangélisatrice basée sur la table rase culturelle au nom d'un fondamentalisme plutôt suicidaire. A ce propos, F. Eboussi Boulaga (1981, p. 73) écrit :

Le syncrétisme s'installe sûrement quand le christianisme se contente de commémorer, de gloser, de répéter. On l'évite là où on reçoit la révélation, non à la manière d'un contenu ou d'un dépôt, mais comme un projet, modèle de recreation, de rénovation.

En effet, depuis la Conférence de Jérusalem, la question de la différence identitaire dans le christianisme était résolue en termes de "diversité dans l'unité en Christ, mort pour l'humanité tout entière :

En se développant, l'Église commença à connaître en son sein des différences culturelles considérables. Par exemple, les Juifs chrétiens pratiquaient la circoncision, mais les Gentils ne la pratiquaient pas. Les Gentils et les Juifs s'habillaient aussi différemment et leur nourriture n'était pas la même. L'Église était perplexe. Tous les chrétiens devraient-ils avoir les mêmes habitudes culturelles ?... Cette question fut à l'origine d'une grande conférence tenue à Jérusalem environ en l'an 43 A.D...Finalement, l'Église décida que les chrétiens Gentils devraient avoir la liberté de conserver leurs cultures une fois devenus chrétiens...Cette décision de la Conférence de Jérusalem est très significative, parce qu'elle précisa à jamais que l'Église chrétienne aura une diversité culturelle. Partout où l'Évangile est présent, les gens sont invités à accepter la Bonne nouvelle du salut par le Christ et à mettre l'Évangile en pratique dans leur propre milieu .Ils doivent habiller leur expérience chrétienne de leurs propres expressions culturelles. (B. D.Katéréga et D. W. Shenk, 1987, p.188).

Amputé du plus vital des constituants de son être, le chrétien africain vit une foi de façade qu'il convient de raffermir en faisant incarner les cultures africaines par la Parole de Dieu, révélée par le Christ. Pourquoi cette incarnation qui a transformé les peuples européens ne serait-elle pas possible dans les cultures africaines quand on sait que ces peuples qui se sont présentés aux Africains comme champions de la promotion du christianisme et de la civilisation, ont connu un passé religieux empreint de superstitions² et de polythéisme? En somme, ils ont vécu dans le paganisme et dans des préjugés aussi cocasses que ceux des Africains. Le Révérend Père Hégba, Jésuite Camerounais, (cité par V.Y. Mudimbe, 1982,. 119), a la ferme conviction que l'incarnation du christianisme dans les cultures africaines produira donc les mêmes résultats qu'en Occident, autrefois païen :

². Jacques Attali, *Blaise pascal, ou le Génie français*, Paris, Fayard, 2000, pp. 28-30.

Le christianisme n'est pas une religion occidentale, mais une religion orientale, accaparée par l'Occident qui lui imprima le sceau indélébile de sa philosophie, de son droit, de sa culture et la présenta désormais ainsi aux autres peuples du monde. Il nous appartient d'imprimer à notre tour notre sceau indélébile à la même religion.

L'espoir du christianisme africain réside donc dans la réappropriation par les Africains de certaines de leurs marques identitaires. Cet idéal doit être porté par les chrétiens africains en mal de personnalité, et professant une religion dont l'universalisme est sans conteste, partagé par tous. Le christianisme qui a débordé depuis des siècles les frontières européennes, est en effet devenu un patrimoine universel qui doit favoriser, sinon déclencher un printemps dans toutes les cultures du monde.

3.2. L'inculturation

Introduit en Afrique sous l'enveloppe de la culture judéo-occidentale, le christianisme est une foi en mal d'authenticité dans les pays d'accueil. Il ne pouvait en être autrement, car l'aspect culturel de la religion nouvelle est à bien des égards, en déphasage avec les mœurs africaines. Si les chrétiens de la première heure se sont accommodés de la tradition occidentale, vecteur de la foi chrétienne, l'ecclésiologie post-missionnaire a planché sur la personnalité africaine dans le christianisme en vue de pallier l'aliénation des chrétiens dans l'assomption quotidienne de leur foi.

3.2.1. Les rites funéraires

Les églises évangéliques proscrivent les funérailles arguant qu'elles sont sataniques ou du moins, qu'elles sont truffées de pratiques démoniaques. Le pasteur Robert Koffi, (K. Kéita, 1973, p. 74), exhorte à maintes reprises ses ouailles à prendre conscience du risque de cette compromission.

Sans doute, les funérailles sont des pratiques traditionnelles et comportent des aspects animistes. Il serait pertinent et humain que les églises évangéliques œuvrent à christianiser ce rite qui honore les parents et partant, porte une marque identitaire de la communauté du défunt. C'est sans doute ce péril identitaire que le catholicisme a pallié avec le paradigme de l'inculturation. En effet, Les instances ecclésiales africaines ont, conformément aux principes de l'aggiornamento, retenu certains rites qui sont compatibles avec l'esprit évangélique. Ces rites, d'origine païenne, sont parfois repris dans la nouvelle religion pour rendre hommage aux défunts comme le veulent les coutumes africaines.

C'est dans cet esprit qu'on peut comprendre les obsèques funéraires coutumières des chrétiens lambda et même celles des consacrés³.

3.2.2. L'initiation

L'initiation qui nous intéresse ici est celui qui concerne les rituels de passage, celui qui vise à insérer le jeune dans la couche sociale qui est la sienne pour ne pas être étranger à son groupe ethnique. Ce rituel concerne une génération de personnes qu'on soumet à un enseignement physique, moral ou spirituel en vue de leur socialisation et de leur insertion dans la communauté d'hommes matures, prêts à assumer toutes les charges sociales. Elle est de ce fait obligatoire car la destinée de l'individu est tributaire du destin de sa communauté. Ici encore, les églises réformées s'opposent à toutes pratiques initiatiques, car elles ne sont pas importantes pour le salut. La raison principale du rejet de toutes les coutumes demeure leur lien inhérent à la religion traditionnelle :

Je ne veux pas faire ici le procès des différentes cultures. Cependant, toutes doivent être jugées à la lumière des écritures...C'est qu'en Afrique, la religion est la gardienne de la culture. Chaque coutume tire sa force de la religion. Il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui est propre à la religion et ce qui est propre à la coutume. (K. Kéita, 1973, p. 71).

Heureusement toutes les églises chrétiennes ne sont pas unanimes sur cet aspect des coutumes. Ainsi, le catholicisme, a entrepris de christianiser, du moins dans leur esprit, certaines initiations de passage, conformément aux conclusions du concile Vatican II :

L'Église, dans les domaines qui ne touchent pas la foi ou le bien de toute la communauté... cultive les qualités et les dons des divers peuples et elle les développe ; tout ce qui dans les mœurs, n'est pas indissolublement des superstitions et d'erreurs ; elle l'apprécie avec bienveillance et si elle peut, elle en assure la parfaite conservation, qui plus est, elle l'admet dans la liturgie elle-même, pourvu que cela s'harmonise avec les principes d'un véritable et authentique esprit liturgique. »⁴

Bien que cette option soit noble, et malgré quelques crédits que certains lui accordent, l'inculturation se révèle timide, velléitaire voire infécond, faute d'une connaissance ethnologique suffisante de sa quintessence ainsi que par manque de rigueur dans son organisation.

³Nous faisons allusion aux funérailles récentes (2014) du Révérend-Père Gabriel Adjolla à Yadé (Kozah) pays ? Il s'agit de Kigbèlèng, un rite funéraire réservé aux hommes illustres (prêtres traditionnels, chefs ...) dont la vie constitue une référence sur le plan politique, moral et spirituel chez les Kabiye.

⁴Concile Vatican II, La sainte Liturgie (37, 38), Op. Cit. PP. 167, 168

Relevant les défaillances et légèretés constatées dans cette adaptation, J-M Ela (1992, p.212) avertit :

Il ne s'agit pas ici de transformer les Églises africaines en musées vivants, réels ou imaginaires. La recherche de l'authenticité à tout prix, avec tout ce qu'elle peut avoir de folklorique et d'extérieur, pourrait n'être que l'expression d'un divertissement collectif, propre à détourner l'Africain mystifié de son aliénation quotidienne.

3.2.3. Le nom

La dation d'un nouveau nom au baptême dans le christianisme donne matière à réflexion sur la religiosité et la pertinence de cet acte. L'inquiétude est de savoir s'il y a incompatibilité avec la doctrine chrétienne au cas où, au baptême, le candidat revendiquait son prénom ethnique. Dans les églises réformées, les fidèles gardent leurs prénoms authentiques s'ils le souhaitent. C'est l'un des rares aspects identitaires qu'il faut saluer, à l'image du prénom Zan que le personnage a gardé après son baptême chrétien. Mais d'autres chrétiens renaissent en christ avec un nouveau nom, le nom d'un saint qui vient effacer son prénom authentique, marque de sa culture. C'est le cas de Luther qui passe sous silence les mobiles du changement de son prénom sénoufo : « Je suis sénoufo, de la famille des sanogo. Dans le temps, je m'appelais Wodyuma Sanogo. » (K. Kéita, 1973, p.19). Chez les catholiques, le prestige du nom de baptême chrétien, notamment européen est indélébilement ancré dans le subconscient des Africains qui, bien qu'acquis à l'inculturation, ne semblent pas être interpellés par leur nom étranger habituellement attribué selon l'esthétique de sa résonance ou par snobisme. Par exemple, un coup d'œil sur un calendrier, et le destin nominal du bébé ou du candidat au baptême est scellé. Certains, plus superstitieux choisissent le prénom qui correspond au jour de naissance. En tout état de cause, ce prénom est rarement le signe d'une aspiration spirituelle car les noms dits chrétiens ont d'abord été des noms non chrétiens. Et c'est lorsque les premiers qui les ont portés étaient devenus chrétiens et saints qu'on s'est mis à les donner aux autres chrétiens. On peut bel et bien se contenter de son nom traditionnel au baptême car à partir du moment où un chrétien a accepté le Christ par le bain d'eau qu'une parole sacrée accompagne, les saints du ciel et tous les saints prient et intercèdent pour lui.

Conclusion

En somme, la théologie évangélique vise uniquement le bonheur post mortem comme nous l'avons illustré à travers les interstices d'*Un seul sacrifice*. Elle fait abstraction des problèmes culturels qui relèvent du monde. Le déficit de cette théologie est de négliger l'identité des fidèles qui n'ont plus de repères mis à part la référence à la Bible. Or, la conversion authentique et épanouie au christianisme ne saurait s'accomplir dans les cultures étrangères. La réticence des pans entiers des peuples africains à la foi chrétienne et la déchristianisation de

certaines néophytes trouvent leur justification dans l'acharnement de l'évangéliste à museler l'expression de leur identité ethnique. Dans un premier temps, la méthode d'évangélisation dite de la table rase culturelle qui était en phase avec la politique assimilationniste du système colonial s'est révélée à maints égards inefficace et suicidaire. A l'instar des cultures occidentales auxquelles l'Évangile a apporté le salut par le Christ, les cultures africaines présentent des carences que le message biblique doit améliorer. Elles ne dérogent pas à la « correction que l'Évangile prétend apporter à toutes les religions » car tous les Gentils ont besoin de ce patrimoine universel. Le défi reste donc monumental qui consiste à opérer l'adaptation du message évangélique aux cultures africaines. Pour ce faire, l'œcuménisme et le dialogue entre religions pourraient jeter les bases d'une religiosité humaniste et épanouie. Dans cette perspective, l'exploration du champ culturel ancestral s'avère pertinente afin de savoir ce qu'il convient de valoriser pour opérer l'inculturation de cette foi qui cherche encore ses marques. Socle de toutes les expressions culturelles, la religion ancestrale mérite d'être revisitée dans ses vertus et dans ses barbaries. En diabolisant tous les acquis culturels africains sous prétexte qu'ils sont inextricablement inhérents à l'animisme, l'évangélisme enseigne une foi sans humanisme, une foi exclusivement tournée vers la plénitude eschatologique telle qu'elle se vit aujourd'hui :

Ce que je voudrais surtout souligner ici, c'est qu'en Afrique, la religion est la gardienne de la culture. Chaque coutume tire sa force de la religion. Il n'est pas toujours facile de déterminer ce qui est propre à la religion et ce qui est propre à la coutume. C'est une des raisons pour lesquelles certains ont accusé les premiers missionnaires d'avoir méprisé la culture africaine. (K. Kéita, 1973, p.71).

Bibliographie

- ATTALI Jacques, *Blaise Pascal ou le Génie français*, Paris, Fayard.
CHINUA Achebe, 1972, *Le monde s'effondre*, Paris, Présence Africaine.
BHELY-QUENUM Olympe, 1979 : *L'Initié*, Paris, Présence Africaine.
COMTE Fernand, 1996, *Les grandes notions du christianisme*. Un catéchisme pour incroyants, Paris, Bordas.
DOGBE Yves-Emmanuel, 2004, *Le messager de l'an 2000*, Lomé, Akpagnon.
EBOUSSI BOULAGA Fabien, 1981, *Christianisme sans fétiche, Révélation et domination*, Paris, Présence Africaine.
ELA Jean-Marc, 1992, *Le message de Jean-Baptiste*, Yaoundé, CLE.
GOLDMANN Lucien, 1964, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard.
GUIGBIE Banlène Dominique, 2001, *Vie, mort et ancestralité chez les Moba du Nord-Togo*, Paris, L'Harmattan.
KANE Mohamadou, 1982, *Roman africain et traditions*, Dakar, NEA.

- KEITA Kassoum, 1973, *Un seul sacrifice*, Abidjan, Centre de Publications Evangéliques.
- KATEREGA Badru et SHENK David, 1987, *Islam et Christianisme*, Lomé, Haho.
- LUKACS Georg, 1963, *La Théorie du roman*, Paris, Gonthier.
- MANA Ka, *Foi chrétienne, crise africaine et reconstruction de l'Afrique. Sens et enjeux des théologies africaines contemporaines*. Nairobi, CETA, Lomé Haho, Yaoundé, CLE.
- MUDIMBE Vumbi Yoka, 1982, *l'Odeur du Père*, Paris, Présence Africaine.
- TCHENDO Yao, 2015, *Problématique de l'identité des chrétiens dans le roman africain*, Thèse unique, Université de Lomé.

LA REFERENCIATION IDEOLOGIQUE ET AXIOLOGIQUE DANS LE FILM L'ŒIL DU CYCLONE DE SEKOU TRAORE

PALM / SANOU Valentine*

Résumé

L'œuvre, quelle que soit sa nature (scripturale, audio-visuelle, plastique, littéraire, cinématographique, iconique ...), véhicule des idées et des valeurs. Par ailleurs, la sémiotique greimassienne considère l'œuvre comme une tentative de reproduction d'un modèle du réel ; comme un ensemble de modélisations hiérarchisées (esthétique, référentielle, intertextuelle, pulsionnelle, idéologique et axiologique). A partir de ces deux postulats théorique et méthodologique s'opérera l'analyse du film L'œil du cyclone de Sékou Traoré. A travers l'analyse modélisante (idéologique et axiologique), il s'agit de mettre en exergue la vision du monde que matérialise le film par l'opposition des valeurs de l'humanisme et du juridisme.

Mots clés: idéologie, axiologie, humanisme, juridisme, enfant soldat.

Abstract

Ideological and axiological referencing in the film L'oeil du cyclone by Sékou Traoré. Whatever the nature (scriptural, audio-visual, plastic, literary, cinematographic, iconic, etc.) of a work, it conveys ideas and values. Moreover, the Greimassian semiotics considers the work as an attempt to reproduce a model of the real; as a set of hierarchical models (aesthetics, referential, intertextual, pulsational, ideological and axiological). It is on the basis of these two theoretical and methodological assumptions that the film L'œil du cyclone by Sékou Traoré will be analysed. Through model analysis (ideological and axiological), the vision of the world that the film materializes will be highlighted by opposing the values of humanism and legalism.

Keywords: ideology, axiology, humanism, legalism, child soldier.

Introduction

La réflexion sur le prototype idéologique et axiologique d'une œuvre rappelle la fonction sociale de la création en tant qu'impression de réalité et le positionnement d'un créateur dans sa vision manichéenne du monde. Le créateur se propose de réaliser un modèle qui représente sa pensée, son point de vue ou son regard sur une réalité sociale. La présente réflexion vise à saisir le modèle de pensée et à définir le profil du regard que véhicule le film L'œil du cyclone dont le contenu soulève l'épineuse problématique du traitement des enfants soldats après leurs forfaits. Il nous semble que les modélisations, telles qu'élaborées par Wladimir Krynski pour rendre compte de la manière dont le discours romanesque produit un modèle du réel, offrent un outillage théorique intéressant pour saisir le positionnement idéologique et axiologique que décline ce film. Comment modélise-t-il

*Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso; Email : valetsano@yahoo.fr

le traitement des enfants soldats et leur rapport à la société ? Quelle vision du monde et quelles valeurs sous-tendent le regard porté sur les enfants soldats dans ce film ? Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, nous analyserons les choix narratif, technique et esthétique opérés par le cinéaste. Nous nous intéresserons particulièrement au drame socio-psychologique de l'enfant soldat ainsi qu'aux répercussions de son conditionnement sur la société, en vue d'éclairer les stratégies de construction du point de vue du film et de leurs logiques sous-jacentes.

I. De la notion de modélisations et du contenu de l'œuvre filmique

L'exposé du cadre théorique et méthodologique mettra un accent particulier sur les modélisations idéologique et axiologique qui articulent la réflexion. Pour permettre d'en saisir la pertinence, nous estimons nécessaire de faire un bref résumé du film qui est l'objet de l'analyse.

De Iouri Lotman, la notion de modélisation sera empruntée et développée par Wladimir Kryszinski. Ce dernier en donne une définition opératoire dans son œuvre intitulée *Carrefours de signes. Essais sur le roman moderne*. Pour lui « est modélisation dans un texte ce qui renvoie, par des signes spécifiques et distincts, à la formation d'un modèle du réel transcrit textuellement comme multiplicité de perspectives. »¹ Il distingue les modélisations référentielle, esthétique, intertextuelle, pulsionnelle, axiologique et idéologique. Chaque texte peut articuler les modélisations selon son objectif qui permet de générer son arbre modélisant. Nous choisissons d'examiner singulièrement la manière dont l'œuvre cinématographique réfracte les modélisations idéologique et axiologique. Autrement dit, il s'agit d'appréhender la vision du monde et le positionnement paradigmatique des valeurs dans le film *L'œil du cyclone*.

Le terme idéologie a été créé par Antoine Destutt de Tracy en 1796 dans *Mémoires sur la faculté de penser* pour désigner une science ayant pour objet l'étude des idées. Et depuis, les réflexions foisonnent autour de cette notion. Elle est explorée sur le plan politique, sociologique, psychologique, philosophique... La présente réflexion s'intéressera à quelques-unes des acceptions de l'idéologie. Selon le Larousse, l'idéologie est l'ensemble des idées, des croyances, des doctrines propres à une époque, à une société, ou à une classe sociale. Elle est vue de façon générale; et est, de ce fait, considérée comme la science des idées. Du point de vue de Karl Jaspers, « une idéologie est un complexe d'idées ou de représentations qui passe aux yeux du sujet pour une interprétation du monde ou de sa propre situation, qui lui représente la vérité absolue, mais sous la forme d'une illusion par quoi il se justifie, se dissimule, se dérobe d'une façon ou d'une autre, mais pour son avantage immédiat. »² André Lalande pense que c'est une « *pensée théorique qui croit se développer abstraitement sur ses*

¹ Wladimir. Kryszinski, 1983, p. 4.

² Karl Jaspers, *Origine et sens de l'histoire*, 1955.

propres données, mais qui en réalité est l'expression de faits sociaux. »³ et « *c'est cette acception qui est à la fois à l'origine de la politisation et de la "sociologisation" du concept et elle va représenter l'idée fausse, la justification d'intérêt, de passions.* »⁴ L'idéologie est ainsi perçue comme une doctrine politique qui propose un système unique et cohérent de représentation et d'explication du monde qui est acceptée sans réflexion critique. Un sens qui découle de l'analyse de Karl Marx⁵ qui considère que l'idéologie ne peut être un système neutre comme le concevait les idéologues de la première moitié du XIXe siècle. Pour lui, l'idéologie est un système d'opinions qui sert les intérêts des classes sociales, économiques et politiques, propre à cette classe. Elle devient assimilable à la règle dans le sens où elle cherche à « indiquer le comportement à avoir dans des circonstances précises et par conséquent ne présente pas de valeur universelle. »⁶ Ainsi, pour Krysinski « *désormais nous pouvons envisager la modélisation idéologique du texte romanesque comme articulation des structures suivantes : organisation syntagmatique de valeurs actualisées, structure actantielle investie de valeur, discours polémique, actualisation actantielles, narrative et discursive des idées ou du système axiologique de l'auteur, discours délirant ou excessif pris en charge par une voix narrative ou par un narrateur, héros-idéologue.* »⁷ Pour lui, l'axiologie et l'idéologie impliquent toutes deux une quête de valeurs. Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès définissent l'axiologie et l'idéologie comme suit : « en sémiotique, on désigne du nom d'axiologie le mode d'existence paradigmatique des valeurs par opposition à l'idéologie qui prend la forme de leur arrangement syntagmatique et actantiel »⁸ et dans le développement de cette définition, ils ajoutent : « *...en d'autres termes, l'idéologie est une quête permanente des valeurs, et la structure actantielle qui l'informe doit être considérée comme récurrente dans tout discours idéologique* »⁹ avec un sujet hautement boulesistique animé par le vouloir être et le vouloir faire.

L'idéologie permet de transformer des passions en valeurs selon Jean Baechler¹⁰ où son lien étroit avec l'axiologie, elle, perçue comme la théorie générale des valeurs. Pour Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès, l'axiologie est « la théorie et/ou la description des systèmes de valeurs ». ¹¹ Le discours axiologique permet, en effet, de porter un jugement appréciatif ou dépréciatif sur des phénomènes. Il est

³ André Lalande, *Dictionnaire technique et critique de la philosophie*, PUF, paris, 1991, p.458.

⁴Eléonore Mounoud (Dir.), « *Le point de vue de la philosophie : l'entreprise idéologique* » (Yvon Pesqueux) in *La stratégie et son double-Autonomie du sujet et emprise idéologique dans l'entreprise*, L'Harmattan, pp. 157-180, 2004, Questions contemporaines. <hal-00479788>. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00479788>. 02 mai 2010.

⁵ Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848.

⁶Eléonore Mounoud (Dir.), *ibidem*.

⁷ Wladimir Krysinski, Pp32-33.

⁸Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès, 1979, p. 62.

⁹Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès, *op. cit.*, p. 62.

¹⁰Jean Baechler, *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, 1977.

¹¹ Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès, *idem*.

donc fonction de nos convictions, elles-mêmes fonction de notre éducation, de nos expériences et de notre force intérieure à gérer le flux d'émotion que nous recevons. Nous jugeons de ce qui constitue une valeur à partir des normes sociales, des codes de notre éducation, de nos intuitions et analyses personnelles, de notre imagination... d'où la subjectivité des valeurs. C'est aussi ce qui rend délicate les prises de position. Pourtant, certains positionnements présentent un enjeu essentiel en fonction de l'époque et de ses caractéristiques. L'œil du cyclone porte sur la question cruciale des enfants soldats ; une triste réalité de notre époque qui mérite que l'on y soit attentif. Car, l'on assiste de plus en plus à la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme dans nos sociétés. Ces nouvelles formes de guerre reposent leur stratégie en partie sur la formation et l'utilisation des enfants à des fins violentes et criminelles. Un enfant soldat est toute personne âgée de moins de 18 ans et qui a été recruté ou utilisé par une force armée ou un groupe armé. L'UNICEF estimait en 2007¹² à 250.000 le nombre d'enfants (de 6 à 18 ans) actifs dans une trentaine de conflits armés à travers le monde.¹³

L'œil du cyclone¹⁴ est un film long métrage de 1 heure 44 minutes du réalisateur et producteur burkinabè Sékou Traoré. À l'origine une pièce de théâtre du titre éponyme de Luis Marqués, L'œil du cyclone se construit autour de la problématique de l'enfant soldat. En effet, Blackshouam, de son nom de guerre Hitler Mussolini, est enrôlé dans la rébellion à huit (8) ans après avoir vécu l'exécution de son père et de sa mère et le viol de sa mère. Ainsi, il se transforme en un dangereux rebelle qui se retrouve dans les collimateurs de la justice. Il est accusé de lourdes charges et transformé en objet de propagande pour les dirigeants de la République. Une jeune avocate, Emma Tou, se voit proposée de le défendre. Contre toute attente et à la grande surprise de l'accusé, Emma Tou, fille d'un puissant et influent homme politique du pays, obtient une condamnation à une peine minimale (15 ans) pour son client alors que la partie civile avait requis la peine maximale. Le film s'achève cependant sur une note tragique à savoir l'étranglement de Emma Tou par le prisonnier dans sa cellule après l'annonce du verdict.

2. Du point de vue de l'œuvre

Toute œuvre véhicule une vision du monde et des choses par le biais du narrateur et des personnages. L'œil du cyclone ne déroge pas à cette règle. Ce film est en effet construit autour de la problématique des enfants soldats avec un point de vue humaniste sur le traitement à leur réserver. Son argument trouve son fondement dans les thèses de la psychologie générale.

¹² Ce sont les données les plus récentes dont nous avons pu disposer sur la question au moment de la rédaction de cet article.

¹³ www.fr.africacheck.org.

¹⁴ Sékou Traoré, *L'œil du cyclone*, 2015.

2.1. De Blackshouam à Hitler Mussolini ou le processus de conditionnement psycho-social de l'être

Le conditionnement joue sur les affects. Il permet de développer chez un individu une façon de se comporter, d'agir, de juger... Les mécanismes du conditionnement ont été mis en évidence par les écoles de psychologie de l'apprentissage grâce aux travaux de Pavlov et Skinner à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle. Ils s'interrogeaient alors sur la manière dont un comportement pouvait être appris. Ainsi, on distingue deux types de conditionnement: le conditionnement répondant et le conditionnement opérant. Le conditionnement répondant est l'apprentissage par l'intermédiaire d'un stimulus¹⁵ capable d'engendrer un réflexe inné. C'est l'expérience mythique de Pavlov sur l'os et la cloche pour la salivation du chien.¹⁶ Le conditionnement opérant, selon Skinner, est l'apprentissage par les conséquences de l'acte posé. Il se réfère aux effets sélectifs des conséquences sur nos comportements. Dans ce cas, on parle de renforcement lorsque les conséquences sont appétitives et de punition lorsqu'elles sont aversives. C'est l'histoire personnelle que l'on entretient avec les conséquences de ses comportements. Ce concept est donc parallèle à la théorie de la sélection naturelle de Darwin qui pense qu'à l'échelle humaine, les comportements produisant les conséquences les plus favorables sont sélectionnés et « survivent ».

Dave Grossman, psychologue, lieutenant-colonel américain, spécialiste militaire du conditionnement psychologique nécessaire à l'acte de tuer, rappelle, dans son livre intitulé *L'apprentissage de la violence*¹⁷, les stratégies de conditionnement du soldat à devenir une machine à tuer. En effet, il s'agit d'une « brutalisation » de l'individu qui vise à casser ses habitudes et ses normes, à lui injecter un nouveau style de vie et à lui faire révéler de nouvelles valeurs : la destruction, la violence, la mort. Les individus concernés finissent par perdre toute sensibilité à la violence, qu'ils acceptent comme un savoir-faire normal, essentiel pour survivre dans le monde brutal qui est désormais le leur.¹⁸

C'est pourquoi, nous dit William Wordsworth dans son poème intitulé *Arc-en-ciel*¹⁹ : « l'enfant est le père de l'homme ». Une pensée largement déployée dans les réflexions du psychanalyste Sigmund Freud. Tout être humain est donc le résultat d'un conditionnement psychologique et social. Ce commandement de l'être s'inscrit dans ce que la sémiotique appelle la manipulation. Il s'agit de faire faire, de faire croire, de faire sentir, de faire savoir... ce qui pourrait être naturellement impossible et indépendant de l'être. C'est donc une manipulation extérieure au sujet de faire qui a pour but de l'amener à

¹⁵ Par exemple la publicité est aussi un stimulus qui amène l'acheteur à acheter. Il ne s'agit donc pas d'un stimulus naturel.

¹⁶ Il s'agit de faire saliver le chien à partir de l'os, ensuite, d'associer le son de la cloche à l'os pour le même résultat et enfin, par le son de la cloche seul obtenir la salivation du chien au même titre qu'avec l'os.

¹⁷ www.evolute.fr/rerelations-enfants/grossman-violence.

¹⁸ Idem.

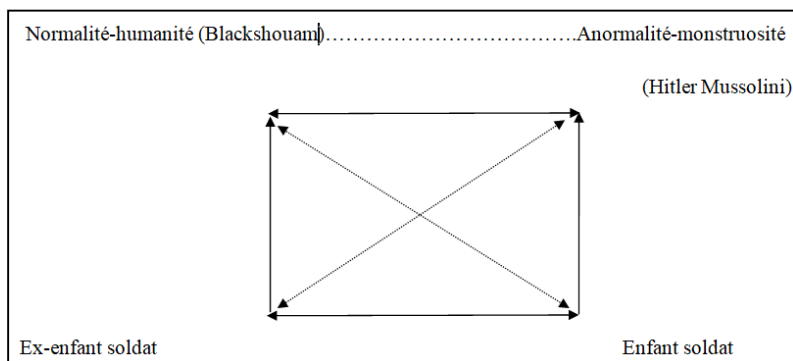
¹⁹ William Wordsworth, *Arc-en-ciel* (*The Rainbow*), 1802.

acquérir des compétences pour l'exécution d'une action aux fins de le rendre performant. Autrement, la performance serait inespérée. Ainsi pourrait se résumer le point de vue de cette création cinématographique. En effet, selon le film *L'œil du cyclone*, Hitler Mussolini, le prisonnier accusé de crime de guerre, est le résultat de la somme des traumatismes traversés par l'adolescent Blackshouam à la suite du massacre de sa famille et de sa vie d'enfant soldat. Le positionnement de l'œuvre est clair: le conditionnement psycho-social de l'être définit son futur et son impact dans et sur sa société. Dans cette logique, il a plus besoin d'une prise en charge psychologique que d'un procès au moment de faire face à sa société. Autrement dit, il lui faut – si la psychologie nous le permet – « un déconditionnement » afin de le ramener à son état premier (naturel) et par conséquent, normal pour la société. Cette position est portée par l'avocate de la défense face à celui de la partie civile qui dit porter la position des victimes et leurs parents qui revendiquent un verdict à la hauteur des crimes commis par le rebelle.

Dans les mises en scène du film, Blackshouam a assisté à l'exécution de son père, au viol et à l'exécution de sa mère et les cris perçants de celle-ci l'ont traversé telle une flèche. La psychologie pense qu'il en sera profondément marqué et sa vie en portera les séquelles. Les choix technique, esthétique et artistique de créer des scènes rapides, de présenter certaines actions macabres en mode ralenti et de garder l'enfant qui assiste à ces scènes dans le hors champ et jouer avec les plaintes de sa voix, rendent compte de cette volonté de mettre l'accent sur l'impact de la scène dans le temps et dans l'espace. Il en résulte nécessairement un traumatisme profond dont sera objet cet être fragile face à des scènes macabres. Le film choisit d'ailleurs de présenter le prisonnier, narrateur de ces scènes macabres de son passé, à travers un gros plan qui permet de saisir ses ressentis et de vivre ces moments émouvants avec lui dans le récit. A la suite de ce traumatisme, il sera enrôlé comme enfant soldat dans la rébellion à seulement huit (8) ans nous relate la narration. Une autre dure mise à l'épreuve psychologique pour un enfant de cet âge. Ainsi en naîtra Hitler Mussolini. Il passe alors de Blackshouam qui symbolise l'innocence, l'ignorance, la normalité..., enfant normal, à Hitler Mussolini synonyme de terreur, de déformation, de transformation, de l'anormalité..., chef rebelle. Ce personnage a été donc conditionné par la banalisation de la violence. Cette banalisation s'est produite à travers la violence qu'il a lui-même subie, du lavage de son cerveau dans le but d'y inscrire ce phénomène comme une valeur positive, de la prise de stupéfiants qui l'installe dans une réalité étrange... Ses points de vue et son attitude vis-à-vis de ses actes « ignobles » nous en disent long. En effet, lors de ses échanges avec son avocate, le film le présente imitant de la main le mouvement du couteau lorsqu'il explique comment il a égorgé, par jalousie, sa copine Awa qui n'avait que 13 ans. Tout comme il se marre de l'explosion du ventre de la femme enceinte sur qui il avait

tiré...²⁰Ces manifestations figuratives de la déshumanisation du personnage du prisonnier nourrissent des pulsions diverses et quelque fois paradoxales qui constituent le moteur de la narration.

L'avocate de l'accusé, Emma Tou, semble l'avoir compris : celui dont elle a la charge de défendre est passé d'un état de normalité à un état d'anormalité par le fait de son conditionnement. C'est pourquoi, elle cherche comme axe de défense de son client les conditionneurs et les manipulateurs de l'enfant normal (enfant soldat) et plus tard les donneurs d'ordre pour l'exécution des crimes. Pour elle, son client a agi à partir de son conditionnement psychologique et était sous les ordres de ceux qui l'on transformé en enfant soldat et chef rebelle. Par conséquent, il ne peut porter toute la responsabilité des crimes commis. C'est pourquoi elle plaide la prise en charge psychologique à défaut de l'acquittement. Elle réussit à raisonner le condamné dans ce sens et le verdict en constitue le résultat. Il ne sera condamné qu'à quinze (15) ans de prison au lieu de la peine maximale réclamée par la partie civile. Ce statut mouvant du personnage permet de mettre en relief, à travers le carré de la vérité, les valeurs et contre-valeurs.



Selon le point de vue du film, Blackshouam se situe dans le secret ou la dissimulation car il n'est pas et ce qu'il paraitet Hitler Mussolini dans l'illusoire ou le mensonge car il parait ce qu'il n'est pas. Cette double dimension de l'ex-enfant soldat témoigne de la complexité et du malaise psychologique qu'il a traversé dans sa vie passée et qu'il traverse en tant que condamné. Il va d'enfant normal²¹ à enfant soldat pour devenir chef rebelle et termine son parcours comme un ex-enfant soldat. Ainsi, d'enfant normal il était humain, il passe par un conditionnement d'enfant soldat qui le déshumanise et le transforme progressivement en chef rebelle. Ensuite, il se retrouve dans une tentative d'humanisation qui le considère comme un ex-enfant soldat. La trame du récit filmique témoigne de cet état des choses dont le but

²⁰ Ces séquences sont données à voir dans des flashes back conduits par Blackshouam dans ses souvenirs lors de ses échanges avec son avocate.

²¹Le film ne donne pas assez de détails sur le statut d'enfant normal du prisonnier. Un flash-back de quelques séquences montre un jeune garçon épanoui dans une famille.

est de convaincre le spectateur des choix opérés par le narrateur. Les modalités mises en œuvre par le film dans la construction du personnage de Blackshouam à Hitler Mussolini sont expressives. Le film choisit de présenter un être déséquilibré socialement, mentalement, psychologiquement et physiquement. Dès l'entame du film, on découvre un personnage au regard vide, perdu et féroce que la caméra permet de saisir par un gros plan. Il fait l'objet d'un traitement inhumain (bastonnades et blessures sur tout le corps), il porte une camisole de force, des chaînes d'esclaves, et est toujours sous escorte hautement sécurisée. On le voit également subir des injections. Il reste dans un mutisme inquiétant jusqu'à la mise en confiance par l'avocate. Cependant, dès qu'il commence à s'exprimer, on perçoit de la violence dans les mots et dans les actes, il lève toujours le ton sur les autres et arrive même à agresser physiquement (son avocate et Boucson en ont été victimes). Ainsi s'exprime le chef rebelle.

Le film met en relief un autre niveau de la crise psychologique de l'ex-enfant soldat à travers le cauchemarsubsequent au visionnement des photos des victimes. C'est un être instable et imprévisible à travers certaines attitudes telles que les brusques silences, les calmes soudains, la nervosité ou la colère soudaine, l'agressivité gratuite, les douceurs et les tendresses soudaines... La plupart de ces moments sont saisis par la caméra dans des gros plans qui le dévoilent.

La dernière séquence du film est hautement caractéristique du déséquilibre psychologique du prisonnier. Comme dans une démente, il passe de l'euphorie²² à l'agressivité qui aboutit à l'étranglement de son avocate. Lorsqu'il se rend compte de ce qu'il venait de poser comme acte, il hurle à l'aide, les gardes accourent mais il est tard. Le rythme en ralenti que nous donne à voir cette séquence témoigne de la prise de position du narrateur en faveur d'une prise en charge psychologique du prisonnier en lieu et place d'un procès. Le mode ralenti a pour effet d'intensifier et faire perdurer le choc émotionnel chez le spectateur. Le but étant de mieux toucher pour convaincre sur le positionnement du film sur la question des enfants soldats. Car, comment comprendre le basculement psychologique du prisonnier de l'air joyeux à l'agression où il n'a été constaté aucune transition ; et ce, après les sacrifices consentis par l'avocate pour le défendre et l'affection dont il a bénéficié de la part de celle-ci. Voici matérialisé l'état d'un ex-enfant soldat dans L'œil du cyclone. Cette figuration est annonciatrice du positionnement du film quant au traitement à réserver à un ex-enfant soldat.

2.2. L'humanisme face au juridisme : le positionnement du film

Le conditionnement de l'individu aura un impact sur son environnement de vie. La psychologie sociale nous dit qu'un enfant qui a souffert du manque d'amour pourrait être un adulte agressif ou violent du fait qu'il n'a pas l'expérience de l'amour à partager. Ainsi, soit l'individu participera positivement au façonnement de son milieu social, soit il adoptera une attitude de révolté face à sa société. L'œil du

²²Lorsqu'il demande à l'avocate, avec un air joyeux, de lui apprendre des pas de danse de la salsa.

cyclone nous présente un être, par le personnage de Blackshouam et plus tard Hitler Mussolini, psychologiquement et socialement détruit. D'ailleurs, le nouveau nom, Hitler Mussolini qu'il porte, traduit bien ce conditionnement « contre nature ». Le choix de la somme de deux figures tristement célèbres de l'humanité n'est pas fortuit. C'est dans ce sens que le film lui attache un certain nombre de caractéristiques matérialisées par le refus de l'ordre social établi, la banalisation du vice et des interdits sociaux, la démission de la construction sociale, le choix de la violence comme mode d'action. Ces choix sonnent comme une vengeance face à l'atrocité que la vie lui a infligée. Il lui est ainsi collé un visage de marginal. Ainsi, le moteur de la narration se trouve dans cette pulsion de la violence, de ses conséquences et du mode de réparation de ses effets.

Le refus de l'ordre social établi se manifeste par le pillage et l'assassinat des villageois. Le but recherché est de se rendre justice et assurer la pérennité de la rébellion. Une autre caractéristique du refus de l'ordre établi se manifeste par le viol de jeunes filles ou de fillettes selon les désirs. Aucune morale ne gouverne les actes d'un révolté social. Il renie les normes qui régissent sa société d'appartenance et aucune logique morale soutenable par la société humaine ne justifie ses choix. Il s'enferme dans un anarchisme sauvage difficilement compréhensible. C'est pourquoi, tous, à l'exception de l'avocate et de quelques humanistes (le fonctionnaire de la croix rouge, l'avocat Solo, le militaire de la croix rouge et le vieux témoin) désirent une condamnation sans appel pour lui.

Le choix de la violence comme mode d'action et la banalisation du vice et des interdits sociaux sont plus remarquables dans le film. Les flashes back conduits par les souvenirs de Blackshouam face aux questions de son avocate nous en donnent la substance. En effet, il semble se marrer d'actes gravissimes comme égorger une fillette de treize (13) ans ou exploser le ventre d'une femme enceinte. Il ne partage plus les mêmes valeurs que la société qui cherche à le juger.

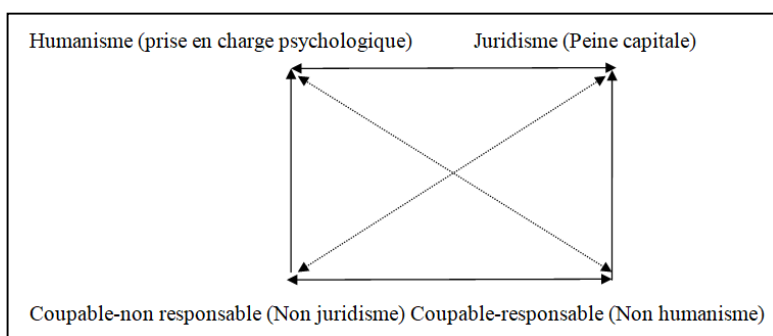
La démission de la construction sociale amène l'individu à vivre dans le rêve et l'utopie. C'est le cas de Hitler Mussolini (Ex-Blackshouam) qui ne réalise pas que sa position de colonel dans la rébellion est en déphasage de la structuration réelle de la société à laquelle il appartient. L'avocate tente de le raisonner sans succès. Elle lui fait comprendre ce qu'est un colonel dans la réalité mais lui ne l'entend pas de cette oreille. Il croit tellement en sa réalité qu'il envisage même d'autres issues à son sort : corrompre boucson avec du diamant, proposer du diamant à l'avocate et lui demander de parler de lui à son père qui pourrait le sortir d'affaire... On le sent ainsi vivant sur des nuages et ne mesurant aucunement la gravité des faits qui lui sont reprochés. Pourtant, tout le décor et les sons du film en rapport avec lui évoquent sans cesse la gravité et la dangerosité de l'instant. A titre illustratif, le dispositif sécuritaire présenté dans le film est des plus élevé ; les musiques et les divers sons qui accompagnent la monstration des scènes en relation avec le prisonnier sont dramatiques. Il en est de même pour le rythme des actions du film qui s'accélère lorsqu'il est

question du prisonnier hormis la scène de l'étranglement de l'avocate. En somme, les connotations des séquences qui mettent en action le prisonnier sont caractéristiques du personnage monstrueux qu'il représente.

La sociologie qualifie de marginal celui qui s'écarte de la norme de sa société, s'en exclu ou en est exclu avec une rupture des liens sociaux. Le marginal est donc nécessairement un individu anormal selon sa société. Le gros plan qui présente le prisonnier versant des larmes suite à ses échanges avec son avocate rend compte de cette crise psychologique. En effet, après la description qu'il a fait de lui-même à travers ses exploits de chef de guerre, on ne s'attend pas à le voir dans un tel état de faiblesse et de dépression psychologique. Il a de ce fait besoin d'un soutien ou d'une prise en charge psychologique.

A la lumière des caractéristiques qui définissent le personnage du prisonnier, il est logique et légitime que le film se positionne pour un soutien et une prise en charge psychologique au détriment de la condamnation à une peine privative de liberté. C'est d'ailleurs l'objectif qui a prévalu à la construction et à l'évolution du personnage tout au long du film dans le but de convaincre sur cette option.

A la lumière de la structure logico-sémantique du carré de la vérité, une catégorie thymique issue de l'articulation globale du film peut être projetée sur un carré sémiotique :*



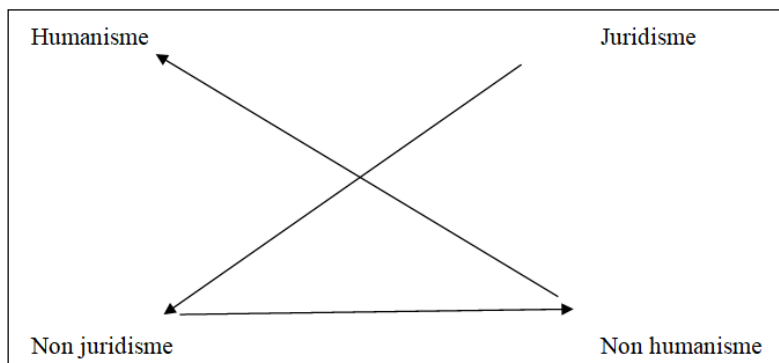
Dans le film, sont ainsi posées ces deux valeurs morales dans le traitement à réserver aux ex-enfants soldats : l'humanisme et le juridisme. Selon que l'on considère l'ex-enfant soldat comme innocent ou coupable (responsable) des faits qui lui sont reprochés.

L'humanisme est ouvertement privilégié au juridisme par l'exposition des limites du juridisme et le miroitement des vertus ou des potentialités de l'humanisme. L'humanisme est une doctrine morale reconnaissant à l'homme la valeur suprême avec pour principe la tolérance. Elle accorde une dignité absolue à l'homme qui ne saurait être dépassé.²³ Sous cet angle, il serait en opposition avec le juridisme qui est contraignante et limitative de la liberté de l'homme. Cette

²³ Que ce soit par Dieu ou par l'Etat par exemple.

catégorie thymique projetée sur un carré sémiotique situe le film dans la deixis positive qui se réfère à l'humanisme et au non juridisme.

Le film se termine sur une note dysphorique avec l'assassinat de l'avocate par le prisonnier. Cependant, la catégorie thymique projetée sur le carré sémiotique situe le film dans l'euphorie. Ce fait renforce le point de vue du film dans la structure logico-sémantique qui va du juridisme à l'humanisme en passant par le non juridisme. Ainsi, le film achève son argumentaire sur la nécessité d'une résolution humaniste de la question des ex-enfants soldats par une prise en charge psychologique que la mise en place d'une procédure judiciaire rigoureuse. En effet, à l'issue de son acte d'étranglement, le bourreau lui-même crie au secours. Il venait de prendre conscience de la gravité de l'acte qu'il a posé tel un malade mental. Le besoin d'assistance sociale et psychologique se confirme et rappelle toute l'absurdité de la longue et couteuse procédure judiciaire. Le film, par le personnage de l'avocate justifie les actes du prisonnier et milite pour la restauration de l'être humain normal qu'il était avant l'avènement du conditionnement en enfant soldat et la transformation en chef rebelle qui finit ex-enfant soldat devant les juridictions. Il n'y arrive pas ouvertement car le prisonnier écope de quinze années de prison mais la fin du film suggère une possible prise de conscience de la société interpellée sur l'état psychologique du prisonnier avec l'étranglement de l'avocate. Ce possible devrait ouvrir au choix de l'humanisme qui aboutirait à la structure logico-sémantique que nous présente le film :



Conclusion

Au terme de notre analyse, il ressort que le film se positionne en faveur d'un traitement humaniste au détriment d'une procédure judiciaire face aux ex-enfants soldats. Son argument trouve son fondement dans les thèses de la psychologie générale et du processus de conditionnement de l'être. Le personnage complexe du prisonnier construit autour de l'innocence de Blackchouam et de la terreur de Hitler Mussolini rappelle la responsabilité de toute la société dans le façonnement de l'homme.

Un des mérites de ce film est sa tentative de traiter une question sous une double facette. Il s'agit de son point de vue humaniste sur la question de l'enfant soldat et son choix de dénonciation de l'utilisation politique d'une réalité dramatique par le biais du juridisme. Faire pleurer un ex-enfant soldat, répond certainement à un besoin de convaincre sur son état psychologique et s'interroger sur sa part de responsabilité dans les actes qui lui sont reprochés.

Selon le point de vue du film, la société est en grande partie responsable des actes de chaque individu. Car si l'enfant soldat est le résultat d'un conditionnement de l'enfant alors ce même processus pourrait expliquer les actes d'un bandit de grand chemin ou d'un violeur... Où se situerait alors la responsabilité personnelle ? L'homme est-il la somme du résultat d'un conditionnement et chacun de ses comportements sont soumis au déterminisme ? L'homme aurait-il en effet un libre arbitre lui permettant de faire librement des choix, capable de les assumer et par conséquent responsable d'eux ? Ces interrogations inquiètent surtout parce que les réponses qu'elles entraînent (et qui nous ramène à la case de départ) sont influencées par le bord axiologique qui les gouverne. C'est dire donc que l'homme a encore du chemin à parcourir dans la connaissance de la psyché humaine et la résolution appropriées de multiples questions qui lui sont attachées.

Bibliographie

- BAECHELER Jean, 1976. *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Collection Idées no 345, Gallimard.
- GREIMAS Algirdas Julien et Courtès Joseph, 1979. *Sémiotique : Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HEBERT Louis, 2009. *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images. Introduction à la sémiotique appliquée*, Presses Universitaires de Limoges.
- JASPERS Karl, 1955. *Origine et sens de l'histoire*, Plon.
- KRYSINSKI Wladimir, 1981. *Carrefour de signes – essais sur le roman moderne*, La Haye, Mouton.
- LALANDE André, 1991. *Dictionnaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris.
- MARX Karl et Friedrich Engels, 1848. *Manifeste du parti communiste*, Londres (Royaume-Uni).
- OUORO Justin, 2011. *Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone*, Les Presses Universitaires de Ouagadougou.
- PARÉ Joseph, 1997. *Écriture et discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Editions Kraal.
- WORDSWORTH William, 1802. *Arc-en-ciel* (The Rainbow)

Webographie

- MOUNOUD Eléonore (Dir.), 2004, « Le point de vue de la philosophie : l'entreprise idéologique » (Yvon Pesqueux) in *La stratégie et son double-Autonomie du sujet et emprise idéologique dans l'entreprise*, L'Harmattan, pp. 157-180, 2004,

Questions contemporaines. <hal-00479788>. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00479788>. 02 mai 2010. Consulté le 20 janvier 2018.

PERRONNET Renaud, 2006, extrait de: « comment la télévision et les jeux vidéo apprennent aux enfants à tuer ? » (Stop Teaching our kids to kill?), de Dave Grossman, paru aux Éditions de Jouvence. Copyright 2006, www.evolute.fr/rerelations-enfants/grossman-violence. Consulté le 20 janvier 2018.
www.fr.africacheck.org, consulté le 20 janvier 2018.

**MA RIVALE, LA MITRAILLE DE JOËL AMAH AJAVON :
OPPOSER L'AMOUR A LA GUERRE POUR
UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

AMEWU Komi Seexonam*

Résumé

La guerre est reconnue comme l'un des fléaux redoutables qui freinent la marche de l'humanité vers un développement durable. Son caractère essentiellement destructeur ne laisse personne indifférent. Elle suscite, en effet, des interrogations en ce qui concerne ses motivations, ses implications et surtout le remède pour l'éviter. L'intérêt que lui portent la littérature en général et les écrivains du continent africain en particulier attire notre attention. Notre étude qui s'appuie principalement sur la pièce de théâtre *Ma rivale, la mitraille* du dramaturge togolais Joël Amah Ajavon a pour objectif de mettre en relief, par une approche sociocritique, la solution préconisée par cet écrivain en vue de l'éradication de ce fléau, sans oublier au préalable de présenter la peinture qu'il en fait. Il apparaît, sous la plume de l'auteur togolais, que la guerre, qui se présente sous un double aspect tragique et absurde, a pour antidote l'amour.

Mots clés : Guerre, tragédie, absurdité, amour, non-violence, développement.

Abstract

War is recognize as one of the dreadful flail that brake humanity's progress towards sustainable development. It essentially destructive character leaves no one indifferent. It raises, in fact questions in terms of its motivations, its implications and especially the remedy to avoid it. The interest that literature devotes to him in general, and writers from the African continent in particular draws our attention. Our study which is based mainly on the play *Ma rivale, la mitraille* of the Togolese writer Joël Amah Ajavon aims at highlighting, by a sociocritical approach, the solution advocated by this writer for the eradication of this scourge, without forgetting in advance to present the painting he makes of it. It appears, under the pen of the authors that war which present itself under a double aspect tragic and absurd, has for antidote, love.

Key words: war, tragedy, absurdity, love, nonviolence, development.

Introduction

Parmi les fléaux qui freinent le développement durable des nations, se trouve indubitablement la guerre. Ce phénomène, défini comme tout conflit armé entre des nations, des Etats ou des groupes humains, concourt en effet à rompre l'équilibre des sociétés en faisant disparaître les bras valides que sont les jeunes, en contribuant à l'abondance des réfugiés et en reléguant les valeurs sociales et morales (la justice, les droits, les libertés, la probité, etc.) au second plan. Cette situation lamentable n'a jamais laissé indifférents les écrivains, surtout ceux de l'Afrique qui voient leur continent traversé par de nombreux

* Université de Lomé (Togo) ; Email : seexonam@yahoo.fr

conflits qui entravent indéniablement son développement. Nous n'en voulons que pour preuve l'initiative de l'Agence Française de Développement qui, autour de la guerre rwandaise, a réuni une dizaine d'écrivains. Ceux-ci, dans le cadre de leur projet d'écriture, se sont rendus au Rwanda en 1998 pour recueillir, sur le génocide, des témoignages nécessaires devant servir à la matière de leurs œuvres. Cette opération baptisée « Ecrire par devoir de mémoire » a généré plusieurs œuvres littéraires parmi lesquelles nous pouvons citer les œuvres narratives aux titres évocateurs tels que *Murambi, le livre des ossements* (1999) de Boris Boubacar Diop, *L'ainé des orphelins* (2000) de Tierno Monémbo, *Moisson de crânes* (2000) d'Abdourahman Waberi et *L'ombre d'Imana* (2000) de Véronique Tadjo. En dehors du génocide rwandais, d'autres guerres comme celles du Libéria et de la Sierra Leone des années 1990, le conflit frontalier entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989, la guerre civile de 1997 au Congo-Brazzaville ont constitué des sources d'inspiration des romans *Allah n'est pas obligé* (2000) d'Ahmadou Kourouma, *Le cri du muet* (2000) d'Abdoul Ali War, *Johnny chien méchant* (2002) d'Emmanuel Dongala, *Les petits-fils nègres de Vercingétorix* (2002) d'Alain Mabanckou et *La profanation des vagins* (2005) de Baenga Boyla.

Dans la sphère dramaturgique africaine, la guerre et son cortège d'insécurité et de misère sont souvent évoqués comme motif principal de la fuite des jeunes du continent vers d'autres cieux. C'est le cas des personnages Yaguine et Fodé dans *Atterrissage* (2002) et celui de Coolio et Boutros dans *Trans'ahéliennes* (2004), des pièces écrites respectivement par les dramaturges togolais Kangni Alem et Rodrigue Norman.

C'est dire la grande préoccupation que constitue, pour les écrivains africains, ce phénomène désastreux nommé guerre. De ce fléau, ceux-ci dégagent les éléments de signification qu'ils élaborent dans des structures propres à servir l'esthétique de l'écriture et donnent ainsi au lecteur ou au spectateur l'impression d'assister à des réalités vraies ou simplement très probables.

Joël Amah Ajavon n'est pas en reste. Toutefois, contrairement à ses confrères qui se limitent le plus souvent à la présentation du caractère néfaste de la guerre, cet auteur va au-delà de cette présentation pour proposer une solution simple visant à l'éradiquer : l'amour. Il s'agit donc, à travers notre étude intitulée « *Ma rivale, la mitraille* de Joël Amah Ajavon : opposer l'amour à la guerre pour un développement durable », de mettre en relief cette solution du dramaturge togolais, sans oublier de présenter préalablement sa peinture de la guerre. Quel visage présente la guerre sous la plume du dramaturge togolais ? Quelle perception a-t-il de ce phénomène ? Quel remède préconise-t-il pour son éradication ? Telles sont les questions auxquelles nous répondons dans notre travail qui s'articule autour de deux points essentiels : une présentation lugubre du phénomène guerre et l'amour comme panacée à son éradication.

Notre étude s'appuie sur la sociocritique, une approche méthodologique qui nous permet d'analyser les rapports entre l'art

dramatique et les évènements réels et de traiter ainsi des fonctions sociales du théâtre.

1. Une présentation lugubre du phénomène guerre

Ce n'est un secret pour personne que les conséquences de la guerre sont incalculables et essentiellement désastreuses pour l'humanité. Le spectacle qu'offre un territoire qui a subi la guerre est généralement dégoûtant, déplorable et désolant. La guerre crée généralement une situation de tension qui n'épargne personne. Aussi bien les belligérants que les masses populaires se retrouvent en face d'un déficit de tranquillité compromettant leur épanouissement. Même si on pourrait soutenir que la guerre constitue souvent un moment de réflexions intenses aboutissant à de grandes découvertes et qu'elle contribue dans certains cas à rétablir l'ordre et la paix, il est certain qu'elle est essentiellement destructrice. Elle ne procure souvent que des victoires à la Pyrrhus. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre C. Nicolle (1934, p.109) qui dit : « La guerre n'est d'aucun profit ; la guerre ne rembourse pas. Elle nuit à la nation victorieuse autant qu'à la défaite. Elle sème les ruines ; elle détruit, alors que l'intérêt de l'équilibre commande qu'on n'anéantisse pas le bien d'efforts coûteux ». Ainsi, de tous temps, les écrivains se sentent interpellés par ce fléau qui ne cesse de freiner la marche du monde vers le développement. Ils le présentent, pour la plupart, dans ses manifestations les plus horribles. Des récits poignants concernant les deux grandes guerres mondiales et les guerres militaro-civiles en Afrique émaillent plusieurs œuvres littéraires telles que *Le feu* (1917) d'Henri Barbusse, *A l'ouest rien de nouveau* (1929) d'Erich Maria Remarque, *L'homme et la bête* (1948) de Louis Martin-Chauffier et d'autres œuvres que nous avons citées plus haut.

Dans sa mise en scène de la guerre, Joël Amah Ajavon, pour ce qui le concerne, présente deux aspects fondamentaux du phénomène, notamment ses caractères tragique et absurde.

1.1. Le caractère tragique de la guerre

Généralement, le terme tragique qualifie un événement malheureux, une situation qui mène inexorablement vers la mort. Dans la tradition littéraire en général et théâtrale en particulier, le registre tragique met en scène des personnages de rang élevé confrontés à un destin exceptionnel qui les dépasse ou les écrase. Ce destin agit, en effet, comme une mécanique aveugle et suscite un pessimisme venant de la conviction qu'il n'y a plus d'issue favorable. Dans ce registre, le personnage est soumis à une sorte de fatalité puisque, même conscient d'être en face d'une situation insurmontable, il cherchera à aller jusqu'au bout de ses intentions pour être finalement anéanti. Pour V. Sidibé (1999, p.1), le tragique est « Une situation où l'homme prend douloureusement conscience d'un destin ou de la fatalité qui pèse sur sa vie, sa nature ou sa condition et à laquelle il ne peut échapper ; parce que l'unique issue est soit la mort biologique soit la mort morale ou l'humiliation ». Ainsi, l'impuissance et la mort sont les traits

caractéristiques de ce registre qui inspire chez le spectateur ou le lecteur un mélange de terreur et de pitié. Le texte qui s'inscrit dans ce registre utilise les champs lexicaux de la mort, des passions destructrices, des sentiments de la défaite. Pour la plupart, ses personnages sont partagés entre la passion et la haine et évoluent dans une tension qui connaît le plus souvent un dénouement funeste. Toutefois, selon A. Comte-Sponville (2001, p.590), le tragique, loin d'être uniquement le malheur, est aussi « ce qui résiste à la réconciliation », le conflit qui demeure « sans issue satisfaisante entre deux points de vue l'un et l'autre légitimes ». J.-M. Domenach (1967, p.63), en analysant l'œuvre de Shakespeare, trouve qu'avec cet auteur, le tragique n'est plus forcément lié à la fatalité, puisque celui-ci met en relief la politique qui constitue le mal dans lequel les hommes nourrissent un destin fait de mensonges, de violences et de meurtres.

La présentation de la guerre faite par Joël Amah Ajavon prend en compte l'essentiel des aspects définis en ce qui concerne le registre tragique. Sous la plume du dramaturge togolais, en effet, la guerre se présente comme source de mort et de divers malheurs. Sa pièce de théâtre met en jeu un homme et sa femme. Celui-ci, soldat de son état, se sépare de sa famille pour aller à la guerre. Le caractère formel et indiscutable de l'ordre qu'il a reçu, sa séparation avec sa famille et les événements au cours de la guerre illustrent parfaitement le tragique tel que défini plus haut.

En réalité, le soldat présenté par Joël Amah Ajavon n'est pas maître de ses actes. Il agit machinalement sous les ordres de ses supérieurs hiérarchiques à qui il doit obéissance inconditionnelle. C'est ce que nous montrent les répliques suivantes :

Voix off : Mission exécutoire, opération zombie noir. Un pays allié est envahi par des rebelles, votre assistance est exigée.

Embarquement.

L'Homme : Je devais embarquer pour l'Est afin de ...

Voix off : A mon commandement.

L'Homme : Exécution..., (p.15)

Ainsi, parce qu'un pays allié est envahi, ce soldat, en dépit des risques certains et imminents, est astreint à se rendre sur le champ de bataille. Les termes injonctifs « exécutoire, exigée, commandement, exécution » illustrent le fait qu'il n'a d'autre choix que de s'accommoder à la guerre, et cela à son risque et péril. Il s'apparente à une marionnette téléguidée bon gré mal gré par son possesseur. Aussi, pour avoir fait le choix de la carrière militaire, devient-il un individu taillable et corvéable à merci. Cette situation peu enviable est illustrative du tragique qui se remarque aussi à travers la séparation douloureuse entre lui et sa femme. Celle-ci, consciente du fait que la probabilité est grande pour que son homme ne revienne jamais, exige de lui un souvenir vivace et concret mais qui n'est pas de l'ordre matériel :

L'Homme : De son corps, elle a tellement de souvenirs. Qu'elle se nourrisse de leurs ébats.

La Femme : Pas fantasmer, surtout pas. Elle veut un souvenir réel. Du concret, du palpable... Par exemple, un enfant.

L'Homme : Un enfant ?

La Femme : Oui. Un enfant de lui, un ange qui bercera ses journées et comblera sa solitude.

L'Homme : Il pense qu'il est tard pour faire un enfant... là...

La Femme : Si pressé qu'il n'a pas le temps de faire germer l'amour en ce corps tout offert à lui ?

L'Homme : Il doit partir maintenant. Ils doivent l'attendre.

(p.10-11)

Comme on devrait s'y attendre, l'homme, sans satisfaire cette exigence, laisse sa femme dans la désolation et dans les lamentations infinies. Lui-même a conscience du désarroi causé, mais comme il est fatalement sous l'emprise d'une contrainte, il est obligé de s'en aller le cœur noué.

En dehors de ces aspects, le caractère tragique de la guerre, tel que nous le peint Joël Amah Ajavon dans *Ma rivale, la mitraille*, est encore plus patent lorsque L'Homme se retrouve sur le champ de bataille où rôdait partout la mort. Il est à déplorer, dans ce contexte, la perte des êtres chers. La Femme attire l'attention de L'Homme à ce sujet :

Je sais que tu aimes tellement ta mère que par amour pour elle, tu es capable de te sacrifier. Mais là, je fais partie de ton sacrifice. Ouvre les yeux, ils ont tué ta famille et préparent ta mort imminente. Tout ceci est programmé. Alors qu'ici, tu luttas contre la mort, le reste de ta famille croupit sous leurs armes. Là-bas, le carnage continue. (p.27-28)

La guerre a ceci de terrible qu'elle ne fait pas de distinction dans sa folie meurtrière. Hommes et femmes, adultes et enfants, innocents et coupables se retrouvent tous dans le même panier. Le cas d'une femme enceinte et des enfants fauchés par les balles assassines de L'Homme a le don de choquer et de révolter sa femme venue à sa recherche sur le champ de bataille. « Et toi, que fais-tu au milieu de tous ces corps ? Dis-moi que tu n'as pas tué tous ces enfants. Bon Dieu, une femme enceinte ! Qu'a-t-on fait de toi ? Qui t'a inoculé toute cette bestialité ? Comment en es-tu arrivé là ? Toi dont les caresses parcourent les os », interroge-t-elle L'Homme à brûle-pourpoint (p.17).

Il faut ajouter à ce qui précède que les périodes de guerre sont des moments d'incertitude. Cette incertitude présente un caractère tragique en ce sens qu'elle constitue une véritable torture morale. En effet, au cours de la guerre, les uns et les autres sombre dans l'angoisse, puisque la mort plane telle une épée de Damoclès sur la tête de chacun. Personne ne peut avoir l'assurance d'une vie après les

événements liés à ce phénomène désastreux. C'est ce que rappelle La Femme à L'Homme :

La Femme : Avant, il faut que je te dise quelque chose.

L'Homme : A mon retour.

La Femme : Et qui te dit que tu reviendras d'ici vu le défilé que font les balles ? Et qui te dit qu'à ton retour je serai toujours vivante ? Qui ? (p.19)

Ainsi, eu égard à son caractère pernicieux et tragique, la question se pose en ce qui concerne sa nécessité. Joël Amah Ajavon, par le truchement du personnage Le Journaliste, s'interroge justement sur les motifs valables de la guerre. Il trouve fallacieux ceux souvent avancés par les divers belligérants. Pour cela, Le Journaliste qu'il met en scène dans la pièce intitule son émission « La quête de la vérité » et la situe dans le cadre politique qui, comme le soutient Domenach, génère les mensonges, les violences et les meurtres :

Le Journaliste : Salut chers téléspectateurs. Heureux de vous savoir accrochés à vos petits écrans pour la retransmission de votre émission : « La quête de la vérité » ; nouveau plateau d'analyse de la situation politique. Même si le mensonge est la vérité la mieux partagée par ici, il serait salvateur d'envisager de se mettre à la recherche de la vérité, la vraie. Tout ce discours me permet donc de présenter cette émission, un nouveau concept, qui point dans un contexte difficile... La violence s'est installée dans notre quotidien. La mort a pris place dans nos yeux. Les routes servent de projectiles. Les armes font la loi. Pourquoi un pays se met-il en guerre ? A qui profite une guerre ? Aux vendeurs d'armes ? Aux forces républicaines ? Aux rebelles ? Aux civils tués et suppliciés ? Où se trouve alors la vérité ? (p.14)

Ces interrogations pleines de sens qui n'ont pas pu trouver des réponses adéquates dans l'œuvre de Joël Amah Ajavon sont révélatrices du caractère absurde de la guerre.

1.2. Le caractère absurde de la guerre

L'absurde désigne généralement ce qui est contraire à la raison, ce qui échappe à toute logique. Pour les existentialistes, l'absurde renvoie à la condition de l'homme jugée dénuée de sens et de raison d'être. Le concept d'absurde, qui est surtout développé pendant et tout juste après la deuxième guerre mondiale par des auteurs tels que Albert Camus et Jean-Paul Sartre, est illustratif de l'angoisse dans laquelle s'est retrouvé l'homme en face d'un monde et d'une existence dont il ne saisit plus le sens. Certains faits présentés dans *Ma rivale, la mitraille* par Joël Amah Ajavon illustrent parfaitement le caractère

absurde de la guerre. Il faut dire que dans cette pièce, on tue sans distinction et sans raison valable (vieux, jeunes, enfants, femmes, hommes). La guerre y fait ravage et décime les populations qui ne demandent qu'à vivre. On se croirait en face de la situation présentée présentée dans *La peste* (1947) d'Albert Camus où les habitants d'une d'une ville nommée Oran sont frappés sans raison fondamentale et sans distinction par une peste terrible. Sauf que dans l'œuvre de l'auteur français, la force agissante n'est pas un humain, mais un virus. L'absurdité se constate ainsi dans cette attitude des humains qui, par la guerre, détruisent la vie en prétendant la préserver. En dehors de cette folie meurtrière, l'absurdité se voit aussi dans la posture de L'Homme, ce soldat qui semble condamné à obéir machinalement aux ordres et à devenir ainsi une machine à tuer. Il exprime l'absurdité de sa mission en ces termes :

Pourquoi devrais-je aller dans un pays inconnu et me mettre à tirer sur des inconnus sans raison sous prétexte que le gars du talkie m'a mandaté ? Je pige rien à tout ça, moi. Je me suis engagé pour me venger... Là, je ne sais plus ce que je veux. Je suis un cerf-volant abandonné au gré du vent. (p.15-16)

Ainsi, à La Femme qui essaie de le convaincre de la nécessité de rompre avec la guerre et le massacre qui en découle, il déclare : « J'aurais tellement aimé tout abandonner et te suivre mais je ne le peux parce que j'ai prêté serment », (p.28). Un autre fait illustratif du caractère absurde de la guerre est le suicide de La Femme auquel elle conduit dans la pièce. Pour A. Camus (cité par Lagarde et Michard, 1969, p.608), le suicide constitue la conséquence de la prise de conscience de l'absurde (du non-sens de la vie) chez certaines personnes. Ainsi « Mourir volontairement suppose qu'on a reconnu, (...), l'absence de toute raison profonde de vivre, le caractère insensé de cette agitation quotidienne et l'inutilité de la souffrance ». La Femme de *Ma rivale*, la mitraille ne trouve plus, en effet, de sens à son existence après la perte de son mari balayé par les balles ennemies au cours de la guerre. Dans une de ses dernières interventions avant son suicide, elle décrit comment la guerre a progressivement détruit la famille de son mari et enlevé l'humanité qui est en lui avant de l'envoyer lui-même au pays des morts :

La femme : Il a lutté pour que justice soit et on lui a gardé rancune. Alors on a créé des guerres. D'abord, on a tué ce qu'il a de cher, sa famille, ensuite on l'a envoyé dans une fausse guerre, on a fait de moi la rivale d'une mitraille. Ils l'ont obligé à faire l'amour à la mitraille et après l'avoir usé et usé, ils lui ont fait la peau. Moi je l'aime et sans lui je ne peux pas vivre. Depuis qu'il est mort, moi ici je ne vis plus, (p.35-36).

Il faut ajouter à ce qui précède que l'absurde apparaît dans certaines œuvres littéraires comme un mélange du tragique et du

comique. C'est le cas dans la pièce de Joël Amah Ajavon où, en dépit de l'omniprésence de la mort, on assiste à l'irruption de La Femme sur le champ de bataille avec sa scène de jalousie à l'endroit de son époux. Ce qui est curieux dans cette histoire est que sa jalousie n'est pas dirigée contre une autre femme que fréquenterait son mari, mais contre l'arme qu'utilise celui-ci, la mitrailleuse qu'elle considère comme sa rivale :

L'Homme : Tu es folle !

La Femme : L'amour ne survit pas sans folie. Pour ne pas voir notre amour sombrer, je suis devenue folle.

L'Homme : Cet endroit n'a rien de romantique.

La Femme : Et pourtant tu ne te privas pas de romances.

L'Homme : Quoi ? Comment ? Tu es...

La Femme : Folle ?... oui mais d'amour. Et comment ne pas être chagrinée en te voyant caresser des journées entières la mitrailleuse et dormir dessus la nuit, comme si tu..., comme si tu lui faisais...

L'Homme : (*rit*) : Elle est jalouse d'une mitrailleuse. (p.25-27)

Toutefois, ce qu'il y a lieu de retenir au-delà de tout est que la guerre, qu'elle se présente sous un aspect tragique ou absurde, crée des moments lamentables qui font penser à l'enfer. Elle autorise, en effet, une situation de non droit dans laquelle « Tout attentat devient légitime s'il est commis pour une patrie » (C. Nicolle, 1934, p.109) ; une situation qui ne peut en aucun cas favoriser le développement tant recherché par les nations. Il est donc évident que la grande question qui se pose à l'humanité entière est comment faire pour éviter la guerre. Autrement dit, quelle solution faut-il trouver pour rétablir durablement la paix dans le monde ? A cette interrogation, le dramaturge togolais Joël Amah Ajavon, dans *Ma rivale, la mitraille*, propose comme réponse l'amour.

2. L'amour comme panacée à l'éradication de la guerre

Dans *Phénomène guerre*, G. Bouthoul (1962, p.19) déclare : « L'aspiration à la paix devient d'autant plus angoissante et impérieuse que les moyens de destruction deviennent plus atroces. (...) Il nous faut mettre sur pied un pacifisme scientifique ». Pour la plupart des auteurs qui s'intéressent à la question de la guerre, ce pacifisme que prône Bouthoul passe nécessairement par un dialogue permanent entre les Etats et les hommes. Joël Amah Ajavon, loin de récuser cette solution, préconise à travers sa pièce de théâtre *Ma rivale, la mitraille* un autre remède qui devrait précéder le dialogue. Il s'agit de l'amour.

Concrètement dans l'œuvre, il est question de l'amour qui unit une femme et un homme. L'auteur togolais compte sur cet amour fondateur de l'humanité pour éradiquer définitivement la

guerre. En effet, La Femme de la pièce désapprouve le départ de son mari (soldat) pour la guerre et va à sa recherche sur le champ de bataille afin de le ramener à la maison. Pour le convaincre, elle évoque l'amour qui les lie et que, malheureusement, celui-ci accorde désormais à la mitrailleuse. La Femme considère L'Homme comme un berger égaré qui, paradoxalement, nécessite que les brebis qu'il est censé diriger se chargent de le ramener sur le droit chemin. Dans l'entendement de La Femme, en réalité, la mission d'un vrai homme n'est pas d'aller à la guerre mais de rester auprès de sa famille pour en prendre soin. Aussi manifeste-t-elle sa jalousie à l'encontre de la mitrailleuse que détient L'Homme et qu'il semble chérir à son détriment. De façon persuasive, elle met en parallèle la mitrailleuse (instrument de mort et de destruction) et elle-même (symbole de douceur et de vie). Elle attire l'attention de son mari à propos de l'aspect détestable de la mitrailleuse : « Dis-moi en quoi elle te séduit. Elle est une ferraille et moi je suis faite de chair. Elle a un gémissement macabre et monotone alors que ma musique sous ta sensualité est une idylle. Elle n'est porteuse que de haine, moi je t'apporte la paix, la joie et en prime des enfants », (p.26). Cette comparaison semble convaincre L'Homme qui a vite fait de choisir La Femme en abandonnant l'arme. « Tu es irremplaçable dans mon cœur. Même ma soif de vengeance ne peut supplanter l'amour qui nous lie. Comment faire de toi la coépouse d'une arme, toi dont l'éclat de la beauté éclaire les ombres de ma vie. De toi, jamais je ne pourrai m'éloigner », dit-il à celle-ci (p.26). La didascalie annonce que les deux s'apprêtent à quitter la scène de guerre bras dessus, bras dessous quand le talkie-walkie de L'Homme sonne. L'Homme hésite entre l'interdiction de La Femme de s'en approcher et son désir de recevoir le message téléphonique. Il reçoit une balle en pleine poitrine et trépane. Il faut dire qu'il aurait pu rester en vie s'il avait suivi la logique de sa femme. L'attitude que La Femme voudrait que L'Homme adopte est en réalité celle de ce soldat que présente Boris Vian¹ dans sa chanson intitulée "Le déserteur". Celui-ci adresse à son président qui l'envoie sur un champ de bataille le message suivant :

Je viens de recevoir mes papiers militaires
Pour partir à la guerre
Avant mercredi soir.
Monsieur le président
Je ne veux pas la faire
Je ne suis pas sur terre
Pour tuer les pauvres gens.

La démarche de La Femme que nous présente Joël Amah Ajavon dans sa pièce de théâtre prouve à suffisance qu'elle est une adepte de la non-violence. Sachant que la violence finit souvent par détruire le violent lui-même, elle est allée sur le champ de guerre pour faire entendre raison à son mari et le ramener à la maison. Ce faisant, elle a

¹"Le déserteur" : Chanson de Boris Vian enregistrée le 14 mai 1954 en France.

donné une preuve patente de l'amour sincère qu'elle lui porte. Cet amour, loin d'être uniquement ce sentiment qui unit un homme et une femme, constitue aussi un symbole fort que Joël Amah Ajavon veut nous faire découvrir à partir de son œuvre.

L'amour est en effet le véritable fondement sur lequel doit reposer toute relation humaine. Il favorise l'entente et l'union humains. Les guerres et les diverses tensions qui freinent la l'humanité vers un véritable épanouissement ne sont que les corollaires d'un déficit d'amour entre les hommes. A ce propos, il est d'ailleurs démontré que celui qui aime son prochain n'ira ni le voler, ni confisquer ses biens. Il ne cherchera pas non plus à attenter à sa vie. Si nous sommes d'avis que ces actes déplorables sont fondamentalement à l'origine des conflits divers, il doit alors être évident pour nous que la pratique de l'amour est primordiale dans la recherche de la paix. C'est ce qu'a compris Joël Amah Ajavon lorsqu'il met en relief cette notion dans sa pièce. A travers son personnage La Femme qui se rend sur le champ de bataille afin de convaincre son mari soldat de laisser tomber les tueries et de revenir à la maison pour qu'ensemble ils fassent des enfants, le dramaturge togolais veut inviter la communauté humaine à tout faire pour se montrer responsable de la vie et non son destructeur. Il s'inscrit ainsi dans la logique de Maurice Druon qui, comme solution au danger de destruction qui menace le monde, recommande aux mères dans *Lettres d'un Européen*² d'apprendre à leurs enfants dès le bas âge à aimer la vie. Il conseille l'une d'entre elles en ces termes :

Prépare donc ton fils à exercer cette suprême responsabilité. Toi seule peux lui apprendre, tout de suite, pendant qu'il balbutie encore et découvre le monde, à aimer ce qu'il doit sauvegarder ; toi seule peux le former, avant toute étude, à aimer la vie. Ne te remets pas de ce soin à des maîtres ; il serait trop tard. (...) Avant qu'il sache que l'homme tue, apprends-lui le respect pour tout visage humain, l'amitié pour toute main humaine.

Il apparaît donc, eu égard à ce qui précède, que la culture de la non-violence ayant pour soubassement l'amour constitue la solution idéale pour mettre fin aux guerres et à leurs conséquences désastreuses sur le développement.

Conclusion

La preuve est encore donnée, à travers cette étude, que la littérature et la vie font bon ménage. Les écrivains partent, pour la plupart, de la réalité pour aboutir à la fiction. C'est justement ce qu'a montré Joël Amah Ajavon dans sa pièce de théâtre *Ma rivale, la mitraille*, en s'intéressant à un fléau qui ne cesse de

² Maurice Druon cité dans <https://www.coe.int> > Source > Documentation > TU_EDC_Yaghi_FR.

remettre à plus tard le développement du continent africain. Le dramaturge togolais a fait, en effet, montre de réalisme en présentant le présentant le caractère désastreux et sinistre de la guerre. Dans son son œuvre, le tragique et l'absurde se mêlent pour interpeller l'humanité l'humanité en ce qui concerne l'urgence de la recherche des solutions solutions idoines en faveur de la paix. La solution que l'auteur togolais togolais propose lui-même est l'amour. Celle-ci transparait dans les les actions de son personnage La Femme qui a eu le courage d'aller sur le champ de bataille dans la seule intention de ramener son mari soldat à la maison. Nous avons trouvé cette solution pertinente puisque l'amour constitue le ciment de toute relation humaine. Aussi devrions-nous dire que, s'il y a un véritable amour entre les hommes, il n'y aura pas de guerre et les nations en profiteraient pour se développer.

Bibliographie

- AJAVON Joël Amah, 2015, *Ma rivale, la mitraille*, Lomé, Awoudy.
ALEM Kangni, 2002, *Atterrissage*, Yaoundé, Ndzé.
BARBUSSE Henri, 1917, *Le feu*, Paris, Flammarion.
BOLYA Baenga, 2005, *La profanation des vagins*, Paris, Le serpent à plumes.
BOUTHOUL Gaston, 1962, *Phénomène guerre*, Paris, Payot.
CAMUS Albert, 1947, *La peste*, Paris, Gallimard.
CHEVRIER Jacques, 2006, *Littératures francophones d'Afrique noire*, Aix-en-Provence, Edisud.
COMPTE-SPONVILLE André, 2001, *Dictionnaire philosophique. Perspectives critiques*, Paris, PUF.
COULOUBALY Adama, 2ème semestre 2003, « Le récit de guerre : une écriture du tragique et du grotesque », *Ethiopiennes* n°71, <http://ethiopiennes.Refer.sn>. (Article consulté le 26/03/2018 à 10h55).
DIOP Boris Boubacar, 1999, *Murambi, le livre des ossements*, Paris, Stock.
DOMENACH Jean-Marie, 1967, *Le Retour du tragique*, Paris, Seuil.
DONGALA Emmanuel, 2002, *Johnny chien méchant*, Paris, Serpent à plumes.
DRUON Maurice, 1970, *Lettres d'un Européen*, Paris, Plon.
KOUROUMA Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.
LAGARDE André et MICHARD Laurent, 1969, *XX^e siècle*, Paris, Bordas.
MABANCKOU Alain, 2002, *Les petits-fils nègres de Vercingétorix*, Paris, Serpent à plumes.
MARTIN-CHAUFFIER Louis, 1948, *L'homme et la bête*, Paris, Gallimard.
MONENEMBO Tierno, 2000, *L'aîné des orphelins*, Paris, Seuil.
NICOLLE Charles, 1934, *La nature, conception et morale biologiques*, Paris, Félix Alcan.
NORMAN Rodrigue, 2004, *Trans'ahéliennes*, Carnières-Morlanwez, Lansman.

- REMARQUE Erich Maria, 1929, *A l'ouest rien de nouveau*, Paris, Le livre de poche.
- SIDIBE Valy, 1999, *Le tragique dans le théâtre de Bernard Binlin Dadié*, Abidjan, Editions Flah Synani.
- TADJO Véronique, 2000, *L'ombre d'Imana, voyages jusqu'au bout du Rwanda*, Arles, Actes sud.
- WABERI Abdourahman, 2000, *Moisson de crânes*, Paris, Serpent à plumes.
- WAR Abdoul Ali, 2000, *Le cri du muet*, Paris, Moreux.
- YAGHI-LEBANON Hiba, <https://www.coe.int> › Source › Documentation › TU_EDC_Yaghi_FR, (article consulté le 15/02/2019 à 23h47).

**LES FONCTIONS COMMUNICATIVES DANS UNE
SEQUENCE DE GRAMMAIRE DU FRANÇAIS :
LE DIOULA (L1) DANS LA CLASSE
DE FRANÇAIS (L2) AU PRIMAIRE**

LINGANI Oumar*

Résumé

Les règles et terminologies multiples à mémoriser font de la leçon de grammaire française un moment pendant lequel enseignants et élèves rencontrent des difficultés. Les travaux sur les interactions en classe de langue, précisément en grammaire, attestent de la prévalence de la relation asymétrique entre l'enseignant et les élèves. L'analyse d'une séquence de grammaire dans une classe bilingue de quatrième année, a conforté nos appréhensions sur l'enseignement de cette discipline où l'accent est surtout mis sur la mémorisation des formulations en vue d'une restitution lors des évaluations. Les séquences interactives doivent s'orienter vers un pôle communicatif en mettant l'accent sur les productions des élèves surtout que nous sommes dans une classe bilingue.

Mots-clés : français, dioula, grammaire, communication, interactions

Abstract

The multiple rules and terminologies to memorize make the french grammar lesson a moment during which teachers and students encounter difficulties. The works on interactions in the language class, precisely in grammar, attests to the prevalence of the asymmetric relationship between the teacher and the pupils. The analysis of a grammar sequence in a bilingual fourth year classroom has reinforced our apprehensions about the teaching of this discipline where the emphasis is mainly on memorizing the formulations with a view to a restitution during the evaluations. Interactive sequences must be oriented towards a communicative pole by focusing on the productions of pupils, especially as we are in a bilingual classroom.

Keywords : french, jula, grammar, communication, interactions

Introduction

Dans un contexte africain plurilingue, la langue peut être un facteur handicapant pour des enfants qui doivent apprendre dans une langue – le français – qu'ils ne comprennent pas. Les leçons de grammaire française, entremêlant règles nombreuses à mémoriser, terminologies multiples, demeurent pour les enseignants autant que pour leurs élèves un philtre opaque, en somme, une affaire de doués. Ainsi, si le français se mue en «traquenard linguistique» pour ceux qui le parlent dès le berceau, à savoir les Français, comment peut-il alors en être pour l'écolier Burkinabè ?

* Institut des Sciences des Sociétés/Centre national de la Recherche scientifique et technologique ;
Email : olingani@yahoo.fr

Dans la classe bilingue dioula-français de grammaire de quatrième année, les leçons se déroulent en français lors d'interactions participant du principe général de communication. La communication ne se réduisant pas, bien sûr, au couple éléments linguistiques – discours, mais l'englobant selon J-P. Basaille (2010) « dans le beaucoup plus vaste ensemble de la situation de communication, de ses acteurs et de leurs interactions, de leurs fonctions et des rôles qu'ils y jouent, du moment et du lieu (du cadre) de l'acte de communication, des intentions de communication, etc. » Aussi est-il nécessaire d'établir une passerelle entre grammaire et fonctions communicatives.

A la lumière de la problématique, la question générale de notre recherche est de savoir comment les élèves font de la grammaire dans un contexte communicationnel bilingue. Conséquemment, il s'agit de répondre aux questions ci-dessous:

- l'enseignant construit-il des situations de classe permettant à l'élève de s'appropriier le fait grammatical ?
- le dispositif communicationnel favorise-t-il l'apprentissage ?
- comment agir sur la communication en classe ?
- la L1 constitue-t-elle un passage obligé dans la séquence de L2 ?
- comment la grammaire enseignée en L2 interagit-elle avec la L1 ?

Comme hypothèse, nous affirmons que la langue de communication première de l'enfant doit être un passage obligé dans la conduite d'une séquence de grammaire dans une classe bilingue. Dès lors, notre article va se donner comme objectif principal d'étudier les dispositifs didactique et linguistique mis en place par l'enseignant. De cet objectif principal découlent des objectifs opérationnels qui sont de comprendre, d'expliquer, d'analyser les mécanismes communicationnels (communications verbales, écrites, pratiques langagières) développés tout au long d'une séquence de grammaire française intitulée « l'accord de l'adjectif qualificatif » et enregistrée dans une classe bilingue de quatrième année.

Pour mener à bien notre étude, nous aborderons d'abord les différents choix théoriques et la problématique de l'enseignement de la grammaire du français dans les écoles bilingues. L'approche méthodologique constituera le troisième axe de réflexion et le point en rapport avec les résultats et discussion sanctionnera l'étude.

1. Choix théoriques

Dans la dynamique de la communication en classe, en rapport avec l'enseignement/apprentissage de la grammaire, des stratégies didactique et linguistique sont initiées. Pour ce faire, notre étude se veut holistique car tirant contribution d'emprunts faits à plusieurs disciplines. La présente étude, s'attachant à rendre compte des phénomènes langagiers constatés, s'inscrit aussi dans le cadre d'une linguistique de corpus. Aussi est-il nécessaire de clarifier les notions majeures sur lesquelles qui guideront notre réflexion : la communication et la grammaire.

1.1. La communication

L'étude de la communication dans des courants de pensées comme les sciences du langage, la didactique et les sciences de l'éducation est récente. Notre approche scientifique s'inscrit dans les sciences du langage, sous le prisme du caractère interactionnel de la communication dont le but est d'analyser le fonctionnement des échanges communicatifs pour en dégager les caractéristiques et les règles.

La communication, au sens général, diffère de la communication en classe qui est une pratique complexe pouvant réguler des situations didactiques et les apprentissages des élèves. L'étude ne se donne pas pour objectif de démontrer en quoi la communication en classe contribue au développement des connaissances ou des savoir-faire.

La classe est un cadre d'expression de plusieurs formes de communication « qui peuvent être décrites en termes de textes et genre de discours. Il y a beaucoup de genres de discours différents dans la salle de classe : exposés d'enseignants et d'apprenants, discussions dirigées par l'enseignant ou par des apprenants et débats » (J-C. Beacco et al. 2010, p.17). P. Perrenoud (1994, p.14) pense que « la communication en classe ne peut être d'abord l'expression d'un idéal (...), mais une modalité de réalisation du curriculum, une modalité d'exercice du métier d'enseignant et du métier d'élève ».

Dans le processus d'enseignement/apprentissage, les différentes formes de discours en classe peuvent s'inscrire dans la logique de préparation par l'enseignant ou survenir spontanément. Au rang de ces différentes formes de discours se dégagent les interactions entre enseignant et apprenants et les interactions entre apprenants.

1.1.1. La communication orale

L'homme communique habituellement avec la parole, mais aussi avec les gestes, les mimiques, etc. L'école se chargera par la suite de changer ces systèmes de communication pour permettre à l'enfant d'apprendre, de construire des connaissances et de mieux s'exprimer conformément aux principes institutionnels.

1.1.1.1. Les interactions enseignant – élèves

Ces interactions se présentent sous deux formats délimités par une frontière poreuse : l'exposé monologique et l'exposé dialogique. Deux formats caractérisent aussi l'exposé monologique. Dans le premier, l'enseignant s'arroge la parole durant toute la séquence. Appelé aussi éducation frontale, il est fait recours à l'exposé monologique pour éviter la discussion avec les élèves auxquels il est demandé d'écouter, de comprendre et de noter car « leur expérience et leurs connaissances ne sont pas directement prises en compte. L'apprentissage vise avant tout à les rendre capables de reproduire les connaissances transmises par l'enseignant » (J-C. Beacco et al, op. cit. p.19). Quant au second format, les initiatives des élèves sont proscrites car l'objectif de la séquence est de leur transmettre des informations.

Contrairement au précédent format, l'exposé dialogique, marqué par plus de conversation, vise non pas à transmettre un savoir, mais à « transformer la compréhension, à négocier la signification de ce dont on parle » (J-C. Beacco et al. op. cit. p.20). En somme, le discours de l'enseignant ne doit pas se réduire « à une production individuelle à partir d'un fond de compétences et de connaissances, de savoirs et de savoir-faire ; il est une co-activité continue, située dans des cours d'action co-construites par les interlocuteurs sur l'arrière-fond de leur expérience communicative et de leurs interprétations du monde » (S. Pekarek, 1999a).

Dans le contexte d'un enseignement bilingue, C. Noyau (2014b, p.175) prévient que pour que les savoirs en L2 ne soient pas purement verbaux et mémorisés comme tels, il est impérieux de s'appuyer « sur ce qu'on sait déjà et qui peut prédisposer plus ou moins fortement aux nouveaux apprentissages : d'une part, on apprend la L2 à partir de sa compétence linguistique construite lors de l'acquisition du langage via la L1, et d'autre part, on construit les savoirs enseignés en L2 à partir de tout ce qu'on sait, de par l'école et en dehors de l'école, et qui a été construit en L1. »

1.1.1.2. Les interactions élèves – élèves

La communication orale de classe s'inscrit dans un contexte formel initié sous l'instigation de l'enseignant. Il revient à l'enseignant de prévoir, en relation avec les objectifs de la séquence, des occasions qui seront exploitées par les élèves pour co-construire des savoirs, formuler des questions, trouver des solutions.

Toute une littérature consacrée à la communication en tant qu'adjuvant aux apprentissages scolaires existe. Il n'est pas toujours aisé pour les enseignants de prévoir des activités de communication en classe. Les études axées sur les interactions datent du début des années soixante-dix et ont permis de relever le caractère asymétrique de la communication en classe et les rôles de l'enseignant et des apprenants (A. Florin et al. 2002). Quelle que soit la stratégie interactionnelle (monologale et dialogique¹), les études ont relevé le fait que l'enseignant monopolisait le temps de parole qu'il mettait à profit pour solliciter des informations à travers des questions, pour la plupart, fermées, à mener la conversation et à ne pas promouvoir les échanges entre élèves.

¹ La théorie présente ces deux conceptions –monologue et dialogue– comme incompatibles, en pratique la distinction est plus floue. Les liens entre monologue et dialogue peuvent se situer à divers niveaux, et varient en fonction des représentations et des pratiques langagières. Un dialogue peut tendre vers le monologue, de la même façon qu'un monologue est toujours traversé par les voix d'autrui. Bien plus, le monologue lui-même peut être défini de deux façons : soit il est considéré comme une pratique langagière à part, dont il faut étudier la spécificité, soit il est catégorisé comme une forme de dialogue. Ainsi, selon E. Benveniste (1970, p.85) qui participe de cette seconde tendance, « le “monologue” est un dialogue intériorisé, formulé en un “langage intérieur”, entre un moi locuteur et un moi écouteur. » (https://www.fabula.org/actualites/colloque-international-entre-monologue-et-dialogue_73795.php)

1.1.2. La communication écrite

Une interrogation revient de façon récurrente, à savoir l'interaction se réalise-t-elle seulement en situation présente ? Les situations de correction de copies, d'évaluation écrite ou de préparation de la séquence ne peuvent-elles être assimilées à des interactions ?

Nous choisissons dans cette étude, de nous intéresser dans le cadre de la communication écrite à toutes les activités écrites qui se déroulent dans la séquence. Dans les pratiques d'enseignement, l'enseignant gère et contrôle l'évolution des connaissances des élèves. Ceci se réalise grâce aux interactions orales, mais aussi à travers la communication écrite d'autant plus qu'un des objectifs de la grammaire est de permettre la bonne orthographe de la part de l'élève.

Il s'agit d'analyser l'impact de la communication écrite sur la construction des connaissances : comment les élèves s'approprient les consignes écrites ? Comment ces consignes écrites sont proposées par l'enseignant ?

1.2. La grammaire

La notion de grammaire brille par sa polysémie et la complexité de sa définition tient en partie à cette polysémie. Sur le plan historique, J-P. Cuq (1996) dans son livre *Une introduction à la didactique de la grammaire en Français Langue Étrangère*, nous enseigne que la grammaire «fait partie des plus anciennes tentatives de connaissance de l'homme». L'origine du mot grammaire vient du grec «*gramma*» qui veut dire la lettre ou la figure.

Il n'existe donc pas une grammaire, encore moins la grammaire d'une langue ; d'où les propos de P. Martinez (1998, p. 93), selon lequel « le rôle joué par la grammaire dans la didactique des langues est des plus controversés ». D'ailleurs, C. Germain et H. Séguin (1998) nous disent qu'il n'est pas aisé de faire le point sur la grammaire dont il existe une multitude d'interprétations. Et comme le fait remarquer aussi M. Santacroce (1999, p.17) :

Parler de «grammaire» n'est jamais aisé. Voilà un terme extrêmement polysémique et particulièrement difficile à cerner qui désigne tout à la fois un champ disciplinaire souvent mal délimité, référant quelquefois à des activités mentales difficilement formalisables, à des réalités «objectives» (propriétés objectives et formelles des langues naturelles) qui ne sont jamais réellement ou totalement «objectives». La grammaire est tour à tour «l'outil» d'analyse et «l'objet» qu'on analyse, la description d'un processus ou une description plus statique : l'état d'un «savoir grammatical», un point de vue externe et un point de vue interne, un regard sur «la langue» qui concerne des unités encore mal définies: le mot, le morphème, la proposition, la phrase, l'énoncé, le discours, le texte, que l'on a toujours quelques difficultés à articuler. La grammaire peut tout à la fois décrire des normes, des systèmes de règles et

promouvoir des normes particulières, des règles à respecter,
influant ainsi sur l'objet même qu'elle analyse.

Dans la pratique de classe, plusieurs genres de grammaires s'opposent. Selon A. Chervel (1977), la grammaire devrait être « tout au plus un aide-mémoire, un pense-bête, nécessaire pour l'application des règles orthographiques », alors que pour les tenants de la tendance traditionnelle, les règles des grammaires traditionnelles sont prescriptives et non descriptives : « Ne dites pas, mais dites ». La grammaire traditionnelle, appelée aussi « grammaire scolaire » par André Chervel (2006), se focalisait sur l'enseignement des fonctions et des classes de mots. Cette grammaire, en plus d'être floue et peu progressive, reposait sur trop de notions.

La grammaire normative, quant à elle, telle qu'elle est enseignée à l'école primaire « ne cherche pas à décrire la manière dont les gens parlent, mais plutôt à imposer une langue à partir de règles strictes, à codifier une variété du français (un registre de langue) » (N. Guilliot, 2005-2006, p.4). Selon K. Tanriverdieva (2002, p.46), « la grammaire normative est l'ensemble des règles énoncées dans une perspective de défense et de contrôle du « bien parler » ou du « bien écrire ». La grammaire normative est donc toujours une grammaire de la langue et une grammaire de l'écrit. »

En guise de contribution, M-A. Médioni (2011) pense qu'il existe une grammaire de l'usager, une grammaire de l'apprenant et celle de l'enseignant. La grammaire de l'apprenant est définie comme « un processus en constante évolution dans lequel il s'agit de construire le système de la langue cible en s'appuyant sur sa L1 et sur d'autres langues apprises, par hypothèses et réajustements approximatifs, dans le sens où ces réajustements permettent de s'approcher du système visé. » (M-A. Médioni, 2011, p.21-22). Cette grammaire s'inscrit dans le modèle en vigueur dans les écoles bilingues et qui consiste à faciliter l'apprentissage en recourant à la langue de communication première de l'enfant.

En résumé, notre travail met en scelle les notions de communication et de grammaire en montant leur contribution à l'atteinte des objectifs des pratiques de classe. L'approche communicative fait le point sur les compétences orales et scripturales développées entrant dans la quête de l'enseignement/apprentissage. De la grammaire, au-delà des différents types présentés ci-dessus, sans établir une frontière étanche entre ceux-ci, nous adoptons la grammaire de type normatif car pour l'enseignant, il s'agit d'inculquer à l'enfant les rudiments pour un usage correcte du français.

2. Problématique de l'enseignement de la grammaire du français dans les écoles bilingues

Le système éducatif bilingue en vigueur au Burkina Faso se caractérise par l'usage des/certaines langues nationales aux côtés du français qui est la seule langue officielle. Caractérisé par son aspect certificatif en fin du parcours primaire, les langues nationales servent

surtout de faire-valoir à l'enseignement du français. Ainsi pour l'enfant apprendre le français, apprendre à communiquer se résume à pratiquer et à appréhender la structure de la langue ; autrement à maîtriser sa grammaire. L'enseignement de la grammaire ne cesse d'évoluer dans le temps au gré des approches et des méthodes. Mais quelle (s) grammaire (s) est/sont enseignée (s) ?

Il est de coutume d'opposer deux démarches dans l'enseignement de la grammaire : l'une inductive et l'autre, déductive. L'enseignement de la grammaire selon la démarche déductive part de la règle pour aboutir à l'exemple. Après avoir expliqué les règles, l'enseignant sollicite les élèves pour les apprendre et pour les appliquer. La démarche inductive, quant à elle, place l'enfant au cœur de l'apprentissage en le conduisant à élaborer lui-même la règle grammaticale. Résolument cognitive, la démarche inductive sollicite les connaissances antérieures de l'élève pour la découverte du fait grammatical. Elle est d'ailleurs conseillée aux enseignants dans le système éducatif burkinabè ; mais dans les faits, il est beaucoup plus fait recours à la démarche déductive.

2.1. L'enseignement de la grammaire selon les instructions officielles

Le programme d'enseignement de la grammaire dans la classe de quatrième année porte sur la familiarisation des élèves à la maîtrise des différents accords en grammaire, spécifiquement le verbe et son sujet et aussi les adjectifs qualificatifs. Ce programme est le même que celui en vigueur dans les écoles primaires publiques classiques. La grammaire faisant partie des disciplines qui se prêtent systématiquement au transfert, l'enseignant doit veiller à ce que la notion du jour a préalablement été appréhendée en L1, varier les contextes d'application, insister sur la notion en français. Enfin, le transfert s'effectue au niveau de l'analyse, de la découverte, de la formulation de la règle et du résumé par comparaison aux acquis de la L1.

3. Approche méthodologique

Au niveau méthodologique, l'approche adoptée facilite la description des situations de communications constatées durant la classe.

3.1. Le mode d'investigation

Généralement, deux modes d'investigation trônent au niveau de la recherche scientifique : le mode d'investigation quantitatif et le mode d'investigation qualitatif. A ces deux modes, des chercheurs ajoutent une troisième, appelée mode d'investigation mixte qui se veut une synthèse des deux précédentes.

La présente étude use du mode d'investigation mixte car nous avons usé de l'observation de la pratique de classe, du questionnaire qui sont deux types de collecte de données relevant de la méthode qualitative et aussi le recours aux pourcentages (méthode quantitative) pour l'analyse de certains aspects des pratiques. L'association des deux

méthodes est tout à fait indiquée pour l'analyse en recherche en didactique des langues.

3.2. Instruments de mesure

Plusieurs instruments ont été utiles pour l'assemblage et l'analyse des observables : questionnaire, grille d'observation, film de la séquence.

Nos séjours doctoraux à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense dans le cadre du projet « *Transferts d'apprentissages et mise en regard des langues et des savoirs à travers l'école bilingue : du point de vue des élèves aux actions pédagogiques dans les activités de classe* » ont servi d'opportunité pour l'apprentissage de la technique d'enregistrement audio vidéo. Cette technique a l'avantage d'être efficace et accessible, tout en permettant le contrôle et le partage, même si M. C. Guernier et J. P. Sautot (2010, p.12) rappellent que « la possibilité d'un décodage didactique ne peut éclipser le fait que le film ne montre pas tout et qu'on ne saurait bâtir un protocole d'analyse didactique sur ce seul prélèvement. En effet, le film permet de constater l'existence de catégories analytiques mais n'offre aucune garantie de l'exhaustivité de la typologie produite ».

4. Résultats et discussion

Les productions intellectuelles sur l'enseignement ont, depuis Platon, en passant par Rousseau, Piaget et Vigostsky, énormément évolué. Chaque génération s'est toujours évertuée à proposer des pistes éducatives en conformité avec les attentes sociétales vis-à-vis de l'individu. Les différentes théories en vogue font de l'élève l'épicentre de la tâche d'enseignement prenant le contre-pied des anciennes dont les réflexions tendaient à dire que l'enseignant devait adapter son enseignement à la manière dont les élèves apprenaient.

La présente réflexion se centre sur une définition de la communication fondée sur les interactions didactiques en vigueur dans une séquence de grammaire. A l'aune des questions de recherche, cette étude se charge d'analyser les actes communicationnels à même d'influer sur le processus d'enseignement/apprentissage.

4.1. Présentation de la séquence

La séquence filmée l'a été dans une classe de quatrième année dont l'effectif est de soixante-dix-neuf élèves (40 garçons et 39 filles). Il faut souligner que plusieurs séquences (arithmétique, géométrie, sciences d'observation) ont été filmées dans cette classe, même si la grammaire est l'objet de notre réflexion dans cet article. L'enseignante titulaire de la classe est détentrice du baccalauréat et totalise six ans d'ancienneté dans l'enseignement bilingue au moment de notre enquête. Autrement, elle a bénéficié de toutes les formations nécessaires aux titulaires des classes bilingues.

Quant à la séquence elle-même, dont nous déclinons ci-dessous le déroulement, et qui porte sur « l'accord de l'adjectif qualificatif »,

elle s'inscrit comme la deuxième d'une suite de séquences portant sur l'adjectif qualificatif :

- révision
- motivation
- lecture silencieuse par les élèves
- compréhension du sens général du texte
- lecture à haute voix par les élèves et le maître
- observation, découverte, analyse des phrases
- formulation de la règle grammaticale
- évaluation
- copie du résumé

Les instructions officielles pour l'enseignement de la grammaire recommandent de s'appuyer sur un texte artificiel destiné à illustrer au maximum le fait grammatical. Le texte ci-dessous est proposé comme support de la séquence :

1. La robe bleue appartient à ma sœur.
2. Les enfants turbulents traversent la voie.

4.2. Analyse du processus communicatif

Grâce à la cellule familiale, l'enfant communique avant de parler. En effet par le truchement des cris, pleurs et sourires, l'enfant fait part de ses ressentiments à l'adulte qui les interprètent. Cette forme de communication *in fine* influe sur l'acquisition du langage par l'enfant. Ensuite, viendra le tour à l'école de développer les compétences communicationnelles. La vocation de l'école est de servir de levier à l'apprentissage par les enfants selon des objectifs et des besoins ; tout ceci grâce aux interactions. En classe, la communication est un moyen d'apprentissage. Et, « toute éducation passe par une communication et, en améliorant celle-ci, on améliore nécessairement celle-là » (P. Perrenoud, 1992, p.38). Pour une communication efficace, des compétences langagières, linguistiques, socioculturelles, pragmatiques sont nécessaires à l'enfant.

4.2.1. Communication pilotée par l'enseignant

L'enseignante de la classe propose quatre phrases à la structure simple («Ma mère a de belles mangues mûres», «Les grandes filles jouent à la marelle. », «Elles sont contentes.», «Salif porte un sac déchiré.») comme support pour vérifier l'appropriation par les élèves de la notion d'adjectif qualificatif. Mais, lors de cette vérification, les élèves (ligne n°21) butent sur sa stratégie de faire reconnaître l'adjectif qualificatif, objet de la précédente séquence :

Extrait n°1 :

17	*ELV:	<i>les grandes filles jouent comment ?</i>
18	*MTR:	<i>ouhoun (.) c'est comme ça on doit [/] on doit</i>
		<i>poser la question ?</i>
19	*MTR:	<i>où est l'adjectif qualificatif dans la phrase ?</i>
20	*MTR:	<i>selon toi où est l'adjectif qualificatif ?</i>
21	*ELV:	<i>marelle.</i>

- 22 *MTR: marelle ?
 23 *ELV2: 0.
 24 %com: clameur dans la classe.
 25 *MTR: han (.) marelle c'est un quoi ?
 26 *MTR: marelle <c'est un> [/]/ c'est le nom.

La vérification des prérequis est un travail didactique important d'autant plus qu'il se veut la porte d'entrée de la nouvelle notion à acquérir. Malgré leur simplicité, telle que recommandée par les instructions officielles, les phrases présentent quelques difficultés pour les enfants. L'enseignante procède à un savant dosage d'adjectifs qualificatifs dont certains ont une fonction d'épithète ou d'attribut ; syntaxiquement ces adjectifs sont post ou/et préposés au nom, séparés du nom par un verbe d'état ; voire dérivés. La vérification des prérequis prédit le sort de la séquence car le taux de respect de la consigne n'est pas satisfaisant. En prélude à la tenue de la séquence, l'enseignante pouvait initier quelques séquences de diagnostic, toute chose utile à l'élaboration du projet d'enseignement. A défaut, pourquoi ne pas situer les obstacles (la notion de reconnaissance de l'adjectif qualificatif) et mettre les élèves à contribution pour les lever ?

L'un des procédés didactiques, censés éclairer les stratégies, initiés par l'enseignante est d'entamer l'étude de la notion du jour avec des phrases modèles :

La robe bleue appartient à ma sœur.

Les enfants turbulents traversent la voie.

Les Instructions officielles recommandent de présenter avec le moins de difficulté la notion du jour à enseigner ; mais pour des élèves en phase terminale de leur cycle primaire, des phrases plus complexes auraient pu servir à enrichir leur bagage langagier.

Ces phrases modèles autour desquelles se mènent les interactions de classe peuvent être créées par l'enseignant – comme c'est le cas –, tirées du livre guide de l'enseignant ou, rarement, produites par les élèves. N'eurent-ils pas été cognitivement mieux et motivant de faire proposer ces phrases par des élèves, surtout que la séquence précédente a porté sur l'adjectif qualificatif ?

Nombre de conditions concourent à faire de la classe un réel cadre d'apprentissage. De la disposition des élèves aux interactions, le rôle de l'enseignant peut s'avérer déterminant. Aussi est-il important de relever comment et pourquoi la gestion de l'espace influence la communication. L'enseignante dispose habituellement ses élèves en rangs d'oignon ; stratégie qui se traduit par une communication unidirectionnelle et qui ne trahit pas sa manière d'enseigner. En prélude à la classe de langue, spécifiquement de grammaire, l'enseignant peut peaufiner les contours du contrat didactique censé faciliter l'apprentissage par les élèves en en faisant ainsi un espace communicationnel :

Extrait n°2 :

- 236 *ELV: les enfants sont turbulents.

- 237 *MTR: *bien qu'est+ce qu'ils font ?*
238 *MTR: *oui [/] oui.*
239 *ELV: *ils font +...*
240 *MTR: *ils +...*
241 *ELV: *++ ils font le travail.*
242 *MTR: *oui (.) Issa.*
243 *ELV: *ils font traverser +/.*
244 *MTR: *ils traversent.*
245 *ELV: *+, ils traversent la voie.*
246 *MTR: *bien (.) ils traversent la voie.*

La communication didactique développée en classe se veut un moyen d'acquisition des connaissances ou comme soit un objectif de maîtrise à développer, d'où la nécessité pour l'enseignant de porter un jugement introspectif sur sa communication pour améliorer ses enseignements. Lors de cette séquence, l'option de l'enseignante est d'enseigner de manière explicite en usant d'une approche inductive. Par ce canal, les élèves réfléchissent, mais la formulation de la règle revient à l'enseignant. C'est ainsi qu'à travers le cheminement dans l'extrait ci-dessus, l'enseignante ne se préoccupe point de corriger, voire de faire corriger les erreurs des élèves ou de donner du temps de réflexion aux élèves ; seule lui importe la finalité : la règle grammaticale.

La classe de grammaire constitue une occasion de faire de l'activité langagière une activité cognitive. L'enseignante à travers des sollicitations a voulu s'assurer la compréhension des phrases modèles par les élèves. Cette tâche revêt un aspect cognitif, mais elle ne devrait pas se réduire à une couche unidimensionnelle (J-P. Desclés, 1994). Les phrases peuvent être reformulées (paraphrasées) et/ou modulées pour une visée plus cognitive.

Notre étude n'ambitionne pas d'inventorier et de classer toutes les interactions possibles. D'entrée, nous nous focalisons sur les consignes dont l'objectif est d'amener l'élève à faire quelque chose, à agir ou à réagir. Quelles est la nature des consignes à l'actif de l'enseignante et quelle est la réaction des élèves? Comment les explications contribuent-elles à l'apprentissage ? Tout au long de la séquence, l'enseignante, en procédant à une centration sur sa personne, s'est évertuée à fournir les explications. Ses agissements attestent que la primeur est accordée à la correction par rapport au message. Elle interrompt, corrige régulièrement les propos des élèves sur la forme, la syntaxe, etc. donne la règle grammaticale (ligne n°173). A l'évidence, elle use de la stratégie impatiente symbolisée par la hâte à avancer dans les apprentissages. A aucun moment, l'élève n'a été interpellé pour apporter son point de vue. Durant l'enseignement, il a été très brièvement fait recours à la L1 :

Extrait n°3 :

173 *MTR: *l'adjectif qualificatif dit comment est une
personne [/] comment*

- 174 *est une personne un animal ou une chose.*
 175 *MTR: *il qualifie la personne.*
 176 *MTR: *on dit ici [""] elles sont contentes.*
 177 *MTR: *elles sont grandes.*
 178 *MTR: *[-ju] ouhoun a ba yira i bi cogo di (.) han.*
 179 %fra: *Il montre comment tu es.*
 180 *MTR: *[-ju] fen tɔgɔ bi cogo di ?*
 181 %fra: *Comment est la chose?*
 182 *MTR: *déchiré.*

Les avis divergent quant à l'usage de la L1 dans la classe de L2. Les tenants d'un courant d'idées pensent que l'enseignant de L2 doit proscrire la L1, potentielle source de confusion, s'il ambitionne d'amener ses élèves à parler cette langue. Pour d'autres, dans le contexte d'apprentissage d'une L2, le recours à la L1 empêcherait l'enseignant de respecter le temps institutionnel. Le paradoxe, c'est que notre enseignante a utilisé cinquante-cinq minutes au lieu de trente, en consacrant uniquement deux phrases à la L1. Dans la classe de quatrième année bilingue au Burkina Faso, les instructions officielles octroient 20% du temps consacré à l'enseignant des disciplines à la L1.

Au vu de l'issue finale de la séquence, l'utilisation de la L1 en classe peut faciliter la production et la compréhension. A ce sujet, le mélange codique peut s'avérer utile pour l'enseignement/apprentissage de nouvelles unités lexicales car il consiste en l'insertion d'une unité lexicale en L1 dans les phrases en L2. De plus, pourquoi se passer des alternances codiques à travers lesquelles l'enseignant « peut user de reformulations dans la même langue (intralingues) ou d'une langue à l'autre (interlingues), chacune des langues servant d'interprétant à l'autre » (C. Noyau, 2010, p. 555) ? De même pour R. Jakobson (1963, p.204), « la traduction effective du message dans une autre langue, ou même dans un système de signes différent, joue un rôle énorme dans tout processus d'apprentissage du langage, tant chez l'enfant que chez l'adulte ».

L'enseignant(e) en quatrième année utilise comme supports de préparation de la séquence, son livre de grammaire ainsi que le guide de grammaire. Ces manuels sont les mêmes que ceux utilisés dans les écoles classiques ; nulle trace de la L1 dans les leçons et les procédures imposées aux enseignants. Etant donné que les activités métalinguistiques peuvent se réaliser grâce à la comparaison et à l'analyse des structures des langues présentes dans la classe, il aurait été bénéfique que les livres à la disposition des enseignants face allusion à la L1 (Z. Nounta, 2015).

Pour susciter la communication, l'enseignant(e) use parfois d'un type de questionnement qualifié de « questionnement limite » (P. Clauzard, 2008). Ce type de questionnement symbolisé par des interrogations du genre « *analyser un nom là c'est faire quoi ?* », « *pourquoi enfants est du genre masculin ?* » sont censées exercer une capacité de stimulation de la réflexion grammaticale.

Au type de questionnement limite, peut s'ajouter la stratégie questionnante. En rapport avec l'opération devant aboutir à la formalisation de la règle grammaticale, les élèves ont été invités par une procédure d'interrogation orale à trouver l'adjectif qualificatif et à justifier sa terminaison. L'extrait n°4 ci-dessous est suffisamment illustrative des difficultés rencontrées :

Extrait n°4 :

- 274 *ELV: *bleue [/] bleue est l'adjectif qualificatif.*
275 *MTR: *pose la question je vais voir ?*
276 *ELV: *comment est la robe bleue ?*

A la question de savoir quelle question a-t-il posé pour trouver l'adjectif qualificatif « bleue », la réponse de l'élève (ligne 276) atteste qu'il n'en est pas capable. Ces réponses ont irrité l'enseignante qui profère aux élèves des propos comme : « tu parles au hasard. », « on réfléchit avant de parler. » Le rapport au savoir influence la prise de parole de l'élève, voire, pose la question du statut de l'erreur en classe. L'asymétrie du rapport enseignant/élève fait de l'enseignant l'unique autorité détentrice du savoir, celui qui a toujours raison et quoi de plus décourageant et frustrant que de prendre la parole dans ce contexte. D'ailleurs, P. Perrenoud (1992) s'insurge en demandant si l'on a « vraiment, à l'école, la liberté de réfléchir à haute voix ? »

L'apprentissage et la maîtrise du français nécessitent le recours à sa grammaire, à ses règles. La finalité de l'activité enseignante développée grâce aux interactions observées est de permettre à l'enfant de s'approprier en réutilisant les règles mémorisées. A cet effet, l'enseignant propose un exercice oral et un exercice écrit.

Pour la première élève venue corriger, l'unité lexicale « soupe » malgré qu'elle soit suivie du déterminant « une » est du genre masculin. Elle se ressaisit, mais pour affirmer que « soupe » est au féminin parce qu'elle se termine par « e ». Des quatre élèves – toutes des filles – venues corriger l'exercice écrit, trois se sont trompées. Quant à l'exercice oral, la sollicitation de l'enseignante est que les élèves produisent des phrases contenant des adjectifs. Les élèves se sont contentés de répondre avec des groupes adjectivaux et avec exclusivement des adjectifs de couleurs. Ces productions orales des élèves que Gombert (1990) qualifie d'activités épilinguistiques, même si elles sont grammaticalement correctes, se caractérisent par leur similarité, donc attestent que la notion d'accord de l'adjectif qualificatif n'est pas assimilée par les élèves. La pauvreté des productions métalinguistiques émanant des élèves doit interpeller sur la nécessité de mettre en place dans l'enseignement des mécanismes d'accompagnement de la conscientisation métalinguistique sur la L2.

S. Aguerre (2010, p.213) relève l'importance des représentations métalinguistiques en évoquant certaines raisons :

- elles permettent de donner de la cohérence aux représentations linguistiques, et en les organisant d'en faciliter l'accès et la disponibilité.
- elles constituent un outil propre à favoriser de nouveaux apprentissages linguistiques ; elles sont en quelque sorte un « facteur exponentiel » pour les apprentissages, non seulement de la L2, mais aussi des autres langues.
- elles permettent d'accéder à un degré de maîtrise linguistique qui est nécessaire pour une utilisation « poussée » de la langue (humour, expression de nuance, efficacité pragmatique) et qu'il nous semble compliqué d'atteindre sans elles.

La phase applicative est une opportunité pour l'enseignant(e) de diversifier ses stratégies d'évaluation des élèves, en relation avec ses objectifs. Un échange avec l'enseignante a permis de savoir que l'objectif général de l'enseignement de la grammaire est de permettre à l'enfant d'acquérir des automatismes. L'exercice proposé aux élèves atteste que la primeur en grammaire est accordée à un apprentissage mécanique et non réflexif à travers lequel il s'agit de renforcer la compétence grammaticale et non communicative de l'enfant (M-A. Médioni, 2011). Pour favoriser le développement des compétences et améliorer le rendement de tous les élèves dans l'apprentissage du français, l'exercice oral, moment de renforcement de la communication didactique à travers l'utilisation du métalangage, mieux préparé, aurait pu libérer la parole des élèves en leur permettant de rattacher les nouvelles connaissances à leur « déjà-là ».

A la fin de la séquence, les élèves sont mis à contribution pour la formalisation de la règle grammaticale :

Extrait n°5

1010 ELV: *l'adjectif qualificatif [/] l'adjectif
qualificatif [*] s'accorde*

1011 *en genre et en nombre lorsque +/-.*

1012 *MTR: *ouhoun.*

1013 *MTR: *l'adjectif qualificatif s'accorde +...*

1014 *ELV: *l'adjectif qualificatif s'accorde en genre en
nombre +...*

1015 *MTR: *avec quoi ?*

1016 *ELV: *avec des noms qu'il qualifie.*

1017 *MTR: *avec le nom +...*

1018 *ELV: *avec le nom [/] nom qu'il qualifie.*

L'extrait ci-dessus montre que les élèves ont des difficultés à répéter la formule grammaticale qui est « *l'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie* ». Ceci remet en débat le statut de la grammaire enseignée en classe : faut-il mettre l'accent sur la mémorisation de la règle ou sur l'application ? S'il est vrai que ce débat revient à déterminer le sexe des anges, pour notre part nous pensons qu'il est nécessaire de se focaliser sur l'aspect

communicatif. Au risque d'ouvrir la boîte de Pandore, nous pensons qu'en faisant des phrases modèles la base de la tâche d'apprentissage, l'enseignant s'inscrit dans une visée instrumentale de la grammaire pour écrire.

4.2.2. Communication inter élèves

Les interactions verbales entre élèves ou à leur initiative tiennent une place essentielle dans le cadre de l'apprentissage. Pour évoluer dans les apprentissages, la classe devrait se transformer en champ de questionnements, d'échanges entre élèves et aussi un cadre à même de leur servir à exposer et à découvrir à travers des interactions les productions et pourquoi pas solliciter l'enseignant ? Quand on connaît la nature des échanges avec l'enseignant, il est tout à fait aisé de comprendre que les interactions entre élèves constituent le moment idéal pour apprendre à communiquer.

L'organisation spatiale de la classe n'attribue pas aux interactions entre élèves un rôle dans l'apprentissage car à l'évidence pour l'enseignante son objectif est de transmettre des règles à ses élèves. La classe de langue est un microcosme favorable, à travers l'organisation du travail en groupe, à l'entente, à l'expression des difficultés, aux conseils entre élèves L'enseignante n'a pas songé à mettre des stratégies censées faciliter les échanges entre élèves et leur permettre de co-construire le savoir. Ces stratégies auraient permis à la leçon de connaître un sort plus heureux, surtout qu'elle se déroule dans une langue qui n'est ni celle parlée dans la cour de récréation, encore moins celle parlée par l'enfant à domicile.

Pour plus d'efficacité, l'enseignant peut promouvoir la communication à l'initiative des élèves. Cette forme de communication peut être utilisée par l'élève pour solliciter des informations à l'enseignant, pour lui faire part de ses ressentiments, etc.

Les interactions entre élèves peuvent et doivent être mises à profit pour accompagner la conscientisation métalinguistique sur la langue française. Les objectifs de l'enseignement de la grammaire en quatrième année tendent, entre autres, à l'amélioration de la production orale/écrite chez les élèves, la maîtrise spécifique concernant l'orthographe grammaticale. A cet effet, tout en relevant le lien intrinsèque entre le bilinguisme et l'activité métalinguistique, Z. Nounta (2015) pense que, pour faciliter l'apprentissage des langues, il est de la responsabilité de l'enseignant d'initier des activités qui peuvent développer la conscience métalinguistique des élèves.

Conclusion

La plongée dans la notion de communications orale et écrite en classe a consisté à l'analyse des différents types d'interactions susceptibles de s'établir en classe entre les différents protagonistes du contrat didactique : enseignant, élève, savoir. A la lumière de l'analyse, la séquence a laissé percevoir des élèves en difficulté imputable aux démarches didactiques mises en échafaudage par l'enseignant(e). Le recours à la L1 aurait permis à la séquence de connaître un sort plus

heureux à travers des jeux d'observation, de reformulations, de manipulations, de comparaisons, de productions métalinguistiques.

L'enseignement de la grammaire se veut une opportunité de mettre les interactions au cœur des apprentissages. Ainsi, la tendance doit être à un enseignement communicatif lors duquel l'enseignant doit prendre en compte les interactions entre élèves, vecteur d'expérience et de connaissances, dans le but d'étendre leur capacité de communiquer.

Ceci donne l'opportunité de conclure en revenant sur un aspect de plus en plus sacrifié et occulté à l'autel des priorités gouvernementales : la formation. Et nous rappelons ce passage contenu dans le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015* pour lequel : «investir dans les enseignants est indispensable. Le Cadre de Dakar reconnaît le rôle prééminent des enseignants dans une éducation de base de qualité. Il souligne que, pour réaliser l'EPT [...] il faut améliorer leur formation.» (Unesco, 2014, p.196).

Références bibliographiques

- AGUERRE Sandrine, 2010, *Centration sur l'apprentissage d'une langue étrangère, le français : grammaires et représentations métalinguistiques*, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Thèse de doctorat
- BASAILLE Jean-Paul, 2010, « Grammaire–communication : pratiques de classe », *Interculturel*, n°14. [http// : http://www.ceo-fipf.org](http://www.ceo-fipf.org)
- BEACCO Jean-Claude, COSTE Daniel, VAN DE VEN Piet-Hein et VOLLMER Helmut, 2010, *Langue et matières scolaires : Dimensions linguistiques de la construction des connaissances dans les curriculums*, Genève, Suisse, 2-4 novembre 2010
- BENVENISTE Emile, 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Lanqaes*, n° 17, p.12-18
- CHERVEL André, 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot
- CHERVEL André, 2006, « André Chervel : comment les enseignants ont inventé la grammaire », *Le Monde de l'Education*, décembre 2006, n°353, p. 69.
- CLAUZARD Philippe, 2008, *La médiation grammaticale en école élémentaire*. Paris, CNAM
- CUQ Jean-Pierre, 1996, *Une introduction à la didactique de la grammaire en Français Langue Étrangère*
- DESCLES Jean-Pierre, 1994, « Réflexions sur les Grammaires Cognitives », *Modèles linguistiques*. [http// : http://lalic.paris-sorbonne.fr/PUBLICATIONS/descles/modeles94.pdf](http://lalic.paris-sorbonne.fr/PUBLICATIONS/descles/modeles94.pdf)
- GERMAIN Claude et SEGUIN Hubert, 1998, *Le Point sur la grammaire*. Paris : Clé International
- GOMBERT Jean Emile, 1990, *Le développement métalinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France
- GUERNIER Marie Cécile et SAUTOT Jean Pierre, 2010, « Observer et analyser les interactions didactiques: potentialités et limites du film de classe », *ICAR*, 'Colloque International « Spécificités et

- diversité des interactions didactiques : disciplines, finalités, contextes', Université Lyon 2, INRP, CNRS, Lyon, p. 1-13
- GUILLIOT Nicolas, 2005-2006, *Cours magistral de grammaire et linguistique française*, Nantes. <http://nicolas.guilliot.chez-alice.fr>.
- FLORIN Agnès et alii, 2002, *Apprentissage de la communication en milieu scolaire*. Université de Nantes
- JAKOBSON Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*. Paris : Editions du Seuil
- MARTINEZ Pierre, 1998, *La didactique des langues étrangères*, Que sais-je, n° 3199
- MEDIONI Marie-Alice, 2011, *Enseigner la grammaire et le vocabulaire en langues*, édition Chronique sociale
- NOUNTA Zakaria, 2015, *Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classe des écoles bilingues songhay-français du Mali*. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Thèse de doctorat
- NOYAU Colette, 2010, « Développer les capacités de reformulation chez les maîtres de l'école bilingue en contexte subsaharien », In Neveu Franck et coll. (éds), *Congrès mondial de Linguistique française-CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, p.553-571
- NOYAU Colette, 2014b, « Transferts linguistiques et transferts d'apprentissage : favoriser les transferts dans une didactique du bi-plurilinguisme », *Elan* (sous la dir.) : *Approches didactiques du bi-plurilinguisme en Afrique : apprendre en langues nationales et en français pour réussir à l'école*, Paris, Eds des Archives Contemporaines, p. 175-182
- PEKAREK Simona, 1999a, *Leçons de conversation : Dynamiques de l'interaction et acquisition de compétences discursives en classe de langue seconde*, Fribourg, Éditions Universitaires
- PERRENOUD Philippe, 1992, « Regards sociologiques sur la communication en classe », in Actes du Colloque *Éducation et communication*, Université de Lausanne, Institut des sciences sociales et pédagogiques, p. 37-48.
- PERRENOUD Philippe, 1994, « La communication en classe : onze dilemmes », *Cahiers pédagogiques*, n° 326, p. 13-18
- SANTACROCE Michel, 1999, *Grammaire, Linguistique et Didactique du Français Langue Étrangère - Propositions pour une Grammaire Transitionnelle*, Broché
- TANRIVERDIEVA Khatira, 2002, « La notion de grammaire dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère », Lyon. [http:// : http://enssibal.enssib.fr](http://enssibal.enssib.fr)
- UNESCO, 2014, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015. Éducation pour tous 2000-2015. Progrès et enjeux*, Paris, UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002261/226157f.pdf>
- VIGNER Gérard, 2004, *La grammaire en FLE*, Paris, Hachette ELE, collection F

**TROPISMES CINÉMATOGRAPHIQUES ET PRAGMATIQUE
DE LA VIOLENCE DANS *LES ANGES CANNIBALES* DE
JEAN-CLAUDE DEREY**

OUORO Toro Justin*
BARRO Jacques*

Résumé

Les Anges cannibales est le titre d'un roman qui aurait parfaitement pu être celui d'un film d'horreur tant la violence y est érigée en mode d'écriture et les ressources cinématographiques en discours romanesque. À ces deux niveaux de considérations s'ajoute un troisième. En effet, cet usage à outrance de la violence et des procédés cinématographiques s'inscrit dans une perspective pragmatique. Ainsi l'enjeu du présent article réside-t-il dans l'élucidation de cette triple articulation de l'œuvre de Jean-Claude Derey. Il s'agit précisément de montrer que *Les Anges cannibales* fait bon commerce de la violence à la manière d'un film d'horreur, dans une visée pragmatique. Pour y parvenir les approches sémiotique, comparative et pragmatique ont été mises à contribution. Elles ont permis respectivement de mesurer l'intensité de la violence, la capacité du langage à décroiser les arts et l'intentionnalité d'une telle posture discursive.

Mots-clés : violence, film d'action, pragmatique, tropismes cinématographiques, intentionnalité

Abstract

The Cannibal Angels is the title of a novel that could perfectly well have been a horror film as violence is erected in writing mode and film resources in fictional speech. At these two levels of considerations is added a third. Indeed, this excessive use of violence and cinematographic processes is part of a pragmatic perspective. Thus the challenge of this article lies in the elucidation of this triple articulation of the work of Jean-Claude Derey. It is precisely to show that *The Cannibal Angels* makes good trade of violence in the manner of a horror film, with a pragmatic aim. To achieve this, semiotic, comparative and pragmatic approaches have been used. They respectively enabled us to measure the intensity of violence, the ability of language to decompartmentalize the arts and the intentionality of such a discursive posture.

Keywords: violence, action movie, pragmatic, cinematographic tropisms, intentionality

Introduction

La violence peut être considérée comme l'un des attributs majeurs de la littérature négro-africaine en général. De *Batouala* (1921) à *Cahiers d'un retour au pays natal* (1939) en passant par *Doguicimi* (1938) et *Allah n'est pas obligé* (2000), le motif de la violence irradie

* Université Joseph KI-ZERBO ; Email : justin_ouoro@yahoofr

* Université Norbert ZONGO ; Email : jacquesbarro@yahoo.fr

en effet les textes ; une violence qui n'est pas sans liens avec les choix auctoriaux et le contexte sociohistorique dans lequel s'enracinent ces textes. Les littératures du Sahel, plus précisément, la production romanesque portant sur le sahel, ne fait pas exception à cette règle.

Les romans traitant du Sahel se caractérisent aujourd'hui par une esthétique de la violence assez particulière notamment du point de vue des matériaux entrant dans l'élaboration d'une telle configuration discursive. C'est, à tout le moins, le cas du roman *Les Anges cannibales* qui, pour être français, n'en demeure pas moins sahélien au regard de l'ancrage social et spatial de la trame. Mais par-dessus tout, ce qui frappe dans cette œuvre, c'est la démarche scripturaire qui s'y déploie. Notre réflexion porte sur cette problématique : quelle est la spécificité poétique qui sous-tend l'expression de la violence dans ce roman ?

Nous formulons l'hypothèse qu'il existe une grammaire, une organisation logique de la violence dans *Les Anges cannibales* de Jean-Claude DEREY. Plus spécifiquement, cette grammaire s'inspire de l'écriture cinématographique dans une visée pragmatique. En d'autres termes, la violence découle d'une conjugaison interartiale voire intermédiaire qui la suture, qui l'organise d'une manière plus ou moins homogène. Comme une plante, elle s'élève, s'entretient et produit des fruits en fonction du soin qu'on y met. Ces soins sont, en l'occurrence, les ressources artistiques et langagières qui fonctionnent comme un programme d'éducation.

Autrement dit, il nous semble que le roman, *Les Anges cannibales* constitue un tropisme cinématographique¹ c'est-à-dire « l'effet cinéma » que l'auteur arrive à créer chez le lecteur et dont l'intentionnalité scripturaire est d'accroître la dimension perlocutoire de l'expression de la violence. Quelle est la nature des ressources cinématographiques convoquées ? Quelles valeurs illocutoires cela implique-t-il ? Quels sont les effets perlocutoires qui s'en résultent. Pour répondre à ces interrogations qui constituent l'ossature du présent article, en plus du concept de tropisme cinématographique, nous ferons appel aux approches pragmatiques austiniennes et searliennes d'actes du langage.

1. Violence et tropisme cinématographique dans *Les Anges cannibales*

S'il est vrai qu'une image vaut mille mots comme le dit le dicton attribué au philosophe Confucius, il est tout aussi indéniable qu'elle vaut mille maux, selon l'usage qu'on en fait. Nul n'ignore aujourd'hui le rôle important que joue le cinéma dans le modelage des esprits.

¹ Le tropisme cinématographique est un concept développé par Audrey Vermetten dans son article : « Un tropisme cinématographique. L'esthétique filmique dans *Au-dessous du volcan* de Malcolm Lowry » in *Poétique*, n° 44, 2005, pp.491-508. Cet article est cité par Sylvano Santini qui, se référant à l'auteur, définit le tropisme cinématographique comme étant « toutes les allusions directes, les indications, les signes, le vocabulaire qui font penser explicitement au cinéma, comme un titre, le nom d'un acteur, d'une actrice, la reconstitution d'une scène de film, etc. ». Sylvano Santini, « Cinéfiction. La performativité cinématographique de la littérature narrative » in *Textimage*, n°6 « Cinesthétique », été 2014, p.8

Violence et cinéma semblent entretenir d'étroites relations de cause à effet, de co-construction, même si de toute évidence, la première a existé bien avant le second. Le cinéma peut être un moyen efficace de construction et d'expression de la violence. C'est ce que Jean-Claude Derey semble avoir compris en usant de ressources cinématographiques pour écrire un roman dont la lecture produit un « effet-cinéma ». Cette tendance cinématographique appelée tropisme se réfracte aussi bien au niveau du titre, de l'incipit, qu'au niveau du discours romanesque.

1.1. Les Anges cannibales : un oxymore terrifiant

Le titre du roman de Jean-Claude Derey, *Les Anges cannibales*, est révélateur, de par sa construction stylistique, d'un univers dystopique et même horrible. En effet, le cannibalisme renverrait à un âge primaire de l'humanité où des hommes se livreraient à la consommation d'autres hommes, de la manière la plus sauvage possible. De telles scènes cauchemardesques ne sont observables de nos jours que dans des films d'horreur.

Ce comportement horrifiant attribué à des anges relève d'un emploi métaphorique qui réfère à l'innocence des enfants devenus soldats tueurs. Un paradoxe qui porte jusqu'au seuil de l'irréel le contraste entre les deux termes du titre : *Anges* et *cannibales*. Cela dénote l'envers de la normalité et prépare le lecteur à vivre des scènes aux antipodes de la morale, des scènes dont on pourrait dire interdites aux âmes sensibles, en se référant aux mentions d'avertissement qui accompagnent les films d'horreur.

1.2. Un incipit *in media res* : le scénario initial d'un film d'action et d'horreur

La formule *in media res* est une expression latine signifiant littéralement « au milieu des choses ». Il s'agit là d'une technique qui est très couramment utilisée dans les œuvres cinématographiques. Si cette technique est généralement l'apanage des films ou de l'image, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'œuvres littéraires s'en inspirent pour donner plus de vivacité à leur récit. Ce qui leur confère l'un des traits propres à l'image, aux œuvres filmographiques.

Que ce soit *Bel Ami* (1885) de Maupassant, *Madame Bovary* (1857) de Flaubert, *La Condition humaine* (1933) de Malraux, la technique du *in media res* est présente dans les incipits. *Les Anges cannibales* de Jean-Claude Derey, s'inscrit dans ce sillage. Ainsi débute l'œuvre :

Ce matin-là, ils ont déboulé à la villa en Jeep, rien que des enfants soldats, dans des uniformes trop grand, les dents taillées en pointes, bien grimaçants, armées de kalachs et de machettes, comme si on était l'ennemi public numéro un ! Papa et maman s'embrassaient sur le perron, comme dans les films du centre

culturel français, quand le déserteur dit à l'orpheline en béret :
T'as d'beaux yeux tu sais !²

Ainsi, ce début *in media res* ne donne pas uniquement une vivacité et une dimension imagée au roman. Au-delà de sa vocation d'accroche, la spécificité de l'incipit de *Les Anges cannibales* réside dans le fait qu'elle plonge le lecteur dans un univers de violence soldatesque, renvoyant à un genre cinématographique particulier : le film d'action et d'horreur.

En effet, le groupe verbal « *ont déboulé à la villa, rien que des enfants soldats* » ajouté aux groupes circonstanciels de manières « *bien grimaçants* », « *armés de kalachs et de machettes* » suggèrent respectivement que l'œuvre commence avec les indices d'un film d'action et d'horreur, d'une guerre violente ; laquelle notion de guerre et de film transparait dès les premières lignes quand le narrateur affirme : « *Papa et maman s'embrassaient sur le perron, comme dans les films du centre culturel français, quand le déserteur dit à l'orpheline en béret : « T'as d'beaux yeux tu sais ! »* ». Pour être complet, cet incipit *in media res* explique également les mobiles de la guerre et ce débarquement d'enfants soldats : « *Mon pays ? La Sierra Leone, aussi beau qu'un diamant, mais rouge à cause de la guerre*³ ». En clair, cette image guerrière ou de la violence qui utilise la médiatisation du cinéma dès l'incipit révèle sans doute une coloration violente et interartiale de l'œuvre sur fond d'intérêts économiques.

1.3. Des tropismes cinématographiques comme modalité de mise en discours de la violence

Dans le roman de Derey, la violence est omniprésente. L'œuvre est une forêt d'horreurs engendrées par une guerre fratricide, dont la majeure partie des soldats est constituée d'enfants. Sur le plan interartial, il s'agit, comme évoqué précédemment, d'une œuvre qui met au cœur de sa trame les éléments liés au septième art. L'interartialité, faut-il le souligner, est relative à la présence d'un art dans un autre, la convocation d'une pratique artistique par une autre, sans doute à des fins de communication, de signification. C'est cette coprésence artistique que Audrey Vermetten désigne par le vocable de tropisme cinématographique, lorsqu'il s'agit du cinéma qui interfère et modifie un autre mode d'expression, de sorte à produire, à la lecture, un « effet-cinéma ».

Dans *Les Anges cannibales*, on observe à première vue, au-delà du cinéma, dira-t-on, la convocation d'autres modes d'expression tels la musique, la télévision. Mais en réalité, la musique et la télévision sont partie intégrante de l'univers cinématographique qui a pour particularité d'être la somme des arts, une mosaïque artistique. Ces modes d'expression participent des tropismes cinématographiques et contribuent manifestement à la description du processus de la violence

² Jean-Claude Derey, 2004, *Les Anges cannibales*. Editions du Rocher. p.15.

³ Jean-Claude Derey, 2004, Op. cit. p.15.

caractéristique de l'œuvre. En effet, les idoles et maître à penser des enfants ou les œuvres filmiques qu'ils convoquent ne sont rien moins que des films d'action comme le montrent respectivement les images⁴ et le tableau ci-dessous :



⁴ Ces trois images représentent un échantillon des tropismes cinématographiques évoqués dans l'œuvre comme le montre le tableau ci-dessous. De gauche à droite une image de cow-boy, de Bruce Lee et de Rambo, disponible
<https://www.google.fr/search?biw=1525&bih=730&tbm=isch&sa=1&ei=tQSEXdmKHKuVk74Pg7uPqAU&q=Image+cow+boy&oq=Image+cow+boy...>
<https://www.google.fr/search?biw=1525&bih=730&tbm=isch&sa=1&ei=tQSEXdmKHKuVk74Pg7uPqAU&q=Image+cow+boy&oq=Image+cow+boy...>
<https://www.google.fr/search?biw=1525&bih=730&tbm=isch&sa=1&ei=tQSEXdmKHKuVk74Pg7uPqAU&q=Image+cow+boy&oq=Image+cow+boy...>

N°	Films et/ou Héros filmiques	Type d'art/ de film	Passage romanesque avec les tropismes cinématographiques
1	Zorro	Films d'action	Ah, si j'étais félicité, il aurait rattrapé comme Zorro sur sa Kawasaki. p.36
2	Le Bonhomme de neige de <i>L'Aubergine rouge</i> de Marion Beando	Films d'action	Ils avaient des sourires pas catholiques, surtout Cain, le plus effronté, bien coq en pâte dans mon survêtement rouge, qui lorgnait avec intérêt le bonhomme de neige entrain de mangé sa plâtrée de six... et le cadet la casquette jaune de James sur le crâne, écoutait en mangeant de la musique sur mon Walkman. pp.91-92
3	Jean-Claude Van Damme, Rambo, Poi Pot	Films d'action	[...] avec des images de la vierge et des affiches de Jean-Claude Van Damme, Rambo et le Christ, la nouvelle sainte Trinité de la jeunesse en ames... L'Enfer ? En ville ? Sur l'eau ! Les collines ! Partout ! p.90 (Mosquito) ... un chef de guerre harnaché comme Rambo, son idole, après Poi Pot et Jean-Claude Van Damme ! p.138
4	Cow-boy	Films d'action	Il me traitait comme un cow-boy en Technicolor qui a foulé le feu à sa ferme et assassiné ses parents... p.50. Il a allumé une cigarette de cow-boy... p.101
5	Bruce Lee	Films d'action	... aussi félicité que Bruce Lee leur idole p.200
6	Néron	Films d'action	A dénoncer et inventer de faux crimes. A me traiter de Néron ! Vous savez bien ce toubab des anciens temps trop porté sur les allumettes ! p.127
7	Le Robin des Bois	Films d'action	... Mosquito, le Robin des Bois de Sierra Leone. p.198
8	Samuel, L. Jackson	Films d'action	Jackson et ses héros, dix volontaires, qui venaient de kidnapper un grand général de l'Ecomog... Ce coup d'éclat avait rendu historique les journalistes du monde entier devant ce criot monstre des rebelles et le dix soldats, sortis droit d'un film de jungle du centre culturel... p.196
9	Anonymous	TV présentant des acteurs d'action guerrière	Les médias avaient battu le tam-tam de Ouagadougou à Kinshasa, d'Abidjan à Yokohama en inventant une attaque organisée par des centaines de rebelles du RUF, un déluge de bombes, et les journalistes bien lugubres, en ardeurs pag, commentaient le kidnapping... en passant en boucle des enfants soldats qui riaient... gardja au bec, kalach au poing. P.197
10	<i>Les quatre cent coups</i>	Films d'action	Ce virus pirate ! Ah, ensemble, on a fait les quatre cent coups à Freetown ! p.244
11	Jack Bauer	Films d'action	J'suis un artiste ! chuchotait le virtuose de la machette. T'inquiète pas ! J'suis en état de grâce ! je te découperai en dix seconde chrono ! p.115
12	Poi Pot Karl Marx	Films d'action	Ses maîtres à penser ? Poi Pot et ce toubab, Karl Marx, qui avait perdu des dizaines d'ouvrages pour dire quoi... « Je n'ai rien. Tu as tout. Partageons ! » p.193. A vous écarter du Poi Pot, en perroquet vert ! Et de l'émotion ! Les dix commandements du diable sur terre, à Camp Lion ! pp.135-136.

Ainsi la pratique interartiale qui se joue dans *Les Anges cannibales* est-elle fondamentalement axée sur l'intégration de films d'action, accompagnés de musiques ou chansons et de scènes télévisuelles liées à la description de la violence. Le mode de convocation est soit l'allusion ou la référence. Cette configuration interdiscursive, qui fonctionne comme une éducation non formelle, a des effets très dévastateurs sur l'être des jeunes enfants puisqu'elle conditionne leur faire. Ce sont ces dimensions ou valeurs pragmatiques des tropismes cinématographiques qu'il importe de préciser à présent.

2. Les valeurs illocutoires et perlocutoires des tropismes cinématographiques

Les ressources interartiales, en l'occurrence, les tropismes cinématographiques, ont des valeurs illocutoires et perlocutoires qui s'inscrivent dans une certaine apologie de la violence. Nous

examinerons en premier lieu les valeurs illocutoires dans la perspective des actes de langage austiniens et saerliens.

2.1. La force illocutoire des tropismes cinématographiques

Austin (1970) dans sa conception des actes de langages distingue trois principaux actes : l'acte locutoire consistant à prononcer ou écrire un mot, l'acte illocutoire renvoyant à ce qu'on fait en parlant ou en écrivant, et l'acte perlocutoire qui s'intéresse aux conséquences de l'acte illocutoire : par exemple un ordre donné est-il exécuté ou non ?

Searle s'est, quant à lui, beaucoup intéressé au contenu des illocutions qu'il a catégorisé en cinq classes. Parmi ces cinq classes nous nous intéresserons à deux qui sont à même de mieux rendre compte des valeurs illocutoires des tropismes cinématographiques : il s'agit des directifs et des assertifs dont les directions d'ajustement vont respectivement des mots au monde et du monde aux mots. Le premier est descriptif et le second prescriptif. Pour souligner l'état affectif des personnages, nous aurons toutefois recours à quelques exemples d'actes illocutoires de nature expressive.

En ce qui concerne les éléments d'interartialité renvoyant à des œuvres entières, la valeur des actes de langage sera appréhendée dans la perspective des macro-actes de langage. Cela est d'autant raisonnable que l'œuvre d'art n'est pas un simple énoncé comme l'est une phrase.

Le contexte pragmatique de *Les Anges cannibales* est la conquête du pouvoir par la violence en vue de s'accaparer des richesses du pays : la Sierra Leone. Tout tourne donc autour de cette quête. Pour y parvenir, le chef rebelle Mosquito alias Walk Like Devil a besoin d'hommes de combat. Le moyen le plus facile s'avère la cooptation et l'endoctrinement des enfants. C'est en cela que les tropismes cinématographiques revêtent une importance capitale dans la mesure où les films d'action auxquels s'identifient les enfants s'adaptent au contexte de guerre qui est le leur (aspect assertif) tout en les incitant ou les encourageant à agir de même (aspect directif). Même si sous certains angles, on le verra, les tropismes cinématographiques correspondent à des effets perlocutoires suscités par la violence diégétique.

En considérant les réalités interartiales du tableau supra mentionné du point de vue de l'acte assertif et directif, il ressort ce qui suit :

- Tout d'abord, le recours à Zorro (1)⁵ de la part de Yondo signifie que Zorro est l'homme de la situation, puisqu'il est un justicier dans les films. En d'autres mots Yondo cherche un Zorro pour le défendre contre l'injustice qu'il subit. L'usage du tropisme cinématographique Zorro dénote ainsi une double force illocutoire : assertive et directive. Il décrit la situation dramatique de Yondo tout en révélant sa volonté de s'y voir sortir.

- Ensuite, l'évocation de Rambo (3), de Jean-Claude Van Damme (3), de Pol Pot (3, 12) et de Bruce Lee (5) s'inscrit dans l'explication de la situation conflictuelle de l'œuvre, car ce sont des

⁵ Les chiffres renvoient à l'ordre de numérotation dans le tableau.

héros de guerre ou d'affrontements violents. Ce qui donne à ces tropismes cinématographiques une valeur assertive. Mieux, en recourant à ces héros de guerres ou de combats, le narrateur insinue qu'ils sont les horizons d'attente des personnages (chef rebelle Mosquito, enfants-soldats). Autrement dit, ces personnages romanesques entendent, en l'occurrence, imiter les personnages cinématographiques hors pair sus mentionnés dans leur lutte contre l'adversaire. D'où la nature directive des mêmes tropismes.

- Par ailleurs, la qualification de Mosquito par Appolo, le père de Yondo, de « Néron » (6) est un acte directif puisqu'il cherche implicitement à toucher, à faire mal au destinataire Mosquito, mais aussi à révolter les gens contre son comportement. Cette qualification est aussi assertive dans la mesure où elle décrit un comportement du personnage Mosquito. Le nom Néron qualifiant objectivement la méchanceté de celui-ci.

- De même en assimilant Mosquito au « Robin des Bois » (7), le grand général de l'Ecomog Siméon, devenu prisonnier du Ruf, adresse implicitement une demande de grâce à Mosquito et ses hommes. Ce qui montre la dimension directive de ce tropisme cinématographique. C'est aussi un acte expressif puisqu'il traduit le désespoir du général Siméon, prisonnier de Mosquito.

- Aussi, lorsque Yondo dit à propos du Major Jackson, chef des enfants-soldats, « *qu'il a allumé une cigarette de cow-boy* » (8), il affirme implicitement que celui-ci se comporte comme un cow-boy. Le narrateur, en qualifiant ce même Jackson et ses compagnons d'être « *sortis droit d'un film de jungle* », établit un lien, une équivalence entre l'acte de ces derniers et ceux des êtres de la jungle. D'où la valeur assertive de ces tropismes cinématographiques.

- L'affirmation de Cut Hands à l'intention de Yondo : « *Je te découperai en dix secondes chrono* » (11) signifie, en réalité, sa témérité à l'instar d'un Jack Bauer dans 24 heures chrono de Joel Surnow et Robert Cochran. Mais elle traduit surtout un état d'esprit porté vers la cruauté, sa capacité à le faire. Ce tropisme cinématographique revêt ainsi une dimension à la fois assertive et directive.

- Du reste, la référence au film *Les Quatre cents coups* (10) de François Truffaut par Victorien à la fin du roman s'inscrit dans l'explication de ce qui a été posé comme acte dans l'œuvre : la rébellion, un peu à l'instar du héros Antoine Doissel, un adolescent rebelle du film en cause. Ce qui confère une valeur assertive à cet élément filmique.

- L'évocation à la page 36 de *L'Équipée sauvage* permet ici à Yondo de décrire son état d'esprit comparable à celui du célèbre acteur Marlon Brando. D'où la valeur expressive d'un tel tropisme.

- Lorsque le narrateur évoque dans ses propos « *...les dix commandements du diable* » (12), il nous renvoie d'un point de vue cinématographique au titre du film de Julien Duvivier *Le Diable et les Dix Commandements*. Cette allusion est une manière de parler de la nature et de l'orientation des communications du Général Mosquito à

l'égard des enfants soldats. Une communication à valeur directive, dont l'objectif, en l'occurrence, est de faire des enfants des monstres, des diables.

En définitive, Derey, pour décrire la violence qui inonde son œuvre, se sert des images filmiques pour mieux traduire une telle réalité et montrer aussi ce que cela signifie en terme d'attente, d'objectif implicite ou explicite de la part des personnages concernés. C'est dire que ces références interartiales sont pour la plupart d'obédience assertive, directive et expressive ; qu'elles expriment la réalité de la violence et ce qu'elles peuvent susciter comme sentiment de peur ou d'inquiétude, mais aussi et surtout ce qu'elles peuvent entraîner en termes de changement dans le vécu des personnages romanesques en question. Nous pouvons d'ores et déjà nous interroger, au regard de cette tendance illocutoire, sur les valeurs perlocutoires des films répertoriés.

2.2. Les effets perlocutoires des tropismes cinématographiques

John L. Austin dans son ouvrage intitulé *How to do things with words*, dont le titre en français est *Quand dire c'est faire*⁶, a montré que la parole est action, qu'elle a une dimension performative. Autrement dit, le faire langagier produit des effets sur les personnages.

Ainsi, Homère dans *L'Odyssée* nous raconte comment Calypso attire et séduit Ulysse par ses douces paroles pour lui faire oublier son Ithaque où il a laissé femme et enfant : Pénélope et Télémaque. Les sept ans passés en compagnie de Calypso sont la preuve que la parole a des effets sur l'interlocuteur puisque les paroles douces de Calypso ont été d'un véritable remède au chagrin psychique d'Ulysse. Orphée, fils de Calliope Muse de la poésie de la musique et de l'éloquence, n'a-t-il pas séduit le serpent cerbère, le dieu Hadès pour revoir sa femme au royaume des morts grâce au langage ? Le griot africain dont les paroles de louanges rendent les riches généreux ne montre-t-il pas cette performativité du langage ? Il y a donc incontestablement certains effets que produit le langage.

Après avoir prouvé d'une part que Jean-Claude Derey utilise à profusion des tropismes cinématographiques dans son roman *Les Anges cannibales*, et, d'autre part, que ces ressources recèlent une dimension illocutoire, quels sont, à présent, les effets perlocutoires de ces illocutions ? Sont-ils heureux ou malheureux ? Autrement dit l'objectif qui a présidé à la convocation des tropismes cinématographiques est-il atteint ?

Pour ce qui est des aspects assertifs de l'interartialité, il faut dire qu'ils n'induisent pas des effets, des conséquences sur l'interlocuteur. Même si l'on reconnaît une hiérarchisation qui fait qu'en fonction du contexte un assertif interartial redevient la conséquence perlocutoire d'un acte directif quelconque.

Il est important de souligner, tout de même, que leur usage illustre, dans *Les Anges cannibales*, la violence généralisée

⁶ John L. Austin, 1970.

caractéristique de l'œuvre : toutes les informations assertives d'obédience interartiales sont vraies, c'est-à-dire que les mots s'adaptent au monde, décrivent objectivement les personnages ou les réalités vécues. C'est parce que Yondo fait l'objet d'une violence injustifiée qu'il sollicite le secours d'un justicier comme Zorro. Cela est valable pour Mosquito qualifié de Néron par le journaliste Appolo. La méchanceté dont fait l'objet Appolo de la part de ce dernier en est une illustration parfaite : après lui avoir fait manger son journal, Mosquito fait exploser sa tête par sa kalach (Cf.p.12). Dans la mesure où ces deux tropismes cinématographiques n'ont pas qu'une dimension assertive, il convient de dire un mot sur leurs perlocutions.

Notons d'emblée que les visées illocutoires desdits tropismes cinématographiques se sont respectivement réalisées quoique différemment. En effet, Yondo est à la recherche d'un protecteur quand il convoque Zorro : il en aura finalement de façon providentielle dans la mesure où le bourreau Jackson est redevenu son défenseur. À l'opposé, son père Appolo, journaliste de son état, en traitant Mosquito Alias Walk Like Devil de Néron, entendait susciter une certaine révolte contre ce dernier. Cela s'est soldé finalement par son propre assassinat avec sa femme et la mise en difficultés de ses enfants. L'acte de dénonciation du journaliste n'a donc pas vite eu un écho favorable. Ce qui révèle le risque que court le journaliste en Afrique subsaharienne dans les périodes de conflits. L'effet perlocutoire, en ce cas, est donc paradoxal ou malheureux.

Aidé par la drogue, Cut Hands, qui semble connaître la série 24 heures chrono, s'est forgé une témérité extraordinaire de coupeur de bras, de mains, d'égorgeur ou d'éventreur. Parce qu'il fera des démembrements et autres actes de violences⁷ après la promesse faite à Yondo de le découper en 10 seconde chrono, son dire promissif s'est avéré performant.

Pour ce qui est de l'idéalisation de Rambo, Bruce Lee, Jean-Claude Van Damme, Pol Pot, on peut affirmer que le but illocutoire qui était d'influencer les adeptes du Ruf dans le sens du durcissement de leurs caractères, de leur témérité et, par ricochet, de la victoire est visiblement atteint. Les propos suivants de Mosquito s'adressant à ses acolytes enfants soldats laissent supposer que les résultats sont performatifs : « *Soldats, vous avez accompli un travail admirable ! Les Kamajors sont en déroute et nous exploitons les mines de diamants ! L'argent rentre à flot ! Chacun de vous aura des miettes royales !*⁸ » ou encore lorsque des soldats de Mosquito sont salués par « *...la foule en liesse parce qu'on connaissait la nouvelle culottée et qu'on se ruait vers eux pour les porter en triomphe ! On parlait du Ruf de Mosquito sur toute la terre !*⁹ »

De même, Souleymane alias Jackson montre qu'il est finalement digne de l'acteur Samuel Leroy Jackson dont les actions d'éclat, dans

⁷ Cf. Jean-Claude DEREY. *Les Anges cannibales*, p.178.

⁸ Jean-Claude Dery. *Ibid.*, p.193.

⁹ Jean-Claude Dery. *Op. Cit.*, p.196.

les films d'action comme *Une journée en enfer*, sont spectaculaires. En effet, en déjouant tous les obstacles au QG des casques blancs et en y kidnappant, à la tête de dix soldats, le Général O'Hara Williams Siméon, il témoigne d'une telle qualité de l'acteur en cause. Le rêve devient ainsi une réalité ou l'élève (Souleymane à l'as Jackson) accède au rang du maître (l'acteur Samuel Leroy Jackson) comme le montre le passage suivant :

À la tête de son commando, Jackson avait réussi à s'introduire au QG des Casques blancs à la barbe des sentinelles qui poussaient comme des chiendents autour de cette grosse huile-là où le moindre moucheron devait montrer patte blanche [...] aussi bien gardé que Fort Knox, la réserve d'or des USA au cœur même de Freetown. Jackson et ses hommes déguisés en buisson s'étaient faufilés sous les barbelés et les caméras électriques, le long des miradors dans l'angle mort des écrans sans se faire repérer des chiens aboyant allemands et des patrouilles autour du bunker du grand Général O'Hara Williams Siméon surveillé jalousement comme la dernière pucelle sur la terre [...] et une fois dans le bureau de son excellence Siméon, Jackson lui avait dit très poliment : - Suivez nous¹⁰

Au-delà de la description imagée de la scène qui nous permet de suivre les soldats comme dans un film d'action de grand suspense, c'est la symbolique du rôle de Jackson par rapport à l'acteur Samuel Leroy Jackson qui est frappante : un meneur qui parvient à réussir les opérations les plus risquées. D'où la liesse de la foule susmentionnée. Le nom prend ici toute la plénitude de sa dimension programmatique.

Aussi, l'endoctrinement des enfants soldats par Mosquito afin de faire le mal grâce aux dix commandements du diable, qui font penser au film *Le Diable et les Dix Commandements*¹¹ de Julien Duvivier, montre que Mosquito enseigne à faire le contraire de tout ce qui est demandé à des enfants. Ces directives renforcées par l'idéalisation ou la volonté de ressembler aux figures de film d'action comme Bruce Lee, Rambo, Jean-Claude Van Damme, Pol Pot contribuent à forger finalement des figures inhumaines aux surnoms très évocateurs : Cut Hands, Ibrahim Diallo alias Blood, Crazy Jungle avec à leur tête Mosquito alias Walk Like Devil. Mais pour imiter de telles figures cinématographiques, il a fallu souvent le concours de la drogue : du gandja, du brown-brown, du blue boat. Comme le dit Yondo : « *Je fumais du gandja en buvant du Koutoukou...*¹² ».

Nous l'avons annoncé, certains éléments interartiaux présentés comme d'ordre illocutoire assertif revêtent également une dynamique perlocutoire : Si Yondo à recours à Zorro, c'est également pour

¹⁰ Jean-Claude Dery, idem. p. 196-197.

¹¹ L'expédition dirigée par Jackson « Jackson et les dix soldats » qualifié de commando par le narrateur est sans doute une allusion faite à ce film.

¹² Jean-Claude Dery. Op. Cit., p. 221.

exprimer une peur suscitée par le débarquement surprenant des enfants soldats. Ainsi en même temps que cette convocation décrit le besoin de secours, elle traduit un effet perlocutoire des menaces que subit le personnage Yondo.

Cela est également valable pour le titre héroïque « Robin des bois » utilisé par le Général kidnappé Siméon pour désigner de façon méliorative le chef des kidnappeurs à savoir le général Mosquito. C'est donc non seulement l'expression d'une sollicitation implicite de grâce, mais aussi un signe de peur, un effet perlocutoire du discours contextuel non verbal : le regard menaçant de l'adversaire. Il en ressort qu'un même élément interartial peut être à la fois l'expression d'un acte illocutoire et perlocutoire dans la perspective du macro-acte de langage.

On notera que la technique de la formation par la violence est l'une des stratégies majeures utilisées par le Général Mosquito pour faire la guerre aux conséquences multiples : viol, éventrement, démembrement, égorgement... Ainsi grâce aux images et figures cinématographiques violentes comme Pol Pot, Rambo, Jean-Claude Van Damme, Bruce Lee, ou Samuel Leroy Jackson, le Général Mosquito est arrivé à ses fins. Ses paroles d'endoctrinement ont donc été performantes. Outre l'aspect formation, il reste que certains tropismes cinématographiques sont caractéristiques de l'état psychologique des personnages engendré par la violence. Ainsi la violence est créée par les formations discursives interartiales tout comme certaines formations discursives interartiales sont le fruit de la violence ; ce qui donne une disposition chiasmique ABBA. Que peut-on retenir comme valeurs communicationnelles de ce cycle de violence ?

3. Valeurs communicationnelles de la grammaire de la violence dans *Les Anges cannibales*

À y voir de près, l'usage des tropismes cinématographiques répond à une certaine hiérarchisation actorielle. Les acteurs romanesques, comme il sera donné de le constater, n'ont pas le pas même niveau de saisie des enjeux de la violence à l'œuvre dans *Les Anges cannibales*. Plus précisément, il se dégage de cette œuvre une grammaire de la violence nantie d'une pragmatique de la contrefinalité.

3.1. Une grammaire de la violence

Les Anges cannibales est écrit suivant plusieurs grammaires : il y a une grammaire de la langue, une grammaire du récit. Mais nous proposons de parler ici de la grammaire du récit de la violence. Même si la grammaire de la langue, telle qu'elle se déploie dans le texte, est tout aussi révélatrice de la violence au regard des multiples entorses faites à l'orthographe pour ne pas dire la diction, à la syntaxe ainsi que le choix délibéré d'un lexique de gangs, nous nous focaliserons sur la stratégie narrative qui structure l'expression de cette violence inouïe.

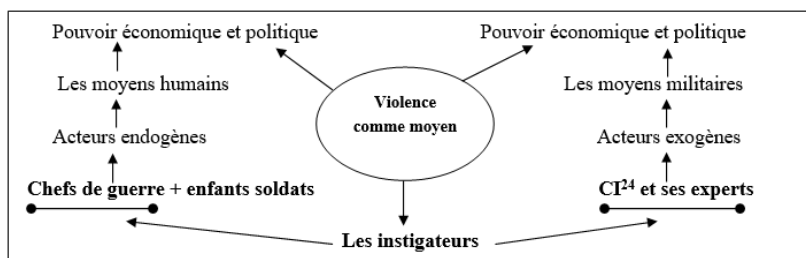
Il existe en effet une règle, une structuration qui conduit à la production de cette violence soutenue. Un certain nombre de maillons dont la disposition des uns par rapport aux autres est explosive. Il est

connu que l'argent est le nerf de la guerre, mais aussi le pouvoir, comme le dit le narrateur : « *Trop d'intérêts économiques, politiques. Trop de chef de guerre, une meute de chiens enragés qui se disputent le pouvoir*¹³ ».

Si, le pouvoir et l'économie sont les socles premiers de la guerre, ils n'en sont pas les seuls. Il s'y ajoute des acteurs endogènes comme Mosquito alias Walk Like Devil, chef du Ruf et les partisans Kamajors. Mais cela ne suffit pas. Il faut des armes. Un autre type d'acteurs intervient en ce moment comme le confie Mosquito lorsqu'il est mis en déroute après la mort du héros Jackson :

Mais le Blanc n'est jamais là quand crève le nègre ! Il rapplique en charognard ! C'est toute l'histoire de notre continent ! Vous vous êtes engraisés avec la traite d'esclave ! Vous avez massacré nos leaders qui osaient réclamer l'indépendance ! Vous avez placé à la tête de nos gouvernements des présidents fantoches... Ah, les brillants experts, oui, je m'adresse à vous tous, marchands d'armes et d'ambulances¹⁴ !

Bien avant ce coup de gueule il affirmait ceci : « *Il n'y a pas une milice qui ne dépende largement de l'aide internationale ! Nous sommes tous tributaires de fournisseurs d'armes !*¹⁵ » Ainsi, en plus des acteurs endogènes, les propos de Mosquito révèlent des figures exogènes comme la communauté internationale et ses experts. C'est donc après l'acquisition des armes qu'intervient l'endoctrinement des enfants, cet autre type d'acteurs endogènes¹⁶, via diverses stratégies comme l'idéalisation des héros de film d'action et la consommation de la drogue. Ce parcours nous donne le schéma suivant qui n'est pas si loin du comportement des rois africains et des esclavagistes pendant la traite négrière.



Le pouvoir politique et économique est la cause de la violence dans cette œuvre. Si la violence réelle est endogène ou propre à la Sierra Leone, elle a surtout un soubassement exogène selon l'œuvre. Mus par

¹³ Jean-Claude Dery. Op. Cit., p. 149.

¹⁴ Jean-Claude DEREY. Ibid., pp.241-242.

¹⁵ Jean-Claude Dery. Idem, p.242.

¹⁶ (Cf. 3.2. Infra)

le pouvoir économique et politique Ruf et Kamajors (acteurs endogènes) mobilisent des hommes, des enfants, en l'occurrence, pour se combattre et accéder au pouvoir politique et économique. De l'autre côté, les mêmes visées de pouvoir politique et économique poussent des acteurs exogènes, en l'occurrence les experts de la communauté internationale, à vendre les moyens militaires aux acteurs endogènes pour se tuer. Ce qui arrange chefs de guerre¹⁷ et experts internationaux. Ainsi, la violence met en scène, sur le plan actoriel, des victimes innocentes, des chefs de guerre sanguinaires et d'hypocrites experts si l'on considère les confidences de Mosquito sus citées.

En définitive c'est la conjugaison de certaines catégories d'acteurs (endogène et exogène) en quête de précieux objets (l'économie et le pouvoir) dans un espace-temps singuliers (La Sierra Leone au XXe siècle) qui explique cette guerre. Toutefois, l'analyse pragmatique recèle une certaine contrefinalité du point de vue des actes de certains maillons de cette chaîne actorielle.

3.2. Une pragmatique de la contrefinalité

Le recours aux tropismes cinématographiques comme forme de communication participe à la formation des enfants pour la guerre. Puisque les enfants ne sont que les victimes de ce deal entre acteurs endogènes et exogènes de premier plan, la pragmatique interartiale relative à leur communication révèle une pragmatique de la « contrefinalité » selon l'expression de Jean-Paul Sartre.

En fait, parmi les conséquences engendrées par une action, « *tout ne répond pas à l'intention originelle de l'agent. Sartre appelle ce phénomène « contrefinalité* »¹⁸. Et « *À partir d'une perspective pragmatique en effet, on découvre qu'il y a des descriptions selon lesquelles l'action est intentionnelle et d'autres descriptions de la même action selon lesquelles l'action n'est pas intentionnelle* »¹⁹. Les propos suivants de Cut Hands illustrent cette contrefinalité : « *Je voulais pas tuer, au nom de Dieu ! Je pleurais en dedans, parce que sinon, ils t'égorgeront ! Grâce aux drogues, le monde est devenu une basse-cour, et j'avais qu'une envie de zigouiller tous les poulets* »²⁰ »

Les enfants apparaissent ainsi comme des innocents coupables dans cet enchaînement de la violence. En d'autres termes, dans cette guerre, les enfants sont portés ou conditionnés malgré eux à imiter les héros de film d'action, ces machines de la mort et de la violence. D'où la contrefinalité des actes posés. Le titre de l'œuvre *Les Anges cannibales* est l'expression parfaite de cette contrefinalité de ces actes enfantins. Mieux, Mosquito, le chef rebelle lui-même, a compris, en fin de compte, qu'il n'est qu'une victime, un pantin aux mains des

¹⁷ Même si pour ces derniers, il s'agit, en l'occurrence, d'un piètre arrangement, d'un arrangement de façade, improductif.

¹⁸ Michel Fattal. *Paroles et actes chez Héraclite. Sur les fondements théoriques de l'action morale*, 2011, p.26.

¹⁹ Michel Fattal. *Ibid.*, p.27.

²⁰ Jean-Claude Derey. *Op. Cit.*, p.178.

marchands d'armes d'où les récriminations supra mentionnée à leur encontre²¹.

Ainsi les discrets experts de la communauté internationale apparaissent-ils comme les vrais destinateurs-manipulateurs dans cette série de violence. Par leur aide, ils ont permis sournoisement et malicieusement à Mosquito de payer ou d'avoir des armes qui, à son tour, a manipulé d'innocents enfants à coup de drogue et de tropismes cinématographiques violents. Tout bien considéré, la pragmatique de la contrefinalité est indicative non seulement de l'action des enfants, mais aussi des actes de Mosquito. Assurément, à des échelles différentes. C'est là toute l'inconscience ou la naïveté qui guide certains africains face aux pièges tendus et la fourberie occidentale que dénonce Jean-Claude Derey.

Conclusion

La lecture du roman *Les Anges cannibales* de Jean-Claude Derey ne laisse pas indifférent. L'œuvre présente dans un style tout aussi violent, le spectacle d'un monde infernal où des enfants soldats se livrent à des atrocités difficilement imaginables. Quelle est la poétique qui sous-tend l'expression d'une telle violence inouïe ? C'est la problématique qui a guidé cette réflexion. Il en ressort que la pragmatique de la violence cultivée, entretenue et communiquée dans cet univers romanesque tient des tropismes cinématographiques utilisés comme stratégie de mise en discours. L'effet-cinéma que ressent le lecteur est la résultante d'une interartialité où le cinéma est à la fois écran et source de la violence. Il est le mode d'expression de la violence, mais aussi le moyen de formation à la violence.

Le tropisme cinématographique fonctionne ici comme un objet modal dont se sert Mosquito alias Walk Like Devil pour cultiver et aiguïser le penchant violent des enfants. La puissance expressive et la capacité de modelage des esprits que l'on reconnaît au cinéma se sont encore avérées. Ainsi, les visées illocutoires de la stratégie discursive ont connu des effets perlocutoires, à tout le moins, conformes à la thématique globale de l'œuvre : la production de la violence et sa relation dans ses dimensions les plus inimaginables. On ne s'ennuierait pas à voir l'adaptation cinématographique de ce roman, à l'instar de la pièce de théâtre de Luis Marquès, *L'œil du cyclone* qui traite aussi de la problématique des enfants soldats et qui est adapté au cinéma par le réalisateur burkinabè Sékou Traoré.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, John Langshaw. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
BARRO, Jacques. (2016). *Pragmatique et communication littéraire : l'hétérogénéité énonciative chez Le Clézio*. Université de Ouagadougou.
CÉSAIRE, Aimé. (1939). *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Bordas.

²¹ Cf. Jean-Claude Derey. Ibid., pp.241-242.

- DEREY, Jean-Claude. (2004) *Les Anges cannibales*. Paris : Editions du Rocher.
- FATTAL, Michel. (2011). *Paroles et actes chez Héraclite. Sur les fondements théoriques de l'action morale*. Paris : l'Harmattan.
- FLAUBERT, Gustave. (1857). *Madame Bovary*. Paris : Michel Lévy frères.
- GENETTE, Gérard. (1982) *Palimpsestes : littérature au second degré*. Paris: Seuil.
- GREIMAS, Algirdas Julien. (1986). *Sémantique structurale*. Paris : PUF.
- HAZOUMÉ, Paul. (1938). *Doguiçimi*. Paris : Larose.
- HOMÈRE. L'Odyssée. (1987). Paris : Écoles des loisirs (rééd.).
- KOUROUMA, Ahmadou. (2000). *Allah n'est pas obligé*. Paris : Seuil.
- MAINGUENEAU, Dominique. (2001). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Nathan.
- MALRAUX, André. (1933). *La Condition humaine*. Paris : Gallimard.
- MARAN, René. (1921). *Batouala*. Paris : Albin Michel.
- MARQUÈS, Luis. (2008). *L'œil du cyclone*. Bruxelles : Lansman.
- MAUPASSANT, Guy de. (1885). *Bel Ami*. Paris : Ollendorff.
- MCTIERNAN, John et. Al. (1995). *Une Journée en enfer* [Film]. Durée : 2h11mns.
- OUORO, Justin. (2011). *Poétique des cinémas d'Afrique noire francophone*. Ouagadougou : PUO.
- SANTINI, Sylvano. (2014). « Cinéfiction. La performativité cinématographique de la littérature narrative » in *Textimage*, n°6 « Cinesthétique ».
- SEARLE, John. (1972). *Les actes de langages*. Paris : Hermann.
- TRAORÉ, Sékou. (2017). *L'œil du cyclone* [Film]. Durée : 1h44mns.
- VERMETTEN, Audrey. (2005). « Un tropisme cinématographique. L'esthétique filmique dans *Au-dessous du volcan* de Malcolm Lowry ». in *Poétique*, n° 44.
- <https://www.google.fr/search?biw=1525&bih=Bruce+Lee&oq=Bruce; consulté le 05/12/2019>
- <https://www.google.fr/search?q=rambo+violence ; consulté le 05/12/2019>
- <https://www.google.fr/search?biw=1525&bih=730&tbm=isch&sa=1&ei=tQSEXdmKHKuV74Pg7uPqAU&q=Image+cow+bo y&oq=Image+cow+boy... consulté le 05/12/2019>

LE PROBLEME DU SON CONSONANTIQUE [R] DANS LA PRODUCTION ORALE DES APPRENANTS NIGERIENS EN CLASSE DE FLE ET QUELQUES DEMARCHES DIDACTIQUES

AJANI Akinwumi Lateef*

Résumé

Cette contribution porte sur le problème de la production de son [R] chez les apprenants nigériens en classe de FLE. Le français est au Nigéria une matière enseignée à l'école et très souvent l'apprenant nigérien entre en contact avec cette langue au niveau secondaire par rapport à l'anglais qui est à la fois langue d'enseignement et une matière enseignée dès le primaire. Du point de vue phonétique et phonologique, l'un des problèmes en classe de FLE, c'est le problème de la production oralement de son [R] chez les apprenants. Cet article est destiné à mettre en évidence ce problème à travers la méthode et la procédure d'enquête et suggérer quelques démarches didactiques qui permettront de le résoudre, ceci dans le but de faire progresser l'enseignement et l'apprentissage du français au Nigéria.

Mots Clés : Son, FLE, production, apprenant, pédagogie.

Abstract

This study takes a look into the problem of the production of sound [R] among Nigerian learners of French in French classes. In Nigeria, French as a subject only taught in schools and in most cases Nigerian learners of French language come across it for the first time in secondary schools compares to English language that is not only a subject taught in school right from the primary school but also a language use to teach other subjects as a means of instruction. From the phonetics and phonology perspective, in French classes, one of the problem facing its teachings and learning is the oral production of sound [R] on the part of the learners. This study aims at bringing out this problem through a field work carried out and put forward some didactics ways of solving the problem with the aim of moving forward the teaching and learning of French language in Nigeria.

Keywords: Sound, FFL, production, learner, pedagogy.

Introduction

Au Nigéria, le français est une matière enseignée dans les écoles et pour l'apprenant nigérien qui entre à l'école, il s'agit d'apprendre une langue étrangère et le processus d'apprentissage n'est plus le même que lors de l'acquisition de la langue maternelle ni de l'apprentissage de la langue anglaise qui sert comme langue d'enseignement dès la première année de l'école primaire.

Ainsi assez des difficultés se posent à l'apprenant et l'un de ces problèmes est la production oralement de sons [R]. Et ceci gêne

* Nigeria French language village, Ajara-Badagry, Lagos State ;

Email: ftcoed@yahoo.fr/adjanilateef63@gmail.com

énormément leur manière de se communiquer avec le français et en s'appuyant sur Jimoh (2010, P.4) :

L'essentiel du français au Nigéria vise [...] à produire des Nigériens fiers de leur origine et capable de communiquer en français avec tous locuteurs de cette langue quelle que soit l'origine de ce dernier.

L'une des causes de la baisse du niveau des apprenants nigériens en production orale en classe de FLE, s'explique par l'insuffisance de la connaissance et du maniement des sons français. En effet, la plupart des apprenants en classe de FLE au Nigéria éprouvent beaucoup de difficultés à communiquer correctement en se servant du français. Et d'après Ajiboye et Oshoniran (2010, P.120),

Quand on parle [...] c'est à travers les sons ou par extension, les phonèmes que le message se transmet. Ces sons ou (phonèmes) représentent donc les matériaux nécessaires à la transmission de tout message oral [...].

Ainsi nous admettons que pour que ces apprenants apprennent à parler le français comme il faut, il faut qu'ils arrivent à bien maîtriser les sons français.

En classe de FLE au Nigéria, l'un des sons problématiques est le son [R] qu'est selon Léon (2011, P.25) une consonne voisée et dorso-uvulaire. D'après Omozuwa et Moye (2011, P.31), c'est une consonne qui est réalisée avec le battement successif de la racine de la langue contre le palais mou avec la vibration de corde vocale, la valeur est relevé pour laisser passer l'air pulmonaire par la cavité buccale et c'est à travers cette démarche que le son [R] est réalisé. Et d'après Ondo-Mebiame (2013, P.42) le son [R] est non seulement une consonne liquides comme le son [l] c'est aussi un son consonantique qui fait parti d'un sous-ensemble de sonantes.

1. Objectif

L'objectif principal de cet article est de lancer un regard pertinent au problème du son [R] dans la production orale des apprenants nigériens en classe de FLE et de proposer quelques solutions didactiques.

2. Base théorique

Pour la base théorique, nous nous sommes servi de la théorie de l'acquisition de la langue seconde de Stephen Krashen (1988). Krashen's theory of second (language acquisition, 1988) qui est basée sur le fait que l'enseignement d'une langue seconde en particulier doit être centré sur la méthode audio-orale, c'est-à-dire que toutes les activités pédagogiques favorisant l'acquisition de la langue seconde doivent se baser sur le renforcement de la pratique de l'oralité. Cela

suppose que l'enseignant accorde aux apprenants une large opportunité de s'exprimer afin de noter les erreurs et de les corriger après.

3. Définition de mots pertinents

Dans cette partie de notre article, nous allons expliquer les termes opératoires que constituent le fondement théorique de notre article.

3.1. Le Son

Le son est une sensation auditive créée par un mouvement vibratoire dans l'air. Le son d'après Léon (1993 : P. 28) est « la sensation perçue par l'oreille ». Cette sensation est produite par les oscillation d'un corps vibrant que se trouve dans les voyelles en mouvement. Le son est donc un phénomène physique perceptible par le sens de l'ouïe. D'après Omozuwa et Moye (2011, P. 3) « les sons n'ont pas eux-mêmes de fonction significatives ; leurs fonctions sont purement distinctives.

3.2. Le FLE

Le français langue étrangère, abrégé par le sigle FLE est le français enseigné à des non francophones, dans un but culturel, professionnel, communicatif ou touristique. Un apprenant en classe de FLE est celui qui suit une formation, le préparant à être professeur de français à des non-francophones.

3.3. Production orale

D'une manière générale, la production peut être définie comme « Action de provoquer (un phénomène) ; fait ou manière de se produire », (Dictionnaire le Robert illustré 2013, P. 1529). Et selon le Dictionnaire le Petit Larousse Grand Format (1998, P.826) la production est « l'action de produire, de faire exister ». La production orale fait ainsi référence à l'action de produire des sons pour communiquer oralement, c'est-à-dire la transmission du message oralement d'un individu à un autre.

3.4. Apprenant

Personne qui apprend (Dictionnaire Hachette 2012, P.95).

3.5. Pédagogie

Selon Leif (1974, P.69) cité par Ajani (2015, P.36). La pédagogie est définie comme l'art d'enseigner ». Et d'après Mialavet, G. (1979) « c'est un ensemble, plus ou moins bien structuré, plus, ou moins cohérent, d'intentions et de réalisation éducatives orientées vers un but explicitement énoncé ou implicitement admis ». Ainsi, la pédagogie est un ensemble séquentiel d'action planifiée par l'enseignant pour faciliter à l'apprenant d'atteindre certains objectifs d'apprentissage.

4. Méthode et Procédure d'Enquête

Nos témoins sont des apprenants universitaires qui sont arrivés au village français de Badagry pour le programme de bain linguistique.

Ce sont des apprenants qui ont déjà passé un minimum de deux ans à apprendre le français dans leurs Universités et ces apprenants ont le profil linguistique suivant : L¹ – la langue maternelle, L2 (l'anglais qui est non seulement la langue officielle du Nigéria pas aussi la langue de la scolarisation et L3 qui est le français qui intervient comme une matière étudiée dans les établissements scolaires au Nigéria.

Pour la méthode et la procédure d'enquête, nous avons préparé un texte relativement court et à finalité phonétique. Ce texte a été soumis à nos témoins qui ont procédé à sa lecture à voix haute. Après une préparation d'environ dix minutes, la production de ces témoins a été enregistrée, puis transcrite phonétiquement afin d'analyser le problème de l'effacement de son [R] dans leur production orale.

L'analyse de la production réalisée par nos témoins en fonction du son /R/ dans les mots articulés montre que la majorité de nos témoins négligent la réalisation de la production du son [R] dans leur production orale car les mots comme 'pour' [puR] est réalisé comme [pu:], tenir [təniR] est réalisé comme [təni] court [kuR] est réalisé comme [Ku:] et parce-que [paRske] est réalisé comme [paske] etc.

Tableau 1 : Tableau de quelques productions orales de nos témoins avec leurs corrections dessous.

S/N	Formes graphiques	Production realisee (transcription phonétique)	Production correcte (transcription phonétique)
1.	Court	[ku:]	[kuR]
2.	Mon frere	[mɔFRɛ:]	[mɔFRɛR]
3.	Au revoir	[oRɛvwa]	[oRɛvwaR]
4.	Toujours	[tuju:]	[tujuR]
5.	C'est pour moi	[pu]	[puR]
6.	Elle va repartir	[ɛlvaRɛpati]	[ɛlvaRɛpatiR]
7.	C'est-a-dire	[ɛtadi]	[ɛtadiR]
8.	Parce-que	[paske]	[paRske]
9.	Je parle français	[ʒe paL fRɛs]	[ʒe paRl fRɛs]
10.	Partout au village on parle français	[patu]	[paRtu]
11.	Pardon	[padɔ]	[paRdɔ]
12.	Mardi	[madi]	[maRdi]
13.	Je vais a Londres	[ʒevɛz a Lɔd]	[ʒevɛz a LɔdR]
14.	Nous sortons	[nu sɔtɔ:]	[nu sɔRtɔ]
15.	Ils vont revenir	[ilvɔRɛveni:]	[ilvɔRɛveniR]
16.	Il veut devenir un professeur	[ilvɛ devɛni œ pRɔfɛsɔR]	[il vɔ devɛniR œ pRɔfɛsɔR]
17.	Il est parti	[ilɛ pati]	[ilɛ paRti]
18.	Elle me regarde	[ɛl mɛ Rɛgad]	[ɛl mɛ RɛgaRd]
19.	Nous sortons	[nu sɔtɔ]	[nu sɔRtɔ]
20.	Partons vite	[patɔ vit]	[paRtɔ vit]
21.	C'est une bonne demarche	[ɛstɛn bɔn demaʃ]	[ɛstɛn bɔn demaRʃ]
22.	Le livre est sur la table	[le liv ɛ sy la tablɛ]	[le livR ɛ syR la tabl]
23.	Au retour on va se voir	[o Rɛtu ɔ vɛ sɛ vwa]	[o RɛtuR ɔ vɛ sɛ vwa]
24.	Ma sœur est chez vous	[mɔ sœ ɛ ʒe vu]	[mɔ sœR ɛ ʒe vu]
25.	Votre département est ou	[vɔt depɛtɛmɔ ɛ u]	[vɔtR depaRtɛmɔ ɛ u]
26.	La parti bucale...	[la parti bykal]	[la paRti bykal]
27.	Pour moi je reste	[pu mwɔ ʒɛ Rɛst]	[puR mwɔ ʒɛ Rɛst]
28.	Le carrefour c'est ou	[le kafu sɛt u]	[le kaRfuR sɛt u]
29.	La carte est avec moi	[la kɛt ɛtɛvɛk mwɔ]	[la kaRt ɛtɛvɛk mwɔ]
30.	Le carton est ici	[le kartɔ ɛti:]	[le kaRtɔ ɛti:]

De tout ce qui précède dans le tableau ci-dessus, nous pouvons remarquer que l'effacement du son [R] dans la production orale en classe de FLE de la part des apprenants très souvent se fait à trois niveaux:

i. L'effacement du son [R] à la fin du mot ou de syllabe suivi de l'allongement de la voyelle subséquence.

Forme graphique	Production realisee	Production correcte
Court	[ku:]	[kuR]
Frère	[fRɛ:]	[fRɛR]

ii. L'Effacement du son [R] à la fin du mot et allongement vocalique.
Exemple :

Forme graphique	Production realisee	Production correcte
Au revoir	[oRɛvwa]	[oRɛvwaR]
Toujours	[tuʒu:]	[tuʒuR]
Pour	[pu]	[puR]
Elle va repartir	[ɛlvaRɛpati]	[ɛlvaRɛpatiR]
C'est-à-dire	[sɛtadi]	[sɛtadiR]

iii. L'Effacement du son [R] en fin de syllabe et allongement.

Forme graphique	Production realisee	Production correcte
Parce-que	[paske]	[paRske]
Je parle français	[ʒɛparl fRasɛ]	[jɛpaR fRasɛ]
Partout	[patu]	[paRtu]
Pardon	[padɔ̃]	[paRdɔ̃]

5. Recommandation

Selon Jimoh (2010, P.113), « Les méthodes d'enseignement et les aides pédagogiques en classe de FLE doivent être minutieusement conçues et choisies de sorte à faciliter la tâche à l'enseignant et aussi à l'apprenant ».

En plus, d'après Tijani (2010, P.138) :

La pédagogie de l'expression orale... doit préparer les apprenants à être capables de prendre la parole, d'exprimer / défendre leur point de vue, de gérer l'organisation du discours dans l'interaction, de participer à la construction du discours, de solliciter la collaboration de l'interlocuteur en cas de difficulté de communication, etc.

Et comme la production orale exige : un émetteur (celui qui parle) un récepteur (celui qui écoute) et un message formulé dans une langue qui doit être comprise par les interlocuteurs, ainsi pour bien enseigner la production orale en classe de FLE, le professeur de FLE dans un milieu comme le nôtre a une grande tâche à accomplir et ceci a besoin d'une bonne pédagogie d'enseignement et l'utilisation des aides pédagogiques pertinentes. Ainsi pour aider les apprenants dans leur production orale, nous recommandons dans chaque établissement scolaire surtout dans les Collèges d'éducation et dans les Universités la mise en place d'un bon laboratoire de langue défini par le dictionnaire le Petit Robert Grand Format (1993, P. 1248) comme :

Une salle insonorisée où se trouvent les cabines équipées d'un magnétophone dans lesquelles les étudiants sous le contrôle d'un enseignant s'entraînent à la production orale d'une langue.

Dans un milieu comme le nôtre, le rôle pertinent que joue le laboratoire de langue ne peut jamais être sous-estimé car à travers un laboratoire de langue bien équipé avec un enseignant qualifié, les apprenants auront l'opportunité de découvrir où se trouve leur problème au niveau de la production orale et comment se corriger sous l'appui d'un professeur. En plus le laboratoire de langue permet le professeur de diriger les activités de la classe à l'aide des boutons qui lui donne l'opportunité de se mettre en contact avec l'apprenant de son choix et permet l'apprenant de progresser à son propre rythme. En plus la répétition individuelle des mots contenant le son [R] à haute voix est aussi recommandée. Pour se servir de cette approche, le professeur fait au tableau une liste des mots contenant le son [R] et demander aux apprenants de lire individuellement les mots. En cas d'erreur, on note et on corrige par la suite pour leur faire découvrir le son [R] effacé. Limitons-nous à la répétition collective car on risque de ne pas entendre les apprenants qui ont des difficultés.

Finalement, amener les apprenants à s'approprier le son [R] comme les autres sons français en classe de FLE demande une bonne préparation de la part du professeur car sans une bonne préparation, il n'arrivera jamais à bien enseigner les sons français pour que ses apprenants maîtrisent ces sons.

Conclusion

Le français langue étrangère (le FLE) par rapport aux langues maternelles qui sont des langues acquises par la manière informelle car un apprenant d'une langue maternelle l'apprend sans passer par un programme d'étude formelle, l'apprenant qui est l'enfant apprend sa langue maternelle par l'imitation de tous ceux qui constituent son milieu immédiat et par rapport à l'anglais qui est non seulement une langue officielle du Nigéria et une langue du commerce, elle est aussi une langue de la scolarisation, la connaissance de la langue française est faite seulement à l'école, ceci remonte au fait que les apprenants vont toujours se voir confronter avec des problèmes linguistiques et l'un

de ces problèmes est l'effacement de son [R] dans la plupart de productions orales de nos apprenants et pour résoudre ce problème nous devons toujours être prêt à se servir avec des démarches pédagogiques pertinentes et adéquates et c'est justement ce que nous avons tenté de faire dans cet article.

Références bibliographiques

- AJANI Akinwumi Lateef, (2015), L'enseignement du français en milieu yorubá du Nigéria : Thèse Unique, EDF, FLASH-UAC.
- AJIBOYE Tunde et OSHONIRAN Tajudeen, 2010, « Les particularités de l'oral et de l'écrit en français » : Linguistique et Applications Pédagogiques, Regards sur le français langue étrangère. Ibadan, Clean Slate Publication, P. 118-119.
- KRASHAN Stephen, 1988, Second language acquisition and second language learning. New York, Hall International.
- LEIF Jean, 1974, Les mots et les discours. Ontario, Edition Punit.
- LEON Monique et LEON Pierre, 1997, La prononciation du français. Paris, Nathan Université.
- LEON R. Pierre, 1992, Phonétisme et prononciation du français. Paris, Edition Nathan.
- MIALERT George, 1992, Vocabulaire. Paris, Edition PUF.
- OMOZUWA Victor Edosa et MOYE Stephen Austin, 2011, Manuel de phonétique et de phonologie françaises. Benin City, UNIBEN Press.
- ONDO-MEBIENE Pierre, 2013, Etude des sons du langage humain articulé. Cotonou, Edition Ablode.
- TIJANI Mufutau A, 2010, Le français oral : Composant et enseignement ; Linguistique et Application Pédagogues. Ibadan, Clean Slate. P. 131-143.

Dictionnaires consultés

- Dictionnaire le Robert Illustré 2013, Paris Edition Robert.
- Dictionnaire le Petit Larousse Grand Format, 1998, Paris, Edition Larousse Grand Format. Edition Larousse.
- Dictionnaire Hachette, 2012, Paris, Edition Hachette.

FONCTIONNEMENT DES NOMS D'EMPRUNT DANS LE SYSTEME NOMINAL DU KABIYÈ

AWIZOBA Essobozouwè*

Résumé

Le kabiyè est une langue lama de la famille gur dont le système nominal est caractérisé par une multiplicité de genres, chacun étant représenté par un ou des morphème(s) matériellement observable(s). Ces morphèmes marqueurs de genres sont non seulement porteurs d'un contenu sémantique, mais ils sont aussi repris sous une forme anaphorique dans les syntagmes verbaux. C'est au regard de ce mécanisme que cet article a tenté d'analyser les noms empruntés par la langue kabiyè. Le problème auquel ce travail a tenté d'apporter des solutions est de savoir si les noms empruntés à d'autres langues s'adaptent parfaitement au système nominal du kabiyè. Pour y répondre, nous avons procédé à une analyse dont l'objectif est de montrer la différence entre le fonctionnement des noms d'emprunt et celui des noms d'origine kabiyè, en nous inspirant des travaux de Sambiéni (20007 : 2012) à propos de l'intégration des emprunts et de Violi (1987) en ce qui concerne le choix de la notion de genre. Les données analysées sont constituées de noms empruntés aux langues avec lesquelles le kabiyè est en contact.

Mots clés : kabiyè, langue lama, emprunt intégré, noms d'emprunt, anaphorique.

Abstract

Kabiyè is a Lama language of the Gur family whose nominal system is characterized by a multiplicity of genera, each represented by one or more materially observable morpheme (s). These genre marker morphemes not only carry semantic content, but they are also used in an anaphoric form in verbal syntagms. It is with this mechanism in mind that this article has attempted to analyze the names borrowed by the Kabiyè language. The problem to which this work has attempted to provide solutions is to know whether the names borrowed from other languages perfectly adapt to the nominal system of kabiyè. To answer this question, we carried out an analysis whose objective is to show the difference between the functioning of assumed names and that of names of Kabiyè origin, drawing inspiration from the work of Sambiéni (20007: 2012) on of the integration of loans and Violi (1987) regarding the choice of the concept of gender. The data analyzed consist of names borrowed from the languages with which the kabiyè is in contact.

Key words: Kabiyè, lama language, integrated loan, aliases, anaphoric.

* Université de Kara (Togo) ; E-mail : essobozou@gmail.com

Introduction

Le kabiye est une langue du groupe lama¹ caractérisé par un système nominal assez complexe avec des noms qui se répartissent entre plusieurs classes² tant selon la nature de la chose désignée que la taille de cette chose (Awizoba : 2017). Du point de vue morphologique, la classification du nom, notamment le substantif, respecte un certain nombre de propriétés relatives à la forme du suffixe nominal et à celle du pronom anaphorique représentatif de chaque classe de noms. Aussi, à l'intérieur d'un même genre, les morphèmes classificateurs suffixés s'alternent selon que le nom est au pluriel ou au singulier. Le suffixe du singulier étant différent de celui du pluriel, l'un remplace l'autre selon le contexte. Il n'est donc pas courant de voir se superposer les deux suffixes à la fois, sauf dans le cas de certaines dérivations. Mais de plus en plus cette architecture nominale du kabiye subit des entorses liées au phénomène d'emprunt. Il est question, dans cette étude, de pousser la curiosité sur le fonctionnement des noms d'emprunt au sein du système classificatoire du nom en kabiye. Les questions suivantes constituent les plus préoccupantes au cours de la présente étude : Quels critères déterminent le fonctionnement des noms d'emprunt dans le système classificatoire des nominaux en kabiye ? Comment s'effectue l'accord de ces noms selon le genre et le nombre ? Quel est l'impact du fonctionnement des noms d'emprunt sur le système nominal du kabiye ? Pour y répondre, nous sommes parti de l'hypothèse générale selon laquelle le fonctionnement des noms d'emprunt est différent de celui des noms d'origine kabiye. Sur la base de cette hypothèse nous avons procédé à une analyse dont l'objectif est de montrer la différence entre le fonctionnement des emprunts nominaux et celui des noms d'origine kabiye, en nous inspirant des travaux de Sambiéni (2007 : 2012) à propos de l'intégration des emprunts et de Violi (1987) en ce qui concerne le choix de la notion de genre. En effet, sur le problème d'intégration des emprunts, Sambiéni s'est surtout intéressé respectivement à leurs adaptations morphologique et phonologique. Pour notre part, nous avons choisi de les analyser par rapport à leur fonctionnement au sein du système kabiye. Sur la notion de genre, Violi a fait la remarque suivante qui nous a inspiré :

[...] au moins dans le cas du genre, la catégorie grammaticale s'appuie sur une base sémantique, ou, en d'autres termes, qu'elle existe parce qu'elle a une signification qui renvoie à un ordre déterminé, motivé et lié aux bases de notre expérience corporelle. (Voli 1987 : 15).

C'est sur cette base que repose le choix que nous avons fait de préférer la notion de genre tout au long de ce travail à celle de classe

¹ Cette appellation est celle utilisée par Awizoba (2017) en s'inspirant des travaux d'historiens comme Tanai (2011). Le terme Lama remplace donc celui de gurunsi oriental utilisé dans plusieurs ouvrages de linguistique.

² Ce mot renvoie ici à la notion de catégorie ou à celle de type.

nominale. Les données analysées sont constituées de noms empruntés aux langues avec lesquelles le kabiyè est en contact. Pour les recueillir nous avons mené une enquête à Kara et à Lassa-Houdé, enquête complétée par les données recueillies dans Aritiba (2004). Toutes ces données ont été transcrites selon le modèle API (Alphabet Phonétique International), version de 2005 avant d'être analysées. Les résultats obtenus sont structurés en trois principaux points notamment les structures morphologiques des emprunts nominaux, leur accord et les perturbations qu'ils engendrent dans le système nominal du kabiyè. Le tout est précédé des rappels sur le système nominal du kabiyè.

1. Système d'accord des nominaux

En kabiyè, les nominaux se répartissent entre six genres dont deux neutres et quatre respectant l'opposition singulier/pluriel. Sur le plan sémantique, chaque genre renvoie à un contenu spécifique : le premier est relatif aux humains de manière générale, le deuxième renvoie aux choses de taille en termes de longueur, de hauteur ou de grandeur, le troisième concerne les choses de petite forme, le quatrième porte sur les choses dérivées, le cinquième est relatif aux choses compactes et le sixième concerne les liquides et pulvérulents. (Lébikaza : 1999 ; Awizoba : 2017)

Sur le plan morphologique, chaque genre est matérialisé par la présence d'un morphème suffixé au radical, lequel signale le genre et le nombre du substantif ainsi formé. Le tableau ci-dessous illustre cette structure du substantif en kabiyè.

Tableau I : Structure morphologique du substantif en kabiyè

Genres	Singulier	Pluriel	Glose
Humain	syv	syv-a [ɛyaa]	Homme
	feru	feru-a [fɛraa]	soignant
Maxi	pú-v	pu-ŋ	montagne
	tí-v	ti-ŋ	arbre
Menu	kajuma-a	kajuma-si	fourmi
	cele-a	cele-si	Sorte d'assiette en argile
Dérivé	té-de	tel-a	pain de singe
	hé-jé	hé-a [héɛ]	igname
Compact	te-tv		terre
	mu-tv		tô
Liquide et pulvérulent	li-m		eau
	mulu-m		farine

Source : Awizoba (2017)

Les noms tels que présentés selon le genre et le nombre, peuvent être représentés par des pronoms, comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau II : Pronoms anaphoriques

Genres	Singulier	Pluriel	Glose
Humain	ε-ḍḍḍ	pa-ḍḍḍ	marcher
	ε-feki	pa-feki	soigner
Maxi	ku-kujaa	ε-kujaa	être haut
	ku-tolaa	ε-tolaa	tomber
Menu	ka-ziba	si-ziba	mourir
	ka-jokaa	si-jokaa	être cassé
Dérivé	ḍi-wulaa	a-wulaa	être sec
	ḍi-suwa	a-suwa	produire
Compact	tu-huwa		être mou
	tu-piwa		être cuit
Liquide	pi-sewa		être rouge
	pi-kpizaa		être bien moulu

Source : Awizoba (2017)

En réfléchissant sur l'évolution des langues gurunsi dont le kabiye, Manessy (1967 : 210) énonce que : « Anaphorique et suffixe ne sont à l'origine qu'un seul et même morphème dans deux fonctions différentes ». On pourrait donc imaginer que dans les exemples ci-dessus, c'est le suffixe qui est repris sous forme de pronom dans chaque cas (Lébikaza 1999, Pali 2015). C'est en cela justement que la forme des noms empruntés semble différente morphologiquement de celle des noms d'origine kabiye.

2. Structures morphologiques des noms empruntés par le kabiye

Les noms empruntés aux diverses langues avec lesquelles le kabiye est entré en contact se répartissent en deux groupes, notamment ceux dont les structures morphologiques semblent compatibles avec celles des noms kabiye et ceux dont les structures ne le sont pas.

2.1. Noms morphologiquement intégrés

Il s'agit des noms empruntés, mais qui sont morphologiquement intégrés par le kabiye.

2.1.1. Noms d'emprunts compatibles avec le genre maxi

Les noms dont il est question ici sont empruntés à plusieurs langues, surtout celles occidentales et ont une structure morphologique qui s'apparente à celle des noms du genre maxi du kabiye. Les exemples ci-dessous illustrent ce type de noms.

- (1.a) maŋgo → maŋv “mangue”
- (1.b) li:mɔn → leemu “orange”
- (1.c) zug → suluku “train”

Ces exemples, parmi tant d'autres, appellent un certain nombre de commentaires. D'abord, ils sont respectivement d'origine éwé, anglaise et allemande. Ainsi, leur forme en kabiye

s'explique par le réaménagement morphophonologique nécessaire pour permettre leur adaptation au système de fonctionnement de cette langue³. Ensuite, on voit qu'une fois réaménagés et intégrés, la structure de ces emprunts correspond bien à celle des noms relevant du genre maxi, c'est-à-dire celui dont la structure se présente sous les formes : Rad-U ou Rad-kU / Rad-ŋ, respectivement au singulier et au pluriel. Enfin, les pronoms anaphoriques représentatifs de chacun des trois emprunts ci-dessus sont les mêmes, c'est-à-dire kU- pour le singulier et ɪ- pour le pluriel. Les exemples ci-dessous, même s'ils ne concernent que le singulier, rendent compte de ces mécanismes décrits :

(2.a) máŋgv ŋgú kv-tóláa "cette mangue est tombée"

Mangue – cette – elle - tomber+acc

(2.b) léémúu kvné kv-wɛ ɲumíŋ "cette orange est aigre"

Orange – cette – elle - être+inac – aigre

(2.c) súlúkú kúlé kɪ-sɪbá "ce train est tombé en panne"

Train – ce+dist – il - mourir+acc

En (2.c) l'anaphorique semble différent, de part la nature de sa voyelle, des autres cas. Toutefois, il ne s'agit que d'un problème d'assimilation vocalique très présent en kabiye.

2.1.2. Noms compatibles avec le genre menu

Le genre menu est celui qui réunit les noms désignant les choses et les êtres de petites forme. La structure morphologique des noms relevant de ce genre est Rad-/ka/ ou Rad-/sɪ/ selon qu'il s'agisse du singulier ou du pluriel. Parmi les noms empruntés à d'autres langues, il y en a qui, au regard de la structure morphologique des noms du genre menu en kabiye, sont intégrés. Les exemples suivants permettent d'illustrer ces cas.

(3.a) tóká → tóká "sceau"

(3.b) arákaa → arákáá "malle"

(3.c) salaga → sáláka "localité de Salaga" (souffrance)

Dans ces exemples, les adaptations morphophonologiques ne sont pas très importantes. Ce qui laisse croire que les ressemblances sont quasi parfaites entre la structure de ces noms empruntés et celle des noms d'origine kabiye. Leur intégration à ce genre semble ainsi justifiée. C'est d'ailleurs ce que semblent prouver les pronoms anaphoriques correspondant à ces emprunts. En effet, le même anaphorique représente tous ces emprunts, au même titre que les noms relevant du genre menu en kabiye : il s'agit de /ka-/, comme le montrent les exemples ci-dessous.

³Nous n'avons pas abordé l'aspect lié à l'insertion morphologique et phonologique de ces emprunts.

(4.a) tóká ngá ka-tuláa “ce sceau est troué”

Sceau –ce - il – trouer + acc

(4.b) arakáá kané ka-paalaá “cette malle est grosse”

Malle – cette – elle – grandir + acc

2.1.3. Noms compatibles avec le genre dérivé

Le genre dérivé représente les noms des réalités considérées comme produits obtenus à partir d'autres réalités (Awizoba, 2017). Pour illustrer ce genre il a fallu s'appuyer sur les rapport entre l'arbre et son fruit, d'une part et d'autre part, sur certains noms issus d'autres noms.

(5.a) telúu “baobab”

(5.b) téde “pain de singe”

(6.a) hulúm “lait maternel”

(6.b) hiqé “sein”

Parmi les emprunts du kabiyè à d'autres langues, il existe des noms intégrés dans le genre dérivé. Les exemples suivants sont une illustration de ces cas.

(7.a) liidije “argent”

(7.b) lóorije “voiture”

2.1.4. Noms compatibles avec le genre compact

Le genre compact regroupe les noms désignant les choses de masse ou les choses compactes comme la terre, la pâte, etc. La structure morphologique des noms relevant de ce genre se présente sous la forme Rad-tU/tI. Une telle structure semble se remarquer parmi les noms d'emprunts que l'on rencontre en kabiyè. L'illustration de ce phénomène est faite à l'aide de l'exemple ci-dessous :

(8.a) tumaati “tomate”

À côté de tous ces emprunts qui, morphologiquement, respectent la forme du nominal en kabiyè, il y en a qui conservent leur structure morphologique d'origine telle quelle dans la langue d'arrivée qu'est le kabiyè.

2.2. Noms morphologiquement non intégrés

Les noms étrangers dits non intégrés sont des substantifs ayant conservé en kabiyè leurs structures d'origine. Ils ne sont pas morphologiquement adaptés au kabiyè, même si du point de vue de leur acception et de leur usage dans la langue, ils ne connaissent pas de restriction. En d'autres termes, la structure de ces emprunts ne respecte pas la formule Rad-SfxG comme c'est le cas en kabiyè pour tous les nominaux. Les noms suivants illustrent ce type d'emprunts.

- (9.a) síkiri "sucre"
- (9.b) pankaní "taro"
- (9.c) sukúli "école"
- (9.d) wáácti "montre"
- (9.e) tóósi "torche"

Il ressort de ce qui précède que les noms d'emprunt se répartissent entre deux catégories : ceux qui sont morphologiquement intégrés au système des noms kabiyè et ceux qui ne le sont pas. L'accord des noms en question permet de mieux comprendre leur fonctionnement et le niveau de leur intégration au système nominal de la langue étudiée à travers cet article.

3. Accord des noms d'emprunt

L'accord, en kabiyè et dans les langues lama, se fait selon le genre et le nombre. L'accord selon le genre s'entend comme le classement des noms empruntés au sein des genres nominaux attestés en kabiyè sur la base des critères phonologiques et morphologiques. En revanche, l'accord selon le nombre s'entend comme le marquage morphologique qui permet de distinguer le singulier du pluriel, du moins pour les noms fonctionnant sur cette base. La présente étude s'intéresse aux emprunts morphologiquement intégrés d'une part, et d'autre part, à ceux morphologiquement non intégrés.

3.1. Noms morphologiquement intégrés

A ce niveau, l'accord se fait sur la base du morphème classificateur : si ce morphème est analogue à celui du genre menu, par exemple, le nom concerné se classe au sein dudit genre. Ainsi, quatre genres reçoivent d'après les données dont nous disposons, les noms étrangers.

3.1.1. Accord des emprunts selon le genre maxi

Cet accord est basé sur le principe selon lequel au singulier, le nom porte un suffixe en /-kU/ ou /-U/, alors qu'au pluriel, ce suffixe est /-ŋ/. A partir des exemples ci-après on peut observer ce phénomène.

- (10.a) máŋgv → máŋgín
- (10.b) súlúkú → súlúkín
- (10.c) kudokú → kudokín
- (10.d) léémúu → leemín

En dehors du suffixe, l'accord s'observe également dans le pronom anaphorique. Par exemple, kU- du singulier correspond à ɪ- du pluriel.

- (11.a) máŋgv kúné kv bɔ́ɔlaá "cette mangue est grosse"
Mangue – cette-ci – elle – grossir + acc
- (11.b) máŋgín uné ɪ bɔ́ɔlaá "ces mangues sont grosses"
Mangue + pl – ces-ci – elle + pl – grossir + acc

L'accord de ces emprunts est identique à celui des noms d'origine kabiyè, comme le présentent les exemples ci-dessous :

- (12.a) púv → pún "montagne"
(12.b) lakú → lakún "chasse"

3.1.2. Accord des emprunts selon le genre menu

L'accord selon le genre menu se caractérise par les suffixe /-ka/ et /-a/ au singulier et le suffixe /-sI/ au pluriel. Cet accord est illustré par les exemples suivants :

- (13.a) tóká → tókási
(13.b) arakaá → arakási

Les anaphoriques représentant les emprunts ainsi illustrés ci-dessus sont respectivement ka- pour le singulier et sI- pour le pluriel. À titre illustratif, les exemples ci-après sont donnés :

- (14.a) tóká → ka-tuláa "il est troué"
sceau → il – trouer + acc
(14.b) tókási → sI-tuláa "ils sont troués"
sceaux → ils – trouer + acc
(15.a) arakaá → ka-paáláa "elle est grosse"
malle → elle – grandir + acc
(15.b) arakási → sI-paáláa "elles sont grosses"
malle + pl → elles grandir + acc

3.1.3. Accord des emprunts selon le genre dérivé

Les emprunts morphologiquement compatibles avec le genre dérivé kabiyè se caractérisent par les morphèmes -jE ou -dE au singulier et -a au pluriel en position de suffixes. C'est ce que les exemples suivants permettent d'observer.

- (16.a) líidijé → líidá "argent"
(15.b) lóoríje → lóorá "voiture"

En ce qui concerne les anaphoriques représentant ces emprunts, ils sont respectivement dI- pour le singulier et a- pour le pluriel.

- (16) líidíje → dI-cujáa "il est déchiré"
argent → il – déchirer + acc
(17) lóorá → a-dewá "elles sont jolies"
elles – être joli – acc

3.1.4. Accord des emprunts selon le genre compact

L'accord selon le genre compact se traduit par la présence d'un morphème analogue à celui qui caractérise ce genre en

kabiyè, soit le morphème –tu/-ti. Les exemples à ce niveau ne sont pas abondants, mais celui qui suit illustre bien le cas.

(18) tumaati

3.2. Noms morphologiquement non intégrés

Les noms d'emprunt morphologiquement non intégrés par le système nominal du kabiyè sont ceux dont la structure morphologique ne respecte pas celle cardinale de cette langue, c'est-à-dire la formule Rad-SufG. Cette non intégration rend difficile la classification des noms concernés par rapport aux genres attestés en kabiyè. Les exemples suivants rendent compte de la structure morphologique de ces noms.

(19.a) sikiri

(19.b) waaci

(19.c) sukuli

La structure syllabique des noms ci-dessus reflète parfaitement celle rencontrée dans les noms d'origine kabiyè. Cependant, contrairement à ces derniers, il n'est pas possible d'isoler les suffixes dans les cas en présence. En d'autres termes, tenter d'imposer à ces noms la structure canonique du kabiyè, c'est vider la notion même de morphème de son sens. En effet, si, par exemple, on considère que *siki- dans sikiri est le radical comme ké- dans kére et *-ri le morphème grammatical comme -re, les deux éléments souffriraient de l'absence d'une substance indispensable qu'est le sens. Il en est de même pour waaci et sukuli.

Aussi, même s'il était possible de considérer que ces noms sont segmentables, la forme de leur *suffixe ne correspond pas à celle des suffixes kabiyè. Ainsi, on admet que la seule possibilité est de considérer que tous ces noms n'ont qu'un seul et même suffixe de morphème $\emptyset$. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la forme de leur pronom anaphorique est non seulement la même, mais aussi elle ne correspond pas à celle des suffixes comme c'est la règle en kabiyè. Les données suivantes illustrent ces phénomènes.

(20.a) sikiri → kɔhɔlumaá

(20.b) wáaci → kɪcɛbá

(20.c) sukúli → kɪbɪsáa

L'anaphorique représentatif de tous ces emprunts est de forme kV, V étant en apparence v ou i. Or, aucune des syllabes finales des emprunts mis en cause ne présente une telle structure. Même du point de vue de l'évolution linguistique, aucune explication n'est envisageable tendant à montrer une quelconque affinité entre la forme de l'anaphorique ci-dessus et celle des syllabes finales des noms qu'il représente. Ainsi, il convient de considérer les noms d'emprunt non intégrés comme des anthroponymes dont la forme du singulier est dépourvu de marque classificatoire. (Pali : 2015a).

S'agissant de l'accord selon le nombre, il est à remarquer que c'est encore une seule et même marque morphologique qui caractérise

tous les noms empruntés dont il s'agit dans cette section. À travers les exemples ci-dessous cet accord est illustré et là encore, la formation du pluriel s'accorde avec celle des anthroponymes comme l'a montré Pali (*idem*).

(21.a) sikiri / sikiri-náa,

(21.b) waact / waact-náa,

(21.c) sukuli / sukuli-náa

Les données ci-dessus permettent d'observer que le morphème permettant de former le pluriel des emprunts dits non intégrés est -náa/-báa/-waa. En effet, ce morphème est bien connu de la langue kabiye, mais il jouit d'un statut particulier (Awizoba : 2017, Pali : 2015a) et se rapporte généralement au genre humain. Son utilisation comme morphème marqueur du pluriel des noms empruntés est une autre preuve de la non intégration de ces noms par le système qui les accueille.

Au-delà de la simple incompatibilité des noms d'emprunt avec le système nominal du kabiye, leur acceptation dans cette langue crée une sorte de destabilisation de son système nominal tout entier.

4. Perturbation du système classificatoire du kabiye

La présence des noms étrangers à la langue kabiye semble se présenter comme un facteur de décadence du système classificatoire des substantifs de ladite langue. En effet, s'il y a une certaine divergence d'opinion autour des notions de classes et genres nominaux, elle résulte essentiellement de cette décadence du système classificatoire due à l'intégration des emprunts, surtout ceux dont les structures morphologiques, même après adaptation, ne sont pas compatibles avec celles des noms d'origine kabiye. De même, le sémantisme des morphèmes de genre est de plus en plus brouillé qu'il est aujourd'hui difficile de le comprendre (Idiata : 2004). Toutes ces perturbations sont analysées selon qu'elles émanent des emprunts intégrés ou non intégrés.

4.1. Perturbations dues aux noms intégrés

Si morphologiquement certains noms d'emprunt sont intégrés par le système nominal du kabiye, cette intégration n'est qu'apparente. Certes, de part leur forme, les emprunts en question se présentent comme des noms d'origine kabiye et s'accordent comme ces derniers. Cependant, ce qui peut être considéré comme radical et suffixe ne l'est pas en pratique. Sur la base des exemples suivants on peut observer le comportement de ces noms d'emprunt dans la langue kabiye.

(22) maŋ-*gv

(23) tɔ-*ka

- (24) lóorɪ-**jɛ*
(25) tumaa-**tɪ*

Les syllabes finales des noms ci-dessus se comportent comme des suffixes de noms d'origine kabiye. Toutefois, il apparaît évident que, contrairement aux suffixes kabiye de la même structure, ces syllabes n'ont aucun contenu sémantique, donc ne peuvent être considérés comme suffixes au sens réel du terme. Si dans *svtv* il est naturel de distinguer *sv-* en tant que radical de *-tv* en tant que suffixe de genre avec des contenus sémantiques évidents, cela semble impossible dans le cadre des emprunts ci-dessus mentionnés. En d'autres termes, **-gv* et **-tɪ*, par exemple, ressemblent formellement à *-kv* et *-tv*, mais ils ne possèdent pas les qualités suffisantes dont jouissent leurs homologues pour bénéficier du statut de morphème, donc de suffixe. Un autre test a permis de mieux élucider ce raisonnement: il s'agit de celui basé sur la commutation.

En considérant toujours les mêmes exemples, nous avons procédé à la commutation pour essayer de vérifier notre hypothèse. Ainsi, il a été démontré qu'avec le nom *svtv*, on peut, sur la base du radical *sv-* bâtir les noms *sv-lúv* "arbre de néré" et *sv-rúv* "gousse de néré", tout comme avec *-tv* on peut avoir *mv-tv* "tô" et *lv-tv* "perle". Par contre, même si apparemment il est possible à partir de *tumaa-* d'obtenir *tumaa-jv*, aucune explication ne semble possible par rapport au sens que pouvaient revêtir les morphèmes *tumaa-* et *-tɪ*. La situation est davantage incertaine dans le cas du nom *mángv* où la possibilité de commutation est quasi inexistante, surtout en ce qui concerne le radical **máŋ-*.

Dans le cas de *tóká*, issu de l'éwé et n'ayant nécessité aucun aménagement préalable, la situation n'est pas meilleure. La preuve en est que, sur la base d'un autre test le résultat n'a pas permis d'attribuer le statut de morphème aux unités issues de la segmentation notamment *tɔ-* et *-ka*. En effet, lorsque le morphème *-ka* est suffixe, il est systématiquement remplacé au pluriel par *-sɪ*. Mais dans le cas de *tóká* le pluriel se forme par l'adjonction de *-sɪ* à *tóká*, ce qui donne *tókásɪ* au lieu de **tósɪ* comme l'aurait voulu la structure de la langue étudiée. Cela montre que **-ka* est en fait un "suffixe" apparent, mais ce n'en est pas un vrai. Ces arguments sont aussi valables pour les autres noms empruntés de la même catégorie.

De cette analyse il ressort que le nom emprunté en kabiye, même s'il est morphologiquement intégré par le système de la langue d'accueil, son fonctionnement diffère et destabilise le système d'accueil. Cette destabilisation est encore plus remarquable lorsque l'emprunt présente une structure non intégrée par rapport à la langue d'accueil.

4.2. Perturbations imputables aux emprunts morphologiquement non intégrés

Les noms non intégrés morphologiquement par le système nominal du kabiye sont responsables d'un certain nombre de

perturbations dudit système. La principale conséquence de ces perturbations est la classification arbitraire des noms en question des genres nominaux du kabiye.

En effet, pour classer ces noms dans le système du kabiye, il faut considérer arbitrairement deux critères essentiels: le premier est relatif à la forme du pluriel et le second se réfère à la forme de l'anaphorique.

S'agissant de la forme du pluriel des noms morphologiquement non intégrés, nous avons vu que le morphème du pluriel pour tous ces noms est le même, soit –náa dont les variantes sont –wáa et –páa, attestées respectivement dans certaines localités comme Lama et Yadè. Or, ce morphème jouit d'un statut très particulier dans le fonctionnement du système nominal kabiye en ce qu'il permet, soit de créer un superpluriel, soit de créer un pluriel là où il n'était normalement pas attendu (lumnáa "eaux"). Dès lors, c'est une nouvelle fonction qui lui est attribuée : celle de créer le pluriel des noms étrangers morphologiquement non intégrés par système kabiye. La conséquence immédiate en est que du fait de l'adjonction de –náa à ces noms, ils se classent donc parmi les noms relevant du genre humain⁴, lorsqu'ils sont au pluriel.

En ce qui concerne la forme de l'anaphorique, l'accent est plutôt mis sur le singulier des noms en question. L'anaphorique représentant les noms non intégrés dans leur ensemble est kv- et ce, de façon arbitraire aussi. L'intervention de cet anaphorique induit la nécessité de classer ces noms, lorsqu'ils sont au singulier, au sein du genre maxi réservé normalement aux noms désignant les choses de grande taille. Les exemples ci-après illustrent ces deux mécanismes ci-dessus décrits:

(26.a) síkiri / sikirináa

(26.a) sarabí / sarabináa

(27.a) síkiri / kŵɛ lélɛŋ "il est doux" (sucre)

(27.b) sarabí / kŵkúv ejáa "il saoule" (sodabi)

En dehors de tout ce qui précède comme perturbation, il faut dire que les deux exemples ci-dessus appellent d'autres commentaires encore. Si l'on se réfère en effet au fonctionnement du système originel du kabiye, ces noms devaient se classer au sein du genre liquide, étendu aux pulvérulents. Mais on voit clairement que cette règle est violée par ces deux emprunts.

Ces différentes perturbations brouillent finalement le système nominal du kabiye et rend son interprétation difficile. Si,

⁴En réalité l'origine même de ce morphème remonterait à la formation du pluriel des termes de la parenté; lesquels seraient considérés comme étant absolument au singulier. Par exemple, on a qu'un seul père ou une seule mère et jamais plusieurs. Du coup, du moment où il a été question de créer un tel pluriel on s'est servi du morphème –náa.

par exemple on admet que le système nominal du kabiye est basé sur le critère sémantique, on ne peut pas comprendre que certains noms relevant d'un certain sémantisme se retrouvent dans un autre genre. Cela justifie aussi les hésitations de certains chercheurs (Idiata : 2004) à admettre la réalité du sémantisme des genres nominaux dans les langues africaines.

Conclusion

Même si l'emprunt est enrichissant, actualisant et modernisant pour toute langue, il est aussi à l'origine d'un certain désordre au niveau de la structure et du fonctionnement des langues. L'étude menée dans le cadre de cet article a permis de montrer que les noms empruntés à d'autres langues par le kabiye se comportent, du point de vue morphologique, de deux manières. D'une part, il y a des noms dont la structure morphologique est similaire à celle des nominaux de la langue d'accueil et qui, pour cela, se classent plus ou moins aisément au sein des genres du kabiye. D'autre part, il y a des noms dont la morphologie est différente de celle du kabiye et dont l'insertion dans les genres pose problème. Plus loin, la présente analyse a permis de relever certaines perturbations du système nominal de cette langue, lesquelles laissent envisager la démotivation et la grammaticalisation complètes des morphèmes de genre. Si cette étude a pu apporter certains éclaircissements sur le fonctionnement des emprunts nominaux en kabiye, elle ouvre la voie à des prospections ultérieures sur des aspects qu'elle a révélés et qui restent encore à élucider.

Références bibliographiques

- ARITIBA, Adjii, Sardji, 2004, "Les emprunts linguistiques des vlangues gur du Togo aux langues du colonisateur : intégration et motivation", *Revue du CAMES – série B*, vol. 006 n° 1-2, pp. 313-321.
- AWIZOBA, Essobozouwè, 2017, *Origine commune des langues kabiye, lamba et tem de l'espace lama : une approche historique et comparative*, Université de Lomé.
- IDIATA, Daniel, Franck, 2004, *Revue du CAMES - Série B*, vol. 006 N° 1-2, pp. 27-41.
- LEBIKAZA, Kézié, 1999. *Grammaire kabiye : une analyse systématique. Phonologie, tonologie et morphologie*, Köln : RüdigerKöppeVerlag, 559 P.
- MANESSY, Gabriel, 1967b, "Evolution de la classification nominale dans les langues gurunsi (groupe voltaïque)", *Collections du Centre National de la Recherche Scientifique*, Aix-en-Provence, pp.207-223.
- SAMBIENI, Coffi, 2012, "Les emprunts français et anglais : une étude de leur intégration phonologique en biali, langue gur orientale", Bénin, *Journal of West African Languages XXXIX.2*, pp. 83-99.
- VIOLI, Patrizia, 1987, "Les origines du genre grammatical", In *Langages*, 21^e année, n° 85, pp. 15-34.

- PALI, Tcha, 2015, "Pronoms anaphoriques et coréférence en kabiye",
*Actes du colloque scientifique international de l'université de
Kara*, 12-16 mai 2014, l'Harmattan, pp. 291-308.
- PALI, Tcha, 2015a, "Les noms propres et le nombre en kabiye", *Revue
électronique internationale de Sciences du Langage Sudlangues*,
n° 23, pp. 65-88.

LE SYSTEME DE NUMERATION EN KABIYE : PROCEDES DE CONSTRUCTION DES NOMBRES CARDINAUX

Mme KASSAN Balaïbaou*

Résumé

Le kabiye est une langue de la famille Gur (Voltaïque), appartenant au sous-groupe Gurunsi-oriental. Face au défi de modernisation et d'instrumentalisation de son système de numération, l'on pourrait espérer trouver un éclairage venant des systèmes de numération des langues du même sous-groupe. Le tem, l'une des langues sœurs et géographiquement très voisine du kabiye, serait bien indiqué pour offrir cet éclairage. La présente analyse examine les numéraux cardinaux du kabiye, en vue de pouvoir expliquer leur système de fonctionnement. L'examen des différents procédés de construction du nombre en kabiye se présente par tranches.

Mots clés : langue kabiye, système, nombres cardinaux

Abstract

Kabiye is a gur language of the eastern gurunsi subgroup. Faced with the modernization and instrumentalization challenges of its number system, one could expect to have light from the number systems of other languages from the same group. Tem, one of the sister languages of kabiye and which is geographically very close to it, is in a good position to provide this light. This article aims at examining the kabiye cardinal numbers in order to explain how their system functions. The analysis of the various number construction procedures in kabiye is going to be carried out by slices.

Keywords: kabiye language, cardinal numbers, system

Introduction

Devant le besoin de connaître et d'exprimer les quantités des êtres et des faits qui nous entourent, les communautés linguistiques ont inventé la numération. Si les nombres servent à compter, ils expriment non seulement des quantités, mais aussi des idées et des valeurs culturelles. Chaque communauté élabore son système de numération suivant ses besoins propres et conformément à sa vision du monde environnant. Comment le kabiye a-t-il procédé pour la construction de son système de numération ?

En kabiye, le nombre est un qualificateur, un déterminant de nom. Et il adopte sur le plan morphosyntaxique une forme correspondant à ce rôle. L'accord en genre nominal du déterminant par rapport au nom déterminé est observé pour certains nombres. Comment se fait donc la génération des formes des différents déterminants numéraux, cardinaux et ordinaux ? Comment le nombre kabiye a-t-il répondu aux nouveaux besoins de compter l'argent, le temps, l'âge des personnes ?

* Université de Kara ; Email : bakassan@yahoo.com

Autant d'interrogations auxquelles il faut apporter des réponses en procédant par étape. Le présent travail s'intéresse pour l'essentiel à la construction des numéraux cardinaux en relation avec la méthode de support primaire utilisée pour le comptage dans cette communauté. L'objectif était de pouvoir montrer et expliquer le système de génération des déterminants numéraux cardinaux à partir des moyens mis en œuvre par la communauté linguistique à cette fin.

L'analyse est faite à partir des données recueillies auprès des informateurs d'âge varié. Elle s'inspire des travaux morphosyntaxiques antérieurs sur la langue, mais également des résultats partiels issus de l'analyse du « système de numération en tem » de Tchaghalé (2012) pour l'interprétation socioculturelle des structures d'un certain nombre de numéraux en kabiyè.

Le plan de l'analyse se présente en six points suivant les différents axes à traiter.

1. Les procédés de construction jusqu'à 10

1.1. La tranche des cinq premiers nombres

Le support utilisé de façon primaire pour les premiers nombres, ce sont les doigts des mains et les orteils des pieds. L'enfant qui apprend à compter, s'exerce avec les doigts des deux mains ; puis continue avec les orteils des deux pieds. Les deux mains fermées, jointes aux deux pieds joints donnent le nombre vingt. La main est appelée *nési*, *nísi* ou *née* (Sg. inexistant). C'est une forme du pluriel, obtenue à partir de /né-si/ ~ /ní-si/ ~ /né-e/. Ces formes appartiennent au genre ka/st, le genre des êtres et des objets considérés comme de petite taille. *Nési* désigne la main ou bien les mains. Il est parfois suivi d'un déterminant numéral pour indiquer s'il s'agit d'une seule main ou des deux mains. Exemple : *nési kúqvm̐sɪ* 'une seule main' ; *nési nasile* 'les deux mains'. Il est précédé d'un déterminant nominal pour indiquer s'il s'agit de la main droite ou gauche. Exemple : *nímíyɛ nési* 'la main gauche' ; *níwán nési* 'la main droite'.

Le doigt de la main se dit *níyɛ* (Pl. *níwée*), avec pour variante *nimbíyɛ* (Pl. *nimbée*)¹.

Le nom *níyɛ* (Pl. *níwée*) appartient au genre *ye/á*², le genre des noms référant essentiellement à une partie d'un tout.

Níyɛ 'doigt' est un dérivé de *nísi*, formé à partir du radical *ni* auquel est associé le substantif *piyɛ* (/pi-yé/) qui signifie 'fruit', 'graine' ou 'le petit de'. *Piyɛ* est ici en position de déterminé, exprimant une partie du tout qui est la main. Le pluriel *níwée* (/ni-pi-wée/) 'doigts' comporte le radical *ni* de *nísi* et le substantif pluriel *piwée* (ou *pée*) 'fruits'. La variante du kabiyè qui désigne le doigt de la main par *nimbíyɛ* (/ni-m-piyé/) semble montrer la bonne piste pour dire qu'il s'agit, non pas seulement du « petit de la main », mais aussi du « petit du pied » qui se dit *nan̐gbányay*.

¹ On trouve cette appellation dans la variante de Kouméa. Dans ce cas, *nimbíyɛ* (Pl. *nimbée*) désigne à la fois les doigts de la main et ceux des pieds.

² Ces morphèmes présentent des variantes *ye*, *yɛ*, *qɛ* ou *qɛ* au singulier et *á*, *ée* et *éé* au pluriel

Pour faire le comptage sur les doigts de la main, on doit avoir les deux mains libres. La main gauche est ouverte, tandis qu'on utilise l'index droit pour rabattre les doigts de la main gauche l'un après l'autre dans la paume de la main. Le premier doigt à rabattre est l'auriculaire. A chaque doigt correspond le nom du nombre de un à cinq comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : le nombre sur les cinq doigts

auriculaire	:	kúḍvṃ / kúyvṃ
annulaire	:	naále
majeur	:	naádozo
index	:	naán(á)zá
pouce	:	naánúwá / kagbáanzi

1.1.1. Le nombre 1

Le terme *kúḍvṃ* est utilisé pour désigner le nombre 1 et il présente la structure des adjectifs verbaux : morphème adjectif³-radical verbal-marqueur de genre, soit *k* + radical verbal + indice de classe du substantif déterminé.

Le radical verbal concerné dans *kúḍvṃ* est *ḍvṃ* du verbe *ḍvṃ*⁴ qui signifie 'débuter', 'entamer', 'attaquer' ou 'mordre' (pour le serpent).

Pour le marqueur de genre, c'est le substantif déterminé qui imprime la marque d'accord sur le déterminant numéral. Il nous semble que pour le terme *kúḍvṃ*, le substantif déterminé est *níiyé* < *nísi píyé* (Pl *níiwée*) qui, comme on l'a vu plus haut, appartient au genre 3 (genre *yé* (*yé*) /*a*), le genre des êtres ou des choses constituant une partie d'un tout. Le morphème d'accord dans ce cas est l'indice de classe *yé*, précédé de *ḍi* (anaphorique du genre 3). On a alors : *k*-*ḍvṃ*-*ḍi*-*yé* réalisé par la forme [*kúḍvṃḍijé*] ou la forme simplifiée [*kúḍvṃḍé*] 'ce qui commence' ou 'celui qui débute'. Pour arriver à la forme *kúḍvṃ*, on note que le *i* du morphème *k* est devenu *v* par assimilation régressive (à distance) à la voyelle *v* du radical verbal. De plus, on a laissé tomber le morphème d'accord pour ne garder que l'essentiel qui permet d'exprimer le nom du nombre 1 *kúḍvṃ*, par lequel débute le comptage. Et, puisqu'il sert tout simplement à citer le nombre 1 dans l'énumération, il n'a pas besoin dans ce cas de porter une marque quelconque de genre ; même pas celle de *níiyé* qui est rabattu, car ce n'est pas le doigt qui est visé par le comptage, mais celui-ci sert tout simplement de support. Cependant, lorsque le déterminant numéral est

³ C'est le morphème dérivationnel (*ku*) qui permet de former avec le radical verbal une base adjectivale. Pour plus d'informations sur les adjectifs verbaux, voir Lébikaza (1999 : 399).

⁴ Le suffixe de l'infinitif -*v*/HB/ n'apparaît pas ici ; il est représenté par le morphème -Ø/HB/, un ton modulé sans support segmental et qui se reporte alors sur la syllabe CVN /B/ du radical pour former l'infinitif.

associé à un déterminé, il prendra le morphème d'accord marquant le genre du nom déterminé.

Par ailleurs, on note que le déterminant numéral *kúqvm* présente deux significations différentes selon le contexte où il est employé. Quand *kúqvm* accompagne seul le nom déterminé, il exprime l'unité, le nombre 1. Exemple : *eyó kúqvm* 'un homme'. Quand il est combiné au déterminant démonstratif, ou lorsqu'il détermine un nom exprimant les choses incommensurables ou qu'il détermine un nom locatif, il exprime alors l'identité pour dire « le même ». Exemple : *eyó kúqvm énb* 'le même homme' ; *lim kúqvmóm* 'la même eau' ; *lóné kúqvmqiyé taá* 'dans le même endroit'. Suivant les marques de genres nominaux du kabiyè, le déterminant numéral 1 se présente sous les formes du tableau 2.

Tableau 2 les formes du numéral 1

Formes du déterminant numéral 1			
Genre		Genre	
G1Sg	Kúqvm /kúyvm	G1Pl	Kúqvmáa /kúyvmáa
G2Sg	Kúqvmóv /kúyvmóv	G 2Pl	Kúqvmíj /kúyvmíj
G3Sg	Kúqvmíy /kúyvmíy	G 3Pl	Kúqvmá /kúyvmá
G4Sg	Kúqvmáy /kúyvmáy	G 4Pl	Kúqvmst /kúyvmst
G5	Kúqvmto /kúyvmto		
G6	Kúqvmóm /kúyvmóm		

L'on peut constater que le déterminant numéral 1 présente une forme réduite avec le genre 1 singulier (G1Sg) (/kí-qvm-v/ > *kúqvm*). Il est alors identique au nombre 1 simple⁵.

Pour la forme *kúyvm* qui est synonyme de *kúqvm*, elle pourrait s'expliquer par la réalisation de la consonne rétroflexe *q* en la palatale *y* par substitution. Il n'existe pas de radical verbal **yvm*, mais plutôt *qvm*.

1.1.2. Les nombres 2, 3, 4 et 5

Les nombres qui suivent celui par qui l'énumération a commencé, dans la tranche des cinq premiers nombres sont *naále* (/na-á-le/) '2', *naádozo* (/na-á-tozo/) '3', *naánzá* (/na-á-nazá/) '4' et *naánwá* (/na-á-nwá/) '5'. On constate que ces nombres présentent la même structure comportant deux radicaux : un premier radical *na* (réalisation de *ni* de /ní-pí-wée/ > *níwée* 'doigts'), est suivi de *-á* (marqueur du genre 3 pluriel (G3Pl), puis du radical du déterminant numéral concerné. Ainsi, à la différence du nombre 1 qui est construit avec le marqueur d'accord en genre suffixé au radical verbal, dans le cas des nombres 2, 3, 4 et 5, le marqueur d'accord intervient entre les deux radicaux. Examinons donc ces nombres un à un.

⁵ Un exemple avec un autre verbe du même groupe que *qvm* permet de mieux comprendre la forme de *kúqvm*. Ainsi, avec le verbe *kém*, on obtiendrait *kí-kém-ú* > *kíkém* : *eleéw kíkém* 'le diable adoptif', c'est-à-dire 'celui-là qui s'est fait adopter'.

1.1.2.1. Le nombre 2

Dans le nombre *naále* (/na-a-le/) '2', nous traitons d'abord le cas de *le*.

Le est le radical qui permet de construire un certain nombre de mots indiquant la position éloignée dans le temps. C'est le cas de *lé* dans le déterminant démonstratif éloigné: *é-lé*, *ki-lé*, etc. 'l'autre' (celui-là dont il était question). Exemple : *é-lé se* 'lui, il déclara que'. C'est aussi *lé* dans l'adjectif déterminatif : *lé-lv*, *lé-ε-kv*, *lé-ε-qε*, etc. 'l'autre, les autres' (pas celui-ci, pas ceux-ci, mais l'autre, éloigné dans le temps). C'est également *lé* dans la conjonction de coordination : *elé* 'puis', 'ainsi', *ké-lé* 'c'est alors que', 'mais', 'cependant', 'pourtant', 'alors que'. Il y a aussi *lé* du radical verbal *lélvv* 'faire ... la seconde fois' ; *le* dans le nom idéophonique : *élélérm* 'gong à double tête'. *Lé* est relevé aussi dans le nom du deuxième mois *Lélay* 'deuxième' sous-entendu « le deuxième mois de l'année » qui correspond à février⁶. Enfin, *lé* est relevé dans l'adjectif déverbal *kilélvv* 'le second'.

Le serait donc le radical qui imprime son identité au nombre 2 pour signifier 'celui qui suit', c'est-à-dire celui qui vient à la suite du nombre 1 'qui a commencé'.

L'élément *á* est l'indice de classe, marqueur d'accord du genre 3, pluriel (G3Pl) et se rapporte à *níwée* 'doigts'. Le même indice de classe du genre 3, pluriel intervient également dans les nombres 3, 4 et 5 quand le nombre est utilisé tout seul dans le comptage absolu. Mais, lorsque le déterminant numéral *naále* suit un substantif qu'il détermine, le marqueur de genre *á* (genre 3 pluriel) cède sa place au marqueur d'accord correspondant au substantif déterminé. Exemple : *kpási nasíle* 'deux bracelets', *tín nile* 'deux éléphants'.

Na provient du radical *ni* qui permet de former *níwée* 'doigts'. En combinaison avec la voyelle *á* de l'indice de classe du genre 3 pluriel, la voyelle *i* de *ni* est assimilée par la voyelle *á* de l'indice de classe. Le résultat de cette combinaison /ni-á-le/ > [na-á-le] est alors *naále*. Le même processus d'assimilation de la voyelle *i* de *ni* par *á* du marqueur d'accord du substantif *níwée* a lieu dans les formes du déterminant numéral 3, 4 et 5 lorsque ceux-ci ne sont pas associés à un nom déterminé précis.

Dans le cas de la forme *naále* du numéral du genre 1 pluriel, l'indice de classe pluriel est *áá*, mais on note que seul le premier *á* est pris en compte.

Mais, quand le déterminant numéral 2 suit un substantif déterminé et qu'il y a substitution des autres marqueurs de genre comme nous l'avons vu, la place de *á* (G3Pl) est alternativement occupée par *áá* du genre 1 pluriel (G1Pl), *ι* du genre 2 pluriel (G2Pl), *sí* du genre 4 pluriel (G4Pl), *tv* du genre 5 (G5) et *pv* du genre 6 (G6).

On a les formes suivantes du déterminant numéral 2 (tableau 3):

⁶ Les noms pour désigner les mois de l'année lunaire sont *kólay* 'premier' ou 'janvier', *lélay* 'deuxième' ou 'février', *tózó* 'trois' ou 'mars', *názá* 'quatre' ou 'avril', *nówá* 'cinq' ou 'mai', ...

Tableau 3 : les formes du numéral 2

Genre	Déterm numéral 2
G1Pl	naále
G2Pl	nüle
G3Pl	naále
G4Pl	nasile
G5	natüle
G6	nabüle

L'on constate que le déterminant numéral 2 présente la même forme *naále* avec le genre 1 pluriel (G1Pl) et avec le genre 3 pluriel (G3Pl), du fait que les marqueurs de ces deux genres coïncident : ils ont tous la forme V. L'indice de classe pluriel marqueur de genre 1 est *aa* > *a* et celui du genre 3 pluriel est la voyelle *á*. Avec le genre 6 (G6), la consonne occlusive p de *pv* se sonorise en intervocalique comme il est de règle dans cette langue. Ainsi, /na-pv-le/ est réalisé [nabüle].

1.1.2.2. Le nombre 3

Le nombre 3 (/na-á-tozo/) est construit sur l'élément de base *tozo* qui désigne 3. Il est précédé du radical désignant 'les doigts' et du marqueur d'accord du genre 3 pluriel. Le processus d'assimilation de la voyelle *i* de *ni* par la voyelle *a* du marqueur de genre (G3Pl) conduit à la forme [naádozo]. Le genre 1 et le genre 3 partagent encore ici la même forme pour les mêmes raisons que celles évoquées avec le nombre 2. La consonne occlusive t de *tozo* se sonorise en intervocalique.

Les formes du tableau 4 sont relevées pour le déterminant numéral 3.

Tableau 4 : les formes du numéral 4

Genre	déterm numéral 3
G1Pl	naádozo
G2Pl	núdozo
G3Pl	naádozo
G4Pl	nasídozo
G5	natúdozo
G6	nabúdozo

1.1.2.3. Le nombre 4

Le nombre 4 (/na-a-nazá/ [naánzá] a pour élément de base *naza* qui correspond à 4. Cette base est accompagnée du radical signifiant 'doigts' et du marqueur de genre de ce substantif. La forme finale *naánzá* montre que la première voyelle *a* de *naza* s'est éclipée, probablement pour éviter la confusion avec la forme *naánázá* signifiant 8 dans le type de comptage par paire que nous étudions plus loin. Les différentes formes du nombre 4 se présentent comme dans le tableau 5.

Tableau 5 : les formes du numéral 4

Genre	déterm numéral 4
G1Pl	naánzà
G2Pl	núnzà
G3Pl	naánzà
G4Pl	nasínzà
G5	natúnzà
G6	nabúnzà

1.1.2.4. Le nombre 5

Lorsqu'on rabat le pouce de la main gauche et qu'on prononce *naánúwá* (/na-á-núwá/), la main a formé le point et le locuteur soulève légèrement ce point pour montrer que le cinquième doigt vient de clôturer le comptage sur cette main. Le nombre *núwá* renvoie pour cela à toute la main, avec l'ensemble de ses doigts. Dans *núwá*, on peut relever la présence du radical ne- (ou ni-) de *nési* (ou *nisi*) 'main'. La forme *naánúwá* contiendrait donc le radical na <ni de *níwée*, á le marqueur de genre 3 et *núwá* le radical de 'main'. L'expression *kagbázi* est aussi utilisée pour exprimer le nombre 5. Mais, cette forme reste invariable, quel que soit le type de substantif déterminé. *Kagbázi* viendrait de *kakpási* 'lien de cinq cauris'⁷ et serait donc utilisé par métaphore.

Les formes du numéral 5 selon les différents genres sont relevées dans le tableau 6.

Tableau 6 : les formes du numéral 5

Genre	déterm numéral 5
G1Pl	naánúwá
G2Pl	núnúwá
G3Pl	naánúwá
G4Pl	nasínúwá
G5	natúnúwá
G6	nabúnúwá

1.2. La tranche des nombres de 6 à 10

A l'inverse des cinq premiers nombres étudiés plus haut, les nombres de 6 à 10 ne portent pas l'accord en genre avec le déterminé. De 6 à 10, on compte sur les doigts de la main droite en commençant par l'auriculaire qu'on rabat à l'aide du pouce gauche. Le tableau 7 montre ces nombres.

⁷ Cette expression provient du dialecte de Lamaqési et on la retrouve aussi dans celui de kicáj.

Tableau 7 : les nombres de 6 à 10

lođo	:	6
lvbe	:	7
lutoozo	:	8
nakv	:	9
híú	:	10

La génération des nombres 6, 7 et 8 exprimés respectivement par *lođo*, *lvbe* et *lutoozo* semblent fonctionner sur la base d'une opération d'addition. Ils seront présentés dans l'ordre 8, 7 et 6 afin de mieux expliquer le processus de leur formation.

1.2.1. Le nombre 8

Le nombre 8 est exprimé par *lutoozo*, parfois réalisé [*nutoozo*]. Cette variante nous permet de penser que le *nu* de *nutoozo* représente le nombre 5 comme c'était le cas dans *núwá*. Dans ce cas *lutoozo* (ou *nutoozo*) correspondrait à : *nu* '5' + *tozo* '3' = '8'. Il s'agit d'une opération d'addition.

1.2.2. Le nombre 7

L'expression *lvbe* pour désigner le nombre '7' peut s'analyser en considérant que *lv* peut être la réalisation de *nv* comme dans le cas de *nutoozo* '8'. Sur cette base, on aurait : *lv* (ou *nv*) '5' + *be* (<le) '2' = '7'. C'est encore ici une opération d'addition.

1.2.3. Le nombre 6

Lođo '6' peut s'analyser comme suit : l'élément *lo* est comparable à *lv* de *lvbe*. Dans ce cas, le *o* serait la réalisation de *v*, relevé dans *lvbe*. Nous avons dit plus haut que *lv* <*nv* correspond à '5'. Si on considère que *đo* de *lođo* est la réalisation de *đv* du radical *đvm* '1', on aurait alors *lo*<*lv*<*nv* '5' + *đo*<*đv* '1' = 6.

1.2.4. Le nombre 9

L'expression *nakv* qui désigne le nombre 9 n'est pas simple à analyser. Si on admet que l'élément *na* est relié à *nv* (<*nisi*) qui signifie 'toute la main' ou '5', à quoi peut faire penser *kv* ? Autrement dit, l'élément *kv* correspondrait-il au nombre 4 qu'on ajouterait à 5 pour obtenir 9 ? S'il ne s'agit pas d'une opération d'addition, de quelle autre opération est-il question ici ?

Le nombre '9' résulterait d'une opération d'addition : $8 + 1 = 9$. Dans le système de comptage qui associe la numération par paire et la numération par unité, on utilise l'expression *náánázá ne pɔɔyáý* ('8' et '1').

La piste d'une opération de soustraction pour aboutir au nombre 9 est aussi à explorer du côté du comptage par paire associé au comptage par unité. Dans ce cas, /*na-kv*/ serait une forme elliptique de la forme *náánúwá kúđvń fěyí* 'dix, un (1) manque'. L'expression *nakv* serait donc un composé où *na* est le représentant de *náánúwá* '10' et *kv*,

celui de *kúḍvṁ* '1'. *Nakv* '9' serait alors le résultat d'une opération de soustraction : $10 - 1 = 9^8$.

1.2.5 Le nombre 10

Le nom *hiú* est utilisé pour désigner le nombre 10. Lorsque le dernier doigt de la seconde main est rabattu, le compteur réunit les deux mains et déclare que le comptage sur les doigts est bouclé en prononçant le nom *hiú*. C'est un nom commun de structure radical + indice de classe suffixé. Il appartient au genre *v/i*, le genre 2. C'est le genre qui comporte des noms des animaux jugés grands, des plantes et des objets de grande taille. Le pluriel *hiṅ* (dix-G2Pl) est utilisé pour exprimer des quantités par portions de dix. Dans la civilisation kabiyè, beaucoup de choses se comptent par tas ou portions de dix. Par exemple, dans le jeu de société appelé *Pée tóv* 'jeu des cailloux', dix creux taillés dans le sol sont disposés sur deux rangés de cinq face à face, chaque trou contenant dix cailloux⁹. Le tableau 8 résume cette construction.

Tableau 8 : la construction des nombres de 6 à 10

6	<i>lodo</i>	=	5+1
7	<i>lvbe</i>	=	5+2
8	<i>lutoozo</i>	=	5+3
9	<i>nakv</i>	=	10-1
10	<i>hiú</i>	=	? 5x2 ¹⁰

1.3. Le comptage par paire de 2 à 10

Le besoin d'aller plus vite dans le comptage conduit le compteur avisé à compter par paire. Le recours aux doigts n'a plus de sens. On compte directement les êtres ou les objets concernés en les montrant deux par deux, et si possible en les mettant de côté pour former des tas de cinq paires ou dix unités. Ce système est souvent utilisé dans le comptage des têtes d'un troupeau (bœufs, moutons), la volaille ou une quantité importante de choses comptables. Les noms pour désigner les cinq paires se présentent comme dans le tableau 9.

Tableau 9 : les noms désignant cinq paires de nombres

<i>piyé</i>	:	2
<i>naále</i>	:	4
<i>noódozo</i>	:	6
<i>naánázá</i>	:	8
<i>naánúwá</i>	:	10

⁸ L'expression pour nommer le nombre 9 dans une variante (celle de Yaka) est *nákoye*, *koyé* désignant le nombre 1. *Nákoye* donne 'dix, il manque un'.

⁹ Également, dans d'autres jeux anciens, notamment *kpaýḍe* 'sorte de jeu avec la fleur de baobab' et *ámpeé* 'jeu avec les pieds', quand on atteint dix avant l'adversaire, cela compte pour un (1) but marqué. Dans le jeu appelé *kpaýḍe*, les points gagnés se comptait ainsi : *koyí* '1', *naá* '2', *tozó* '3', *nazá* '4', *núwá* '5', *loḍo* '6', *lvbe* '7', *lutoozo* '8', *nakv* '9' et *hiú*.

¹⁰ Par comparaison au *fuu* de la langue tem, qui constitue une métaphore et résulte de l'opération 5x2.

La première paire est désignée par *píyé* ‘fruit’, ‘grain’ et renvoie à l’unité dans le comptage par paire. Une paire correspond au nombre 2. *Píyé* est une forme elliptique de la forme complète *nisi-píyé* ‘le petit de la main’.

Les paires qui suivent la première ont la structure : ná + á + Rad nom. Cette structure est identique sur le plan segmental à celle des nombres 2, 3, 4 et 5. Cependant, la différence se note au niveau tonal. En effet, ici le premier radical *ná* /H/ est à ton haut tandis qu’il est à ton bas *na* /B/ dans le cas des nombres 2, 3, 4 et 5. Alors que *na* est analysé plus haut comme le radical dans *níwée* ‘doigts’, ici *ná* correspond au nombre 2¹¹. Le tableau 10 montre le comptage par paire de 2 à 10.

Tableau 10 : la construction de la paire

2	=		Píyé	=	2x1
4	=		náále	=	2x2
6	=		nóódozo	=	2x3
8	=		náánázá	=	2x4
10	=		náánúwá	=	2x5

L’une des variantes du kabiye¹² a gardé les expressions utilisées pour compter par paire dans son système de comptage, notamment pour ce qui est des nombres 6, 8 et 10. Ce système commence par les nombres unitaires de 1 à 5 comme vu plus haut, puis enchaîne avec la désignation par paire à partir de 6. Pour nommer les nombres intermédiaires 7 et 9, le système utilise *ne pɔɔyaɣ* ‘et un cauris’ c’est-à-dire + 1. Et pour le nombre 9 précisément, on utilise *pɔɔyaɣ fěyi* ‘il manque un cauri’. c’est ce que montre le tableau 11.

Tableau 11 : plusieurs types de construction

1	=	Kúɖum	=	1
2	=	Naále	=	2
3	=	Naátozo	=	3
4	=	naánzá	=	4
5	=	Naánúwá	=	5
6	=	nóótozo	=	2x3
7	=	nóótozo ne pɔɔyaɣ	=	2x3+1
8	=	Náánázá / náánúwá píyé fěyi	=	2x4 ou 10 - 2
9	=	náánázá ne pɔɔyaɣ / náánúwá pɔɔyaɣ fěyi	=	2x4+1 ou 10 - 1
10	=	náánúwá	=	2x5

On a affaire ici à un système qui exploite plusieurs types de constructions à la fois. Les nombres de 1 à 5 sont exprimés par un

¹¹ Par analogie à la structure des expressions pour désigner les dizaines que nous verrons plus loin et où *ná* sert de multiplicateur.

¹² Il s’agit de la variante de Soundinaa, une variante du dialecte *kewe* qui est assez conservatrice des formes anciennes de la langue.

syntagme ou un nom composé. A partir de 6, il s'agit de multiples de 2 obtenus par calcul, complété dans deux cas par l'addition d'une unité (*pɔɔyaɣ* '1') ou la soustraction d'une unité (*pɔɔyaɣ* '1' ou d'une paire *piyé* '2').

1.4 Récapitulons

La numération de 1 à 5 prend pour support les cinq doigts de la main gauche. Les expressions pour désigner ces nombres présentent deux types de structures. Il y a la structure renvoyant au nom du nombre absolu, qui sert simplement à compter sans faire référence à un objet. Cette structure comporte un radical verbal ou deux radicaux nominaux, plus le marqueur d'accord de genre relatif aux doigts de la main de façon générique. Ce marqueur d'accord est *á*, référant à *níwée* 'doigts'. Il y a ensuite la structure renvoyant au numéral qui permet l'évaluation quantitative d'un objet. Elle comporte le radical exprimant le nombre et la marque d'accord de l'objet qualifié (par exemple, *cáqási* *nasínzá* 'quatre petites Calebasses' a pour marque d'accord *si*), comme on peut le voir dans le tableau 12.

Tableau 12 : structures avec accord

		nbre absolu	Rad	qualificateur
1	=	kúqum	qum	kúqumsi
2	=	naále	na et le	nasíle
3	=	naátozo	na et to	nasídozo
4	=	naánzá	na et na	nasínzá
5	=	naánúwá	na et nu	nasínúwá

Le nombre *naánúwá* qui clôture le comptage sur une main, sert de repère pour continuer à compter en lui ajoutant les doigts de la seconde main par une opération d'addition et dans le cas des numéraux 8 et 9 par une opération de soustraction. Pour le numéral 10, il est probable qu'il soit le produit de 5 multiplié par 2. Les nombres de 6 à 10 ne portent pas l'accord en genre avec le déterminé. Par exemple, la marque d'accord *si* de *cáqási* 'petites Calebasses' n'est pas prise en compte ici dans le déterminant numéral, comme on peut le voir dans le tableau 13.

Tableau 13 : structures sans accord

6	lodo	=	5+1	cáqási loḍo
7	lvbe	=	5+2	cáqási lvbe
8	lutoozo	=	5+3	cáqási lutoozo
9	nakv	=	10-1	cáqási nakv
10	híú	=	? 5x2	cáqási híú

Le numéral *híú* est un nombre repère qui clôture le comptage sur les deux mains et sert de base pour continuer le comptage. Il est exprimé par une métaphore représenté par les deux mains.

2. Les procédés de construction de 11 à 20

Au-delà de 10, on fait intervenir les orteils (doigts des pieds) en commençant par le petit doigt du pied gauche. C'est une opération d'addition qui est utilisée en ajoutant le nombre 1 à chaque fois pour obtenir le nom du nombre atteint, et ceci jusqu'à 19. De 16 à 18, on peut dire qu'il y a une double addition pour obtenir le nombre concerné : 16 (10+(5+1)), 17 (10+(5+2)), 18 (10+(5+3)). Et 19 pourrait être égale à 10+ (10-1).

Le nombre 20 est construit sur la base du nombre 10. Il est deux fois le nombre 10. Le nom *hiú* qui désigne 10 prend alors la forme du pluriel pour être *hín* et entraîne l'accord dans l'adjectif numéral qui le détermine. Cela donne *hín nílè* (dizaines-G2Pl deux-G2Pl) 'dix fois deux'. La forme elliptique qui est plus souvent utilisée, laisse tomber le substantif *hín* pour ne retenir que le déterminant *nílè* qui porte l'accord en genre du nom déterminé *hín*. Cette marque d'accord *i* (G2Pl) subit l'influence à distance du trait d'aperture de la voyelle *è* de *lè*. Cette influence touche également la voyelle *ɪ* de *ni*. Le résultat est *neéle* '20'. Le tableau 14 montre la construction des nombres de 11 à 20.

Tableau 14 : construction des nombres de 11 à 20

11	=	<i>hiú ne kúvum</i>	=	10+1
12	=	<i>hiú ne naále</i>	=	10+2
13	=	<i>hiú ne naádozo</i>	=	10+3
14	=	<i>hiú ne naánzá</i>	=	10+4
15	=	<i>hiú ne naánwá</i>	=	10+5
16	=	<i>hiú ne loḡoo</i>	=	10+(5+1)
17	=	<i>hiú ne lúbe</i>	=	10+(5+2)
18	=	<i>hiú ne lutoozo</i>	=	10+(5+3)
19	=	<i>hiú ne nakv</i>	=	10+(10-1)
20	=	<i>neéle</i>	=	10x2

3. Les procédés de construction de 20 à 50

Le nombre 10 *hiú* offre une base pour la construction des nombres multiples de 10. Le nom *hiú* sous sa forme pluriel *hín* permet de compter par dizaines même au-delà de 20 avec la structure *hín* + déterminant numéral. Entre les dizaines, on procède par une opération d'addition pour obtenir les nombres intermédiaires. L'exemple de 20 à 30. Le tableau 15 présente la construction des numéraux de 20 à 30 avec la base de 20.

Tableau 15 : construction des nombres de 20 à 30

		calcul		formulation
20	=	20	=	neéle
21	=	20 +1	=	neéle ne kúqvrí
22	=	20+2	=	neéle ne naále
23	=	20+3	=	neéle ne naádozo
24	=	20+4	=	neéle ne naánzá
25	=	20+5	=	neéle ne naánwá ou neéle ne kagbázi
26	=	20+6 (5+1)	=	neéle ne loqo
27	=	20+7 (5+2)	=	neéle ne lobe
28	=	20+8 (5+3)	=	neéle ne lutoozo
29	=	20+9 (10-1)	=	neéle ne nakv
30	=	10x3	=	niidozo

Le nombre 30 est exprimé par *híj niidozo* (dizaine-G2Pl trois^G2Pl), c'est-à-dire 10x3. Il sert de repère pour compter de 31 à 39 en ajoutant le nombre 1 à 30 à chaque fois.

Le nombre 40 est exprimé par *híj nínzá* (dizaine-G2Pl quatre^G2Pl), soit 10x4.

Le nombre 50 est exprimé par *híj nínwá* (dizaine-G2Pl cinq^G2Pl), soit 10x5.

Le tableau 16 montre la construction des numéraux de 20 à 50 avec la base de 10.

Tableau 16 : construction avec la base de 10

		calcul		Forme complète	Forme elliptique
20	=	10x2	=	<i>híj nile</i>	<i>neéle</i>
30	=	10x3	=	<i>híj niidozo</i>	<i>niidozo</i>
40	=	10x4	=	<i>híj nínzá</i>	<i>nínzá</i>
50	=	10x5	=	<i>híj nínwá /kagbázi</i>	<i>nínwá</i>

On constate que pour 20, 30, 40 et 50, la forme complète du nombre cède souvent sa place à la forme elliptique.

Pour la formulation du nombre 40, le déterminant numéral dans la forme elliptique garde la première voyelle *a* de *nazá* > *nísázá*, alors qu'elle est absente dans *híj nínzá* de la forme complète.

4. Les numéraux de 50 à 100

Pour compter au-delà de 50, il y a la possibilité d'utiliser *nínwá* comme nombre de base ou d'utiliser la base de 10. L'expression pour désigner le nombre 60 est *nínwá ne híú* (cinq dizaines et une dizaine), soit 50+10 ou encore *híj loqo* (dizaine-G2Pl six), soit 10x6 = 60.

Les nombres 70, 80 et 90 présentent les mêmes structures que celles relevées dans le cas du nombre 60.

Avec la base 50, on obtient les formes du tableau 17.

Tableau 17 : construction avec 50 comme nombre de base

		Formule 1	Formule 2		
60	=	núníwá nɛ híú	núníwá nɛ náánwá	=	50 +10
70	=	núníwá nɛ híŋ núle	núníwá nɛ nɛ́le	=	50+(10x2)
80	=	núníwá nɛ híŋ núdozo	núníwá nɛ nídozo	=	50+(10x3)
90	=	núníwá nɛ híŋ naánzá	núníwá nɛ núnázá	=	50+(10x4)
100	=	míníw		=	100

Avec la base 10, on a les formes du tableau 18.

Tableau 18 : l'autre façon de compter de 60 à 100

		Formule 1	Formule 2	Formule 3		
60	=	hiŋ lodo	hiúwáa (ou hiŋnáa) lodo		=	10x6
70	=	hiŋ lube	hiúwáa (ou hiŋnáa) lube	nidozo fɛyi míníw	=	10x7/ 100-30
80	=	hiŋ lutoozo	hiúwáa (ou hiŋnáa) lutoozo	nɛ́le fɛyi míníw	=	10x8/ 100-20
90	=	hiŋ nakv	hiúwáa (ou hiŋnáa) nakv	hiú fɛyi míníw	=	10x 9/ 100-10
100	=	míníw			=	100

5. Les numéraux de 100 à 1000

Entre les centaines, le comptage évolue avec les unités et les dizaines comme l'on l'a vu avec les nombres en dessous de cent. Le tableau 19 montre cette construction.

Tableau 19 : construction des nombres de 100 à 200

	Formulation 1			Formulation 2		
100	<i>míníw</i>	=	100			
101	<i>míníw né kúqpm</i>	=	100+1			
102	<i>míníw né naále</i>	=	100+2			
110	<i>míníw né híú</i>	=	100+10			
120	<i>míníw né neéle</i>	=	100+20	<i>míníw né híq nùle</i>	=	100+(10x2)
130	<i>míníw né núdozo</i>	=	100+30	<i>míníw né híq núdozo</i>	=	100+(10x3)
140	<i>míníw né núnázá</i>	=	100+40	<i>míníw né híq núnzá</i>	=	100+(10x4)
150	<i>míníw né núníwá</i>	=	100+50	<i>míníw né híq núníwá</i>	=	100+(10x5)
160	<i>míníw né núníwá né híú</i>	=	100+50+10	<i>míníw né híq loqo</i>	=	100+(10x6)
170	<i>míníw né núníwá né neéle</i>	=	100+50+20	<i>míníw né híq lobe</i>	=	100+(10x7)
180	<i>míníw né núníwá né núdozo</i>	=	100+50+30	<i>míníw né híq lutoozo</i>	=	100+(10x8)
190	<i>nasúle híw fèyi</i>	=	200-10	<i>míníw né híq nako</i>	=	100+(10x9)
200	<i>nasúle</i>	=	200	<i>míníq nùle</i>	=	100x2

L'expression *míníw* pour désigner le nombre 100 ou la centaine viendrait de *mínáy* (Sg), *mínzi* (Pl) qui était une petite ficelle servant de mesure pour les cauris, une monnaie d'échange locale à une certaine époque. Sur cette ficelle étaient enfilés une certaine quantité de cauris. *Mínáy* /*mínzi* appartient au genre *ay/si* et son indice de classe pluriel *si* sert de marque d'accord aux déterminants numéraux qui se rapportent à *mínzi*. Ainsi, les centaines (de 200 à 800) portent cette marque d'accord. La forme *míníw* (Sg) /*mínín* (Pl) est rangée dans le genre *w/ñ* et impose également l'accord au niveau des déterminants numéraux qui l'accompagnent.

L'expression *kudokú* désigne 1000, mais également une mesure en sac de jute¹³. Mais avant l'avènement des sacs de jute dans la culture kabiye, les céréales comme le sorgho, le riz se mesuraient par panier de vannerie. A cette époque, comptait-on déjà jusqu'à mille?

Ce n'est pas évident. Mais, est-il qu'une expression *egbow* existe et pourrait venir de *ngbow* 'jarre' ou 'pot en argile cuite'. En dehors de son rôle de récipient pour conserver l'eau ou l'huile, la jarre servait de

¹³ C'est un emprunt au gen *kotokú*. On a par exemple : *eyáa kudoku* 'mille personnes', *mulá kutokú* 'un sac de sorgho', *móv kutokú* 'un sac de riz'.

contenant pour garder les cauris, monnaie d'échange à l'époque. La richesse se mesurait par le nombre de jarres remplies de cauris. Mais la quantité exacte du contenu d'une jarre est très relative, bien que les cauris soient des objets comptables. C'est donc par métaphore que les expressions *egbow* et *kudokú* sont adoptées pour exprimer le nombre mille. *egbow* (Sg)/*egbón* (Pl) et *kudokú* (Sg)/*kudokín* (Pl) sont rangés dans le genre v/i et commandent l'accord en genre dans le déterminant numéral. Le tableau 20 présente les numéraux de 100 à 1000 sur la base de multiplication par 100. On peut aussi procéder par soustraction pour les numéraux 700, 800 et 900.

Tableau 20 : les numéraux de 100 à 1000, (x 100)

		Formulation 1	Formulation 2	Formulation 3	
100	:	<i>miniw</i>			= 100
200	:	<i>nastle</i>	<i>mininj nùle</i>		= 100x2
300	:	<i>nastidozo</i>	<i>mininj nidozo</i>		= 100x3
400	:	<i>nastinaza</i>	<i>mininj nínza</i>		= 100x4
500	:	<i>nastinwa</i>	<i>tanga</i> ¹⁰		= 100x5
600	:	<i>minzi lodo</i>	<i>mininj lodo</i>		= 100x6
700	:	<i>minzi lobe</i>	<i>mininj lobe</i>	<i>nastidozo fèyl egbow</i>	= 100x7/ 1000- 3000
800	:	<i>minzi lutoozo</i>	<i>mininj lutoozo</i>	<i>nastle fèyl egbow</i>	= 100x8/ 1000-200
900	:	<i>minzi naku</i>	<i>mininj naku</i>	<i>miniw fèyl egbow</i>	= 100x9/ 1000-100
1000	:	<i>egbow/kudoku</i>			= 1000

Jusqu'à l'avènement de l'argent, la liste des besoins de la communauté linguistique kabiye semblait nécessiter rarement des nombres au-delà des centaines.

6. De 1000 à 1000000

L'expression *kutokú* sert de repère ici pour compter par milliers. Il sert de base aussi pour compter à partir de 1000 en ajoutant des unités ou d'autres nombres repères. C'est surtout pour le comptage de l'argent qu'on utilise les nombres au-delà de 1000. Le système de comptage de l'agent ne sera pas abordé ici. On peut tout simplement dire que le nombre million est exprimé par l'expression *egbon egbow* 'milliers millier' c'est-à-dire un millier de milliers (1000x1000) = 1 000 000. Le terme évolué *miiliyáw* (Sg)/ *miiliyáwáa* (Pl) est un emprunt au français 'Million'.

Et le terme *Egbabiye* pour exprimer un million ?

Conclusion

L'analyse du système de numération du kabiye s'est penchée dans cet article sur l'examen des procédés de construction des numéraux cardinaux. L'objectif était de pouvoir montrer et expliquer le système de génération des déterminants numéraux cardinaux à partir des moyens mis en œuvre par la communauté linguistique à cette fin.

L'analyse a procédé par tranche de nombres. La numération de 1 à 20 utilise les doigts des mains et des pieds comme support. Ce palier comporte quatre tranches de 5 numéraux. Pour les nombres de 1 à 5, on utilise le support les cinq doigts de la main gauche. Les expressions pour désigner ces numéraux portent la marque d'accord de genre de l'objet quantifié ou bien la marque de genre du substantif níwée 'doigts', pour le nombre absolu. Le nombre *naántwá* clôture le comptage sur une main et sert de repère pour continuer à compter.

Dans la tranche des cinq numéraux suivants, de 6 à 10, l'on se sert des doigts de la seconde main pour compter. On part du nombre repère 5 et on procède par une opération d'addition pour obtenir les nombres 6, 7 et 8, et par une opération de soustraction pour obtenir les nombres 8 et 9. Le numéral 10 est probablement le produit d'une opération de multiplication de 5 par 2. Les nombres de 6 à 10 ne portent pas l'accord en genre avec le déterminé. Le numéral *híu* est un nombre repère qui clôture le comptage sur les deux mains et sert de base pour continuer le comptage. Il est exprimé par une métaphore représenté par les deux mains. Jusqu'à 10, on compte aussi par paire.

Les nombres de 20, 30, 40 et 50 sont construits à partir du nombre repère 10, en utilisant l'expression *hín* 'dizaines' (le pluriel de *híu* 'dix'). Pour les nombres 60, 70, 80 et 90, on a créé la possibilité de partir du nombre repère 50 *níníwá* pour continuer le comptage en ajoutant une dizaine à chaque fois *níníwá ne híu* '50 et 10 = 60', *níníwá ne neéle* '50 et 2x10 = 70'; ou bien d'utiliser la base 10 *hín loḍo* 'dizaines six = 60', *hín lube* 'dizaines sept = 70'.

Míníw est une métaphore pour désigner le nombre 100 qui constitue le repère pour compter par centaines jusqu'à 1000 *egbów/kutokú* grâce à une opération de multiplication. Mais, parallèlement, on utilise volontiers la soustraction pour 700, 800 et 900.

Egbów et *kutokú* sont des métaphores pour désigner le nombre 1000 qui sert de repère pour compter au-delà. Les besoins de modernisation de la langue a conduit à l'emprunt de l'expression *miiliyá* pour désigner 1 000 000. L'adaptation à ce terme emprunté conduit au résultat *egbáñ egbów* 'milliers mille = 1000 x 1000.

Références bibliographiques

- ADJOLA, R. (R.P), 2005, *Kapiye yɔɔdaya matv. Grammaire kapiye - français*. « manuscrit ». Lomé.
- CREISSELS, D., 2006, *Syntaxe générale – Une introduction typologique 1. Catégories et constructions*. Lavoisier. Paris.
- DELORD, J., 1976, *Le kapiye*. Institut National de la Recherche Scientifique. Lomé.
- KAO, W. Blanzouwa, 1991. *Naale yaa nasile*. « manuscrit ». Lomé.
- KASSAN B., 2012d, L'expression des divisions du temps dans l'espace 'année' en kabiye. *Annales de l'Université de Lomé – Tome XXXII -2 - Décembre 2012*. Les Presses de l'UL. Lomé. 137-143. (ISSN 1016-9202).

- KASSAN, B., 1996, *Système verbal et énonciation en kabiye*. Thèse de doctorat. Sorbonne Nouvelle. Paris III.
- LEBIKAZA, K., 1999, *Grammaire kabiye : une analyse systématique. Phonologie, tonologie et morphosyntaxe*. Rüdiger Köppe Verlag. Köln.
- MIRI, N. et Rabany A., 2004, *Littérature : album et mathématiques, cycle 2*. Collection Enseigner aujourd'hui. Bordas/sejer.
- MOUZOU Palakyém, 2015, *Terminologie mathématique français-kabiye*. Thèse de doctorat.
- PERE-KEWEZIMA, K., 2010, *Contribution des systèmes de numération et monétaire des langues nationales africaines à la maîtrise des concepts mathématiques en français par les élèves : le cas du kabiye*, Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé.
- TCHAGBALE, Z., Août 2012, <http://linguistiqueetlanguesafriaines.blogspot.com>

LE VERBE *lí* « MANGER » EN ABOURE : DE LA DISTRIBUTION A UN FONCTIONNEMENT DEICTIQUE

YANGRA Aboi François*
EHIRE Laurent*

Résumé

Le présent article est une tentative d'explication, à travers ses distributions, de la nature et du fonctionnement usuel du verbe *lí* (*manger*) en abouré, langue kwa de Côte d'Ivoire. En effet, l'emploi littéral de ce verbe dans cette langue est dominé par une charge ou une extension sémantique que seul le contexte d'énonciation permet de capter la signification. Mieux, c'est le contexte du discours qui permet de saisir le sens précis de ce verbe dans l'énoncé. Nous pouvons donc, dire, ici, que la syntaxe du verbe *lí* montre qu'il est au défi des bornes sémantiques. D'ailleurs, c'est l'acte d'énonciation qui favorise la compréhension de l'utilisation contextuelle qui est faite de ce verbe. L'analyse des données a permis de relever que *manger* est un verbe à interprétations 'généreuses' qui peut être assimilé à un déictique.

C'est à la lumière de l'approche pragmatique que tous ces faits ont été expliqués. La méthodologie adoptée, est celle qui s'appuie essentiellement d'un ensemble de données constituées des travaux de F. Yangra (1998, p. 31-50).

Mots-clés : abouré, déictique, fonctionnement, verbe, sémantique.

Abstract

The present work is an attempt to explain, through its distributions, of the nature and common functioning of *lí* verb in Aboure, a Kwa language of Côte d'Ivoire. Actually, the literal use of this verb in this language is dominated by a semantic extension that only the utterance context enables one to seize the meaning. Better than that, it is the discourse context that allows one to grasp the precise meaning of this verb in the utterance. We can indeed say here that the syntax of *lí* verb shows that it is in the challenge of semantic limits. Besides, it is the utterance act that favor the comprehension of the contextual use of this verb. The data analysis allows us to notice that "to eat" is a verb that is subject to a wealth interpretation comparable to a deictic. It is in the light of the pragmatic approach that all these facts have been explained. The adopted methodology is the one that lean essentially on a set of data made up of Yangra's works (1998, 31-50) and those collected with informants of Abure language.

Keywords: Aboure, deictic, fontioning, verb, semantic.

* Université Alassane OUATTARA, Bouaké ; Email : yaboifrancois@yahoo.fr

* Université Alassane OUATTARA, Bouaké ; Email : ehillaurent@gmail.com

Introduction

« Tout énoncé se réalise dans une situation que définissent des coordonnées spatio-temporelles : le sujet réfère son énoncé au moment de l'énonciation, aux participants à la communication ... en utilisant des termes de la langue appelés déictiques » selon J. DUBOIS et al, (2012, p. 132-133). Cette conception est largement partagée quand il s'agit de l'emploi du verbe *li* (manger) en abouré. En effet, *li* est une unité qui fait partie du lexique de la langue. De son statut flottant, cette unité offre plusieurs possibilités de compréhension du message en fonction de la situation de communication. Plus qu'un verbe à cause de sa flexibilité sémantique, *li* s'apparente à un déictique. Pour la grammaire énonciative, le déictique est tout élément linguistique qui, dans un énoncé, prend son réel sens dans la situation d'énonciation. Mieux, ce terme désigne la référence (caractéristique du signe linguistique de renvoyer à une réalité) d'une expression ; c'est-à-dire celle où le référent est identifié à travers l'énonciation. Pourrot et J-M. Schaeffer (1995, p.310), la référence déictique se caractérise par le fait que « son référent ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent ». Comme on le voit, la réflexion sur la notion de déictique en général, et sur le verbe *li* en abouré en particulier, dans ses connotations, reste entière et mérite une analyse plus approfondie. De plus, la maîtrise du champ sémantique de ce vocable est plus tributaire des réalités extralinguistiques ou de ses éventuels objets que de son approche dénominative. Dès lors, quelle analyse peut-on porter sur l'usage quotidien du verbe *li* « manger » en abouré ? Comment les locuteurs l'adaptent-ils aux faits épistémiques de leur réalité ? Quel rapport peut-on établir entre le verbe *li* et le déictique au sens large ?

Cette étude qui s'inscrit dans un contexte pragmatico-sémantique, spécifiquement dans l'approche de la compétence pragmatique, tente de porter la réflexion sur un cas de prolifération de sens recensés à partir des diverses occurrences de *li*. Nous déterminerons ensuite, ce qui sous-tend son utilisation par les locuteurs avant de voir les raisons qui expliquent son rapprochement au déictique.

1. Méthode d'enquête et fondement théorique

Dans un travail de recherche, l'on ne peut éviter de situer sa démarche dans un cadre méthodologique et théorique bien déterminé.

1.1. Méthode d'enquête

La présente analyse s'est inspirée d'un corpus recueilli de deux manières : d'une documentation sur la langue et par vérification des données. En effet, les données sont recueillies majoritairement des travaux (en cours) de l'Equipe de traduction

de la bible en abouré et celles de F. Yangra (1998). Les données compilées, représentent le corpus de base qui se compose d'une diversité d'emplois du verbe *li≡*.

1.2. Fondement théorique

Ce travail s'inscrit dans une démarche descriptive. Il a pour fondement l'approche de *la compétence pragmatique* tel que développée par M. Starets (2000, p.10). Pour cet auteur, la compétence d'ordre linguistique décrite par N. Chomsky (1965, p.4) ne suffit pas à elle seule au sujet parlant à communiquer efficacement dans sa langue. C'est pourquoi, Moshé propose, à côté de la compétence dite linguistique, une compétence pragmatique. Ainsi, M. Starets (op cit) écrit : « dans des situations de communication, les phrases émises peuvent recevoir des interprétations particulières qui ne correspondent pas forcément aux sens intrinsèques de leurs mots constituants ». Au défi des bornes sémantiques, la *compétence pragmatique* va favoriser la compréhension de l'utilisation contextuelle qui est faite, puis de permettre au locuteur-auditeur d'interpréter correctement certains messages similaires en tenant compte des situations de leurs émissions.

2. Les champs sémantiques induits par *li≡*

A partir des diverses occurrences recensées de *li≡*, il ne semble pas possible de déterminer ce que G. Kleiber (1997) appelle «un concept global » dont les sens relevés en contexte seraient des facettes. Cependant, en prenant pour référence ces mêmes signifiés, on peut proposer des regroupements qui se rattachent au même champ sémantique qui, en se fondant sur les particularités morphosyntaxiques et sémantiques, permet d'avoir des sous-catégorisations.

En abouré, il est important de constater le degré de polysémie du verbe *li≡* qui, à première vue, traduit l'idée de manger.

2.1. Présentation des faits et analyse

Les différents sens générés par le verbe *li≡* en abouré sont présentés par les locuteurs-auditeurs comme l'expression d'une connaissance linguistique et d'une identité culturelle des locuteurs. A partir des rôles sémantiques assumés par les différents arguments du verbe *li≡* et des traits sémantiques des référents de ces arguments, nous pouvons avoir les champs sémantiques suivants : « manger », faire bénéfice », « croire en une personne ou en une divinité » « travailler » et enfin « hériter de quelqu'un ». Les deux derniers champs peuvent se regrouper.

2.1.1. Quand '*li≡*+X' signifie *manger*

Les critères qui ont permis, faute de mieux, de regrouper ainsi les différentes valeurs d'emploi de *li≡*, ce sont les traits sémantiques du sujet (S) et le critère sémantique de « nourriture », de la « joie d'un vécu quotidien ».

Considérons les énoncés ci-dessous :

- 1a) Kòfi≡ lè èlikéljè n≡gbo≡
/ Kofi/ Manger+Acc/Nourriture/ Adj/
Kofi a mangé toute la nourriture
- 1b) Kòfi≡ kē lì Età jì≡
/Koffi/Prog/ Manger/ Poisson/ Def/
Koffi mange le poisson
- 1c) Kòfi≡ kē lì m̀m̀à
/ Koffi/ Prog/Manger/ Vie/
Koffi fait la vie
- 1d) Kòfi≡ lè jo≡ su≡kō n≡gbo≡
/Koffi/ Manger+Acc/ Poss/ Argent/ Adj/
Koffi a dépensé tout son argent

Au regard des occurrences de *li≡* ou *lè* (cf. 1a et 1b) selon qu'il s'agit de *li≡* à l'accompli, nous pouvons faire les analyses suivantes :

✓ Dans les exemples en (1a) et (1b), les syntagmes nominaux *èlikéljè n≡gbo≡* "toute la nourriture" et *Età jì≡* "le poisson" témoignent de la transitivité direct du verbe *li≡*. Dans le procès, le verbe *li≡* établit une bivalence par rapport à l'actant sujet matérialisé ici par *kofi* et les actants objets *èlikéljè n≡gbo≡* et *Età jì≡*. Dans une approche dénotative, telle que constatée dans ces illustrations, le verbe se caractérise par la mise en jeu d'une action en modalité simple avec un contenu de sens précis.

✓ L'emploi littéral du verbe *li* « manger » dans les énoncés en (1c) et (1d) est dominé par une charge sémantique si bien qu'un interlocuteur non averti ne peut capter la signification. Dans un tel contexte, *li≡* est employé dans un sens connotatif. De plus, il renvoie à *avoir goût pour la vie* (1c), à *dépenser de l'argent* (1d). Par analogie, on attribue les traits sémantiques de nourriture à *l'argent* et à *la vie* en tant que réalité socioculturelle ou une forme pensée sociale. C'est donc sans ambages que J-M. Gbakré (2107) à propos du verbe « manger » en français soutient que :

Mutuellement instruit à une complicité consubstantiellement marquée par un réseau épistémique horizontal, les interlocuteurs assument un rôle d'acteurs socio-discursifs dans le transfert logico-sémantique du verbe. Ils se font ainsi les témoins d'une charge linguistique communautaire représentative des réalités sociales. Le supposé délit de préséance grammaticale interroge plutôt des formes de pensées sociales dont le mécanisme linguistique orchestré est un moyen de communication qui se prête à la cause.

Il est donc clair qu'il s'agit dans ces langues que le verbe *manger* traduit dans ses différentes connotations l'expression d'une réalité linguistique et sociologique. Les exemples (1c) et (1d) nous invitent à plus de prudence lorsqu'il s'agit du sens des énoncés dans lesquels apparaît le verbe *li* en abouré

comme dans bien de langues ivoiriennes : J-M. Gbakré (op cit), D. Assanvo (2016).

2.1.2 Quand *li* + X véhicule l'idée de *gain*, de *bénéfice*, de *victoire*

Soit les illustrations suivantes :

- 2a) àjòbì≡ lè ma&sa≡ ējà klɔ≡
/ Adjobi/ Manger+Acc/ Massan/ Gruger/
Adjobi a grugé Massan (Adjobi a abusé de l'ignorance de Massan)
- 2b) ncjè lè bɔlɔ jE≡
/ Qui/ Manger+Acc/ Ballon/ Morphème suffixale/
Qui a marqué le but ?
- 2c) kòfì≡ lè bɔlɔ
/Koffi/ Manger+Acc/ Ballon/
Koffi a marqué le but

Les exemples ci-dessus traduisent des sens différents du verbe *li*≡. En (2a), *li*≡ évoque l'idée selon laquelle une personne X a abusé de l'ignorance d'une personne Y. A la base, il s'agit de *àdjòbì*≡ qui a fait des achats chez *ma&sa*≡. Cette dernière, en remettant la monnaie à Adjobi a donné plus qu'il n'en fallait. Adjobi a donc abusé de l'ignorance de Massan pour avoir reçu quelques pièces en plus. En abouré, le verbe pour traduire cette situation est représenté par le vocable *li*≡ qui, originellement évoque une idée de *manger*. Le verbe *Manger* ici, fonctionne dans la distribution sémantique avec deux compléments ; représentés par *ma&sa*≡ et *ējà klɔ*≡. La syntaxe de ce verbe montre une régularité d'agencement qui instruit son sens. Mieux, il garantit à la structure de la phrase une fluidité actancielle assurée par les fonctions de sujet, de complément d'objet direct ou indirect. Par ailleurs, l'absurdité sémantique dans la phrase suppose un niveau d'interprétation pragmatique. Le verbe *li*≡ en (2b) et (2c) traduit une idée de *gagner*, *marquer*. La syntaxe des phases donne une structure de type SVO (Sujet, verbe, Complément). Le sujet-agent a le trait [+Humain] et le constituant nominal en fonction d'objet a le trait [-Animé]. L'interprétation sémantico-culturelle que nous pouvons avoir est fonction de l'objet. Il est donc question, à partir de ces deux exemples, qu'il s'agit d'une construction cognitive qui prend en compte le volet social et le volet culturel. Manifestement, nous sommes en présence d'un mode de pensée, d'une vie quotidienne des locuteurs à l'occasion des rencontres footballistiques.

2.1.3. Quand *li*≡+X signifie *croire*, *résoudre*

Soit les phases suivantes :

- 3a) kwasi è ljè namiE è li≡
/Kouassi/ Pr/ Prendre/ Dieu/ Pr/Manger/
Kouassi croit en Dieu
- 3b) ɔcwɛ& m≡ kē lɪ àm≡ apjè si≡pE jɪ≡
/ Famille/ Pl/ Prog/Manger/ Pr/ Milieu/ Mésentente/ Def/

Les membres de la famille sont en train de résoudre leur mésentente.

La première phrase (1a) traduit une relation horizontale. Dans la définition des types de relation interpersonnelle en linguistique interactionniste, cette relation réfère aux relations interpersonnelles plus intimes (parenté, amitié, fraternité). Il y a donc une intimité et une confiance totale entre *kwasi* et l'être suprême. L'expression *è ljè namiE è li* traduit un état psychologique, un état affectif. Le verbe *li* occupe une position syntaxique très différente de celle qu'occupent les autres constructions. En effet, dans ce type de construction où le sujet-agent a obligatoirement le trait [+humain], cette unité est en finale d'énoncé ; toute autre position entraîne le rejet de la phrase comme en témoignent les phrases suivantes :

- 4a * *kwasi è ljè li namiE è*
/ Kouassi/ Pr/ Prendre/ Manger/ Dieu/Pr/
*Kouassi il prend mange Dieu il
4b * *kwasi è ljè namiE li è*
/ Kouassi/ Pr/ Prendre/ Dieu/ Manger/ Pr/
*Kouassi il prend Dieu mange il

Les phrases (4a) et (4b) sont agrammaticales eu égard à leurs structures respectives qui ne conviennent pas aux caractéristiques syntaxiques idiosyncratiques, au positionnement syntaxique du verbe *li*.

Quant à la phrase (3b), elle met en jeu plusieurs acteurs. Il s'agit des membres d'une famille qui se sont réunis pour régler les nombreux différends. L'objectif de cette rencontre, est d'inviter les membres de la famille en question à se réconcilier. Nous sommes en face d'une construction où l'expression *manger les rancœurs* traduit un mode de pensée d'un peuple. La substance sémantique de (3b) est représentée par *òcwí& mĩ* (les membres de la famille) ; puisqu'ils partagent le même univers discursif en mettant fin à leur *si&pE* (rancœur). La finalité du procès, c'est la recherche de la paix.

2.1.4. Quand *li*+X signifie *travailler, hériter*

Ce champ sémantique peut s'analyser dans les exemples qui suivent :

- 5a) *nĩnĩbE mĩ lè àju&ma& dEndE*
/ Pl+Enfant/ Pl/ Manger+Acc/ Travail/ Bien/
Les enfants ont bien travaillé
5b) *kòfi& lè ja& wòni& ājà*
/ Koffi/ Manger+Acc/ Oncle/ Héritage/
Koffi a hérité de son oncle.

Il importe de retenir, de l'examen des différents sens générés par *li* dans les phrases en (5) que la distribution du verbe *li* tient compte du contexte linguistique et culturel des locuteurs comme moyen de production de sens. En effet, en (5a), nous sommes en présence d'enfants ayant régulièrement suivi régulièrement les cours à l'école. A la fin de l'année scolaire, ces élèves en question ont obtenu un résultat satisfaisant. Le contexte d'emploi du verbe *manger* dans les illustrations en (5) est gouverné par une parfaite connaissance linguistique et culturelle. Selon G. Saumier (1996, p. 17) : « un verbe, comme tout signe que l'on propose d'étudier est nécessairement affecté d'emblée à un champ sémantique ou conceptuel, défini en référence à des domaines d'expériences ». Les domaines d'expériences aidant, l'intention de se faire comprendre dans un discours, réside dans la sélection et de l'enchaînement des unités lexicales. De plus, cette intention communicative va reposer sur la minimalisation de signification des unités et la maximalisation de la pertinence. Dans les énoncés dont il est question ici, le vocable *li* qui est l' « ordonnateur de sens » veut dire respectivement *bien travailler* (succès) et *Hériter*. Pour O. Diané et B. Irié Bi (2016, p. 66) : « si tel n'est pas le cas, les maximes conversationnelles sont foulées au pied ».

2.2 Aspect normatif et contraintes distributionnelles du verbe *li*.

La question qui se pose dans ce contexte, est de savoir les exigences syntaxiques que doit respecter le vocable *li* pour ne pas que les énoncés dans lesquels ce verbe apparaît soient rejetés par la grammaire de l'abouré.

Soit les constructions ci-dessous :

- 6a) * kwasi è ljè li namiE è
/ Kouassi/ Pr/ Prendre/ Manger/ Dieu/Pr/
*Kouassi il prend mange Dieu il
- 6b) * kwasi è ljè namiE li è
/ Kouassi/ Pr/ Prendre/ Dieu/ Manger/ Pr/
*Kouassi il prend Dieu mange il
- 7a) àjòbiè lè ɔgbaè
/ Adjobi/ Manger+Acc/ Ragout
Adjobi a mangé du ragout
- 7b) kòfiè kē li àjuèmaè
/ Koffi/ Prog/ Manger/ Travail/
Koffi est en train de travailler
- 8a) *àjòbiè lè
/ Adjobi/ Manger/
*Adjobi mange
- 8b) * kòfiè kē li
/ Kofi/ Prog/ Manger/
*Kofi est en train de manger

Les énoncés (6) et (8) ne sont pas attestés par la langue ; alors que (7) l'est. A quoi tiendrait cette situation ? En effet, dans sa sous-

catégorisation, le verbe *manger* en abouré, doit requérir absolument un complément direct. C'est dans ce sens que N. Chomsky (1965) dans sa théorie des *théta-rôles* a mis en évidence les relations sémantiques qui existent entre le prédicat (ici le constituant *li≡*) et ses arguments externes et internes représentés respectivement par *àjobi≡* et *āgba≡* en (7a) et *kofi≡* et *āu≡ma≡* en (7b). Cette théorie étudie l'attribution des rôles sémantiques aux syntagmes à l'intérieur d'une phrase.

Ainsi, tout énoncé, dans lequel un verbe assigneur de théta-rôle ne possède pas d'arguments à qui assigné, est rejeté.

Par ailleurs, le fonctionnement des théta-rôles (le thème, l'agent, le but et la source) repose essentiellement sur le principe selon lequel, chaque argument porte un et seulement un théta-rôle et, chaque théta-rôle est attribué à un et un seul argument. C'est donc au nom de ce principe sacro-saint que les locuteurs ont accepté les phrases (7) et rejeté les phrases (8).

Le rejet de l'énoncé (6) repose sur le principe de déplacement de constituant verbal. En effet, dans cette construction, le constituant verbal s'est déplacé de sa position originelle (position finale) pour une autre position (position médiane) où il ne devrait pas être. Cette nouvelle position ne respecte pas la structure de la phrase qui est : SVO. On ne saurait donc concevoir une langue dont les règles de déplacement ne sont pas conformes à la structure initiale. Ici, le verbe *manger* est soumis à la dépendance structurelle.

Pour F. Yangra (2008, p.88-89), il est admis que les locuteurs natifs disposent d'un ensemble de connaissances implicite faisant partie de leur compétence linguistique. C'est au nom de cette compétence qu'ils peuvent considérer les phrases (7) comme bien formées et rejeté (6) et (8) parce qu'ambigües et mal formées.

3. Le contexte pragmatico-cognitif : quand le verbe *li≡* s'apparente à un déictique

Dans la littérature pragmatico-sémantique et énonciative, il existe des verbes qui réalisent un acte spécifique par le fait même de connaître une énonciation spécifique. Ces différents verbes sont connus sous le vocable de *verbe performatif*. Pour J-M. Gouvard (1998, p.103) : « un verbe performatif est un verbe dont seule l'énonciation permet l'accomplissement de ce qu'il signifie. On parle de même de construction ou de tournure performative ».

Au regard des différentes valeurs sémantiques mentionnées ci-dessus (exemples 1-7) du verbe *li≡*, il convient de dire que *li≡* est un verbe performatif ; puisque c'est seul le contexte de son énonciation qui permet de capter son sémantisme. Mieux, il fonctionne comme un déictique.

C. Kerbrat-orecchioni (2002, p.41) considère les déictiques comme :

des unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (...) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir : le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé et la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.

Quels sont alors les critères qui définissent le déictique ?

3-1. Des caractéristiques du déictique

Certains éléments d'une langue peuvent se définir par les relations qu'ils entretiennent avec le monde réel, dans le cadre du discours. Ils sont de ce fait employés concrètement dans telle ou telle situation par une personne bien déterminée. Parmi ces éléments nous pouvons citer les déictiques. Cette notion prend en compte les démonstratifs, les adverbes, des pronoms personnels tels que je, tu, il(s), elle(s), etc. A propos des pronoms et de leur distribution dans le contexte, O. Diané (2105, p.30) précise que : « pronouns like I and You are essentially deictic in that their interpretation is crucially depend on the context of utterance ».

Selon cette conception, le déictique n'est plus figé à une catégorie donnée. Mais il est élargi à tout signifiant de la langue qui, dans le discours relie l'énoncé à la situation. Le signifiant est considéré comme un terme ou expression qui reçoit sa signification d'autres termes contenus dans le même texte. Cette nouvelle approche du déictique est également partagée par C. Kerbrat-orecchioni (2002, p.55-60) citant quelques déictiques.

Soit les exemples suivants :

- 9a) Pierre habite *ici* (référence déictique)
- 9b) Pierre partira *demain* (référence déictique)
- 9c) La *sœur* de Pierre (référence déictique)
- 9d) *Je* pars à Abidjan (référence déictique)

La référence déictique s'oppose à la référence absolue. Cette dernière exprime dans la mesure seulement où, pour dénommer un élément X, il suffit de prendre en considération cet objet X, sans l'apport d'aucune information annexe ; comme en témoignent ces illustrations :

- 10a) Ekra habite à *Bonoua* (référence absolue)
- 10b) François fêtera son anniversaire le *13 Décembre* (référence absolue)

En revanche, dans les exemples en (10), nous avons affaire à une référence déictique où *ici*, *demain*, *sœur* et *je* sont des déictiques. En (10c), si on tient compte d'une relation de paternité X-Y, le signifiant *sœur* n'est pas attaché de manière absolue à l'objet X, puisque

ce même objet peut être dénommé alternativement *sœur* de plusieurs personnes.

Pour E. Benveniste (1966a, p.4), « hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attaché ni à un objet, ni à un concept ». P. Ricoeur (1975, p.98) partage pleinement le point de vue de E. Benveniste (op cit). Pour P. Ricoeur (op cit), « les pronoms personnels sont proprement 'asémiques' ». D'ailleurs, il soutient que le mot *je* n'a de signification en lui-même que par rapport à l'énonciation. C'est le cas de l'exemple (10d), où le *je* de « je pars à Abidjan » qui a un référent qui ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou la situation de l'interlocuteur au moment où il parle.

Qu'en est-il alors du verbe *li* ?

3.2. Du verbe *li* au déictique : une question de rapprochement

L'on peut dans une certaine mesure analyser les emplois de *li* comme déictique, si l'on définit la deixis comme une procédure qui renvoie à une entité présente dans la situation de communication.

Considérons les énoncés qui suivent :

- 11a) Kòfi ñ lè èlikéljè n ñgbo ñ
/ Koffi/ Manger+Acc/Nourriture/ Adj/
Koffi a mangé toute la nourriture.
- 11b) kwasi è ljè ñamiE è li ñ
/Kouassi/ Pr/ Prendre/ Dieu/ Pr/Manger/
Kouassi croit en Dieu.
- 11c) Kòfi ñ kē li māmā
/ Koffi/ Prog/Manger/ Vie/
Koffi fait la vie
- 11d) kòfi ñ lè ja ñ wòni ñ ājà
/ Koffi/ Manger+Acc/ Oncle/ Héritage/
Koffi a hérité de son oncle.

Bien souvent, la communication linguistique a pour objet la réalité extralinguistique. Dès cet instant, les locuteurs, pour rester conforme à cette réalité, doivent pouvoir désigner les objets qui la constituent. Cependant, il peut arriver que cette réalité attendue, ne soit pas 'la' réalité souhaitée. Les langues naturelles ont en effet, ce pouvoir de construire l'univers auquel elles réfèrent. Ainsi, elles peuvent se donner un univers de discours à plusieurs interprétations. Dans l'acte d'énonciation, l'énoncé est défini par une situation. Mieux, c'est le déictique qui renvoie à la situation. D'ailleurs, c'est lui qui le détermine ; tout tourne autour du déictique. Les énoncés (11) sont des exemples à prendre en compte.

En effet, dans la structure interne de ces énoncés, il y a la présence du verbe *li*. Selon le contexte, l'action exprimée par *li*, ne peut se réaliser que par le fait même d'énoncer ce verbe.

Il y a autant de significations que de phrases malgré la présence du même verbe.

Le verbe *li*≡ à travers ces exemples ne peut avoir de substance que par rapport au temps, à la situation et au sujet.

Au regard de cette démonstration, on pourra donc dire que la situation d'énonciation qui sert de référentiel pour l'énoncé peut être définie en fonction de l'espace, de la dépendance syntaxique et du sens du verbe manger dans les illustrations en (11). L'espace de production de (11a) est différent de l'espace de production des autres phrases. La détermination sémantique et le domaine syntaxique sont tout aussi différents les uns que les autres.

De plus, le rapport entre espace déictique et espace de dépendance syntaxique peuvent être expliqués à la lumière du principe fondamental de la théorie de l'énonciation selon lequel tout énoncé, pour être complet et bien formé, doit être déterminé par rapport à la situation d'énonciation.

Les exemples (9) et (11) en sont des parfaites illustrations.

Conclusion

Cette étude a révélé qu'en abouré, le contexte, la situation et les conditions dans lesquelles le message est produit influence considérablement le choix et le positionnement des constituants de la phrase. La situation met, ici, en exergue l'emploi du verbe *li*≡ "manger" en abouré.

L'étude du verbe *li*≡ « manger » en abouré au regard des différents contextes de son emploi peut être assimilé à déictique.

De l'analyse qui précède, il importe de retenir que ce verbe, revêt plusieurs acceptions ; il est dominé par une charge sémantique si bien qu'un interlocuteur non averti ne peut capter la signification. En réalité, *li*≡ est employé dans un sens connotatif. Plus qu'un verbe, *li* se présente comme un déictique en raison de son imprécision référentielle due à l'espace et au moment d'énonciation. Tout comme le déictique, *li*≡ en plus de référer à sa propre instance de discours réfère également à des réalités dont la nature particulière ne se détermine qu'à l'intérieur de l'instance particulière du discours qui les contient.

Par ailleurs, l'usage classique du verbe *li* « manger » a permis de mettre en exergue un mode de pensée, une vision culturelle et linguistique des Abouré.

Bibliographie

- ASSANVO Amoikon D., 2016, « Analyse sémantique du vocable di en agni. Langue kwa de Côte d'Ivoire », in *lɔŋgbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'homme et de la Société, N°001, Université de Kara, Togo.
- BAJRIC Samir, 2008, « Le verbe faire en français contemporain : syntaxe et sémantique », in *Suvremena Lingvistika*, vol. 66, n°2, Université de Sorbonne, Paris, France.
- BENEVENISTE Emile, 1966a, « Le langage et l'expérience humaine », in *Problèmes du langage*, Gallimard, Paris, France.

- CHOMSKY Noam, 1965, *Aspectsof the theory of syntax*, Cambridge, Massachusetts: the MIT Press.
- DE SWART H., 1998, *Introduction to natural language semantics*, CSLI publications, Standford, California.
- DIANE Ambémou O. 2015, « Les déictiques de l'akyé : aspects (morpho) syntaxiques », in *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques (LTML)*, Revue électronique, N° 12, Université Félix Houphouët BOIGNY, ISSN : 1997 4256, consulté le 19/08/2019.
- DIANE Ambémou O., IRIE BI Tié B, 2016, « Le dit et le fait : quand l'action trahit l'acte de parole dans le français parlé en Côte d'Ivoire », *Revue algérienne des Sciences du Langage*, « Langues et langages en contextes africains », édité par le Laboratoire de linguistique, sociolinguistique et didactique des langues, Alger 2, N°3, ISSN : 2507-721X.
- DUBOIS Jean et al, 2102, *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, Larousse, ISBN : 978-2-03-588845-7.
- DUCROT O., SCHAEFFER J-M, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- GBAKRE Andoh, 2017, « La connotation du verbe « manger » en français ivoirien comme l'expression d'une identité linguistique », *Le français à l'Université*, 22-03 / 2017, Mise en ligne le : 20/09/2017. Consulté le 03 Juillet 2019.
- GOUVARD Jean-Michel, (1998), *La pragmatique, outils pour l'analyse littéraire*, Armand Colin, Paris, ISBN : 2-200-21915-6.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2002, *L'énonciation*, Armand Colin, Paris, ISBN: 2-200-26268-X.
- KLEIBER Georges, 1997, « Cognition, sémantique et facette : une "histoire" de livres et de romans », *Les formes du sens, Champs linguistiques*, éditeur : De Boeck Supérieur.
- KOUADIO N. Jérémie, 1996, « Le verbe bo en baoulé : un cas de polysémie verbale », *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques (CIRL)*, N° 32, ILA, Université d' Abidjan
- KOUAKOU Konan S., 2008, « Valeur syntaxico-sémantique de l'utilisation du verbe finir dans le parler des usager de la langue française en Côte d'Ivoire », *Revue électronique internationales des sciences du langage, Sudlangues, Revue internationale de Sciences de langage*, Dakar, Sénégal N°9, ISSN : 08517215.
- MEL Gnamba Bertin, 1986, « Analyse du champ sémantique d'un verbe adiokrou : le verbe ob », *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques (CIRL)*, N° 19, ILA, Université d' Abidjan
- MOSHE Starets, 2000, *Théories syntaxiques du français contemporain*, les Presses de l'Université de Laval, Canada, ISBN : 2-7637-7756-2.
- RICOEUR Paul, 1975, « La métaphore vive », Seuil, Paris, Collection Ordre philosophique, *Etudes littéraires*, vol 9, N°2, 1976.
- RUBATTEL Christian, 1980, « Une analyse sémantique des verbes performatifs français », in *Cahiers de Linguistique français*, 1,

Actes du langage et structure de la conversation, Unité de
Recherche française, Université de Genève 4.

YANGRA Aboi François, 2008, *La syntaxe de l'abouré, langue kwa de
Côte d'Ivoire*, Thèse pour le Doctorat unique, Université
d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

YANGRA Aboi François, 1998, *Eléments du lexique alimentaire en
société abouré, parler de Bonoua*, Mémoire pour la Maîtrise,
Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

LES CATEGORIES LEXICALES ET LEUR SOUS - SPECIFICATION EN LAMADESSI, PARLER KABIYE DE PAGOUDA

PALI Tchaa*
ETOKA Akintim*

Résumé

Le présent article s'intéresse aux catégories lexicales et aux moyens linguistiques de leur sous-catégorisation. Les données analysées proviennent du parler lamadessi, une des variantes du kabiye (langue gur du Togo) de Pagouda. La démarche descriptive suivie dans cette étude s'inscrit dans la perspective Chomsky (1981), reprise, entre autres, par Tellier (2002). Il résulte de l'analyse des données que les adjectifs, les adverbes et les idéophones ne sont pas sous-catégorisables. En revanche, la sous-catégorisation des noms et des verbes révèle des types d'arguments sélectionnés auxquels sont assignés des rôles sémantiques précis.

Mots-clés: kabiye, catégorie lexicale, sous-catégorisation, argument, rôle sémantique

Abstract

This paper describes the subcategorization of the lexical categories. The analysis is based on data of Lamadessi, a dialect of Kabiye (a Gur language of Togo) spoken at Pagouda. The descriptive approach followed in this study fits into the perspective of Chomsky (1981) taken up, among others, by Tellier (2002). Analysis of the data shows that adjectives, adverbs and ideophones cannot be subcategorized. On the other hand, the subcategorization of nouns and verbs reveals types of selected arguments to which specific semantic roles are assigned.

Keywords: Kabiye, lexical category, subcategorization, argument, semantic role

Symboles et abréviations

Acc:	Aspect accompli	N :	Nom
Adj:	Adjectif	Pl :	Pluriel
Cl:	Classe	Ost:	Ostensif
DMC:	Particule démarcative	Sg:	Singulier
DP:	Determiner Phrase	SN:	Syntagme nominal
G:	Genre	SPP:	Syntagme postpositionnel
Idéoph	Idéophone	Spr:	Syntagme prépositionnel
Inacc:	Aspect inaccompli	SV :	Syntagme verbal
Litt. :	Littéralement	V:	Verbe
O:	Objet	^ :	Lien entre deux éléments référant à une unité significative

* Université de Kara, Laboratoire de Recherches et Etudes en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS), Email: paliest@gmail.com / t.pali@univkara.net

* Université de Kara, Laboratoire de Recherches et Etudes en Linguistique, Psychologie et Sociétés (LaRELiPS), Email: rodriguetoka900@gmail.com

Introduction

Le kabiyè, langue du gurunsi oriental, est l'une des langues du Togo les plus décrites des cinquante dernières années. Cet intérêt « vorace » pour la langue a été remarquable autant dans la diversité des variantes dialectales étudiées, celle des auteurs que des domaines d'analyse linguistique (Delord (1976) ; Lébikaza (1985, 1999) ; Kassan (1996) ; Péré (2004) ; Pali (2012, 2014, 2015, 2016) ; etc). Aussi, la syntaxe à l'aune de laquelle sont analysées les données de la variante lamadessi du kabiyè, a-t-elle connu un investissement des plus généraux sur la langue (Delord, 1976 ; Lébikaza, 1999 ; Kassan, 1996). Cependant, les analyses sont restées jusqu'à présent à des niveaux peu ou prou généralistes et quelquefois embryonnaires. L'enjeu de la présente étude réside, non seulement dans la nécessité de porter un regard scientifique plus approfondi sur les catégories lexicales du kabiyè avec une démarche différente, celle des principes et des paramètres (Chomsky, 1981; Tellier, 2002), mais surtout dans la curiosité qui amène à focaliser l'objet de la recherche sur des questions pointues qui rendent compte des principes de fonctionnement d'un parler spécifique (le lamadessi) de la langue décrite en même temps qu'ils livrent les moyens de son identification et de sa typologisation, car « Les principes sont [...] des lois qui fondent l'architecture de base de n'importe quel système linguistique, et les paramètres régissent les variations que pourrait manifester cette architecture » (Bogny, 2007: 4).

Les catégories lexicales sont des unités linguistiques dont l'une des propriétés est, entre autres, leur capacité à référer à des réalités du monde alors qu'ils apparaissent isolément. D'un point de vue syntaxique, ce sont « [...] celles qui peuvent en général avoir un complément et qui peuvent être précédées d'un autre élément qui les spécifie ou qui les modifie » (Tellier 2002 :27). On les appelle encore les catégories majeures¹. Quant à la sous-catégorisation, elle désigne l'ensemble des compléments dominés par une catégorie grammaticale (nom, verbe...) et la catégorie à laquelle appartiennent ces compléments. Elle s'exprime en termes de règles, lesquelles « [...], imposent une limitation au choix des morphèmes en raison de leur distribution en sous-catégories grammaticales.» (Dubois et *al.* (2002 : 439).

La présente étude décrit les catégories lexicales du kabiyè susceptibles d'être sous-catégorisées et l'actualisation de leurs compléments. Au-delà, elle propose un tableau des grilles thématiques des différents prédicats à travers l'explication des relations sémantiques qui s'établissent entre les constituants arguments et leurs têtes (Tellier, 2002). Les données analysées sont recueillies à Pagouda auprès des locuteurs natifs.

1. Verbes et compléments

Le verbe est la catégorie porteuse des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de la phrase. Il est la tête du syntagme

¹ Tellier (2002).

verbal, une structure qu'il domine. En plus du fait qu'il est le noyau du syntagme et qu'il peut s'actualiser seul ou accompagné de compléments (SN, SAdv,...), il sélectionne des compléments avec lesquels il partage une compatibilité sémantique pour former une phrase. La compatibilité sémantique entre le verbe et son complément est fondamentale, car une phrase peut paraître syntaxiquement irréprochable et s'avérer tout à fait asémantique (2*, 3* et 4*), car de la symétrie des propriétés sémantiques du verbe et du complément dépend la tolérance l'un de l'autre. Aussi, la phrase (1) est-elle attestée du fait que le verbe *celá* « donner/Acc », tolère, dans l'ordre linéaire, les compléments *afi* « Afi » (Objet 1) et *liiteé* « argent » (Objet 2).

(1) *ámáa celá afi ké liiteé*
Ama remettre^Acc Afi DMC argent
Ama a remis de l'argent à Afi

Par contre, selon sa spécificité, le verbe *celá* « donner/Acc » est non seulement obligatoirement ditransitif, mais il nécessite aussi que chacun des dépendants (objets) de la construction soit adapté à son environnement. Cette contrainte pour le verbe de n'autoriser qu'un type (*afi* « Afi » (SN1) en (1) et *nándó* « viande » (SN2) en (2*)) et un nombre de compléments (*afi* « Afi » en (3*) et *liiteé* « argent » en (4*)) particuliers traduit la notion de sélection et explique l'agrammaticalité des phrases (2*, 3* et 4*) ci-dessous.

(2*) *ámáa celá nándó ké liiteé*
Ama remettre^Acc viande DMC argent
(3*) *ámáa celá afi*
Ama remettre^Acc Afi
Agrammatical
(4*) *ámáa celá liiteé*
Amaa remettre^Acc argent
Agrammatical

La sous-spécification partielle² du verbe *celóyo* « remettre » se présente comme suit:

celóyo:
$$\left[\begin{array}{c} V \\ /celóyo/ \\ [-SN1-ké-SN2] \\ \dots \end{array} \right]$$

Conformément aux observations ci-dessus établies, l'on peut postuler que la sous-spécification du verbe des types d'arguments qu'il sélectionne. Aussi, distingue-t-on, en lamadessi, des verbes qui ne peuvent être sous-spécifiés, des verbes sélectionnant un seul dépendant,

² La sous-spécification partielle ne prend pas en compte les rôles sémantiques des différents arguments du prédicat.

et des constructions verbales à double objet dont nous appelons les
têtes, des têtes verbales ditransitives.

1.1. Des verbes sans dépendants: la sous-spécification partielle

Il existe un paradigme de verbes dont les propriétés sémantiques leur confère une charge sémantique suffisante pour une actualisation sans dépendant aucun. De tels verbes ne peuvent être sous-catégorisés, puisqu'ils n'ont besoin d'aucun complément en vue de la grammaticalité de la structure syntaxique (syntagme verbal) dont ils sont la tête ((5a), (6a), (7a), (8a)). Quand ils sont accompagnés de dépendants facultatifs comme *tañ taa* « dans la chambre » (5b), *seña* « aujourd'hui » (6b), *sóná* « haricots » (7b) et *míló* « voleur » (8a), ceux-ci sont dits non-sélectionnés.

- (5a) haló tóo
femme dormir^Inacc
La femme dort
- (5b) haló tóo tañ taá
Femme dormir^Inacc chambre dans
La femme dort dans la chambre
- (6a) áfa kóo
porc grouine^Inacc
Le porc grouine
- (6b) áfakóo seña
porc grouine^Inacc aujourd'hui
Le porc va grouiner aujourd'hui.
- (7a) tóyí háryɪ
Toyi cultiver^Inacc
Toyi cultive.
- (7b) tóyí háryɪ sóná
Toyi cultiver^Inacc haricots
Toyi cultive des haricots
- (8a) háya kpésíyí
chien aboyer^Inacc
Le chien aboie
- (8b) háya kpésíyí míló
chien aboyer^Inacc voleur
Le chien aboie le voleur

Pour les verbes sans dépendants ou accompagnés de dépendants non sélectionnés, la sous-spécification partielle se présente comme suit:

$$\begin{array}{l} \text{tówú:} \left[\begin{array}{c} V \\ /tówú/ \\ [-] \\ \dots \end{array} \right] \quad \text{wíwú:} \left[\begin{array}{c} V \\ /wíwú/ \\ [-] \\ \dots \end{array} \right] \end{array}$$

haróyo: $\begin{pmatrix} V \\ /haróyo/ \\ [-] \\ \dots \end{pmatrix}$ **kówú:** $\begin{pmatrix} V \\ /kówú/ \\ [-] \\ \dots \end{pmatrix}$

1.2. Des verbes à un dépendant sélectionné

Une sous-catégorie de verbes commande un objet (obligatoire) qui peut être, selon le cas, un syntagme nominal (SN) tels que *hée* « ignames » (9) et *troyó* « bouillie » (10)) ou un syntagme pospositionnel (SPp) comme *fó taa* « au champs » (11), (12)).

- (9) háṭáá tóyi hée
cultivateurs manger^Inacc ignames
Les cultivateurs mangent des ignames
(10) píya hóríyi troyó
Enfants pétrir^Inacc bouillie
Les enfants pétrissent la bouillie
(11) ʔə wóyi fó taa
1Pl aller^Inacc champs dans^Pp
Nous allons au champs
(12) yiráa cayá táa ʔó
personnes s'asseoir^Acc cour sur^Pp

La sous-catégorisation partielle de ces trois verbes se présente ainsi qu'il suit:

təyówo: $\begin{pmatrix} V \\ /təyówo/ \\ [-SN] \\ \dots \end{pmatrix}$ **haróyo:** $\begin{pmatrix} V \\ /haróyo/ \\ [-SN] \\ \dots \end{pmatrix}$ **wópo:** $\begin{pmatrix} V \\ /wópo/ \\ [-SPp] \\ \dots \end{pmatrix}$

Les verbes dont les propriétés leur permettent de ne sélectionner qu'un dépendant sont susceptibles d'accueillir facultativement des dépendants non sélectionnés dans le SV. Lesdits dépendants facultatifs n'influent pas sur la sous-catégorisation des têtes verbales des SV. En effet, le cadre de sous-spécification³ ne retient que les dépendants obligatoires, c'est-à-dire ceux qui permettent de déterminer la sous-classe de chaque verbe (verbe transitif, intransitif, ditransitif ... (Tellier, 2002:68). Les autres types de dépendants, facultatifs en ce qu'il n'apporte au verbe que des spécifications (sur la manière, le temps, le lieu, le moyen, l'instrument, etc.) dont il peut se passer dans son actualisation complète dans la phrase minimale, ne sont pas pris en compte car ils peuvent apparaître avec n'importe quel verbe. Leur présence n'étant pas nécessairement liée à une sous-catégorie de verbes, il n'y a pas lieu de les inclure dans les cadres de sous-catégorisation. Aussi, en (11)-(15) ci-dessous se présentent-ils des exemples de

³ Les termes de sous-catégorisation et la sous-spécification ne renvoient pas à des référents différents. Leur usage est synonymique dans la présente étude.

dépendants facultatifs de manière (Sadv en (11)), de temps (Sadv en (12)), de lieu (SPp en (13)), d'instrument (SPr introduit par la préposition « na » en (14) et (15)).

- (11) átááfěyímbó yá yuráa **faala** (nabóro ta.lá)
Atááfěyímbó^Anth appelerbpersonnes gratuitement(rien Nég.faire)
Atááfěyímbó a appelé les gens pour rien (il ne s'est rien passé/il n'y avait pas de quoi).
- (12) ʈi hóú tétu tóm ke **céré**
1Pl juger^Inacc terre problème DMC demain
Nous jugerons le problème foncier demain.
- (13) peláa ñálíyɪ yísi ke **póyó nóyó**
filles laver^Inacc calebasses DMC rivière bouche
Les filles lavent les calebasses au bord de la rivière.
- (14) afówá tóyɪ mótu **na kaaci**
Afówá manger^Inacc tô Pr cuillère
Afówá mange du tô avec la cuillère.
- (15) ɪ láyɪ tumírɪ **ná hǒrɪ**
3PS faire^Inacc travail Pr coeur
Il travail avec courage.

Parmi les verbes qui sélectionnent un seul dépendant, il y en a dont le dépendant est statique. L'actualisation de ces verbes nécessite toujours l'occurrence d'un complément et de lui seul. Tout autre dépendant engendrerait l'agrammaticalité de la construction syntaxique, car on chante toujours une chanson, on urine (toujours de l'urine), on pète (toujours des excréments), etc., en lamadessi.

- (16a) po yóo yońtu
3Pl chanter^Inacc chanson
Ils chantent.
- (16b*) po yóo síŋarín
3Pl chanter^Inacc síŋarín⁴
Construction agrammaticale.
- (17a) pa hú hím
3Pl uriner^Inacc urine
Ils urinent.
- (17b*) pa hú calím
3Pl uriner^Inacc sang
Construction agrammaticale.
- (18a) pa ʈóo pónɔ
3Pl péter^Inacc excréments
Ils pètent.

⁴ Nom d'une fête traditionnelle à Pagouda. Initiatique, elle est destinée aux jeunes gens et vise à travers l'épreuve de joutes de la flagellation à les éprouver par l'endurance, à leur apprendre à se défendre avant leur passage dans la classe des adultes.

(18b*) pa tɔ́ɔ tétu
3Pl péter^Inacc terre
Construction agrammaticale.

De tels verbes peuvent être sous-catégorisés comme suit:

yówú : $\begin{bmatrix} V \\ /yówú/ \\ [-yóntu] \\ \dots \end{bmatrix}$ híyó: $\begin{bmatrix} V \\ /híyó/ \\ [-hím] \\ \dots \end{bmatrix}$ tɔ́yó: $\begin{bmatrix} V \\ /tɔ́yó/ \\ [-póndu] \\ \dots \end{bmatrix}$

1.3. Les verbes ditransitifs

Il est reconnu que les verbes ditransitifs sont à l'origine des constructions à double objet, CDO, (Emonds et Whitney (2006); Fournier (2010)) dont les propriétés basiques requièrent que le prédicat comprenne deux arguments internes qui sont des DP⁵ pleins manifestes. Il en ressort que les deux arguments internes du SV sont obligatoires quel que soit leur ordre d'occurrence. De même, les rôles d'arguments associés à la CDO sont : AGENT pour le sujet, THÈME pour l'objet direct, et RÉCEPTEUR pour l'objet indirect. Ces rôles sont universels Fournier (2010: 28).

En lamadessi, la CDO, nécessite la présence de la particule démarcative *kɛ/ya* (DMC) entre les deux DP. Cette particule n'a pas un rôle prépositionnel comme décrite par Etoke (2019), mais elle permet de mettre en évidence, tel un focus, le DP qu'il précède (19a-20b). Par ailleurs, l'ordre des SN dans une CDO n'est pas fixe et cela n'a pas d'impact sur la grammaticalité de la construction (19a-20b) car comme en lama, langue du gurunsi oriental du Togo à l'instar du kabiyè et du tem, « les rôles sémantiques ne changent pas quand on renverse leur ordre dans le VP⁶ à l'interne » Kparou (2016:152). Enfin, en l'absence de la particule démarcative entre les deux DP de la CDO, la construction est obligatoirement agrammaticale comme en (20c*).

(19a) kpácaa há ayíka ya tɔ́yí
Kpatcha^Anth donner^Acc calebasse DMC Toyi^Anth
DP1 DP2

Kpatcha a donné une calebasse à Toyi.

(19b) kpácaa há tɔ́yí ya ayíka
Kpatcha^Anth donner^Acc Toyi^Anth DMC calebasse
DP2 DP1

Kpatcha a donné une calebasse à Toyi.

(20a) caá kón háwɔ milá yá ekpéle
père venir^Inacc donner sorgho DMC oncle
DP1 DP2

Le père donnera du sorgho à l'oncle.

⁵ Déterminer Phrase.

⁶ Verbe phrase (syntagme verbal)

(20b) caá kón háwɔ ekpéle yá milá
père venir^Inacc donner oncle DMC sorgho
DP2 DP1

Le père donnera du sorgho à l'oncle.

(20c*) caá kón háwɔ milá ekpéle
père venir ^Inacc donner sorgho oncle
DP1 DP2

Construction agrammaticale.

La sous-spécification du verbe ditransitif *háwɔ* « donner » illustrée dans les phrases (19-20c*) ci-dessus peut être formulée comme suit :

háwɔ: $\left[\begin{array}{c} V \\ /háwɔ/ \\ [-SN1-kɛ-SN2] \\ \dots \end{array} \right]$ / **háwɔ:** $\left[\begin{array}{c} V \\ /háwɔ/ \\ [-SN2-kɛ-SN1] \\ \dots \end{array} \right]$

ou

háwɔ: $\left[\begin{array}{c} V \\ /háwɔ/ \\ [-DP1-kɛ-DP2] \\ \dots \end{array} \right]$ / **háwɔ:** $\left[\begin{array}{c} V \\ /háwɔ/ \\ [-DP2-kɛ-DP21] \\ \dots \end{array} \right]$

De cette formulation de la sous-spécification du verbe *háwɔ* « donner », l'on peut formaliser de manière plus ou moins abstraite celle des verbes ditransitifs dans ce parler. Par dessus tout, il convient de garder toujours à l'esprit le fait que l'ordre linéaire des compléments SN1/DP1 et SN2/DP2 est aléatoire et qu'il peut, comme on le voit dans la formalisation ci-dessus, être inversé sans aucun effet sur les propriétés sémantiques de la phrase. Ainsi, si pour tout verbe ditransitif (D), les déterminants (dépendants) syntaxiques SN1(DP1) et SN2 (DP2) sont respectivement représentés par α et β , l'on a la sous catégorisation suivante:

D: $\left[\begin{array}{c} V \\ /D/ \\ [-\alpha-kɛ-\beta] \\ \dots \end{array} \right]$ / **D:** $\left[\begin{array}{c} V \\ /D/ \\ [-\beta-kɛ-\alpha] \\ \dots \end{array} \right]$

Pour nous résumer, en lamadessi, les DP internes de la construction à double objet sont obligatoires et ont pour rôles sémantiques, THEME pour l'objet direct et RECEPTEUR pour l'objet indirect. Par contre leur ordre n'est pas fixe à telle enseigne que le DP objet indirect peut précéder le DP objet direct et vice versa sans que cela n'entame le contenu sémantique de la phrase.

2. Les noms

Têtes des syntagmes nominaux, les noms se répartissent d'une manière générale en deux grand paradigmes, selon qu'ils sont capables de s'actualiser sans dépendant obligatoire ou qu'ils nécessitent la présence d'un dépendant sans lequel leur actualisation reste sans objet dans le parler lamadessi. Comment se présente le schéma de sous-catégorisation des deux sous classes de noms?

2.1. Les noms sans compléments

En lamadessi, la plupart des noms s'actualisent sans dépendant obligatoire. Lorsqu'ils en admettent un, c'est à titre facultatif. Cette propriété syntaxique des noms n'est pas sans rappeler l'observation de Tellier (2002: 70) qui, parlant des noms de la langue française, en disait que « Quant aux noms, la majorité d'entre eux admettent un complément, et ce dernier est un complément facultatif ». La curiosité peut être poussée pour déterminer si une telle caractéristique des nom est universelle. Mais le but poursuivi dans la présente étude ne nous permet pas de nous y ateler. Nous nous contenterons de nous focaliser sur les critères qui commandent la sous-catégorisation des noms en lamadessi.

Les noms qui ne nécessitent pas de dépendants peuvent s'actualiser isolément et renvoyer à des référents précis. Ils désignent des objets concrets (*tóyó* « arbre », *kaací* « cuillère » etc.), des réalités abstraites, sensibles ou perceptibles (*hányáyá* « chaleur », *nihaya* « froid » etc.), ... Comme les verbes sans compléments (verbes intransitifs), ils peuvent être accompagnés de dépendants dits circonstanciels (facultatifs), lesquels du fait de leur ommissibilité, ne peuvent pas faire partie de la sous-spécification des noms qui les tolèrent dans leur environnement. Il en est ainsi des dépendants facultatifs *tiyáyá warí* « derrière la maison », *seŋa* « aujourd'hui », *ecaí* « village » respectivement des noms comme *tóyó* « arbre » (21), *esótó* « lune » (22) , *lɔyɔ* « puits » (23).

- (21) *tiyáyá warí* *tóyó kórá*
maison derrière arbre être^géant^Acc
L'arbre situé derrière la maison est géant/grand.
- (22) *seŋa* *esótó wɛ* *téwu*
aujourd'hui lune être^Inacc bien
La lune d'aujourd'hui est belle.
- (23) *lím wɛ* *ecaí* *lɔyɔ taá*
eau avoir^Inacc village puits dans
Le puits du village contient d'eau.

Dans ce développement liminaire, il est démontré que les noms qui ne nécessitent pas de dépendants indispensables à leur actualisation ne sont pas sous-catégorisables. La section suivante est focalisée sur les types de dépendants qui rentrent dans la sous catégorisation des noms.

2.2. Les noms à dépendants obligatoires

Ils forment une sous-classe dont la particularité est de n'être pas capables de s'actualiser à eux seuls comme arguments d'un verbe. En effet, ils ont nécessairement besoin d'un dépendant nominal (nom, pronom) pour désigner dans un énoncé. Cela implique qu'ils ne sont pas autosémantiques mais plutôt synsémantiques (Heine et al.(1991: 211), Tellier (2002 :70)). Ils rentrent dans la même sous-classe que les noms relationnels et n'excluent pas les locatifs relationnels de types nominaux (Lévikaza, 1996/1997).

Le nom relatif a pour dépendant obligatoire une unité linguistique, nominale (nom pronom) ou à fonction nominale (termes pospositionnels) que « *forment une catégorie particulière de mots locatifs dont les propriétés peuvent être analysées en un continuum de traits allant des noms aux particules conjonctives, en passant par les adverbes* » (Lévikaza, 1996/1997: 104). Le dépendant est dans le SN l'unité linguistique de laquelle la tête qui la sélectionne tient le complément sémantique de son actualisation. Ainsi, contrairement au nom *efebú* « jeune homme » qui peut apparaître sans dépendant comme argument du verbe dans la phrase en (24) ci-dessous, le nom *kayɔ* « sœur » ne peut s'actualiser seul (25b*) car l'on ne peut être que sœur de quelqu'un (notamment de *kojó* « Kodjo » en (25a)). Il est nécessaire que ce quelqu'un soit spécifié dans le syntagme nominal et c'est ce qui fait de ce type de noms des noms à dépendants obligatoires.

(24) *efepú wopá kiyayó*
jeune^homme aller^Acc marché

Le jeune homme est allée au marché.

(25a) *kojó kayɔ kpá pýɔ*
Kodjo sœur monter^Acc montagne

La sœur de Kodjo a escaladé la montagne.

(25b*) *kayɔ kpa pýɔ*
sœur monter^Acc montagne
Construction agrammaticale.

Le cadre de sous-catégorisation du nom *kayɔ* « sœur » est le suivant:

$$\mathbf{kayɔ : \left(\begin{array}{c} \mathbf{N} \\ \mathbf{/kayɔ/} \\ \mathbf{[SN-]} \\ \mathbf{\dots} \end{array} \right)}$$

Il résulte de ce qui précède que le substantif *kayɔ* « sœur » sélectionne obligatoirement son dépendant qui a sa distribution à sa gauche. Il n'est donc pas attesté de DP nominaux dans une distribution différente, s'actualisant, par exemple, à droite de la tête du syntagme ; d'où l'agrammaticalité due la mauvaise distribution des DP *kojó* « Kodjo » (25c*), *húryó* « sac » (26b*), *komlá* « Komla » (27b*).

- (25c*) kəyɔ **kojó** kpá tóyó
sœur Kodjo^Anth monter^Acc arbre
Tête DP V O

Construction agrammaticale.

- (26a) **húrúyú** taá píráa
sac intérieur être^sale^Acc
DP Tête V
L'intérieur du sac est sale.

- (26b*) taá **húrúyú** píráa
intérieur sac être^sale^Acc
Tête DP V

Construction agrammaticale.

- (27a) **kɔmlá** háya sɪpá
Komla^Anth chien mourir^Acc
DP Tête V
Le chien de Komla est mort.

- (27b*) háya **kɔmlá** sɪpá
chien Komla^Anth mourir^Acc
Tête DP V

Construction agrammaticale.

La sous-catégorisation du nom dans les phrases (26a) et (27a), très représentatives, à l'instar de la phrase (25a) ci-dessus, de l'illustration de la DP dans le SN du kabiye, se présente ainsi qu'il suit:

$$\begin{array}{cc} \text{taá:} & \left(\begin{array}{c} \text{N} \\ \text{/taá/} \\ \text{[SN-]} \\ \dots \end{array} \right) & \text{háya:} & \left(\begin{array}{c} \text{N} \\ \text{/háya/} \\ \text{[SN-]} \\ \dots \end{array} \right) \end{array}$$

Aussi, l'ordre linéaire **DP** – **Tête** est-il établi par le même principe qui commande la nécessité que la tête et son dépendant s'actualisent obligatoirement dans le SN. Cette conditionnalité est elle-même mue par l'obligation d'une sémantique aussi complète que possible dans l'expression du nom.

En outre, en lamadessi, le dépendant obligatoire du nom est un nominal c'est-à-dire un nom (un nom propre tel que *kojó* « Kodjo » (25a) ou un substantif (*húrúyú* « sac » (26a)) ou une proforme telle *ku-* (3sg^G2cl3 (26c)), pronom anaphorique de *húrúyú* « sac » (26a).

- (26c) **ku-** taá píráa
3sg^G2cl3 intérieur être^sale^Acc
DP Tête V
Son intérieur (du sac) est sale.

Mais, que le DP du nom soit un nom ou un pronom cela n'a d'incidence ni sur le cadre de sous-catégorisation ni sur l'ordre linéaire des éléments du SN. En fait, comme l'indique Tellier (2002:70) pour le français, l'actualisation d'une proforme en lieu et place d'un nom « [...]

ne contredit pas le cadre de sous-catégorisation: le dépendant obligatoire complément du nom obligatoire est présent, même s'il est réalisé sous une autre forme que le SN [...]».

Si les catégories lexicales nominales et verbales se prêtent à la sous-spécification du fait de leur tendance à nécessiter l'occurrence dans leur environnement syntaxique de dépendants aux fins de leur complétude sémantico-syntaxique, qu'en est-il de la sous-catégorisation des adjectifs, adverbes et des idéophones que Pali (2011 : 367) a appelé des modificateurs⁷.

3. De l'impossibilité de sous-catégoriser les adjectifs, les adverbes et les idéophones

L'adjectif tout comme l'adverbe et l'idéophone sont des catégories lexicales qui affichent une particularité syntaxique de s'actualiser dans des SN et SV comme des déterminants. En effet, l'adjectif (28) et l'idéophone (29) modifient les noms. Par contre, l'adjectif ne s'actualise jamais comme modifieur du verbe, car il est impossible de postuler l'existence du syntagme adjectival (SAdj) en kabiye⁸. Cela s'explique par le fait que quand même il arrive que dans certaines constructions l'adjectif suive directement le verbe comme en (30a) l'existence du morphème adjectif (Adj) /ki-/ ≈ /kɔ-/ et le marqueur de classe et/ de genre /-kɔ/ ≈ /-yɔ/ qui le caractérisent (Lévikaza (1999); Pali (2016)) sous-tendent l'existence d'un nom en structure profonde dont l'adjectif actualisé n'est, en structure de surface, qu'un dépendant non sélectionné. La structure profonde du SN dans un tel cas s'actualise comme en (30b).

(28) máŋɔ **kósemojó**
mangue rouge
mangue mûre.

(29) nóyó **kpayɔ**
bouche malformé^Idéoph
bouche malformé

(30a) mɔ tɔyó **kó-semo-yó**
1Sg manger^Acc Adj-rouge-G2^cl3
J'ai mangé la (mangue) mûre.

(30b) mɔ tɔyó **máŋɔ kó-semo-yó**
3Sg manger^Acc mangue Adj-rouge-G2^cl3
J'ai mangé la mangue mûre.

Ainsi que le montrent les exemples (28-30b) ci-dessus, l'adjectif et l'idéophone sont insérés dans l'environnement de la tête nominale et

⁷ L'autre terme que le même auteur utilise pour les désigner (Pali, 2011 : 459) est celui de « modifieur ».

⁸ Nous ne remettons pas en cause l'existence de l'adjectif en lamadessi, mais comme Pali (2016) qui analyse l'adjectif et la qualité en kabiye, affirmons l'impossibilité pour l'adjectif d'être tête de syntagme en lamadessi, une variante dialectale du kabiye. Cette propriété est sans doute générale pour tous les parlers kabiye.

cela traduit en règle générale le principe que l'adjectif et l'idéophone rentrent dans le cadre de sous-catégorisation du nom.

Par ailleurs, contrairement à l'adjectif, l'idéophone et l'adverbe s'actualisent comme des dépendants facultatifs du V dans le SV. Il est donc possible de postuler l'occurrence d'un syntagme idéophonique (comme *təpamm təpamm* « très lentement » (31a), *kpírí kpírí* « très noir » (32a)) et d'un syntagme adverbial (comme *putuféyí* « très lentement » (33a), *seŋa* « aujourd'hui » (34a)). La tendance de ces syntagmes idéophoniques (31a, 32a) et adverbiaux (33b, 34b) à être omissibles à droite du verbe rend compte de leur statut de dépendants non sélectionnés.

(31a) ε *təŋ* **təpamm** **təpamm**
3Ps marcher^Inacc lentement lentement
Il marche très lentement.

(31b) ε *təŋ*
3Ps marcher^Inacc
Il marche.

(32a) kambawó *piráa* **kpírí** **kpírí**
coq marcher^Inacc noir^Idéoph noir^Idéoph
Le coq est très noir.

(33a) ákpatoru *ona* *u -yóotoyó* **putuféyí**
vieillard Ost^3Sg 3Sg-parler^Inacc tellement
Ce vieillard est tellement bavard.

(33b) ákpatoru *ona* *u -yóotoyó*
vieillard Ost^3Sg 3Sg- parler^Inacc
Ce vieillard parle (est bavard).

(34a) téwu *níyá* **seŋa**
pluie pleuvoir^Acc aujourd'hui
Il a plu aujourd'hui.

(34b) téwu *níyí*
pluie pleuvoir^Acc aujourd'hui
Il a plu aujourd'hui.

4. Prédicats et arguments

Dans une étude comme celle-ci qui s'inscrit dans la perspective générale de la sous-catégorisation des catégories lexicales du lamadessi, aborder la notion de prédicat en rapport avec les arguments a été jugé nécessaire dans la mesure où la notion d'argument sous-tend un rapport de dépendance à une tête. Cette perception est de celles qui font du prédicat le centre organisateur de l'énoncé: « Le prédicat est [alors]⁹ proche de la fonction mathématique du terme qui nécessite l'attribution de valeurs à des arguments qu'il introduit dans sa dépendance [...] les actants sont distingués des circonstants (facultatifs) : il s'agit bien de l'équivalent grammatical des arguments » (Muller, 2013 : 53). Le but de notre démarche est de faire la lumière sur la relation qui s'établit entre le prédicat et l'argument pour éviter toute

⁹ C'est nous qui soulignons.

confusion dans les constructions d'étendues diverses entre deux notions, en lamadessi. Car si comme l'indique Tellier (2002), les prédicats sont des catégories majeures exprimant des propriétés et les arguments, des éléments qui participent à l'action ou subissent l'action exprimée par le prédicat, il ne demeure pas moins évident que les verbes, les adjectifs, les adverbes sont les catégories prédictives par excellence, mais alors dans quelle mesure ? Par ailleurs, est-il logique de postuler le caractère prédictif des arguments dans les SV comportant un V-copule ? Enfin, dans une considération plus élargie, celle de la phrase où le V est le prédicat, comment varie le nombre d'argument(s) selon le type de prédicat en lamadessi, vu que chaque prédicat commande un nombre précis d'arguments ?

4.1. Relation prédicat vs argument dans la phrase

Un argument se présente dans une phrase comme une unité linguistique dont la présence dans une position donnée par rapport à la tête verbale est commandée par le V. L'argument est un déterminant syntaxique, c'est-à-dire un syntagme sélectionné par le V (Déterminer Phrase (DP)). Dans la phrase (35a) ci-dessous, le V **túu** « semer[^]Inacc » comporte un argument à sa gauche, **haláa** « femmes » et un deuxième argument à sa droite **mulá** « sorgho ». Les deux arguments sont nécessaires pour la fonction prédictive de V. En effet, dans une communication où le locuteur omet l'argument à gauche du V (DP1, *infra*) la phrase devient agrammaticale (35b*). De même, si l'argument à droite du V (DP2, *infra*) venait à être occulté, la construction ne serait pas attestée (35c*). Rappelons tout de même que si dans la situation de communication, si le référent de DP2 est déjà connu, le SN occupant cette position peut être sous-entendu par une mise en ellipse. Ce qui équivaut fondamentalement à sa présence en structure profonde. La mise entre parenthèses de **mulá** « sorgho » et de (DP2) dans la phrase (35e) indique qu'il n'est pas certes exprimé dans la phrase, mais qu'il est sous-entendu dans la situation de communication, tous les interlocuteurs sachant d'avance de quoi il s'agit.

(35a) **haláa** **túu** **mulá**
femmes semer[^]Inacc sorgho.
DP1 V DP2

Les femmes sèment le sorgho

(35b*) **túu** **mulá**
semr[^]Inacc sorgho
V DP2

Construction agrammaticale.

(35c*) **haláa** **túu**
femmes semer[^]Inacc
DP1 V

Construction agrammaticale.

(35e) **haláa** túu (mulá)
femmes semer^Inacc (sorgho)
DP1 V (DP2)
Les femmes sèment (le sorgho).

Il apparaît de ce qui précède que, dans le cadre de la phrase, le V, prédicat, est au centre de la sélection des arguments. De cela découle aussi le principe que l'argument ne pouvant pas assumer la fonction de prédicat, ne doit pas être confondu à celui-ci. Mais ce principe est-il systématique dans la langue et ce, pour tous les types de structures voire celles dans lesquelles la copule occupe la position de V ?

Cette question mérite bien d'être posée dans la présente contribution au regard des contraintes observées dans beaucoup de descriptions analogues et qui sont exercées par les propriétés qui gouvernent les verbes copules sur la sous-catégorisation et les restrictions de sélection sur le sujet et sur l'attribut du sujet (De Graeve (2010), Lamiroy & Melis (2005)). C'est à ce genre de restrictions de sélection caractéristiques des copules que Spang-Hansen (1983) fait allusion lorsqu'il mentionne : « le problème des restrictions se réduit essentiellement à celui des contraintes imposées au choix du sujet et le contexte à droite est sans intérêt ». Cette observation est presque identique à celle de Lamiroy & Melis (2005) :

[Chaque auxiliaire et] chaque copule est caractérisé par un profil propre, qu'il s'agisse de propriétés constructionnelles ou des phénomènes de sélection, à droite ou à gauche. Une telle hétérogénéité n'est pas compatible ni avec l'analyse comme outil grammatical, ni avec l'analyse qui traite sujet et auxilié ou sujet et attribut comme les termes d'une petite proposition, dans la mesure où les verbes auxiliaires et copules devraient alors avoir en partage la majeure partie des propriétés. (Lamiroy & Melis, 2005 : 167)

Par ailleurs, certaines conceptions de la copule permettent de dire qu'elle n'est pas en elle-même un prédicat, mais elle sert de support aux catégories fonctionnelles et matérialise la prédication en se constituant ainsi en hôte à ces catégories. Pour Riegel (1985 : 49-51) notamment :

la copule est généralement décrite comme un élément sémantiquement vide, porteur des marques du temps, reliant le sujet à un prédicat non verbal...la copule est la marque formelle de la construction d'une prédication que ses affixes temporels, modaux et aspectuels articulent avec une situation d'énonciation.

Il existe en effet des constructions en lamadessi dans lesquelles la position de V est occupée par la copule *kéwu kéwu*¹⁰ « être ». Dans de telles structures syntaxiques, le DP (un SN (*fétú* « soignant » (36)), un SAdj¹¹ (*kóbaŋ* « bon » (37)), etc. est le prédicat. C'est la situation dans laquelle, dans la phrase, l'argument et non le V est le prédicat.

- (36) *Sakarí ké fétú*
Sakarí être soignant
Sakarí est un soignant.
- (37) *Sakarí ké kóbaŋ*
Sakarí être quelqu'un^de^bien
Sakarí est quelqu'un de bien/une bonne personne.
- (38) *Sakarí ké yoró kóbaŋ*
Sakarí être quelqu'un^de^bien
Sakarí est quelqu'un de bien/une bonne personne.

L'on retient de ce qui précède que le rôle de prédicat n'est pas forcément lié à la notion de dépendance qui est sans équivoque dans la

¹⁰ Il est important de ne pas confondre, dans la description du kabiye, quelle que soit la variante dialectale ciblée par le chercheur, la copule *kéwu* « être » et le verbe *wéwó* « disposer de ~ posséder ~ avoir ».

Quelques exemples :

quelques exemples :

X			Y				
	wéwu				kéwu		
(i)	Sama	wé	lón	(i)	Sama	ke	komelɛŋ
	Sama	avoir	malice		Sama	être	idiot
	Sama	est	malin		Sama	est	idiot
(ii)	Sama	wé	tóm	(ii)	Sama	ké	haró
	Sama	avoir	problème		Sama	être	cultivateur
	Sama	est	un querelleur		Sama	est	un cultivateur
(iii)	Sama	wé	ñim	(iii)	Sama	ke	ñimtó
	Sama	avoir	richesse		Sama	être	personne^riche
	Sama	est	riche		Sama	est	un homme riche
(iii)	Sama	wé	haló	(iii)	Sama	ke	wóraw
	Sama	avoir	femme		Sama	être	chef
	Sama	a une (bonne)	femme		Sama	est	un chef
(iv)	Sama	wé	harím	(iv)	Sama	ke	harumtó
	Sama	avoir	champ		Sama	être	propriétaire^de^ champ
	Sama	a un (grand)	champ		Sama	est	un propriétaire de champ
(v)	Sama	wé		(v*)	Sama	ké	
	Sama	exister^Acc			Sama	être	
	Sama	existe/est	là.		Construction agrammaticale		

En effet, *kéwu* « être », copule, ne s'actualise jamais comme un prédicat. Il établit les propriétés prédicatives des DP à sa droite entre le sujet et le prédicat. Et c'est ce qui explique l'agrammaticalité de la construction (v*), colonne Y. En plus, *Ké* (*kéwu*) n'apparaît qu'accompagné d'un dépendant qui joue le rôle de prédicat. De l'autre côté, *wéwó* « disposer de ~ posséder ~ avoir », dans la colonne X, est V, donc un prédicat ; d'où sa capacité à s'actualiser en (v) sans DP à droite.

¹¹ Nous utilisons le symbole SAdj à titre exceptionnel pour rendre compte de l'élément qui apparaît en surface comme DP devant la copule. Nous disons, à titre exceptionnel, car en structure profonde l'adjectif *kóbaŋ* n'est qu'un déterminant facultatif de la tête nominale *yoró kóbaŋ* « honne personne ». Aussi, le SN *yoró kóbaŋ* « bonne personne » n'est-il pas perçu sémantiquement comme redondant. Cette théorisation nous conforte à l'idée qu'il n'est pas prudent de postuler l'existence d'un syntagme adjectival en kabiye.

description de la sous-spécification des catégories lexicales du lamadessi, car devant la copule, le DP est le prédicat par excellence.

En outre, en lamadessi, selon ses propriétés, le V, prédicat, peut sélectionner un, deux ou trois arguments.

4.2. Prédicats à un argument

Les prédicats à un argument sont ceux dont le SV est réduit au seul verbe. Sans complément, le verbe n'admet pour seul argument que le SN à sa gauche (*háya* « chien » (39), *píyáyá* « enfant » (40), *téwo* « pluie » (41)), lequel assume la fonction de sujet. Du fait qu'il n'appartient pas au SV, cet argument est dit externe.

- (39) *háya kpésíyí*
chien aboyer^Inacc
Le chien aboie.
- (40) *píyáyá wóniyi*
enfant rire^Inacc
L'enfant rit.
- (41) *téwo nú*
pluie comprendre^Inacc
Il pleut.

4.3. Prédicats à deux arguments

Ce sont des V qui commandent un complément (DP2). Ils comportent ainsi un argument externe (le SN sujet (DP1)) et un argument interne (le complément sélectionné par le V).

- (42) *massamá tóyí hée*
Massama manger^Inacc ignames
Massama mange les ignames.
- (43) *pelá cáá túsí*
filles cueillir^Inacc sauce
Les filles cueillent les légumes.
- (44) *suýúru-píya láyí sátaróyó*
Ecole-enfants faire^Inacc épreuve
Les élèves passent l'examen.

4.3. Prédicats à trois arguments

Un prédicat à trois arguments est un V qui, hormis son argument externe (SN sujet), comporte obligatoirement deux compléments. Ce type de verbes sont têtes des constructions à double objets (CDO). Dans ces CDO, l'ordre linéaire des objets n'est pas prédictible. Le deuxième objet est précédé de la particule démarcative (DMC) *ke/ya/yó*.

- (45) *sálífu célá tóyí ke háróyó*
Salifou remettre^Acc Toyi DMC feuille
Salifou remet de l'argent à Toyi.

(46) haló tóyósiyi móto yu piyáyá
femme faire^manger^Inacc tô DMC enfant
La femme fait manger du tô à l'enfant.

(47) apaló háa haló ké tóyónáya
homme donner ^Inacc femme DMC nourriture
L'homme donne la nourriture à la femme.

4.4. Les agents de la mémoire collective

La question de la mémoire collective très en vogue en sciences humaines et très débattue en linguistique par Courtine (1981), entre autres, renvoie à des séquences discursives qui préexistent à la situation discursive de référence. A partir du domaine de mémoire, l'on peut approcher les processus qui garantissent la référence des noms pour un sujet énonciateur et autorisent ainsi la prédication et la coréférentialité. Par ailleurs, l'intérieur du domaine de mémoire autorise la possibilité de délimiter un *domaine des formulations-origines*. Le domaine des formulations-origines n'assigne nullement un « commencement » au processus discursif, mais constitue le lieu où l'on peut repérer, dans le développement du processus discursif, l'émergence d'énoncés figurant comme éléments du savoir propre à une formation discursive. (Courtine, 1981 : 56).

Dans notre étude, l'évocation des agents de la mémoire collective fait référence à des arguments dont la présence n'est pas formellement matérialisée dans le discours mais de rôle thématique « agent », lequel caractérise une entité douée de volonté qui réalise ou initie l'action décrite par le V et, en principe, tenu par le sujet logique du prédicat. L'absence matérielle de ces agents donne l'impression d'une distorsion au niveau du discours, mais en réalité, la mémoire collective permet aux locuteurs de procéder adéquatement à toutes les interprétations au niveau sémantique.

Une des manifestations de cette formation discursive en kabiye (comme dans sa variante lamadessi qui fait l'objet de la présente étude) c'est que l'argument assumant la fonction objet et dont le rôle thématique est patient occupe la position qu'aurait occupé l'argument agent. Il joue le rôle d'« agent apparent » et donc de « sujet apparent » du prédicat V. Aussi, harím « champ », solóm « boisson », tumíri « travail », des patients de leurs prédicats respectifs (haraá « cultiver^Acc » (48b), ñɔɔwá « boire^Acc » (49b), lapá « faire^Acc » (50b), apparaissent-ils dans les phrases (48a), (49a) et (50a) en tant que « faux agents » et donc de « faux sujets », car les locuteurs les interpréteront toujours comme les agents de leurs prédicats respectifs. Les agents réels des V-prédicats dans les constructions (48a), (49a) et (50a) sont formellement matérialisés respectivement (48b), (49b) et (50b) comme arguments assumant la fonction de sujet.

(48a) harím haraá
champ cultiver^Acc
Le champ a été remarquablement cultivé

- (Litt. Le champs a cultivé).
(48a) haráa harí harím
cultivateurs cultiver^Acc champ
Les cultivateurs ont cultivé (labouré) le champ.
(49a) solóm ñɔwá
boisson boire^Acc
La boisson a été (remarquablement) bue
(Litt. La boisson a bu)
(49b) ɛyáa ñó solóm
personnes boire^Acc boisson
Les gents ont bu la boisson.
(50a) tumírú lapá
travail faire^Acc
Le travail est (bien) fait.
(Litt. Le travail a fait)
(50b) pa lapá tumírú
2Sg faire^Acc travail
Ils ont fait le travail/ Ils ont travaillé.

L'exploration de la problématique des agents de la mémoire collective rend compte des subtilités dont il importe de tenir compte dans la sous-catégorisation des verbes quand, dans l'analyse, l'on est confronté à des constructions particulières comme celles ci-dessus en (48a), (49a) et (50a). Ce sont les rôles sémantiques des arguments qui facilitent l'interprétation dans de telles constructions.

5. Les rôles sémantiques

Dans les rapports syntaxiques et sémantiques qui existent indéniablement entre les V-prédicats et leurs arguments, ce sont les prédicats qui imposent à leurs arguments des restrictions sélectionnelles, lesquelles sont strictement dépendantes des contraintes déterminées par leurs traits sémantiques. Ces traits sémantiques se présentent sous la forme animé/inanimé et ont une influence sur les opérations syntaxiques et sur l'interdépendance entre les arguments et les prédicats. Il s'agit dans cette section, de catégoriser les prédicats en termes de rôles sémantiques et d'établir quelques exemples de grilles thématiques (cadres de sous-catégorisations complètes). Pour nous apercevoir de l'implication du rôle sémantique dans les opérations énonciatives, considérons la phrase (51a*) ci-dessous:

- (51a*) tóyó nú niɲaya
arbre sentir^Inacc froid
Construction grammaticale.

Dans la phrase (51a*) ci-dessus, certes la structure SVO caractéristique du lamadessi est respectée et le cadre de sous-spécification partielle du verbe *níwó* « sentir », conforme à l'environnement syntaxique du nœud V par la présence d'un SN en position préverbale et la présence d'un complément obligatoire, mais

cette construction est asémantique. Ce la est dû aux restrictions syntaxico-sémantiques du verbe **níwó** « sentir » exige en position préverbale un argument (SN) capable de ressentir un état, une émotion: un être animé. Cette condition n'est pas remplie par l'argument à gauche de V, **tóyó** « arbre », en (51a*). Il en résulte que dans les constructions syntaxiques, certaines informations sémantiques ont une grande influence sur les opérations syntaxiques. Aussi, un argument (SN) comme **píyáyá** « enfant » (51b) qui, à l'opposé de **tóyó** « arbre » (51a*), présente le trait [+ANIME], s'accommode-t-il aisément aux contraintes du V-prédicat **ní** « sentir^Inacc ».

(51b) **píyáyá ní níyaya**
enfant sentir^Inacc froid
L'enfant ressent le froid.

L'on retient de ce qui précède que des prédicats nécessitent des arguments (externes au SV) comme **níwó** « sentir » ; d'autres, des arguments (internes au SV) tels le SPr **na píri** « avec une pierre » (52), les SN **kpánáhórí** (53), **ε-píyáyá** (54) et le SPp **fɔ́ taa** « au champ » (55), entre autres.

(52) **pɔ yóká kpaakpáru na píri**
3Pl casser^Acc noix (de coco) Prép pierre
Ils ont cassé la la noix de coco avec une pierre.

(53) **ʈə wóki kpánáhórí**
1Pl aller^Inacc Kpanahori
Nous allons à Kpanahori.

(54) **píj yépína sóto ke ε-píyáyá**
chèvre laisser^Acc néré Prép Poss3Sg- enfant
La chèvre a laissé le fruit du néré au chevreau

(55) **ε lína fɔ́ taa**
3Sg provenir^Acc champ dans
Il provient du champ.

Les restrictions syntaxico sémantiques du V-prédicat le contraignent à ne sélectionner qu'un nombre précis d'arguments auxquels il assigne un rôle sémantique selon la Théorie-Thêta: « [...], le Θ-critère qui stipule que Tout NP¹² argument doit porter un et un seul rôle sémantique et que chaque rôle sémantique doit être assigné à un et un seul NP argument » (Bogny, 2007:6). Ainsi, dans les phrases (52-55) ci-dessus, les arguments externes (les SN **pɔ** « ils » (52), **ʈə** « nous » (53), **píj** « chèvre » (54) et **ε** « il » (55)) des différents prédicats assument le rôle sémantique d'Agent. Les rôles sémantiques arguments internes au SV dans ces phrases sont les suivants: [THEME-INSTRUMENT] (le SPr **na píri** « avec une pierre » (52), [LOCATIF] (le SN **kpánáhórí** (53)), [SOURCE] 5le SPp **fɔ́ taa** « au champ » (54)) et [BENEFICIAIRE] (le SN **ε-píyáyá** « son enfant/son petit » (55)).

¹² NP : Noun Phrase (SN).

Les rôles sémantiques sont très importants dans le cadre de sous-spécification complète ou la grille thématique¹³ des V-prédicats. Pour identifier les différents rôles sémantiques des arguments (internes et externes), nous soulignons comme Tellier (2002) les rôles sémantiques des arguments externes.

La grille thématique des différents prédicats sus-développés se présente donc comme suit:

yókóyo:	$\left[\begin{array}{c} V \\ /yókóyo/ \\ [-SN] (-SP_r) \\ (\text{Agent, Patient, Instrument}) \end{array} \right]$	wópu :	$\left[\begin{array}{c} V \\ /wópu/ \\ [-SN] \\ (\text{Agent, Locatif}) \end{array} \right]$
hínawo :	$\left[\begin{array}{c} V \\ /hínawo/ \\ \left\{ \begin{array}{l} -SP_p \\ -SN \end{array} \right\} \\ (\text{Agent, Source}) \end{array} \right]$	yepínawo:	$\left[\begin{array}{c} V \\ /yepínawo/ \\ [-SN1] \text{ } \& \text{ } [-SN2] \\ (\text{Agent, Patient, Bénéficiaire}) \end{array} \right]$

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de décrire les catégories majeures du lamadessi et leurs compléments. La sous-catégorisation est un facteur important dans la construction de la phrase, laquelle est bâtie autour d'un noyau qui sélectionne ses dépendants. Il en résulte que les prédicats verbaux (V-prédicats), selon leurs restrictions syntaxiques et sémantiques, sont répartis en prédicats à un, deux ou trois argument(s). Chaque argument a un rôle sémantique précis, selon la théta-théorie, rôle que lui assigne le prédicat. Enfin, les cas particuliers de rôles sémantiques des constructions à double objet et des verbes statifs ont été explorés. Dans ce parler kabiye de Pagouda, les adjectifs, les adverbes et les idéophones ne sont pas sous-catégorisables du fait que leur présence n'impliquant pas obligatoirement celle d'un complément.

Bibliographie

- BOGNY, Y., J., 2007. *Le modèle chomskyen de la description linguistique : Des Principes et Paramètres au Programme minimaliste/ Séminaire sur la grammaire générative*, ILA/ Département des sciences du langage
- CHOI-JONIN I. & DELLAY C., 1998. *Introduction à la méthodologie en linguistique – Application au français contemporain*, Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.
- CHOMSKY, N., 1969. *Structures syntaxiques*, Seuil, Paris.
- CHOMSKY, N., 1975. *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris.
- CHOMSKY, N., 1987. *La Nouvelle syntaxe*, Seuil, Paris
- COURTINE, J.J., 1981. Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours

¹³Mode de participation de l'argument à l'événement

- communiste adressé aux chrétiens, *Langages*, 62, juin 1981.
DOI : 10.3406/lgge.1981.1873
- CREISSELS, D., 1995. *Éléments de syntaxe générale*, PUF Paris.
- CREISSELS, D., 2006a. *Syntaxe générale, une introduction typologique, catégorie et constructions*, Lavoisier, Paris.
- CREISSELS, D., 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique, la phrase*, Lavoisier, Paris.
- CREISSELS, D., 2018. La catégorie des verbes statifs dans le système morphosyntaxique du Soninké, Mandenkan [En ligne], 59 | 2018, mis en ligne le 20 juillet 2018, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mandenkan/1271>; DOI : 10.4000/mandenkan.1271
- CRUSE, A., 1973. Some Thoughts on Agentivity, in *Journal of Linguistics*, vol 9-1, March 1973, p. 11-23
- De GRAEVE, R., 2010. *Les verbes semi-copules évidentiels en français : le cas de se montrer*, Masterproef ingediend tot het behalen van de graad van Master in de richting Taal- en Letterkunde : Frans – Spaans, Universiteit Genk.
- DELORD, J., 1976, *Le kabiyè*. Institut National de la Recherche Scientifique. Lomé.
- DOWTY, D., 1989. On the semantic content of the notion of “thematic role”. In G. Chiercha, B. H. Partee, & R. Turner (Eds.), *Properties, types and meaning*, p. 69-129
- KASSAN, B., 1996, *Système verbal et énonciation en kabiyè*. Thèse de doctorat. Sorbonne Nouvelle. Paris III.
- KPAROU, H., 2016. Postulats des universaux et la problématique des constructions à double objets, dans *Babcock University Press*, *Beyond Babel*, Issue 3, p141-160.
- LAMIROY, B. & MELIS, L. 2005. Les copules ressemblent-elles aux auxiliaires ? In: H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (eds.) *Les périphrases verbales*. Amsterdam: J. Benjamins, p145-170.
- LEBIKAZA, K. K., 1985. Phonologie, Tonologie und Morphosyntax des Kabiye, Thèse de doctorat, Université de Cologne, Cologne.
- LEBIKAZA, K., K., 1999. *Grammaire Kabiye, une étude systématique : phonologie, tonologie, morphosyntaxe*, Köln : Büdger Köppe verlag.
- PALI, T., 2014. Codage morphosyntaxique dans le syntagme nominal du miyobe, dans *Geste et Voix* n° 20, Décembre 2014, p 29-49.
- PALI, T., 2015. Algorithmes de la détermination nominale en miyobe : structures et types syntaxiques de déterminants, dans *CELHTO* N° 001, Décembre 2015, p 49-65.
- PALI, T., 2016. L'adjectif et la qualité en kabiyè, dans *Lɔŋgbowu*, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara, N° 001, Juin 2016, p 109-141
- PERE-KEWEZIMA, K. E., 2004. Approche lexico-sémantique du système onomastique du kabiyè (Langue gur du Togo), Thèse de doctorat, Université de Lomé.
- RIEGEL, M. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris, P.U.F.

- RUWET, N., 1967. *Introduction à la grammaire générative*, Plon, Paris.
- SPANG-HANSEN, E. 1983. La notion de verbe auxiliaire. In: M. Herslund et al. (éds). *Analyses grammaticales du français*. Etudes publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner. Revue Romane no spécial 24. Copenhague: Akademisk Verlag, p5-16.
- TELLIER, C., 2002. *Éléments de syntaxe du français : méthode d'analyse en grammaire générative*, Gaëtan Morin.
- VANHOVE, M., 2000. Notes sur les verbes statifs en afar de Tadjoura (Djibouti), Wolff, H., E. et Gensler, O. (éds.), Proceedings 2nd World Congress of African Linguistic, Leipzig 1997, Mar 2000, Köln, Allemagne. pp.773-786. fffhalshs-00009696

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

CONTEXTE SOCIAL DE RELATION A L'ESPACE ET LIEUX D'EVACUATION DES DECHETS MENAGERS

GNAKOU ALI Pitaloumani*
DOUTI Jovit Boaman*

Résumé

Les fonctions de l'évacuation des déchets ménagers tiennent à son importance dans la mise en ordre de la vie domestique, la qualité de l'environnement, la santé et la sécurité. En fonction des typologies de déchets rencontrés, leurs lieux d'émission, il existe une différenciation dans la répartition des espaces d'accueils. L'omniprésence du déchet fait croire qu'il se retrouve partout, toutefois ce dernier au vu des constats n'est pas jeté partout. L'externalisation qui le met hors d'état de nuire est un invariant anthropologique qui correspond à la recherche par tout peuple, groupe, société ou groupement humain de séparer les résidus qu'il produit des habitats, structures de production de biens et de services. L'analyse proposée dans le présent travail porte sur la distinction des contextes de vie des déchets selon les lieux de provenance, les espaces récepteurs des évacuations, les logiques d'évacuation. En adoptant une posture interactionniste, cette orientation soutient comme hypothèse que les lieux d'évacuation des déchets polluant l'environnement varient selon les situations de rencontres, le degré de résistance de l'environnement social et les propriétés de l'espace sur lequel se déroule la transaction. Ici, la pollution délimite et catégorise les espaces selon qu'ils se prêtent ou non au jeu du rejet. La variabilité des lieux d'évacuation est donc mise en relation avec des logiques d'acteurs qui renvoient aux représentations de l'espace. Les données collectées dans le cadre de ce travail ont pour sources, la recherche documentaire, l'observation visuelle des pratiques, la description des espaces et les entretiens avec les acteurs.

Mots clés : déchets ménagers, espace, émission, évacuation, logiques d'acteurs

Abstract

The functions of the disposal of household waste are due to its importance in the ordering of domestic life, the quality of the environment, health and safety. Depending on the types of waste encountered at their place of emission, there is a differentiation in the distribution of reception areas. The omnipresence of the waste makes believe that it is everywhere, however the latter in view of the findings is not thrown everywhere. Outsourcing that puts them out of harm's way is an anthropological invariant that corresponds to the search by any people, group, society or human group to separate the residues that it produces from habitats, structures of production of goods and services. The analysis proposed in this work deals with the distinction of the contexts of life of the waste according to the places of origin, the receptive spaces of the evacuations, the logics of evacuation. By adopting an interactionist posture, this orientation supports the hypothesis that the places of disposal of waste

* Université de Lomé ; Email : gnak2005@yahoo.fr

* Université de Lomé ; Email : doutijovit@gmail.com

polluting the environment vary according to the situations of meetings in which the actors are engaged with space. The variability of evacuation sites is related to the logic of actors who refer to the representations of space. The data collected as part of this work are based on sources, documentary research, visual observation of practices, description of spaces and interviews with stakeholders.

Keywords : areas, emission, evacuation, household waste, logics of actors

Introduction

La gestion des déchets dans l'espace domestique renvoie à des enjeux qui se situent à plusieurs échelles. Ces enjeux sont tout d'abord environnementaux et sanitaires en raison des nuisances qui peuvent résulter de leur conditionnement, collecte et élimination finale. Situées à l'interface entre la sphère sociale et la sphère environnementale, les pratiques qui accompagnent l'élimination du déchet peuvent se présenter sous la forme d'une dualité qui oppose espace public et privé. La relation du déchet à l'espace urbain a longtemps été perçue sous un angle matériel qui suppose de tenir compte des conditions structurelles de l'environnement qui modifient les conduites des individus. Face à l'incapacité de l'urbanisme de résoudre tout seul les problèmes de pollutions créés par le rejet des déchets, la question de leur mode d'évacuation tend à s'affranchir des prismes de l'écologie urbaine de l'école de Chicago. En ce sens nous rejoignons R. Park (1925, p. 83) lorsqu'il affirme que « La ville [...] est quelque chose de plus qu'une agglomération d'individus et d'équipements collectifs : [...]. La ville est plutôt un état d'esprit, un ensemble de coutumes et de traditions, d'attitudes et de sentiments organisés, inhérents à ces coutumes et transmis avec ces traditions ». Autrement dit, le déchet est un puissant marqueur social : « Le déchet n'est pas insignifiant ; c'est au contraire un signifiant puissant. Il ne renvoie pas seulement à une valeur économique nulle ou négative, mais à un ensemble de valeurs socioculturelles. Il sera utilisé comme indicateur, un révélateur du social (G. Bertolini, 1997, p. 93). En effet, les dépôts variables des déchets ménagers dans l'espace peuvent être un puissant révélateur de la manière dont sa gestion ou son évacuation dépend des situations rencontrées par leurs détenteurs. Il y'a un intérêt scientifique à comprendre les choix d'usage des lieux pour l'accueil de l'évacuation des déchets en passant par l'analyse des situations de relation des détenteurs avec l'espace. Il est fait comme choix d'analyser de relever le fonctionnement social dans lequel le détenteur d'un déchet rencontre l'espace qu'il utilise comme lieu de dépôt. L'analyse proposée est précédée d'une description du cadre théorique et méthodologique (1), ensuite, un second niveau d'intérêt a porté sur les prescriptions de l'OMS portant sur le conditionnement, la collecte et l'élimination des déchets (2). Les résultats du travail de terrain et une discussion (3) sont réservés à la troisième partie.

1. Problématique, approche théorique et méthodologique du travail

1.1. Problématique

Le travail part d'une problématique dont les principaux aspects renvoient aux caractéristiques socio-environnementales des déchets qui rendent nécessaire son évacuation par externalisation. Tout d'abord, les déchets ménagers, quelle que soit leur provenance, sont des réalités du monde matériel accessibles à l'observation. Dans un sens positif, ils apparaissent comme des objets qui ont perdu leur valeur d'usage en tant que résidus du processus de production, transformation, consommation ou d'utilisation mis au rebut ou dont le détenteur les destine à l'abandon. En tant que résidus, ils naissent et évoluent en fonction des changements socio-économiques. Aujourd'hui dans les agglomérations urbaines, la concentration de la population et le développement des activités productives montrent que les conditions de leur production accentuent leur développement. Ils présentent les caractéristiques d'être omniprésents en tant qu'objets faisant partie de nos rencontres quotidiennes et de notre familiarité aux réalités physiques. Tout en étant omniprésents, ils sont spatialisés. On les rencontre partout, mais ils ne sont pas jetés partout. Leur développement envahissant amène les groupements humains à les externaliser par évacuation hors des habitats et structures socio-économiques. Sans cette externalisation, ils deviennent une menace pour les espaces, l'environnement, la santé et la société.

Cette solution fondée sur l'externalisation est une solution actuellement envisagée dans la plupart des pays africains. A l'échelle microsociale et des groupements partiels, elle trouve aussi sa justification dans l'image malsaine attribuée aux déchets. Ils sont des matières déchues perçus comme indésirables et visibles comme « une trace négative de l'activité humaine, une discontinuité, une anomalie et par extension une obscénité, une chose malsaine » (F. Campan, 2010). Ils apparaissent ainsi comme objets coextensifs à l'ordre social et symbolique, à l'échelle individuelle et à l'échelle collective » (D. Luhulier et Y. Cochin, 1999). Perçus à partir d'une image négative, ils font partie de l'ordre de la souillure, signe du désordre (M. Douglas, 2005). Signe du désordre au sens d'anomalie, menace de l'ordre, souillure, saleté, les déchets ne sont pas acceptés comme des choses qu'il faut garder longtemps dans l'espace privé domestique.

Si le polluant déchet est un élément qui n'est pas à sa place dans l'espace domestique, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de lieux pour le polluant. Au déchet est attaché un « espace-déchet » (G. Bertolini, 1999, p. 45), c'est un espace « de rejet » (J. Gouhier, 1999, p. 82), disposé aux marges des espaces de vie. En effet, par le processus de transaction, les déchets sont déplacés de leur lieu de production à l'extérieur, dans l'environnement et déposés sur certains espaces. Ce processus qualifié d'auto-élimination conduit à la formation de ce que G. Bertolini nomme des « points noirs » (G. Bertolini, 2011, p. 86). Ce sont : « Les recoins, les espaces interstitiels, les friches, les terrains vagues, vacants, dont la propriété est floue ou non revendiquée, mal défendus, les espaces publics, considéré comme l'espace "de personne", ne faisant pas l'objet

d'une surveillance mutuelle entre voisins, non "appropriés" par les habitants (au plan psychologique, culturel, sociologique), [qui] constituent des lieux privilégiés de formation de point noirs.» (op. cit., p. 86). Ils constituent des espaces où les déchets sont mis au rebut.

Ces espaces diffèrent en effet par leur statut normatif ; certains étant acceptables selon les normes, d'autres tolérés par l'environnement social. Les usages de l'espace pour l'évacuation sont inégalement répartis. Certains ne sont pas sollicités, d'autres, plus utilisés que d'autres, entraînant une variation de la quantité physique des déchets au dépôt. Qu'ils soient ou non préexistants, les lieux d'évacuation ne sont pas utilisés dans les mêmes conditions par les détenteurs de déchets. Le choix d'usage d'un lieu plutôt qu'un autre, l'éloignement parfois du lieu de dépôt de celui proche de la résidence, la variation du moment du rejet entre la nuit et le jour, les changements des lieux d'évacuation à travers la disparition et l'apparition de nouveaux dépotoirs, sont des facteurs qui montrent que les détenteurs de déchets, lorsqu'ils les mettent au rebut, n'agissent pas en fonction des mêmes situations de relation. On peut ajouter à ces facteurs, l'installation du contrôle social sur certains espaces autrefois sans ordre ni entretien. Il existe donc dans l'environnement social, des situations qui autorisent ou interdisent le choix d'usage d'un lieu pour le dépôt du déchet évacué.

Le présent travail s'intéresse précisément à la variabilité des lieux de dépôt dans leur rapport avec les contextes de vie des déchets. Le contexte de vie d'un déchet est lié à la provenance de son évacuation et de la réaction de l'environnement social qui, selon son fonctionnement face aux comportements, laissent ou non se développer des dépôts autour des habitations et structures socio-économiques. L'analyse proposée dans le travail s'attache à mettre en évidence, les situations que le détenteur du déchet rencontre dans l'environnement social qui lui refuse ou lui tolère le choix d'un lieu de dépôt.

1.2. Approche théorique

L'approche théorique mobilisée pour le traitement de la question est l'interactionnisme qui repose sur le constat que « l'homme vit dans un environnement symbolique tout autant que dans un environnement physique » (A. Rose, 1962). Du point de vue de l'interactionnisme, les pratiques de rejet ou d'évacuation impliquent des situations de rencontre à l'intérieur desquelles sont engagés les acteurs à travers des significations. Elle postule que le choix d'un espace d'évacuation ne se fait pas sans justification. Il s'opère dans le cadre d'une interaction orientée par la structure. Le rejet pourrait être associé au structuralisme ou au fonctionnalisme si sa faisabilité est conditionnée de l'extérieur par la manière dont l'espace est mis en ordre ou non de même que la réaction de l'environnement social. La position défendue par cette théorie est que les conduites d'évacuation ne sont pas les mêmes en considérant les typologies d'espaces concernés, les caractéristiques propres aux espaces, leur mode de fonctionnement. L'évacuation est donc régulée en fonction des situations de rencontre diverses qui font également varier le sens et la signification que l'individu donne à

l'espace. L'interactionnisme est donc un cadre d'interprétation qui permet de rendre compte des conduites variables d'un contexte à un autre. Elle apporte un sens aux dépôts de déchets à partir des situations d'influence réciproque dans lesquelles la rencontre de l'individu avec l'environnement social et physique produit des significations qui orientent les pratiques d'évacuation des déchets.

1.3. Approche méthodologique

L'analyse a fait appel aux prescriptions de l'OMS nécessaires au conditionnement, à la collecte et à l'élimination des déchets. Ces données sont mises en lien avec celles qui renseignent sur leurs provenances jusqu'aux dépotoirs ou tas isolés, les contextes de leur vie et les significations des espaces utilisés pour accueillir les évacuations.

Les données collectées dans le cadre de ce travail ont pour sources, la recherche documentaire, l'observation visuelle des pratiques, la description des espaces et les entretiens avec les acteurs sur les lieux de dépôt. L'analyse prend place dans la relation établie entre typologie de lieux de pollution ou de rejet et les circonstances sociales rencontrées par les acteurs selon que ces derniers évaluent subjectivement les possibilités de rejet de déchets dans l'espace à partir des normes qui la régulent.

2. Régulation de l'évacuation des déchets ménagers : prescription de L'OMS

L'évacuation des déchets à travers l'externalisation est une transaction qui peut être objectivement acceptable ou non. Elle peut coïncider ou non avec les normes édictées par les règles positivement établies. L'évaluation est un travail de comparaison qui met les lieux de rejet en rapport avec les attentes des règles. L'acceptabilité des lieux utilisés pour les dépôts dépend de l'importance accordée dans les pratiques à la norme d'hygiène et assainissement telle que l'expriment les prescriptions à portée universelle qu'établit l'OMS en tant qu'organisme de régulation générale de la gestion des déchets. D'un point de vue pratique, il n'est pas réaliste de se passer de l'universalisme que recommande l'OMS pour atteindre des effets recherchés dans la gestion des déchets. La construction de l'évacuation des déchets comme un processus objectif ne peut donc se passer des recommandations de l'OMS érigées en règle universelles d'hygiène et assainissement. Dans le manuel de technicien sanitaire (J-N. Lanoix et M. Roy, 1976), il est rappelé l'importance de l'évacuation et décrit les différentes phases de ce processus qui comprend le conditionnement à domicile, la collecte, l'élimination finale et le traitement. Ces étapes sont reprises dans cet article dans le but de rappeler les règles formelles applicables à l'évacuation des déchets.

2.1. Mesures et pratiques dans le conditionnement des déchets au lieu de production

Le conditionnement à domicile apparaît comme une étape préalable à l'évacuation du déchet. Elle a pour fonction d'assurer la

conservation hygiénique des déchets. L'encadré 1 illustre les règles de conditionnement des déchets ménagers.

Encadré 1 : Les règles de conditionnement des déchets ménagers à la collecte

- le conditionnement à domicile des ordures à conserver de façon hygiénique avant d'être évacuées.
- la nécessaire utilisation des récipients bien fermés, en matière imperméable et résistant à la corrosion assez solides et susceptibles d'être remplis, vidés et nettoyés facilement.
- les poubelles familiales, quel que soit le rythme des collectes, devraient contenir en moyenne 40 litres, soit un bidon de 36 cm de diamètre et 40cm de hauteur.
- les poubelles des établissements publics, immeubles à appartements, restaurants, ne devraient pas dépasser 80 litres

Source : OMS, J-N. Lanoix et M. Roy, 1976

Les règles de l'OMS applicables au conditionnement des déchets se rapportent aux normes de conservation des déchets telles que l'utilisation des récipients bien fermés ou encore des poubelles à caractère familial ou public dont la forme et le contenu répondent à des normes spécifiques. Les risques de maladie à la phase de conditionnement sont ceux qui résultent des pratiques sans lien avec ces recommandations de l'OMS.

2.2 Mesures et pratiques à la collecte

La deuxième étape structurant l'évacuation des déchets est la collecte. Les règles d'hygiène relatives à la collecte des déchets figurent dans l'encadré 2.

Encadré 2 : Les règles d'hygiène à la collecte des déchets

- | Les règles d'hygiène à la phase de collecte |
|---|
| -interdiction des décharges dans les cours d'eau ou la mer, sur des terrains vagues proches des habitations ; |
| -la collecte ou le ramassage des poubelles se fait selon une fréquence acceptable par les habitants afin d'éviter une accumulation des déchets dans le domicile et de prévenir ainsi les conditions désagréables qui en résultent ; |
| -le ramassage doit se faire deux ou trois fois par semaine dans les quartiers résidentiels, et tous les jours dans les quartiers commerciaux ; |
| -dans le choix de l'emplacement des décharges, il est nécessaire de prendre en considération la protection contre les odeurs, les risques de pollution, la nature du sol qui doit être de préférence sablonneux et non argileux, la configuration du sol de préférence les dépressions, crevasses, anciennes carrières, marécages ; |
| -interdiction des décharges dans les cours d'eau ou dans la mer pour éviter des nuisances causées par le reflux d'ordures sur les côtes ou les berges ; |
| -le matériel nécessaire à utiliser pour la collecte est constitué de brouette et des camions spéciaux à bennes fermées. |

Source : OMS, J-N. Lanoix et M. Roy, 1976

Les collectes sont ordinairement effectuées par des services publics ou semi-publics. Leur fréquence varie en fonction de la quantité d'ordures ménagères à évacuer. Face à l'impossibilité de fixer des règles

générales de collecte applicables à tous les milieux, la collecte doit répondre à certaines exigences relatives aux lieux d'évacuation, à la fréquence des collectes, au contrôle des décharges et à leur emplacement.

2.3. Mesures et pratiques relatives à l'élimination finale

L'élimination finale des ordures ménagères apparaît comme la dernière étape du processus d'évacuation. Les règles à respecter à cette étape figurent dans l'encadré 3.

Encadré 3 : Les règles à respecter pour l'élimination finale

Règles relatives à l'élimination finale des déchets
-la nécessaire organisation de l'élimination finale et de traitement en tenant compte des conditions climatiques, des conditions d'existence des habitants (niveau de vie, souci d'hygiène, souci d'esthétique), de la situation géographique de la ville ou de l'agglomération, des conditions économiques, des possibilités industrielles, agricoles, géologiques, de la rapidité des progrès de la technique, des moyens de transport et des possibilités d'obtenir de la main-d'œuvre ; -le recours au compostage qui constitue une méthode par laquelle les matières organiques usées sont décomposées et stabilisées de manière à être récupérées sous forme d'un produit final appelé « compost », qui est employé comme engrais dans l'agriculture (OMS, 1976).

Source : OMS, J-N. Lanoix et M. Roy, 1976

L'organisation de l'élimination finale tient compte des facteurs tels que les conditions climatiques, les conditions d'existence des habitants (niveau de vie, souci d'hygiène, souci d'esthétique), de la situation géographique de la ville ou de l'agglomération, des conditions économiques, des possibilités industrielles, agricoles, géologiques, de la rapidité des progrès de la technique, des moyens de transport et des possibilités d'obtenir de la main-d'œuvre

3. Les enjeux de la gestion des déchets

3.1. Les enjeux environnementaux de la gestion des déchets

L'importance de l'évacuation peut être répartie sur un plan socio-environnemental entre la prévention des risques de pollution de l'air, la préservation et la protection des écosystèmes, la réduction des effets néfastes de diverses pollutions sur l'homme. Les effets induits par l'évacuation des déchets sur l'environnement et la santé sont exportables du simple registre social vers les enjeux de protection d'environnement, de contrôle des risques et de maîtrise de la pollution. C'est ce qu'indique l'encadré 4

**Encadré 4 : Enjeux environnementaux de l'évacuation
des déchets ménagers**

Enjeux environnementaux
-prévention des risques de pollution de l'air, des eaux et sols ; -réduction ou élimination de risques d'interaction des déchets avec les mouches, rats, cafards, ainsi que les chats et les chiens errants, germes pathogènes et des parasites ; -mise des déchets à l'abri des contaminations venant des germes pathogènes et des parasites ; -préservation et à la protection de l'environnement et des écosystèmes ; -réduction des effets néfastes de diverses pollutions sur l'homme ; -limitation des pollutions générées par les techniques de traitement.

Source : Auteurs à partir de la synthèse documentaire

La vie imposée au déchet a des conséquences sur la société, l'environnement et la santé. B. Latour (1999) dans *Politiques de la nature, associe la naissance de l'écologie politique à des décharges* polluant les sols, en transformant des êtres naturels en êtres hybrides. Quoique produits par l'homme, les déchets sont des non-humains qui présentent des intérêts dont il faut tenir compte ou prendre conscience dans leurs interactions, visibles et invisibles, avec l'humain. L'évacuation remet en cause ces enjeux sociaux, environnementaux et sanitaires, si les décharges polluent l'environnement. C'est parce que celui-ci est arrivé à saturation, signe d'une crise écologique que l'écologie politique que Latour appelle de ses vœux devient nécessaire pour construire la gestion des déchets, non plus sur le mode de l'externalisation, mais sur le mode de l'internalisation.

3.2. Les enjeux sanitaires de la gestion des déchets

Sur le plan sanitaire, les enjeux de l'évacuation des déchets renvoient entre autres à la limitation des effets des pollutions biologiques, chimiques et physiques sur la santé et la qualité de vie des populations.

Encadré 5: Enjeux sanitaires de l'évacuation des déchets ménagers

Enjeux sanitaires
-santé environnementale ; -production d'un environnement équilibré et favorable à sa santé ; -limitation des effets des pollutions biologiques, chimiques et physiques, sur la santé et la qualité de vie des populations (OMS, 2006) -protection des populations contre les agents polluants émis lors de la collecte et de traitement ; -réduction ou élimination de l'exposition des collecteurs de déchets ménagers à des poussières et agents biologiques dispersés dans l'air (bioaérosols) ; -réduction du contact avec la concentration en microorganismes contenus dans les déchets, notamment les bactéries, les champignons responsables de l'inflammation des voies respiratoires chez des sujets exposés ;

-réduction des risques d'exposition à des concentrations microbiennes dans l'air ambiant et au voisinage des lieux de décharge ;
-prévention des effets sanitaires chez les travailleurs de la collecte de porte-à-porte exposés à des mélanges hétérogènes de poussières constitués de gaz et de vapeurs responsables de symptômes respiratoires et gastro-intestinaux, ainsi que des irritations oculaires et cutanées.

Source : Auteur à partir de la synthèse documentaire

4. Résultats et discussions

4.1. Résultats

4.1.1. Provenance des déchets retrouvés sur des espaces

Un tas ou dépôt d'un déchet rencontré sur un espace est le résultat d'un processus, celui qui le fait passer d'un lieu d'émission à un milieu récepteur. La transaction qui le déplace exprime un lien entre un lieu de provenance et celui de sa réception.

Tableau 1 : Provenance des déchets retrouvés sur des espaces

Provenance des déchets	Contexte de vie des déchets
Individus en déplacement	Les déchets en main d'un individu en déplacement
Moyens de transport en déplacement	Les acteurs en circulation
Sphères domestiques ou concessions	La vie domestique, la maison
Services administratifs	L'activité administrative, l'environnement de travail
Structures socio-économiques	Les rapports de production économique
Services médicaux	Les milieux médicaux
Engins d'évacuation	Le transport des déchets pour l'évacuation
Dépotoirs ou dépôts non protégés	Les dépotoirs non protégés, non aménagés
Eaux de ruissellement	La circulation des eaux de ruissellement

Source : Travail de terrain, 2018

A chaque milieu de provenance correspond un type particulier de contexte de vie des déchets. Tout résidu prend ainsi un sens selon les activités, les formes d'organisation dans lesquelles l'évacuation se déroule. Si les déchets sont le fait de l'action anthropique, leur production se situe dans les structures sociales. Ces structures varient en fonction de l'activité productive qui permet de distinguer comme facteurs, les moyens de transport en déplacement, la sphère domestique ou la concession, les services administratifs, structures socio-économiques, services médicaux, engins d'évacuation et les dépotoirs. En lien avec ces lieux de provenance, le contexte de vie des déchets varie. Il est révélateur de la position de l'individu dans l'espace, des structures, de son activité productive, du statut de l'espace, de la pluviométrie et de l'organisation spatiale des sites de dépôt.

4.1.2. Evacuation

Dans l'évacuation, on retrouve différentes pratiques. Le déchet est conservé dans la main jusqu'à rencontre d'un lieu de dépôt, conditionné dans un sachet disposé avec soi provisoirement à un endroit, mis au rebut sur un espace isolé par fenêtre, balcon, terrasse ou vitre ouverte de la voiture. Il est abandonné sur une voie de circulation dans un état conditionné ou non, mis au rebut dans une poubelle publique disposée le long d'une voie, envoyé directement sur un dépotoir autorisé ou non. Enfin il est dans certains cas conservé pour un autre usage. La transaction qui assure son transfert d'une sphère privée à un espace extérieur, privé ou public, procède de pratiques différentes qui expriment le rapport aux objets jetables et les conditions dans lesquels ils sont envoyés à un dépôt. Les lieux de dépôt de déchets constituent la destination de la transaction qui les fait passer de la sphère privée à un environnement d'accueil. Ces lieux sont préexistants ou contextuels selon la situation de relation du porteur du déchet qui agit selon la faisabilité du rejet qu'il trouve dans sa relation sociale, précisément la coprésence avec d'autres, la qualité de l'espace qu'il projette solliciter, la réaction des coprésents et le moment de la mise au rebut. Les dépôts de déchet sont sociologiquement significatifs de la situation de relation du porteur qui n'utilise un lieu que parce que celui-ci le sollicite. Un détenteur porte sur l'usage du lieu, un travail d'analyse en évaluant la faisabilité en fonction de la coprésence, du moment du dépôt, du statut sanitaire du lieu ou de sa qualité et du contexte de vie du déchet à envoyer au rebut. L'envoi d'un déchet au rebut n'est pas un acte traditionnel, naturel, mais contextuel régulé par les conditions de possibilité qu'offrent ou non les situations sociales de relation avec l'espace.

Tableau 2: Signification des lieux d'évacuation

Lieu d'évacuation	Signification du lieu
Espaces aménagés par les pouvoirs publics pour la décharge finale	Endroit prescrit, autorisé, officiel
Poubelles installées	Matériel de dépôt de déchets destiné à une évacuation
Dépotoirs officiels	Destination habituelle ou prescrite des évacuations
Les propriétés foncières non occupées	Espaces abandonnés sans conditions de contrôle ou sans pression extérieure
Les espaces publics ou communautaires désertés par l'Etat et ses institutions	Le statut public de l'espace et son non-occupation par un usage
Les rues endommagées	Obstacle à la circulation, aux flux ; espace sans remblai et non accessible à la circulation
Les rues endommagées en usage	Rues constituées de dépression nécessitant un remblai ; rues abandonnées par les

	services d'entretien et de réparation ; rues déjà polluées par les dépôts issus des vents,
Les ouvrages d'assainissement abandonnés	Ouvrages vulnérables à la circulation des déchets déplacés par les vents ; ouvrages sans un système de protection et de contrôle, exposés aux effets de l'environnement physique
Les ouvrages d'assainissement fonctionnels	Inexistence d'un suivi et contrôle à la phase d'exploitation ; retrait de l'action publique sitôt après la phase de réalisation ; ouvrages déjà pollués par des dépôts apportés par les vents
Le long et dans des lagunes, rivières	Endroit sans surveillance, non entretenu par une action publique ; absence d'une quelconque maintenance des lieux ; lieu public, extérieur à l'espace privé

Source : Travail de terrain, 2018

Tout lieu de rejet est socialement significatif. Un déchet rencontré dans un espace est symboliquement fonctionnel en exprimant ce qu'est ce lieu et des usages qu'il autorise dans les représentations des acteurs. La fonction qu'il remplit est d'informer sur des espaces laissés à la marge des normes et attentes. Par le rejet, le déchet produit la marge ou exprime l'usage d'une marge de l'espace. L'étendue des occupations de l'espace par les déchets est importante. Le déchet se retrouve là où les représentations de l'espace permettent son dépôt par évacuation. Celle-ci met en œuvre différentes logiques d'acteurs. A travers l'évacuation, les déchets sont porteurs d'effets structurant des comportements et interactions (C. Guinchard et *al*, 2012).

4.2. Discussions

L'originalité de cette réflexion est de proposer une analyse des relations homme, société et déchet dans sa gestion en rupture avec les normes de santé environnementale. Les principaux repères se concentrent principalement sur la variabilité des lieux d'émission et d'évacuation en tenant compte du fonctionnement de l'environnement social en place, des logiques et systèmes de représentation. Le traitement de la problématique au cœur du travail a mobilisé une diversité d'approches qui oppose une vision objective de l'évacuation définie à partir des normes de santé publique et une autre fondée sur l'interaction. Les résultats démontrent que la construction du sens et de la trajectoire des déchets n'est pas uniquement définie en fonction d'un universalisme normatif. Les multiples transactions à l'intérieur desquelles s'insère le déchet, du lieu où il est produit vers l'espace où il est déversé, est le fruit d'une construction propre aux acteurs en lien avec la régulation du contexte social. Cette construction autorisant ou interdisant le rejet est fonction du statut de l'espace et des situations de rencontre favorables ou non. A l'opposé, d'autres auteurs s'inscrivent

dans une dynamique institutionnelle en faisant dépendre la variabilité des lieux de rejet de l'incapacité des pouvoirs publics à prévoir une politique urbaine cohérente. C'est ce que démontrent J. Bouju et F. Ouattara (2002). Selon eux, les ordures non évacuées, les rues non nettoyées remettent en question la légitimité du pouvoir, dans sa capacité à prendre en charge le bien public. Un espace public dégradé est considéré comme un espace abandonné des autorités.

Dans ce travail, les approches abordées ont certes le mérite de mettre en exergue les supports collectifs et normatifs de l'interaction de l'individu avec le déchet. Toutefois, elles n'explorent pas suffisamment les motivations individuelles et les rationalités qui peuvent être à l'origine des pratiques d'évacuation. En cela, l'analyse proposée est d'inspiration interactionniste puisqu'elle fait dépendre les logiques d'évacuation des déchets des réactions de l'environnement social des caractéristiques propre à l'espace. En effet, les acteurs ne constituent pas des catégories sociales désincarnées qui subissent de plein fouet et de manière passive les contraintes de la structure sociale. Leurs comportements vis-à-vis des ordures, bien qu'étant subordonnés aux pressions imposées par l'environnement social, sont aussi mus par des motivations internes. Un autre point de discussion dans ce travail est son incapacité à élargir le champ d'observation aux autres groupes d'acteurs intervenant dans la gestion des déchets tels que les associations de pré collecte, les ONG. La prise en compte des pratiques et logiques d'intervention de ces différents groupes d'acteurs peut apporter une plus grande richesse à l'analyse.

Conclusion

Les conclusions sur lesquelles débouche ce travail permettent de lier les pratiques d'évacuation des déchets aux logiques des acteurs. Les démonstrations aboutissent à l'idée selon laquelle les pratiques à l'égard du déchet peuvent être socialement différenciées en fonction des systèmes de conduites, et de représentation que valorise le groupe social. Les résultats obtenus mettent en évidence une distinction entre l'évacuation normativement prescrite et l'évacuation interdite. Si la première se construit autour des prescriptions des expertes de l'OMS, donc autour des règles applicables en matière de gestion salubre, la seconde fait intervenir des pratiques propres aux acteurs dans leur transaction quotidienne avec la matière déchetue. L'analyse est partie du constat qui a permis de relever que les acteurs sont engagés dans une interaction avec l'espace dont le sens conditionne l'acceptabilité ou la tolérance du rejet. Ceci sous-entend que les rapports entre l'homme et le déchet peuvent évoluer en marge des normes objectives ou formalisées par la santé publique. Dans leurs pratiques, les acteurs font varier l'acte d'évacuation selon les contextes. Aux vues des résultats, l'évacuation n'apparaît plus comme le fruit d'une opération arbitraire et banal, mais la résultante d'un processus par lequel les acteurs attribuent une signification à leurs actes. Ces logiques ou systèmes de représentation sont indissociables du contexte structurant l'évacuation. L'évacuation des déchets est abordée dans une logique interactionniste

qui fait varier les lieux d'émission et d'évacuation ou de pollution en fonction des contextes sociaux du statut de l'espace. Aussi, l'une des contributions majeures de ce travail est de rattacher les pratiques de pollution de l'environnement par les déchets aux systèmes de significations auxquelles ont recours les acteurs dans leur rapport quotidien avec le déchet. Elle révèle en outre que les activités des individus ne sont pas déconnectées du contexte qui encadre leur action. Rappelons que le cadre théorique mobilisé renvoie essentiellement à l'interactionnisme qui a permis de mettre en valeur les pratiques individuelles et collectives qui exposent l'environnement à la pollution. Les principales sources de données utilisées sont l'observation qualitative et la recherche documentaires.

Références bibliographiques

- ARENDT Hannah, 1983, Condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, coll. *Pocket Agora*,
BOUJU Jacky et OUATTARA Fatoumata, 2002, Une anthropologie politique de la fange. Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Programme MAE « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain », Action de recherche n° 4, SHADYC (Marseille)-GRIL (Ouagadougou).
CAMPAN Florence, 2007, *Le traitement et la gestion des déchets ménagers à la réunion: approche géographique*, Géographie. Université de la Réunion, 2007.
BERTOLINI, Gérard., 1997, « Le déchet, indicateur social, le cas des ordures ménagères à Agadir (Maroc) », *Géographie et Cultures*, Paris, n 24, p. 91-112.
BERTOLINI, Gérard, 1999, « L'or et l'ordure, le déchet et l'argent », in BEAUNE Jean-Claude (dir.), *Le Déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp. 37-49.
BERTOLINI Gérard, 2011, Montre-moi tes déchets. L'art de faire parler les restes, Paris, L'harmattan.
DOUGLAS, Mary., 2005 [1967], *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
DUNLAP, Riley E., 1980, « Paradigmatic Change in Social Science, From Human Exemptionalism to an Ecological Paradigm », *American Behavioral Scientist*, vol. 24, n° 1, p. 5-14.
GOUHIER Jean, 1999, « La marge, entre rejet et intégration », in BEAUNE Jean-Claude (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Champ Vallon, Seyssel, pp. 80-89.
GUINCHARD Christian, HAVARD Jean-François, OGORZELEC Laetitia, 2012, , *Concertation et coproduction de la propreté des rues*, Terrains comparés à Mulhouse et Besançon (France), Rufisque (Sénégal) et Mohammedia (Maroc), rapport final, HAL, UFC, université Franche-Comté, direction de la valorisation.
LANOIX Joseph Nicker, et ROY M. Leo, 1976, Manuel du technicien sanitaire, OMS.

- LATOUR Bruno, 1999, *Politiques de la nature*, Paris, La Découverte.
- LHUILIER, Dominique., et COCHIN, Yann., 1999, Des déchets et des hommes, Desclée de Brouwer.
- PARK, Robert. E., 1925, « La ville : Proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in : GRAFMEYER.Y et JOSEPH.I. (dir). *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, 1984, éditions aubiers « champ urbain », pp 83-85,95 et 97-98.
- ROSE, Arnold., 1962, « A systematic summary of symbolic interaction theory », in ROSA E. (dir.), *Human Behavior and Social Processes. An Interactionist Approach*, Boston, Houghton Mifflin, pp. 3-19, cite par Pierre Paillé.

**DÉPRESSION POSTNATALE ET INCAPACITÉ
OPÉRATOIRE CHEZ LES MÈRES À ABOBO :
ÉTUDE LONGITUDINALE À TROIS MOIS ET
À UN AN APRÈS L'ACCOUCHEMENT**

YAO Esther Doris Ghislaine*

Résumé

La dépression après l'accouchement est associée à un dysfonctionnement des interactions mère-enfants dans les pays en développement. Les difficultés affectives de la mère peuvent entraver sa capacité à interagir avec son enfant de manière ajustée, perturbant précocement la relation mère/enfant et le développement des enfants. La présente étude analyse l'influence de la détresse psychologique des mères sur la capacité d'exécution du rôle maternel à trois (3) mois puis à un (1) an après la naissance. La méthodologie se fonde sur une approche quantitative. La collecte des données a été faite au moyen du Patient Health Questionnaire (PHQ-9) pour mesurer la dépression post-partum et du WHODAS II pour évaluer l'incapacité maternelle. Les données ont été collectées auprès d'un échantillon de 109 mères à trois (3) mois puis 105 mères à un (1) an puis analysées avec le test de l'égalité des variances (le test de Levene). Les résultats montrent qu'il y a une forte variabilité dans la distribution des données relatives à l'incapacité des mères déprimées et non déprimées à trois (3) mois puis à un (1) an. Autrement dit, les mères fortement déprimées rencontrent plus de difficultés dans l'accomplissement de leur rôle maternel à trois (3) mois et à un (1) an que les mères non déprimées. Dès lors, l'humeur dépressive de la mère limite ou réduit ses activités au quotidien en impactant ainsi le rôle maternel.

Mots clés : dépression post-partum, incapacité maternelle, dysfonctionnement, interactions.

Abstract

Postpartum depression is associated with dysfunctional mother-child interactions in developing countries. The emotional difficulties of the mother may hinder her ability to interact with her child in a controlled way, disrupting early mother-child relationships and child development. This study analyzes the influence of mothers' psychological distress on the ability to perform the maternal role at three (3) months and then one (1) year after birth. The methodology is based on a quantitative approach. Data collection was done using the Patient Health Questionnaire (PHQ-9) to measure postpartum depression and WHODAS II to assess maternal disability. The data were collected from a sample of 109 mothers at three (3) months, then 105 mothers at one (1) year, and analyzed with the test of the equality of variances (the Levene test). The results show that there is considerable variability in the distribution of disability data for depressed and non-depressed mothers at three (3) months and one (1) year. In other words, strongly depressed mothers experience more difficulty in fulfilling their maternal role at three (3) months

* Université Alassane Ouattara de Bouaké ; Email : gdoriskra@gmail.com

and one (1) year than non-depressed mothers. From then on, the depressed mood of the mother limits or reduces her daily activities, thus impacting the maternal role.

Keywords: postpartum depression, maternal disability, dysfunction, interactions.

Introduction

La situation des personnes souffrant de troubles mentaux en Côte d'Ivoire n'est pas particulièrement bien documentée. Cependant, sur la base de la perception sociale du problème, il apparaît que de plus en plus, le nombre de personnes souffrant de troubles psychologiques et non pris en charge est en augmentation (PNDS/CI 2016-2020). Les pathologies les plus connues et diagnostiquées concernent la dépression, le stress et les troubles de l'anxiété. La dépression représente environ 20% des consultations des services de psychiatrie adultes et 10% des cas suivis en psychiatrie de l'enfant (rapport Fondation Mireille Hanty, 2013). Les projections suggèrent que d'ici 2020, la dépression peut devenir la deuxième cause de mortalité dans le monde (OMS, 2008). Elle est reconnue alors comme une priorité absolue à l'ordre du jour de l'Organisation Mondiale de la Santé (Prince et al, 2007) et pourtant les troubles mentaux sont les maladies les plus négligées (OMS, 2012) par nos gouvernements et institutions.

La dépression est également l'un des troubles de santé mentale les plus courants, surtout pendant les années de fécondité de la femme et rend la puerpéralité en une période de vulnérabilité particulière (OMS, 2012). Étant donné les interactions de la mère avec l'enfant, la dépression n'est-elle pas susceptible d'avoir des répercussions sur la santé de la mère elle-même et sur la santé de l'enfant dès la grossesse et dans les périodes de développement subséquentes ? En d'autres mots la dépression maternelle n'est-elle pas à l'origine des dysfonctionnements des interactions mères-enfants ? D'où l'intérêt porté aux troubles psychologiques (dépression maternelle) de la périnatalité et leurs influences sur la capacité de la mère à s'occuper convenablement de l'enfant après l'accouchement.

Les études scientifiques portant sur les troubles mentaux de la périnatalité se sont accrues ces dernières années. Certaines ont montré que dans les pays à revenu élevé, les prévalences de dépression ante et post-partum sont environ 10% -15% (Beck, 2001 ; Marcus, 2009). Dans les pays à revenu faible ou moyen, la dépression périnatale est encore plus répandue (Fisher, 2012 ; Sawyer, 2010) avec une prévalence de 27% en Côte d'Ivoire et 33% au Ghana (Bindt et al, 2012). La dépression maternelle a été associée à une naissance défavorable et une croissance post-partum réduite, un mauvais résultat cognitif, et la morbidité psychiatrique dans l'enfance et l'adolescence (Adewuya, 2008 ; Murray, 2011). Elle est aussi liée à un risque accru de mauvais attachement mère-enfant, des compétences cognitives et linguistiques retardées chez le nourrisson, un développement affectif

altéré et des problèmes de comportement plus tard dans la vie, si la dépression persiste après l'accouchement (Muzik et al, 2011).

D'autres études ont démontré qu'il existe plusieurs facteurs biologiques et psychosociaux plausibles par lesquels la dépression maternelle peut affecter la santé des enfants, y compris avoir un impact direct sur le développement du fœtus (Field, 2010 ; Weinstock, 2005) à travers le comportement maternel (Grace, 2003).

Par ailleurs, plusieurs facteurs de risque de la dépression post-partum ont été décrits par la littérature scientifique. Premièrement, les études ont évoqué l'influence de facteurs biologiques ; les mères dépressives seraient plus sensibles aux changements hormonaux consécutifs à l'accouchement (Bloch et al, 2000). De même, des recherches ont souligné le rôle possible de facteurs obstétriques, liés aux complications pendant la grossesse et l'accouchement (Nielsen et al, 2000 ; O'Hara et al, 1984). Cependant, comme le relève O'Hara (1997), les recherches sur les facteurs biologiques et obstétriques ont fait état de résultats contradictoires, certaines études infirmant l'influence de ces variables.

Secondairement, les événements de vie stressants (par exemple, décès d'un proche, licenciement, etc.), apparaissant pendant la grossesse ou après l'accouchement, semblent accroître le risque de dépression post-partum (Poinso et al, 2001 ; Paykel et al, 1980 ; O'Hara, 1986). De plus, le degré de soutien social dont dispose la mère, et notamment le soutien qu'elle reçoit du père (Bastien, Braconnier et De Tyche, 1999) est très capitale pour son équilibre psychologique. Les femmes atteintes de dépression post-partum rapportent un faible degré de satisfaction conjugale pendant la grossesse ou après l'accouchement (Campbell et al, 1992 ; Gotlib et al, 1991), ainsi qu'un manque de soutien social (Campbell et al, 1992 ; Collins et al, 1993 ; O'Hara, 1986).

Dernièrement, l'histoire psychiatrique personnelle et familiale de la mère constitue un facteur de risque. Une femme qui aurait elle-même souffert par le passé d'un trouble dépressif ou psychiatrique quelconque, ou dont un membre de la famille en aurait souffert, aurait ainsi plus de risques de développer une dépression dans la période du post-partum (Marks et coll., 1992 ; Robertson et coll., 2004).

Nous constatons que la plupart des études ont porté sur l'influence de la dépression périnatale sur la santé physique ou psychologique des enfants et de l'adolescent ou sur leur développement psychomoteur. Cependant les études portant sur l'impact de la dépression maternelle postnatale sur la morbidité maternelle et leurs effets sur la capacité à jouer convenablement le rôle maternel sont encore rares dans notre pays. Les prévalences et les données sur la santé mentale des mères en postpartum sont quasi-inexistantes. Nous avons alors émis l'hypothèse que l'humeur dépressive maternelle peut limiter sa capacité à jouer pleinement son rôle de mère durant la première année de vie de l'enfant et nuire à son épanouissement. D'où un risque accru d'infections chez l'enfant, surtout quand on sait que les maladies infectieuses sont les principaux moteurs de la morbidité maternelle et

infantile en Cote d'Ivoire (OMS, 2012). Plus grave, l'exposition de l'enfant aux troubles mentaux de la mère peut influencer les interactions mères-enfants durant la première année de vie.

Notre article s'intéresse aux troubles de l'humeur notamment la dépression du postpartum et à l'incapacité opératoire des mères à trois (3) mois puis à un (1) an. La santé mentale de la mère est très importante parce que « le nourrisson n'existe pas sans sa mère » selon Winnicott (1969). Les soins maternels occupent une place primordiale dans les échanges et interaction mère-enfant. Ainsi au cours de la grossesse et quelques semaines après la naissance de l'enfant, la mère vivrait un état particulier appelé « préoccupation maternelle primaire » qui est la capacité de la mère à se mettre à la place de son enfant pour pouvoir répondre à ses besoins de façon adéquate (Winnicott, op.cit). Si l'adéquation, entre le vécu de l'enfant et la perception que la mère en a ne peut se faire, ce décalage provoque des conséquences dramatiques sur le vécu de l'enfant (Dumont, 1995). La souffrance psychologique de la mère, associée à une forte culpabilité vis-à-vis de l'enfant, est liée à une très grande angoisse. Ce sentiment peut entraîner une anxiété excessive à propos de l'enfant qui au fil du temps va restreindre son rôle maternel (Ross et coll, 2003). La mère peut devenir dépressive c'est-à-dire être d'humeur dysphorique, avoir un trouble de l'appétit, du sommeil ou du fonctionnement psychomoteur, fatigue et sentiment de culpabilité (O'Hara, 1997). Elle peut se sentir fréquemment inadéquate et incapable de s'occuper de son enfant. Elle développe en parallèle de forts sentiments de culpabilité de ne pas suffisamment aimer son bébé et de s'occuper moins bien de lui. Elle peut également culpabiliser de ne pas ressentir le bonheur attendu ou la joie de la maternité. Cette grande souffrance peut aussi altérer les relations mères-enfants, la vie conjugale, familiale et professionnelle de la mère. Dans le pire des cas, la dépression peut conduire au suicide même si les suicides sont assez rares dans le cas des dépressions postpartums.

Nous nous sommes intéressés à la première année de vie, particulièrement à l'âge de trois (3) mois et de un (1) an, parce que pour Cooper (1988) la moitié des cas de dépression post-partum avait commencé dans les 3 mois suivant la naissance (Carro et coll, 1993). Ainsi il serait plus pertinent de prendre en compte la période s'étendant du troisième mois et la fin de la première année de vie de l'enfant. Aussi, durant la petite enfance, l'enfant a-t-il besoin d'une relation émotionnellement gratifiante. Les études classiques de Spitz (Spitz et Wolf, 1946) sur la dépression du nourrisson (dite « dépression anaclitique ») ; attestent de la nécessité pour l'enfant d'avoir accès à une relation aimante et soutenante avec la mère qui encadrera son développement en répondant également à ses besoins affectifs et sociaux. C'est donc dans ses relations avec la mère que l'enfant satisfera ces besoins précis, tout en enrichissant son répertoire socioaffectif à son contact.

Au vu de la symptomatologie et des caractéristiques des troubles dépressifs décrits ci-dessus, nous avons supposé que la pathologie dépressive porte atteinte à certaines capacités de la mère qui lui seront

nécessaires dans la communication et l'interaction directe avec son bébé à trois (3) mois puis à un (1) an après la naissance.

Pourquoi l'état émotionnel de la mère impacte-t-il sa capacité à s'occuper de son bébé après la naissance de celui-ci ? Plus précisément, comment le degré de dépression postpartum influence-t-il la capacité des mères à prendre soins de leurs enfants à trois mois puis à un an après l'accouchement ?

Cet article vise un triple objectif à savoir : i) déterminer le niveau de dépression postpartum à trois mois puis à un an des mères après la naissance de leurs enfants; ii) mesurer le degré d'incapacité opératoire des mères à trois mois puis à un an; et iii) montrer que les difficultés ressenties par les mères dans l'accomplissement de leur rôle maternel sont tributaires du niveau élevé de dépression vécue par celles-ci après la naissance de leurs enfants à trois mois et à un an. Cette étude admet alors deux hypothèses : i) les mères déprimées à trois (3) mois après l'accouchement éprouvent plus de difficultés à s'occuper de leurs enfants que les mères non déprimées ; ii) les mères qui ont des degrés de dépression élevé à un an après la naissance de leurs enfants ressentent plus de peine à prendre soins de leurs enfants que les mères qui ont des degrés de dépression plus bas.

1. Méthodologie

1.1. Terrain d'étude

Notre étude s'est déroulée dans la commune d'Abobo, dans le cadre d'un projet de recherche intitulé : « impact des maladies infectieuses et parasitaires sur le développement mental et physique de l'enfant africain » (CDS). Elle visait à estimer les impacts considérables des infections et des maladies infectieuses sur le développement physique, cognitif, comportemental et émotionnel dans une cohorte d'enfant ivoirien et ghanéen. Ce projet (CDS/CI) s'est déroulé sur la période d'Avril 2010 à Mars 2014 sur un échantillon pair (mère-enfant) de 300 enfants issus de 300 mères.

Abobo fait partie des 13 communes que compte le district d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Abobo est situé dans le nord d'Abidjan. Elle est la commune la plus peuplée d'Abidjan avec plus d'un million d'habitants et est essentiellement habitée par des familles à revenue modeste et intermédiaire. L'Hôpital General d'Abobo est l'unique hôpital de référence du district sanitaire d'Abobo Nord. L'aire sanitaire de ce centre de santé couvre une population cosmopolite, économiquement défavorisée, estimée en 1998 à 638 237 habitants (Institut National de Statistique, 1998).

Le service de pédiatrie a une capacité d'accueil de 25 lits et ne dispose pas d'unité de néonatalogie. Il reçoit une moyenne annuelle de 13 000 enfants en consultation/urgences et 2500 en hospitalisation. L'intérêt porté à ce centre de santé « Hôpital Général d'Abobo Nord » communément appelé « Hôpital Félix Houphouët Boigny d'Abobo » se justifie par le fait qu'il accueille près de la majorité de la population de cette commune avec un taux de fréquentation élevé de 50 femmes en soin prénatal par jour. Il dispose d'un service de soin prénatal et d'un

service de pédiatrie bien équipé. Ces services, grâce à la collaboration du personnel soignant, semblent présenter toutes les commodités pour la réussite de cette étude.

1.2. Échantillon

L'échantillon sur lequel porte l'article est constitué des mères qui ont accouché à l'hôpital général d'Abobo nord de 2010 à 2012 et qui ont signé un consentement éclairé pour être disposées à participer à des mesures de suivi. Elles sont âgées de 18 ans (âge de la majorité civile) à 45 ans (âge limite pour la ménopause) et habitent dans un rayon de 5 km autour du centre de santé « Hôpital Félix Houphouët Boigny ». Elles fréquentent cet hôpital pour des consultations prénatales. Ces mères ont été évaluées psychologiquement quatre (4) fois c'est-à-dire au troisième trimestre de la grossesse, à trois mois, à un an et à deux ans après la naissance de leurs enfants. Elles ont également été suivies sur le plan médical et mental pendant trois (3) ans : pendant la grossesse, la première et la deuxième année après la naissance.

Sont exclues de notre échantillon, les mères qui présentent des complications sévères de la grossesse (par exemple : hypertension, hémorragie, pré-éclampsie et diabète) et les grossesses gémellaires. Ces différents problèmes de santé seraient une source de stress et d'anxiété additionnel qui peuvent impacter la croissance des enfants in utero et déclencher l'accouchement avant terme. Les dyades mère-enfants sont exclus lorsque les enfants présentent l'un des critères d'exclusion suivants à la naissance: malformation périnatale grave ou état menaçant la vie, score d'Apgar inférieur à 5 après 1 minute et inférieur à 7 après 5 minutes, décès intra-utérin, décès, accouchement prématuré sous 34 semaines de gestation, poids de naissance inférieur à 2,5 kg ou ictère clinique massif. Cette exclusion s'explique par le fait que le mauvais état de santé des enfants peut créer ou favoriser l'émergence de certains troubles psychologiques qui pourraient neutraliser l'effet de la dépression sur la capacité des mères à s'occuper de leurs enfants.

La taille de l'échantillon d'enquête est de 109 mères à trois mois puis 105 mères à un an. Cet échantillon de mères est tiré de l'échantillon de base du projet CDS/CI. La différence observée au niveau de la taille se justifie par le fait qu'il y a des données manquantes dans notre base de données pour l'évaluation psychologique des mères à un an. Vu le contexte de crise militaro-politique dans lequel le pays était plongé, il y a eu des déplacements massifs de plusieurs foyers dans des zones dites sécurisées. Il y a eu donc des perdus de vue dans notre échantillon.

La technique non probabiliste (échantillonnage par variation systématique) a été mobilisée. C'est une méthode itérative qui permet de contrôler progressivement les effets indésirables des variables parasites (Chauchat, 1985).

1.3. Variables et outils de collecte

Les données collectées sur cet échantillon sont relatives aux deux (2) variables qui se dégagent de l'hypothèse : la dépression postpartum et l'incapacité maternelle après la naissance.

La dépression postpartum est une affliction vécue à divers degrés par les mères après la naissance de leurs enfants. Elle se traduit par l'humeur dysphorique, de trouble de l'appétit, du sommeil ou du fonctionnement psychomoteur, fatigue et sentiment de culpabilité (O'Hara, 1997). Elle est aussi associée à d'autres modifications psychiques et physiques. Elle peut conduire à un accroissement du taux d'infection chez le nouveau-né et l'enfant.

L'évaluation de cette dépression a été faite au moyen du Patient Health Questionnaire (PHQ-9) à 3 et 12 mois après la naissance de l'enfant. Les items évaluent la fréquence des symptômes du trouble dépressif majeur selon le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (Spitzer et al, 2006) au cours des deux dernières semaines. Le questionnaire utilise une échelle de réponse à quatre points (0 = pas du tout, 1 = plusieurs jours, 2 = plus de la moitié des jours, et 3 = presque tous les jours). Les points obtenus par item sont additionnés pour aboutir à un score global ou score total. Celui-ci est interprété selon l'échelle d'intervalle suivant : 0- 4 points = pas de dépression ; 5-9 points = dépression légère ; 10-14 points = dépression modérée ; 15-19 points = dépression modérément sévère ; 20-27 points = dépression sévère (cliniquement pertinents). Les options de réponse donnent un score de distribution continue allant de 0 à 27 points. Le score 0 signifie que la mère n'éprouve aucun symptôme de la dépression à trois mois puis à un an après l'accouchement. Le score 27 signifie que tous les symptômes de la dépression postpartum sont présents presque tous les jours après la naissance.

Le Patient Health Questionnaire (PHQ-9) développé par Spitzer (1999) « permet d'identifier selon les critères du DSM-IV les principaux troubles psychiatriques rencontrés en médecine générale (troubles dépressifs, anxieux, du sommeil, des conduites alimentaires) ». Cet outil a l'avantage de faciliter l'établissement d'un diagnostic de la dépression maternelle postnatale. Il offre ainsi de nouvelles opportunités pour la recherche en médecine générale ou la conduite d'entretien psychiatrique, qui nécessite un espace confidentiel et du temps, n'est pas souvent envisageable. Il a été aussi validé en soins primaires aux Etats-Unis (sensibilité, 75%; spécificité, 90%) (Spitzer, idem).

Cet instrument quantitatif a été administré dans les services de consultation prénatale pour collecter des données relatives à l'évaluation psychologique des mères. L'administration du PHQ-9 s'est faite de façon individuelle pour toutes les femmes échantillonnées dans un bureau fermé. La durée de la passation varie de 10 à 15 minutes pour chaque mère.

L'incapacité opératoire de la mère traduit la difficulté éprouvée par la mère dans le maternage. Elle se caractérise par une baisse ou une limitation des activités des mères à cause de leur état émotionnel. Cette

réduction d'activités ou difficulté est mesurée à l'aide d'un questionnaire constitué par un test d'évaluation de l'incapacité maternelle, WHODAS II (world Health organization disability assessment Schedule II) édité par l'Organisation Mondiale de la Santé (2001). Il évalue cette difficulté ou réduction d'activité, au moyen d'intervalle de réponse allant de « aucune difficulté » à « difficulté totale ou ne peut pas faire » celle-ci est exprimée en score variant théoriquement de 0 (pas de difficulté) à 48 (Difficulté extrême).

Cette variable revêt deux (2) modalités. Nous avons les femmes présentant une incapacité opératoire (avec un score situé entre 24 à 48) et les femmes ne présentant pas d'incapacité opératoire (avec un score de 0 à 23).

1.4. Analyse des données

Nous avons utilisé le Test de Levene sur l'égalité des variances pour comparer les variabilités sur les mères déprimées et non déprimées à trois mois puis à un an après la naissance. En effet, étant en présence de deux échantillons indépendants (les mères déprimées et les mères non déprimées) qui sont sensiblement de taille différente (N_1 et N_2), nous avons trouvé plus opportun d'utiliser ce test pour comparer les dispersions des niveaux d'incapacité des mères afin de vérifier nos hypothèses de travail mentionnées ci-dessus.

2. Résultats

2.1. Dépression maternelle et incapacité opératoire des mères trois (3) mois après l'accouchement

Tableau I : Statistiques de groupe

	dépression3M	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
incapacité	non déprimées	59	16,78	5,931	,772
	déprimées	50	24,60	7,248	1,025

Tableau II : Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilaté- rale)	Différen- ce moyenn e	Différenc e écart- type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
incapa- cité	Hypothèse de variances égales	2,514	,116	-6,195	107	,000	-7,820	1,262	-10,323	-5,318
	Hypothèse de variances inégaes			-6,094	94,643	,000	-7,820	1,283	-10,368	-5,273

Les deux tableaux (I et II) ci-dessus nous montrent que la moyenne (Moy=24,60) et l'écart type (ET= 7,248) des mères déprimées sont supérieurs à la moyenne des mères non déprimées (Moy=16,78) et à l'écart type (ET= 5,931) de ces dernières. On peut donc dire qu'il y a une forte variabilité dans la distribution des données relatives à l'incapacité concernant les mères déprimées et non déprimées.

En s'appuyant sur le test de l'égalité des variances (le test de Levene), on s'aperçoit que les variances des deux groupes de mères (déprimées et non déprimées) sont différentes au seuil de probabilité .05 ($p < .05$). En allant plus loin avec le test-t pour égalité des moyennes, on voit également que ($p < .05$). Ce qui signifie qu'il y a un effet significatif de la variable indépendante (dépression postpartum des mères) sur la variable dépendante (incapacité opératoire). Ce résultat va dans le sens que notre hypothèse selon laquelle les mères déprimées à 3 mois éprouvent plus de difficultés (incapacité opératoire) dans l'accomplissement de leurs tâches que les mères non déprimées.

2.2. Dépression maternelle et incapacité opératoire un (1) an après l'accouchement

Tableau III : Statistiques de groupe

	dépression1A	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard moyenne
incapacité	non déprimées	55	16,27	5,785	,780
	déprimées	50	24,04	6,755	,955

Tableau IV : Test d'échantillons indépendants

		Test de Levene sur l'égalité des variances		Test-t pour égalité des moyennes						
		F	Sig.	t	ddl	Sig. (bilatérale)	Différence moyenne	Différence écart-type	Intervalle de confiance 95% de la différence	
									Inférieure	Supérieure
incapacité	Hypothèse de variances égales	1,717	,193	-6,345	103	,000	-7,767	1,224	-10,195	-5,339
	Hypothèse de variances inégales			-6,298	96,993	,000	-7,767	1,233	-10,215	-5,320

Les deux tableaux (III et IV) ci-dessus nous montrent que la moyenne et l'écart type des mères déprimées ($m=24,04$; $ET= 6,755$) sont supérieurs à la moyenne des mères non déprimées ($m=16,27$; $ET=$

5,785). On peut donc dire qu'il y a une forte variabilité dans la distribution des données relatives à l'incapacité concernant les mères déprimées et non déprimées.

En s'appuyant sur le test de l'égalité des variances (le test de Levene), on s'aperçoit que les variances des deux groupes de mères (déprimées et non déprimées) ne sont pas différentes ($p > .05$). Les mères déprimées et les mères non déprimées ont les variances qui ne sont pas significativement différentes. En allant plus loin avec le test-t pour égalité des moyennes, on voit également que ($p < .05$). Ce qui signifie qu'il y a un effet significatif de la variable indépendante « dépression maternelle » sur la variable dépendante l'incapacité opératoire. Ce résultat va dans le sens que notre hypothèse selon laquelle les mères déprimées à 1 an rencontrent plus de difficultés (incapacité opératoire) dans l'accomplissement de leurs tâches que les mères non déprimées.

3. Discussion

Cette recherche est menée dans le but d'expliquer l'impact de la dépression postnatale sur la capacité des mères à prendre soin convenablement de leurs enfants à trois (3) mois puis à un (1) an après la naissance. À notre connaissance, il s'agit de la première étude longitudinale qui a exploré : 1) la prévalence des épisodes dépressifs post-partum chez les femmes ivoiriennes ; 2) son évolution dans le temps ; et 3) l'association avec la capacité de la mère à prendre soin de l'enfant correctement. Les résultats obtenus sont significatifs et confirment nos hypothèses de travail émises précédemment. Elles stipulent que : i) les mères déprimées éprouvent plus de difficultés dans le maternage de leurs enfants que les mères non déprimées à trois (3) mois après l'accouchement; ii) les mères qui présentent des degrés de dépression élevé à un (1) an rencontrent plus de peine dans l'exécution de leur devoir de mères que les mères qui ont des degrés de dépression plus bas.

L'explication de ces résultats tient au fait qu'avec la naissance d'un enfant, une modalité d'échange bien particulière s'installe progressivement entre lui et sa mère durant la grossesse et dure pendant les premiers mois de vie de l'enfant. Cris, sourires, agitation ou regards du bébé déclenchent des conduites maternelles qui vont du bercement à l'allaitement, en passant par des caresses ou des chants. Ces différentes manifestations provenant de l'enfant sont l'objet d'une recherche d'interprétation et de nomination de la part de la mère. Pour créer cet environnement favorable, la mère doit développer une hypersensibilité qui lui permet d'utiliser toutes les ressources de son empathie pour s'ajuster aux besoins de l'enfant, tant physiques que psychiques. Face à cette tâche essentielle, la mère déplace l'intérêt de son propre self au profit du bébé, ce qui lui permet de faire ce qu'il faut au bon moment et de savoir ce que peut ressentir le bébé à partir de ses attitudes. Cette hypersensibilité la rend vulnérable, fragile, exclusivement tournée vers le monde intérieur et elle-même doit être protégée par son environnement (Cramer, 2002).

Cette capacité n'est pas une donnée du fonctionnement psychique maternel, une sorte d'état naturel allant de soi et se plonger dans cet état particulier n'est pas toujours possible. Il peut être trop difficile à la mère de prendre une distance suffisante avec ses propres intérêts ou bien, à l'inverse, la tendance à être constamment préoccupée par l'enfant devient pathologique. Ainsi ces bouleversements liés à la grossesse puis à la naissance qui fragilisent le psychisme de la mère, la prédisposant à une pathologie dépressive. Les mères déprimées (24,60 =moyenne à trois mois ; 24,04= moyenne à un an) éprouvent beaucoup de difficultés dans les interactions mères-enfants que les mères non déprimées (16,78=moyenne à trois mois ; 16,27= moyenne à un an) après la naissance de leurs enfants. Elles limitent ainsi leurs actions dans l'accomplissement de leurs tâches maternelles. Elles sont dans un état de repli, ou un état de dissociation, ou une fugue, ou même encore un trouble plus profond (Cramer, op.cit).

La préoccupation «normale» devient alors une hyper identification à un enfant fantasmé comme extrêmement vulnérable. La mère dépressive peut adopter deux options défensives extrêmes : la transformation de la mère en thérapeute obsessionnelle (par exemple : l'enfant est un moribond qu'il s'agit de surveiller et de sauver (surtout la nuit)). Cette tâche est impossible, car la mère ne peut rien contre la mort imminente; elle s'épuise et surtout se culpabilise parce qu'elle se sent responsable de la menace de mort. Elle se disqualifie et s'enfonce dans une forme d'agitation anxieuse qui couve une forme de mélancolie (allant, rarement, jusqu'au désir de suicide à deux). Ses efforts de soigner l'enfant détruisent son efficacité: elle se sent incompétente. Ainsi sont posées les conditions psychologiques pour une décompensation dépressive (Cramer, op.cit).

Une autre option défensive est basée sur une tentative forcenée de dés-identification à l'enfant. Cela se marque par une attitude accusatrice et revendicatrice vis-à-vis de l'enfant par la mère dépressive (exemple : il est tyrannique, égoïste et agressif). Le degré d'angoisse ressentie par la mère dépressive est fonction de la haine qu'elle ressent contre ce tyran (l'enfant). Dans ce cas, c'est le sentiment de rage et l'impuissance liée à l'incompréhension totale de l'enfant qui prédomine, plutôt que la dépression. Cela mène à une baisse marquante de l'estime de soi et à la culpabilité pathologique chez la mère déprimée.

Nous avons évalué l'impact significatif de la dépression postpartum sur les sentiments d'incapacité (ou d'auto-accusations), en relation avec les soins apportés à l'enfant, considérés comme jamais suffisamment parfaits par les mères déprimées. Cette incapacité se ressent à trois (3) mois puis à un (1) an après la naissance de l'enfant. Nous notons néanmoins une légère différence entre les moyennes et les écarts types des mères déprimées et non déprimées à ces âges. Cette différence n'est pas significative car les niveaux de dépressions sont élevés tant à trois mois qu'à un an. Cela signifie que les difficultés rencontrées par les mères fortement déprimées dans les soins apportés aux enfants de trois (3) mois et d'un (1) an sont ne diffèrent pas

significativement. Ils sont réalisés sans plaisir et avec peine. L'anxiété et les sentiments de faute vis-à-vis des nourrissons sont très présents, de même que des phobies d'impulsion, ce qui oblige les mères à mettre les bébés à distance d'elles pour réduire leur angoisse. Cette angoisse entraîne un appauvrissement des contacts dans les soins et les moments ludiques. Ces troubles et le malaise interne ressenti sont minimisés par les mères déprimées par crainte de décevoir ou d'inquiéter leur entourage. Quand les plaintes sont exprimées, elles portent essentiellement sur des manifestations fonctionnelles ou somatiques (asthénie, céphalées ou douleurs hypochondriaques erratiques, défaut de concentration, impression d'épuisement, insomnie, perte ou prise de poids). Ces troubles profonds de l'humeur peuvent entraîner le désengagement ou la négligence à l'enfant, retarder la recherche de soins de santé (Kroenke et al, 2001) et réduire le comportement préventif, comme se laver les mains avant de se nourrir (Rahman et al, 2007).

Quelques études sur la dépression postnatale et l'incapacité opératoire des mères ont rapporté des résultats similaires. Dans une étude sur les interactions mère-enfants, Grace et al, (2003) affirment que la dépression post-partum peut perturber le comportement parental de la mère et l'interaction mère-enfant. Les soins maternels entravés présentent un risque élevé au cours de la première année de la vie, car les nourrissons ont besoin de plus de soins pendant cette période et sont plus sensibles à l'humeur dépressive de leur mère (Rahman et al, 2002). Certaines études ont indiqué que la dépression maternelle était associée à une réduction de la fréquence ou de la durée de l'allaitement maternel (Marcus, 2009).

Les études antérieures ont suggéré que la pathologie dépressive entraîne chez la mère une non-disponibilité affective qui l'empêche de reconnaître les signaux que l'enfant lui adresse dans l'interaction et d'y répondre de manière adéquate (Goodman et Brumley, 1990 ; Tronick et Gianino, 1986). Elles affirment que les mères dépressives rencontrent des difficultés dans l'interaction avec leur bébé durant la période préverbale. La capacité de la mère à lire et à interpréter les signaux émis par l'enfant et à y répondre de manière adéquate (Ainsworth et coll., 1971, 1978), ainsi que sa capacité à se mettre « à la place » de l'enfant, serait affectée par la dépression (Crockenberg et Leerkes, 2003). Dans la même ligne Papousek et Papousek (1997) soulignent quant à eux l'impact négatif de la dépression post-partum sur les comportements intuitifs que la mère utilisera dans la communication avec l'enfant, comme par exemple l'exagération des expressions faciales et des intonations de la voix (par exemple, une mère dépressive mettra en moyenne deux fois plus de temps qu'une mère non-dépressive à répondre à une vocalisation de son enfant). De même Kaplan et al, (1999) ont montré que le discours qu'une mère dépressive adresse à son enfant sera moins à même de capter son attention. Elle montrera moins d'expression faciale d'empathie (Beebe et al, 2008).

Par ailleurs, dans une étude se centrant sur les représentations que des mères dépressives et non-dépressives avaient sur les

comportements de leur enfant dans l'interaction, Field et al (1993) ont montré que les mères dépressives percevaient généralement les comportements de leur enfant dans l'interaction plus négativement qu'un observateur extérieur. Ces études ont permis de dégager deux modes comportementaux : le style intrusif et le style en retrait (Tronick et Weinberg, 1997 ; Field et al, 2006 ; Jones et al, 1997 ; Beebe et al, 2008 ; Guédénéy, 2007 ; Cohn et al, 1986). Lorsqu'elles interagissent avec leur enfant, les mères intrusives sont décrites comme étant globalement surstimulantes. Les comportements intrusifs incluent une large palette de comportements, pouvant aller des chatouilles frénétiques, aux « poussettes », en passant par les secousses exécutées de manière brusque. Ces comportements sont souvent imprévisibles pour l'enfant et semblent désagréables. À l'opposé, les mères en retrait adoptent un style désengagé dans l'interaction, marqué par un faible niveau de vocalisation et de toucher, ainsi que par de nombreux détournements de regard loin de leur enfant (Field et al, 2006).

Notre étude comporte quelques limites. D'abord, bien que nous ayons restreint notre échantillon aux mères physiquement en bonne santé et aux enfants sans complication sérieuse liée à la naissance pour éviter la confusion due aux maladies physiques maternelles préexistantes et aux très mauvaises naissances, la confusion résiduelle est possible.

Ensuite, le biais de sélection est possible parce que 323 mères n'ont pas accouché dans les hôpitaux de l'étude ou ont été perdues de vue depuis le début de l'étude à cause de la crise pré et postélectorale qui a secoué la Côte d'Ivoire entre 2010-2011. Abobo étant le siège des conflits armés, nous avons perdus plus de la moitié de notre échantillon. Les mères portées disparues étaient, en moyenne, plus déprimées, plus jeunes. Nous avons donc sous-estimé la prévalence de la dépression maternelle.

Enfin, les instruments utilisés le Patient Health Questionnaire (PHQ-9) et le WHODAS II n'ont pas été validés en Côte-d'Ivoire ou en Afrique Subsaharienne Francophone pour limiter la portée des résultats de l'étude actuelle. En outre, les résultats ne sont probablement pas généralisables à toutes les femmes africaines parce que notre échantillon était limité aux mères en milieu urbain et relativement en bonne santé qui avaient accès aux soins de santé.

Conclusion

Dans les pays à faible revenu, la dépression périnatale est courante, mais des données longitudinales de son influence sur la morbidité des mères sont rares.

Ce constat a conduit à une question de recherche axée sur l'influence du degré de dépression postpartum de la mère sur la capacité opératoire à jouer convenablement son rôle maternel à trois mois puis à un an. Pour y répondre, l'approche quantitative a été mobilisée. Cette approche a privilégié le Patient Health Questionnaire (PHQ-9) et le WHODAS II comme instruments de collecte des données. Celles-ci ont été analysées au moyen du test de l'égalité des

variances (le test de Levene). Les résultats ainsi obtenus montrent qu'il y a une forte variabilité dans la distribution des données relatives à l'incapacité concernant les mères déprimées et non déprimées à trois (3) mois puis à un (1) an. Ces résultats confirment nos hypothèses de l'étude.

Nous croyons que nos résultats directement observés sont particulièrement significatifs dans les pays à faible revenu où les carences affectives maternelles entraînent fortement la morbidité infantile et maternelle au cours des deux premières années de la vie (Msaki et al, 2012). Ils soulignent et élargissent les connaissances sur la dépression chez les mères et la capacité à jouer le rôle maternel en Afrique subsaharienne.

Bibliographie

- ADEWUYA Abiodun, OLA Bola, ALOBA Olutayo, BOLADALE Mapayi, OKENIYI John , 2008, « Impact of postnatal depression on infants' growth in Nigeria », *Journal Affect Disorders*, 108(1-2):191-193.
- BASTIEN Valérie, BRACONNIER Muriel et DE TYCHEY Claude, 1999, « Dépression postnatale : facteurs de risque et modalités de prévention », *L'Évolution psychiatrique*, 64(2), 289-307.
- BECK Beck, CHERYL Tatano, 2001, « Predictors of postpartum depression: an update », *Nursing Research*, 50(5):275-285.
- BINDT Carola, APPIAH-POKU John , TE BONLE Marguerite, et al, 2012, « Antepartum depression and anxiety associated with disability in African women: cross-sectional results from the CDS study in Ghana and Côte d'Ivoire », *PLoS One*, 7(10):e48396.
- BLOCH Miki, SCHMIDT Peter, DANACEAU Merry, MURPHY Jean, NIEMAN Lynnette, RUBINOW David, 2000, « Effects of Gonadal Steroids in Women with a History of Postpartum Depression », *American Journal of Psychiatry*, 157(6), 924-930.
- CAMPBELL Susan, COHN Jeffrey, FLANAGAN Clare, POPPER Sally, 1992, « Course and correlates of postpartum depression during the transition to parenthood », *Development and Psychopathology*, 4: 29-47.
- COLLINS Nancy, DUNKEL-SCHETTER Christine, LOBEL Marc, SCRIMSHAW Susan, 1993, « Social Support in Pregnancy: Psychosocial Correlates of Birth Outcomes and Postpartum Depression », *Journal of Personality and Social Psychology*, 65, 1243-1243.
- CRAMER Bertrand, 2002, « Les dépressions du post-partum: une pathologie de la préoccupation maternelle primaire? », *Devenir*, vol. 14, no. 2, pp. 89-99.
- DUMONT Jean-Pierre, et al, 1995, *psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, éditions heures de France (tome 2).
- FIELD Tiffany, DIEGO Miguel, HERNANDEZ-REIF Maria, 2010, « Prenatal depression effects and interventions: a review », *Infant Behavior and Development*, 33(4):409-418.

- FISHER Jane, DE MELLO Meena Cabral, PATEL Vikram, et al, 2012, « Prevalence and determinants of common perinatal mental disorders in women in low- and lower-middle-income countries: a systematic review », *Bull World Health Organ*, 90(2): 139–149H.
- GILBODY Simon, RICHARDS David, BARKHAM Michael, 2007, « Diagnosing depression in primary care using self-completed instruments: a UK validation of the PHQ9 and CORE-OM », *British Journal General Practitioner*, 57(541), p.65–652.
- GOTLIB Ian, WHIFFEN Valerie, WALLACE Pamela, MOUNT John, 1991, « Prospective Investigation of Postpartum Depression: Factors Involved in Onset and Recovery », *Journal of Abnormal Psychology*, 100(2), 122-132.
- GRACE SL, EVINDAR A, STEWART DE, 2003, « The effect of postpartum depression on child cognitive development and behavior: a review and critical analysis of the literature », *Archives Womens Mental Health*, 6(4):263–274.
- KROENKE Kurt, SPITZER Robert, WILLIAMS Janet, 2001, « The PHQ-9 », *Journal of general internal medicine*, 16(9):606–613.
- MARCUS Sheila, 2009, « Depression during pregnancy: rates, risks and consequences—Motherisk Update 2008 », *Canadian Journal of Clinical Pharmacology*, 16 (1):e15–e22.
- MUZIK Maria, SHEILA Marie, HEATHER Marcus, FLYNN Katherine, ROSENBLUM Lisa, 2011, « Depression during pregnancy: detection, comorbidity and treatment », *Asia-Pacific Psychiatry* 2, 7–18.
- MARKS, WIECK, CHECKLEY, KUMAR, 1992, « Contribution of Psychological and Social Factors to Psychotic and Non-Psychotic Relapse after Childbirth in Women with Previous Histories of Affective Disorder », *Journal of Affective Disorders*, 24(4), 253-263.
- MSAKI Bahati, MSHANA Stephen, HOKORORO Adolfini, et al, 2012, « Prevalence and predictors of urinary tract infection and severe malaria among febrile children attending Makongoro health centre in Mwanza city, North-Western Tanzania », *Archives Public Health*, 70(1):4.
- MURRAY Lynne, ARTECHE Adriane, FEARON Pasco, et al, 2011, « Maternal postnatal depression and the development of depression in offspring up to 16 years of age », *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 50(5):460–470.
- NAN Guo, BINDT Carola, TE BONLE Marguerite, APPIAH-POKU John, et al, 2013, « Association of Antepartum and Postpartum Depression in Ghanaian and Ivorian Women With Febrile Illness in Their Offspring: A Prospective Birth Cohort Study », *American Journal of Epidemiology*, Vol. 178, No. 9.
- NIELSEN Forman, VIDEBECH P, HEDEGAARD M, et al, 2000, « Postpartum Depression: Identification of Women at Risk », *British Journal of Obstetrics & Gynecology*, 107(10), 1210-1217.

- O'HARA Michael, 1986, « Social Support, Life Events, and Depression during Pregnancy and the Puerperium », *Archives of General Psychiatry*, 43(6), 569-573.
- O'HARA Michael, 1997, « The Nature of Postpartum Depressive Disorders », in *Postpartum Depression and Child Development* (Murray, Cooper [eds.]), 3-31, New York, Guilford Press.
- O'HARA Michael, et al, 1984, « Prospective Study of Postpartum Depression: Prevalence, Course, and Predictive Factors », *Journal of Abnormal Psychology*, 93(2), 158-171.
- Organisation Mondiale de la Santé, 2008, « Global Burden of Disease: 2004 Update », Geneva, Switzerland: (http://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/2004_report_update/en/index.html), (Accessed November 21, 2012).
- Organisation Mondiale de la Santé, 2012, « Depression Fact Sheet », Geneva, Switzerland: World Health Organization; (<http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs369/en/index.html>).
- PAPOUSEK H, PAPOUSEK M, 1997, « Fragile Aspects of Early Social Integration », in *Postpartum Depression and Child Development* (Murray Lynne, Cooper Peter [eds.]), 35-53, New York, Guilford Press.
- PAYKEL, EMMS, et al, 1980, « Life Events and Social Support in Puerperal Depression », *The British Journal of Psychiatry*, 136(4), 339-346.
- PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PNDS) de Cote d'Ivoire, 2016-2020.
- POINSO François, SAMUELLIAN Jean-Claude, DELZENNE Valérie, et al, « Dépressions du post-partum : délimitation d'un groupe à haut risque dès la maternité, évaluation prospective et relation mère-bébé », *La Psychiatrie de l'enfant*, 44(2), 379-413.
- PRINCE Martin, PATEL Vikram, SAXENA Shekhar, et al, 2007, « No health without mental health », *Lancet*, 370 (9590):859-877.
- RAHMAN Atif, et al, 2007, « Maternal depression increases infant risk of diarrheal illness: a cohort study », *Archives of Disorders Child*; 92(1):24-28.
- RAHMAN Atif, et al, 2002, « Can maternal depression increase infant risk of illness and growth impairment in developing countries? » *Child Care Health Development*, 28(1):51-56.
- Rapport Fondation Mireille Hanty, 2013.
- ROBERTSON Emma, GRACE Sherry, WALLINGTON Tamara, STEWART Donna, 2004, « Antenatal Risk Factors for Postpartum Depression: a Synthesis of Recent Literature », *General Hospital Psychiatry*, 26(4), 289-295.
- ROSS Lori, et al, 2003, « Measurement Issues in Postpartum Depression Part 1: Anxiety as a Feature of Postpartum Depression », *Archives of Women's Mental Health*, 6(1), 51-57.
- SAWYER Alexandra, AYERS Susan, SMITH Helen, 2010, « Pre- and postnatal psychological wellbeing in Africa: a systematic review », *Journal Affect Disorders*, 123(1-3):17-29.

- SPITZ René, WOLF Katherine, 1946, « Anaclitic Depression: an Inquiry into the Genesis of Psychiatric Conditions in Early Childhood », *The Psychoanalytic Study of the Child*, II, 313-342
- SPITZER Robert, KROENKE Kurt, WILLIAMS Janet, 1999, « Validation et l'utilité d'une version auto-évaluation du programme PRIME-MD: l'étude PHQ soins de santé primaires », *Journal de l'American Medical Association*, 282, p.1737-1744.
- WEINSTOCK Marta, 2005, « The potential influence of maternal stress hormones on development and mental health of the offspring », *Brain Behavior, and Immunity*, 19(4):296-308.
- WINNICOTT Donald, 1969, *La préoccupation maternelle primaire, De la pédiatrie à la psychanalyse*, Editions Payot, Paris.

EGALITE DE SEXE ET PESANTEURS SOCIALES DANS LA PROMOTION DU GENRE AU MINISTERE IVOIRIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

GACHA Franck-gautier*

Résumé

Le concept « genre » trouve son origine dans les relations hommes-femmes. Dès 1945, les Nations Unies intègrent l'égalité pour les hommes et les femmes. En dépit de l'affirmation de cette égalité, les progrès restent limités en Afrique subsaharienne. L'image des femmes comme support de la famille traditionnelle s'impose encore. En Côte d'Ivoire, la population active féminine est de 33% contre 67% pour les hommes, avec seulement 4 % de femmes aux postes de direction. Afin de pallier ces insuffisances institutionnelles, l'Etat ivoirien met en place à partir de 2007 des instruments pour traduire dans la réalité les textes sur l'égalité des sexes. Toutefois, il subsiste encore des formes de résistance au changement et un repli organisationnel quant à l'égalité tant prônée. L'objectif de cette étude est d'expliquer le contrepoids que l'environnement socioculturel de l'administration publique exerce sur la mise en œuvre des instruments institutionnels de promotion du genre. Les résultats indiquent qu'un taux élevé de fonctionnaires (71%) ignore le contenu du concept « genre », ce qui est symptomatique du désintérêt pour les questions y afférentes. De plus, la répartition des tâches et l'évolution en grade résultent d'une construction sexuelle, socialement légitimée, des statuts de l'homme et de la femme au sein de l'organisation administrative ivoirienne. Enfin, la Cellule censée sensibiliser les fonctionnaires en matière de genre est peu connue ; son mode de fonctionnement explique également le faible engouement de la part des fonctionnaires.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Egalité, Genre, Organisation, Pesanteurs sociales.

Abstract

The concept of gender is rooted in gender relations. As early as 1945, the United Nations included equality for men and women. Despite the affirmation of this equality, progress remains limited in sub-Saharan Africa. The image of women as a support for the traditional family is still needed. In Côte d'Ivoire, female labor force is 33% against 67% for men, with only 4% of women in management positions. In order to overcome these institutional deficiencies, the Ivorian State sets up from 2007 instruments to translate into reality the texts on gender equality. However, there are still forms of resistance to change and an organizational withdrawal in terms of the much-advocated equality. The purpose of this study is to explain the counterbalance that the socio-cultural environment of public administration has on the implementation of institutional instruments for the promotion of gender. The results indicate that a high rate of public servants (71%) is unaware of the content of the "gender" concept, which is symptomatic of lack of interest in related issues.

* Université P.G.Coulibaly de Korhogo ; Email : gachaf@univmetiers.ci

In addition, the division of tasks and the evolution in rank result from a sexual construction, socially legitimated, the status of men and women within the Ivorian administrative organization. Lastly, there is little awareness of the role of the Unit to sensitize civil servants on gender issues; its mode of operation also explains the lack of enthusiasm on the part of civil servants.

Keywords: Côte d'Ivoire, Equality, Gender, Organization, Social Weights.

Introduction

Le concept « genre » trouve son origine dans les relations qui existent entre l'homme et la femme. Ces relations sont prises en compte par les Etats dans la promotion de la lutte contre la discrimination et la marginalisation. Dès 1945, les Nations Unies énoncent l'égalité pour les hommes et les femmes et installent la commission sur le statut des hommes et des femmes pour promouvoir cet idéal. En dépit de l'affirmation de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi et des mesures prises en faveur de l'émancipation des femmes, les progrès restent limités. L'image des femmes comme support de la famille traditionnelle s'impose encore.

A la fin des années 1960, sous l'impulsion du mouvement du féminisme, naît l'approche IFD¹. Cette approche prévoit notamment des projets concernant les femmes, l'accroissement de leur revenu, de leur productivité et l'amélioration des moyens dont elles disposent pour s'occuper des ménages. Les femmes sont ainsi objets de développement, mais leur accès aux ressources ou à la prise de décisions n'est toujours pas amélioré pour autant. Les limites de l'IFD entraînent la naissance de l'approche FED² au début des années 1970. Après l'évaluation des approches IFD et FED, les Nations Unies concluent que les femmes restent toujours confinées dans leur rôle traditionnel familial. Pour combler ces insuffisances, l'approche Genre et Développement est élaborée en vue d'un développement durable et équitable, où les femmes participent au même titre que les hommes à la prise de décisions et à la gestion du pouvoir.

En 1976, l'Etat ivoirien crée le Ministère de la Condition Féminine et ratifie toutes les conventions internationales et régionales sur l'égalité des chances, l'équité et le genre. On note dès lors la volonté affichée de l'exécutif ivoirien de faire appliquer le quota recommandé de 30% de représentation et de participation féminine dans la gestion des affaires publiques et politiques. En dépit de cette volonté politique, le constat est que la population active féminine est de 33% contre 67 % pour les hommes en 2001, avec seulement 4 % de femmes aux postes de direction et de commandement (Y. D. Baha Bi, 2001). Cela a été démontré par A. Samory (1998) qui affirme que l'insertion des femmes se fait de manière progressive dans la Fonction Publique où la politique de la promotion de la femme est effective. Ainsi, en 2010, sur un total de 897 agents que compte le Ministère de la Fonction Publique (MFP),

¹ IFD : Intégration des Femmes au Développement

² FED : Femme et Développement

on dénombre 351 femmes, soit 39% de l'effectif total (F.-G. Gacha, 2012).

Une lecture des conventions 100 et 111 du BIT³ permet de conclure que les femmes jouissent à égalité avec les hommes de l'accès à l'emploi, obéissent aux mêmes critères et qualifications lors des recrutements, lors des avantages ou des promotions, jouissent du même traitement salarial que les hommes. Toutefois, on note une discrimination à l'égard des femmes en ce qui concerne l'impôt général sur le revenu puisque le statut de « femme mariée » n'est pas pris en compte dans le calcul de cet impôt. En vue de pallier ces insuffisances institutionnelles, dès 2007, l'Etat ivoirien met en place des instruments pour traduire dans la réalité les textes sur l'égalité des sexes : c'est l'avènement de la Direction de l'Egalité de la Promotion du Genre au sein du MFP et la mise en place de Cellules chargées des questions de genre dans les autres ministères et structures déconcentrées.

Après plus de 10 ans d'activités, la préoccupation qui se dégage est de savoir si l'égalité hommes-femmes est effective à tous les échelons de l'administration ivoirienne. Les constats empiriques semblent démontrer le contraire : l'égalité des sexes est encore un concept « théorique » dont les contours sont difficiles à cerner par les acteurs en présence. Qu'est-ce qui explique donc le déphasage entre la promotion du genre et l'équité hommes-femmes au sein de l'organisation administrative ivoirienne ?

Le présent article a pour objectif d'expliquer le décalage social entre l'organisation administrative, les textes prônant l'équité hommes-femmes et les représentations sociales des fonctionnaires sur les questions de l'égalité des sexes. L'article est structuré en trois parties successives : la démarche méthodologique, les résultats et l'analyse, puis une discussion des résultats conformément à la littérature antérieure.

1. Méthodologie

Les unités administratives sont, au sens de M. Crozier et E. Friedberg (1992), des organisations. Etudier dans ces unités revient à prendre en compte les relations de travail, les normes et règlements, la configuration organisationnelle entre autres. C'est pourquoi, nous inscrivons cette étude dans la Sociologie des organisations en tant que discipline se proposant de saisir les problématiques liées aux tensions qui affectent les organisations, en recourant à des théories comme celle de l'acteur stratégique. Cette théorie est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants (A. Brousselle et F. Champagne, 2004). Elle suppose qu'on ne peut considérer le jeu des acteurs comme étant seulement déterminé par la cohérence du système ou par les contraintes environnementales. On doit chercher en priorité à

³ Bureau International du Travail. Ces conventions portent respectivement sur l'égalité de rémunération et la discrimination dans l'emploi, proclamées aussi par la Constitution ivoirienne de 2000 et le code du travail.

comprendre comment se construisent les actions collectives à partir des comportements et des intérêts individuels, parfois contradictoires entre eux.

Cela dit, notre démarche méthodologique inclue une analyse quantitative qui tient compte de la mesurabilité des opinions en tant que phénomènes observables et quantifiables. Les comportements des fonctionnaires sont tributaires de leurs représentations sur les rapports hommes-femmes au sein de la société. L'analyse quantitative est enrichie et complétée par l'analyse qualitative pour mieux ressortir les comportements des acteurs, ainsi que les significations qu'ils donnent à leurs actions.

Le matériel utilisé est composé d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Le premier outil comportait trois sections : l'identification des enquêtés, la connaissance du concept « genre », les opinions sur l'égalité hommes-femmes au travail. Le second outil renfermait également trois thématiques : la connaissance du concept « genre », les opinions sur l'égalité hommes-femmes au travail, les perspectives en terme d'égalité de sexe. Nous avons exploité aussi les rapports d'activités de la Cellule Genre du MFP sur la période 2009-2016. Le dictaphone numérique a été utilisé pour enregistrer les entretiens. Les enquêtes de terrain se sont déroulées du 21 au 31 octobre 2017 au MFP, dans la commune du Plateau à Abidjan. Nous avons interrogé un échantillon de 27 fonctionnaires, choisis de manière accidentelle parmi les travailleurs rencontrés, et singulièrement au sein de la Cellule Genre. Le choix de cette technique pourrait être un biais méthodologique mais a l'avantage de disposer d'interlocuteurs diversifiés pour recueillir des informations contradictoires.

Nous avons eu également des entretiens individuels semi-structurés avec 3 responsables administratifs sur les questions d'égalité hommes-femmes à la Fonction publique. Pour l'analyse des données, nous avons procédé à la retranscription intégrale des entretiens réalisés puis à une catégorisation des idées. A partir de cette retranscription, une analyse du contenu du discours des enquêtés a été réalisée. Le mode de traitement des données a reposé sur l'analyse quantitative et qualitative des informations à l'aide du logiciel Sphinx plus 2.

2. Résultats et analyses

2.1. Etat des connaissances des fonctionnaires sur le « genre »

Les représentations des fonctionnaires relatives au concept « genre » conditionnent l'équité entre l'homme et la femme au sein du MFP. En effet, 29% des fonctionnaires interrogés ont affirmé avoir déjà entendu parler du concept « genre », soit à l'occasion des séminaires organisés par la Cellule Genre, soit au cours d'un débat télévisé ou radiodiffusé, soit dans les journaux. A l'opposé, 71% des fonctionnaires (essentiellement des hommes) n'en ont jamais entendu parler ou du moins ne savent pas le contenu du concept « genre ». Ce taux élevé de fonctionnaires masculins est symptomatique d'un désintérêt total pour toutes les questions relatives aux conditions de la femme. Cela est perceptible dans les propos recueillis lors des entretiens : « le genre,

cette affaire de femmes là »⁴ ou « je n'ai pas le temps pour ces choses inutiles là »⁵. Les hommes considèrent le genre comme une affaire de femme suite aux idéologies que le concept autrefois véhiculait à travers l'émancipation de la femme. Pour eux, la femme émancipée équivaut au manque de respect des normes sociales (femme soumise, douce, exécutrice). En ce qui concerne les fonctionnaires féminins, leur attachement aux valeurs familiales et la gestion du ménage ne leur permet pas de s'intéresser aux activités du Ministère, encore moins celles de la Cellule Genre.

2.2. La pertinence de la Cellule Genre dans la configuration ministérielle

L'insuffisante connaissance du « genre » par les fonctionnaires en général nous amène à nous intéresser à la place de la Cellule Genre au sein du MFP. Les fonctionnaires qui, pour la plupart ont des notions sur le genre, estiment que la Cellule pourrait améliorer les conditions de vie et de travail des femmes. Conséquemment, ils se plaignent de son manque de dynamisme, étant entendu que la Cellule Genre ne se fait pas davantage connaître par ses activités. Cela transparait à travers le propos suivant : « il ya une Cellule Genre ici et puis on ne sait pas ? »⁶. Pour la majorité des fonctionnaires masculins (42%) assimilant le « genre » à une « affaire de femmes », l'existence d'une Cellule Genre dans la configuration du MFP est inappropriée puisqu'elle ne fait qu'exacerber le clivage entre les hommes et les femmes. Leur opposition à l'existence, donc aux activités, de la Cellule Genre est liée au fait qu'ils se sentent marginalisés ou isolés de ses actions.

Enfin, pour 39,76% de fonctionnaires féminins, les actions de la Cellule Genre ne sont pas perceptibles ; elles pensent donc que la Cellule n'a pas droit d'exister puisqu'elle est inutile. Par ailleurs, le secrétariat technique chargé d'exécuter le plan d'action de la Cellule est piloté par une femme. Vu l'état des connaissances sur le genre mentionné plus haut, cette stratégie adoptée par la Cellule constitue un frein à son évolution. Une femme nommée au poste de point focal renforce la représentation que les fonctionnaires, masculins surtout, se font du concept. Par essence, la mise en œuvre du concept « genre » cherche à réduire les inégalités sociales construites par la société. Il s'avère donc important de questionner la répartition des activités au sein du MFP.

2.3. Répartition des tâches au sein du MFP

Le concept « genre » renvoie à la notion d'inégalité sociale et permet de montrer en quoi des rapports inégalitaires peuvent être facteurs de blocage pour le développement. Pour les fonctionnaires interrogés, la division du travail est équitable puisque les tâches sont affectées aux fonctionnaires en fonction de leur grade. Selon eux,

⁴ M. Z., un fonctionnaire de la Direction des Effectifs

⁵ A. L. S., un fonctionnaire de la Direction Informatique

⁶ Madame K. T., Secrétaire à la Direction des Opérations de Réforme

chaque travailleur du MFP occupe la place qu'il mérite, relativement au diplôme présenté lors du concours de recrutement à la Fonction publique. Par ailleurs, si l'on se réfère aux statistiques relatives aux postes de responsabilité du MFP, l'on constate une faible représentation numérique des femmes. En effet, sur 204 agents que comptent le Cabinet et les services rattachés, 131 sont des hommes (64%) pour 73 femmes (36%). Cette situation pourrait être considérée comme étant « *dans l'ordre des choses* » d'autant que les femmes sont socialement sous-scolarisées par rapport aux hommes dans plusieurs communautés ivoiriennes. Selon les statistiques de la DSPS⁷ (2017), on note une nette supériorité numérique des garçons sur les filles, respectivement au cycle primaire (52,5% contre 47,5%) et au cycle secondaire (58% contre 42%). Ainsi, le faible nombre de femmes fonctionnaires dans les instances de décisions résulte-t-il du fait qu'elles sont moins nombreuses à obtenir un diplôme supérieur requis pour intégrer la Fonction publique et être reversées dans la catégorie A de la hiérarchie administrative. En fin de compte, peu de femmes accèdent au monde du travail salarié et aux postes de responsabilités comparativement aux hommes ; ce qui donne lieu à un déséquilibre flagrant en termes de représentativité féminine.

2.4. Les perspectives d'évolution dans l'emploi public

La totalité des fonctionnaires interrogés (90%) ne veut pas demeurer plus de cinq ans dans le même poste. Cela dénote du fait que tous ces fonctionnaires ont des ambitions professionnelles. Paradoxalement, aucune femme fonctionnaire n'aspire à la fonction de Directeur. Cela s'explique par les habitudes sociologiques des acteurs en présence. Concrètement, au MFP, précisément à la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP) où nous avons réalisé les enquêtes, le poste de directeur a toujours été occupé par un homme. En effet, si une fonction dirigeante est occupée d'année en année par des hommes, une tradition s'enracine et les femmes elles-mêmes cessent de prétendre à ce poste. Ce poste est alors considéré comme masculin et les stéréotypes forgés au fil du temps rendent impossible la remise en cause de cette tradition ainsi instituée. Les ressources limitées (en temps, en qualifications et en compétences) des femmes elles-mêmes peuvent également renforcer leur manque d'intérêt pour les postes de directions.

En définitive, on peut retenir que la répartition des tâches et l'évolution en grade sont la résultante d'un processus dont les contours sont difficilement mesurables : la construction sociale. En réalité, on ne peut parler tant de discrimination sociale à l'égard des femmes que de construction sociale de la discrimination. Mieux, les ancrages de la culture ou les représentations sociales légitiment, dans la modernité, une « *infériorisation* » des femmes à tous les échelons de la vie

⁷ Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques, relevant du Ministère ivoirien de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP).

sociétale, de sorte que ces dernières finissent elles-mêmes par interioriser cette infériorisation comme « *allant de soi* » et accepter tous les clichés socialement forgés.

3. Discussions

La plupart des travaux effectués sur les unités administratives ne se sont pas inscrits dans un courant sociologique, d'où l'absence de schèmes d'intelligibilité ou de références théoriques pouvant permettre la compréhension des phénomènes étudiés. Or, comme nous l'avons énoncé plus haut et en nous référant à M. Crozier et E. Friedberg (1992), les unités administratives sont des organisations. C'est pourquoi, nous avons inscrit cette étude dans la Sociologie des organisations. La théorie stratégique que nous avons convoquée permet de comprendre comment se construisent les actions collectives à partir des comportements et des intérêts individuels contradictoires. Mais elle est limitée pour rendre compte du processus de la formation des règles. A ce propos, les travaux de J. D. Reynaud (1997) sur la théorie de la régulation sociale peuvent combler ce déficit méthodologique dans l'explication des comportements organisationnels.

Les questions relatives à la promotion du genre féminin alimentent à maints égards des travaux de recherche. Selon M. Monnet (1998), les disparités entre les hommes et les femmes ne sont pas un simple accident de l'histoire, elles sont le résultat d'un modèle de société qui entretient un système de discrimination des filles (préférence pour le garçon à la naissance, allaitement prolongé des garçons, moindre accès des filles à la scolarisation...) et des femmes (moindre accès aux ressources, au contrôle des ressources, aux instances des décisions). Cet état de fait justifie pertinemment le fait que les fonctionnaires perçoivent dans leur majorité l'inutilité de la Cellule Genre du MFP.

F.-G. Gacha (2012) démontre aussi que le genre féminin est prédominant (39,16%) dans les catégories B, C et D (fonctions d'application et d'exécution) de la hiérarchie administrative ivoirienne, et moins présent (3,5%) dans la catégorie A (fonction de conception). Selon cet auteur, peu de femmes atteignent le sommet de la hiérarchie (catégorie A), non pas à cause d'une discrimination organisationnelle, mais à cause du construit social du statut de la femme. En effet, socialisées dans un environnement culturel où elles jouissent d'une autonomie moindre et sont largement dépendantes des hommes, les femmes acceptent le cliché de supériorité comme étant normal.

N. Kabeer (1994) fait remarquer que s'il est vrai que les femmes occupent un pourcentage élevé de la population en situation de pauvreté, il est aussi vrai qu'elles sont les plus nombreuses sur le marché de l'emploi : les politiques de développement ne semblent pourtant pas reconnaître ce fait. Elles se contentent de leur offrir une assistance, les laissant passive par rapport à l'activité de développement.

Le PNUD (1997) révèle également que le taux d'alphabétisation des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes, de même que

le taux de scolarisation. Cela corrobore les statistiques de la DSPS (2017) et justifie la supériorité numérique masculine dans l'organisation administrative ivoirienne. Par ailleurs, toujours selon le PNUD (1997), la part du revenu du travail des hommes est nettement supérieure à celle des femmes dans tous les pays. Ceci entraîne un écart allant de 0 à 22% entre l'indicateur du développement humain et l'indicateur sexospécifique de développement humain. Il existe plusieurs disparités de genre en Afrique. Les domaines que couvrent ces disparités sont entre autres, l'accès à l'éducation et la santé, l'agriculture, l'emploi, l'octroi de crédit, le contexte juridique et les postes de direction.

D'autres études comme celle de M. V. Allou (2002) révèlent que le statut de la femme en tant que gestionnaire de foyer et procréatrice ne lui permet pas d'accéder aux organes de décision. A. Samory (1998) confirme cet état de fait en estimant qu'en dépit de la hausse générale de l'activité féminine, les postes de direction demeurent la chasse gardée masculine. Pourtant, selon I. Zamblé Lou (1998), les femmes possèdent des atouts qui favorisent le développement d'une entreprise. Elles peuvent être considérées comme facteur d'équilibre dans une organisation. Les femmes apportent une certaine stabilité à l'entreprise et une complémentarité au sein du personnel. Ces différents auteurs révèlent et confirment tous dans une certaine mesure que les femmes subissent une violence symbolique de la part de la société. Ces écrits stipulent que les discriminations faites aux femmes sont largement tributaires des pesanteurs socioculturelles, ce que notre étude souligne par ailleurs dans un contexte organisationnel où l'équité est censée être la norme.

Conclusion

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont maintenues au fil des siècles, avec des fortunes diverses selon les lieux et les temps, nourries par la même idéologie d'« infériorisation » de la femme. Néanmoins, si l'on considère le parcours des femmes de 1960 à nos jours, cette égalité en net progrès dans les textes, l'est moins dans les faits. En effet, une grande disparité apparaît dans la représentation des hommes et des femmes aux postes de direction. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer la faible présence des femmes au niveau décisionnel des institutions publiques ou privées, et donc, de la limite de leur pouvoir d'action : raisons culturelles, raisons religieuses, raisons historiques, raisons personnelles, raisons coutumières ou traditionnelles, etc. A travers cette étude, nous constatons que les représentations sociales conditionnent l'équité entre les hommes et les femmes du Ministère ivoirien de la Fonction Publique. La Cellule Genre censée éduquer le personnel du MFP en matière de genre, est peu connue. Son mode de fonctionnement explique en partie le faible engouement de la part des fonctionnaires.

Références bibliographiques

- ALLOU Marie Viviane, 2001, Evolution socio-économique de la femme dans l'entreprise : cas du port autonome d'Abidjan, Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.
- BAHA BI Youzan Daniel, 2001, « Analyse sectorielle Genre et développement : de la situation socio-économique, politique et juridique de la femme en Côte d'Ivoire », *Kasa Bya Kasa, Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie*, 2, 4, Presse universitaire de Côte d'Ivoire, p. 27-42.
- BROUSSELLE André et CHAMPAGNE François, 2004, « L'analyse stratégique, modèle d'analyse ou démarche théorique pour l'évaluation de l'implantation ? ». [En ligne]. Consulté le 17 mars 2018. Disponible sur www.sqep.ca/archives/.../Presentation%20Astrid%20text.doc
- Bureau International du Travail, 1997, *La promotion des femmes aux postes de direction*, Programme des activités sectorielles, Genève, BIT.
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1992, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil.
- Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques, 2017, *Statistiques scolaires de poche 2016-2017*, Abidjan, Ministère ivoirien de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
- GACHA Franck-Gautier, 2012, Réformes administratives et quête de performance dans le secteur public ivoirien : cas du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative. Thèse de doctorat unique Sociologie non publiée, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody.
- KABEER Naila, 1994. *Reversed realities: aender hierarchies in development thought*. London-New York: Verso Books.
- LIDA Dali Serge, 1998, *Les organisations féminines face aux conditions des femmes dans la fonction publique de Côte d'Ivoire : le cas de l'association ivoirienne pour la défense des droits des femmes (AIDF)*, Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.
- MONNET Monique, 1998, *Genre et Développement : manuel de formation à l'usage des agents d'encadrement de population à la base*, IDE, Banque Mondiale.
- PNUD, 1997, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Paris, Editions Economica.
- REYNAUD Jean-Daniel, 1997, *Les règles du jeu : l'action collective et la régulation sociale*, Paris, Armand Colin.
- SAMORY Adama, 1998, *Insertion professionnelle des femmes diplômées en Côte d'Ivoire : cas des femmes de la direction technique CIE et du ministère de l'intérieur*, Mémoire de Maitrise en Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.

ZAMBLE LOU Irène, 1998, La contribution des femmes à la gestion
des entreprises en Côte d'Ivoire : cas de la CIE, Mémoire de
Maitrise en Sociologie, Université de Cocody, Abidjan.

EFFET DU REDOUBLEMENT SUR LES PERFORMANCES ACADEMIQUES DES NOUVEAUX ETUDIANTS EN LICENCE A L'UNIVERSITE DE LOME A L'ERE DU SYSTEME LMD

HOLU Yawo Adzéoda*

Résumé

Lorsque l'enseignement supérieur au Togo a basculé dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat) depuis 2008, cette réforme est mal appréciée par les étudiants à cause des difficultés qu'éprouvent ces derniers à obtenir leur licence en trois (03) ans prévus par l'institution. La présente recherche est une étude longitudinale de deux semestres qui vise à vérifier le lien entre le redoublement des étudiants dans leur passé scolaire et leurs performances académiques en cette ère du système LMD. Un échantillon de 824 étudiants inscrits pour la première fois en licence à l'université de Lomé est constitué à la rentrée académique 2011-2012 et soumis à un questionnaire sociodémographique. Les données recueillies ont été soumises aux analyses de variance (ANOVA). Le test t de student montre que les étudiants n'ayant jamais connu de redoublement dans leur parcours scolaire capitalisent plus de crédits que ceux ayant au moins une fois redoublé. Le test F de Snedecor révèle que plus l'étudiant connaît de redoublement dans son passé scolaire, moins il capitalise de crédit. Aussi le nombre de crédits capitalisés par les enquêtés est-il inversement proportionnel au nombre de redoublement connu par ces derniers dans leur parcours scolaire.

Mots-clés : LMD; Redoublement ; Performances académiques ; Nouveaux étudiants, Université de Lomé

Abstract

Whereas higher education in Togo has moved into the LMD (Bachelor-Master-Doctorate) system since 2008, this reform is poorly appreciated by students because of the difficulties experienced by these students to obtain their Bachelor degree in three (03) years provided by the institution. This research is a two-semester longitudinal study aimed at verifying the relationship between the repetition of students in their academic history and the academics performances in this era of the LMD system. A sample of 824 students enrolled for the first time in a degree at the University of Lomé is constituted at the beginning of the academic year 2011-2012 and submitted to a socio-demographic questionnaire. The collected data were subjected to analysis of variance (ANOVA). The student's t test reveals that students who have not experienced repetition in their educational past are less satisfactory and capitalize more credits than those who have at least one repetition. The Snedecor F test indicates that the more repetition a student has in his educational past, the less he capitalizes credits. Also the number of credits capitalized by our respondents is he inversely proportional to the number of repetition experienced by these latter in their educational past.

* Université de Lomé-Togo ; Email : felihol2@yahoo.fr

Keywords: LMD; Repeating; Academics performances; New students,
University of Lomé

Introduction

Beaucoup de débats tournent autour du concept de « *redoublement* » dans biens de pays compte tenu de l'opprobre que cela jette sur les individus scolarisés. Le redoublement représente le recommencement d'une classe durant une seconde année scolaire par un élève. Ce phénomène est rencontré surtout au cours de la scolarisation obligatoire. Selon M-J. Durand (1999), certains acteurs pensent que le redoublement est un moyen ou un outil d'intervention pour aider les apprenants à maîtriser ce qu'il devrait connaître pour mieux réussir tandis que d'autres acteurs du système éducatif considèrent que le redoublement fait référence à une méthode punitive qui fait augmenter le taux d'échecs scolaires des apprenants. Existant depuis très longtemps, le redoublement est un phénomène scolaire qui a vu le jour avec l'avènement de l'école.

Dans le système éducatif togolais et avec la réforme de l'enseignement de 1975, le phénomène de redoublement devrait connaître une considérable régression, mais il est demeuré comme une pratique courante et existe de nos jours dans les systèmes d'évaluation.

Déjà, en 1992, le rapport de l'Unité de Recherche Démographique a montré l'ampleur du phénomène de redoublement au Togo. En effet, sur 10000 élèves considérés au Cours Préparatoire 1^{ère} année, 1588 arrivent au Cours Moyen 2^{ème} année en six ans, 19 arrivent en classe de 3^{ème} en treize ans, 7 obtiennent le baccalauréat. De ce qui précède, les conclusions suivantes peuvent être tirées :

- entre la 1^{ère} année du Cours Préparatoire et le Cours Moyen 2^{ème} année, 8412 des élèves redoublent ;
- entre la 2^{ème} année du Cours Moyen et la 3^{ème} année, 1379 élèves connaissent au moins un redoublement ;
- entre la 3^{ème} et la Terminale, 190 sur 209 connaissent au moins un redoublement.

Sur un total de 10000 élèves, 9981 soit 99% connaissent un ou plusieurs redoublements avant la classe de terminale et 7 élèves arrivent à Terminer leurs études secondaires sans redoublement. Les résultats de l'analyse faite par l'Unité de Recherche Démographique en 1992 suscitent des inquiétudes. Tout porte à croire que la scolarisation au Togo a programmé le redoublement des élèves. Dans ces conditions, le redoublement influencerait négativement leur motivation, car les sujets non motivés dans leurs études ne s'investissent pas à fond dans les activités scolaires ou académiques, car ces derniers disposeraient d'un niveau d'engagement cognitif très bas par rapport aux activités scolaires comme pouvait l'affirmer Romainville (2000). L'Université en général n'est pas épargnée par ce phénomène de redoublement.

Comment se présente ce phénomène de redoublement en première année d'études dans le système classique (ancien système) à

l'Université de Lomé ? Examinons les taux de redoublements de 1996-1997 à 2006-2007 dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Effectifs et taux de redoublements en première année à l'Université de Lomé de 1996-1997 à 2006-2007

Année universitaire	Inscrits	Admis	% Redoublement
1996-1997	7008	2299	67,20
1997-1998	6997	2328	66,73
1998-1999	7043	2439	65,37
1999-2000	5217	1794	65,61
2001-2002	4653	2033	56,31
2002-2003	7555	2362	68,74
2003-2004	7562	2294	69,67
2004-2005	6706	2989	55,43
2005-2006	10454	3490	66,62
2006-2007	12297	4289	65,12
Total	75492	26317	65,14

Source : Annuaire statistiques de l'Université de Lomé, DAAS-UL/Année 1996 à 2007

Une analyse minutieuse du tableau1 révèle que les taux de redoublement ont été élevés et sont dans l'ordre de plus de 50 % pour toutes les années considérées. Ces taux de redoublement vont de 55,43 à 69,67 % donc dépassent toujours 50 % pour chaque année considérée et pour toutes les premières années confondues. Pour la période 1996-2007, et pour le compte du système classique, l'on enregistre au total 65,14 % de redoublement contre seulement 34,86 %.

Ainsi, pour 1000 étudiants considérés sur cette période, seulement 348 environ réussissent leur première année d'étude dans le système classique (Ancien système), soit 652 étudiants redoublent, ce qui équivaut à un taux de redoublement de 65,2 %. Nous signalons au passage qu'avec le système d'enseignement LMD, le redoublement n'est plus décrété par l'institution universitaire dans presque tous les parcours d'étude existants à l'Université de Lomé. Aussi devait-t-on déjà noter que dans le système LMD, la licence s'obtient par une capitalisation de 180 crédits qui normalement doit se faire en 3 ans.

A l'Université de Lomé et avec le Système LMD, la sortie du grade Licence ne se fait pas forcément en Trois (03) ans comme prévu par la réforme. C'est ainsi que ce système est critiqué par les étudiants et les parents qui doutent de son efficacité. Le tableau suivant présente la durée moyenne d'obtention de la Licence à l'Université de Lomé.

Tableau 2: Tableau montrant la durée moyenne d'obtention de la licence dans le système LMD.

Etablissements	Nombre de Licenciés considéré	Durée moyenne d'obtention de la Licence
FDD	204	5 ans
FDS	153	4 ans
INSE	85	4 ans
FaSEG	312	4 ans
FLESH	733	4 ans
ESTBA	70	4 ans
ESSD	65	4 ans

Sources : Division de la scolarité- DAAS/UL, Année 2016

¹L'analyse de ce tableau montre que les étudiants de l'Université de Lomé sont exposés tout au long de leur parcours licence à un retard d'obtention de leur premier diplôme (la licence). Cette situation doit être analysée avec une plus grande objectivité et proposer des remèdes. Ceci dans le but d'améliorer la réussite en cette ère de la réforme LMD : ce qui justifie l'intérêt de la présente étude. La présente étude qui trouve son essence dans le contexte togolais et qui a pour objectif de comprendre la capitalisation des crédits des néo-étudiants de licence du système LMD revêt une importance spéciale pour maîtriser les facteurs de la réussite des études à l'université de Lomé.

Selon la littérature scientifique, le but principal de l'instauration du redoublement est de permettre à l'élève de revoir les enseignements non maîtrisés et qui sont dispensés par l'institution scolaire afin d'acquérir des compétences propres à l'apprentissage (M-J. Durand, 1999). Dans cette situation de redoublement, une seconde chance est donnée à l'apprenant de combler ses lacunes. C'est alors un recommencement d'une nouvelle année scolaire par un élève dans la même classe. Les conséquences de l'effet du redoublement peuvent se regrouper selon deux principaux axes : l'effet négatif du redoublement et l'effet positif de ce phénomène sur la réussite ultérieure des élèves.

S'agissant des effets négatifs du redoublement sur la réussite des apprenants, des recherches et méta-analyses sur le sujet de redoublement ont démontré l'inefficacité du redoublement et ont conclu chacune à son niveau que « redoubler » n'a aucun effet positif sur la

¹ FDD : Faculté de Droit ; FDS : Faculté des Sciences ; INSE : Institut National des Sciences de L'Education ; FaSEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ; FLESH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; ESTBA : Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires ; ESSD : Ecole Supérieure de Secrétariat de Direction ; DAAS : Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité, UL : Université de Lomé.

réussite des élèves (H.J. Walberg et al., 2004 ; J. Nagoaka & M. Roderick, 2004 ; G. Hong & S. Raudenbush, 2005).

Déjà, C. T. Holmes (1989) était contraint d'analyser à nouveau les 44 sources de C.T. Holmes & K.M. Matthews (1984) auxquelles sont ajoutées 19 nouvelles recherches. Faisant la part des choses, C.T. Holmes (op.cit) confirme celles qui ont démontré les effets négatifs du redoublement sont beaucoup plus nombreuses que les recherches qui prouvent les avantages du redoublement. S'appuyant sur 54 recherches sur le redoublement, Holmes conclut que la quasi-totalité de ces recherches affirment l'inutilité du redoublement. Il trouve qu'il n'y a pas une amélioration des performances scolaires des redoublants et ces derniers sont en situation d'échec quel que soit le moment où l'échec est intervenu.

Dans le même ordre d'idée que C.T.Holmes (1989) ; L. Paradis et P. Potvin (1993) aussi arrivent suite à leurs investigations à une seule conclusion qu'il n'existe aucun effet positif du redoublement sur l'étude des élèves en difficulté scolaire.

En effet, dans le souci de comprendre l'impact du redoublement, E. Eide et M. Showalter (2001) ont utilisé la méthode des variables instrumentales sur un échantillon national représentatif des lycéens aux Etats-Unis. L'objectif est principalement d'examiner les effets du redoublement sur les sorties du lycée sans diplômes. Les résultats des deux auteurs attestent que l'effet du redoublement sur la probabilité de sortie du lycée sans diplôme est significative. Le redoublement a donc un impact positif sur la probabilité d'échouer. Autrement dit, le redoublement accroît significativement la probabilité d'échec et de sortie du lycée sans diplôme.

Aussi, voulant étudier le phénomène de redoublement aux Etats-Unis, B. A. Jacob et L. Lefgren (2004) ont-ils collecté des données dans les écoles publiques de Chicago auprès des élèves du cours élémentaire deuxième année qui n'ont pas un niveau suffisant à un test de fin d'année du cours d'été. Ces auteurs ont fait redoubler ces mêmes élèves si leur niveau au test ne s'est pas suffisamment amélioré à la fin du mois d'août. Ils trouvent un an plus tard qu'il est peu vraisemblable que les élèves puissent manipuler leur score au test de manière à se trouver juste en dessous ou juste au-dessus de la note seuil qui détermine le passage en cours d'été. Pour l'effet du redoublement lui-même, ces auteurs trouvent que ne redoublent que ceux dont le maximum des notes de juin et d'août est en dessous de la barre, ce qui atteste qu'un redoublement a tendance à occasionner un autre.

J-P. Caille (2004) quant à lui utilise les données du panel du Ministère de l'Education et deux mesures de résultat (le nombre d'années d'études réussies et le plus haut diplôme secondaire obtenu). Il conclut après ses investigations que le redoublement à un âge précoce a plus d'inconvénients que d'avantages.

De nouvelles analyses faites sur le sujet de redoublement ramènent aux mêmes constats avec les recherches faites par O. Cosnefroy et T. Rocher (2004). Ces auteurs trouvent plus d'inconvénients que d'avantages lorsque le redoublement est le sort des

apprenants. Ces résultats sont confirmés par ceux de S. R. Jimerson (2004) qui affirme dans sa conclusion que les résultats sont tellement identiques qu'il faut presque considérer le redoublement comme une mauvaise pratique éducative.

Dans deux autres études consécutives, O. Cosnefroy et T. Rocher (2004 ; 2005), trouvent que le redoublement a des effets indésirables sur la motivation des élèves et qu'il ne permet pas de rattraper le retard scolaire. Aussi, O. Cosnefroy et T. Rocher (2005), après une vaste enquête menée auprès d'élèves du primaire et du secondaire, attestent-ils que le redoublement aurait des retombées très néfastes sur les apprentissages et les performances scolaires ultérieures des élèves.

En outre, T. Troncin (2005), étudiant les effets du redoublement sur un échantillon de 3932 élèves de CP en Côte d'Or aboutit aux résultats selon lesquels le redoublement occasionne une baisse de la motivation des redoublants et l'impact négatif du redoublement sur les résultats scolaires a d'ailleurs été documenté dans des études longitudinales antérieures (S.R. Jimerson & P. Ferguson, 2007).

Dans leur étude, J. Cooley et al. (2010) ont étudié l'effet du redoublement, à n'importe quel moment, au cours d'un parcours scolaire observé sur plusieurs années. Ils trouvent en conclusion que les effets du redoublement varient avec le niveau scolaire auquel il intervient.

Quant à G. Therriault et al. (2011), ils ont effectué un travail sur le redoublement et la réussite scolaire tout en procédant à une analyse de rapport au savoir. L'échantillon de départ de leur recherche est constitué d'élèves volontaires dont 34 élèves qui ont été rencontrés en mars et avril 2008 ; 12 élèves du primaire (quatre filles et huit garçons) et 22 élèves du secondaire (11 filles et 11 garçons). A la lumière des résultats obtenus, un premier discours apparaît plus caractéristique des garçons et des élèves du secondaire. Il traduit un certain ennui et un manque de motivation face à l'année de redoublement et aux apprentissages scolaires. Selon ces auteurs, sans enthousiasme, ces élèves se forcent à poursuivre leur cheminement scolaire afin d'obtenir leur diplôme. Selon l'analyse thématique des réponses données par les sujets à certaines questions ciblées, bien que plusieurs des élèves interrogés se disent satisfaits de leur année de redoublement, leurs prévisions quant à leurs chances de réussite de cette année de reprise sont loin d'être optimistes. En effet, ces élèves pensent échouer à nouveau dans les matières où ils éprouvent le plus de difficultés. En effet, G. Therriault et al.(2011) stipulent que les élèves qui ont participé à leur étude émettent plusieurs réserves quant à leurs chances de succès à moyen et plus long terme.

Au terme de leur étude, G. Therriault et al. (2011) affirment que le redoublement comporte des effets négatifs sur la motivation des élèves, leur sentiment de confiance en soi, leur rapport au savoir et à l'apprentissage et leurs résultats scolaires.

Au Togo, les études de I. Bawa (2016) a vérifié le lien entre le redoublement et le risque de décrochage auprès des élèves redoublants en classe de terminale à Lomé. L'échantillon est composé de 237 sujets.

Le risque de décrochage est mesuré à l'aide du Questionnaire de Dépistage d'élèves à Risque de Décrochage de Potvin et al. (2007). L'auteur conclut après les analyses de variances que plus l'élève enregistre un nombre important de redoublements en Terminale plus il est à même de décrocher. Il parvient à la conclusion selon laquelle cette situation est d'autant plus remarquable chez les garçons que chez les filles.

Moins nombreux sont les auteurs qui ont trouvé des effets positifs relatifs aux conséquences du phénomène de redoublement.

Déjà, lors de la vérification et de l'analyse de l'effet du redoublement sur la performance ultérieure des élèves venant des 44 sources de recherches de C.T. Holmes et K.M. Matthews (1984) auxquelles sont ajoutées 19 nouvelles recherches, neuf de ces recherches concluent que le redoublement a de bons effets sur la performance des élèves.

M. Fertig (2004) confirme l'idée de C.T. Holmes et K.M. Matthews (1984) lorsqu'il a effectué une enquête de 1991 à 1996 sur les jeunes adultes de 18 à 29 ans afin de pouvoir évaluer l'effet causal du redoublement sur la réussite scolaire, mesuré par l'obtention de diplômes de divers niveaux. M. Fertig (op.cit) utilise une variable indicatrice de « développement physique » comme instrument du redoublement. En conclusion, M. Fertig (2004) trouve aussi que le redoublement produit des effets positifs sur le reste de l'apprentissage scolaire.

Collectivement et parlant du groupe-classe, le redoublement répond à une rationalité pragmatique. Ainsi pour H. Draelants (2006), il permet notamment de restructurer les groupes d'élèves et spécifiquement d'éviter des effets Robin des Bois qui consistent à ralentir les progrès des meilleurs pour attendre les élèves en difficulté.

Dans le même ordre d'idées, lors des travaux effectués par G. Therriault et al. (2011) sur le redoublement et la réussite scolaire, ces auteurs ont procédé à une analyse de rapport au savoir. À la lumière des résultats obtenus, un autre discours apparaît plus caractéristique des garçons et des élèves du secondaire. En effet, ces auteurs ont pu identifier certains types de rapports au savoir qui s'avèrent, selon le cas, plus ou moins propices à la réussite scolaire des élèves rencontrés.

A. Baye et al. (2014), lors de leurs travaux sur le redoublement sont parvenus à des conclusions constructives. Ils attestent que l'élève qui double s'améliore mais celui qui passe de classe et qui avait les mêmes difficultés s'améliore plus. Ce dernier ne devient quand même pas « bon » élève pour autant, mais il progresse davantage que s'il avait doublé.

De manière synthétique, les études ci-dessus abordées parviennent à deux sortes de conséquences qu'occasionne le redoublement. D'une part, certains auteurs trouvent que le redoublement produit des conséquences négatives sur les apprentissages ultérieurs des apprenants ; en ce sens qu'il baisse la motivation des redoublants tout en occasionnant d'autres échecs. Le redoublement serait l'un des facteurs de décrochage des apprenants (I.

Bawa, 2016). D'autre part, d'autres auteurs parviennent au constat selon lequel le redoublement a des conséquences positives sur la réussite postérieure des apprenants dans la mesure où il permet à ce dernier de combler les lacunes pour de meilleures performances futures.

Tout compte fait, beaucoup de recherches attestent et confirment les effets négatifs de ce phénomène de redoublement.

Au regard de tout ce qui précède nous posons les questions suivantes :

Les étudiants qui ont connu de redoublement dans leur passé scolaire capitalisent-ils moins de crédits que ceux qui n'en ont jamais connu ?

Aussi, quand le nombre de redoublement dans le passé scolaire des étudiants augmente, le nombre de crédit capitalisé ne diminue-t-il pas davantage ?

Nous postulons alors d'une part que les étudiants qui ont une fois connu de redoublement capitalisent moins de crédits en cette ère du système LMD (Hypothèse 1). D'autre part nous affirmons que plus l'étudiant connaît de redoublement dans son passé scolaire, moins il capitalise de crédits dans le système LMD (Hypothèse 2). C'est justement ces deux hypothèses que cette étude se propose de vérifier tout en voulant établir le lien entre le redoublement et la performance académique de ces nouveaux étudiants en Licence.

1. Méthodes

1.1. Cadre de l'étude et participants

L'université de Lomé est la toute première Université publique du Togo et la plus grande en termes d'effectif. En 2011-2012, l'Université de Lomé a enregistré 46060 étudiants inscrits dont 12610 nouveaux étudiants. Notre population cible est constituée de bacheliers de la session de juin 2011 et s'inscrivant pour la première fois en licence à l'Université de Lomé. L'échantillon de l'étude est constitué de nouveaux étudiants qui sont passés par le service d'orientation à la rentrée académique 2011-2012. Il s'agit donc d'un échantillonnage tout venant. L'échantillon de départ était de 917 sujets (tous ayant bénéficiés d'un entretien d'orientation auprès du conseiller d'orientation), soient 677 garçons (73,83%), 240 filles (26,17%). L'âge des enquêtés varie de 16 à 32 ans avec une moyenne d'âge de 20,75. Après la rentrée académique, 37 sujets (4,03 % des enquêtés) ne se sont pas inscrits à l'Université tandis que 56 sujets (6,10 % des enquêtés) se sont inscrits mais ont abandonné et n'ont pas pu passer les examens des deux semestres. Après l'effritement de notre échantillon de départ l'échantillon final est de 824 sujets soit 618 garçons (75%) et 206 filles (25%).

1.2. Instruments de collecte des données

La méthode d'enquête par questionnaire est celle qui a été privilégiée dans cette étude. En effet, un questionnaire sociodémographique a été utilisé. Il s'agit d'un questionnaire construit et qui renseigne sur le nombre de redoublement du participant dans son

parcours scolaire. Le nombre de crédits capitalisés pour chaque participant est observé sur le procès-verbal des résultats en fin d'année académique.

1.3. Méthodes d'analyse des données

Les données recueillies sont ensuite codifiées, enregistrées et analysées à l'aide des logiciels de traitement de données tel que SPSS20. La statistique descriptive a servi à faire des décomptes fréquentiels, des calculs des moyennes, des écarts-types et de tracer des graphiques (histogrammes).

La statistique inférentielle a permis d'utiliser des tests statistiques pour vérifier s'il y a des différences significatives entre les variables mises à l'étude. C'est ainsi que des analyses de variances ANOVA ont été utilisées pour comparer les moyennes de deux échantillons ou plus : ainsi le *t* de Student et le *F* de Snédécour ont été utilisés.

2. Résultats

2.1. Variation de la « capitalisation des crédits » selon le « redoublement »

Le tableau suivant montre la performance académique des sujets à l'étude en termes de moyenne de crédits capitalisés en fonction du redoublement.

Tableau 3 : Moyenne, écarts-types des scores des crédits capitalisés» selon le redoublement

Redoublement	N	Moyenne	Ecart-type	ANOVA
AR	622	19,80	16,20	ddl =822
SR	202	28,17	16,75	t = 6,32
Total	824	21,85	16,72	P = .000

Source : Données de l'enquête

² Le tableau ci-dessus montre que 622 étudiants qui ont connu de redoublement (AR) dans leur cursus antérieur capitalisent en moyenne 19,80 crédits tandis que ceux qui n'en avaient jamais connu (202) capitalisent en moyenne 28,17 crédits. Les écarts types correspondant à ces moyennes sont de 16,20 et 16,75.

Afin de vérifier si le nombre de crédits capitalisés varie significativement selon que l'étudiant a connu ou non un redoublement dans son passé scolaire, le test *t* a été réalisé puisqu'il s'agit de comparer deux moyennes d'une variable continue. Nous lisons dans le tableau 3

que la comparaison des scores moyens donnent un $t(822) = 6,32$. Il en résulte une différence significative au seuil $p = .000$. On peut alors conclure que les étudiants n'ayant jamais connu de redoublement capitalisent plus de crédits que ceux qui ont connu au moins un redoublement.

2.2. Variation de la « capitalisation des crédits » selon le « nombre de redoublement »

Le tableau suivant montre la moyenne des crédits capitalisés en fonction du nombre de redoublements.

Tableau 4: Moyenne, écarts-types des scores des crédits capitalisés» selon le nombre de redoublements

Nombre de Redoublements	N	Moyenne	Ecart-type	ANOVA
0	202	28,06	16,77	ddl=5 F=10,20 P=.000
1	280	23,57	16,90	
2	254	17,02	15,51	
3	72	15,58	13,53	
4	13	20,85	13,53	
5	3	10,33	02,08	
Total	824	21,85	16,72	

Source : Données de l'enquête

Le tableau ci-dessus montre que les étudiants qui n'ont jamais connu de redoublement capitalisent le plus grand nombre de crédits (28,06 crédits). Ils sont suivis respectivement de ceux qui ont connu 1;2;3;5 redoublements, qui capitalisent (respectivement) en moyenne 23,57; 17,02; 15,58; 10,33 pour des effectifs respectifs de 280; 254; 72 et 3.

Seuls ceux qui ont connu 4 redoublements (13 étudiants au total) capitalisent en moyenne 20,85 crédits pour un écart type égal à 13,53. La comparaison de ces moyennes au moyen d'une ANOVA à un facteur donne les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.

En effet, les résultats de ANOVA à un facteur au tableau 2 (tableau précédent) montrent une différence significative au seuil $p = .000$, soit $F(5 ; 818) = 10,20$; $p = .000$. Il y a donc une liaison entre le nombre de redoublement et le nombre de crédits capitalisés.

Effectivement selon les moyennes présentées dans le tableau, le nombre de crédits capitalisés diminue en fonction du redoublement. En effet, nous constatons que plus les sujets ont connu de redoublements, moins ils capitalisent de crédits.

Puisqu'il s'agit de plus de deux moyennes, c'est difficile de dire laquelle des moyennes est significativement différente de l'autre. Pour y parvenir, le recours à des comparaisons multiples Bonferroni est nécessaire comme l'exigent les principes de l'analyse de variance. Les résultats de ces comparaisons sont consignés dans le tableau ci-dessous.

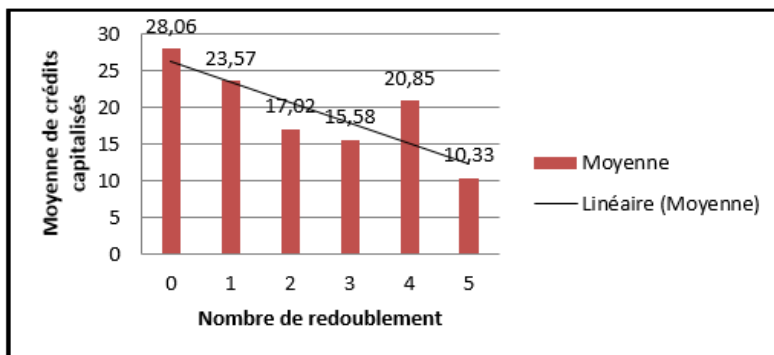
Tableau 5 : Comparaisons multiples des crédits capitalisés en fonction du nombre de redoublements

I	J	I-J	Sig.
Nombre de redoublement	Nombre de redoublement	Différence de moyenne	
0	1	4,697	.059
	2	9,825*	.000
	3	12,645*	.000
	4	7,382	1.000
	5	17,895	.894
1	0	-4,697	.059
	2	5,127*	.002
	3	7,948*	.003
	4	2,685	1.000
	5	13,198	1.000
2	0	-9,825*	.000
	1	-5,127*	.002
	3	2,820	1.000
	4	-2,443	1.000
	5	8,070	1.000
3	0	-12,645*	.000
	1	-7,948*	.003
	2	-2,820	1.000
	4	-5,263	1.000
	5	5,250	1.000
4	0	-7,382	1.000
	1	-2,685	1.000
	2	2,443	1.000
	3	5,263	1.000
	5	10,513	1.000
5	0	-17,895	.894
	1	-13,198	1.000
	2	-8,070	1.000
	3	-5,250	1.000
	4	-10,513	1.000

*La différence moyenne est significative au niveau 0.05

La comparaison deux à deux des moyennes des différents nombres de redoublement montre qu'il existe une différence significative entre zéro (0) redoublement et 2 redoublements d'une part puis entre 0 redoublement et 3 d'autre part.

L'histogramme suivant illustre la variation de la capitalisation des crédits des sujets en fonction du nombre de redoublements.



Histogramme 2 : Capitalisation des crédits en fonction du nombre de redoublements

Sources : Données de la recherche

Il ressort de l'histogramme ci-dessus que le nombre de crédits capitalisés diminue quand le nombre de redoublement augmente. Plus les enquêtés ont connu de redoublements moins ils capitalisent de crédits. L'hypothèse selon laquelle, plus l'étudiant connaît de redoublement dans son passé scolaire, moins il capitalise de crédits est donc vérifiée.

3. Discussion

Les résultats présentés dans les tableaux 1 et 2 émanent du croisement du « redoublement » avec la « capitalisation des crédits » d'une part et du « nombre de redoublement » avec la capitalisation des crédits d'autre part. Nous avons trouvé que le redoublement est lié à la capitalisation des crédits. Les sujets n'ayant pas connu de redoublement capitalisent mieux les crédits, s'adaptent mieux à leur première année d'étude que les sujets ayant connu un redoublement. Par ailleurs, plus le sujet enregistre des redoublements dans son cursus antérieur, plus il éprouve des difficultés à capitaliser des crédits. Autrement dit, dans cette circonstance il capitalise moins de crédits.

En effet, le fait de redoubler influence négativement la motivation, car les sujets non motivés dans leurs études ne s'investissent pas à fond dans les activités scolaires ou académiques, ils disposent d'un niveau d'engagement cognitif très bas par rapport aux activités scolaires (M. Romainville, 2000). L'estime de soi faible est source de démotivation des sujets ayant connu de redoublement, ce qui occasionne un sentiment d'efficacité faible de leur part. Ces étudiants ont un sentiment de compétence faible qui les oblige à ne pas réussir (A. Bandura, 1995). Le sentiment de compétence diminuerait considérablement si le nombre de redoublement augmente. Dans ces conditions l'on ne pourrait qu'assister à une mauvaise capitalisation des crédits (mauvaise performance académique).

Nos résultats concordent avec ceux de C.T. Holmes et K.M. Matthews (1984), O. Cosnefroy et T. Rocher (2005) qui attestent dans

leurs études que le redoublement a des conséquences négatives sur les apprentissages et les performances ultérieures des apprenants. Les résultats trouvés s'écartent légèrement de ceux de M. Goos (2013) qui pense que le redoublement peut avoir des effets positifs car il permet au sujet de maîtriser certaines matières de bases lui permettant de réussir dans leur cursus postérieur.

Conclusion

La présente étude a montré que le facteur de redoublement a une incidence sur la performance académique des nouveaux étudiants de licence à l'Université de Lomé. Nous pouvons dire que nos objectifs sont atteints. En revanche, ces résultats ont des implications tant pour les autorités de l'éducation que pour les conseiller d'orientation. Aux autorités de l'éducation scolaire, c'est le lieu de savoir que le redoublement est loin d'être une solution aux mauvais résultats des apprenants si l'on considère que ces apprenants sont appelés à poursuivre leurs études universitaires. La reprise des programmes diminue l'estime de soi des redoublants, les démotive devant les performances ultérieures (universitaires). Les conseillers d'orientation doivent désormais considérer le redoublement comme étant un facteur fondamental à considérer lors de l'orientation des nouveaux étudiants. Il va falloir alors motiver, aider ces redoublants à rehausser leur estime de soi, à développer des stratégies d'apprentissage à l'Université afin de ne pas être dans l'incapacité de réaliser une meilleure capitalisation des crédits.

Toutefois, nous reconnaissons que la présente étude s'est contentée uniquement de quelques nouveaux étudiants ayant bénéficié des services du conseiller d'orientation. Des études futures pourront s'intéresser à un échantillon plus large venant de divers parcours d'étude à l'Université de Lomé. Aussi, d'autres facteurs tels que la série du baccalauréat, la mention obtenue au baccalauréat, le type d'établissement fréquenté au secondaire 1 et 2 et bien d'autres facteurs pourront-ils être considérés dans les futures recherches afin de maîtriser ce problème de capitalisation de crédits à l'Université de Lomé.

Références bibliographiques

- BADER Barbara, DOUCET Nathalie, THERRIAULT Geneviève et LAPOINTE Claire, 2008, *Etude exploratoire sur l'influence du redoublement scolaire sur la réussite éducative: le rapport au savoir et à l'école d'élèves ayant redoublé au primaire ou au secondaire*. Rapport de recherche à l'intention de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Québec : Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Université Laval.
- BANDOURA Albert, 1995, *Self-efficacy in changing societies*. New York, Cambridge University Press. P. 11.
- BAWA Ibn Habib, 1996, « Redoublement et risque de décrochage scolaire chez les élèves des classes de terminale à Lomé au

- Togo », *Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, n°001, 345-365.
- BAYE Ariane, CHENU Florent, CRAHAY Marcel, LAFONTAINE Dominique et MONSEUR Christian, 2014, *Le redoublement en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Rapport d'expertise commandité par le groupe parlementaire du Parti Socialiste. <http://hdl.handle.net/2268/165801>.
- CAILLE Jean-Pierre, 2004, « Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire : évolution des redoublements et parcours scolaires des redoublants au Cours des années 1990-2000 », *Education et formations*, 69, 79-88.
- COOLEY Jane, NAVARRO Salvador & TAKAHASHI Yuya, 2010, *A Framework for the Analysis of Time-varying Treatment Effects : How the Timing of Grade Retention Affects Outcomes*. Unpublished.
- COSNEFROY Olivier et ROCHET Thierry, 2004, *Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats*. Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective. Disponible en ligne : <http://www.education.gouv.fr/stateval/dossiers/listedossiers2005c.html>.
- COSNEFROY Olivier et ROCHET Thierry, 2005, *Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats*. Les Dossiers, 166. Paris, France : Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- COSNEFROY Olivier et ROCHET Thierry, 2004, *Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, même constats*, *Education et formation*, n°70.
- DRAELANTS Hugues, 2006, *Politique d'éducation et changement institutionnel. Le cas de la réforme du premier degré de l'enseignement secondaire en communauté française*, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- DURAND Micheline - Joanne, 1999, *Redoublement. Repentigny*. Québec, Commission scolaire des affluents.
- EIDE Eric & Schowlater Mark, 2001, the Effect of Grade Retention on Educational and Labour Market Outcomes, *Economics of Education Review*, 20(6), 563-576.
- FERTIG Michael, 2004, Shot across the bow, stigma or selection? the Effect of Repeating a Class on Educational Attainment", *IZA Discussion Paper* n°1266.
- GOODLAD John, 1954, « Some effects of promotion and non-promotion upon the social and personal adjustment of children », *Journal of experimental education*, 22, p. 301-328.
- GOOS Mieke, 2013, *Grade retention. The role of the national policy and the effect on student's academic achievement, psychosocial functioning, and school career*. Katholieke Universiteit Leuven, these de doctorat.

- HOLMES C. Thomas, 1989, Grade level retention effects: A meta-analysis of research studies. In L. A. Shepard & M. L. Smith (Eds.), *Flunking Grades. Research and policies on retention* (pp. 16-33). Bristol: Falmer Press.
- HOLMES C. Thomas & MATTHEWS Kenneth M. (1984). The effects of non-promotion on elementary and junior high school pupils: A meta-analysis. *Review of Educational Research*, 54, 225-236.
- HONG Guanglei & RAUDENBUSH Stephen, 2005, « Effects of kindergarten retention policy on children's cognitive growth in reading and mathematics », *Educational evaluation and policy analysis*, 27(3), p. 205-224.
- JACOB Brian Aaron & LEFGREN Lars, 2004, Remedial education and student achievement: A regression-Discontinuity analysis, *review of economics and statistics*, LXXXVI (1), pp.226-244.
- JIMERSON Shane R., 2001, Meta-analysis of grade retention research: Implications for practice in the 21st century. *School Psychology Review*, 30, 420-437.
- JIMERSON Shane R., 2004, « Is grade retention educational malpractice? Empirical evidence from metaanalysis examining the efficacy of grade retention. In H. J. Walberg, , A. J. Reynolds et M. C. Wang (dir.) », *Can unlike students learn together? Grade retention, tracking, and grouping*. Greenwich, Connecticut, Information age publishing, p.71- 95.
- JIMERSON Shane R. & FERGUSON Phillip, 2007, A longitudinal study of grade retentions: academic and behavioral outcomes of retained students through adolescence. *School psychology quarterly*, 22(3), 314-339.
- LOUISETTE Pouliot et POTVIN Pierre, 2000, « Croyance d'enseignants de la maternelle et du primaire à l'égard du redoublement », *Revue canadienne de l'Éducation* 25(4), 247-261.
- NAGAOKA Jenny & RODERICK Melissa, 2004, *Ending social promotion: the effects of retention*. Chicago, IL, Consortium on Chicago school research. Disponible en ligne: <http://www.consortium-chicago.org/publications/p70.html>.
- PARADIS Louise et POTVIN Pierre, 1993, « Le redoublement : un pensez-y bien. Une analyse des publications scientifiques », *Vie pédagogique*, 85, p. 13-14 et 43-46.
- ROMAINVILLE Marc, 2000, *L'échec dans l'université de masse*. Paris : l'Harmattan.
- THERRIAULT Geneviève, BADER Barbara et LAPOINTE Claire, 2011, « Redoublement et réussite scolaire : une analyse du rapport au Savoir ». *Revue des sciences de l'éducation*, 37(1), 155-180.
- TRONCIN Thierry, 2005, Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de sa légitimité. *Thèse en Sciences de l'Éducation*. Université de Bourgogne.
- UNITE DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE, 1992, Analyse de la population scolarisée au Togo. Lomé, Université de Lomé.

WALBERG Herbert J., REYNOLDS Arthur J. & WANG, Margaret
C., 2004, *Can unlike students learn together? Grade retention,
tracking, and grouping*. Greenwich, Connecticut, Information
age publishing.

ENFANT DESCOLARISE, ENFANT NON SCOLARISE : UNE ANALYSE DE LA PRODUCTION SOCIALE DE L'EXCLUSION SCOLAIRE DANS LE NORD BENIN¹

TAMA-IMOROU Clarisse

Résumé

La présente contribution vise à analyser la production sociale du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation dans six (6) communes du Nord-Bénin. Elle a été réalisée à partir d'une Enquête Collective Rapide d'Identification des Conflits et des Groupes Stratégiques (ECRIS) sur fond d'approche qualitative combinée à celle quantitative. Au total, 517 entretiens ont été réalisés sur l'ensemble des six communes investiguées. Ce travail a permis de montrer que les raisons qui sous-tendent les comportements des acteurs sociaux en matière de déscolarisation et de non scolarisation des enfants sont à rechercher aussi bien dans l'organisation sociale des localités concernées par la question que dans les perceptions et les représentations que les parents se font de l'école et aussi dans les pratiques et les comportements des animateurs du système éducatif. Il s'agit notamment des enseignants, du système éducatif en lui-même, des « problèmes négligés » du système éducatif et l'environnement familial de l'enfant.

Mots-clés : déscolarisé, non scolarisé, offre éducative, organisation sociale, exclusion scolaire.

Abstract

The present contribution aims at analyzing the social production of the phenomenon of deschooling and non-schooling in six (6) communes of North-Benin. It was based on a Rapid Collective Survey of Conflict and Strategic Group Identification with a qualitative approach combined with a quantitative approach. A total of 517 interviews were conducted on all six communes surveyed. This work has made it possible to show that the reasons underlying the behavior of social actors in terms of school drop-out and out-of-schooling are to be found both in the social organization of the localities concerned by the question and in the perceptions and the parents' representations of the school and also the practices and behaviors of the educators. These include teachers, the education system itself, the "neglected problems" of the education system and the child's familial environment.

Keywords: out of school, out of school, educational offer, social organization, school exclusion.

¹ Les données qui ont permis de faire cette contribution ont été produites dans le cadre d'un partenariat, entre l'UNICEF et le LASDEL, qui a donné naissance à une mission de recherche sur la situation des enfants « exclus » de l'école formelle, confiée par l'UNICEF au LASDEL. Je remercie ici l'UNICEF et le LASDEL ainsi que les collègues chercheurs qui ont collecté les données des autres (pourquoi les autres communes, et c'est lesquelles ?) communes. Cette contribution vise à produire des connaissances sur cette catégorie des enfants déscolarisés et non scolarisés en termes de profils et d'éléments permettant d'élucider comment cette catégorie est socialement produite dans six (6) communes du Borgou et de l'Alibori à savoir : Gogounou, Ségbana, Kalalé, Karimama, Malanville, Nikki.

Introduction

Le rapport de l'UNESCO (1985), a insisté avec force sur l'importance de l'éducation non seulement sur le développement des nations notamment celles des pays en voie de développement mais aussi et surtout sur la formation du citoyen, et la construction morale et éthique de l'individu. L'amélioration de l'offre éducative et la réduction du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation des enfants dans nos pays apparaissent donc comme la condition sine qua non du développement humain durable des différentes régions du monde. En affirmant que : « les ressources qui feront les richesses du monde de demain proviendront non des champs, ni des usines, mais des œuvres de l'esprit », l'UNESCO lance à travers ce rapport un vibrant appel aux décideurs politiques africains pour qu'ils fassent de l'éducation le socle de leurs différentes politiques sectorielles de développement. C'est à juste titre que la Banque Mondiale (2018) pour montrer la nécessité de l'éducation, souligne que la déscolarisation totale est l'obstacle ultime à l'apprentissage (Banque Mondiale, 2018, p. 8).

En effet, en Afrique subsaharienne, l'offre éducative est insuffisante et le phénomène de déscolarisation et de non scolarisation des enfants atteint des proportions inquiétantes et installent les populations dans une paupérisation de plus en plus grandissante. Si l'on ne retient que le primaire, l'Afrique noire demeure la région du monde la moins scolarisée. Ainsi, le taux brut de scolarisation s'établit à 76,8% contre 101,8% en 1997 pour l'ensemble mondial². Par ailleurs, si dans cette partie de l'Afrique, le taux net de scolarisation est passé de 58% en 2000 à 74% en 2007 il faut noter que la moitié des 72 millions d'enfants non scolarisés dans le monde vivait dans cette région au cours de la même période (Prodere, 2010, p.10). En Afrique occidentale par exemple, en 2000, on estimait à 113 millions le nombre d'enfants de 6 à 11 ans non scolarisés (Mingat & Winter 2002, p.1).

En ce qui concerne le cas spécifique du Bénin, le contexte socio-éducatif et les observations faites dans les localités du nord montrent à suffisance que la question de la scolarisation des enfants constitue un problème majeur depuis quelques années. En effet, la scolarisation des enfants est devenue la principale préoccupation des acteurs du système éducatif. Aussi, des engagements et des résolutions ont-ils été pris par les décideurs politiques en faveur de la promotion de la scolarisation des enfants. Ces engagements et résolutions bénéficient de l'accompagnement et du soutien des partenaires sociaux de l'éducation en vue de promouvoir et d'améliorer le taux de scolarisation des enfants.

En adoptant en 2004 le Plan National d'Action pour l'Education Pour Tous (PAN/EPT), le Bénin c'est résolument engagé dans la mise en œuvre d'actions pour lutter contre le phénomène d'exclusion scolaire. Ce plan qui s'inscrit dans les grandes orientations et les stratégies du Programme « Education pour Tous » à l'horizon 2015 de

² [http://unesco.org/statsen/statistics/yearbo.../Table_II_S_5_Region \(GER\).htm](http://unesco.org/statsen/statistics/yearbo.../Table_II_S_5_Region_(GER).htm). cité par Bianchini (2004).

l'UNESCO et qui prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été décliné en Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE 2006-2015). Depuis lors, les parents, qu'ils soient instruits ou analphabètes reconnaissent de plus en plus l'importance de l'école et s'engagent à assurer à leurs enfants leur droit à la scolarisation.

La prise de conscience des parents et l'exécution du PDDSE ont eu un effet bénéfique sur la scolarisation des enfants. L'analyse diagnostique du Système Éducatif Béninois a révélé un taux d'achèvement de 65% et un taux d'abandon de 10,72% en 2009. Toutefois, cette amélioration du taux de scolarisation de l'évaluation à mi-parcours du PDDSE ne doit nullement occulter le taux de déscolarisation et la masse importante des enfants non scolarisés car, comme l'ont reconnus les auteurs du PDDSE actualisé phase 3 (2013-2015), « le but de tout système éducatif n'est pas seulement que tous les enfants accèdent à l'école, mais surtout que tous puissent arriver au bout du cycle entamé avec les connaissances et les compétences requises ». Les conclusions de ces auteurs s'inscrivent bien dans les préoccupations exprimées dans le document « Education Pour Tous en Afrique : l'Urgence des Politiques Sectorielles Intégrées » (UNESCO, 2007). Il ne suffit donc pas d'améliorer seulement les indicateurs de scolarisation des enfants, mais il faut surtout par-delà ces indicateurs produire des connaissances sur la catégorie d'enfants exclue de notre système éducatif afin de mieux appréhender les paramètres qui permettent d'analyser comment cette catégorie est socialement produite dans les six Communes de l'Alibori et du Borgou qui font l'objet de la présente étude.

Qui sont donc ces enfants qui arpentent les rues et les sentiers des villes et villages pendant que leurs pairs sont dans les salles de classe ? Qu'est ce qui socialement contribue à les maintenir en dehors de l'école ? Telles sont les questions auxquelles nous tentons d'apporter des éléments de réponse.

1. Démarche Méthodologique

Le processus qui a abouti aux données analysées dans cet article a connu la conjugaison de méthodes quantitatives et qualitatives.

Les données quantitatives utilisées ici sont de deux types : les données du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) et les données quantitatives complémentaires collectées sur le terrain. Les données du RGPH4 nous ont permis dans un premier temps d'avoir une idée quantifiée de la situation des enfants hors école dans l'ensemble des communes concernées par l'étude.

La démarche d'investigation est celle de l'Enquête Collective Rapide d'Identification de conflits et de groupes Stratégiques dénommée ECRIS. Elle est d'autant plus appropriée que la recherche vise entre autres une connaissance approfondie de toutes les catégories sociales qui prennent part à la déscolarisation et à la non scolarisation, ainsi que les logiques qui sous-tendent les comportements et stratégies scolaires des acteurs. Dans cette étude, nous sommes partis du

présupposé que la scolarisation est une arène sociale qui met en interaction une pluralité d'acteurs et en jeu un certain nombre d'enjeux débouchant sur des divergences d'intérêts découlant de logiques variées.

Les enquêtes qualitatives et quantitatives se sont déroulées en vue de collecter les données de cette recherche. Des entretiens libres (individuels et de groupes), des observations, ainsi que les procédés de recension ont contribué à l'élaboration du corpus de données. Plusieurs catégories d'acteurs ont été interviewées au cours de cette étude, à savoir : les parents d'élèves, les enfants (scolarisés, déscolarisés ; non scolarisés), les enseignants, les responsables de services déconcentrés de l'Etat à savoir le Chef du Centre de Promotion Sociale (C/CPS) et le Chef de Circonscription Scolaire (C/CS), les Conseillers communaux de l'éducation, les chefs de villages, les points focaux de l'éducation, le médiateur de l'éducation (Mairie-UNICEF). Au total, 517 entretiens ont été réalisés sur l'ensemble des six communes.

Caractéristiques socioéconomiques des communes concernées

Au Bénin, la pauvreté monétaire est plus prépondérante en milieu rural. En effet, bien que l'aggravation de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain (4,5% contre 3,9% pour le milieu rural), elle reste importante en milieu rural où près de 43,6% des individus sont touchés (INSAE, 2015, p. 9). Les six (6) communes prises en compte par cette recherche sont en général caractérisées par des conditions socioéconomiques assez critiques selon les données de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Les pauvretés monétaire et non monétaire sont assez préoccupantes dans l'ensemble de ces communes. En effet, la pauvreté est analysée selon quatre approches à savoir : l'approche monétaire, l'approche non monétaire, l'approche basée sur les conditions d'existence et l'approche basée sur les actifs (EMICOV, 2011, p ; xv). Selon cette source, on pourrait comprendre la pauvreté monétaire « ou de revenus » comme celle appréhendée à travers la dépense de consommation des ménages, résultant d'une insuffisance de ressources et se traduisant par une consommation insuffisante alors que celle non monétaire alors que celle non monétaire est appréhendée à travers l'accès des populations aux services sociaux de base (EMICOV, 2011).

Tableau 1 : Evolution des incidences monétaire entre 2011 et 2015

Commune	Indice de pauvreté monétaire en 2011	Indice de pauvreté monétaire en 2015	Appréciation (Baisse ou Hausse)
Karimama	53,74 %	50,42 %	B 3,32%
Malanville	42,46%	47,80%	H 5,34%
Ségbana	48,04 %	49,42 %	H 1,38%
Gogounou	33,65 %	41,63 %	H 7,98%
Kalalé	37,85 %	48,45%	H 13,6%
Nikki	43,87%	52,13 %	H 8,33%

Source : INSAE/ EMICOV 2015

Les indices de pauvreté non monétaire par commune entre 2011 et 2015 n'étaient pas disponibles. Toutefois, il est important de mentionner qu'en 2011, les indices de pauvreté non monétaire des départements du Borgou et de l'Alibori étaient respectivement 29,5% et 41,4% contre 29,7% et 34,8% soit une hausse de 0,2% dans le Borgou et une baisse de 6,6% dans l'Alibori. En 2011 l'indice de pauvreté du département du Borgou était de 29,5% alors que celui de l'Alibori était de 41,4%.

Entre 2009 et 2011, les indices de pauvreté non monétaire de certaines communes sont consignés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Evolution des indices de pauvreté non monétaire entre 2009 et 2011

Indice de pauvreté non monétaire en 2009	Indice de pauvreté non monétaire en 2011	Appréciation (Baisse ou Hausse)
59,8%	63,2%	H 3,4%
--	--	--
36,1%	28,4%	B 7,7%
21,9%	37,0%	H 15,1%
61,4%	51,3%	B 10,1%
37,3%	47,7%	H 10,4%

Source: Données de l'INSAE / EMICOV 2011

Dans l'ensemble de ces communes, les revenus des populations proviennent essentiellement de l'agriculture pour laquelle les superficies et les productions sont en augmentation d'une campagne à l'autre. Des efforts sont effectués pour accroître les productions agricoles et réduire la dépendance dans toutes ces communes. L'élevage et la pêche occupent aussi une place importante au nombre des activités génératrices de revenus dans certaines communes.

Typologie des enfants déscolarisés et non scolarisés sur l'ensemble des zones investiguées.

Une bonne catégorisation des déscolarisés et non scolarisés impose de mieux les connaître. Il est donc indispensable de savoir : qui sont ces enfants déscolarisés et non scolarisés et quelles activités mènent-ils ? Les observations menées sur le terrain et les entretiens réalisés avec les enfants eux-mêmes révèlent en effet que les enfants déscolarisés et non scolarisés sont autant de sexe masculin que féminin et appartiennent aux différents groupes socioculturels présents dans les localités investiguées. Ils ont entre 6 et 15 ans et le plus souvent sales et en haillons. Ces enfants sont en réalité « visibles » partout sur tous les sites de Gogounou, Malanville, Ségbana, Karimama, Kalalé et Nikki. Ils sont présents dans les champs, aux alentours des rivières et des cours d'eau, dans les rues et les ruelles, en brousse comme en ville, dans les marchés comme dans les ménages, dans les restaurants, dans les écoles coraniques. On les voit seul ou le plus souvent en groupe

suivant des animaux, avec des bâtons et des gourdes, avec des ardoises ou des tablettes, avec des bols ou des bidons, sur des charrettes, dans des pirogues ou à pieds.

Un effort de synthèse dans le repérage des enfants déscolarisés et non scolarisés dans les différentes localités nous permet de distinguer les enfants qui n'ont jamais mis pied à l'école des déscolarisés. De façon indifférenciée on peut retenir la typologie suivante pour les enfants déscolarisés et non scolarisés dans les communes investiguées :

- Les enfants talibés dont le grand nombre vient de l'extérieur du pays pour l'apprentissage du coran. Ils viennent pour la plupart du Niger et sont perçus par les populations autochtones comme des étrangers;
- Les petites filles et petits garçons des madrasas : Les filles y sont envoyées en grand nombre afin qu'elles apprennent très tôt les normes du mariage telles que prescrites par le coran dont elles font un apprentissage approfondie ;
- Les enfants du marché : il s'agit pour l'essentiel des vendeurs ambulants ou prostrés ou des enfants menant des activités à leur propre compte et vivant dans le marché. Ils sont des enfants travailleurs dont l'âge est compris entre 8 et 15 ans ;
- Les enfants de la rue : il s'agit d'enfants évoluant dans les marchés ou dans la rue mais caractérisés par la rupture avec le lien familial ;
- Les enfants bouviers : ils s'occupent des bêtes de trait ou des troupeaux de bœufs. Il s'agit en général d'enfants d'éleveurs peuhls ou d'agriculteurs bariba ou boo ayant entre 6 et 15 ans ;
- Les filles victimes de grossesse en milieu scolaire : elles ont entre 13 et 16 ans et ont quitté l'école suite à une grossesse. Ce sont souvent des filles issues de familles à revenus modestes et sont mères déscolarisées malgré elles ;
- Les filles ayant obtenu leur Certificat d'Etudes Primaires (CEP) dans des familles qui ont peur de les voir partir du nid familial. Elles sont systématiquement retirées du système scolaire à titre préventif face aux risques de grossesse précoce. Elles sont victimes de perceptions négatives sur l'école vue comme lieu de débauche pour les adolescentes.
- Les enfants sollicités en tant qu'aide aux activités familiales. On les trouve dans les champs, les jardins, les étendues d'eau et les lieux de restauration. Les enfants de cette catégorie, filles comme garçons sont retirés de l'école dans le but de faire d'eux des assistants dans les tâches agricoles, de pêche, de maraîchage, de restauration ou de vente. Leur retrait fait souvent suite à des échecs répétés ou de mauvais résultats successifs à l'école. Ces mauvais résultats sont souvent liés à leur forte implication dans des activités extra-scolaires ;
- Les enfants en apprentissage précoce aux métiers d'artisanat : cette catégorie d'enfant a les mêmes caractéristiques que la précédente. Il s'agit cependant des enfants qui n'évoluent pas dans l'espace familiale. Ils sont confiés à des artisans qui sont supposés les former aux métiers qu'ils pratiquent. Nombre d'entre eux sont soit non scolarisés, soit déscolarisés pour mauvais résultats ou faute de

moyens. On les rencontre dans des agglomérations qui connaissent l'émergence de divers métiers d'artisanat ;

- Les enfants orphelins ou vulnérables : cette catégorie est constituée de façon générale par des enfants dont le père et/ou la mère est/sont décédé(s), les enfants malades (atteints de maladies invalidantes ou non spécifiées), les enfants abandonnés, les enfants dont les parents sont démunis ou dont un seul parent assure la prise en charge ;
- Les filles mineures prostituées : cette catégorie d'enfants a été repérée dans la ville de Malanville. De petites filles âgées de 13 à 16 ans y sont repérées en situation de prostitution. Elles viennent majoritairement de la ville voisine de Gaya au Niger.

Dans l'ensemble, ces enfants sont observés de façon différenciée dans les communes investiguées.

Enfants déscolarisés et non scolarisés: une situation à causalités multiples.

La Banque Mondiale, dans son rapport de 2018 tentant d'identifier les causes de la déscolarisation et de l'exclusion de certains enfants hors du système scolaire souligne que :

C'est la pauvreté qui empêche le plus souvent de finir les études, mais d'autres caractéristiques comme le genre, le handicap, la caste et l'ethnie expliquent aussi souvent le déficit de scolarisation. Cependant, la pauvreté et les conflits ne sont pas les seuls facteurs qui maintiennent les enfants hors du système scolaire ; la crise de l'apprentissage y contribue également. Lorsque des parents pauvres considèrent l'éducation offerte comme étant de piètre qualité, ils sont moins enclins à consentir des sacrifices pour maintenir leurs enfants à l'école — ce qui est une réaction logique compte tenu des difficultés auxquelles ils sont confrontés (Banque Mondiale, 2018, p. 8).

Aussi pertinent qu'il soit, le diagnostic fait par la Banque Mondiale ne suffit pas pour rendre compte de la complexité du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation. Il s'agit en effet d'un phénomène à causalité multiple qui est tributaire de logiques sociales et économiques, de repères sociaux locaux et des enjeux de pouvoir au sein des ménages. Les enfants sont largement perçus comme un don de Dieu dans l'ensemble des groupes sociaux et constituent une force de travail importante dans les familles. Il en résulte qu'ils sont mis à contribution, à divers stades de leur enfance, dans la production et la sécurisation des ressources familiales. Ainsi remarque-t-on que dans leur enfance ils sont utilisés dans des secteurs où la force de travail n'est pas déterminante avant de passer progressivement dans des domaines qui sollicitent leur force de travail.

L'explication des causes de l'exclusion ou du retrait des enfants déscolarisés et non scolarisés du système scolaire formel ne saurait se faire indépendamment de l'analyse de la contribution du social dans la production de cette situation. Il s'agit d'analyser les éléments qui ont

un lien avec les communautés, c'est-à-dire avec l'organisation sociale, les perceptions et les attentes des usagers (réels ou supposés) de l'école, ainsi que ce qui dans l'organisation du système scolaire contribue socialement à la production de cette catégorie d'enfants. Nous n'occultons pas l'existence des facteurs socio-économiques, culturelles et ceux liés à l'implication parentale dans le suivi des élèves déjà identifiés par nombre de travaux sur la question de non scolarisation et de déscolarisation ou de la déperdition scolaire (C. Tama, 2015 ; Unicef, 2014 ; M. Agossavi, 2015 ; B. Gastineau 1998 ; S. Yaou 2014 ; L. Pauli & M. A. Brimer 1971 ; C. Ataïgba, 2015 ; H. Barry 2006 ; M. Bio Issaka, 2015 ; M. Levesque, 1979 ; Z., Lagi, 2006). Cependant, nous entendons aborder, dans cette contribution, le phénomène de non scolarisation et de déscolarisation en mettant le focus sur la façon dont l'organisation sociale des localités dans lesquelles vivent les enfants, les perceptions des acteurs sociaux par rapport à l'école et l'organisation de l'institution scolaire participent à la production de ce phénomène.

2. L'organisation sociale des localités investiguées et la question de la scolarisation

2.1. L'organisation familiale et le rapport des individus à l'école

Sur les sites investigués on note deux grands types de familles présentant par moment quelques variantes. Il s'agit de la famille élargie et de la famille restreinte. En tant qu'espace de production, la famille quelle que soit sa nature, est beaucoup plus centrée sur une production de subsistance, de consommation ou d'accumulation.

2.1.1. La famille élargie

Dans les familles élargies, le patriarche gère la maison avec sous sa responsabilité tous ses enfants mariés ou non et leur(s) mère(s). Les familles élargies sont plus portées vers des économies de subsistance et de consommation car être à court de provision dans sa famille constitue une grande honte pour un patriarche. L'accumulation y est rarement possible, car la partie de récoltes vendue sert à régler les problèmes de famille tels que les questions de mariage des dépendants, de funérailles, de baptême, de maladies, etc. Le patriarche a donc la responsabilité du bien-être matériel de la famille. Pour ce faire, il veille à ce que les membres de la famille ne souffrent d'aucune pénurie alimentaire.

Il faut noter que chaque membre de ce type de famille a droit à un lopin de terre pour son champ individuel. Il est libre de s'organiser après les travaux du champ collectif, il lui incombe la responsabilité des ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins personnels. Cette façon de procéder contribue à l'autonomisation de ces dépendants en matière de prise en charge de soi dans un environnement d'émulation entre enfants de lignées utérines différentes. Dans ce type de famille, ce sont les jeunes et les enfants qui se mettent la pression dans la mesure où les possibilités d'acquisition de tels ou tels biens modernes se mesurent à l'aune des efforts fournis dans le champ individuel. Lorsque

la pression devient élevée, l'école devient le dernier espace auquel et parents et enfants pensent.

Dans les familles élargies qui sont des unités de production de subsistance et de consommation dans lesquelles vivent de petits ménages sous l'autorité du patriarche, il n'y a pas une grande pression délibérée du patriarche sur la main d'œuvre infantile. La pression sur les jeunes vient de leur sentiment d'être englués dans une émulation tacite entre les lignées utérines en présence, autour du patriarche. En effet, dans des cas de plus en plus fréquents, les aînés sont impliqués dans la production des ressources qui vont permettre d'assurer les charges scolaires de leurs frères cadets selon la filiation maternelle. Le principe largement admis est que les enfants d'une mère se regroupent autour de cette dernière pour subvenir à leurs besoins avec les revenus de son champ et de son petit commerce (C. Tama, 2015, p. 9). Là encore, les jeunes sont fortement sollicités et en cas de manque de jeunes adolescents, les enfants âgés de 8 à 16 ans pourraient servir de force de travail.

2.1.2. La famille restreinte

Les familles restreintes s'engagent plutôt plus facilement vers des formes variées de subsistance et d'accumulation. A ce niveau, la pression sur chaque membre de la famille n'est pas aussi forte que dans les familles élargies. Elle est forte au niveau du chef du ménage nucléaire qui à son tour met la pression sur les membres de ce ménage en vue de sauver la face suite à la scission de la famille élargie. Une fois séparée, la réussite de chaque ménage restreint se mesure en fonction de sa capacité à satisfaire les besoins en nourriture et en argent de la petite famille et de la capacité de celle-ci à accumuler des biens et des revenus. Lorsque les revenus du nouveau patriarche sont insuffisants pour se payer les services d'ouvriers agricoles, les dépendants (femmes jeunes et enfants) servent de solution palliative pour assurer la campagne agricole reléguant au second rang, la scolarisation des enfants.

Quel que soit le type de famille, la tendance dans les divers groupes sociaux est l'évolution vers la nucléarisation des familles. Il apparaît dans l'économie domestique, un partage des fonctions : les femmes sont impliquées dans les dépenses du ménage, les hommes assument la disponibilité des vivres, les jeunes dépendants prennent plus de responsabilités dans la prise en charge de leurs propres besoins et même très souvent au-delà. Il en résulte une plus grande implication des mineurs dans les efforts familiaux d'accumulation des ressources. Toutefois, le degré de cette implication varie en fonction du type de famille d'appartenance de l'enfant.

Quel que soit le schéma, on note dans les localités investiguées, que le prestige du patriarche tient à sa capacité à assurer la subsistance de son unité de production (son ménage ou sa concession) sans l'assistance de ses pairs. Le contraire serait source de honte. Il en résulte une forte tendance à la construction collective de ce prestige. Il est évident que dans les deux types de ménages, les comportements et

stratégies des familles se trouvent balisés entre les paramètres de prestige, de honte, d'honneur et d'émulation. Dans un tel contexte, pour les besoins de la cause, la non scolarisation et ou la déscolarisation des enfants peuvent être décidées.

2.2. Le placement d'enfant

Les deux types d'organisation familiale mentionnés plus haut accordent une place importante au placement d'enfants qui est apparu dans certaines localités comme la première cause de la non scolarisation des enfants. En effet, nombre d'enfants non scolarisés interrogés ont lié leur non scolarisation au fait qu'ils ont été gardés soit par un oncle, soit par une tante, soit par un grand parent. Dans les six communes, il existe, dans certains groupes sociaux, des règles matrimoniales qui contraignent les parents géniteurs à envoyer leurs aînés auprès d'un parent. Ce mode de placement consoliderait les relations entre les membres du groupe social. L'organisation sociale est souvent faite de façon à imposer aux parents géniteurs d'envoyer leurs enfants, en fonction du sexe auprès d'un proche parent. En milieu Baatonu par exemple, les pratiques en matière de placement d'enfants sont structurées par la corrélation entre le sexe de l'enfant, sa position (Unicef, 2014 ; C. Tama, 2015, p. 11) dans la fratrie et le choix de sa résidence d'adoption. Ainsi lorsqu'un enfant est l'aîné de sexe masculin, il devra être élevé, soit par son oncle paternel, soit par son grand-père. Lorsque l'aîné est de sexe féminin, celle-ci devra être gardée soit par sa tante maternelle, soit sa grand-mère maternelle. Parfois, il arrive que les aînées filles soient gardées par leur grand-mère paternelle.

Dans tous les cas les enfants filles sont souvent utilisées comme des aides domestiques dans leur espace social d'adoption. Le placement d'un enfant a deux fonctions dans la société: consolider davantage les liens entre les membres d'une même famille et fournir une main d'œuvre à la famille d'accueil de cet enfant.

Un enfant placé est donc réputé servir d'aide à sa famille qui l'accueille et contribue par sa présence à renforcer les liens intra familiaux. Les enfants placés constituent ainsi un réservoir de main d'œuvre au service des familles adoptives. Le placement d'enfants est perçu dans ces groupes sociaux comme le moyen sûr par lequel l'enfant reçoit la « vraie » éducation et se socialise dans son environnement socio-culturel. Toutefois, dans certain rare cas les enfants placés sont scolarisés. Il y a des filles restées avec leurs parents géniteurs qui ont aussi la même occupation dans l'espace domestique. Dans ce cas, elles aident à prendre en charge leurs jeunes frères ou sœurs lorsque les parents sont occupés. On note ces cas dans les milieux où la famille se nucléarise. En général, les parents perçoivent le placement d'enfant comme le seul moyen par lequel l'enfant reçoit la vraie éducation.

2.3. La polygamie et ses effets sur la scolarisation

La polygamie est apparue comme un facteur important dans l'analyse des rapports à l'école. En effet, les ménages polygamiques

connaissent des mutations qui font que certains d'entre eux semblent ne plus offrir la sécurité optimum aux enfants, en termes de suivi scolaire. Il y a une reconfiguration des rôles et des rapports dans les espaces familiaux qui a induit de mutation par rapport aux rôles et à la figure de la femme dans les ménages. Cette reconfiguration des rôles fait que les femmes ont de plus en plus de responsabilités dans la définition des idéaux humains poursuivis à travers l'éducation et le suivi des enfants. Certains enfants se trouvent entièrement à la charge de leurs mères. Il y a une tendance à la démission des pères par rapport aux dépenses liées à la santé et à la scolarisation des enfants. Ces charges incombent de plus en plus aux mères qui se débrouillent pour inscrire l'enfant à l'école et les suivre jusqu'à atteindre les limites de leurs capacités. Dans certains cas, il y a la démission ou le désengagement des parents qui fait que l'enfant est obligé de chercher de petites activités pour se prendre financièrement en charge. Cette réalité largement observée ne manque pas d'influence sur le taux de scolarisation et de maintien des enfants à l'école.

Dans l'ensemble des groupes sociaux touchés par cette recherche, l'organisation familiale traditionnelle est patriarcale et polygamique. La principale responsabilité du chef de famille reste donc la grande disponibilité des produits vivriers. Cela suppose alors une très grande implication de la descendance dans la production. Ici la taille de la descendance est un important facteur de production. La femme est alors sous l'autorité du mari et participe à la réalisation de ses projets de vie. En général, les garçons constituent une main-d'oeuvre naturelle qui doit apprendre tôt à travailler le champ et les filles, des aides ménagères naturelles. Le jeune garçon est donc idéalement socialisé en rapport avec le champ, les troupeaux ou la pêche et la jeune fille, en rapport avec l'espace domestique. Plus le jeune garçon sait et peut travailler de façon à tirer profit de la terre ou de l'élevage, mieux il est considéré comme la fierté de ses parents. Dans ces conditions, on comprend aisément le peu d'attention accordé à l'école formelle qui est souvent plus perçue comme un milieu de perdition et de délitement des valeurs qu'un moyen d'éclosion des énergies infanto-juvénile et d'épanouissement personnel. Ainsi, les paramètres d'appréciation des modèles de réussite sociale résident plus dans les valeurs socioculturelles de nos milieux d'étude.

L'organisation sociale est faite de façon à ce que le jeune garçon se sente plus digne d'apprendre à bien gérer une grande famille agricole ou d'éleveurs. Quant à la jeune fille, elle participe aux activités domestiques aux côtés de sa maman ou de sa tutrice qui doit lui apprendre à gérer son ménage et aider son futur mari au champ. Elle intervient de ce fait, dans une certaine mesure dans l'exploitation agricole lors de la semence ou de la récolte. Mais, de plus en plus elle est fortement sollicitée dans la chaîne de la production agricole avec le changement de l'agriculture de subsistance en agriculture de rente notamment la production cotonnière. Ces attentes font de la fille un personnage moins attendu à l'école, comparativement au garçon.

Les groupes sociaux dans lesquels l'on rencontre un fort taux d'enfants déscolarisés et non scolarisés sont ceux qui ont une organisation sociale qui ne libère guère les énergies infanto-juvéniles à d'autres fins que celles d'utilité familiale. Dans ces différents groupes sociaux, on observe une organisation sociale centrée sur le pouvoir du père qui décide et qui définit les idéaux humains pour sa descendance en se conformant plus ou moins à ce qui est largement valorisé dans le milieu. Il en résulte des pratiques de non scolarisation ou de déscolarisation des enfants liées au mariage précoce pour les filles, l'implication des garçons dans les activités champêtres, le pâturage et la pêche.

Au nombre des constats faits dans l'ensemble des groupes sociaux, figure la place prépondérante de la femme dans le devenir de ses enfants. Les ménages sont très souvent polygamiques avec une forte responsabilisation de la femme dans la survie de l'enfant et au-delà dans la facilitation de la réalisation des idéaux définies par le père ou plus généralement par le groupe social. Il apparaît dès lors que les appréciations des modèles de réussite ne renvoient pas toujours à des figures identiques en fonction des groupes sociaux. Il reste quand même que le rôle de la mère est central dans la réalisation de ces figures dans l'ensemble des groupes. Par ailleurs les mères ont la facilité d'associer leurs enfants dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des idéaux incarnées par lesdites figures localement valorisées.

Dans ces contextes, l'école est peu valorisée car elle est perçue comme un lieu qui éloigne de ces idéaux. Dans certains cas la menace perçue réside dans le risque d'éloignement encouru par les enfants vis-à-vis des valeurs culturelles. Le risque que les parents redoutent est que leur fille tombe enceinte sans qu'elle ne soit mariée et qu'elle ne sache accomplir les tâches ménagères et s'occuper des enfants un rôle assigné à la gent féminine comme cela ressort chez M., Montousse et G., Renouard (2017) lorsqu'ils affirment que : « (...) Lorsque les couples doivent se répartir le travail professionnel et domestique, ils choisissent d'attribuer à la femme le soin des enfants » (M., Montousse et G., Renouard, 2017, p. 232).

Dans le souci de préserver les valeurs socioculturelles qui fondent leur milieu, les parents font payer aux filles un lourd tribut que résume Sanou (2016) en ces termes :

En optant pour un investissement prioritaire dans l'éducation des garçons plutôt que dans celle des filles, les familles espèrent tirer profit de deux types de sociétés existant: le moderne à promouvoir avec les garçons et le traditionnel à préserver par le biais des filles (Sanou, 2016).

Dans les localités investiguées, la préservation de ce monde traditionnel passe par les mariages forcés et précoces.

2.4. Le mariage forcé ou précoce et scolarisation

En effet, le mariage forcé et précoce est un facteur assez important de déscolarisation des filles dans les milieux ruraux en particulier. Cette pratique explique la déscolarisation de nombreuses filles engagées dans la nuptialité précoce. Dans ces processus, la référence n'est pas faite à l'âge de la fille adolescente mais à sa condition physique et physiologique. Cela participe à alimenter une certaine vision de la vie : la fille (chez les Peuhl, Boo etc. par exemple) est plus considérée quand elle se retrouve au foyer à un âge donné. Ainsi la plupart des filles se retrouvent forcées de quitter les bancs pour le mariage, très souvent contre leur volonté. Le mariage et la vie dans laquelle il engage la fille sont considérés comme des alternatives valorisantes par rapport à l'école et ses incertitudes et angoisses. Il est vrai que les filles sont retirées de l'école au moment où elles y prennent goût, mais leur volonté ne compte pas dans des processus de prise de décision. Les grossesses en cours de scolarisations sont des phénomènes qui entraînent la précocité des mariages forcés. En effet, celles qui tombent enceintes sur les bancs sont un mauvais exemple. Elles découragent les parents à envoyer et maintenir longtemps leur fille à l'école. Il y a au niveau des parents une certaine logique qui valorise le mariage des filles au détriment de leur scolarisation car, cette dernière conduit, selon eux vers des incertitudes loin des idéaux sociaux valorisés. Les contextes sociaux sont donc tels que le mariage forcé et précoce est favorisé par le fait que beaucoup de jeunes filles sont dotées très tôt et mariées pour éviter qu'une fois arrivées en ville, elles se fassent enceindre par un inconnu des parents. Parfois les filles sont mariées dès qu'elles font leurs premières menstrues et cette pratique est généralement imputée aux prescriptions coraniques. Le mariage forcé et précoce est présent dans les localités où il est observé comme une pratique culturelle largement admise. Elle repose sur l'idée qu'une fille qui, à un âge donné, n'est pas mariée et n'a pas d'enfant est perçue comme un problème pour ses parents et pourrait « remettre en question la structure familiale actuelle, voire même celle de la société, en bouleversant la répartition sexiste des rôles ainsi que des savoirs et des pouvoirs (Lange, 1998, p. 200). Il y a donc comme une incompatibilité structurelle entre ce qui est attendu de la femme au terme de son éducation et l'école. Ce qui est valorisé c'est l'idée d'une femme digne du nom, c'est-à-dire censée se marier selon les prescriptions islamiques ou culturelles et avoir des enfants.

3. Les effets de l'organisation familiale des activités économiques sur la scolarisation des enfants

Au regard des constats et des données recueillies au cours de cette recherche, la pauvreté monétaire et cyclique pousse certains parents à engager leurs enfants dans la production des ressources pour la famille. A titre illustratif, entre 2009 et 2011 dans la Commune de Karimama, l'incidence de la pauvreté non monétaire s'établit à 3,4%. Au cours de la même période à Gogounou, on observe un pic de 15,1 points de la pauvreté non monétaire. Dans ce contexte d'amenuisement

des ressources et de précarité économique, la scolarisation des enfants devient la variable d'ajustement des ressources monétaires et non monétaires des familles. Aussi, les parents n'hésitent-ils pas à mettre leurs enfants à contribution dans la mobilisation des ressources nécessaires à la survie et à l'équilibre familiale. Les enfants constituent ainsi une armée de travailleurs qui appuie les chefs de familles dans les activités de production telles que la culture des produits de rente notamment le coton, l'élevage et la pêche. Cette main-d'œuvre leur permet non seulement de compenser la faiblesse des ressources humaines mais aussi d'améliorer leur productivité. L'implication des enfants dans les activités de production des ressources familiales est liée dans certains cas au fait que les parents ne disposent de ressources financières que pendant un temps limité de l'année.

En outre, lorsqu'ils ont des ressources financières, celles-ci sont mal gérées. Il en résulte en effet une précarité saisonnière très importante. Les influences de cette précarité sur la scolarisation des enfants est notable. Les maigres ressources ne sont souvent pas destinées au financement de la scolarité et mieux les enfants sont sollicités dans la mobilisation des ressources complémentaires d'appoint.

Dans certaines familles soucieuses de scolariser les enfants, des stratégies sont développées. Ces stratégies consistent à mettre les frères et les sœurs aînés à contribution en vue d'assurer la scolarisation et le maintien des plus jeunes à l'école. Les parents font alors le choix de sacrifier certains enfants au profit d'autres. Il faut souligner que dans le processus du choix, ce sont les filles qui paient le prix le plus élevé. En effet, dans certaines familles, l'existence des enfants hors école visent donc à assurer la scolarisation et le maintien de leurs frères dans le système scolaire. En effet les principales sources de revenus des familles proviennent de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et ces activités sont menées aux moyens d'outils rudimentaires et nécessitent de la main d'œuvre. Dès lors, le chef de famille, quelle que soit sa volonté ne saurait se permettre d'envoyer tous les enfants à l'école. Il se retrouve dans l'obligation d'opérer une sélection. La force de travail des uns lui procure des ressources financières nécessaires pour assurer la scolarisation de ceux de ses enfants envoyés à l'école. Les premiers doivent constituer de la main-d'œuvre qui travaillent pour produire la richesse de la famille indispensable au financement des études des autres enfants inscrits à l'école et dont la contribution aux revenus familiaux est très insignifiante. La même pratique s'observe sous une autre forme chez les éleveurs, les pêcheurs, les commerçants ou dans d'autres formes d'activités génératrices de revenus comme la restauration.

La stratégie de l'aide familiale qui se traduit par une forte implication des enfants dans les activités génératrices de revenus (aide-pêcheur, agriculteur, commerçant, bouvier etc.) est une pratique largement partagée dans ces communes et se justifie par le faible pouvoir économique des populations. Elle a des répercussions négatives sur le parcours scolaire des enfants qui sont souvent retirés de

l'école dès que le besoin de cette aide se fait ressentir. Par exemple, l'interruption de la scolarisation est un phénomène récurrent dans le milieu socioculturel peulh où les enfants sont sollicités pour devenir des bouviers.

La forte implication des enfants dans les activités génératrices de revenus est une pratique très partagée et justifiant que ces derniers ne soient pas à l'école. Le phénomène de bouviers, d'aide pêcheur, agriculteur ou commerçant a des liens avec les conditions économiques dans nombre de cas évoqués lors des différents entretiens. La preuve en est que l'enfant peut commencer l'école au bas-âge, mais retiré dès lors que les parents le sentent capable de participer à certaines activités. Ainsi le phénomène de bouvier a un impact évident sur le taux de scolarisation dans les établissements proches des camps peuls.

De même le boom cotonnier à un moment donné a baissé le taux de scolarité dans les localités. Ce phénomène est survenu à un moment où le coton était source de richesse dans les localités. Même des écoliers abandonnent les salles de classe juste pour les activités de coton. Des écoliers laissent les classes et se retrouvent secrétaires des groupements villageois pour se faire un peu d'argent. Beaucoup de jeunes filles ont abandonné aussi les classes pour épouser de jeunes gros producteurs de coton.

Il résulte de ce qui précède que nombre d'aspects de l'organisation sociale des localités investiguées ne sont pas de nature à favoriser la scolarisation des enfants dans ces localités. Aussi faut-il mentionner qu'il subsiste toujours au sein des familles la crainte de faire le saut dans l'inconnu que constitue l'école formelle qui n'éveille pas toujours un écho favorable dans le milieu.

4. Des perceptions très peu favorables à l'école formelle

L'analyse des discours des parents d'élèves permet d'affirmer que les perceptions et représentations que les parents ont de l'école explique en partie certaines stratégies familiales en défaveur de la scolarisation de leurs enfants.

4.1. L'école formelle : un secteur à investissement long et incertain

L'école formelle est perçue comme un investissement qui doit à terme produire des dividendes. En scolarisant leurs enfants, les parents attendent le retour sur investissement qu'ils ne perçoivent presque jamais. Désabusés ils s'interrogent sur la nécessité d'envoyer la majorité des enfants dans une école qui ne produit que des chômeurs. Pour ces parents, l'école loin d'être un outil de promotion sociale, est devenue une source d'angoisse et d'incertitudes. Il s'en suit qu'ils croient de moins en moins aux valeurs et vertus véhiculées par l'école formelle. En effet, l'image de l'homme au « col-blanc » distillée au sein de ces populations s'est progressivement effritée et aujourd'hui, les parents ont perdu toute confiance en l'école. Pour ces communautés, à partir de 17 ans (25 ans dans d'autres milieux), vivre aux crochets de ses parents au village est perçu comme une honte, un signe d'incapacité (Tama, 2012 ; Tama, 2014).

4.2. L'école formelle : une institution coûteuse

Les perceptions que les populations des communes investiguées ont de l'école entrent « bien évidemment, en concurrence directe avec la scolarisation » (Gastineau 1998, p. 11) et n'encouragent plus les parents à scolariser leurs enfants. Les parents font de l'école un « luxe » qu'on ne peut se permettre; une affaire de riches. Lorsque les parents scolarisent leurs enfants, ils le font en attendant. Dès lors que le coût de la scolarisation de l'enfant devient insupportable pour la famille ou que l'enfant arrive à se débrouiller en français, il est retiré de l'école et orienté vers des activités jugées plus sûres et rentables aussi bien pour lui que pour sa famille. Pour inverser cette tendance à considérer l'école comme étant une institution trop coûteuse, le gouvernement béninois a initié la politique de la gratuité de l'école et de sa subvention par l'Etat pour améliorer le taux de scolarisation des enfants.

Mais le retard accusé par l'Etat dans le virement de ces subventions ainsi que les sempiternelles cotisations qui sont exigées aux parents en vue du fonctionnement des écoles, faute de ces subventions, donnent aux parents l'impression que ces différentes mesures ne sont que des chimères. Résolus que l'Etat fonctionne dans la duplicité en disant une chose et en faisant une autre, et conscients que la question de la scolarisation, déscolarisation et non scolarisation est une rhétorique à la mode que l'on n'aborde jamais sur un ton neutre, ces parents font le jeu de l'Etat en inscrivant leurs enfants tout en ayant autre chose en tête: attendre le meilleur moment pour les retirer ou au meilleur des cas: attendre le meilleur moment pour les remplacer par d'autres enfants dès lors que les charges commencent à peser sur le budget de la famille. C'est à croire que les parents sont inscrits dans une logique mitigée par rapport à l'école : permettre aux enfants de rompre avec le monde de l'analphabétisme tout en n'en sortant pas non plus dans la mesure où l'enfant sera retiré en temps opportun dès lors qu'il s'exprime dans la „langue du Blanc“ et que le coût de sa scolarisation commence par peser sur le budget familial. Il en résulte une production sociale d'une autre forme d'analphabétisme que Moriké Dembélé et Etienne Gérard désignent respectivement par les termes de „néo analphabétisme“ (M. Dembélé, 2016, p. 36) et « analphabétisme de retour » (E., Gérard, 1992). M. Dembélé estime que, „comme le veut la communauté internationale, dans les prochaines années, très probablement tous les enfants maliens iront à l'école, mais tous ne sauront ni lire, ni écrire à l'âge adulte. Le nouveau fossé entre pays développés et pays en développement ne sera pas posé en termes d'accès à l'école, mais en termes de nombre de néo analphabètes. Si les autorités publiques en charge du secteur de l'éducation en ont pris connaissance des dangers qui découlent du risque de l'extension du néo analphabétisme, elles sont très loin de comprendre les processus complexes dans lesquels il se produit et se développe“ (M. Dembélé, 2016, p. 36). Les pratiques familiales de scolarisation-déscolarisation-remplacement-scolarisation liées à la cherté de la scolarisation et aux stratégies d'adaptation de celles-ci à la politique de massification renseignent quelque peu sur la production sociale de ce néo

analphabétisme au Nord-Bénin. Il en résulte qu'au delà des cycles normaux définis par les autorités en charge de l'éducation et les spécialistes de l'éducation, la longueur d'un cycle est fortement influencée par les stratégies familiales et qu'en dépit des sensibilisations pour la massification scolaire et la rétention des élèves dans les classes, le dernier mot revient aux familles, quant au niveau à partir duquel, l'enfant est supposé être prêt pour quitter les classes pour laisser la place à son cadet.

Cette perception relative au coût élevé de la scolarité des enfants finit par subvertir l'idée de la massification de la scolarisation pour induire des bouts de parcours construits par les familles donnant aux apprenants des capacités pour lire et compter des choses simples ; toutes choses pouvant leur servir pendant leur apprentissage dans les systèmes alternatifs d'éducation (madrassa, école coranique, ateliers d'apprentissage, ou autres espaces tels que les exploitations agricoles ou de transformation agro-alimentaire, etc.).

4.3. Du désenchantement des figures traditionnelles de réussite sociale aux nouvelles figures de réussite

La réussite sociale des jeunes non scolarisés observée dans les milieux de notre recherche induit une modification des critères de réussite sociale. En effet, la réussite sociale est aujourd'hui conditionnée à un certain nombre de réalisations : acquisition de motos, de téléphones portables, de postes radio, de mobilier, réfection du toit de la maison, constructions de belles maisons etc. Le diplôme et l'emploi rémunéré ne sont plus gages de réussite sociale. Car, pour ces populations, l'école ne produit que des chômeurs à contrario des activités champêtres et pastorales. Il va s'en dire que pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés la réussite sociale est généralement incarnée par des figures de réussite n'ayant pas nécessairement de lien avec le système éducatif formel. Les propos qui suivent illustrent bien ce changement de paradigme quant à la finalité de l'école.

Nous ne sommes pas allés à l'école, pourtant nous sommes plus riches que les enseignants et les directeurs d'écoles. Il y a quoi à l'école? Si je veux que mes enfants cessent d'y aller, c'est parce que je veux leur éviter de ressembler à leurs enseignants sur le plan matériel. (Propos d'un parent d'élève, mars 2014).

L'école produisant des jeunes qui soient encore à la charge de leurs parents, le scolarisé est finalement perçu comme un fainéant. Même si cela ne signifie guère que les scolarisés ne réussissent pas, il n'est pas rare d'entendre des jeunes déscolarisés s'affirmer en ces termes :

Vous nous dites d'aller à l'école, mais qui dans ce village a pu aboutir, personne n'a même pas pu devenir maître, infirmier ou autres, pourtant, il y a plus de 40 ans que nous mettons nos

enfants à l'école, 40 ans que nos parents ont mis leurs argent et leur énergie, mais aucun cadre (Propos d'un jeune déscolarisé).

A cela s'ajoute la position centrale qu'occupent les gros producteurs de coton, de maïs, d'oignons ou de soja, les pêcheurs et les gros éleveurs dans la vie socio-politique et même économique de ces différentes localités. Ces producteurs, éleveurs et pêcheurs semblent être devenus des références, des figures de réussite suscitant admiration chez les apprenants. A Malanville par exemple où les gros producteurs d'oignons qui font de grosses recettes rien qu'en vendant les oignons récoltés sont désignés par le titre d'Elhadj³, le rêve des élèves est de devenir « Elhadj ». Ils apparaissent comme des acteurs sociaux ayant un pouvoir économique incontestable et jouissant d'un honneur que de mémoire d'homme, l'école n'a encore procuré à personne :

Même nos maitres qui sont ici, les encadreurs et les infirmiers, s'ils ont des problèmes d'argent, c'est vers ces gens-là qu'ils vont en chercher. C'est là les problèmes que nous avons avec nos enfants, si on force pour qu'ils aillent à l'école, ils nous disent que X et Y n'ont pas été mais ils ont assez d'argent, plus riche que A et B qui ont fait jusqu'à l'université et qui traînent encore à la maison. C'est, les enfants qui n'ont personne pour leur servir de miroir dans le domaine de la scolarisation. (Entretien avec un chef de village en avril 2014).

Dans les différents milieux investigués, les figures de réussite enviées dans le milieu ne sont pas celles de personnes ayant évolué à l'école.

Par ailleurs on peut retenir que les perceptions des acteurs sont de deux catégories : les unes favorables à l'école et les autres hostiles à l'école. Les perceptions négatives considèrent l'école comme un lieu d'apprentissage de la débauche, du manque de respect pour les parents. Elles voient aussi en l'école un lieu de culture de la paresse. Cette perception négative conduit beaucoup de parents à ne pas envoyer les enfants à l'école ou à y envoyer uniquement les garçons ou les plus petits, les plus faibles, quitte à les remplacer plus tard quand ils seront plus forts par d'autres encore plus petits. Les perceptions positives sur l'école visent à montrer tout l'intérêt que l'on a à aller à l'école, même si celle-ci n'aboutit pas à un emploi salarié. Généralement ce type de perception est développée par des personnes instruites ou parfois ceux qui regrettent de ne l'avoir pas été et qui en ont souffert au moins une fois dans leur vie. Certains interlocuteurs lient cependant l'importance de l'école à l'utilité pratique des connaissances qu'on y acquiert. Ainsi indiquent-ils que pour être un bon artisan, tailleur, agriculteur, une bonne coiffeuse et même une bonne vendeuse il faut être instruit.

³ Généralement, le terme d'Elhadj sert à désigner tout pèlerin de retour de la Mecque. Mais de plus en plus, ce terme est utilisé pour désigner des gens ayant une aisance financière par allusion aux dépenses qu'implique le pèlerinage à la Mecque. A Malanville, les gros producteurs d'oignons qui ont d'importants revenus sont appelés ainsi.

L'importance de l'école se traduit par sa capacité à transmettre des connaissances minimums pouvant être utilisées dans le vécu d'une personne active dans un secteur donné. Ainsi les patrons d'ateliers pensent que quand un apprenti est instruit il est plus facile de lui transmettre des connaissances. Même s'il n'y a pas de référence directe à la réussite sociale due à l'école et présentée comme modèle à l'échelle locale, nombre d'interlocuteurs disent craindre toujours les personnes instruites. Il y a l'idée que pour devenir un « grand quelqu'un », il faut nécessairement passer par l'école. Une idée qui contraste avec le vécu et les pratiques des acteurs sociaux interrogés dans les six communes investiguées.

4.4. La valorisation d'institutions concurrentes de l'école formelle

Dans la plupart des localités investiguées, il existe des institutions qui concurrencent l'institution scolaire dans le champ de l'éducation et plus généralement de la socialisation. Ces institutions paraissent plus porteuses des idéaux humains localement valorisés et ont des liens étroits avec la religion. On peut citer au nombre de ces institutions les écoles coraniques. Ces écoles véhiculent des enseignements religieux et spirituels (les individus ayant suivi l'école coranique seraient plus enclins au respect des prescriptions religieuses que les autres et donc sont assurés d'un meilleur sort dans l'au-delà). C'est ce qui fait dire à Bokoum (2004) que « l'islam ne perçoit pas l'intérêt de l'école classique qu'elle considère comme un instrument de propagande du christianisme et que les parents mettent l'accent sur l'apprentissage et la lecture du coran plutôt que d'envoyer leurs enfants à l'école » (Bokoum, 2004). H. Barry (2006) en analysant les facteurs de non scolarisation des filles en milieu peul, affirme que l'école coranique est considérée comme la plus adaptée à la culture peule, tandis que l'école classique, relativement coûteuse, n'apporte pas toujours les résultats escomptés. (H. Barry, 2006)⁵. La formation à l'école coranique est ainsi présentée comme un facteur important de réussite sociale. Une vision extrémiste de l'importance de cette éducation fait de l'enfant qui l'a suivi un modèle plus valorisé que l'enfant qui a suivi l'éducation occidentale. Certains parents sont convaincus que cette formation participe à une vie heureuse sur terre et après la mort. Ainsi, même si l'enfant devra fréquenter l'école formelle, celle-ci ne doit jamais se substituer à la formation coranique. Cette école coranique est concurrente à l'école en ceci qu'elle est devenue un fonds de commerce. Les gens y mettent assez de sous et ils n'en ont plus assez pour que les enfants aillent à l'école.

En effet, on observe qu'il y a une économie basée sur l'entreprise de la foi qui donne de la légitimité à certaines pratiques et qui font que des enfants se retrouvent hors du système scolaire formel. Cette perception valorise la formation de l'école coranique, devenue en quelque sorte une référence en matière de connaissances coraniques. Il

⁴ Bokoum cité par Bio Issiaka (2015).

⁵ H. Barry cité par C. Tama, 2015

sera un "docteur du coran", selon leurs propres termes. La formation à l'école coranique est ainsi apparue comme un facteur important de réussite sociale. En effet, l'enfant qui se consacre totalement à la formation de l'école coranique, devient en quelque sorte un grand connaisseur du coran et a des connaissances pratiques sur les prières bienfaisantes ou maléfaisantes. Par ailleurs, cette formation participe à une vie heureuse sur terre et après la mort. Ainsi, même si l'enfant doit fréquenter l'école formelle, il doit aussi suivre la formation coranique. Ainsi à côté de l'école coranique, on note l'existence d'autres institutions sociales qui sont plus ou moins concurrentes à l'école. Il s'agit des rites initiatiques traditionnels. La question de certains rites qui se font à certains âges de l'enfant et qui peuvent freiner la scolarisation de ces enfants a été soulevée au cours des entretiens. Ce dernier aspect apparaît aussi comme un facteur de déscolarisation dans la mesure où il arrive que certains commencent l'école avant que les parents s'aperçoivent de ce qu'ils doivent suivre ces rites pour leur guérison. Ainsi, ils abandonnent parfois momentanément, parfois définitivement l'école en vue de subir ces rites initiatiques.

5. L'organisation scolaire

Les observations et entretiens sur le terrain ont permis de comprendre que le fonctionnement du système scolaire lui-même contribue à socialement produire cette catégorie d'enfants déscolarisés et non scolarisés. Ainsi, le manque d'enseignants et d'enseignants qualifiés combinés avec le comportement peu vertueux de ceux qui l'animent sont autant de manquements qui confortent les parents d'élèves des milieux de la recherche dans leurs appréhensions vis-à-vis de l'école formelle.

5.1. Le personnel enseignant

Le manque d'enseignants dans les localités investiguées a deux conséquences majeures qui participent à la déscolarisation et la non scolarisation des enfants : le recrutement biennal des enfants et, les classes multigrades qui consistent à maintenir par manque d'enseignants ou parfois par manque d'infrastructures au CP, un enfant qui passe au CE1 par exemple.

Le recrutement biennal des enfants a pour principale conséquence d'amener les parents à occuper les enfants à d'autres activités en attendant « leur tour » à l'école. Ces activités auxquelles on les occupe le temps de les inscrire ont tôt fait de devenir leur projet de vie reléguant du coup au second rang l'éducation formelle. Ainsi, les enfants sont de ce fait utilisés dans l'agriculture, l'élevage, la pêche ou le commerce et constituent une main d'œuvre importante faisant partie du dispositif de production de ressources familiales.

Les classes multigrades servent à pallier le manque d'enseignants et d'infrastructures. Elles conduisent les enseignants à maintenir au cours préparatoire des écoliers du cours élémentaire dans un contexte où l'échec scolaire est très mal perçu par les parents. Elles émoussent ainsi davantage la motivation de ces derniers. C'est ce que confirment

les travaux d'Alain Mingat et de Shobhana Sosale (2000) qui arrivent à la conclusion que « le redoublement de classe a un impact négatif important d'un point de vue quantitatif et cela par l'intermédiaire aussi bien d'un effet direct que celui d'un effet indirect. L'effet direct est bien connu et provient du fait que les redoublants utilisent deux fois plus de ressources qu'il n'est en principe nécessaire; mais il y a aussi un effet indirect moins connu, lié au fait que les redoublements sont associés avec l'abandon des élèves avant qu'ils n'aient atteint la fin du cycle primaire; ceci est établi aussi bien sur base de données individuelles que d'analyses comparatives internationales » (Mingat & Shobhana, 2000, p. 2). Utiliser deux fois plus de ressources dans les différents contextes socioéconomiques décrits n'est certainement pas supportable par des parents déjà méfiants vis-à-vis de l'école.

Si l'exigence des ressources humaines est apparue dans ces localités comme une dimension majeure de la scolarisation ou du maintien des enfants à l'école, certains discours mettent l'accent sur l'exemplarité des comportements du personnel enseignant.

5.2. Des comportements d'enseignants peu vertueux

Le comportement des enseignants est une variable indispensable dans l'analyse et la compréhension du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation des enfants dans le Borgou et l'Alibori. Ainsi, le harcèlement sexuel, l'absentéisme, le retard, le refus de résider dans les villages qui abritent l'école, la contestation des affectations et le refus de rejoindre le poste sont autant de pratiques révélées chez les enseignants et qui desservent l'école aux yeux des observateurs. Mais les pratiques les plus récurrentes aux yeux des populations enquêtées sont le harcèlement sexuel, l'absentéisme au poste et l'observation de comportements non pédagogiques.

5.2.1. Le harcèlement sexuel et ses effets sur la scolarisation

Le harcèlement sexuel est une pratique évoquée par nombre d'observateurs ou d'acteurs des milieux scolaires pour expliquer la démotivation et la déscolarisation de jeunes filles dans certaines localités. Il s'agit d'une pratique observée par certains enseignants peu vertueux pour contraindre les jeunes filles adolescentes à des relations sexuelles. Elle gagne du terrain en milieu scolaire, à cause du jeune âge des enseignants. Même si elle est condamnée par les normes en vigueur dans les établissements, il s'agit d'une pratique observée et largement décriée dans diverses localités. La non-application des lois en vigueur sur le harcèlement sexuel, la survenue de grossesses en pleine scolarité des filles et le sentiment d'impunité vis-à-vis des enseignants-auteurs de ces grossesses font que les parents impuissants, ont plutôt tendance à retirer leurs filles des établissements scolaires pour les protéger de ces enseignants qui ne sont guère inquiétés. Le retrait de la fille de l'école est d'autant plus systématique qu'elle est promise à quelqu'un doté de moyens matériels consistants.

L'une des conséquences de cette pratique est la survenue de grossesses en pleine scolarité des filles qui abandonnent l'école avec

parfois un arrangement de mariage entre la fille et l'enseignant qui en est l'auteur.

5.2.2. L'absentéisme au poste et l'observation de comportements non pédagogiques

Dans les localités enquêtées, l'absentéisme et le retard sont des pratiques courantes observées chez les enseignants. Il y en a parmi eux qui ne résident pas au lieu du poste et sont parfois obligés de faire près de 25 Kilomètres chaque matin pour rejoindre leur poste. Les enseignants accusés de telles pratiques justifient leur comportement par l'absence de logement décent, la non couverture des villages concernés par les réseaux téléphoniques et l'absence d'électricité et d'eau potable. Ils estiment que les conditions minimales de vie ne sont pas souvent réunies pour leur permettre de résider dans leur localité d'affectation. Il y a donc ces postes qui sont considérés comme très rude et sur lesquels l'affectation est vécue comme une sanction. Les communes qui connaissent de nombreux enseignants communautaires avec une qualité très approximative de l'enseignement. Les enseignants statutaires qu'on y affecte décident souvent de prendre un logement loin des populations qu'ils sont supposés servir. Il en résulte de nombreux retards et absentéismes des enseignants souvent dénoncés par les parents d'élèves. Il est également apparu que l'absentéisme et les retards sont aussi liés à des occupations extra-scolaires des enseignants. En effet, plusieurs d'entre eux sont impliqués dans des activités extrascolaires (syndicalisme, activisme politique, organisation des élections, commerces divers, etc.) qui les empêchent de s'investir entièrement dans leur mission d'enseignement. Les activités pédagogiques s'en trouvent ainsi perturbées ou parfois complètement bloquées. Ces comportements sont sources de démotivations pour les parents qui trouvent que leurs enfants vont perdre du temps et les engagent dans d'autres dynamiques extrascolaires qui à termes conduisent à la déscolarisation.

6. Discussion

Les dynamiques observées dans les espaces sociaux concernés par la recherche révèlent que les enfants sont souvent très tôt invités à contribuer fortement aux charges financières des ménages et à prendre soin aussi de leurs frères et soeurs plus jeunes. Leur implication dans les activités de production (champ, pêche et élevage) et dans une certaine mesure dans la vente des produits de ces activités participe très largement des stratégies familiales de sécurisation des ressources et de perpétuation des sources premières de revenus des ménages. Engagé dans les activités traditionnelles des parents, l'enfant n'est souvent pas perçu comme une charge permanente. Il est invité très tôt à devenir une source de revenu pour la famille. Loin de l'école les enfants ne constituent donc pas longtemps une charge pour les parents et au contraire ils contribuent à l'augmentation des ressources de la famille. La même idée ressort chez B. Gastineau (1998) lorsqu'elle affirme qu'on a tendance à spécialiser très tôt les enfants en fonction de leur

capacité ou habileté à faire telle ou telle chose. Ces enfants sont considérés par les pères (ou parfois par les mères) comme de « futurs chefs d'exploitations » (Gastineau 1998 : 13) que celles-ci soient agricoles ou agropastorales ou encore de transformation agro alimentaire (pour ce qui est des filles). C. Tama (2015) renchérit en affirmant que Lorsque cette responsabilisation précoce dont l'issue est la déscolarisation ou la non scolarisation ne rencontre pas l'assentiment des mères, qui proposent que ces enfants soient scolarisés ou continuent leurs études, ces derniers leur sont abandonnés par les pères (C. Tama, 2015, p. 11). Finalement il est constaté que les enfants y parviennent seulement en travaillant au champ, au pâturage ou à la pêche ou en se débrouillant au marché. Or, un enfant à l'école nécessite une prise en charge parentale plus ou moins longue. Contrairement aux écoliers qui constituent toujours une charge pour les parents très souvent pauvres. L'école apparaît dans les discours des acteurs sociaux comme une affaire de personnes riches, ayant les moyens de soutenir les enfants pendant longtemps. De ce fait, l'école, en général, n'est plus une priorité parmi les domaines d'investissement de certains parents et est considérée comme une entreprise qui requiert beaucoup de capitaux mais dont la rentabilité est incertaine en ce sens que les produits finis de l'école ne sont pas assurés d'être consommés sur le marché de l'emploi. Les parents voient beaucoup de jeunes scolarisés qui sont au chômage et continuent de vivre aux dépens des parents alors même que leurs cadets qui ne sont pas allés à l'école sont des responsables de ménages. L'issue des études était l'emploi, mais l'on est de moins en moins sûr d'avoir de l'emploi à la fin des études. L'école est considérée comme une entreprise qui requiert d'importants moyens financiers dont la rentabilité est incertaine car, les « produits finis » de l'école ne sont pas assurés d'être consommés sur le marché de l'emploi.

Dans les sites investigués, le phénomène de non scolarisation et de déscolarisation contraste avec les campagnes de sensibilisation des acteurs sociaux sur la nécessité de scolariser les enfants. Même si certains parents semblent encore indifférents à ces messages, force est de constater que nombreux sont ceux qui scolarisent leurs enfants, même si certains finissent par les retirer, suite à une déception, à des problèmes de performance, des difficultés financières ou bien d'autres raisons. Toutes choses qui insèrent l'école dans une situation mitigée de non scolarisation, scolarisation et déscolarisation. Si les grossesses, le manque de moyens des parents, l'existence des institutions concurrentes de l'école, les comportements peu vertueux des enseignants, etc. sont évoqués pour expliquer cette situation, il est important de souligner aussi qu'elle peut être due aux conséquences d'un effet de mode n'ayant pas convaincu les acteurs sociaux. En effet, la question de la scolarisation est devenue avec le temps une rhétorique à la mode que nul ne peut mettre en doute « sans encourir un ostracisme définitif » (M-D., Perrot, 2002, p. 46). De ce fait, les acteurs sociaux se conforment aux prescriptions des gouvernements, des organismes de développement et organisations non gouvernementales relatives à la massification de la scolarisation remettant ainsi en cause leurs propres

convictions et jugements en lien avec l'école. A priori, l'on serait tenté d'interpréter le phénomène d'enfant non scolarisé ou déscolarisé comme la résultante de l'ignorance des parents, de leur fuite de responsabilité ou d'une « démission parentale » (Lahire, 1995). Mais l'explication de ce phénomène à partir de l'angle de sa production par la société a permis de mettre en exergue des aspects insoupçonnés dont l'analyse et la corrélation permettent de formuler l'hypothèse d'une dissonance cognitive par rapport aux jugements et croyances sur l'école.

En effet, la dissonance cognitive selon Leon Festinger (1957) est le processus de changement d'opinion chez le sujet incité à adopter, par la pression de la réalité sociale ou de la réalité objective, des jugements qui se trouvent en contradiction avec ceux qu'il acceptait jusque-là (C. Tama, 2015, p. 17). La dissonance survient donc lorsque les acteurs sociaux reçoivent une information qui n'est pas cohérente avec leurs croyances et qu'ils sont appelés à intégrer dans leur système de références pour influencer leurs anciens jugements par rapport à un phénomène. Leur jugement de l'école était autre que le discours officiel (C. Tama, Op. Cit.). Alors que l'école était pour eux un facteur de déculturation, un lieu de perversion et de risque permanent pour les enfants en général et les filles en particulier, les mêmes acteurs sociaux se retrouvent dans un contexte où l'on tente de leur montrer que leurs représentations de l'école sont erronées et qu'ils devraient adopter de nouveaux jugements sur elle pour ainsi modifier leur attitude et leurs comportements vis-à-vis d'elle. Certains parents ayant fait l'objet de cette dissonance cognitive se sont conformés avec l'espoir que les fruits tiennent la promesse des fleurs et que leurs attentes par rapport à l'école soit réellement ce que leur réserve la réalité.

L'essai de Festinger, Riecken et Schachter de 1956, L'Échec d'une prophétie, permet d'établir un rapprochement avec les contradictions que suscite le discours officiel sur l'école, c'est-à-dire « l'idée de l'école » et la « réalité de l'école ». En effet, à travers cet essai « L'échec d'une prophétie » Festinger, Riecken et Schachter (1956) racontent le renforcement de la croyance des adeptes d'une secte après l'échec d'une prophétie prédisant l'atterrissage imminent d'un ovni. Ils se réunissent à l'endroit et au moment convenus dans la certitude qu'ils seraient, dans ces conditions, les seuls à survivre à la destruction de la Terre, mais il ne se passe rien d'exceptionnel ou rien de ce qui est prévu. Ils se trouvent alors confrontés à une forte dissonance cognitive et sont réduits à des conjectures. De ce fait, la plupart des membres de cette secte choisissent alors d'orienter leurs croyances vers quelque chose de moins dissonant pour assimiler le fait que la réalité ne concordait pas avec leurs attentes. C'est dire donc pour que la dissonance cognitive engendre de nouveaux jugements, il est important que la réalité corresponde aux attentes des acteurs sociaux. Ainsi, les discours officiels sur l'école (« l'idée de l'école ») et les perceptions et jugements des parents sur l'école au quotidien (« la réalité de l'école ») ont engendré une dissonance cognitive les amenant à réaliser l'existence d'un grand fossé entre leurs attentes décollant des discours officiels et leurs jugements et perceptions. Ceux-ci sont en déphasage

avec la réalité. Alors qu'il était nécessaire qu'en retour, les retombées de l'école, son environnement, ses acteurs soient à la hauteur des espérances des acteurs sociaux et que ces retombées les amènent à conclure que le changement de leurs jugements antérieurs en discours officiels sur l'école en valait la peine. Le constat fait dans les six communes permet d'affirmer que la dissonance cognitive notée chez ces parents les a conduits à retomber dans les anciens jugements et perceptions défavorables à l'école. Ils font « défection » (Hirschman, 1995) en allant vers les institutions concurrentes à l'école ou en imposant à l'institution scolaire leurs façons de faire. Les jugements sur ces institutions semblent moins dissonants avec la réalité comme cela est ressorti dans les perceptions qu'ils ont de l'école. Elles sont moins dissonantes parce qu'elles semblent plus sécurisantes à leurs yeux à plusieurs égards pour leurs enfants que « l'école du Blanc ». Ainsi se positionnent-ils contre les discours normatifs et moralisateurs sur l'école telle qu'ils la perçoivent, soit en refusant de scolariser leurs enfants, soit en les retirant lorsqu'ils étaient déjà scolarisés, soit en adoptant l'école à leur façon en remplaçant les enfants scolarisés par d'autres non encore scolarisés en fonction de leurs objectifs. Une façon qui n'a souvent rien à voir avec les principes et exigences de cette école.

Certes, leurs jugements et représentations de l'école semblent être profondément enracinés, mais il est évident que l'institution scolaire dans son fonctionnement quotidien a facilité la construction des perceptions qui ont engendré la résurgence des anciens jugements. Cette résurgence notée dans les six communes par rapport à l'école renvoie à ce que Festinger et al (1956) désignent par l'expression de « paradigme de la persistance de la croyance réfutée ». En effet les campagnes de sensibilisation effectuées dans les villages des différentes communes avec le soutien des cadres des localités conduisent souvent à un engouement pour l'école dans les basses classes. Lequel engouement à la scolarisation par conformisme et même parfois sous la contrainte des regards des autres, n'est pas toujours suivi d'une volonté de maintien de ces enfants dans le circuit scolaire. (Unicef, 2014). On retrouve la même idée chez Michel Foucault⁶ lorsque dans son ouvrage « Surveiller et punir », analysant les formes de réappropriation de l'espace organisé, il

substitue à l'analyse des appareils qui exercent le pouvoir (c'est-à-dire les institutions localisables, expansionnistes, répressives et légales) celle des « dispositifs » qui ont « vampirisé » les institutions et réorganisé en sous-main le fonctionnement du pouvoir : des procédures techniques, « minuscules », jouant sur et avec les détails, ont redistribué l'espace pour en faire l'opérateur d'une « surveillance » généralisée. (...) comment dans les coulisses, des technologies muettes déterminent ou court-circuitent les mises en scènes institutionnelles (M. de Certeau, 1990, p. XXXIX).

⁶ Michel Foucault cité par Michel de Certeau, 1990.

Ici, ces technologies muettes sont les décisions silencieuses prises par les parents suite à leur déception vis-à-vis de l'école. On note de ce fait des pratiques de déscolarisation qui s'en suivent et qui vident progressivement les classes en faveur d'autres secteurs d'activités ou institutions éducatives. Ce mouvement pendulaire autour de l'école s'explique par le fait de la persistance des jugements et perceptions antérieurs des parents sur l'école ou de la faible conviction des parents qui envoient les enfants par simple conformisme aux discours en lien avec la politique de massification de l'éducation. L'ambivalence des perceptions autour de l'école permet de saisir ces processus de changement d'opinion vis-à-vis de l'école. Les perceptions de l'école ne sont pas de nature à en favoriser l'adhésion de manière spontanée. Les campagnes de sensibilisation notées à la rentrée créent alors une situation artificielle de fort taux de scolarisation décalée de la réalité. Les perceptions et jugements antérieurs sur l'école prennent le dessus et la réalité rattrape l'école qui replonge dans la désertion des apprenants. Par ailleurs l'école pour nombre de personnes dans les milieux ruraux est un facteur de déculturation (surtout des filles), alors qu'une vie réussie est celle dans laquelle l'individu serait attaché à sa culture, aux valeurs de sa société. (C. Tama, 2015, p. 17).

A l'analyse des perceptions autour de l'école, il apparaît clairement que cette institution présentée comme un facteur de développement et de réussite sociale, n'est pas toujours perçue comme tel par l'ensemble des acteurs. Vu le nombre élevé des chômeurs et le nombre de filles déscolarisées pour fait de grossesse, l'école n'est plus toujours perçue comme un instrument de promotion sociale. De ce fait, on pourrait penser comme C. Tama (2015) que l'analyse des questions de scolarisation, de déscolarisation et de non scolarisation des enfants révèle que loin de considérer les pratiques et comportements éducatifs des parents comme un délit, ceux-ci devraient être perçus comme un positionnement contre une école contestée dans sa forme actuelle et donc en porte-à-faux avec les exigences et les rêves des familles pour leur progéniture (C. Tama, 2015, p. 21). La même idée ressort chez Michel de Certeau qui décrivant l'écart entre les usages que des cultures « populaires » font des cultures diffusées et imposées par un groupe d'acteurs ou d'élites, affirme :

La présence et la circulation d'une représentation (enseignée comme le code de la promotion socio-économique par des prédicateurs, par des éducateurs ou par des vulgarisateurs) n'indiquent nullement ce qu'elle est pour ses utilisateurs. Il faut encore analyser sa manipulation par les pratiquants qui n'en sont pas les fabricateurs. Alors seulement on peut apprécier l'écart ou la similitude entre la production de l'image et la production secondaire qui se cache dans les procès de son utilisation. (M. de Certeau, 1990, p. XXXVIII).

Par ailleurs, il arrive que les nouvelles façons de faire des parents d'élèves ne soient pas totalement en déphasage avec ce qui est attendu d'eux par rapport à l'école. Celles-ci incorporent parfois des dynamiques locales en lien avec le phénomène de déscolarisation et de non scolarisation. En effet, leur volonté de réduire les cas de grossesses précoces des filles-élèves et leur sentiment d'existence d'une impunité par rapport à ce phénomène ont conduit à la mise en place, dans certaines localités, de comités de gestion de la chose éducative ou de réflexion autour des problèmes de l'école. Même si la fonctionnalité et l'efficacité de ces comités se posent parce qu'ils viennent s'empiler au tissu associatif qui leur préexistait, ils ont le mérite de montrer que les populations ne restent pas inactives face à ces problèmes qui hypothèquent les efforts de scolarisation et de maintien des enfants à l'école. Il reste que les pratiques autour de ces comités sont informelles et cela pose la question de la difficulté à institutionnaliser ces comités. Les Associations des Parents d'Elèves (APE) et les Associations de Mères d'Enfants (AME) s'en mêlent comme elles peuvent et dans certains cas, il y a des formes diverses de juridisation de ces relations enseignants-apprenants qui conduisent souvent à l'arrêt de la scolarisation des filles dans ces milieux.

Il est apparu aussi que les espaces locaux sont des espaces de résonances des discussions politiques observés à l'échelle nationale. De même, les acteurs locaux à la base ont toujours une position bien claire sur les débats et les actions politiques nationales. Ces positions se traduisent sous forme d'adhésion, d'indifférence ou de rejet de ce qui a été défini. Et dans nombre de cas le rejet s'est opéré à travers le retrait des enfants ou le refus de leur scolarisation.

Conclusion

La présente contribution nous a permis d'expliquer comment se construit socialement le phénomène de déscolarisation et de non scolarisation des enfants dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Il résulte des résultats de la recherche que l'organisation sociale des sites investigués, les comportements peu vertueux d'enseignants, les perceptions de l'école et l'environnement des enfants qui leur projette des images de réussite en porte-à-faux avec "l'avenir incertain" que produit l'école sont autant d'éléments à prendre en compte dans l'analyse de la production sociale de la catégorie des enfants déscolarisés et non scolarisés.

Beaucoup de travaux ont mis l'accent sur les facteurs de déscolarisation et de non scolarisation des enfants en érigeant des cloisons entre les facteurs culturels, économiques, politiques et institutionnels. L'analyse de ces facteurs mis en corrélation a permis de montrer que l'argument commun et ordinaire de la pauvreté pour expliquer la faible scolarisation ou la déscolarisation des enfants ne cadre pas toujours avec la réalité des différents milieux de l'étude. Il est aussi souhaitable d'analyser le phénomène de l'exclusion scolaire à l'aune de la contribution des enfants à la production des ressources économiques des familles. Il ressort également que ce phénomène est

aussi imputable aux perceptions que les acteurs sociaux ont de l'école. Les retraits des enfants ou le refus de les scolariser sont dus à la déception des parents par rapport aux attentes de ces derniers. En effet, pour que l'adhésion à l'école deviennent un comportement durable et que les acteurs sociaux l'adoptent réellement il est indispensable que les retombées de l'école, son environnement, ses acteurs soient à la hauteur des espérances des acteurs sociaux.

Il en résulte que la déscolarisation et la non scolarisation des enfants au Nord-Bénin est un phénomène socialement construit dont la compréhension ne saurait se faire sans analyser la part de la société dans son existence et sa persistance. L'organisation sociale d'une localité ainsi que l'organisation de l'institution scolaire et les problèmes négligés de l'école tels que les comportements peu vertueux, et les perceptions de l'école apparaissent comme des aspects négligés dans l'identification des raisons explicatives du phénomène de non scolarisation et de déscolarisation.

Références bibliographiques

- AGOSSAVI, Mergault, 2015, *Les déterminants du décrochage scolaire au niveau primaire chez les enfants peulhs, boos et gandos du village de Bessassi dans la commune de Kalalé*. Mémoire de Licence. Département de Sociologie-anthropologie de l'Université de Parakou.
- ATAÏGBA, Christophe, 2016, *Impact de l'éloignement du Collège des domiciles des apprenants du CEG de Bouanri dans la commune de Bembèrèkè sur le rendement scolaire*. Mémoire de BAPES.
- BARRY, Haoua, 2006, *Etude des pratiques scolaires des Peulhs en zone de migration : le cas du département de Boromo*. Mémoire de maîtrise. Département de Sociologie à l'Université de Ouagadougou.
- BIERSCHENK, Thomas & OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2014, *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*. Leiden: Brill.
- BIO Issaka, Mikaila, 2016, *Problématique de la scolarisation des filles en milieu peul dans la commune de Gogounou : causes et approches de solutions*. Mémoire de fin de formation en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (C.A.P.E.S). Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo au Bénin
- BUCO, 2001, *Etude de milieu pour servir de base à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'appui aux producteurs dans le département du Borgou à partir de quatre villages de la sous-préfecture de N'dali (Marégourou, Sonoumon, Tamarou et Wèrèkè)*. Synthèse des résultats.
- De CERTEAU M., 1990, *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris, Gallimard.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE), 2012. Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages 2ème édition (EMICOV) 2011.

- FESTINGER L, Riecken HW. et SCHACHTER S., 1956, *When Prophecy Fails: A Social and Psychological Study of A Modern Group that Predicted the Destruction of the World*, Harper-Torchbooks, janvier 1956, (ISBN 0-06-131132-4).
- FESTINGER L. 1957, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford University Press.
- GASTINEAU, Bénédictin, 1998, *Les facteurs de la déscolarisation en milieu rural Tunisien: l'exemple de la Kroumirie et d'El Faouar*. IRD, Laboratoire Population-Environnement. Université Saint-Charles, Marseille, France
- GERARD E., 1992, *L'école déclassée, une recherche anthropo – sociologique de la scolarisation au Mali : cas des sociétés malinkés*, Université Paul Valéry de Montpellier, Thèse de Doctorat.
- GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE, 2018, *Rapport sur le développement du monde 2018 : apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation*. Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433
- HIRSCHMAN, A. O., 1995, *Défection et prise de Parole*, Paris, Fayard.
- LAGI, Z. 2006. *Analyse des écarts entre filles et garçons dans l'accès et dans la réussite à l'école au Burkina Faso*. Les Cahiers de recherche du GREMF : Groupe de recherche multidisciplinaire féministe. Université Laval, Québec. Bibliothèque nationale du Québec. ISBN 2-89364-114-8
- LEVESQUE, M., 1979, *L'égalité des chances en éducation Considérations théoriques et approches empiriques*, Conseil supérieur de l'éducation, Québec ;
- MINGAT, Alain & WINTER Carolyn, 2002, *L'éducation pour Tous en 2015*. Revue Finances et développement. Vol. 39, (1).
- MINGAT, Alain & Shobhana Sosale, 2000, *Problèmes de politiques éducatives relatifs au redoublement à l'école primaire dans les pays d'Afrique Sub-saharienne*. Banque mondiale.
- MONTOUSSE, M., et RENOARD, G., 2017, *100 fiches pour comprendre la sociologie*. Editions Bréal
- PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX POUR L'EDUCATION EN AFRIQUE DE L'OUEST, 2010, *Les déperditions scolaires, un frein à l'Education en Afrique de l'ouest. Guide collectif à l'intention des pouvoirs publics et de la communauté éducative*.
- REPUBLIQUE DU BENIN, MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. 2015, *Annuaire statistiques de l'enseignement primaire. Année scolaire 2014-2015*.
- REPUBLIQUE DU BENIN, MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 2012, *Annuaire statistiques de l'enseignement primaire. Année scolaire 2011-2012*.
- PAULI, L., & BRIMER, M., A., 1971 : « la déperdition scolaire, un phénomène mondial », UNESCO, Paris, Genève.

- PDC 2011-2015, *Plan de Développement Communal de Gogounou*.
- PERROT, M-D., 2002. Mondialiser le non-sens In *Les mots du pouvoir : sens et non-sens de ma rhétorique internationale*. Sous la direction de Gilbert Rist. Presses universitaires de France.
- TAMA, Clarisse, 2012, *Les enseignants de l'école primaire au Bénin. Transformations d'un groupe professionnel*. Thèse de doctorat. Université Johannes Gutenberg de Mayence.
- TAMA Clarisse, 2014, Être enseignant au Bénin, les mutations d'un groupe professionnel. Rüdiger Köppe Verlag, Allemagne. 321p.
- YAOU, Sylviane, 2014, *Analyse des facteurs de la déscolarisation des élèves filles du système de l'éducation de base dans la Commune de N'Dali. Mémoire de licence*. Département de Sociologie – anthropologie de l'Université de Parakou.

ANALYSE DU RAPPORT DES ELEVES AUX NOTES CHIFFREES ISSUES DES EVALUATIONS SCOLAIRES DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU

BACYE Yisso Fidèle*
SIGUE Moubassiré*

Résumé

Des auteurs ont expliqué la nécessité d'abandonner la notation du travail des élèves, d'autres estiment que l'école ne saurait exister sans les notes. Cependant, le débat est mené aussi bien dans les champs scientifiques qu'administratifs sans pour autant y inclure l'élève. Cet article appréhende le rapport des élèves aux notes chiffrées issues des évaluations scolaires. Le rapport des élèves aux notes chiffrées est ambigu c'est-à-dire variant selon la satisfaction de l'élève. Cette recherche de type socio-anthropologique s'approprie une méthode de recherche mixte pour mobiliser des données empiriques afin de rendre compte du rapport des élèves aux notes chiffrées. Il ressort que les notes bien que perçues par les élèves comme un instrument de traduction de leurs potentialités demeurent insuffisantes dans l'expression de leurs potentialités.

Mots clés : notes chiffrées, évaluations, rapport, motivation, élèves.

Abstract

Some authors have explained the necessity of abandoning the scoring of pupils' work, others believe that school cannot exist without notes. However, the debate is conducted both in the scientific and administrative fields without including the student. This article apprehends the students' report to the numerical scores from the school assessments. The report of the pupils to the numerical scores is ambiguous, that is to say, varying according to the pupil's satisfaction. This socio-anthropological type of research uses a mixed research method to mobilize empirical data in order to account for students' reports to numerical scores. It appears that the notes, although perceived by the pupils as an instrument of translation of their potentialities, remain insufficient in the expression of their potentialities.

Key words: numerical scores, evaluations, report, motivation, students.

Introduction

L'évaluation scolaire se présente comme le processus de validation des acquis de l'école. Elle permet de rendre compte de la pertinence, de la congruence des performances acquises et des objectifs de base fixés. Elle peut s'opérationnaliser en fin de processus d'apprentissage (E. Gombart, 2006) et servir de délinéateur, de moyen d'acquisition et d'offre d'informations utiles à une prise de décision ou à la mesure d'une décision prise (D. Stufflebeam et al. 1980). Elle

* Université Joseph Ki Zerbo ; Email : fideleyisso@gmail.com

* Université Joseph Ki Zerbo ; Email : moubassire.sigue@yahoo.fr

permet également d'apprécier les chances de réussite scolaire d'un élève (J. M. De Ketele, 1993). En outre, l'évaluation est un cadre de domination de l'évaluateur sur l'évalué (J. M. De Ketele, 1993). Elle permet à l'enseignant d'affirmer son autorité, d'instaurer et de sauvegarder la discipline dans sa classe à travers des sanctions de retrait de points. Par elle, l'évaluateur se distingue de l'évalué, en marquant la distance entre le maître et l'apprenti (C. Hadji, 1989) et l'élève qui désire réussir doit s'imposer une discipline de respect des attentes de son professeur.

Les notes chiffrées découlent de l'évaluation. Elles sont le calibrage d'un travail doté d'une valeur qualitative. A travers celles-ci, l'on certifie la réussite scolaire (J. M. De Ketele, 1993) et sanctionnent les travaux des élèves. En même temps que la note chiffrée désigne les forces de l'élève, elle révèle l'erreur commise, juge l'élève sur son travail dans la mesure où elle permet de déclarer que tel élève ou tel autre n'apprend pas ses leçons (E. Gombart, 2006).

Les notes, pour effet qu'elles produiraient chez certains élèves, sont une source de démotivation. Il est courant selon L. Blervaque (2013) dans les établissements, de rencontrer des élèves qui n'ont pas confiance en leurs capacités à réussir dans une discipline. Cet aveu d'incapacité reconnu par ces élèves se manifeste par les difficultés d'obtention de notes satisfaisantes ; elles qui expriment la compétence en vigueur dans un établissement et lui font honneur. R. Viau (2002) ne dément pas cette facette de l'école lui qui indique que les pratiques évaluatives des enseignants sont centrées sur l'exaltation de la performance. Ainsi, elles révèlent les tares des élèves à leurs camarades et leur ôtent le goût de l'étude. L'effet des notes imprime aux élèves des sentiments de rejet de soi, des blessures chez l'élève fragile, une dévalorisation qui le déstabilise et lui donne une image négative de lui-même et de ses capacités.

Si les notes sont perçues comme facteur démotivant les élèves faibles, elles sont reconnues par les enseignants comme incitatrices au travail. Les élèves ayant de "bonnes" notes (supérieures ou égales à 10/20), sont enclins à redoubler d'efforts pour en mériter davantage. Lorsque la note d'un élève, signale R. Viau (2002) est la plus élevée du groupe, il se sent apprécié par l'enseignant et envié par ses camarades qui l'admirent comme le meilleur. C'est aussi le point de vue de R. Rosenthal (1971) qui estime que cette valorisation de l'élève par son milieu scolaire du fait de ses résultats, est stimulatrice de réussite.

Les notes chiffrées constituent un instrument de différenciation scolaire. Comme l'indique P. Perrenoud (1998), non seulement elles permettent de distinguer les élèves mais par-delà, elles sont en elles-mêmes, la création des hiérarchies d'excellence et de distinction. Les évaluations chiffrées apparaissent donc comme des exposants des inégalités intrinsèques des élèves. J. Vial (1995), épouse également cette perception. Il va de l'ambition des écoles jésuites pour expliquer le tri-sélectif promu par ces écoles. Les notes chiffrées confèreraient un rôle ambivalent à l'enseignant selon P. Meirieu (1995). Pour celui-ci, l'enseignant doit faire réussir les élèves d'une part et d'autre part, ériger

des embûches pour faire échouer une partie d'entre eux. Il y perçoit donc un processus de sélection contraire à l'esprit du devoir d'éducation qu'évoque E. Vellas et al. (1995, p.87) en ces termes :

Le système d'évaluation actuel est un instrument de sélection incompatible avec la lutte contre l'échec scolaire. (...) L'institution doit donc aujourd'hui rompre avec une incohérence : demander aux enseignants de faire réussir chaque enfant tout en exigeant l'échec de certains par le maintien d'une évaluation notée

La note serait donc, l'indicateur de la sélection scolaire. La suppression de la note effrènerait l'idée de la sélection scolaire selon E. Vellas et al. (1995). Cette culture de l'inégalité dans les écoles à travers les notes est critiquée par E. Claparède (1920) qui estime que l'école a pour coutume, de toujours stratifier, semer des différences et promouvoir des inégalités.

L'école actuelle veut toujours hiérarchiser ; ce qui importe avant tout, c'est de différencier. Cette idée fixe de hiérarchie provient de l'emploi des divers systèmes usités pour aiguillonner les écoliers : bonnes ou mauvaises notes, rangs, punitions, concours, prix... Mais il est entendu que, dans l'école de demain, tous ces expédients seront mis au rancart, ou n'auront en tout cas plus d'importance d'antan. L'intérêt, tel sera le grand levier qui dispensera des autres (E. Claparède, p.30).

Pour l'enseignant, la note peut être un moyen de préservation de sa crédibilité vis-à-vis de ses collègues. Selon M. Crahay (2007) en effet, l'évaluation détermine la relation de l'enseignant avec ses collègues. Au moment de décider de la réussite ou de l'échec de l'élève, l'enseignant peut être confronté à un dilemme : faire exclure un élève peu performant et assumer cette responsabilité dans sa raison ou le faire admettre dans une classe supérieure et être la risée de ses collègues qui verront en lui un professeur laxiste, incompetent ; car un professeur dont tous les élèves réussiraient est suspect : il aura tôt fait de se tailler une réputation de « prof facile » et, peut-être même, de « mauvais prof ». Ainsi par les notes, les enseignants sélectionnent les élèves capables de suivre les cours d'une classe de niveau immédiatement supérieur.

Cependant, plusieurs facteurs influencent l'objectivité de l'évaluation. Il s'agit des attitudes et comportements des élèves. La manière dont un enseignant perçoit les élèves influe sur sa manière d'évaluer leurs compétences. R. Rosenthal et al. (1971) théorisent l'effet pygmalion consistant à désigner de manière tout à fait aléatoire un certain nombre d'élèves qui étaient soi-disant pourvus d'intelligence extraordinaire. Ils relèvent que ces élèves ont brillamment réussi parce que les enseignants en étaient convaincus à l'avance. Un autre facteur non moins important peut entamer la quête de l'objectivité de l'évaluation scolaire. Il s'agit de la considération que les enseignants

ont de leurs élèves. L'élève réussira donc s'il est beaucoup estimé par son enseignant.

Bien des expériences montrent qu'il est pratiquement impossible d'atteindre l'objectivité de l'évaluation scolaire. F. M. Gerard (2002, p.12) confirmera ce propos en ces termes : « Les tentatives tant théoriques que pragmatiques de rendre l'évaluation objective sont dès lors nombreuses, mais au bout du compte, elles semblent toutes déboucher sur un échec : atteindre l'objectivité semble être de l'ordre de la chimère, du rêve inaccessible. »

Cependant, l'observation empirique du comportement scolaire des élèves, révèle un phénomène de course à la note chiffrée. Ceux-ci se hissent en chasseurs de notes, indiquant par-là l'existence d'un autre objectif de l'évaluation : prouver les compétences. Ainsi, des élèves s'absentent à des cours afin de préparer des devoirs ; feignent d'être malades pour éviter des évaluations ou s'organisent pour tricher. L'on se demande, quel est l'intérêt des notes chiffrées selon les élèves ?

Pour ce faire, notre recherche s'investit à comprendre les opinions que se font les élèves des notes chiffrées. Ce travail est réalisé en trois séquences : approche méthodologique, présentation des résultats et discussion.

1. Méthodologie de la recherche

Ce travail a consisté à appréhender le rapport des élèves aux notes chiffrées issues des évaluations à l'école dans la ville de Ouagadougou. La posture de recherche que nous avons adoptée conjugue à la fois le quantitatif et le qualitatif. Les données recueillies ont été utilisées dans le cadre d'une statistique descriptive. Pour la collecte des informations, nous avons constitué deux échantillons : un quantitatif et un qualitatif. L'échantillon quantitatif est constitué de 135 élèves des classes de seconde à la terminale. Cet échantillon a été formé à la suite de la sélection de 15 établissements d'enseignement secondaire dans une liste de 552 lycées et collèges, avec la fonction aléa du logiciel Excel (tri ordre décroissant). Notre stratégie a consisté à attendre devant chaque établissement à 17 heures temps universel, et de soumettre notre questionnaire aux 10 premiers élèves qui franchissent la porte de sortie. Ce choix fortuit de 15 établissements s'explique par la modestie de nos moyens et le temps que nous nous étions fixés. Finalement, pour une prévision de 150 élèves, nous n'avons pu interroger que 135, le reste ayant décliné la participation à la recherche.

L'échantillon qualitatif a été obtenu à la suite d'un seuil de saturation atteint par entretien avec 10 professeurs du secondaire. Nous avons interrogé les professeurs au titre de personnes de ressources afin de donner de la saveur au poids des opinions des élèves. Les enseignants ont été rencontrés dans les établissements où nous avons interrogé les élèves selon le même principe aléatoire en attendant le premier à franchir la porte de sortie. Nous avons d'une part collecté les données par questionnaire auprès de lycéens et d'autre part, à l'aide d'un guide d'entretien nous avons mené des entretiens semi structurés avec les professeurs. Nous avons également mené une recherche documentaire

qui nous a permis de saisir les différents contours du thème abordé précédemment par les auteurs. Les données quantitatives collectées ont été saisies, apurées et analysées grâce au logiciel épi info version 3.5.3 et du logiciel de base de Windows office 2016. Nous avons effectué une retranscription synthétique des données qualitatives à l'aide du logiciel sonal version 1.9.3. L'analyse s'est construite autour d'un schéma thématique, imbriquant le quantitatif et le qualitatif. Cette démarche a été élaborée pour s'adapter à notre objet de recherche que révèle la problématique.

2. Présentation des résultats

2.1. La note comme unité de mesure pédagogique

Tableau 1: La note unité de mesure pédagogique

La note unité de mesure pédagogique	Fréquence	Pourcentage
Oui	116	85,9
Non	19	14,1
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Il ressort de notre enquête que 85,9% des élèves considèrent la note chiffrée comme un instrument pédagogique alors 14,10% ne lui trouve pas d'intérêt pédagogique.

2.2. Performance et notes chiffrées

Tableau 2 : Bonnes notes et élèves performants

Bonnes notes = Elèves performants	Fréquence	Pourcentage
Oui	74	55
Non	61	45
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Les résultats indiquent des proportions presque proches. Pendant que 55% des élèves estiment qu'avoir de "bonnes" notes signifie que l'élève est performant, 45% pensent que ce n'est pas parce qu'un élève obtient une bonne note qu'il est performant.

2.3. La note conduit l'élève à mieux s'organiser

Tableau 3: Note et organisation du travail

Note et organisation de travail	Fréquence	Pourcentage
Oui	129	95,6
Non	6	4,4
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Les données collectées indiquent que 95,6% des élèves estiment que les notes chiffrées leur permettent de mieux s'organiser contre 4,4% qui ne trouvent pas aux notes ce rôle.

2.4. La stimulation à de meilleures performances

Tableau 4: Une bonne note encourage l'élève

Une bonne note encourage l'élève	Fréquence	Pourcentage
Oui	126	93,3
Non	9	6,7
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

L'examen de cette variable fait ressortir que pour les élèves, les notes chiffrées leur permettent de s'appliquer davantage à la tâche.

2.5. Notes insuffisantes, un véhicule du découragement des élèves

Tableau 5: Les notes insuffisantes découragent les élèves

Une mauvaise note décourage ?	Fréquence	Pourcentage
Oui	123	91,1
Non	12	8,9
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Il ressort de ces résultats qu'il existe des élèves que les notes insuffisantes ne perturbent pas. En effet, 8,9% des élèves déclarent que les notes insuffisantes n'ont pas d'effet sur eux. 91,1%, confirment le fait que ces notes peuvent influencer.

2.6. La subjectivité des notes à l'école

Tableau 6: Influence de la relation professeur/élève sur la notation

La relation influence la note ?	Fréquence	Pourcentage
Oui	86	63,7
Non	49	36,3
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

A propos de cette variable, il est à noter que 63,7% des élèves interrogés estiment que la relation que le professeur entretient avec l'élève peut influencer la note contre 36,3% qui pensent que cette relation ne peut avoir d'influence sur la note d'un élève.

3. Discussion des résultats

3.1. Un instrument de mesure des objectifs pédagogiques

Tableau 7: La note unité de mesure pédagogique

La note unité de mesure pédagogique	Fréquence	Pourcentage
Oui	116	85,9
Non	19	14,1
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Si pour les 85,9% des élèves enquêtés, le rôle de la note est de servir les objectifs pédagogiques, il importe de signaler que dans le système scolaire ce rôle serait réducteur. Selon T. B. professeur certifié d'allemand, la note ne servirait pas qu'à l'enseignant uniquement. Pour lui, la note permet à : « l'élève de prendre conscience de ses lacunes et travailler à les combler ». B.I professeur certifié de français et censeur va au-delà de cette déclaration en affirmant que la note chiffrée permet de :

mesurer ou s'assurer si les apprentissages des contenus pédagogiques des programmes d'enseignement sont assimilés par les élèves. Les notes attribuées aux apprenants devraient en toute logique refléter leur capacité et à l'enseignant d'en tirer les conséquences » (B.I, entretien du 27 octobre 2017).

L'objectif de la note est de « mesurer le degré de compréhension ou d'assimilation des leçons des différentes séances étudiées » déclare W. A. professeur de Mathématique et Physique-chimie. Attribuer aux notes chiffrées un rôle pédagogique, c'est justifier toute la rigueur avec laquelle les élèves préparent leurs évaluations. Une « bonne » note est synonyme d'excellent travail, d'élève studieux et sérieux, par ricochet, une « mauvaise » note ne saurait manquer à décrire la faiblesse du travail de l'élève (E. Gombart, 2006). Mais pour les élèves il est judicieux de tenir compte du type de questions posées lors de l'évaluation. Comme le font percevoir les élèves l'on peut bien comprendre un chapitre du cours ou une séance de leçon et s'en sortir avec une mauvaise note lors de l'évaluation. Cela est dû au fait que l'évaluation porte sur une partie du cours, et non sur l'intégralité des différentes séances de classe. A ce sujet, les élèves déclarent que les exercices d'application, de compréhension des cours sont plus faciles que les sujets d'évaluation qui semblent plus ardues comme si l'enseignant n'évalue pas les objectifs pédagogiques mais désire faire échouer ses élèves.

3.2. Performance et notes chiffrées

Certes, les notes chiffrées obéissent aux objectifs de classement, de sélectivité des élèves comme l'indique P. Perrenoud (1998). Cependant, il ressort de notre enquête que les élèves ne sont pas unanimes à lier la performance scolaire à leur classement de classe.

Tableau 8: Elèves performants et bonnes notes

Bonnes notes = Elèves performants	Fréquence	Pourcentage
Oui	74	55
Non	61	45
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Comme le montre le tableau ci-dessus, 55% des élèves enquêtés attestent que seuls les bons élèves peuvent obtenir de « bonnes » notes

alors que 45%, dénie la propriété des “bonnes” notes aux seuls élèves performants. Ces résultats viennent confirmer la considération non moindre que la note ne détermine pas le niveau de connaissances dans une matière.

La note serait d'ailleurs imparfaite et trompeuse selon J. Weiss (2013). Les élèves qu'ils soient performants ou faibles peuvent tous obtenir de “bonnes” ou de “mauvaises” notes. Les statistiques obtenues de cette variable indiquent la difficulté de trancher sur ce point de vue, tant les opinions sont quasiment similaires. Cette variable (bonne note égale élève performant) est objet à débat dans chaque catégorie de nos enquêtés (élèves ou enseignants). Selon N.A., professeur de Mathématiques-Sciences de la Vie et de la terre, « un bon élève est toujours sanctionné par une bonne note et un mauvais élève par une mauvaise note » tandis que B.I., professeur d'Histoire-Géographie et censeur, n'est pas catégorique dans cette relation. Pour ce dernier, « les conditions d'évaluations et d'autres facteurs peuvent modifier l'appréciation du niveau réel de l'apprenant ».

Dans la même logique, les enseignants pensent qu'un élève faible peut obtenir une bonne note. W.C. professeure de français crédite bien cette pensée des élèves. Elle affirme : « il n'est pas rare de constater que des élèves qui avaient des notes minables dans une matière donnée, obtiennent d'excellentes notes à l'examen ». Ainsi pour reprendre à notre compte la déclaration suivante de J. M. De Ketele (1993, p.70), « [...] Ce n'est pas parce qu'un élève réussit toutes les questions d'un test qu'il a « compris » et qu'il sait utiliser ce qu'il a appris dans un contexte où il ne suffit pas de juxtaposer les acquis [...] », nous pourrions affirmer que ce n'est pas parce qu'un élève obtient une note supérieure ou égale à la moyenne qu'il est performant.

Selon les élèves qui pensent qu'un élève faible peut obtenir une bonne note, Plusieurs circonstances peuvent y concourir.

Tableau 9: Moyens d'obtention de bonnes notes par un élève faible

Justification	Fréquence	Pourcentage
Le type de question	41	30,4
Par chance	20	14,8
Par triche	19	14,1
Par triche et par chance	26	19,3
Autre	19	14,1
Missing	10	7,4
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

A en croire les élèves, ces circonstances sont entre autres le type de question (question à choix multiple, 30,4%) ; la triche (14,1%) ; la chance 14,8% ; par triche et par chance (19,3%). La triche fait partir des facteurs que nomme B.I., professeur d'histoire-géographie et censeur. Pour lui il s'agit de « la tricherie lors d'une évaluation, l'absence d'équité lors d'une évaluation, la subjectivité de l'enseignant dans les

matières littéraires ». Il ressort du traitement des données de ces deux variables, que les élèves font peu confiance aux notes chiffrées qui résultent des évaluations. Ils sont selon nos résultats d'enquête, 67,9% ceux qui l'affirment et 32,1% ceux qui estiment que la note est dépendante de l'effort fourni.

Ces résultats indiquent que pour les élèves, la note n'est pas un déterminant du travail. À ce sujet, A. Antib (2008), fait référence au sujet de l'évaluation qui serait conçu de telle sorte à éviter les questions que tous les élèves pourraient résoudre. L'enseignant ne se contente pas de soumettre aux élèves les questions simples d'évaluation mais insère dans les évaluations des questions pièges dans le but de réduire le taux des "bonnes" notes.

3.3. La meilleure organisation

Tableau 10: Note et organisation du travail

Note et organisation de travail	Fréquence	Pourcentage
Oui	129	95,6
Non	6	4,4
Total	135	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017

Pour nos enquêtés, la note permet de mieux s'organiser pour aborder les évaluations futures. Elles permettent à l'élève de se tester, se juger et se faire une appréciation personnelle de son travail. Lorsque la note décernée à l'élève n'atteint pas ses attentes, cela lui donne l'occasion de mieux s'organiser afin d'aborder les prochaines évaluations. Les données collectées indiquent que 95,6% des élèves estiment que les notes chiffrées leur permettent de mieux s'organiser contre 4,4% qui ne trouvent pas aux notes ce rôle. La note est un message selon P. Perrenoud (1998), un signe précurseur du résultat général de fin d'année scolaire. C'est en outre ce qu'affirme T.B., professeur d'allemand : « la note incite l'élève au travail, l'amène à se fixer des objectifs ». Mais, il convient de signaler à propos de cette déclaration de T.B. que dans le système scolaire burkinabè, la stratification des performances permet d'imputer un sort à l'élève. Lorsque la moyenne annuelle des notes est inférieure à 07/20, l'élève est exclu de son établissement. Cette hargne des élèves pour obtenir des notes jugées satisfaisantes peut être insufflée par la peur de l'exclusion et non liée à un simple levier de travail.

3.4. La stimulation à de meilleures performances

Tableau 11: Une bonne note encourage l'élève

Une bonne note encourage l'élève	Fréquence	Pourcentage
Oui	126	93,3
Non	9	6,7
Total	135	100

Source : enquête de terrain, octobre 2017

Pour 93,3% des enquêtés, les “bonnes” notes leur sont un stimulant à de meilleures performances scolaires. 6,7% des élèves déclarent n'avoir pas été déjà encouragés par une bonne note. Les notes scolaires les encourageraient à s'investir davantage pour la réussite de leurs activités. Au-delà des “bonnes” notes, les élèves encouragés le sont sûrement parce qu'ils obéiraient à un défi de prouver leur mérite. Obtenir une bonne note une fois, ressemblerait à un effet de chance. La bonne note attire l'attention de la classe et de l'enseignant ; un certain pacte de confiance s'établit et il appartient à l'élève de ne pas le trahir. L'encouragement que la bonne note insuffle aux élèves tient plus de leur désir à prouver leurs compétences et non d'une seule aspiration dénudée de tout intérêt à obtenir la note.

3.5. Notes insuffisantes, un véhicule du découragement des élèves

Lorsqu'elles sont “mauvaises” (inférieure à la moyenne de 10/20), les notes ont des répercussions sur les élèves. A ce titre nous avons découvert que les notes en dessous de la moyenne découragent les élèves. C'est ce que montre le tableau ci-après :

Tableau 12: Les notes insuffisantes découragent les élèves

Une mauvaise note décourage ?	Fréquence	Pourcentage
Oui	123	91,1
Non	12	8,9
Total	135	100

Source : enquête de terrain, octobre 2017

Les faibles notent sont porteuses de découragement. En effet, 91,1% des élèves signalent qu'ils ont été découragés à cause des “mauvaises” notes. Seulement 8,9% déclarent n'avoir pas encore été découragés par ces notes. Déclarer n'être pas découragé par une mauvaise note se justifierait par l'habitude. Un élève qui n'obtient que des notes insuffisantes ou quelque fois des notes justes égales à la moyenne requise, n'éprouvera plus de découragement. Il se résigne, s'avoue son incapacité intrinsèque à être meilleur et reste indifférent face à ses notes qu'il connaît d'avance. Cela justifie par ricochet, cette proportion importante d'élèves qui affirment être surmenée par la fadeur du travail à cause des “mauvaises” notes. De cette enquête, nous avons pu découvrir que 61,8%, des élèves interrogés, ont déjà ressenti la nécessité de ne plus apprendre leurs leçons, contre 38,2% ayant déclaré n'avoir pas encore éprouvé ce sentiment. Cet état de fait est confirmé par R. Viau (2002) qui affirme le rejet de soi éprouvé par les élèves qui obtiennent de “mauvaises” notes. Ce rejet de soi est certainement engendré par le découragement et le sentiment de faiblesse qu'éprouve l'élève.

3.6. La subjectivité des notes à l'école

L'enquête nous a permis de déceler la faible confiance que les élèves ont des notes chiffrées car ils estiment que ces notes sont subjectives.

Tableau 23: Influence de la relation professeur/élève sur la notation

La relation influence la note ?	Fréquence	Pourcentage
Oui	86	63,7
Non	49	36,3
Total	135	100

Source : enquête de terrain, octobre 2017

Pour 63,7% des élèves interrogés, le professeur peut attribuer une note de complaisance à un élève. La proportion est importante, vu que les élèves qui estiment qu'un professeur ne peut attribuer une note de complaisance représentent 36,3% de l'échantillon interrogé. Il existerait bien de facteurs qui entachent la crédibilité des notes. Parmi ces facteurs, existe, la relation entre le professeur et l'élève. Comme affirmé par les élèves, la relation professeur-élève peut être un variant de l'objectivité des notes chiffrées. Cette déclaration est confirmée par B.A. professeur de philosophie qui signale : « on a souvent du mal à donner une mauvaise note à un élève qui participe bien en classe et une bonne note à un mauvais élève ». Ce facteur est désigné par Leclercq, et al (2004) sous le terme d'inertie, qui consiste à attribuer une note à un élève en considération de ses préalables notes. Les propos de B.A. professeur de philosophie, révèlent bien la difficile distinction des sentiments de l'enseignant et l'appréciation du travail des élèves. D.S., professeur de physique-chimie corrobore cette déclaration. Selon lui, « les notes sont influencées soit négativement, soit positivement. Comme facteurs il existe, la conduite de l'élève : quand il est poli, on peut tolérer les petites erreurs, mais quand il est impoli, on ne laisse rien passer » (D.S., entretien du 12 octobre 2017). Ces déclarations confirment in fine les propos de F. M. Gerard (2002) qui estimait qu'il demeure chimérique de rechercher une objectivation des notes à l'école. Le facteur évoqué dans la littérature mais qui ne ressort pas des résultats est la "constante macabre" (A. Antib, 2008) qui consiste à attribuer des notes de façon à garantir la qualité de l'enseignement.

Conclusion

Au terme de cette recherche, il ressort que la note chiffrée comme les élèves se la représentent, permet à l'enseignant d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé d'une part et de classer les élèves du plus performant au moins performant d'autre part. En plus, les élèves considèrent la note comme un catalyseur d'énergies. En effet la note posséderait une ambivalente capacité : encourager et décourager l'élève. Notre recherche a permis de constater que lorsque l'élève obtient successivement de "mauvaises" notes, il se décourage et éprouve de la peine à offrir de meilleures performances. En revanche,

l'obtention de notes supérieures ou égales à la moyenne, conduit à de meilleures performances. Par ailleurs, les élèves accordent relativement du crédit à l'objectivité des notes. Ces données d'enquête montrent que la note n'est pas le meilleur instrument de d'expression des performances des élèves bien que ceux-ci estiment qu'elles restent le meilleur moyen actuel pour amener les élèves à travailler.

Bibliographie

- ANTIBI André, 2008, de la constante macabre à l'évaluation par contrat de confiance, http://mclcm.free.fr/080516/080516.17_Intro-EPCC-Colloque.pdf, consulté le 29/11/2017.
- BLERVAQUE Lucie, 2013, Evaluation et motivation scolaire, mémoire, université d'Artois, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>, consulté le 17/10/2017.
- CLAPAREDE Edouard, 1953, l'école sur mesure, Neuchâtel-Paris, De la chaux et Nestlé.
- CRAHAY Marcel, 2007, Peut-on lutter contre l'échec scolaire ? Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- DE KETELE Jean-Marie, 1993, L'évaluation conjuguée en paradigmes. In : Revue française de pédagogie, 103. p. 59-80.
- GERARD François-Marie, 2002, l'indispensable subjectivité de l'évaluation. Antipodes, 156, 4. p. 26-34.
- GOMBART Eric, 2006, comment l'évaluation peut-elle servir les apprentissages scolaires, mémoire, IUFM de Bourgogne, www2.espe.u.bourgogne.fr consulté le 17/10/2017.
- HADJI Charles, 1989, L'évaluation, règles du jeu, Paris, ESF.
- JACQUES Weiss, 1996, « Évaluer plutôt que noter », Revue internationale d'éducation de Sèvres, p. 22-34.
- LECLERCQ Dieudonné, NICAISE Julien, DEMEUSE Marc, 2004, Docimologie critique : des difficultés de noter des copies et d'attribuer des notes aux élèves in Marc DEMEUSE introduction aux théories et aux méthodes de la mesure en sciences psychologiques et en sciences de l'éducation, Les éditions de l'université de Liège. p. 273-292
- MEIRIEU Philippe, 1995, La pédagogie entre le dire et le faire. Paris, ESF.
- PERRENOUD Philippe, 1998, L'évaluation des élèves : De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques, Bruxelles, De Boeck.
- ROSENTHAL Rober et al. 1997, Pygmalion à l'école, Paris, Casterman.
- STUFFLEBEAM Daniel et al, 1980, L'évaluation en éducation et la prise de décision, Ottawa, Ed HNP.
- VELLAS Etienne, BAERISWYL Éric, 1995, les cycles pédagogiques : un adieu aux notes ? in vers le changement... espoirs et craintes. Actes du forum sur la rénovation de l'enseignement primaire, Genève, DIP. p. 87-90.
- VIAL Jean, 1995, Histoire de l'éducation, Paris, PUF (Que sais-je ?).
- VIAU Roland, 2002, l'évaluation source de motivation ou de démotivation ? Québec français, 127. p. 77-79

**INFLUENCE DE LA MOTIVATION AU TRAVAIL ET DU
RAPPORT VIE AU TRAVAIL / VIE HORS TRAVAIL SUR
L'INTENTION DE DÉPART DES JEUNES CADRES
BICULTURELS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU**

Ouedraogo Moussa*

Résumé

La présente contribution a pour objectif d'examiner la relation entre la motivation au travail, le rapport vie de travail/vie hors travail et l'intention de départ des jeunes cadres burkinabè, biculturels de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration en Côte d'Ivoire. Au terme des investigations menées sur un échantillon de deux cent seize enquêtés à l'aide d'un échantillonnage raisonné et d'une méthode d'enquête par questionnaire autoadministré, les résultats montrent que la motivation au travail et le rapport vie de travail/vie hors travail ont un effet sur l'intention de départ des jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire. Ces résultats ont eu comme socle d'interprétation les théories du comportement, de l'autodétermination (R. Ryan & E. Deci, 1985), des approches théoriques basées sur l'identité sociale (H. Tajfel & J. Turner, 1986) et l'identité de rôle (S. Stryker, 1980).

Mots clés : motivation autodéterminée, identité sociale, identité de rôle, intention de départ, jeunes cadres biculturels.

Abstract

The current contribution aims at examining the relationship between workplace motivation and the link between working life and life out of work, and the intention of departure of the young bicultural cadres of Burkina Faso living in Ouagadougou coming from immigration in Ivory Coast. From the investigations carried on one sample of two hundred and thirteen surveyed owing to a reasonable sampling, and a survey method based on self-administered questionnaire. The results show that workplace motivation and the link between working life and life out of work influence the intention of departure of the Burkinabe young bicultural cadres coming from immigration in Ivory Coast. These results had an interpretation basis which are the Behavior Theories, and Self-determination (R. Ryan & E. Deci, 1985), the Theories of approach based on social identity (H. Tajfel & J. Turner 1986), and the Role Identity (S. Stryker, 1980).

Keywords: Motivation, self-determined, social identity, The Intention of departure of the bicultural young cadres.

* Université Félix Houphouët-Boigny ; E-mail : ouedraogo.mousco@gmail.com

Introduction

Les mouvements des salariés essentiellement caractérisés par le mal être lié à l'instabilité et la précarité observées dans la sphère du travail, nous renseigne sur la nature des liens qui s'y construisent. C'est dans cette perspective que nous avons bien voulu scruter l'horizon de l'Administration publique burkinabè afin de comprendre et d'expliquer l'impact de la motivation au travail et le rapport vie de travail/vie hors travail sur l'intention de départ des jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration notamment celle de la Côte d'Ivoire.

De notre observation empirique sur la question du départ, il ressort que de jeunes cadres burkinabè, biculturels ne font pas mystère de leur envie de s'offrir, en dehors de la fonction publique un cadre de travail beaucoup plus épanouissant en accord avec la réalisation de leur plein potentiel. C'est dire que notre idée de recherche est établie sur la base de constats issus des réalités de la vie professionnelle de quelques cadres biculturels de l'Administration publique burkinabè.

Le recours à cette population spécifique, porteuse de double culture, entérine l'idée d'une approche socio-perceptive des relations inter-groupes dans un environnement d'hétérogénéité culturelle. Cela se justifie pleinement dans la mesure où, **dans les situations de contacts de cultures, les phénomènes socio-perceptifs liés aux cultures en présence** façonnent les identités au travail de même que les relations de groupe. En tant que processus d'interaction dynamique sur les comportements, les attitudes et les croyances, les groupes ou équipes de travail influencent nécessairement les individus. C'est dire qu'un groupe est une réalité complexe dans laquelle se réfractent des processus psychologiques, interindividuels, mais aussi organisationnels, idéologiques et sociaux (Mugny & Doise, 1997) cité par M. Mpouete (2014). La problématique d'une rencontre interculturelle liant les jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire est la résultante des perceptions sociales basées sur des stéréotypes conduisant à des préjugés puis à des discriminations culturelles. En cela, elle nous enjoint à examiner la question de la catégorisation sociale de ces biculturels qui bien qu'étant burkinabè, sont communément appelés « diaspos ou dias » diminutif de diaspora. La dynamique inter relationnelle des biculturels en milieu professionnel eu égard à cette perception socioculturelle sur fond de catégorisation est susceptible de réaction pouvant conduire à un départ volontaire comme constaté en leur sein. Or, le départ d'un salarié entraîne indubitablement des coûts que doit supporter l'organisation. En plus de la dégradation de l'image de celle-ci, il faut retenir les coûts de recrutement, de formation, des mouvements entraînés par le remplacement, le coût de trésorerie du départ, le gain ou la perte en salaire (B. Martory & D. Crozet, 2001).

En outre, notre investigation est aussi celle d'une réflexion portée sur une meilleure gestion des rencontres interculturelles car les recherches sur le management posent également la question des différences et soulèvent le problème de leur efficacité en situation d'hétérogénéité culturelle (P. Tisserant in E. Brangier & coll., 2011). A

un autre niveau de la gestion des relations humaines, le développement de la compétence interculturelle peut agir en termes de prévention des actes de discrimination au travail afin de prévenir le choc culturel. Un tel schéma impose une capitalisation en termes de gestion des modes de vécu inhérents au biculturalisme dans un contexte où les perceptions, socioculturelles parfois négatives, entachent fortement la représentation sur les biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire. A ce sujet, l'analyse de plus d'une centaine de ces chocs a d'ailleurs conduit Cohen-Emerique cité par E. Brangier & coll. (2011) à faire l'hypothèse d'une menace à l'identité du professionnel.

La plupart des modèles explicatifs de l'intention de départ fondent particulièrement leurs postulats de base sur un certain nombre de facteurs ou corrélats psychologiques dont la satisfaction, l'implication, l'engagement du travailleur. Ainsi, R. Steers R. & Mowday (1981) proposent une catégorisation en trois (03) volets des motifs de départ du salarié dont les réponses affectives envers le travail (satisfaction au travail, engagement organisationnel et engagement au travail), les influences extra-professionnelles et l'intention de quitter l'entreprise. Testés empiriquement, les résultats de ce modèle confirment que l'intention de départ est le déterminant effectif du départ volontaire cependant l'étude ne met pas en évidence l'effet d'une interaction entre les opportunités de travail disponibles et l'intention de départ. Dans cette même logique, W. Mobley (1982) propose dans son modèle de l'intention de départ qui s'avère d'ailleurs le plus complet (R. Colle, 2006), quatre ensembles de variables déterminantes qui s'articulent autour des variables organisationnelles, des variables individuelles non liées au travail (information disponible, taille de l'entreprise, définition des postes et le contenu du travail, niveau d'activité, politiques de rémunération, bonnes conditions et climat de travail), des variables individuelles liées au travail (engagement organisationnel, capacités de l'individu, attentes et valeurs, efforts fournis pour changer une situation) et des opportunités externes. Ce réseau d'interactions qui influence le départ ou le maintien d'un salarié représente un processus complexe qui interdit de privilégier certaines variables au détriment d'autres aussi essentielles. A la suite de ces auteurs, R. Ryan & E. Deci (1985) à travers leurs travaux sur la théorie de l'autodétermination, évoquent la nécessité d'explorer la relation susceptible d'exister entre la motivation, le rendement, l'absentéisme et le roulement du personnel.

Dans un tout autre registre, de nombreuses études de Bedeian & Armenakis (1981) ainsi que Kemery & al. (1985) cité par V. Beland-Ouellette (2013) établissent l'intention de départ comme étant une conséquence du conflit émanant du rapport vie de travail/vie hors travail. L'enjeu, en même temps qu'il consiste à rendre compatibles les deux sphères à savoir professionnelle et privée est plus lié à la gestion de l'implication psychologique liée aux contraintes de cohabitation des deux sphères. Le conflit apparaît, en effet, lorsque l'on est préoccupé par son travail à un moment de la vie hors travail ou inversement. La notion de conflit ou de pression psychologique se veut la pierre

angulaire qui sous-tend la mise en jeu du rapport vie de travail/vie hors travail et l'intention de départ. Cette situation de pression indique un conflit inter-rôle. C'est dire que le travail envahit la sphère privée des travailleurs et que les frontières traditionnelles entre travail et hors-travail s'imbriquent de plus en plus.

En somme, la présente recherche œuvre en filigrane à la facilitation de l'adaptation des individus en renforçant le lien avec l'Administration publique et en instaurant un climat de travail favorable à l'épanouissement. De même, elle favorise un développement durable de l'emploi local de manière générale permettant d'atténuer le départ volontaire. A cet effet, nous recourons à la théorie de l'autodétermination ou TAD (R. Ryan & E. Deci, 1985) et des approches théoriques sur l'identité notamment l'identité de rôle (S. Stryker, 1980) et l'identité sociale (H. Tajfel & J. Turner, 1986).

La théorie de l'autodétermination (R. Ryan & E. Deci, 1985) relève que les humains ont des besoins psychologiques fondamentaux à savoir l'autonomie, la compétence, la relation à autrui et que lorsque ces besoins sont satisfaits, l'organisme connaît la vitalité, la congruence interne et l'intégration psychologique. Elle atteste, cependant, que s'ils sont négligés, compromises ou entrent en conflit avec un autre besoin, il y aura un impact négatif sur le bien-être. A ce sujet, il faut préciser qu'une motivation autodéterminée est associée à une plus grande attention, un plaisir plus important, une persistance plus élevée, ou encore à une meilleure performance dans l'activité contrairement à une motivation non autodéterminée. L'intérêt d'intégrer la TAD à l'étude de l'intention de départ des jeunes cadres burkinabè, biculturels repose surtout sur les conséquences que cette motivation engendre.

Les sphères de vie professionnelle et de vie privée se veulent des sources principales de construction identitaire (J. Laufer, 1982). Les théories basées sur l'identité se présentent dès lors comme celles qui sont déterminantes dans l'analyse du rapport entre la vie de travail et la vie hors travail.

La théorie de l'identité de rôle (S. Stryker, 1980) donne sens aux comportements des individus en lien avec la multiplicité des rôles que chacun d'entre eux occupe dans leurs différentes sphères de vie. En plus de marquer la reconnaissance de la pertinence de certaines identités par rapport à d'autres, cette théorie relie les identités de rôles aux conséquences comportementales et affectives. Elle prend ainsi en compte la multiplicité des rôles qui forment une identité et propose une organisation hiérarchique de ceux-ci en fonction de leur centralité. La centralité de rôles fait référence ici à la probabilité qu'un rôle soit invoqué dans une variété de situations, ou encore au travers des individus dans une situation donnée (S. Stryker P. & Burke, 2000). Ainsi, les sollicitations extérieures au travail, engendrent parfois des tensions débouchant sur des conflits de rôle. En effet, un investissement intense tant au niveau de la sphère privée que du cercle professionnel, contribue à une surcharge de rôle en raison de l'accroissement des rôles qui, par effet de vase communicant, absorbe du temps et de l'énergie.

La théorie de l'identité sociale quant à elle, associe en effet la catégorisation sociale, l'auto-évaluation à travers l'identité sociale et la comparaison intergroupe afin de fournir une explication aux différentes formes de comportements, de conflits et de changements sociaux. En effet, catégoriser un individu revient à lui reconnaître les caractéristiques associées à sa catégorie d'appartenance ce qui chez le biculturel se traduit par le fait qu'il est identifié consciemment ou inconsciemment en fonction de certains traits comme par exemple son lieu de naissance, ses traits physiques, et les préjugés, positifs ou négatifs et ce en fonction d'un autre groupe culturel qui se pose comme étant la référence donc dominant. Cette précision explique l'utilisation de la théorie de l'identité sociale qui dans son mode de fonctionnement rend compte du principe lié à cette catégorisation sociale.

Pour la suite, les hypothèses spécifiques suivantes sont émises :

- L'intention de départ de leur poste de travail est manifeste chez les jeunes cadres burkinabè biculturels issus de l'immigration en service dans l'Administration Publique motivés au travail, mais absente chez leurs pairs de la même Administration faiblement motivés.
- Les jeunes cadres burkinabè biculturels issus de l'immigration en activités dans l'Administration publique vivant un rapport vie de travail/vie hors travail équilibré entendent rester à leur poste de travail à l'opposé de ceux chez qui ce rapport, parce que déséquilibré, les conduits à développer en eux l'intention de départ de leurs emplois.

La vérification de ces hypothèses repose sur une méthodologie qu'il convient d'élucider.

1. Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée s'articule autour de trois axes principaux dont la définition opérationnelle des variables, l'échantillonnage, le matériel et les conditions d'enquête.

1.1. Echantillon

La ville de Ouagadougou en plus d'être le cœur de l'Administration publique du Burkina Faso regorge d'une proportion assez représentative de ceux là (des jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire) qui constituent notre population d'étude. Ces derniers ont été sélectionnés au moyen de la technique du plan factoriel qui fait partie des méthodes d'échantillonnages quasi-expérimentaux. L'avantage de cette technique est de permettre, d'apprécier l'effet isolé d'une variable en maintenant les autres constantes (H. Chauchat, 1985). Chacune des deux variables indépendantes retenues dans cette étude étant dichotomique, du produit cartésien du nombre de modalités des différentes variables indépendantes (2×2), découlent les combinaisons du plan factoriel. Notre échantillon se compose donc de quatre groupes expérimentaux qui se répartissent selon la configuration ci-après :

Tableau I : Répartition des groupes expérimentaux

		Motivation au travail		Total
		motivé	Faiblement motivé	
Rapport vie privée et vie professionnelle	équilibré	g ₁	g ₂	108
		n=54	n=54	
	déséquilibré	g ₃	g ₄	108
		n=54	n=54	
		108	108	216

Le plan factoriel permet ainsi d'avoir des groupes expérimentaux équivalents (comparables parce que présentant les mêmes caractéristiques) de sorte à ce que la répartition des sujets soit équitable pour les groupes. Au regard du tableau ci-dessus, nous retenons que chaque groupe se présente comme suit :

- **groupe 1** : constitué des salariés burkinabè, jeunes cadres biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration manifestant, un rapport de vie privée-vie professionnelle équilibré et motivés au travail ;

- **groupe 2** : c'est celui des salariés jeunes cadres burkinabè, biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration manifestant un rapport de vie hors travail/vie de travail équilibré et faiblement motivés au travail ;

- **groupe 3** : comprend les salariés burkinabè, jeunes cadres biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration qui manifestent un rapport de vie hors travail/vie de travail déséquilibré et motivés au travail ;

- **groupe 4** : composé des salariés burkinabè, jeunes cadres biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration qui manifestent un rapport de vie hors travail/vie de travail déséquilibré et faiblement motivés au travail.

La neutralisation des variables parasites étant un principe cardinal du plan factoriel, la technique de l'appariement a été observée. Elle consiste à sélectionner les sujets en fonction des paramètres que l'on veut neutraliser, de telle sorte que la distribution de ceux-ci soit la même dans chacun des groupes. En définitive, l'échantillon est constitué de 216 individus de sexe masculin, âgé de 39 ans au plus, ne vivant pas en couple, jouissant d'un statut de cadre supérieur, d'une ancienneté d'au moins 10 dans l'Administration publique burkinabè et repartis dans quatre groupes de 54 sujets chacun.

Les critères de sélection et l'échantillon étant connus, il reste à préciser la nature de l'instrument de mesure choisi pour notre

investigation sur le terrain, en vue de mesurer valablement nos variables.

1.2. Matériel

Dans le souci de vérifier nos hypothèses, un questionnaire composé essentiellement d'échelles tirées de la littérature et adaptées au contexte pour les besoins de l'étude a été retenu pour la collecte des données. Il s'articule autour de quatre parties dont les deux premières ont respectivement trait à des échelles relatives aux différentes variables indépendantes (motivation au travail, rapport vie de travail-vie hors travail). La troisième partie se focalise sur l'intention de départ et la dernière renseigne sur l'identité des enquêtés à travers des informations sociodémographiques permettant le contrôle des variables parasites qui, elles, sont susceptibles de biaiser les résultats de la recherche si elles ne le sont pas.

Il importe de mentionner que les mesures des variables « motivation au travail », « rapport vie de travail/vie hors travail » sont assorties d'une échelle de gradation de type Likert à quatre (04) points d'ancrage, allant de 1 = Pas du tout d'accord à 4 = Tout à fait d'accord.

De nature qualitative, la variable « motivation au travail » est mesurée par l'Echelle de Motivation au Travail (EMT) composée de 24 items et adaptée à notre étude. Conformément à ses modalités, tous les scores supérieurs ou égaux à 60 définissent l'ensemble des jeunes cadres burkinabè, biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration en Côte d'Ivoire qui sont motivés au travail cependant, tous les scores inférieurs à 60 indiquent ceux qui le sont faiblement.

De nature qualitative, la variable relative au « rapport entre la vie hors travail et la vie de travail » est mesurée à l'aide de l'adaptation du SWING (survey work-home interaction-Nijmegen) de Gueurt (2000) constituée de 22 items adaptée à la présente étude. Par conséquent, tous les scores supérieurs ou égaux à 33 définissent un rapport vie de travail/vie hors travail équilibré chez les jeunes cadres burkinabè, biculturels de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire et tous les scores inférieurs à 33 indiquent un rapport déséquilibré entre la vie de travail et la vie hors travail chez ces derniers.

La variable dépendante à savoir « l'intention de départ » de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou est quant à elle de nature qualitative. Elle est mesurée à partir de l'instrument de mesure de R. Colle (2006) composé de 6 items et adapté à l'étude. Alors, tous les scores supérieurs ou égaux à quinze définissent une forte intention de départ, et tous les scores inférieurs à ce score indiquent une faible intention au départ.

Pour l'adaptation, l'outil d'investigation s'est plié aux rigoureuses exigences de la méthode dite des juges. Afin de s'assurer de l'absence d'items ambigus dans le corpus de notre instrument de mesure, conformément à ladite méthode, il a été demandé à quinze (15) sujets dont des chercheurs, de se prononcer sur l'ambiguïté ou non des

items. Le but visé étant de réduire les artefacts de constructions et de limiter les imperfections du questionnement. A l'issue de cette étape, il a été réalisé un pré-test qui a porté sur un échantillon de trente cinq sujets. L'objectif de cette démarche étant de nous assurer de l'accueil de notre instrument de mesure, de la pertinence des items qui y sont inscrits, c'est-à-dire leur pouvoir discriminatif et des réalités auxquelles ils réfèrent. Il en découle de la part des enquêtés, une appréciation globalement satisfaisante de ces différents indicateurs. Pour terminer, la cohérence interne des échelles a aussi été testée à l'aide de l'indice alpha de Cronbach. Les résultats indiquent des coefficients supérieurs à la norme requise (0,7). Soit 0,93 pour la motivation au travail et 0,91 pour le rapport vie de travail/vie hors travail. Les échelles sont donc considérées comme fidèles.

2. Résultats

Les résultats obtenus à partir du logiciel SPSS.23 sont examinés par rapport aux hypothèses de travail au nombre de deux dont l'une concerne, l'effet de la motivation au travail sur l'intention de départ et l'autre le rapport vie de travail/vie hors travail en rapport avec celle-ci.

2.1. Motivation au travail et intention de départ

Le traitement statistique des données mettant en relation la motivation au travail et l'intention de départ à l'aide du khi-deux, nous permet d'obtenir à un intervalle de confiance établi à 95%, les résultats consignés dans le tableau ci-après.

Tableau III : Répartition des fréquences de jeunes Burkinabés biculturels issus de l'immigration en fonction de leur niveau de motivation au travail et de leur intention de départ

		Intention de départ		Total	χ^2	ddl	p	<0,05 = *
		faible	forte					
Motivation au travail	faiblement motivé	11 (5,09%)	43 (19,91%)	54	36,179	1	0,000	*
	motivé	91 (42,13%)	71 (32,87%)	162				
Total		102	114	216				

L'analyse à 1 degré de liberté (ddl) et au seuil de probabilité .05 des données du tableau ci-dessus ($\chi^2 = 36,179$; $p = 0,000$ donc inférieur à 0,005), témoigne d'une différence significative entre l'intention de départ chez les groupes de jeunes cadres biculturels en présence. Les jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire, exerçant dans l'Administration publique de la ville de Ouagadougou et étant motivés au travail ont une fréquence d'intention de départ faible de l'ordre de 42,13 % tandis que ceux ayant un faible niveau de motivation se prévalent d'une fréquence de 19,91 %. Le tableau ci-dessus nous en donne un aperçu global. Au vu de ces résultats, nous pouvons conclure que l'hypothèse selon laquelle, les jeunes cadres biculturels, burkinabè de l'Administration

publique de la ville de Ouagadougou, issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire manifestant une motivation vis-à-vis de leur travail, sont prédisposés à une faible intention de départ contrairement à leurs collègues faiblement motivés, est confirmée.

2.2. Rapport vie de travail/vie hors travail et intention de départ

Dans l'optique de situer l'origine des différences de l'intention de départ entre les jeunes cadres biculturels ayant un rapport de vie de travail/vie hors travail équilibré et ceux dont le rapport est déséquilibré, le test de khi-deux a été pratiqué sur les fréquences des deux groupes à un intervalle de confiance de 95%.

Tableau III : Répartition des fréquences de jeunes Burkinabés biculturels issus de l'immigration en fonction de leur rapport vie de travail/vie hors travail et de leur intention de départ

		Intention de départ		Total	χ^2	ddl	p	<0,05 = *
		faible	forte					
Rapport vie de travail/vie hors travail	équilibré	30	24	54	8,57	1	0,00	*
		(55,60%)	(44,40%)					
	déséquilibré	15	39	54				
		(27,80%)	(72,20%)					
Total		92	124	216				

L'analyse à 1 degrés de liberté (ddl) et au seuil de probabilité .05 des données du tableau ci-dessus ($\chi^2 = 17,066$; $p = 0,000$ donc inférieur à 0,005), permet de conclure que le rapport vie de travail/vie hors travail conditionne l'intention de départ chez les jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire. L'examen des fréquences du niveau de l'intention de départ des deux groupes, indique une infériorité de fréquence (37,96 %) chez les jeunes cadres biculturels, burkinabè, issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire officiant dans l'Administration de la ville de Ouagadougou et ayant un rapport vie de travail/vie hors travail équilibré par rapport à ceux dont le rapport est déséquilibré et dont la fréquence de l'intention de départ se chiffre à (4,63 %).

Afin de mieux éclairer l'influence entre les variables à l'étude, la rubrique ayant trait à la discussion nous oriente en nous donnant les précisions utiles et nécessaires.

3. Discussion

La présente étude s'est assignée comme tâche de mettre en évidence l'effet de la motivation au travail et du rapport vie de travail/vie hors travail sur l'intention de départ. Les résultats qui en découlent et qui confirment nos hypothèses de travail montrent qu'il existe une relation entre la motivation au travail, le rapport vie de travail/vie hors travail des jeunes cadres biculturels issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire et l'intention de départ.

Nos résultats corroborent les postulats sous-jacents à la théorie de l'autodétermination selon lesquels la satisfaction des besoins

psychologiques fondamentaux influe significativement sur la motivation au travail. En effet, ceux-ci indiquent qu'un climat de travail soutenant l'autonomie, la compétence réelle du travailleur ainsi que le besoin d'affiliation influence positivement l'intention de départ. Un tel milieu procure à l'organisme la vitalité, la congruence interne et l'intégration psychologique (V. Toussaint & coll., 2013). La TAD postule que les milieux de travail où la satisfaction des besoins est possible sont bénéfiques, tandis que les milieux où la satisfaction est menacée, où les besoins sont frustrés sont donc néfastes sur le plan tant individuel qu'organisationnel. Il est tout aussi indéniable que des conditions de travail moins favorables et un système de rémunération inadapté en déphasage avec les réalités du travailleur comme c'est le cas, augure d'une insatisfaction fort préjudiciable à l'Administration publique burkinabè. Cette situation est susceptible d'exalter la désactivation des modes de régulations autonomes et maintenir le sujet dans des motivations moins autodéterminées ou même le précipiter dans une baisse ou une absence totale de régulation (amotivation). Le risque dans ce cas pour le travailleur étant le ressenti de la pénibilité de sa tâche, avec des modes précaires d'adaptation psychologique face à la réalité du travail. Les éléments d'influence externes à la personne contribuant à limiter la satisfaction au travail donc à la frustrer, il est évident que cela va induire des comportements de retraits momentanés pouvant aller jusqu'au retrait définitif. Cette évidence se fonde sur la logique d'une motivation en tant que prédicteur d'une variété de conséquences, notamment le rendement, le bien-être au travail, l'adaptation psychologique, la satisfaction au travail et l'engagement organisationnel mais aussi le stress occupationnel, l'épuisement émotionnel, l'intention de départ de l'organisation.

La question de la mise en relation de la motivation au travail et de l'intention de départ, a été soulevée par un certain nombre d'auteurs dont nous apprécions ici les travaux et ce à la lumière de nos résultats. A ce sujet, les auteurs comme S. Richer & al. (2002), à travers une étude sur l'influence de la motivation des salariés sur l'épuisement émotionnel, la satisfaction au travail et les intentions de changer d'activité professionnelle, aboutissent à la conclusion d'un lien négatif, d'une part, entre la motivation autodéterminée et l'épuisement émotionnel et d'un lien positif d'autre part entre elle et la satisfaction au travail qui eux en retour influencent respectivement, positivement et négativement l'intention de changer d'emploi. Dans cette même veine, les travaux de M. Blais & al. (1993) mettent en évidence des corrélations positives entre l'amotivation (absence de motivation) au travail et l'intention de changer de travail. A l'inverse, la motivation autodéterminée (motivation intrinsèque et régulation identifiée) est, quant à elle, corrélée négativement à l'intention de départ.

Sur cette même lancée, (Blais & Brière, 2002) cités par V. Toussaint & al. (2013), soutiennent que la motivation entretient une relation négative envers l'intention de quitter un emploi. Pour plus de précision sur la question, nous nous en remettons aux auteurs I. Houkes & al., (2001) qui, à travers une étude corrélationnelle impliquant 245

employés du secteur bancaire et 362 enseignants aboutissent à la conclusion d'une corrélation négative (-0,14) entre la motivation intrinsèque et l'intention de départ.

En ce qui concerne l'effet du rapport vie de travail/vie hors travail, il ressort que, les jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire chez lesquels nous observons un équilibre au niveau du rapport vie de travail/vie hors travail réussissent à concilier leur vie professionnelle et personnelle. Ils ne sont pas ballotés et écrasés par les difficultés d'ordre professionnel et extraprofessionnel. Le fait de pouvoir jongler les deux versants de leur vie leur permet d'atteindre un certain niveau d'équilibre psychologique, qui lui, agit positivement sur leur perception globale du travail (S. Loba, 2014). La cohérence qu'ils trouvent, dans leur rapport au travail, leur procure un sentiment de sécurité qui les aide à faire face aux épreuves que comporte inévitablement l'exercice même de leur fonction. Ceux jouissant par contre d'un déséquilibre dans le rapport vie de travail/vie hors travail et qui connaissent une forte intention de départ ont une identité de rôle dominante soit en faveur de la sphère vie de travail ou de la sphère vie hors travail. Cette dominance de rôle, à la base du déséquilibre est soutenu par une identité personnelle ou sociale forte car plus un individu possède une identité personnelle forte, moins son identité organisationnelle sera importante, et réciproquement. En outre, lorsque la catégorisation est de nature défavorable et conflictuelle, le jeune cadre biculturel va agir en tant que représentant de sa catégorie en ce sens que, de par son appartenance, il en est toujours en partie influencé et même en situation interpersonnelle. C'est dire, comme le postule la théorie de l'identité sociale que, l'influence des caractéristiques individuelles n'est jamais annihilée, même dans le cadre des relations intergroupes. Dès lors, on rentre dans une activation du pôle lié au principe du « changement social » qui elle, obéit à la croyance en une stratification entre les groupes fortement marquée rendant impossible l'extraction du biculturel à lui tout seul de son groupe. Les frontières entre les groupes étant donc perçues comme imperméables, les individus sont alors confrontés à une réalité organisationnelle dans laquelle il est impossible pour une personne de sortir de son groupe socialement désavantagé pour rejoindre un groupe plus valorisé. Cette situation se présente dès lors comme une source de pression et de dysharmonie dans les relations interpersonnelles en milieu organisationnel. Cette analyse obère d'un état psychologique fragile propice à un mal être ne favorisant pas l'ajustement du jeune cadre biculturel aux exigences normales de la vie. Cette insatisfaction nuit à la qualité des relations interpersonnelles en dehors du travail. Les travailleurs aux prises avec une pression aigue liée à l'ambiguïté dans l'identité de rôle et/ou sociale sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé, d'absentéisme et de présentéisme. Moins dévoués à leur organisation et moins productifs, ils sont susceptibles d'envisager de quitter leur travail et partant l'Administration publique.

Une méta-analyse menée par Mesmer-Magnus & Viswesvaran (2005) et cité par P. Garner (2015) soutient que le conflit travail-famille,

générateur de stress professionnel (ambiguïté des rôles et statuts, tensions entre les collègues, pressions...) et familial (exigences induites par le rôle de parent, conflits avec les membres de la famille, les amis, implication vis-à-vis de la famille.), conduit naturellement à un retrait vis-à-vis de l'organisation. En examinant les conséquences du conflit travail-famille et vice versa sur certains comportements au travail, des auteurs comme J. Boles, M. Johnston & J. Hair (1997), L. Good & C. Young (1996) indiquent que cette variable influence significativement la satisfaction au travail et partant l'intention de départ des employés. Dans une exploration de travaux relatifs à l'influence du conflit emploi-famille sur certaines attitudes au travail, L. Chenevier (1996) établit que, ce type de conflit stresse l'employé, le rend insatisfait et l'amène à s'absenter plus souvent de son travail. En effet, le temps consacré à une activité ne peut généralement pas être consacré concomitamment à une autre activité d'où l'apparition de deux types de pressions exercées sur l'individu : l'interférence de rôle (deux activités dans un même temps imparti) et la surcharge de rôle, à savoir trop de travail au regard du temps imparti (L. Duxbury & al., 1998). La vie professionnelle s'exprime dans le cadre de l'exécution d'un emploi au cours d'un temps dicté par des normes préétablies sous tendu par une marge d'autonomie relativement faible. Cette marge d'autonomie dépend principalement du mode d'organisation de l'entreprise et de l'autonomie liée à ses fonctions. Le conflit émerge lorsque les préoccupations de l'individu en tant que travailleur glissent entièrement dans le hors travail et vice-versa. De ce point de vue, l'enjeu n'est pas pour autant lié à la gestion du temps, mais à l'implication psychologique découlant des contraintes de cohabitation des deux sphères.

Conclusion

L'objet de la présente étude qui s'est intéressée plus singulièrement aux jeunes cadres burkinabè, biculturels de catégorie supérieurs issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire et exerçant au sein de l'Administration publique de la ville de Ouagadougou est de montrer que la motivation au travail et le rapport vie de travail/vie hors travail ont une influence sur l'intention de départ. Les conclusions de nos travaux indiquent qu'il est bénéfique pour l'organisation de faciliter le développement et le maintien de la motivation autodéterminée ainsi que du rapport vie de travail/vie hors travail compte tenu de leur incidence sur l'intention de départ de l'Administration publique. En définitive, ces variables constituent de solides leviers de rétention du personnel. Sur le plan pratique ces résultats font ressortir l'importance des déterminants immatériels et personnels à l'égard de la rétention des jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de l'immigration pour la Côte d'Ivoire.

Dans la mesure où elle permet de comprendre la réalité des jeunes cadres burkinabè, biculturels issus de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, cette recherche favorise la mise sur pied d'interventions visant à abolir la distance entre ceux-ci et l'Administration publique afin d'éviter le détachement psychologique et physique. Pour ce faire,

il est nécessaire d'analyser les comportements afin d'une orientation efficiente des actions à mettre en place. Apporter les mêmes solutions à toutes les catégories de travailleurs étant moins bénéfique, une adaptation aux différentes personnalités et besoins professionnels s'avère plus commode. Une compréhension donc des univers de sens s'impose d'autant plus que des construits perceptifs et représentationnels erronés basés par exemple sur des erreurs d'interprétation et des malentendus peuvent être fréquents. Il en résulte alors une personnalisation de la gestion des ressources humaines, tout en l'inscrivant dans un projet participatif c'est-à-dire collectif, communément élaboré et partagé par l'ensemble des acteurs. Une telle approche permet de répondre à la volonté d'équité et au besoin de sens qui, sans aucun doute, s'avère bénéfique sur le plan humain, économique mais aussi de la qualité des prestations.

Références bibliographiques

- BELAND-OUELLETTE Vanessa**, 2013, *Le conflit de rôle chez les préposé(e)s en centres d'appels : Concilier rendement et qualité du service à la clientèle*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sciences de la gestion. Université du Québec à Montréal.
- BLAIS Marc R, LACHANCE Lise & VALERAND Robert J.**, 1993, L'inventaire des motivations au travail de Blais. « *Revue québécoise de psychologie* », 14, 185-215.
- BOLES James, JOHNSTON Marc W. & HAIR, Joseph F.**, 1997, Role Stress, Work-Family Conflict and Emotional Exhaustion : Inter-Relationships and Effects on Some Work-Related Consequences. « *Journal of Personnel Selling and Sales Management* », 1(17), 17-28.
- CHAUCHAT Hélène**, 1985, *L'enquête en Psychosociologie*. Paris, PUF.
- CHENEVIER Laure**, 1996, *Les variables influençant l'ampleur du conflit « emploi - famille » ressenti par l'employé(e)*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- COLLE Rodolphe**, 2006, *L'influence de la GRH à la carte sur la fidélité des salariés : le rôle du sentiment d'auto-détermination*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, CEROG – IAE Aix-en-Provence. <http://passionrh.free.fr/these.pdf> (consulté le 28/04/2015).
- DECI Edward L & RYAN Richard M**, 2008, Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie, « *Canadian Psychology* Copyright by the Canadian Psychological Association », 49(1), 24-34.
- DUXBURY Linda & HIGGINS Christophe**, 1998, *Work-life balance in Saskatchewan : Realities and challenges*, Saskatoon, Gouvernement de la Saskatchewan. <http://buisness.carleton.ca/sask.98> (consulté le 16/05/2018).
- GARNER Pierre**, 2015, *Les effet de l'équilibre travail/famille sur la satisfaction au travail et l'intention de depart des cadres: Une*

investigation du rôle modérateur du sentiment d'efficacité personnelle. Thèse pour le doctorat nouveau régime ès Science de Gestion. Université de Lorraine.

- GOOD Linda K. & YOUNG Clifford E.**, 1996, Assessing Hierarchical Differences in Job- Related Attitudes and Turnover Among Retail Managers. « *Journal of Academy of Marketing Science* », 2, (24), 148–157.
- HOUKES Inge, JANSSEN Peter P. M., DE JONGE Jan & NIJHUIS Frans J. N.**, 2001, Specific relationships between work characteristics and intrinsic work motivation, burnout and turnover intention: A multi-sample analysis. « *European Journal of Work and Organizational Psychology* », 10 (1), 1-23.
- LAUFER Jacqueline**, 1982, *La féminité neutralisée ? Les femmes cadres dans l'entreprise*. Paris, France: Flammarion.
- LOBA Saga Bernard**, 2014, *Déterminants psychosociaux de l'attitude envers la grève chez les employés des entreprises industrielles privées d'Abidjan*. Thèse de doctorat unique de psychologie. Université Félix Houphouët Boigny Abidjan-cocody.
- MARTORY Bernard, CROZET Daniel.**, 2001, *Gestion des ressources humaines, Pilotage social et performances*. Paris, Dunod.
- MOBLEY William H.**, 1982, *Employee turnover : consequences, causes, control*, Reading MA. : Addison Wesley.
- MPOUETE NIANGUI Martiale Ornella**, 2014, *Le management des équipes et la diversité culturelle*. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en gestion des organisations. Université du Québec à Chicoutimi.
- RICHER Sylvie F., BLANCHARD Cealine & VALLERAND Robert J.**, 2002, A motivational model of work turnover, « *Journal of Applied Social Psychology* », 32, 2089-2113.
- STEERS Richard M. & MOWDAY Richard T.**, 1981, *Employee turnover and post-decision accommodation processes in Comming. L and Staw B.M.*, Research and organizational behaviour, Greenwich, Conn : JAI Press, .3, 235-381.
- STRYKER Sheldon & BURKE Peter J.**, 2000, he past, present, and future of an identity theory. « *Social Psychological Quarterly* », 63(4), 284-297. [http:// digitalcommons.sacredheart.edu /cgi/viewcontent.cgi?article=1265&context=wcob_fac](http://digitalcommons.sacredheart.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1265&context=wcob_fac) (consulté le 02/06/2016).
- STRYKER Sheldon**, 1980, *Symbolic interactionism: a social structural version*, Menlo Park, CA: Benjamin/Cummings.
- TAJFEL Henri & TURNER John. C.**, 1986, *The social identity theory of intergroup behavior*, in Worchel, S. & Austin, W. G. (Eds.), *Psychology of intergroup relations* (2nd ed., 7-24), Chicago: Nelson-Hall.
- TISSERANT Pascal**, 2011, *Mondialisation et immigration : Approche inter-culturelle de l'homme au travail* In **BRANGIER Eric, LANCERY Alain, LOUCHE Claude**, 2011, Les dimensions

humaines du travail. Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations (pp. 615-621). PUN Nancy-France.
TOUSSAINT Valerie, LABERGE Murielle & LAUZIER Martin,
2013, Impact de la motivation autodéterminée et de
l'engagement affectif sur l'intention de rester : une étude chez les
militaires, 19 (1) 5-22 « Elsevier Psychologie du Travail et des
Organisations » [https://doi.org/10.1016/S1420-2530\(16\)30066-8](https://doi.org/10.1016/S1420-2530(16)30066-8)
(consulté le 19/08/2015).

ÉPUISEMENT ET RELIGIOSITÉ : IMPACT SUR LA VIE PSYCHOSOCIALE DES ADEPTES DES RELIGIONS RÉVÉLÉES, CAS DE LA COMMUNE 1 DE LA KOZAH AU TOGO

SIMLIWA PITALA Amaèti*

Résumé

La présente étude explore la relation entre l'épuisement et la religiosité dans la commune 1 de la Kozah (Togo). Elle vise à décrire les troubles psychiques chez les fidèles des églises révélées, puis à vérifier les liens entre les symptômes, le genre et leur vie sociale. Le guide d'entretien sur 34 fidèles religieux de la commune souffrant de manie a permis la collecte de données. Afin de cerner l'éviction de l'équilibre mental chez les sujets, l'interprétation des résultats grâce au modèle existentiel-psychodynamique de Pines (2000), nous a permis de mieux comprendre les construits qui traduisent une rupture psychique. N'ayant pas pu faire le deuil d'un traumatisme, les sujets sont embrigadés par cette silhouette d'hallucinations et délirent. La recherche de solution à leurs hallucinations et délires, scelle leur religiosité impactant ainsi leur vie psychosociale.

Mots clés : épuisement, manie, symptômes psychotiques, religiosité.

Abstract

This study explores the relationship between exhaustion and religiosity in the Kozah commune 1 (Togo) aim to describe the psychic disorders among the faithful of the revealed churches and to verify the link between the symptoms, genders and their social life. The interview guide on 34 faithful religious of the commune of Kara (Togo) suffering from mania allow the data collection. Before to better understand an eviction of mental balance in subjects, the interpretation of the results thanks to the existential-psychodynamic model of Pines (2000) allowed us to understand the constructs that reflect a psychic break. Could not mourn a trauma, subjects are engaged in this silhouette of hallucinations and delirious. The search for a solution to their hallucinations and delusions, seals their religiosity thus impacting their psychosocial life.

Key words: exhaustion, mania, psychotic symptoms, religiosity.

Introduction

L'observation faite des réactions des transhumants religieux nous laisse perplexe au regard de certains construits nourris et entretenus. Dans un pays comme le Togo, la religion en tant que forme de la conscience sociale représente une partie intégrante de la structure sociale générale de la religiosité. Elle se caractérise par la présence de la conscience religieuse idéologique (spiritualité) et pratique religieuse (dévotion) liée à certaines traditions sociales en lien au bien-être des sujets (Narayanasingam, 2004). Mais comment comprendre qu'un coping

* Université de Kara, Mail : simlmichel@yahoo.fr

religieux peut servir de tremplin de l'épuisement vers un équilibre psychologique dans un contexte togolais et particulièrement dans la commune 1 de la Kozah ?

Il faut souligner que deux raisons motivent l'intérêt de cette étude sur l'attachement à une religion : les bouleversements psychiques que vivent les individus et la recrudescence des églises et mosquées et centres de prière dont la commune 1 de la Kozah est le centre du théâtre depuis des décennies. Toutes ces raisons offrent un terrain de choix pour étudier les différents rapports existants de la vie sociale.

Le point de départ de cette étude est la structure générale de l'individu fondée sur les rapports intérieurs essentiels conformes au rituel de l'éducation et de la religion débouchant sur de l'épuisement (émotionnel, accomplissement et dépersonnalisation) chez la victime (Maslach, 1981 : 99-113).

L'objectif que nous nous assignons dans cette étude est de montrer que le comportement observé chez les sujets enquêtés loin d'être naturel est l'expression de leur vécu interne dans une approche psychopathologique. Plus spécifiquement décrire les troubles psychiques et de vérifier les liens entre les différents facteurs susceptibles d'impacter la vie psychosociale de ces sujets.

De fait, une question nous préoccupe : comment la religiosité, pour une condition humaine en devenir, peut-elle être un trait de l'épuisement né d'une contrition. De façon spécifique quels impacts l'épuisement et la religiosité dans leurs rapports, ont sur le comportement (vie psychosociale) des sujets ?

Nous construisons notre analyse autour de l'hypothèse générale suivante : l'épuisement né des facteurs sociaux, influence la religiosité des sujets dans leur quête d'une vie psychosociale équilibrée. De façon précise :

L'épuisement est la cause de la religiosité des sujets de l'enquête ;

L'épuisement impacte négativement la vie psychosociale des sujets de l'enquête ;

Le type d'épuisement (émotionnel, non accomplissement, dépersonnalisation) est lié aux caractéristiques (sexe, l'âge, à la situation matrimoniale, à la religion, à la profession) des sujets enquêtés ;

La religiosité des sujets de l'enquête explique leur comportement (mode de vie psychosociale).

Il sera important dans ce travail, d'articuler une réflexion portant sur le concept " spirituel " afin de mieux circonscrire la notion de " religiosité " quand elle est associée à la dimension du désir ou de besoin en situation d'épuisement ou de souffrance (Riou-Milliot, 2005 : 62 – 71). Pour ce fait, un plan de rédaction suivant est adopté : introduction, méthode, résultats, discussion et conclusion.

1. Méthode

1.1. Cadre

L'étude a été menée sur une population de fidèles religieux des centres de prières, églises et mosquées de la commune 1 de la Kozah à 400 kilomètres de Lomé, au nord-est du Togo, un pays de l'Afrique de l'Ouest. Toutes les ethnies du pays et certaines communautés des pays de la sous-région ouest africain y sont représentées.

1.2. Participants

Il s'est agi d'une étude transversale descriptive menée du 20 juillet au 21 octobre 2018. La technique d'échantillonnage ad hoc a été utilisée pour constituer l'échantillon durant la période de l'étude. Etaient considérés pour cette étude, les sujets des deux sexes, manifestant un état contrit du coup présentant le syndrome d'épuisement, état de plein regret, de culpabilité, de tensions persistantes vécues négativement avec des caractéristiques somatiques et consentant verbalement. De façon indiquée, tout fidèle rencontré au lieu de culte ou de prière dans la commune 1 de la Kozah ayant connu de changements de religions ou congrégations religieuses, comprenant le français ou toute autre langue du milieu et donnant son consentement à fournir les informations nécessaires sur sa religiosité.

En définitive, parmi les sujets ayant fait objet d'enquête, quatre-vingt et un (81) transhumants religieux au regard de leur état contrits, l'on est parvenu à trente-quatre (34) qui répondent aux critères de l'étude. Relativement jeunes, les sujets des deux sexes sont dans la tranche d'âge de 30 à 40 ans. Les hommes pour la plupart ont un niveau d'instruction du secondaire (08.82%) contre 41.18% de femmes avec le niveau primaire pour la majorité.

Avec 11.76% d'hommes sans emplois et de 52.94% de femmes fonctionnaires, on recense moins d'hommes divorcés (11.76%) que de femmes célibataires (58.82%) (Tableau 1).

1.3. Procédures de collecte et d'analyse des données

L'étude s'est faite sous anonymat pour permettre aux enquêtés de s'extérioriser. Les données ont été recueillies grâce à un guide d'entretien sur la base d'un entretien semi-structuré comprenant une anamnèse systématisée complète permettant de clarifier au mieux le motif de leur dévotion à une force suprême. Les données sociodémographiques, et l'acceptation ou l'appartenance sociale ont soutenus les entretiens.

Il faut préciser qu'aucun outil d'évaluation des besoins spirituels et religieux valide, approprié à notre contexte socioculturel n'a été recensé dans la littérature. Afin de mener à bien cette enquête, qui a permis, sur la base du vécu des enquêtés, de recenser au cours des entretiens les besoins spirituels et religieux.

Le traitement des données qualitatives (par l'analyse de contenu), traduites en données quantitatives, a été fait à l'aide du logiciel SPSS version 20.0.

Il a été procédé au calcul du Khi-deux pour vérifier le lien entre les variables. L'analyse de la variance (ANOVA) et le calcul de régression ont permis de faire les comparaisons de moyennes et d'établir les différents rapports entre les variables en fonction des caractéristiques des sujet de l'enquête.

Pour faciliter une compréhension holistique et circonscrire le sujet dans le vaste champ de la recherche scientifique, trois axes des besoins spirituels et religieux de l'expérience humaine (Anandarajah et Hight, 2001 : 81-88) s'imposent : l'axe cognitif sur la recherche de sens, de croyances, de valeurs, de buts dans la vie ; l'axe expérientiel et émotionnel sur la recherche de sentiments de paix intérieure et l'axe comportemental qui inclut toutes les manifestations extérieures qu'une personne utilise pour vivre sa spiritualité.

2. Résultats

2.1. Résultats des données qualitatives : les résultats de l'entretien semi-structuré sur les motifs de la religiosité des sujets enquêtés.

Les récits des enquêtés ont permis de faire une recension de perturbations psychologiques et des variations dans les attitudes et/ou comportements spatio-temporels (tableau 1).

Tableau 1 : répartition des indicateurs des variables retenues lors de l'entretien des sujets de l'enquête

Modalités de la variable religiosité	Sous-modalités	Indicateurs
dévotion	Angoisses	surmonter mes pertes, mes deuils ; calmer mes angoisses et mes peurs. - redécouvrir ma dignité à ce que je vis présentement ;
	Attachement	vivre une relation avec Dieu ; découvrir ce que Dieu me dit dans ce qui m'arrive ; sentir que j'ai de la valeur aux yeux de Dieu ; - aller à la messe ; - prier ou d'être guidé dans ma prière personnelle ; - nourrir ma spiritualité ; - rechercher la volonté de Dieu ;
spiritualité	Rituel de deuil	trouver des réponses sur la vie après l'au-delà - me libérer de la culpabilité.

Sources : résultat de l'enquête du 20 juillet au 21 octobre 2018 réalisée dans la commune 1 de la Kozah-Togo

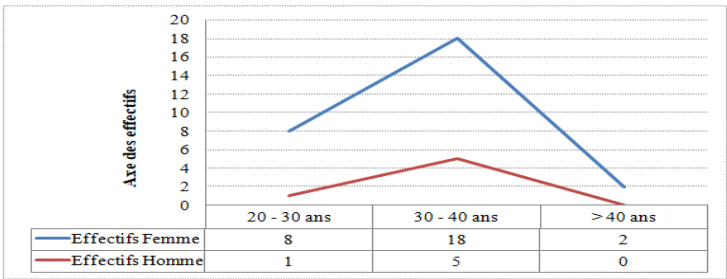
Il faut relever dans leurs récits une reviviscence douloureuse d'un parcours de vie agrémenté de regrets et de tristesse pour la plupart. A

contrario, une justification de leur attitude et comportement (condition au sein de la société) se justifie par une perte, une culpabilité.

Les sujets dans leur quête vers un équilibre psychologique manifestent un réel besoin de vivre une relation avec Dieu, de découvrir ce que Dieu leur dit dans ce qui leur arrive, d'avoir de la valeur à ses yeux et de rechercher sa volonté.

2.2. Résultats des données quantitatives

Figure : distribution des enquêtés par sexe en fonction de l'âge



Sources : résultat de l'enquête du 20 juillet au 21 octobre 2018 réalisée dans la commune 1 de la Kozah-Togo

L'analyse du tableau 01 nous révèle que les enquêtés sont relativement jeunes. La plus part se retrouve dans la tranche 30 à 40 d'âge avec une prédominance de femmes 82,4% contre 14% d'hommes, le graphique 01 est illustratif.

Tableau 2 : Analyse de régression linéaire des résultats de la religiosité en fonction de l'épuisement des sujets de l'enquête

Variable de contrôle et indépendante	Bêta	t	Sig.	R	R-deux
Epuisement	0,101	4,015	0,001		
				,169 ^a	,635
Variable dépendante : religiosité					
a. Valeur prédite : (constantes), Epuisement. P<0,001					

L'analyse révèle que la variable religiosité (VD) est corrélée de façon significative avec l'épuisement (VI), ($r = 0,169$; $p < 0,001$). Il y a lieu de mentionner que pour un bêta positif ($\beta > 0$), l'épuisement est orienté vers la religiosité, ce qui laisse apparaître que l'épuisement est la cause de la religiosité des sujets de l'enquête.

Tableau 3:Analyse de Régression linéaire des variables sexe, épuisement et vie psychosociale

Modèle	Variable de contrôle	Bêta	t	Sig.	R	R-deux
1	sexe	0,259	5,15	0,001	0,469 ^a	0,825
2	sexe	0,092	0,75	0,040		
	Epuisement	0,758	5,05	0,000	0,113 ^b	0,029

Variable dépendante : vie psychosociale

a Valeur prédite : (constante), sexe

b Valeurs prédites : (constantes), sexe, Epuisement

L'analyse de régression, révèle une relation entre la variable épuisement et la variable comportement (vie psychosociale). La variable sexe étant une constante considérée. L'empreinte de la variable épuisement dans la relation entre le sexe et la vie psychosociale des sujets de l'enquête est d'autant plus faible en présence de la variable épuisement ($\beta' = 0,072$; $p < 0,08$) qu'en son absence ($\beta = 0,159$; $p < 0,001$). Ce qui prouve que l'épuisement impacte négativement la vie psychosociale des sujets de l'enquête

Tableau 4 : Corrélations entre les différentes dimensions de l'épuisement, les variables sexe, comportement et la religiosité

Certaines variables sont retirées du tableau car, ne sont du tout pas corrélées de façon significative avec aucune des dimensions de l'étude.

Corrélations de Pearson		Variables retenues		Dimensions de la variables religiosité		Dimensions de l'épuisement		
		Sexe	vie psychosoci	Dévotion	Spiritualité	Dépersonali sation	Non Accomplis Personnel	Epuis Emotionnel
Variables retenues	Sexe	1	1,00**	,09	,60**	1,00**	,09	,09
			34	34	34	34	34	34
Variables retenues	vie psychosociale		1	1,00**	,60**	,15**	,60**	,50**
				34	34	34	34	34
Dimensions de la variable religiosité	Dévotion			1	,07	34	,092	1,00**
					34	34	34	34
Dimensions de la variable religiosité	Spiritualité				1	,60**	,60**	,07
						34	34	34

*La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral) ; **La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral)

Sources : résultat de l'enquête du 20 juillet au 21 octobre 2018 réalisée dans la commune 1 de la Kozah-Togo

L'analyse du tableau révèle qu'il existe un lien entre les troubles de personnalité/dépersonnalisation (dimension de l'épuisement) et la religiosité des sujets de l'enquête, au seuil $p=0,001$. Il se révèle que l'épuisement observé auprès des sujets (non accomplis et dépersonnalisés) et lié à leur comportement dans leur vie, la différence est significative au seuil $p=0,001$. Il en est de même pour la religiosité et leur comportement dans la vie psychosociale qui sont significativement corrélés au seuil $p=0,001$. La variable, rituel de deuil est corrélé à l'épuisement émotionnel des sujets enquêtés au même seuil ($p=0,001$).

Tableaux 5 : Distribution scores moyens des types d'épuisement par sexe des enquêtés

types d'épuisement		N	Moyenne	Ecart-type	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		F	Signification
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Epuisement émotionnel	Féminin	28	19,77	04,91	37,07	42,48	10,80	,001
	Masculin	06	04,48	08,15	44,21	46,75		
	Total	34	14,73	08,02	43,56	45,89		
Dépersonnalisation	Féminin	28	04,57	01,82	19,86	21,28	14,82	,000
	Masculin	06	06,77	01,23	15,07	18,47		
	Total	34	04,07	01,86	19,40	20,73		
Non Accomplis	Féminin	28	10,48	04,36	36,92	42,03	17,71	,000
	Masculin	06	04,24	02,47	43,46	45,02		
	Total	34	04,61	02,90	42,84	44,38		

Sources : résultat de l'enquête du 20 juillet au 21 octobre 2018 réalisée dans la commune 1 de la Kozah-Togo

Les résultats révèlent que les dimensions de l'épuisement des sujets de l'enquête sont liées au genre, la différence est significative au seuil $p = .001$. En moyenne, les femmes sont plus affectées et manifestent plus l'épuisement émotionnel que les hommes (Moy. Femme = 19,77 > Moy. Homme = 04,48 ; $p = .001$) de même elles sont moins accomplies (Moy. Femme = 4,57 < Moy. Homme = 6,77 ; $p = .001$).

Tableau 6: impact de la religiosité sur le comportement des sujets de l'enquête

Variables		Religiosité		Total / Point de probabilité (P)
		indifférent	Pratiquée/reconnaît	
Comportement	indifférent	04 ^a	05	09
	Adapté	08	17	25
	Total	12	22	34
	Khi-deux de Pearson entre	Khi2-2= 11,11 ddl=1, S= ,002 DS	Khi3-2=8,272 ddl=1, S=,014 DS	Point de P =12.10 ⁻⁶

a : Chaque lettre en indice indique un sous-ensemble de transmettre-un-héritage-spirituel catégories dont les proportions de colonne ne diffèrent pas de manière significative les unes des autres au niveau ,05.

Sources : résultat de l'enquête du 20 juillet au 21 octobre 2018 réalisée dans la commune de la Kara-Togo

A travers le tableau, l'analyse des données permet de relever une corrélation significative entre la religiosité et le comportement des sujets de l'enquête (Khi3-2=8,272 ; ddl=1; S=,014, DS). Ils se résignent et considèrent tout ce qui leur arrive comme un message ou une expression de la volonté de Dieu. Les sujets de l'enquête affirment que c'est à travers le comportement personnel qu'on détermine sa relation avec Dieu (Khi2-2= 11,11 ; ddl=1 ; S= ,002 (DS)).

Discussion

Nous ne saurons mener une discussion des résultats tout en faisant abstraction des limites des instruments et méthodes ayant servi à l'étude.

Nos instruments bien que n'ayant pas suivi toute la rigueur de la mesure des qualités métrologiques, ont eu le mérite d'être validés par l'accord de juges et leur fidélité (alpha de Cronbach (α)>.80) est très appréciable. La consistance interne est vérifiée entre les différentes dimensions de ces instruments.

Il est à souligner tout au moins que nous n'avons pas pu mettre en évidence par des tests cliniques les récits des sujets enquêtés faits de plaintes subjectives afin de les catégoriser dans un registre de discours. Pour ce fait, les associations de certaines altérations objectivables dans les récits montraient des tendances de liens valides.

Il faut relever que des aspects de l'épuisement étudié méritent d'être auscultés sur le phénomène même du changement personnel dans un univers social afin d'accéder aux réalités religieuses.

A travers les résultats, la frange de la population la plus affectée par le phénomène à l'étude est relativement jeune (figure)période de grandes turbulences émotionnelles où les individus font le bilan dans le but de réorganiser leur mode de vie. Contrairement à la culpabilité collective, celle individuelle pousse chacun à s'accoster à quelque chose, un objet de cueillette. Il faut souligner sur la base du modèle existentiel-psychodynamique de Pines (2000) que, les hommes ont

besoin d'investissement extérieur (considération et /ou la grâce d'autrui) pour affirmer leur identité, les femmes, quant à elles, préfèrent investir ou se réfugier auprès d'un objet d'investissement (un être suprême ou encore un homme puissant) pour un salut. Ce qui justifie le fait que les femmes, dans leur perpétuelle quête de confiance (quiétude), se montrent moins accomplies et parfois épuisées émotionnellement et les hommes plus vulnérables dans leur orgueil, se montrent déboussolés, dépersonnalisés (hypothèse 3). Au vu des résultats de cette étude, les femmes se révèlent plus stables que les hommes (Tableau 2) ce qui peut en partie s'expliquer par la différence de rôles sociaux entre hommes et femmes qui dans l'imaginaire populaire, n'ont pas les mêmes attentes vis-à-vis de leur vie sociale : les hommes sont éduqués à valoriser davantage la compétition (affirmation de soi) alors que les femmes sont éduquées à « prendre soin » des autres (être attentionnées). Ce qui les protégerait mieux sur ce versant de la dépersonnalisation et la « dépression » (Ehrenberg, 2000 : 1). Nos résultats, en partie, confirment ceux rencontrés dans la littérature.

Chaque individu a fait l'expérience d'une contrainte sociale à laquelle il a dû s'adapter au moins en surface. Comme le montre fort bien Durkheim (1912) dans son étude sur la religion, il existe des phases, pendant lesquelles les croyances sont revivifiées et d'autres phases pendant lesquelles elles semblent plus ternes et sont moins centrales dans nos préoccupations. Ces contraintes sociales et l'échec de l'adaptation sont traduits en traumatisme chez la plupart des sujets interviewés. Le rite est la répétition de ce trauma. Deux (02) voies s'offrent à cette répétition : d'abord, elle signe l'échec du symbolique à intégrer le trauma (aspect négatif). Cette symbolique n'est rien d'autre que le construit, apanage d'une projection inconsciente à l'origine de l'épuisement de type émotionnel éprouvé. Ensuite, elle scelle aussi ce trauma dans la mémoire (aspect positif). Le sujet est conscient d'une culpabilité qu'il cherche à se défaire (*Puchalski, 2004*). C'est ici qu'il faut relever les aspects sacralisés dans la conduite du sujet, il est converti (fasciné, transformé).

Dans ce cas se convertir, c'est donc changer quelque chose d'important en soi (certaines convictions), hypothèse 4 est confirmée.

La conversion à une nouvelle religion ou l'appartenance à une congrégation libère ou met le sujet à l'abri de ses contraintes. Pour les conversions de type renaissance de la foi chaque individu a fait l'expérience de ces variations intenses qui déterminent ses intérêts, son niveau de croyance et sa dévotion. Par les rites, elle (religion) libère les affects liés aux représentations pathogènes grâce au récit organisé autour du trauma (tableau 1).

L'exercice rituel présente par conséquent un effet thérapeutique, cathartique ; il a une efficacité en soi : mis en scène par un officiant (prêtre /imam) devant un parterre (fidèles).

Conclusion

Il ressort que la problématique de l'épuisement est avant tout humaine et mérite d'être prise avec beaucoup d'égards.

Cette étude exploratoire a permis de déceler les aspects de l'épuisement agrémentée de culpabilité par les sujets à un moment crucial de leur vie (Pines, 2000). L'épuisement, il faut le souligner affecte la santé mentale et le changement des habitudes et d'attitudes de la vie sociale. Cette étude a permis de comprendre les mécanismes psychosociaux vers un changement d'attitude.

Commetous travaux de recherche, l'étude s'est confrontée aux difficultés pour constituer l'échantillon de recherche. Il a été question d'être toujours présent aux différents cultes et attendre que l'officiant (prêtre /pasteur) ne demande à ceux qui pour leur première fois sont arrivés, de se présenter aux autres fidèles ou de passer devant pour prier sur eux. Il faut relever qu'aucun converti en islam n'a pu être enregistré durant cette période d'enquête.

Au regard de ces résultats, il serait important de mettre en place un mécanisme de soutien psychologique aux membres en difficulté, et à la société ou famille des victimes une meilleure communication et un soutien moral à fin de minimiser la tension psychologique des victimes.

Sources et bibliographies

- ANANDARAJAH, G.&HIGHTE., (2001): « Spirituality and medical practice: Using HOPE questions as a practical tool for spiritual assessment ». *American FamilyPhysician* 63(1), 81-88.
- DASSA, S. K. et coll., (2012): « influence de la religion dans la somatisation dépressive à Lomé (Togo) ». *Annales de l'université de Parakou, série « sciences de la santé », vol 1, n°2* paru en 2012
- PIERRE, L., (2012) : « introduction : des controverses aux héritages ». archive des Sciences sociales des religions n0159, Durkheim : les formes élémentaires de la vie religieuse (1912). Retour sur un héritage. Paris, Ed. EHESS.
- EHRENBERG, A., (1998) : «La fatigue d'être soi». Dépression et société.Paris, Ed. Odile Jacob (1ère édition 1998).
- FALLOT, R., (1998): « The place of spirituality and religion in mental health services». *New Directions for Mental Health Services*, 80, 3-12.
- MASLACH, C., (1981): « The measurement of experienced burnout». *Journal of Occupational Behaviour*, 2, 99-113.
- NARAYANASAMY, A., (2004): « Spiritual coping mechanisms in chronic illness: A qualitative study». *Journal of Clinical Nursing*, 13, 116-117.
- PINES, A. M., (2000): «Treating career burnout: A psychodynamic existential perspective ». *Journal of Clinical psychology*, 56(5), 633-642.
- PUCHALSKI, C., (2004): « Spirituality in health ».The role of spirituality in critical care.*Critical Care Clinics*, 20, 487-504.
- RIOU-MILLIOT, S., (2005) : « Quand l'esprit guérit le corps ». *Sciences et avenir*, n° 705, p. 62 – 71.

CONTRIBUTION DES FEMMES RURALES A L'ECONOMIE FAMILIALE DANS LE CANTON DE SARAKAWA AU NORD-TOGO

TCHALLA Kokou*
LARE Konnegbéne*

Résumé

La contribution des femmes agricultrices à la survie des membres du ménage est souvent passée sous silence dans les sociétés patriarcales comme celle du canton de Sarakawa. L'agriculture des femmes et la participation de celles-ci à l'économie du ménage, à la sécurité alimentaire et en matière de lutte contre la pauvreté en particulier, constituent l'objet de cette recherche. Il est question de savoir : Comment les femmes de Sarakawa participent-elles au revenu de leur ménage ? L'objectif est d'évaluer le degré de contribution des femmes agricultrices du canton de Sarakawa à l'économie et à l'amélioration des conditions de vie de leur ménage. A cet effet, une enquête a été conduite auprès d'un échantillon de 200 femmes agricultrices du canton de Sarakawa, situé dans la préfecture de la Kozah au nord du Togo. Les résultats de l'étude ont permis de savoir que l'agriculture est la principale activité des femmes dans le canton de Sarakawa. Elles produisent essentiellement des céréales, dont le maïs et le sorgho. L'élevage des volailles et des porcs est également pratiqué par ces femmes. L'analyse des stratégies de survie des ménages a permis de mettre en évidence la présence de nombreuses activités génératrices de revenu pratiquées secondairement par ces femmes. Il est apparu à cet effet que la vente de leur production agricole, mais aussi des produits de transformation, leur procurent des revenus monétaires qu'elles investissent dans la prise en charge scolaires des enfants, l'alimentation et les soins de santé des membres du ménage. Cette participation active à l'économie familiale a permis aux femmes d'acquérir un nouveau statut social et de participer aux prises de décisions dans la gestion du foyer.

Mots-clés : femmes agricultrices, activités génératrices de revenu, économie familiale, Sarakawa.

Abstract

The contribution of women farmers to the survival of household members is often overlooked in patriarchal societies like that of Sarakawa's township. Women's agriculture and the participation of women in the household economy, food security and poverty reduction in particular, are the objects of this research. It's question to know: what are the income-generating activities of women in Sarakawa outside of the work of the land and, to what extent do these women contribute to their household income? The objective is to evaluate the degree of contribution of women farmers in Sarakawa's township to the economy and the improvement of the living conditions of their households. To this end, a survey was conducted among a sample of 200

* Université de Kara (Togo) ; Email : koktchalla@gmail.com

* Université de Kara (Togo) ; Email : lareadolphe9@gmail.com

women farmers from the canton of Sarakawa, located in the prefecture of Kozah in northern Togo. The results of the study revealed that agriculture is the main activity of women in Sarakawa's township. They mainly produce cereals, including maize and sorghum. The breeding of poultry and pigs is also practiced by these women. The analysis of the survival strategies of the households made it possible to highlight the presence of numerous activities generating income secondarily by these women. To this end, it appeared that the sale of their agricultural production, as well as processing products, provided them with monetary incomes that they invested in the schooling of children, food and health care for members of the family. household. This active participation in the family economy has enabled women to acquire a new social status and participate in decision-making in the management of the home.

Keywords: women farmers, income generating activities, home economics, Sarakawa.

Introduction

Au 19^e siècle déjà, Xénophon et Fénelon avaient souhaité « *l'introduction de l'économie domestique ou l'enseignement ménager dans les programmes scolaires [...], basé essentiellement sur l'aspect pratique: couture, cuisine, soins aux enfants* ». L'évolution de ce programme scolaire aboutira à l'éclosion de ce qu'il est convenu de désigner par le terme d'Economie familiale qui est la « *connaissance exacte et raisonnée de tous les problèmes relatifs au foyer et à la vie famille* ». Dans la même directive, la Déclaration du Congrès de la Fédération Internationale de l'Economie Familiale (FIEF) à Helsinki en 1972 dit que l'économie familiale vise à « *satisfaire dans les meilleures conditions, les besoins physiques, affectifs, socio-économiques, esthétiques, culturels et intellectuels de tous les membres de la famille* ». Le champ d'action de l'économie familiale s'est aujourd'hui agrandi pour englober d'autres activités plus commerciales ou de services, notamment « *l'aide à l'exploitation familiale agricole ou artisanale* » (O. Dia, 1982, p. 1).

Dans la plupart des pays du Nord comme dans ceux du Sud, les femmes rurales jouent un rôle de premier plan dans l'économie familiale. Selon l'Organisation des Nations Unies (2008, p. 2), « *les femmes rurales participent à la production des cultures et aux soins du bétail, nourrissent leur famille, lui fournissent de l'eau et du combustible et se livrent à des activités hors exploitation pour diversifier les moyens d'existence de leur famille* ». Cette précision sur l'entendement de la présente étude du terme d'économie familiale montre assurément les liens avec l'objet de ce colloque. Ceci est d'autant plus vrai que la contribution de cette étude est de promouvoir une économie familiale chez la femme rurale, afin de satisfaire, dans des meilleures conditions, les besoins socio-économiques de tous les membres de son ménage.

Le canton de Sarakawa, qui constitue le cadre géographique de cet article, est marqué par une forte implication des femmes dans des

activités de productions agricoles. En effet, la répartition de la population togolaise par branches d'activité, à l'issue du recensement général de la population et de l'habitat en 2010, indique le nombre des agricultrices à 487 431, soit 48,6% de la population agricole au niveau national. Dans la région de la Kara, dont fait partie le canton de Sarakawa, l'effectif des femmes agricultrices est de 58 908 sur un total de 147 333, soit 40% de la population agricole de sa région (DGSCN, 2012). Au recensement national de l'agriculture en 2012 au Togo, la population active agricole féminine de la Région de la Kara était de 117 368, contre 100 516 hommes, soit environ 54% de la population active agricole de la région (DSID, 2013, p. 34). Certaines femmes, outre les travaux champêtres, exercent d'autres activités informelles, mais d'une importance capitale, dans les stratégies de survie de leur ménage.

Toutefois, la contribution des femmes agricultrices à la survie des membres du ménage est souvent passée sous silence dans les sociétés patriarcales comme celle du canton de Sarakawa. La question fondamentale qui sous-tend la réflexion est la suivante : Comment les femmes de Sarakawa participent-elles au revenu de leur ménage ? L'article définit les activités exercées par les femmes agricultrices du canton de Sarakawa en dehors du travail de la terre, et met en évidence leur contribution à l'économie de leur ménage. A cet effet, on pourra avancer que les femmes du canton de Sarakawa participent à l'économie familiale essentiellement par la production agricole et en exerçant diverses autres activités génératrices de revenu.

1. Matériel et méthode

Pour mener à bien cette recherche, l'observation participante, l'entretien individuel et le questionnaire ont servi d'outils de collecte des données. La démarche utilisée lors des enquêtes a consisté à identifier les productions agricoles et les activités de transformation et de commerce pratiquées par les femmes. Les informations importantes relatives aux femmes ont été collectées auprès d'un échantillon représentatif de 200 femmes, âgées de plus de 20 ans et non salariées. La répartition des enquêtées dans les trois villages du canton de Sarakawa est proportionnelle à l'importance en termes d'effectifs des femmes de chacun d'eux. La base de ces données démographiques provient essentiellement des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2010.

Le questionnaire individuel adressé aux femmes porte sur des informations détaillées relatives à leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs activités exercées, leur revenu et leur contribution à l'économie du ménage. Les résultats ont d'abord fait ressortir les caractéristiques sociodémographiques des femmes du canton, avant de montrer les sources de revenu des femmes ainsi que le degré de leur contribution aux dépenses de leur ménage. Ceci a ouvert la voie aux discussions sur les sujets des activités économiques des femmes rurales, leurs difficultés d'accès aux ressources productives, et leur participation aux dépenses et son impact sur leur autonomisation.

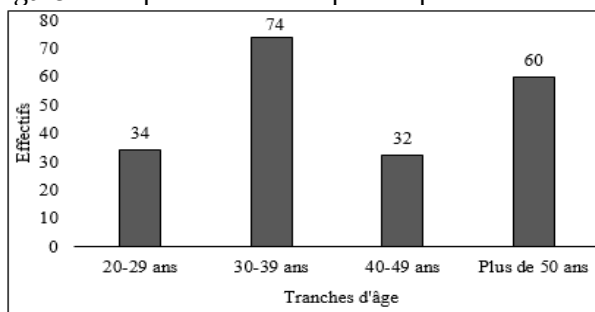
2. Résultats

Les résultats de l'étude portent sur les principales activités exercées par les femmes, les productions agricoles, les produits de transformation, le commerce, le revenu et la contribution aux besoins du ménage.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des femmes agricultrices du canton de Sarakawa

Les investigations ont porté sur un échantillon de 200 femmes du canton de Sarakawa, âgées de 22 à 67 ans. La tranche d'âge la plus importante est comprise entre 30-39 ans, avec un taux de 37% des enquêtées. Les femmes de plus de 50 ans représentent 30% ; alors que celles âgées de 20-29 ans et de 40-49 ans sont dans des proportions proches respectivement de 17% et 16% (Figure 1).

Figure 1 : Répartition des enquêtées par tranche d'âge



Source : Travaux de terrain, 2018

L'ensemble des femmes interrogées ont toutes déjà contracté un mariage. Les investigations ont permis de relever que 180 femmes (soit 90%) ont leur mari vivant et 147 d'entre elles (soit près de 82%) affirment vivre avec leur conjoint. La polygamie est une pratique courante pour beaucoup de ménages. Elles sont près de 56% (soit 100 femmes mariées) à vivre dans un foyer polygame, parfois avec deux coépouses (26,1% des femmes) et même trois coépouses (7,2% des femmes). D'autre part, il y'a un nombre non négligeable des femmes chefs de ménage pour cause de divorce (11,1%) ou de veuvage (10%).

Les femmes rurales de Sarakawa sont également caractérisées par une forte fécondité, allant de 4 enfants par femme (30% des enquêtées) à 6 enfants par femme (20% des enquêtées), avec des records de 9 enfants par femme (3,5% des enquêtées). Ceci est sans doute la conséquence du faible niveau d'instruction de nos enquêtées, constituées de 20% d'analphabètes et 50% du niveau primaire, contre 30% qui déclarent avoir atteint le premier cycle du secondaire. En dehors de leurs enfants biologiques, ces femmes ont également à charge 3 à 4 enfants qui leur sont confiés par des proches parents. Au total, elles se retrouvent avec des ménages de taille très importante de 6 personnes (27% des enquêtées) à 8 personnes (20% des enquêtées),

voire 10 personnes (10% des enquêtées). Du fait de la polygamie et de la taille importante des ménages, chaque femme travaille et investit pour elle-même et pour ses enfants exclusivement.

2.2. Principales activités économiques des femmes dans le canton de Sarakawa

Les femmes du canton de Sarakawa sont fortement impliquées dans diverses activités de production. L'agriculture reste la plus importante de ces activités, et occupe 100% des femmes enquêtées. Le petit commerce vient en deuxième position avec plus 93% des femmes. La transformation des produits est assurée par plus de 63% des femmes alors que l'élevage semble être l'activité la moins pratiquée avec environ 34%. Une proportion infime de près de 4% des autres femmes sont investies dans la fabrication du charbon de bois, dans l'exploitation des carrières d'extraction du sable et du gravier (Tableau 1).

Tableau 1 : Principales activités des femmes dans le canton de Sarakawa

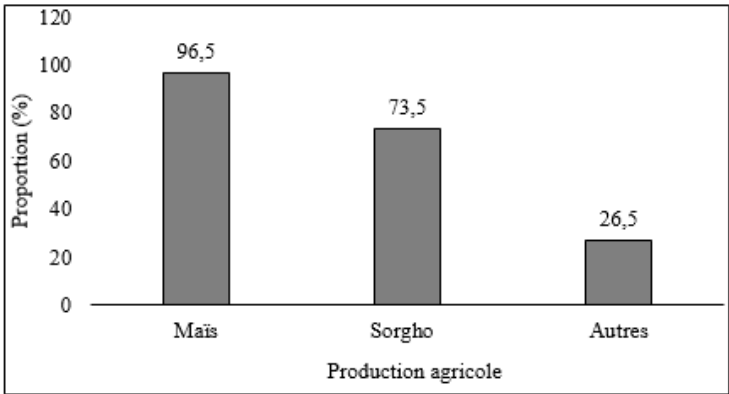
Activités de production	Rang dans la production	Effectif (n = 200)	%
Agriculture	1 ^{er} rang	200	100
Commerce	2 ^e rang	187	93,5
Transformation	3 ^e rang	127	63,5
Élevage	4 ^e rang	67	33,5
Autres	5 ^e rang	7	3,5

Source : Travaux de terrain, 2018

2.1. Les productions agricoles des femmes

Les résultats des enquêtes indiquent que les femmes de Sarakawa produisent essentiellement deux types de céréales : le maïs à près de 97%, et le sorgho avec près de 74% des productrices. Les autres productions des femmes (près de 27%) concernent principalement le manioc, l'igname, l'arachide, le haricot, le soja, le voandzou, le riz, les légumes, etc. (Figure 2).

Figure 2 : Les principales productions agricoles des femmes du canton de Sarakawa

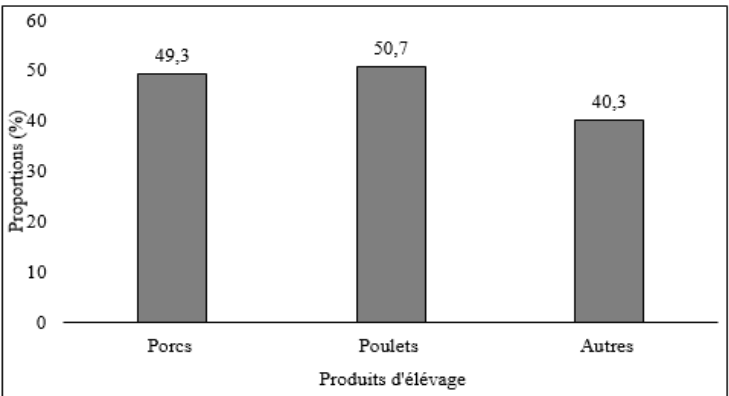


Source : Travaux de terrain, 2018

2.2.2. Les produits d'élevage

D'après les réponses des femmes, 34% d'entre-elles déclarent pratiquer l'élevage. Les principaux produits d'élevage concernent les poulets (près de 51%) et les porcs (un peu plus de 49%). Les autres produits d'élevage (plus de 40%) portent sur les petits ruminants, notamment les chèvres et les moutons, ainsi que les canards et les pintades (Figure 3).

Figure 3 : Les principales productions animales des femmes du canton de Sarakawa



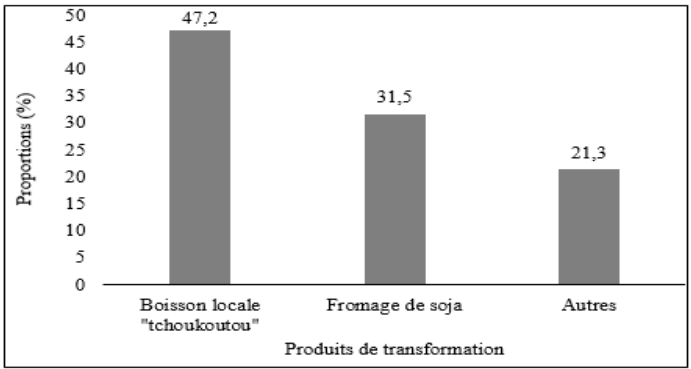
Source : Travaux de terrain, 2018

2.2.3. Les produits de transformation

Les activités de transformation exercées par les femmes de Sarakawa portent à environ 47% sur la préparation de la boisson locale à base du sorgho, communément appelée "*tchoukoutou*". Les femmes fabriquent également le fromage à base du lait de soja, soit à près de 32% des enquêtées. Les autres produits de transformation cités par les

femmes (un peu plus de 21%) concernent les boules d'akassa à base du maïs, les beignets de haricot et d'arachide, les huiles d'arachide, de palme, etc. (Figure 4).

Figure 4 : Les principaux produits de transformation
des femmes du canton de Sarakawa

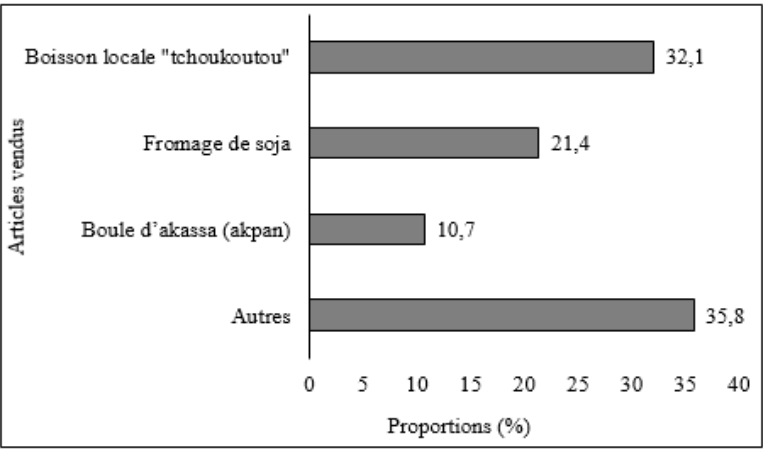


Source : Travaux de terrain, 2018

2.2.4. Les produits de vente

Selon les femmes enquêtées, le commerce porte essentiellement sur la vente des produits transformés par elles-mêmes. Ainsi, environ 32% des femmes sont investies dans la vente de la boisson locale "tchoukoutou", dont elles sont en même temps les brasseuses. Le fromage de soja est vendu par plus de 21% des femmes ; alors que la vente des boules d'akassa communément appelées "akpan" ou "kafa" concerne près de 11% des femmes (Figure 5).

Figure 5 : Principaux articles vendus par les femmes
du canton de Sarakawa



Source : Travaux de terrain, 2018

Une proportion importante de près de 36% des femmes ont mentionné une panoplie d'autres produits qu'elles vendent. On y retrouve du sable et du gravier, extraits par elles-mêmes dans les cours d'eau ou dans les carrières. Certaines vendent d'autres produits locaux, notamment les huiles de parme et d'arachide, les épices, les légumes, de la moutarde à base des grains de néré, les objets de la poterie, les calebasses, le charbon de bois, le tabac, le *sodabi* (gin local), etc. D'autres encore sont spécialisées dans la vente des produits manufacturés en combinaison ou non avec les produits de transformation locale. Il s'agit des habits (de la friperie en particulier), des ustensiles de cuisines, des sandalettes, les cigarettes, les pâtes alimentaires, les bouillons de cube, les savons et détergents, etc. L'observation participante des lieux, en particulier les jeudis (jour du marché) a permis de relever la présence d'autre revendeuses venues des villages environnants, mais aussi de la ville de Kara. La vie des femmes rurales de Sarakawa repose ainsi directement ou indirectement sur la production agricole et le commerce, et dans la moindre mesure sur l'élevage.

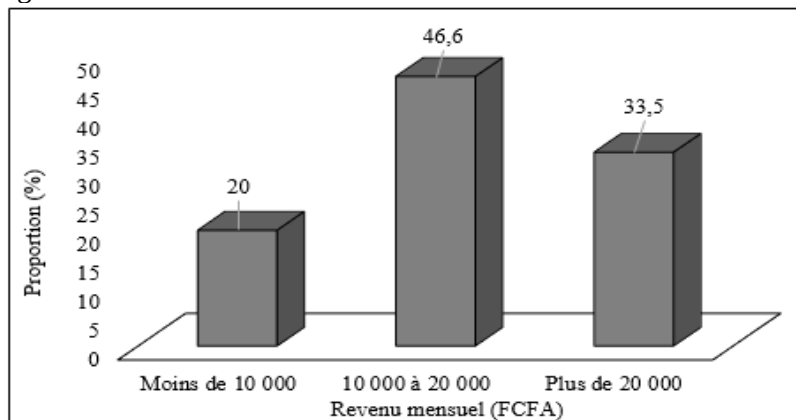
2.3. La contribution des femmes de Sarakawa au revenu du ménage et son impact socioéconomique

La vente des récoltes, ainsi que des produits d'élevage et de transformation permettent aux femmes d'avoir des revenus monétaires mensuels, leur permettant de contribuer aux charges de leurs ménages.

2.3.1. Le revenu des femmes

D'après les données des enquêtes, près de 47% des femmes affirment avoir un revenu mensuel variant entre 10 000 et 20 000 FCFA. Dans le même temps, près de 34% des femmes déclarent avoir plus de 20 000 FCFA, avec un plafond de l'ordre de 50 000 FCFA par mois (Figure 6).

Figure 6 : Revenu mensuel des femmes rurales du canton de Sarakawa



Source : Travaux de terrain, 2018

Il apparaît au vue des résultats que les femmes rurales de Sarakawa ont des revenus faibles, en dessous du minimum nécessaire pour une vie descente. Celles qui ont des revenus les plus élevés sont celles qui sont spécialisées dans la vente du charbon de bois, du sable ou du gravier.

La question sur l'accès au crédit a permis de relever que peu de femmes (46,5%) ont accès à des prêts financiers, alors que la majorité d'entre elles n'en bénéficient pas du tout. L'accès à un soutien financier reste conditionné à l'appartenance préalable à une coopérative d'épargne et de crédit. En effet, la quasi-totalité des femmes qui affirment bénéficier d'un crédit sont aussi celles qui sont membre d'une coopérative. Malheureusement elles représentent un faible poids (46,5%) dans l'échantillon.

Les *verbatim* des enquêtées renseignent sur leur perception des institutions qui leur octroient des crédits, mais aussi sur les raisons de leur refus de demander des prêts. Ainsi, ont-elles déclaré : « J'ai un compte épargne, mais je n'ai pas fait de prêt pour éviter des problèmes. Je cultive et puis je vends mes récoltes. Ce que je gagne je l'utilise pour constituer mon fonds de commerce ; « J'ai abandonné la coopérative compte tenu des pertes qui ont conduit aux dettes. Je prête l'argent l'a où il n'y a pas d'intérêt à verser, et généralement c'est chez ma coépouse » ; « J'étais dans une coopérative et j'ai dû quitter à cause des pertes que j'ai eues dans la vente du *sodabi* » ; « Je ne suis pas membre d'une coopérative, car j'ai peur d'aller en prison en cas de faillite ». Il apparaît que le remboursement des prêts avec des taux d'intérêt parfois top élevés, mais également la peur des poursuites en cas d'incapacité de remboursement sont les raisons de la faible demande des prêts offerts par les institutions de microfinance.

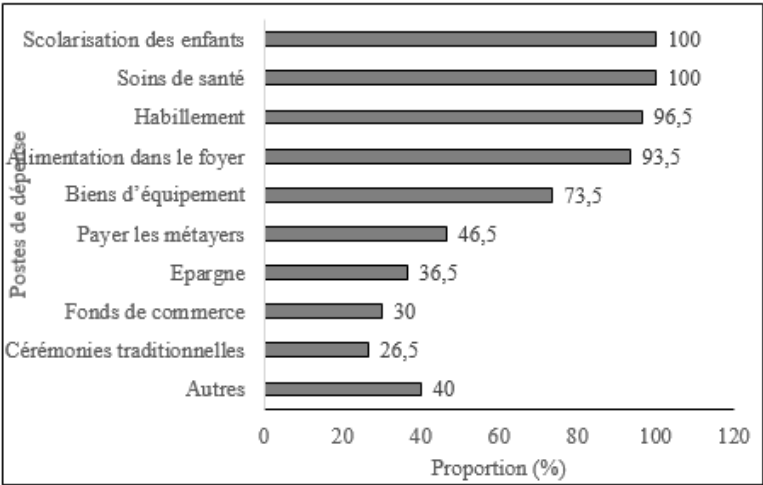
Les prêts obtenus, grâce aux institutions de microfinance, sont pour certaines d'entre elles une alternative importante pour constituer un fonds de commerce. Ainsi, ont-elles déclaré : « Je vais ouvrir un compte plus tard pour bénéficier des prêts. Cela va contribuer au développement de mon commerce » ; « Les prêts me permettent de continuer mon commerce pour pouvoir régler les prêts » ; « J'ai fait le prêt pour préparer la boisson *tckoukoutou* que je vends ».

2.3.2. Utilisation par les femmes de leur revenu

D'après les données d'enquête, toutes les femmes interrogées disent consacrer leur revenu pour la scolarisation de leurs enfants et les soins de santé des membres du ménage. Les femmes participent également de façon active aux ressources alimentaires du foyer (près de 94%), soit en prélevant directement sur leurs récoltes et leurs produits de vente, soit en achetant grâce à leur revenu monétaire. Elles utilisent également leurs ressources financières pour s'acheter des habits (près de 97%) et des biens d'équipement (ustensiles de cuisine en particulier) (près de 74%). Elles investissent également dans leurs activités de production par l'acquisition de la main-d'œuvre agricole (près de 47%) et de commerce (30%). Le reste de leurs ressources financières est épargné (près de 37% des enquêtées) dans les micro-finances,

principalement dans les caisses de FUCEC et de COOPEC. Le reste des autres enquêtées ont déclaré utiliser leur revenu pour la location des terres agricoles, pour l’achat des intrants agricoles ou encore pour la construction d’une case (Figure 7).

Figure 7 : Utilisation par les femmes de leur revenu monétaire



Source : Travaux de terrain, 2018

Ces femmes consacrent une bonne part de leurs produits à l’alimentation des membres du ménage au lieu de les commercialiser pour amasser de l’argent.

2.3.3. Participation des femmes aux dépenses du ménage

Les enquêtes ont mis en exergue une participation non négligeable des femmes du canton de Sarakawa aux dépenses du foyer. En effet, la totalité des femmes interrogées affirment participer aux dépenses de leur ménage sous diverses formes. Une part non négligeable des revenus de ces femmes est ainsi injectée dans les besoins du ménage. Ainsi, près de 44% des femmes dépensent environ 5 000 FCFA pour le bénéfice des membres de leur ménage. Dans le même temps, environ 34% d’entre elles dépensent une somme atteignant 10 000 FCFA, alors que 23% déclarent utiliser plus de ce montant (tableau 9).

Tableau 9 : Montant des dépenses mensuelles consacrées au ménage par les femmes

Montant dépensé (F CFA)	Effectif	%
Moins de 5 000	87	43,5
5 000-10 000	67	33,5
Plus de 10 000	46	23,0
Total	200	100

Source : Travaux de terrain, 2018

D'après les enquêtes, 147 femmes sur les 200 (soit plus de 73%) affirment contribuer, avec leur mari, à la prise en charge des besoins de leurs enfants et des autres membres du ménage. Elles prélèvent également dans leurs avoirs quotidiens pour s'assurer leur besoins. Elles sont ainsi près de 34% à affirmer assurer toutes seules leurs besoins, contre environ 66% dont le mari assure parfois certains de leurs besoins.

Dans cette société patriarcale qu'est le canton de Sarakawa, on constate que les femmes (plus de 26% des enquêtées) se consacrent également aux dépenses qui sont généralement du domaine des hommes, notamment la célébration des cérémonies traditionnelles et la construction ou le réaménagement de maison.

Les *verbatim* des femmes enquêtées renseignent sur les motifs et les différentes manières par lesquelles elles prennent part à la vie de leur ménage. Ainsi a-t-on pu noter : « je me débrouille seule avec mes enfants, parce que mon mari n'est pas ici avec nous » ; « mon mari est à la retraite et toutes les charges du ménage me reviennent » ; « mon mari est décédé il y'a longtemps et depuis j'assume seule les charges de la famille, donc tout ce que je gagne par le commerce, je le dépense immédiatement » ; « mon mari est gravement malade et se trouve dans un état d'invalidité, donc c'est moi seule qui assure finalement toutes les charges du ménage » ; « il y'a plus de dix ans je ne suis plus au foyer avec mon mari et je me débrouille seule. Je vis chez mes parents et maintenant j'ai en charge ma maman qui est vieille et malade » ; « je fais le commerce et cela me permet de prendre en charge mon mari qui est malade, mais aussi d'assurer la survie de nos enfants ».

2.3.4. Impacts socio-économique de la participation des femmes au revenu du ménage

Dans le contexte de cette étude, la participation des femmes de Sarakawa aux dépenses du ménage a contribué à leur épanouissement social. En effet, grâce à leur autonomie financière, elles ont acquis un statut social au sein de leur ménage. Les décisions dans le ménage ne relève plus exclusivement de leur mari, mais ce dernier les consulte ou les y associe. Sur la question de leur participation à la prise de décision au sein du ménage, près de 27% des répondantes affirment participer toujours à la prise de décision, alors que 50% des femmes disent être parfois associées. C'est seulement 23% des femmes qui déclarent ne jamais être consultées par le mari dans la prise de décision concernant la gestion du ménage.

Quelques *verbatim* des enquêtées concernant leur participation ou non à la prise des décisions au sein de leur ménage ont été recueillis. Ainsi, pour une femme de 25 ans, de niveau d'étude secondaire, avec un revenu moyen de plus de 20 000 F CFA, « Les prises de décisions se font ensemble avec mon mari ». Contrairement à elle, une jeune femme de 22 ans, avec un niveau d'étude secondaire et un revenu de moins de 10 000 F CFA affirme : « Mon mari décide seul et c'est après avoir tout réglé qu'il vient me raconter ». Et à une autre femme âgée de 51 ans, de niveau d'étude primaire et de revenu de plus de 30 000 F

CFA d'ajouter : « J'ai actuellement des mésententes avec mon mari, c'est pour cela qu'il ne m'associe pas à la prise des décisions ».

3. Discussion

Au regard des résultats de cette étude, on voit bien qu'il y'a dans le canton de Sarakawa, à l'instar du village de Kohourou en Côte d'Ivoire, une féminisation de l'agriculture. Ceci est contraire au cas du Niger où on constate plutôt une « *déféminisation de l'agriculture* », conséquence de la croissance démographique et de l'amenuisement des terres entraînant l'exclusion et « *la marginalisation des femmes de l'accès aux ressources productives* » (Soro M. D., 2012, p. 30).

Les céréales constituent l'essentiel de la production des femmes agricultrices de Sarakawa. Ce qui rejoint une analyse de l'Organisation des Nations Unies (2008, p. 13) selon laquelle, « *la migration masculine et l'activité accrue des hommes dans la production de cultures commerciales accroissent la responsabilité des femmes en matière de production de denrées alimentaires* ». C'est sans doute ce qui a inspiré l'instauration de la « Journée mondiale de la Femme Rurale », qui est célébrée le 15 octobre de chaque année, la veille même de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Elles seraient à ce jour, d'après SOS Faim (2014, p. 2), « *responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale* ». Pour (S. Charlier, 2007, p. 4), qui reprend les statistiques de la FAO de 2003, « *les femmes produisent de 60 à 80 % des aliments dans la plupart des pays en développement et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale* ». D'après ces statistiques, les femmes « produisent, transforment et conservent jusqu'à 80% de la nourriture » en Afrique, « tandis qu'en Asie du Sud et du Sud-Est, les femmes sont responsables de 60% de la production et transformation alimentaire »

Le maïs et le sorgho sont les deux principaux aliments de base des populations togolaises et occupent une place importante dans la production agricole de ces femmes. Ces deux céréales servent à préparer la pâte qui est le plat quotidien dans tous les ménages de la région. Ils servent également à préparer beaucoup d'autres mets, notamment les bouillies, les boules d'akassa (*akpan*). Le sorgho est le produit de base dans la préparation de la boisson locale "*tchoukoutou*", une spécialité des femmes de la localité. Les cultures des femmes de Sarakawa sont différentes de celles des femmes guinéennes qui cultivent principalement l'arachide (65,9%), le riz (44,1%) et le fonio (17,9%), aliment de base des population (A. Godard, 2003, p. 32).

A partir des travaux de Esther Boserup, cité par M.-D. Suremain (de) (2012 ; p. 1), il est évident que « *les femmes produisent l'essentiel de l'alimentation dans les familles rurales, deviennent soutien de famille et développent des activités en transformant les aliments* ». D'après A. Robert (2011, p. 4), « *les femmes sont responsables de la moitié de la production mondiale alimentaire, d'environ 80 % de la majorité de la production alimentaire dans les pays en développement et de la sécurité alimentaire de leur famille* ». S. Charlier (2007, p. 3). a également établi qu'en milieu rural « *se sont généralement les femmes*

qui sont responsables de l'agriculture de subsistance pour la consommation alimentaire de la famille et de la communauté, cependant elles sont également actives [...] dans la transformation des produits alimentaires pour la vente ». Cette production vivrière des femmes joue ainsi un rôle important dans la sécurité alimentaire des ménages. Les femmes « *s'inscrivent de plus en plus dans une logique de recherche de leur autonomie financière en s'impliquant fortement dans l'agriculture, à travers le développement d'une production vivrière indépendamment de celles de leurs maris* » (M. D. Soro, 2012, p. 32 ; E. Nuama, 2006, p. 39).

L'élevage est également pratiqué par les femmes rurales de Sarakawa. Il est de type traditionnel et porte essentiellement sur les volailles et les porcs. Dans cet élevage traditionnel, les poulets sont laissés en divagation et se nourrissent des dérivés des céréales et des tubercules, mais aussi des termites. Les porcs, enfermés dans les enclos en saisons pluvieuse ou laissés en divagation en saison sèche, sont nourris principalement à base des déchets de sorgho issus de la préparation de la boisson locale "tchoukoutou".

Bien que l'agriculture et l'élevage restent les principaux domaines d'activité en milieu rural, d'autres sources de revenus apparaissent nécessaires pour assurer la subsistance des ménages. A l'instar des femmes rurales d'Afrique noire francophone (A. Lesteven, 1985, p. 17), les agricultrices du canton de Sarakawa ont un rôle capital dans le fonctionnement du système alimentaire : elles récoltent, elles transportent, elles stockent, elles vendent et elles transforment.

L'insuffisance d'assistance financière, doublée du manque de qualification sont autant des handicaps qui paralysent les efforts des femmes rurales. Il est évident que la pauvreté, définie par rapport à « *l'absence de revenus minimaux* » ou comme le manque de « *capacités humaines essentielles* » (ONU, 2008, p. 19), flirte quotidiennement avec les femmes rurales de Sarakawa. Toutefois, « *dans ce contexte de féminisation de la pauvreté rurale* » (A. Robert, 2011, p. 3) et de manque de ressources adéquates, ces dernières participent de façon active au revenu de leur ménage.

Suivant le modèle de Parsons développé en 1955, il est communément admis que « *la femme consacre le plus clair de son temps aux activités domestiques, à la maternité et à l'entretien des enfants* ». Mais aujourd'hui, avec la généralisation de la modernisation des sociétés, notamment l'instruction des femmes, le statut de la femme, la prise en compte du genre pour la réduction des inégalités sexuelles et l'autonomisation ou « *empowerment* » des femmes, etc., on constate que les femmes se consacrent, de plus en plus, aux dépenses des ménages (République du Niger, 2012, p. 1). Selon SOS Faim (2014, p. 4), elles utilisent « *l'essentiel de leurs revenus agricoles et artisanaux aux besoins du ménage* ».

De façon générale, l'accès des femmes à des activités génératrices de revenus leur donne la possibilité de se substituer aux maris défaillants dans la prise en charge des tâches qui incombent traditionnellement aux hommes, telles que les dépenses de santé ou

d'habillement, de scolarisation des enfants, de nourriture de la famille et des cérémonies diverses. Parlant des femmes d'Afrique de l'Ouest, M.-D. Suremain (de) (2012, p. 1) relève également que malgré « *leurs revenus modestes ou irréguliers, ils sont devenus essentiels pour payer la scolarisation des enfants, les soins de santé, l'eau potable ou les déplacements* ».

Une part infime de 13% des enquêtées ont déclaré utiliser leur revenu pour la location des terres agricoles. Ce qui signifie que l'accès aux ressources foncières ne semble pas être un handicap majeur pour les femmes de Sarakawa, contrairement à leurs homologues du Niger et de la Côte-d'Ivoire (M. D. Soro, 2012, p. 30). Il s'agit ici d'une différence fondamentale avec les femmes rurales, africaines en particulier, qui ont des difficultés d'accès à la terre agricole. En effet, le canton de Sarakawa a connu un essor important de l'agriculture dans les années 1980, grâce aux projets de développement agricole initiés par l'Etat dans la zone. D'importantes superficies de terre arable ont été délimitées pour la cause dudit projet. Mais, très tôt, le projet a connu un échec et la zone est abandonnée aux seuls natifs du milieu, en plus de quelques immigrés agricoles. Avec le phénomène de l'exode rural et de la scolarisation des jeunes, le canton est confronté à un problème de manque de main-d'œuvre agricole masculine valide. Ce qui accroît les possibilités des femmes à accéder aux terres cultivables, qui de surcroît appartiennent désormais à l'Etat. De plus, l'implication des femmes dans l'agriculture s'explique également par le fait que Sarakawa est une zone excentrée, ce qui réduit les possibilités d'investissement hors de l'agriculture. D'une manière générale, les femmes dans le canton de Sarakawa sont essentiellement des agricultrices parce-que, contrairement aux zones urbaines, les milieux ruraux offrent peu d'emplois rémunérés aux femmes.

Dans les contextes où l'agriculture est l'activité principale, et où la main-d'œuvre familiale constitue l'essentiel de la force de travail, les femmes participent au revenu du ménage dans les villages d'une autre façon que de dépenser leur argent au profit des membres de leur foyer. En effet, tout comme les ivoiriennes de M. D. Soro (2012, p. 28), les femmes de Sarakawa « *ont l'obligation, outre les nombreuses tâches ménagères, de travailler dans les champs de leurs maris, en s'impliquant dans la production vivrière qui servira à assurer l'alimentation* ». Elles sont chargées de l'essentiel des tâches de stockage, de transformation, de commercialisation et de préparation des denrées alimentaires (Organisation des Nations Unies, 2008, p. 13 ; M. Shkelzen, 2010, p. 2). De ce fait, on s'accorde avec A. Poulin (2008, p. 144) pour souligner le caractère irrégulier du travail des femmes, tendant à sous-évaluer la participation concrète des femmes à l'économie de leur ménage. En reprenant à son compte les propos de Higgs Edward, il souligne en outre que le travail des femmes « *est vu à travers le miroir déformant de l'idéologie du patriarcat, où l'homme est considéré comme l'unique pourvoyeur, ayant à sa charge femme et enfants* ». Pour cette raison, il met en cause les données des recensements qui portent en elles des « *distorsions et reflètent plutôt les*

valeurs et les préjugés de l'époque victorienne ». Tout comme le travail des femmes de boutiquier dont parle l'auteur pour corroborer son propos, on peut également citer l'exemple des femmes agricultrices de Sarakawa qui sont nombreuses « *à participer à l'entreprise familiale sans toutefois en être créditées dans les recensements* ». En effet, au Togo, la nature de la technique de recueil des informations, lors des recensements généraux de la population et de l'habitat, tout comme à l'occasion des enquêtes nationales par sondages (EDS, MICS, QUIBBE, etc.), a pu contribuer à un sous-enregistrement de la fonction d'agricultrice des femmes dans le pays en général. Le questionnaire ainsi adressé aux chefs de ménage, qui sont majoritairement des hommes, peut amener ces derniers à passer sous silence les activités agricoles de leur femme considérée comme ménagère. La fonction d'agricultrice de la femme est davantage occultée si elle s'adonne à une autre activité, notamment la préparation et la vente de la boisson locale ou un quelconque commerce ; très vite elle est identifiée et désignée en lien avec cette dernière.

Dans le même ordre d'idée, M.-D. Suremain (de) (2012, p. 2) dénonce l'occultation de l'autonomie des femmes rurales exerçant des « *activités génératrices de revenus monétaires* » [...], en raison du « *fort cloisonnement des responsabilités des hommes et des femmes* ». C'est ainsi que, selon elle, « *la prise en charge des dépenses par les femmes, comme la scolarisation des enfants, l'eau potable, les cérémonies, la santé, puisse rester invisible aux yeux du voisinage ou de la famille, afin de ne pas diminuer l'autorité du mari, et par là même l'ordre familial et social* ».

Diverses études de portée nationale, aussi bien en Afrique subsaharienne que partout ailleurs dans le monde, ont montré que les femmes ont un faible pouvoir de décision au sein de leur ménage. Elles relèvent que l'éducation et la contribution des femmes au revenu du ménage sont des facteurs qui favorisent leur participation à la prise de décision concernant leur ménage (Banque mondiale, 2012 ; République du Niger, 2012, p. 1). D'après les témoignages recueillis auprès des femmes en Afrique de l'Ouest, M.-D. Suremain (de) (2012, p. 2) affirme que, grâce à leur revenu, « *elles ont gagné une fierté personnelle, une moindre dépendance, un moindre contrôle sur leurs déplacements, [...], une reconnaissance sociale, ou une autorité autour des décisions familiales centrales* ».

Comme l'a souligné M. Shkelzen (2010, p. 5) dans une étude en Albanie, l'exclusion des femmes des décisions liées à la gestion du foyer est due « *au comportement patriarcal et aux règles traditionnelles encore fortement présents* », mais également aux résiliences face au processus des réformes sociales et économiques en faveurs de l'amélioration du statut de la femme et du genre. C'est ainsi que, selon les résultats de la Troisième enquête démographique et de santé de 2013-2014 au Togo, l'implication des femmes dans la prise de décision est fonction du type de décision sur trois catégories de sujet. D'abord, au sujet des « *soins de santé* » des femmes, celles-ci décident avec leur conjoint dans « *30% des cas* », alors que pour « *seulement 12% des*

cas » elles décident seules. Ensuite, pour les décisions « *ayant trait aux visites à la famille ou aux parents de la femme* », les femmes y sont impliquées à « 47% de manière conjointe » contre « 17% » qui décident seules. Enfin, pour ce qui concerne « *la décision sur les achats importants pour le ménage* », l'homme décide seul « *dans 52% des cas* » et les femmes ne participent à ces décisions que « *dans 47% des cas* » (République togolaise, 2015, p. 261).

Dans les détails, la participation à la prise de décision est liée au degré des dépenses pour le bien-être dans le ménage, mais aussi au niveau de scolarisation des femmes. « *Le renforcement des activités économiques des femmes est devenu ainsi un levier de la lutte pour une justice sociale et plus d'égalité entre hommes et femmes* » (M.-D. Suremain (de), 2012, p. 1). Il est clair que, le meilleur moyen de permettre à la femme de peser sur les décisions est de lui donner les moyens de participer aux dépenses du ménage, à travers, notamment, l'accès aux moyens de production et aux activités génératrices de revenus (République du Niger, 2012, p. 1).

Conclusion

La présente étude s'est penchée sur l'évaluation du niveau de contribution des femmes agricultrices du canton de Sarakawa à l'économie et à l'amélioration des conditions de vie de leur ménage. L'analyse des données d'enquête a mis en évidence une facette importante de la contribution des agricultrices de Sarakawa à l'économie familiale. Les tâches et les responsabilités de ces femmes sont multiples et concernent particulièrement la participation à la production agricole et à l'élevage, aux activités de transformation et de commerce. L'étude a également permis de montrer que les femmes agricultrices de Sarakawa contribuent efficacement au bien-être et à la sécurité alimentaire des membres de leurs ménages. Les activités de production et de vente a ainsi permis à ces femmes d'acquérir un statut social au sein de leur ménage. Grâce à leur contribution aux revenus et aux dépenses du ménage, elles sont de plus en plus associées aux décisions concernant la gestion de leur foyer. Un des enjeux majeurs pour améliorer le bien-être familial et la sécurité alimentaire serait donc de renforcer les droits de la femme et les mettre en application.

Références bibliographiques

- BANQUE MONDIALE. 2012. *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : égalité des genres et développement*, Banque mondiale, Washington.
- CHARLIER, Sophie. 2007. « Les femmes contribuent à la souveraineté alimentaire ». S. Charlier et G. Warnotte (éd.), *La souveraineté alimentaire. Regards croisés. UCL/Presses Universitaires de Louvain et Entraide et Fraternité*, 11 p.
- DGSCN. 2012. *Recensement général de la population et de l'habitat (06 au 21 novembre 2010). Résultats définitifs*, Lomé, 44 p.

- DIA, Oulimata. 1982. « L'économie familiale et les valeurs traditionnelles sénégalaises ». *Ethiopiques, Revue négro-africaine de littérature et de philosophie*, n°31, 3e trimestre
- GODARD, Aurélie. 2003. *Le travail des femmes comme réponse à la pauvreté. L'exemple de la sous-préfecture de Kanfarandé en Guinée Maritime*. Mémoire de DEA de Sciences sociales : culture comportements sociaux, Université René Descartes paris 5, Paris, 116 p.
- DSID. 2013. Recensement National de l'Agriculture 2011-2014, Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation, Lomé, 109 p.
- LESTEVEN, Anne. 1985. *L'économie sociale familiale dans le développement rural. Quelques réflexions sur la situation en Afrique noire francophone*, Col. Enseignement scientifique et technique, UNESCO, Paris, 34 p.
- NUAMA Ekou, 2006. « Mesure de l'efficacité technique des agricultrices de cultures vivrières en Côte-d'Ivoire ». *Economie rurale*, n°296, 39-53. [En ligne], <http://economieururale.revues.org/1892>.
- ONU.2008. *Femmes rurales dans un monde en évolution : opportunités et défis*, Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales, New York, 56 p.
- POULIN, André. 2008. « Contribution féminine à l'économie familiale : le cas d'une communauté minière du sud du pays de Galles ». *Annales de démographie historique*, 2008/1, n°115, 139-165.
- REPUBLIQUE DU NIGER. 2012. *Contribution des femmes aux dépenses des ménages et à la réduction de la pauvreté à Maradi*, Institut National de la Statistique, ministère des Finances, Niamey, 61 p.
- REPUBLIQUE TOGOLAISE. 2015. *Troisième enquête démographique et de santé (EDST-III 2013-2014)*. Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Lomé, 505 p.
- ROBERT, Alexandra. 2011. *Femmes, environnement et développement durable : un lien qui reste à tisser*. Essai en vue de l'obtention du grade de maître en environnement, Centre universitaire de formation en environnement, Université de Sherbrooke, Québec, 79 p.
- SHKELZEN, Marku. 2010. « Les femmes en milieu rural et agricole en Albanie : contraintes et évolutions ». *Les notes d'alerte du CIHEAM*, n°69, Tirana, 1-6.
- SORO, Marcelline Dèbégnoun. 2012. « "Lorsque ma femme cultive un champ, je suis honoré dehors" : contribution à l'économie familiale en milieu rural ivoirien ». *Territoire d'Afrique*, n°4, 27-34.
- SOS Faim. 2014. « Ensemble avec les paysans ». *dajaloo*, n°40, 12 p.
- SUREMAIN (de), Marie-Dominique. 2012. *Afrique de l'Ouest : quand travail des femmes rime avec résilience sociale*. [En ligne],

[http://www.mediaterre.org/afrique-
ouest/actu,20121112121201.html](http://www.mediaterre.org/afrique-ouest/actu,20121112121201.html)

ACTEURS ET FUMAGE DU POISSON A MACACI DANS LA COMMUNE D'ADJAME EN COTE D'IVOIRE

ABOYA Narcisse*

Résumé

La transformation a une place majeure dans la conservation du poisson, car c'est une denrée alimentaire hautement périssable. Le poisson fumé est une source importante de protéine, accessible aux ménages à faibles revenus, surtout dans les pays en voie de développement. En Côte d'Ivoire, le poisson fumé représente plus de 75 % de la consommation des produits de pêche, et mobilise pour sa production près de 70 000 personnes dont 89% sont des femmes dans le pays. Par ailleurs, le fumage artisanal est la principale méthode de conservation du poisson. Cette activité informelle est méconnue alors qu'elle contribue à approvisionner les principaux marchés d'Abidjan. À travers un tirage aléatoire de 20 transformateurs de poisson, une enquête d'une durée moyenne de 5 minutes par personne a été réalisée au moyen d'un questionnaire. Les principaux résultats montrent que les hommes sont seuls à fumer le poisson à Macaci. C'est une activité informelle qui s'exerce dans un environnement insalubre. La distribution des produits transformés reste uniquement dans le périmètre du district d'Abidjan.

Mots clés : Macaci, poisson fumé, transformation, distribution, fumoirs

Abstract

Processing has a major role in fish conservation because it is a highly perishable foodstuff. Smoked fish is an important source of protein, accessible to low-income households, especially in developing countries. In Côte d'Ivoire, artisanal smoking is the main method of fish preservation. Smoked fish represents more than 75% of the consumption of fishing products, and mobilizes for its production nearly 70 000 people of whom 89% are women. This informal activity is unknown while it contributes to supply the main markets of Abidjan. Through a random draw of 20 fish processors, a survey of an average duration of 5 minutes per person was conducted using a questionnaire. The main results show that men are the only ones to smoke fish in Macaci. It is an informal activity that takes place in an unhealthy environment. The distribution of processed products remains only in the perimeter of the district of Abidjan.

Key-words: Macaci, smoke fish, process, distribution, oven

Introduction

Le poisson joue un rôle très important dans les régimes alimentaires, car il a une valeur nutritionnelle élevée avec une gamme d'acides aminés, de vitamines et de minéraux (Oparinde and Ojo, 2014). Dans la chaîne des valeurs du poisson, le processus de sa transformation a une place majeure dans la conservation, car ce produit vivrier est une

* Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire ; E-mail : aboyanarcisse@yahoo.fr

denrée hautement périssable. À l'échelle mondiale, les produits halieutiques traités avec des techniques artisanales représentaient environ 12 % ; c'est environ 17 millions de tonnes (FAO, 2016). La transformation des produits halieutiques est un secteur lucratif pour l'amélioration des conditions de vie des communautés côtières. Le poisson fumé constitue une source importante de protéine, accessible aux ménages à faibles revenus, surtout dans les pays en voie de développement où le prix de la viande demeure hors de portée du consommateur moyen (FAO, 2009). En Côte d'Ivoire, le fumage artisanal est la principale méthode de conservation du poisson. Le poisson fumé représente plus de 75 % de la consommation des produits de pêche dans le pays (FAO, 2012). Il mobilise pour sa production près de 70 000 personnes dont 89% sont des femmes (Y. R. Ouattara et K. F. R. Andih, 2017). À Abidjan, il existe plusieurs zones de transformation artisanale du poisson. Ces espaces de fumage sont localisés dans les sous-quartiers de Biafra à Treichville, de Vridi-Zimbabwé à Port-Bouet, de Koweït, Abobodoumé, Ile Boulaye à Yopougon et de Macaci à Adjamé. Malgré l'importance de l'activité de fumage, il existe très peu de publication sur le sujet dans notre espace d'étude. Le problème est donc la méconnaissance de l'impact de l'activité de transformation du poisson sur ses acteurs et de loin les consommateurs. L'objectif est donc de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité de fumage artisanal du poisson, et singulière les acteurs qui contribuent à ce processus.

Il existe une littérature sur la transformation du poisson. Plusieurs auteurs soutiennent que le fumage à chaud représente le mode de traitement du poisson le plus répandu dans les pays comme la Côte d'Ivoire, le Mali, le Ghana, l'Ouganda (K.P. Anoh, 1994 ; K. M. Essuman, 1994 ; Keita, 2005). Par contre, au Sénégal, le séchage est la constante de presque la totalité des procédés de transformation. Ainsi, les principaux produits transformés sont braisés-salés- séchés ; fumés-séchés, salés-séchés (M. Deme et M. Kebe, 2000 ; Ndoye, 2002). Il existe également le fumage à froid qui est un procédé couramment employé en Europe et aux USA. Pour C. Richard et *al* (2004, p.1) :

Dans la plupart des pays d'Europe, le saumon est fumé dans des séchoirs climatisés, à une température comprise entre 20 et 26 °C pendant une durée de 2 à 12 h. Il s'agit du procédé de fumage à froid, par opposition au fumage à chaud (70 °C) pratiqué en Europe du Nord et aux Etats-Unis.

En Côte d'Ivoire, ce secteur joue encore un rôle essentiel dans la valorisation des produits, dans la diminution des pertes, dans l'approvisionnement des villes et des régions sans avoir besoin de matériel frigorifique. Le Laboratoire Central pour l'Hygiène Alimentaire et l'Agro-Industrie d'Abidjan (LCHAI) affirme que l'activité contribue également à la résorption du chômage, à l'entrée de devises en Côte d'Ivoire et apporte des revenus aux artisans.

1. Approche méthodologique

1.1. Présentation de la zone de l'étude

Le centre de fumage est situé à Williamsville-Macaci dans la commune d'Adjamé (Centre-Nord d'Abidjan). Il jouxte l'autoroute qui relie la commune d'Abobo à celle d'Adjamé ; tel qu'illustré sur la figure 1. Il s'agit d'un sous-quartier précaire appelé Macaci¹, non loin du lycée municipal de Williamsville.

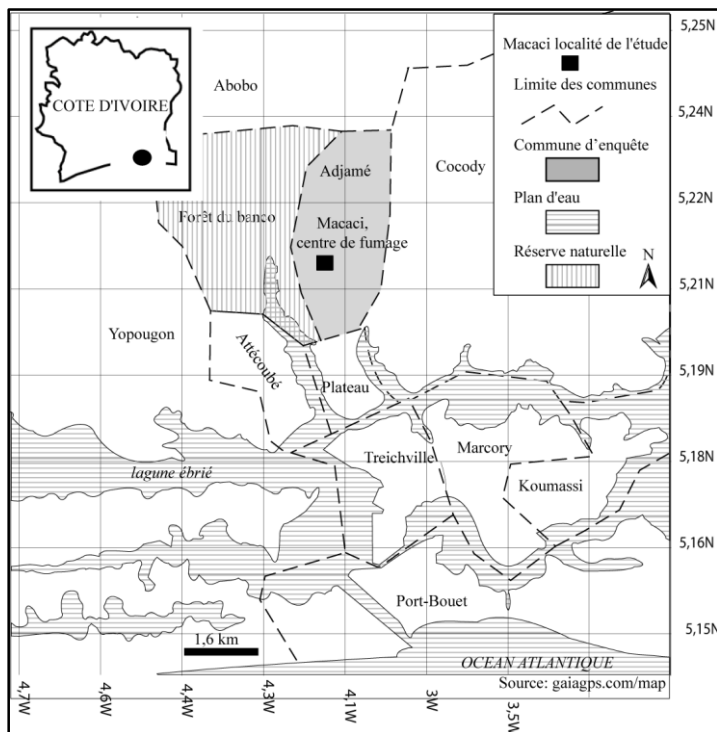


Figure 1 : Localisation de la zone d'enquête

Le choix de cet espace comme champ d'études résulte de la conjonction de trois principaux facteurs, à savoir la densité journalière de la population, sa situation géographique et une facilité d'accès. D'abord, Adjamé est l'une des communes d'Abidjan à recevoir environ trois millions de personnes par jour, en raison de l'attraction de son marché. Ensuite, la facilité de son accès, car positionnée au centre d'Abidjan, elle constitue un véritable carrefour. Il existe toutes les grandes gares routières, facilitant l'accès des personnes en transport commun par car et minicar ; des marchandises en camion de plus de dix tonnes et en train. Enfin, au niveau interurbain, elle est desservie par un réseau dense routier la reliant aux autres communes d'Abidjan. Les

¹ Nom d'une marque célèbre de fabrication de matelas

moyens pour y accéder sont multiples. Il y a les autobus de la SOTRA², les véhicules de transport communaux de personnes appelés communément « *WORDO WORDO* » et les minicars appelés aussi « *GBAKA* ».

1.2. Outils et méthodes

La méthodologie adoptée dans ce travail repose sur un plan binaire : la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire a été effectuée à partir des rapports d'études, des thèses et d'articles. Elle a offert, en premier lieu, une vision panoramique sur la transformation du poisson en Afrique d'une manière générale à savoir les types de traitements et les conditions de manutention.

Les données primaires, quant à elles, ont été collectées à partir des enquêtes de terrain. Ces dernières se sont déroulées dans la commune d'Adjamé, principalement sur la zone de transformation artisanale du poisson du sous-quartier de Macaci du 09 au 22 octobre 2017. À travers une enquête exhaustive sur les 20 transformateurs de poisson exerçant sur le site, une investigation d'une durée moyenne de 5 minutes par personne a été réalisée au moyen d'un questionnaire. Ces acteurs ont été choisis suivant le fait qu'ils détiennent un ou plusieurs fours et qu'ils soient toujours actifs dans l'activité de transformation. La réalisation de ces enquêtes a nécessité différentes techniques : - l'observation directe a consisté à se rendre sur les lieux de transformation pour cerner le mode de transport et d'approvisionnement du poisson frais ; matière première de la transformation. Ces échanges permettent d'obtenir des données précises sur les étapes de la transformation et sur les techniques de transformation du poisson. - Les informations recueillies ont été traitées à l'aide des logiciels Sphinx pour le dépouillement des questionnaires, Word pour les textes, Excel pour la confection des tableaux et Arc Gis et Adobe Illustrator pour la réalisation de la carte.

2. Résultats

Les principaux résultats traitent du rôle des acteurs dans le processus du fumage du poisson, des techniques et moyens de transformation du poisson et des conditions d'hygiène du milieu.

2.1. Les caractéristiques sociodémographiques des acteurs

2.1.1. Genre et niveau de scolarisation des acteurs

L'enquête réalisée a montré que les acteurs du fumage du poisson sont à 100% des hommes d'origine étrangère. On compte 95% de Nigériens haoussa et 5% de Maliens. Ceux-ci résident tous dans le quartier de Macaci ; c'est-à-dire à proximité du site de fumage (leur lieu de travail). Les résultats montrent que les transformateurs de ce site ont un faible niveau scolaire, car seulement 10% d'entre eux ont le niveau secondaire (figure 1).

² Société des transports abidjanais

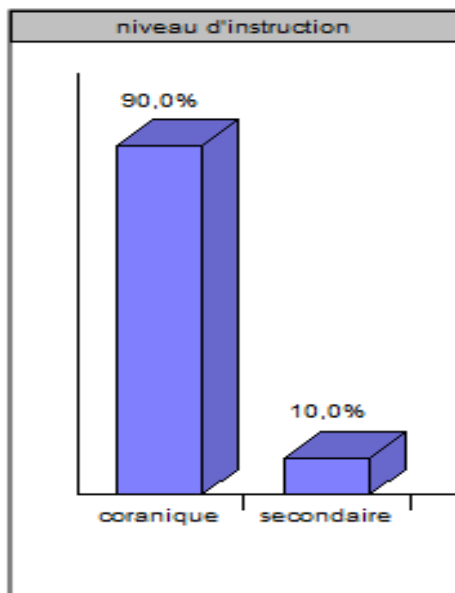


Figure 2 : Repartition des niveaux de scolarisation des fumeurs

Source : Enquête de terrain, 2017

Il n'y a que deux personnes qui ont atteint le niveau secondaire. Ils sont tous des chefs de ménages. Le métier de la transformation artisanale de poisson est largement informel, 100% des hommes enquêtés ne sont pas enregistrés à la chambre de commerce. Les hommes sont non seulement limités par le manque de moyens financiers pour acquérir un matériel de fumage adéquat, mais aussi, par leur faible niveau de formation en techniques de fumage.

2.1.2. La situation matrimoniale des transformateurs

Les transformateurs, bien que venus des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire vivent en concubinage ou maritalement avec leur concubine ou épouse. En moyenne chaque famille a 6 enfants à sa charge (figure 2). Les enfants vont à l'école le plus souvent, mais parfois on retrouve quelques-uns sur les sites de fumage pour aider les parents dans l'activité.

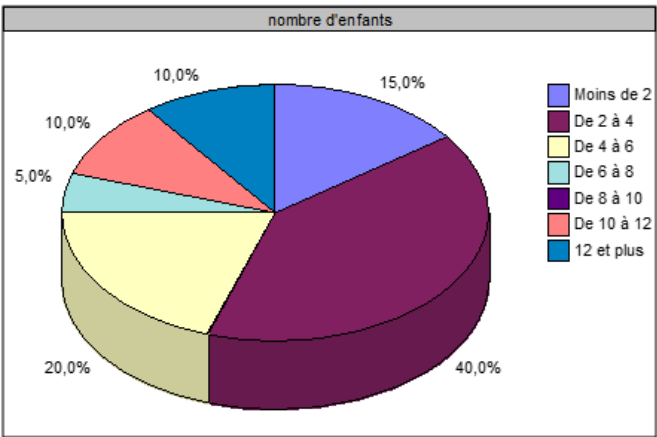


Figure 3 : Pourcentage du nombre d'enfants

Source : Enquête de terrain, 2017

Les parents dont le nombre d'enfants est compris entre 2 et 6 représentent plus de la moitié d'entre eux, soit 60%. Ceux qui ont 1 enfant par couple sont seulement 15% et les 8 à plus de 12 enfants par famille avoisine 25%. Ces chiffres pourraient traduire de la rentabilité de l'activité. En effet, la santé, l'éducation et la scolarisation sont assurées par les ressources générées par le fumage du poisson.

2.3. Les pratiques de fumage du poisson sur le site de Macaci

2.3.1. Les sources de financement de la transformation artisanale du poisson

Il était demandé aux hommes les sources de financement pour la réalisation de l'activité. Trois modalités de financement du capital fixe ont été prises en compte : fonds propre, crédit et dons. Seulement deux modalités ont été citées à Macaci.

La figure 4 ci-après indique les fréquences de recours à chacune des deux modalités de financement du poisson.

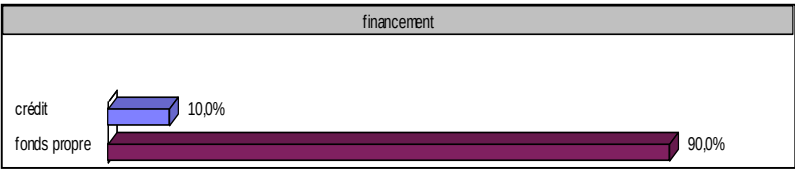


Figure 4 : Pourcentage des sources de financement du fumage du poisson à Macaci

Source : Enquête de terrain, 2017

Selon les résultats, la réalisation de l'activité est à 90% sous financement propre (autofinancement) ; seuls 10% de fumeurs ont recouru au crédit. Il s'agit d'un crédit à deux volets : l'un en espèce et

l'autre en biens d'équipement, remboursable à court terme auprès d'un parent transformateur du même milieu.

2.3.2. Typologie et source d'approvisionnement du poisson nécessaire pour le fumage

La matière première (le poisson) provient du port de pêche d'Abidjan situé à 8 km dans la commune de Treichville et des chambres froides installées à Abobo, à distance de 3 km. Le poisson congelé constitue la principale matière première avec 90% des produits transformés, il est emballé dans des cartons de 20 ou 30 kg et convoyé sur la zone de transformation. Les choix ou la préférence de cette qualité de poisson sont le faible coût à l'achat et la disponibilité sur presque toute l'année civile.

Toutes les espèces de poisson commercialisées en Côte d'Ivoire peuvent être utilisées dans le processus. Les principales rencontrées sur le site de transformation artisanale sont présentes dans le tableau I.

Tableau I : principales espèces de poisson fumées sur le site

Nom commercial et scientifique des espèces fumées	Nombre de citations	Fréquence
Chinchard / <i>Decapterus punctatus</i>	15	75,0%
Capitaine/ <i>Galeoïdes decatactylus</i>	12	60,0%
Brochet / <i>Sphyrna tiburo</i>	9	45,0%
Sardine / <i>Sardinella aurita</i>	7	35,0%
Maquereau / <i>Scomber japonicus</i>	5	25,0%
Thon / <i>Euthynnus alletteratus</i>	3	15,0%
Raie / <i>Dasyatis marginata</i>	2	10,0%
Mulet / <i>Mugil spp</i>	1	5,0%

Source : Enquête de terrain, 2017

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum). Le chinchard représente 50% du poisson fumé, car la plupart des transformateurs fument cette espèce.

2.3.3. Techniques ou processus de la transformation artisanale du poisson

Trois principales techniques sont utilisées pour valoriser le poisson : séchage, salés-séchés et fumage. Mais, celle utilisée sur le site de Macaci est le fumage au bois. Le fumage est une forme de conservation du poisson et quelques facteurs expliquent l'efficacité de la conservation par fumage. On distingue deux méthodes de fumage dans la région d'Abidjan : le fumage court ou rapide ou encore léger et le fumage long. **Le fumage court ou rapide** est le type de transformation artisanale pratiqué par les acteurs de Macaci (photo 1).



Encadré 1 (photo 1) : En générale, un certain nombre d'opérations préalables sont nécessaires, elles varient selon l'espèce de poisson et le type de produit désiré. Le poisson avant d'être soumis à la fumée est écaillé sur face ou non à l'aide d'une paire de ciseaux (pour les poissons à écailles) ensuite replié et les gros poissons sont éviscérés, puis débités en morceaux. Ceux-ci sont rincés et disposés sur les claies des grilles en fonction des tailles puis égouttés quelque temps. De grandes quantités de bois sont intégrées dans le four. On active alors le foyer d'un feu moyen qui commence à cuire et déshydrater le poisson pendant 20 à 30 minutes. Au terme de ce temps, on augmente la température dans le fumoir en rajoutant du bois. Le poisson cuit donc pendant 1 heure et 30 minutes environ. Ensuite, il est retourné sur l'autre côté afin d'obtenir une homogénéité de cuisson. Pour ce faire, les couches supérieures de poissons qui n'étaient pas suffisamment exposées à une forte température (donc moins cuites) se retrouvent plus bas (donc près des flammes), puis on active le fumoir d'un feu vif qui va cuire le nouveau côté du poisson pendant 2 heures environ. Au terme de ce temps, on retire un peu les combustibles du foyer qui dégagent à ce moment-là une fumée très dense et on laisse le poisson s'imprégner lentement des composés volatils de la fumée. De cette façon, la cuisson et la coloration des différentes couches de poissons sont à peu près uniformisées

Photo 1 : Fumage de poisson

Source : Enquête de terrain, 2017

Les poissons sont exposés à feu vif pendant 3 à 4 heures. Ils subissent une température de 80 °C pendant les deux premières heures, puis à 100 °C pendant les deux dernières heures. À l'issue de ce type de fumage, le poisson aura perdu entre 25 et 50 % de son poids et sa conservation ne doit pas excéder les 4 jours suivants, sinon il y a un risque d'intoxication pour les consommateurs.

Après fumage, les poissons sont généralement empilés en plusieurs couches sur un seul fumoir avec un feu très doux permettant de les réchauffer pendant un certain temps. Avec une grande habileté, ils sont minutieusement rangés dans de grands paniers pouvant contenir jusqu'à 60 kg de poissons fumés. Très tôt le matin, vers 5 heures ils sont acheminés vers les marchés de détails ou de gros d'Abidjan. Les produits sont destinés uniquement aux marchés locaux d'Adjamé, d'Abobo, de Yopougon et de Bingerville.

2.4. Production du poisson fumé

2.4.1. Coût de fabrication des fours artisanaux

Les fumoirs utilisés sont traditionnels et d'un modèle issu du four modèle *chorkor*, mais construit à base de vieux fûts en barrique. Les dimensions sont généralement de 3 m de longueur sur 1,5 m de largeur, la hauteur du fumoir n'excède pas 1 m. (photo 2)



Photo 2 : Four traditionnel fabriqué à base de barrique

Source : Enquête de terrain, 2017

Des barres de fer traversent la partie supérieure et supportent ainsi les claies de grillage. Deux ouvertures sont faites à la base du fumoir pour l'alimenter en combustibles. Ce type de fumoir étant principalement utilisé sur le site d'étude, nous avons pu collecter quelques informations sur son coût regroupées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Estimation du coût de fabrication d'un fumoir (en FCFA)

Matériels	Prix unitaire	Quantité	Montant
Tôle de barrique	4 000	4	16 000
Grillage	1 500	2,5 m ou 3m	6 000
Fer	20 000	30	20 000
Main-d'œuvre	8 000	1	8 000
TOTAL			50 000

Source : Enquête de terrain, 2017

En moyenne, le fumeur dépensera 50 000 FCFA pour la réalisation d'un four complet. Les postes de dépense les plus onéreux restent le fer et la tôle de barrique coutant 36 000 FCFA, soit environ $\frac{3}{4}$ des frais (72%). L'avantage dans ce processus est que les acteurs ont parfois la chance de retrouver les matériaux sur des chantiers réduisant leur charge de production.

2.4.2. Le coût du combustible pour le fumage du poisson

La plupart des essences, qu'il s'agisse de bois durs ou de bois plus tendre peuvent être utilisées pour le fumage du poisson. À Macaci les fumeurs utilisent le bois de l'hévéa et un mélange de bois sec constitué de plusieurs essences (iroko ; flaqué ; acajou ; fromager ; bois bété ; etc.) qui sont vendus par d'autres ressortissants étrangers installés également dans la zone. Le choix du combustible dépend surtout des essences que l'on trouve sur place. Les deux combustibles les plus utilisés par les fumeurs enquêtés sont le bois d'hévéa et le bois sec (constitué de plusieurs essences de bois). Durant l'enquête, une estimation des prix d'achat a été faite et consignée dans le tableau 3.

Tableau 3 : Prix d'achat du bois

Quantité /jour	Nombre citation (acteurs)	Fréquence
2000	7	35,0%
3000f	3	15,0%
4000f	3	15,0%
1000f	2	10,0%
5000f	2	10,0%
2000 ou 3000	1	5,0%
2000 ou 4000	1	5,0%
2500	1	5,0%
TOTAL	20	100%

Source : Enquête de terrain, 2017

Il n'a pas été possible d'évaluer la quantité de bois pour le fumage du poisson, car les acteurs par habitude ne le font pas.

Néanmoins, ils estiment ces quantités par le prix moyen d'achat journalier de bois nécessaires pour un jour de fumage.

2.4.3. Prix moyen du poisson frais et du transport de la marchandise

L'achat du poisson se fait par carton, par caisse ou par dénombrement. Un carton a un poids moyen qui varie entre 20 kg et 30 kg ; la caisse du poisson brochet pèse 90 kg et celle du raie 80 kg. Le tableau 4 présente les espèces et leur prix dans le processus de la transformation artisanale du poisson.

Tableau 4 : Prix d'achat du poisson frais

Espèces	Prix unitaire (en CFA)		
	Carton en 20/30 kg	Caisse	Pièce
Chinchard	25 000		
Capitaine	25 000 / 30 000		
Brochet	40 000	100 000	
Sardine	16 500 / 25 000		
Maquereau	25 000		
Thon	20 000 / 30 000		50 000/100 000
Raie	20 000	80 000	
Mulet	20 000		

Source : Enquête de terrain, 2017

Les hommes ont déclaré que la grosse part de dépense était le prix d'achat du poisson frais. Ce coût dépend de la saison des débarquements, de l'espèce achetée et de l'offre.

En ce qui concerne **le transport**, les coûts sont fonction de la distance par rapport au site de fumage de Macaci. Les fumeurs dépensent en moyenne 2 000 FCFA pour le transport depuis le port de pêche jusqu'au site de fumage. Lorsqu'ils s'approvisionnent en poissons dans les poissonneries installées dans la commune d'Abobo, proche de la zone de fumage, le coût du transport leur revient à 200 FCFA.

2.5. Analyse de l'activité de fumage du poisson à Macaci

2.5.1. Analyse du circuit de distribution du poisson fumé

Dans cette zone, les hommes transforment et assurent par eux-mêmes la distribution et la commercialisation du poisson fumé. La marchandise est destinée uniquement aux marchés locaux du district d'Abidjan, notamment le grand marché d'Adjamé et Abobo, les multiples petits marchés des communes de Yopougon et de Bingerville. Les clients sont essentiellement des détaillants qui vendent sur place ou sur d'autres marchés d'Abidjan et alentour. Il s'agit d'un circuit court qu'illustre la figure 5.

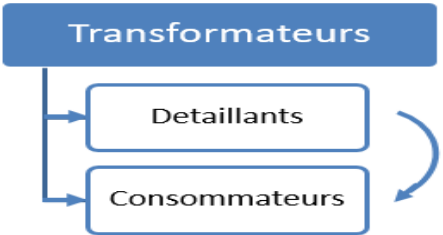


Figure 5 : Circuit de commercialisation du poisson fumé
Source : Enquête de terrain, 2017

Le poisson est vendu par tas, par carton et par pièce, le prix de vente dépend de la taille et de l'espèce de poisson, il varie de 500F à 10 000F pour le tas. Le prix du carton de poisson fumé fluctue en fonction de celui du poisson frais et des coûts de transformation. La pièce du poisson est à partir de 250F.

2.5.2. Rentabilité du métier de fumage du poisson

La rentabilité permet de voir si l'activité peut dégager un bénéfice ou pas. Il était demandé aux transformateurs enquêtés le prix de vente moyen des produits. Ici, la marge brute a été calculée pour mesurer la rentabilité de l'activité : *Marge brute = prix de vente – coûts variables* : $MB = PV - CV$. Les coûts variables concernent le prix d'achat du poisson frais et les coûts de transformation. Une estimation de 150 poissons par carton a été faite pour calculer la marge brute de certaines espèces fumées à Macaci (tableau 5).

Tableau V : Estimation de la marge brute par carton de poisson

Produit	Prix d'achat et coût de transformation / Carton(FCFA)	Prix moyen de vente (FCFA)	Marge /carton de poisson (FCFA)
Chinchard fumé	28 500	30 000	1 500
Capitaine fumé	29 000	37 000	8 000
Maquereau fumé	29 000	38 000	9 000
Brochet fumé	45 000	60 000	15 000

Source : Enquête de terrain, 2017

La marge brute réalisée dépend du volume de production par jour d'activité et des conditions du marché. Le revenu tiré par les transformateurs varie en fonction de l'importance de la production, de l'existence d'une clientèle fixe et de l'ancienneté dans l'activité. Les hommes utilisent ce bénéfice pour assurer les dépenses domestiques. On peut retenir que l'économie de la transformation artisanale des produits halieutiques est donc caractérisée par : des investissements en matériel faible, la nécessité d'un capital pour l'achat du poisson, des

bénéfices variables en fonction de l'évolution des prix de la matière première.

2.5.3. Analyse de l'environnement de travail

Le site de fumage de Macaci se trouve sur l'axe Abobo-Adjamé, dans le fond d'une vallée. Cet endroit se caractérise par une pollution de l'air par la présence quasi-permanente de la fumée ; par une odeur nauséabonde du poisson fumé qui agresse les narines, que l'on se trouve sur le site ou à proximité. Les latrines et WC publiques jalonnent le site avec la présence d'un dépôt d'ordures ménagères mal entretenu. Cet espace est régulièrement exposé à des risques d'inondation pendant la saison des pluies, car situé dans le fond d'une vallée.

Concernant la manutention du poisson frais ou congelé après débarquement, la situation n'est pas également reluisante. Le poisson subit des conditions d'hygiène et de manipulation qui dégradent sa qualité. En effet, le poisson est déversé par terre sur le sol chaud et souvent insalubre (photo 3).



Photo 3 : Un morceau de poisson ton posé à même le sol

Source : Enquête de terrain ,2017

Ces manipulations brutales, l'exposition à la chaleur et l'insalubrité du site de débarquement causent un ramollissement du poisson. Ce ramollissement favorise la dégradation du poisson par l'action de ses propres enzymes, les bactéries et les contaminations extérieures provenant de l'insalubrité des lieux. La dégradation

s'aggrave car le poisson reste exposé durant plusieurs heures, livré aux mouches et à toute sorte de contamination extérieure avant d'être fumé.

3. Discussion : La place des hommes dans l'activité de fumage du poisson dans un milieu dominé par les femmes ?

« Plus qu'une simple activité de survie passagère, le fumage du poisson peut être considéré comme un emploi permanent bien rémunéré » (N. I. G. Nyebe et *al.* 2014, p.4) et se fait selon des techniques simples et traditionnelles. Les femmes sont au cœur de cette activité. En effet, le secteur emploie plus de 80% de femmes de la transformation à la commercialisation. Mais, on constate qu'à Abidjan la transformation et la commercialisation du poisson ne sont pas toujours assurées par les femmes. Cette activité qui était presque réservée aux femmes attire à présent de plus en plus d'hommes. Sur le site de macaci, on constate qu'elle est plutôt le fait des hommes d'origine étrangère exercent ce métier pour la plupart depuis plusieurs décennies. La transformation artisanale du poisson au Sénégal offre une diversité de produits parmi lesquels le « ketiak » prédomine avec une part de 43,1 % de la production totale des poissons transformés. Il participe également à 56 % dans les exportations du Sénégal vers les pays de la sous-région ouest-africaine y compris la Côte d'Ivoire. Comme en sur le site de Macaci, dans les zones de transformation artisanale du poisson de Joal (Sénégal), l'activité est assurée à 80% par les hommes. P. Moity-Maizi (2006, p.2) à travers les propos suivants : *« si le keccax était bien un produit fabriqué par les femmes de pêcheurs, il est aujourd'hui l'objet d'une concurrence avec les hommes qui s'investissent de plus en plus dans cette activité. »* L'auteur explicite son assertion par le fait que la transformation artisanale du poisson était généralement une activité féminine au Sénégal, car les femmes étant chargées de contrôler et de réaliser la plupart des opérations techniques (parage, cuisson, séchage) tandis que les hommes participent aux travaux lourds de transport, de remplissage, d'élimination des cendres et déchets des aires de braisage sous les ordres. Cependant, la tendance actuelle est marquée par une montée rapide des hommes dans le contrôle, l'appropriation et la gestion des principales opérations et des principaux outils de transformation.

Conclusion

L'étude menée auprès des 20 transformateurs artisans de poisson à Maci a prouvé que l'activité de fumage est exclusivement réservée aux hommes. Elle est rentable, car les revenus permettent de scolariser les enfants des acteurs et assurer les dépenses quotidiennes de la famille. La transformation artisanale du poisson constitue une activité importante tant par la mise sur le marché des produits que par les revenus qu'elle génère aux différents acteurs de l'activité. Le poisson est une ressource disponible grâce aux importations de poissons congelés et à l'effort des pêches nationales en Côte d'Ivoire. Cependant, sa conservation est un problème difficile à résoudre du fait qu'il se dégrade très vite sous l'effet de la chaleur équatoriale et par manque

d'équipements modernes. La déshydratation par fumage se révèle alors comme le procédé de transformation et de conservation le plus approprié pour proposer le poisson aux consommateurs ivoiriens d'autant plus que le poisson fumé fait partie des habitudes alimentaires des ménages ouest-africains.

Références bibliographiques

- ANOH Kouassi Paul, 1994, *Contribution à l'étude du réseau de distribution des ressources halieutiques marines en Côte d'Ivoire*. Thèse 3e Cycle géographie, Université Nationale de Côte d'Ivoire : Abidjan.
- DEME Moustapha, Kebe Moustapha, 2000, Revue sectorielle de la pêche au Sénégal : aspects socio-économiques, centre de recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye, 46 p
- ESSUMAN Kofi Manso, 1994, Le poisson fermenté en Afrique : Traitement, commercialisation et consommation, document technique Fao, 86 p
- FAO, 2009, Document technique sur les pêches et l'aquaculture, (535), p.65.
- FAO, 2012, La valeur des pêches africaines. FAO. Circulaire sur les pêches et l'aquaculture, (1093), p.69.
- KEITA Diènèba Magninè Ouattara, 2005, *Contribution à l'étude de la qualité des poissons transformés (fumés, séchés) à Bamako, Mopti, Niono et Sélingué*, Thèse unique de pharmacie, univ de Bamako, 139.
- MOITY-MAIZI Pascal, 2006, Artisans et artisans dans la transformation de poissons au Sénégal, in *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Eds IRD, presses universitaires du Mirail, pp 103-126
- NDIAYE Jean-Luc, 1997, *Une activité dynamique au sein d'un système complexe : rôle et place de la transformation artisanale dans le "système pêche maritime" au Sénégal* : étude de géographie économique. Montpellier 3.
- NYEBE Mvogo Idriss Gabriel, MEUTCHIEYE Felix et Fon Dorothy Engwali, 2014, « Expériences de la fumaison et de la commercialisation du poisson dans l'environnement urbain de Douala qualifie l'activité de hautement rentable ». *Agriculture familiale et lutte contre la pauvreté*, 30(3), pp.25-26.
- OPARINDE Lawrence and OJO Sylvester Oluwadare, 2014, « Structural Performance of Artisanal Fish Marketing in Ondo State, Nigeria. », *American Journal of Rural Development* 2: 1-7. doi:10.12691/ajrd-2-1-1.
- OUATTARA-Coulibaly Yagnama Rokia et ANDIH Kacou Firmin Randos, 2017, « espaces de précarité de pollution et de risques sanitaires », in *RegardSuds* Numéro Spécial Fiche Technique Décembre 2017 ISSN 2414-4150 pp25-30
- RICHARD Christelle, LEROI Françoise, BRILLET Anne, Rachman Cinta, CONNIL Nathalie, DRIDER Djamel, PILET Marie France, ONNO Bernard, DOUSSET Xavier, PREVOST Hervé

(2004), « Maîtrise du développement de *Listeria monocytogenes* dans le saumon fumé : intérêt de la biopréservation par des bactéries lactiques », *Lait*, vol. 84, n° 1-2, p. 135-144, janv. 2004.

TRANSPORT FLUVIO- LAGUNAIRE : UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE SO-AVA AU SUD-BENIN

HOUINSOU Tognidé Auguste*

Résumé

L'objectif de la présente recherche est de contribuer à une meilleure connaissance de l'importance du transport fluvio-lagunaire dans le développement de la Commune de Sô-Ava. La démarche méthodologique adoptée s'articule autour de la recherche documentaire, la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. Le groupe cible est composé des ménages agricoles, des commerçants et des conducteurs ou transporteurs de pirogue, de barque motorisée ou non. Les résultats montrent que le transport fluvio-lacustre est le mode de déplacement le plus utilisé dans la Commune grâce à la rivière Sô selon 96 % des personnes enquêtées. Les conducteurs sont des pêcheurs et aident à traverser la rive contre 25 francs, 100 francs ou 200 francs en fonction de la distance à parcourir. Selon 98 % des enquêtés, le revenu issu de cette activité varie entre 1500 et 2500 francs par jour et destiné à satisfaire les besoins alimentaires, l'épargne, la scolarisation des enfants, etc. De plus de 2014 à 2018, cette activité a permis à la commune de mobiliser une somme de 4100 000 F CFA. Celle-ci contribue au financement des actions de développement (construction des infrastructures socio-communautaires, fonctionnement de l'administration communale) d'après les autorités locales interviewées. Cependant, des contraintes limitent le développement du transport fluvio-lagunaire telles que la dominance des moyens de transport traditionnels (non motorisés), l'inorganisation du secteur, la crue etc. auxquelles il faut trouver des solutions pour mieux développer cette activité.

Mots clés : Commune de Sô-Ava, rivière Sô, transport fluvio-lacustre, importance socio-économique, développement local.

Abstract

The objective of this research is to contribute to a better knowledge of the importance of fluvio-lagoon transport in the development of the municipality of Sô-Ava. The methodological approach adopted revolves around documentary research, data collection, processing and analysis of results. The target group is composed of farm households, traders and drivers or carriers of canoes, motorized boats or not. The results show that fluvio-lacustrine transport is the most widely used mode of travel in the Commune thanks to the Sô river according to 96% of those surveyed. The drivers are fishermen and help to cross the bank against 25 francs, 100 francs or 200 francs depending on the distance to go. According to 98% of the respondents, the income from this activity varies between 1,500 and 2,500 francs per day and is intended to meet the food needs, savings, schooling of children, etc. From 2014 to 2018, this activity enabled the municipality to mobilize a sum of 4100 000 CFA francs. This contributes to the financing of development actions

* Université d'Abomey-Calavi (UAC), Email : nassihoundeblaise@gmail.com

(construction of socio-community infrastructures, functioning of the municipal administration) according to the local authorities interviewed. However, constraints limit the development of fluvio-lagoon transport such as the dominance of traditional means of transport (non-motorized), the unorganization of the sector, flooding, etc. to find solutions to better develop this activity.

Key words: Sô-Ava commune, Sô river, fluvio-lacustrine transport, socio-economic importance, local development.

Introduction

Dans un contexte global de progression continue du trafic de marchandises et de saturation croissante du réseau routier à l'échelle régionale et internationale, notre territoire présente de nombreuses potentialités pour faciliter le recours à la voie d'eau et offrir une alternative au « tout routier » pour l'ensemble des entreprises de l'arrondissement (AUAB, 2010, p. 6).

L'Union Européenne (UE) cherche à transférer le trafic de la route vers d'autres modes de transport plus respectueux de l'environnement, y compris les voies navigables intérieures, compte tenu des avantages potentiels en matière de réduction des coûts et de la pollution, ainsi que de renforcement de la sécurité des transports » (UE, 2015, p. 4). « Le réseau hydrographique du Bénin est très dense. Il est constitué de cinq grands bassins versants : la Volta, le Niger, le Mono, le Couffo et l'Ouémé (L. A. Sossou-Agbo, 2013, p. 122).

« Le transport fluvial est, d'une part, le mode de transport le moins polluant au regard des transports ferroviaires et routiers, et d'autre part, celui qui consomme le moins d'énergie. En moyenne et sur une distance comparable, le transport fluvial est ainsi près de trois fois plus efficace que le routier » (www.apce.com, 2010, p. 31). « Le transport fluvial est ainsi particulièrement adapté pour de nombreuses filières : matériaux de construction, produits agricoles, minerais, produits chimiques, colis lourds et exceptionnels » (AUAB, 2010, p. 7). Ainsi dans la Commune de Sô-Ava, le transport des personnes, des touristes, des marchandises, constitue l'une des activités importantes pouvant contribuer au développement de la Commune. Mais, l'archaïsme des moyens de transport et l'inorganisation de ladite activité limite la mobilisation des ressources surtout financières au profit de la Commune. L'objectif de la présente recherche est d'identifier les voies et moyens pour valoriser davantage le transport fluvio-lagunaire en vue d'en maximiser les profits.

1. Situation géographique de Sô-Ava

La commune de Sô-Ava est comprise entre 6°24' et 6°38' de latitude Nord et entre 2°27' et 2°30' de longitude Est. « La commune de

Sô-Ava occupe une partie de la basse vallée du fleuve Ouémé et de la rivière Sô à qui elle doit son nom. D'une superficie de 209 km², Sô-Ava est subdivisée en 42 villages répartis dans 7 arrondissements » (INSAE, 2013, p.12). Il s'agit des arrondissements de Sô-Ava, Vekky, Houédo-Aguékou, Dékanmè, Ganvié1, Ganvié 2 et Ahomey-Lokpo. Elle est limitée au nord par les communes de Zè, Dangbo et Adjohoun, au sud par la commune de Cotonou, à l'est par la commune lacustre des Aguégus et à l'ouest par la commune d'Abomey-Calavi (figure 1).

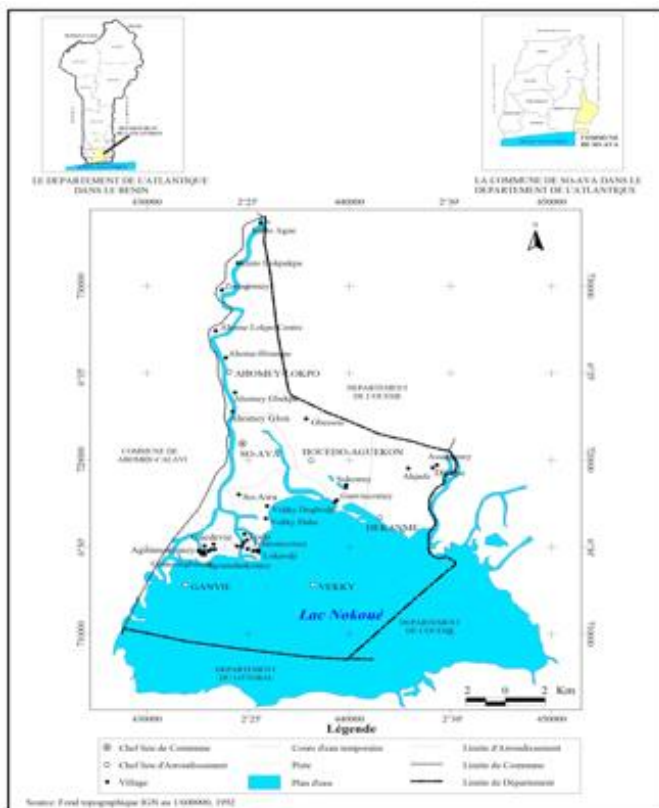


Figure 1 : Situations géographique et administrative de la Commune de Sô-Ava

1.1. Caractéristiques biophysiques

La commune de Sô-Ava jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par l'alternance de deux saisons de pluies et de deux saisons sèches. La grande saison de pluies s'étend de mars à juillet et la petite, de septembre à novembre. « La moyenne pluviométrique annuelle est de 1350 mm. En 2010, les hauteurs de pluie ont atteint les 200 mm. Les températures varient entre un minimum de 22°C et un maximum de 33°C » (DNSP, 2013, p. 88). Le climat du

milieu est propice aux activités agricoles en périodes pluvieuses, au tourisme en saison sèche etc.

Sur le plan hydrologique, Sô-Ava est traversée par la rivière Sô. D'une longueur de 84,4 km, la rivière Sô prend sa source dans le lac Hlan et est reliée à l'Ouémé par des marigots. Ses plus forts débits sont observés pendant les crues. La commune de Sô-Ava se caractérise par sa richesse en plans d'eau d'où son appellation de commune lacustre. « Grace à ce cours d'eau, le transport fluvio-lacustre est exercé de façon intense » (DNSP, 2013, p. 29).

1.2. Caractéristiques humaines

« Les ethnies présentes dans la commune sont les Toffin (70 %), Fon et Aizo (20 %), Yoruba (08 %) et autres (2 %) » (INSAE, 2013, p. 19). Sur le plan démographique, la commune de Sô-Ava se présente comme suit (figure 2). Cette population est à 82 % lacustre.

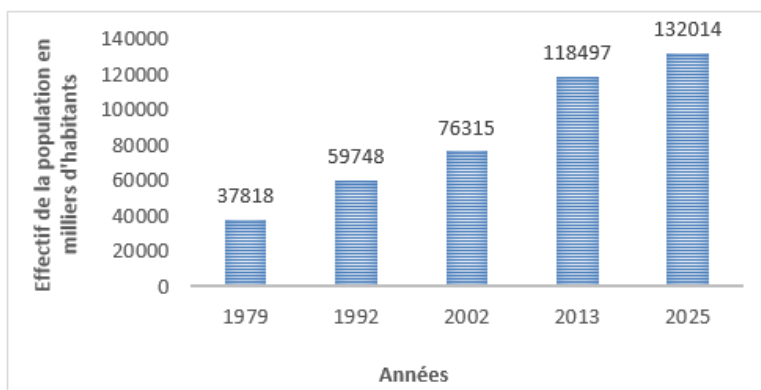


Figure 2 : Evolution de la population de la Commune de Sô-Ava de 1979 à 2025

Source : INSAE, 1, 2, 3, 4 et Mairie de Sô-Ava (2016-2020)

La figure 2 renseigne sur l'évolution de la population de la Commune de Sô-Ava de 1979 à 2025. Cette population est passée de 37 818 habitants en 1979 à environ 132 014 habitants en 2025. Elle vit en majorité dans un milieu lacustre où le transport fluvio-lagunaire est le mode le plus dominant.

2. Approche méthodologique

Elle s'est basée sur la recherche documentaire, la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats.

2.1. Données collectées

Elles sont quantitatives et qualitatives, il s'agit de :

- données climatiques (pluviométrie, températures etc.) ;
- données relatives aux modes et moyens liés au transport fluvio-lagunaire sur le terrain;

- données relatives aux taxes des conducteurs de barques motorisées ou non ;
- données liées à l'évolution de la population à l'INSAE
- données liées aux produits agricoles et aux produits halieutiques ;
- données socio-économiques sur le terrain etc.

2.2. Techniques et outils de collecte des données

Les différentes techniques utilisées lors des investigations en milieu réel sont entre autres :

- l'observation directe, qui a permis d'identifier les différents modes et moyens de transport fluvio-lagunaire pratiques ;
- les entretiens directs ont permis de collecter des informations socio-économiques liées à l'activité dans la commune ;

La mise en œuvre de ces différentes techniques est effective grâce à l'usage d'outils tels que :

- un questionnaire et un guide d'entretien adressés aux populations cibles du secteur d'étude et aux personnes ressources ;
- un appareil photographique numérique pour la prise de vues des moyens de déplacement et des marchandises transportées.

2.3. Echantillonnage

La taille de l'échantillon des ménages agricoles a été déterminée par la formule $T = F \times M$ avec T = taille de l'échantillon ; F = Effectif total des ménages agricoles et M = le taux de sondage fixé à 3 %. L'effectif total des transporteurs et commerçants n'est pas disponible, c'est pourquoi la technique utilisée pour enquêter ceux-ci, est reposée sur le choix raisonné suivant des critères-ci après :

- être ménage agricole dans l'un des arrondissements de la Commune ;
- être commerçants/commerçantes dans la Commune ;
- être pêcheur/agriculteur dans l'un des arrondissements de la Commune ;
- être autorité locale de la Commune ;
- être transporteur de pirogues, barques motorisées ou non etc.

Ces critères sont non cumulatifs. Le tableau I présente la répartition socio-professionnelle des personnes enquêtées

Tableau I: Répartition socio-professionnelle des personnes
enquêtées

Arrondissements	Effectif total des ménages	Ménages agricoles enquêtés	Proportions en pourcentage des	Transporteurs de pirogue, barque motorisée	Commerçants (es)

	agricoles		ménages enquêtés	ou non enquêtés	
Sô-Ava	945	36	35	10	12
Vekky	20	01	01	08	6
Dékanmey	59	02	02	4	7
Ahomey-Lokpo	1454	55	53	15	18
Ganvier 1	05	02	02	00	5
Ganvier 2	03	01	01	00	4
Houédo-Aguékou	150	06	06	12	9
Total	2636	103	100	49	61

Source: INSAE, 2017

Au total, 217 personnes ont été enquêtées dont 04 personnes ressources (autorités communales).

2.4. Traitement des données et analyse des résultats

Les données collectées en milieu réel ont été traitées de façon manuelle. Les résultats issus des traitements manuels ont été codés afin de faciliter le traitement statistique et l'analyse des résultats.

Les résultats d'enquêtes ont été quantifiés sur la base du score réel de chaque rubrique du questionnaire et non à partir du nombre total des personnes interrogées. Le tableur Excel et Arc View3.2 ont été respectivement utilisés pour la réalisation des figures et des cartes.

3. Résultats

Les résultats s'articulent autour de la mobilité locale, des activités économiques et contribution du transport fluvio-lagunaire dans la commune de Sô-Ava.

3.1. Transport et activités économiques dans la Commune de Sô-Ava

Le transport fluvio-lacustre est le mode dominant le plus utilisé suivi du transport routier dans le secteur d'étude.

L'objet de la navigation fluvio-lacustre locale est double : il s'agit de transporter des personnes qui voyagent pour leur travail, pour faire du commerce, ou simplement pour faire du tourisme dans le milieu, et de transporter des marchandises échangées entre différentes régions. Le nombre de passagers transportés, le volume du fret varient selon le type de navigation utilisée, navigation lourde ou traditionnelle.

Pour aller d'Abomey-Calavi à Ganvié, en période de beau temps, il faut environ trois-quarts d'heure, une heure vingt-cinq minutes pour aller à Sô-Ava, une heure quinze minutes pour aller à Sô-Zounko, une heure quarante-cinq minutes pour Akassato, trois heures trente minutes pour rejoindre la ville de Cotonou, selon l'itinéraire choisi.

3.2. Produits locaux

Il s'agit essentiellement des produits agricoles et halieutiques

3.2.1. Produits agricoles

Les produits agricoles échangés dans la commune de Sô-Ava sont les produits maraîchers (tomate, piment, gombo et légumes), les céréales (maïs), les tubercules (manioc et patate et leurs dérivés), les produits de pêche et les bois de chauffe. Selon les enquêtes du terrain, après la récolte 40 % des produits sont destinés à l'auto-consommation et le reste est réservé pour la vente.

3.2.2. Produits halieutiques

Les produits de pêche échangés sur la rivière Sô sont : les poissons, les crevettes, les crabes etc. C'est une activité dominée par les femmes (75% des commerçantes). Les produits halieutiques sont vendus frais, fumés ou frits dans la commune. Il faut noter que les échanges des poissons frais ont généralement lieu un peu partout sur les plans d'eau, aux débarcadères de Sô-Ava, Sô-Tchanhoué, Lokpodji et sur certains points de vente de la commune tels que : place de la Francophonie, carrefour Kpakomey et Hounhouè, Domèguédji, Gbégo, Todo, Vekky-Dogbodji, Gbessou, Djèkpé etc. Des débarcadères de Sô-Ava, Calavi, Zogbo, Mènonatin les poissons pêchés sur le lac Nokoué et la rivière Sô sont drainés frais par les mareyeuses vers les principaux marchés comme Dantokpa, Saint Michel, Ganhi, Gbégamey, Akassato, Godomey, Calavi, Zogbo, Agla, Menontin. Les poissons frais sont aussi livrés aux revendeuses qui viennent de Porto-Novo ou d'Ifangni. De là, ces poissons sont exportés vers Badagry et Koko au Nigeria.

Il faut noter que le problème de conservation limite la distribution des poissons frais. Cependant, cette distribution se fait aussi bien au niveau des débarcadères qu'en milieux urbains.

La distribution des crevettes fraîches se limite aux points de vente du secteur d'étude et aux marchés périphériques tels que : Calavi-Tokpa, Akassato, Godomey, Zogbo, Mènonatin, Agla etc. Contrairement aux crevettes, les crabes ont des acteurs et un circuit de distribution quelque peu spécifique et relativement très court. Ainsi, on note une ou deux catégories d'intervenants entre le pêcheur et le consommateur. Cependant, ce nombre peut augmenter à trois pour les crabes qui sont destinés à l'exportation. Quand les crabes sont capturés, ils sont livrés vivants aux grossistes détaillantes et/ou aux revendeuses détaillantes qui s'occupent de leur vente aux consommateurs. Les crabes pêchés à Sô-Ava sont vendus dans les marchés de Cotonou et certains marchés du Nigeria. Les grossistes détaillantes revendent parfois les crabes aux revendeuses de Badagry et Koko au Nigeria.

A Sô-Ava, les hommes récoltent les huîtres pour les vendre aux femmes. Les collecteurs des huîtres les vendent aux éleveurs. Après élevage, les huîtres sont récoltées, vendues aux femmes grossistes, détaillantes ou aux revendeurs. Les premières les livrent fraîches ou bouillies à des revendeuses qui les transforment sous forme frites et les

secondes livrent aux consommateurs. La distribution des huîtres quant à elle, est limitée aux environs des zones de production. En effet, du lac Nokoué et de la rivière Sô, les commerçantes des huîtres alimentent les marchés d'Akassato, Mènonatin, Zogbo, Abomey-Calavi, Ganhi, Godomey, Agla.

3.3. Commercialisation des bois de chauffe

Les bois de chauffe proviennent des villages de Kinto, Zoungomey, des communes voisines de Zè, Zinvié, Sékou, Akassato et de la vallée de l'Ouémé. Les bois de chauffe sont vendus aux habitants de Ganvié et de ses environs. Ceux-ci se rendent aussi au marché de Dantopka pour les revendre (photo 1).



Photo 1 : Commerce des bois à chauffe à Ahomey-Lokpo
Prise de vue : AVLESSI, février 2017

La photo 1 illustre la vente des bois de chauffe au bord de l'eau dans le village d'Ahomey-Lokpo et environ. Ces bois de chauffe sont achetés par les femmes vendeuses de nourritures et de poissons fumés selon des 95 % des enquêtées.

3.4. Produits importés

Les produits venant d'ailleurs pour la Commune de Sô-Ava sont les produits pétroliers et manufacturés.

3.4.1. Produits pétroliers

La voie lagunaire assure une grande quantité de produits pétroliers du Nigéria vers le Bénin. Le développement des activités économiques en général et celle de l'essence frelatée en particulier est possible grâce à la présence de la rivière Sô selon 96 % des enquêtés. Ces produits sont importés par voies fluviales à l'aide de pirogues et barques motorisées et à voile (Photo 2).



Photo 2 : Commerce des produits pétroliers à Sô-Ava
Prise de vue : AVLESSI, juin 2017

Ces produits pétroliers sont achetés au Nigeria ou aux frontières (Igolo, Baodjo, Méridjonu, Owodé, Kraké ...) puis sont ramenés au Bénin pour la vente.

La planche 1 montre deux barques motorisées. L'une en plein chargement des bidons vides de produits pétroliers à l'embarcadere de Sô-Ava et l'autre motorisée chargée des bidons vides de produits pétroliers quittant l'embarcadere de Sô-Ava pour le Nigéria.



Photo 3 : Chargement de grande
barque motorisée des bidons vides de
produits pétroliers à l'embarcadere de
Sô-Ava



Photo 4 : Grande barque motorisée
chargée des bidons vides de produits
pétroliers quittant l'embarcadere de Sô-
Ava pour le Nigéria

Planche 1: Activité économique de produits pétroliers sur la rivière Sô
Prise de vues : AVLESSI, juin 2017

La planche 1 fait cas d'activité économique de produits pétroliers sur la rivière Sô. En 2 ou 3 jours au maximum, ces barques chargées de produits pétroliers reviennent du Nigéria. Il faut noter que la mairie de Sô-Ava perçoit également des taxes sur ces barques spécialisées en transport de produits pétroliers à la hauteur de Totchèmé (entre Aguégué et Ouémé) puis sous le pont de Porto-Novo.

3.4.2. Produits manufacturés

Il s'agit ici des boîtes de conserves, des pâtes alimentaires, des savons, de l'huile, du riz etc. Ces produits proviennent des marchés de

Dantokpa, Calavi-Tokpa, Akassato. D'autres produits manufacturés proviennent de la contrebande par le biais du marché Dantokpa et sont vendus dans les marchés locaux, de la commune et dans les maisons.

3.5. Transport fluvio-lacustre à l'intérieur de la Commune

Dans tous les villages où est présente la rivière Sô, les jeunes et vieux s'adonnent au transport fluvio-lagunaire. Les personnes âgées (45 et plus) exercent ladite activité en plein temps par contre les jeunes élèves (écoliers et collégiens) l'exercent pendant les week-ends, congés et vacances. Le prix de la traversée d'une rive à l'autre n'est que de 25 f CFA. Ces transporteurs arrivent au bord du fleuve ou de la rivière dans leur village à partir de 6 heures du matin et y restent jusqu'à la tombée de la nuit. Au milieu de la journée, quelques jeunes viennent apporter aussi leur service pour gagner un peu d'argent. Les voies lagunaires permettant l'accès à la terre ferme du plateau d'Allada :

Ahomè Lokpo -Yévié -----
--- 2,5 km

Ahomè Gblon – Agassa Godomey -----
----2 km

Sô-Ava – Akassato -----
----2 km

Lac Nokoué – Abomey-Calavi -----
----1,5 km

Lac Nokoué – Godomey -----
----1 km

Certaines voies relient les villages lacustres entre eux ; elles sont privilégiées en période de basses eaux pour éviter l'enlèvement dans la vase tourbeuse.

Sô-Ava – Gbèssou -----
---- 4 km

Ouèdo Gbadji – Ouèdo Aguékon -----
---- 0,8 km

Lac Nokoué – Dékanmè -----
---- 3,5 km

Lac Nokoué – Gbèssou -----
----1,8 km

Cette mobilité locale peut concerner également les échanges culturels entre village en période de manifestations culturelles traditionnelles ou les cérémonies de mariage. La planche 2 montre les moyens de transport utilisés à cet effet.



Planche 2: Moyens de transport traditionnels à
l'embarcadere à Sô-Ava
Prise de vues : AVLESSI, février 2017

Cette planche montre les moyens de transport traditionnels ainsi que leurs conducteurs à l'embarcadere à Sô-Ava en attente de clients. Ces conducteurs sont des pêcheurs et aident à traverser la rive contre 25 francs, 100 francs ou 200 francs en fonction de la distance à parcourir. Selon 98 % des enquêtés, le revenu issu de cette activité varie entre 1500 et 2500 francs par jour et destiné à satisfaire les besoins alimentaires, l'épargne, la scolarisation des enfants etc. Ils reconnaissent que le transport à l'aide de pirogue à rame est difficile, prend plus de temps et son revenu ne leur permet pas de répondre à tous leurs besoins. La planche 3 montre le transport en commun à l'aide de moyens modernes à Ganvié.



Planche 3: Transport en commun à l'aide de moyens
modernes à Ganvié

Prise de vues : AVLESSI, juillet 2017

La planche 3 fait cas du transport en commun à l'aide de moyens modernes à Ganvié. Le transport de barques motorisées est plus facile, rapide et ne nécessite pas de force physique mais le moteur coûte plus de 2 millions ; ce qui contraint certains conducteurs à l'usage de moyens traditionnels selon 100 % des personnes enquêtées.

3.5.1. Transport de parcs d'acadja

Des lieux d'achat vers les villages ou vers le complexe fluvio-lagunaire, le transport se fait par barque motorisée sur des kilomètres. Le travail se réalise en équipe car le barreur est caché par le chargement. Il est guidé par deux coéquipiers par un signal en perche ; comme le fait ce petit garçon avec ses parents. Le conducteur manoeuvre sans aucune vue sur la proue de la barque. Cela constitue le transport fluvio-lagunaire le plus complexe par rapport aux transports des autres marchandises. Il se complique lorsque la nuit surprend les navigateurs sur l'eau. L'équipe doit signaler sa présence sur l'eau par une lampe tempête afin d'éviter les accrochages avec d'autres transporteurs. Le voyage, du lieu d'achat jusqu'à destination, peut prendre 48 heures voir 72 heures en cas de panne de moteur. Dans le passé, ces transports se faisaient par rame et par perche. Dans ce cas, le transport prenait plus de temps et revenait plus cher aux propriétaires des «acadja» (planche 4).



Planche 4: Transport de branchage de roseau et de palmier à huile de la rive sô vers le lac Nokoué
Prise de vues : AVLESSI, février 2017

La planche 4 montre le transport de branchage de roseau et de palmier à huile de la rive sô vers le lac Nokoué. Ces branchages servent à fabriquer les parcs de poisson appelés en langue locale 'acadja'. Il faut noter que c'est une technique traditionnelle qui permet aux poissons de s'y nicher et de se reproduire. Il est indispensable de mentionner que cette pratique contribue au comblement et à l'encombrement de la rivière sô et le lac Nokoué. Outre les produits halieutiques et agricoles, le sable de la rivière Sô est également une activité économique du milieu d'étude.

3.5.2. Extraction et vente du sable lagunaire

Le commerce du sable est pratiqué par certains pêcheurs. L'extraction du sable se fait le long de la rivière Sô, dans les arrondissements de Ahomey-Lokpo, Sô-Ava, Vekky, Ganvié I, Ganvié II et Dékanmey. La technique d'extraction utilisée est celle de la plongée et d'arrêt de la respiration pendant le prélèvement et avant le chargement dans la pirogue. L'entassement sur la berge par les femmes constitue l'une de leurs activités génératrices de revenus. Après le

remplissage des camions, le sable est vendu à l'embarcadère de Sô-Ava, puis transporté et livré sur les chantiers de construction de Calavi, Akassato et Cotonou. L'apport des femmes dans le système d'exploitation accélère la vente de celui-ci puisque la demande est toujours pressante. Ce sable est utilisé dans la construction des maisons et sert aussi à couler des dalles en raison de son état granuleux (planche 11).



Photo 11 : Extraction du sable à Sô-Ava
Prise de vue : AVLESSI, février 2017

La photo 11 illustre la technique d'extraction du sable lagunaire et le chargement des pirogues avant sa livraison sur les chantiers.

3.5.3. Activité économique liée au tourisme

L'arrondissement de Ganvié situé dans la commune de Sô-Ava est la plus grande cité lacustre de l'Afrique de l'Ouest reconnu par l'UNESCO comme patrimoine culturel mondial appelé « Venise de l'Afrique ». Ganvié s'avère être l'atout touristique majeur de la commune. Il faut ajouter comme potentialités touristiques, les forêts sacrées de Houédo-Aguékou, de Dékanmey, d'Ahomay-Lokpo et les temples de cultes Vodoun. En partant de l'embarcadère d'Abomey-Calavi, les touristes font des escales dans les différents centres artisanaux et restaurants de Ganvié.



Photo 12 : Pirogue à rame à abord les touristes quittant l'embarcadere de Calavi pour Ganvié
Prise de vue: AVLESSI, février 2017

La photo 12 montre une pirogue à rame à abord les touristes quittant l'embarcadere de Calavi pour Ganvié. Tout ceci crée des emplois et génère des ressources pour la commune. Mais le manque d'organisation du transport sur la rivière Sô fait des manques à gagner au secteur d'étude. Le tableau II présente le matériel roulant à caractère lucratif dans la Commune de 2012 à 2014.

Tableau II: Matériel roulant à caractère lucratif dans la Commune de 2012 à 2014

Matériel roulant			
Années	Barques motorisées		Barques non motorisées
	Grande embarcation	Embarcation Moyenne	
2012	95	307	2 301
2013	98	399	2 599
2014	103	475	2 919

Source : Mairie de Sô-Ava, 2017

De l'analyse du tableau II, le transport fluvial est prédominant dans la Commune de Sô-Ava. Au cours de la période de 2012 à 2014, il a été noté un accroissement tant du nombre de grandes embarcations, de moyennes embarcations que de barques non motorisées. En effet, le nombre de grandes embarcations est passé de 95 en 2012 à 98 en 2013 et 103 en 2014. Le nombre de moyennes embarcations est passé de 307

en 2012, à 399 en 2013 et 475 en 2014. Quant au nombre de barques non motorisées, il est passé de 2301 en 2012 à 2599 en 2013 et 2919 en 2014. Ce matériel appartient aux particuliers. Les propriétaires des barques non motorisées ne souscrivent rien comme taxe à la commune. Ce qui nécessite la réorganisation de cette activité.

3.5.4. Voies fluviales

La rivière Sô et ses multiples bras au contact du lac Nokoué constituent l'armature des voies fluviales. Les axes praticables sont celles qui relient les localités de Ganvié, Dékanmey, Vekky, Houédo à Cotonou où les mareyeurs et autres commerçants viennent acheter et vendre leurs produits. La voie Akassato-Sô-Ava impraticable pendant les crues ne reçoit aucun passage de véhicules à quatre ou deux roues et même des piétons. Le seul moyen de transport pour relier les deux localités se limite exclusivement aux barques motorisées et aux pirogues chargées des personnes et des biens. L'axe Ganvié-Calavi est pratiqué surtout par les mareyeurs, les touristes et les trafiquants des produits pétroliers.

Dans la commune de Sô-Ava, le transport des marchandises et des passagers se fait surtout sur les voies fluviales par les barques motorisées et les pirogues. En effet, 95 % des populations enquêtées utilisent ces moyens de transport (photo 13).



Photo 13 : Transport en commun quittant Vekky pour
le marché Dantokpa
Prise de vue : AVLESSI, juin 2017

La Photo 13 montre le départ de Ahomey- Lokpo pour le marché Dantokpa par la voie fluviale. Cette photo illustre un chargement de marchandises et de passagers dans la barque motorisée au départ de Vekky à destination du marché Dantokpa. Cette situation montre l'importance de ce mode de transport dans le milieu. Par contre sur les voies terrestres, le transport se fait par les véhicules et les taxi-motos communément appelés « Zémidjan » de Akassato à l'embarcadere de Sô-Ava et de Missessinto à Ahomey-Lokpo et aussi sur les autres pistes

en saisons sèches surtout pendant les jours de marchés de Dantokpa, Akassato, Zinvié, Golodjigbé, Zè, etc.

3.6. Contribution de la mobilité fluvio-lacustre et des activités économiques au développement de la Commune

D'après les informations recueillies sur le terrain, les activités économiques contribuent très peu au développement de la Commune dans la mesure où le marché de Ganvié qui est le principal ne génère pas de ressources financières selon les autorités locales interviewées. En effet, les usagers de ce marché en l'occurrence les commerçantes s'opposent à toute nature de taxe venant de la mairie. Ce qui constitue des manques à gagner pour la localité ; du coup à son développement. Seuls, les acteurs des produits pétroliers et les exploitants de sable lagunaire payent respectivement 5000 francs et 2000 francs par barque quel que soit le gabarit. Tout ceci limite le développement de la Commune. La figure 3 renseigne sur les recettes issues du transport fluvio-lagunaire dans le milieu de recherche.

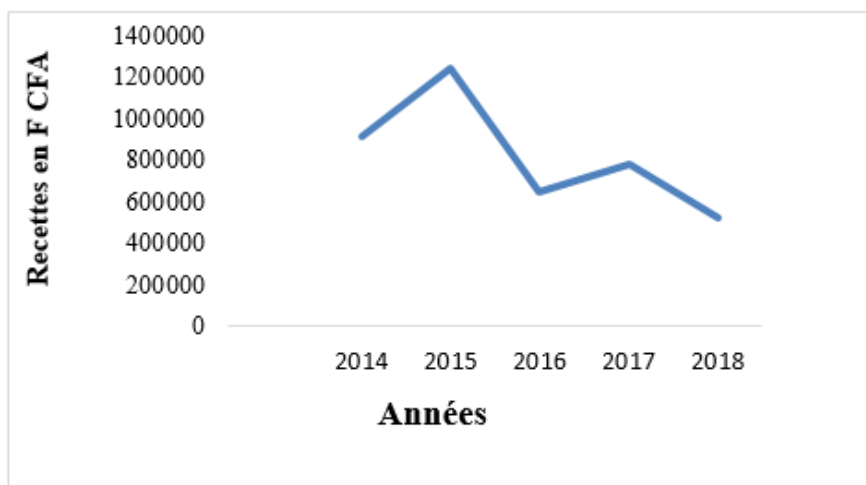


Figure 3 : Recettes issues du transport fluvio-lagunaire à Sô-Ava de 2014 à 2018

Source : Service des affaires économiques et financières de Sô-Ava, 2019

Il ressort de l'analyse de la figure 3 que le transport fluvio-lagunaire a permis de mobiliser d'environ 4100000 F CFA de 2014 à 2018. Ces recettes ont contribué au financement des actions de développement (construction des infrastructures socio-communautaires, fonctionnement de l'administration communale) d'après les autorités locales interviewées. La planche 5 montre quelques infrastructures à Sô-Ava à l'aide de ces recettes.



Planche 5 : Module de trois classes au CEG : Sô-Ava et salle d'alphabétisation de Sô-Ava

Prise de vues : HOUINSOU, octobre 2019

La planche 5 montre entre autres les réalisations faites des recettes du transport fluvio-lagunaire dans la commune de Sô-Ava. Selon les déclarations des autorités locales, ces ressources servent également à l'achat des outils (bics, cahiers, etc.) de travail, moyens de déplacement ainsi qu'aux charges salariales du personnel de l'administration de la commune.

3.7. Contraintes liées à la mobilité fluvio-lacustre et aux activités économiques

Il existe des contraintes qui rendent difficile le développement de la mobilité fluvio-lacustre et des échanges commerciaux à Sô-Ava.

L'envahissement de la rivière par la jacinthe d'eau crée beaucoup de risques à la navigation fluviale. Le coût élevé du transport et la lenteur des moyens traditionnels de transport sont des facteurs qui empêchent un véritable développement de l'économie locale.

3.8. Discussion

Le transport fluvio-lagunaire permet à la commune de mobiliser de ressources financières qui contribuent au développement de la commune d'après les autorités locales interviewées. De plus, les conducteurs sont des pêcheurs et aident à traverser la rive contre 25 francs, 100 francs ou 200 francs en fonction de la distance à parcourir. Selon 98 % des enquêtés, le revenu issu de cette activité varie entre 1500 et 2500 francs par jour et destiné à satisfaire les besoins alimentaires, l'épargne, la scolarisation des enfants etc. Les travaux de A. L. Sossou-Agbo (2013, p. 218) ont abouti aux résultats similaires dans le complexe fluvio-lagunaire de la basse vallée de l'Ouémé au Bénin. Dans la basse vallée de l'Ouémé, les barques (motorisés ou non) sont fortement utilisées en raison de la densité du réseau hydrographique et de l'impraticabilité des voies d'après (J. Laourou, 2010, p. 41). Tout ceci, témoigne l'importance du transport fluvio – lagunaire dans la partie méridionale du Bénin.

Conclusion

Le transport fluvio-lagunaire contribue au développement de la commune de Sô-Ava. En effet, les ressources issues de cette activité contribuent au financement des actions de développement (construction des infrastructures socio-communautaires, fonctionnement de l'administration communale).

La cité touristique de Ganvié, le marché de Calavi « Tokpa » et celui de Akassato constituent les points les plus importants des échanges commerciaux pour la commune. Les infrastructures de transport, en particulier celles fluviales se trouvent être les vecteurs essentiels du dynamisme des activités commerciales et de l'économie de la commune. La dynamisation de ces activités est caractérisée par le commerce des produits halieutiques, agricoles, du sable lagunaire de la rivière Sô et des produits de contrebandes.

Il existe toutefois des possibilités d'une meilleure couverture en infrastructures (marchandes et de transports) indispensables au développement des échanges commerciaux à travers la mise en œuvre d'un projet de développement des transports fluvio-lagunaires sur la rivière Sô.

Références bibliographiques

- AGENCE D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE BETHUNE (AUAB), 2010, « le transport fluvial de marchandises », numéro 5, 9 p.
- APCE: HOT 16, 2010, *Artisan batelier Transport fluvial de marchandises* (fret), 38 p ; Journal of the Royal African Society, The Royal African Society, www.apce.com, consulté le 20/08/2017 à 11h 27'
- DIRECTION NATIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE (DNSP), 2013, *Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal* (PHAC), 102 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE), 2013, *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*, 32 p.
- LAOIROU Jean, 2010, *Dynamique des échanges fluvio-lacustres entre la basse vallée de l'Ouémé et Cotonou*, mémoire de Maîtrise en Géographie, Université d'Abomey – Calavi, Bénin, 102 p.
- MAIRIE DE SO – AVA, 2009, *Plan de développement Communal*, 77 p.
- MAIRIE DE SO – AVA, 2016-2020, *Plan de Développement Communal de So-Ava*, 146 p.
- SOSSOU AGBO Anani Lazare, 2013, *La mobilité dans le complexe fluvio-lagunaire de la basse vallée de l'Ouémé au Bénin, en Afrique de l'Ouest*, Thèse de Doctorat de l'Université de Grenoble et de l'Université d'Abomey Calavi-Bénin, Spécialité : Géographie, 357 p.
- UNION EUROPEENNE (UE), 2015, *Le transport fluvial en Europe: aucune amélioration significative de la part modale et des conditions de navigabilité depuis 2001*, rapport spécial, 56 p.

**ETUDE GEOMORPHO-PEDOLOGIQUE POUR LA
CONSERVATION DU SITE DE KPENKPA-NAKUOG
(NORD-TOGO)**

KANKPENANDJA Laldja*
BAWA Dangnisso*
AFO Bidjo*
GNONGBO Tak Youssif *
BLIVI Adoté Blim *

Résumé

Sur les plateaux gréseux de Dapaong au Nord-Togo, s'est développé autour de la mare de Kpenkpa-Nakuog à Sidiki, un écosystème humide de hautes terres abritant une flore et une faune assez diversifiées. Ce site entaillé de vallées et de grottes, autrefois assez boisé, a servi également de refuge aux populations locales au cours des razzias et de champ de batailles de résistance pendant la période de colonisation. Mais, depuis la moitié du 20^e siècle, en dépit du caractère sacré de ce complexe mare-forêt, la coupe incontrôlée du bois a entraîné une dégradation accélérée de cet écosystème fragile. C'est dans le cadre d'un projet initié par l'ONG Service Humanitaire de Développement (SDH) pour la restauration de ce complexe mare-forêt sacrée que l'étude géomorpho-pédologique de ce site a été réalisée. Cette étude a eu pour objectif de déterminer les caractéristiques géomorphologiques et pédologiques du site aux fins d'évaluation de l'aptitude des terres au reboisement. Pour atteindre cet objectif, différentes méthodes et techniques ont été mises en œuvre, notamment des observations directes sur le terrain, des levés topométriques par chaînage et au GPS, une prospection pédologique et des analyses de laboratoires. Les travaux effectués ont permis de réaliser une carte d'aptitude des terres au reboisement et de faire des propositions pour la restauration du site.

Mots clés : Géomorpho-pédologie, aire dégradée, restauration des terres, Kpenkpa-Nakuog, Nord-Togo.

Abstract

On the sandstone plateaus of Dapaong in northern Togo, a humid ecosystem of uplands with a diversity of flora and fauna is developed around the pond of Kpenkpa-Nakuog in Sidiki. This notched site of valleys and caves, once quite wooded, also served as a refuge for local people during raids and battlefield resistance during the period of colonization. But since the mid-20th century, despite the sanctity of this complex mare-forest, the uncontrolled cutting of wood has led to an accelerated degradation of this fragile ecosystem. It is within the framework of a project initiated by the NGO Humanitarian

* Université de Kara ; Email : kankpenang1@yahoo.fr/kankpenang1@gmail.com

* Université de Lomé; Email : dangnissobawa@hotmail.fr

* Université de Lomé; Email : abidjo81@gmail.com

* Université de Lomé; Email : gnongboty@gmail.com

* Université de Lomé; Email : blimblivi1955@gmail.com

Service of Development (SDH) for the restoration of this sacred mare-forest complex that the geomorpho-pedological study of this site was realized. The purpose of this study was to determine the geomorphological and pedological characteristics of the site for purposes of assessing the suitability of the lands for reforestation. To achieve this goal, different methods and techniques have been implemented, including direct field observations, chained topographic and GPS surveys, soil surveys and laboratory analyzes. The work carried out has made it possible to make a map of land suitability for reforestation and to make proposals for the restoration of the site.

Keywords: Geomorpho-pedology, degraded area, land restoration, Kpenkpa-Nakuog, North-Togo.

Introduction

La dégradation des terres est devenue, depuis la fin du 20^e siècle, l'une des préoccupations majeures de l'humanité. Ce phénomène est corrélatif à la variabilité climatique et l'anthropisation à travers la destruction du couvert végétal. Observé partout, il prend une allure particulièrement inquiétante dans les pays en développement dont les économies sont essentiellement agricoles (FAO, 1998, p. 18). C'est le cas en général de l'Afrique Subsaharienne, selon TerrAfrique (2009, p. 1). Au Togo, de nombreuses régions dont celles des Savanes au Nord-Togo connaissent une dégradation des terres très avancée selon plusieurs auteurs, notamment de P. Brabant et al (1996, p. 2), Gningbo et Kankpénandja (2005, p. 119), et L. Kankpénandja et A. Alassane (2012, p. 37), L. Kankpénandja et al (2012, p. 325), L. Kankpénandja (2016, p. 24) et D. Bawa (2017, p.68). Les plateaux gréseux de Dapaong-Bombouaka sont classés parmi les secteurs les plus dégradés de cette région. Sur ces plateaux très fragiles à cause des conditions géomorphologiques, la dégradation des terres a atteint un seuil critique dans certains secteurs. C'est le cas du site du complexe marre-forêt sacrée de Kpenkpa-Nakuog, s'étendant entre 0°15'54'' et 0°16'2'' de longitude est et 10° 50'18'' et 10°50'33'' de latitude nord, à la périphérie nord-est du village de Sidiki, dans la préfecture de Tône (fig. 1).

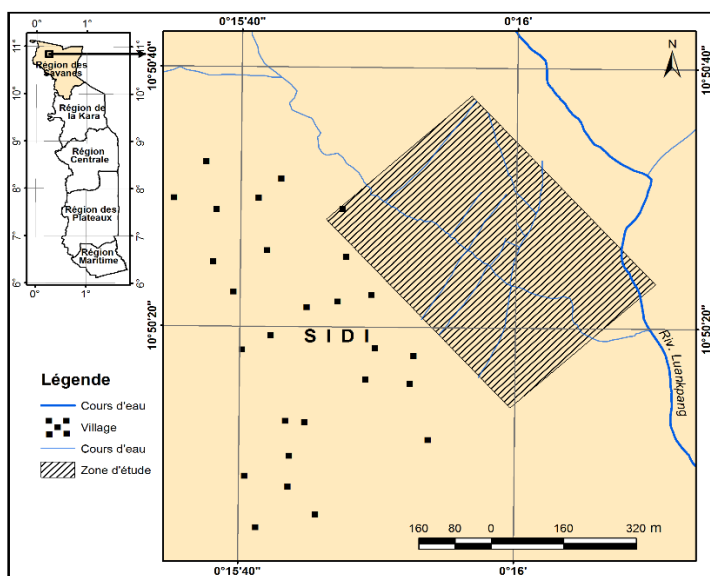


Fig. 1 : Localisation de la zone d'étude

Le complexe mare-forêt sacrée de Kpenkpa-Nakuog est un écosystème de hautes terres très fragile en raison non seulement de l'instabilité des versants, mais aussi de la nature du substrat gréseux qui ne favorise guère la pédogenèse. Cependant, il a favorisé le développement d'une végétation hydrophile naguère assez fournie qui constituait le lieu de refuge d'une faune montagnarde assez diversifiée. Les grottes des modelés pseudo-karstiques des roches gréseuses de ce site servaient également de refuge aux populations locales pendant les périodes de razzias. Mais, depuis la moitié du 20^e siècle, les coupes de bois incontrôlées pour satisfaire les besoins d'une population à croissance rapide ont entraîné une dégradation accélérée de ce site, en dépit de son caractère sacré. Ce déséquilibre est assez poussé du fait d'une mise en valeur excessive qui ne prend pas en compte les caractéristiques physiques du milieu, notamment les conditions géomorpho-pédologiques. Certes, des études pédologiques et géomorphologiques, telles que celles de M. Lamouroux (1959 et 1961), L. Baritsé (1986), R. Poss et G. ROSSI, R. '1987), Poss (1996) et L. Kankpénandja (2016) ont été effectuées dans cette région. Mais celles-ci ne fournissent pas d'informations spécifiques sur le site de Kpenkpa-Nakuog. C'est ce qui justifie la présente étude s'inscrivant dans un projet de restauration de ce site, initié par l'ONG SHD. Elle s'articule autour de trois points : les approches méthodologiques utilisées, les résultats obtenus et la discussion.

1. Les approches méthodologiques

Les approches méthodologiques ont consisté, après une phase préliminaire de recherche documentaire, à effectuer des levés

topométriques pour caractériser la morphologie du site, une prospection pédologique détaillée et des analyses au laboratoire.

1.1. La recherche documentaire

C'est la phase des travaux préliminaires qui a comporté plusieurs tâches. La première a été celle de l'assemblage des données existantes au cours de laquelle des ouvrages sur le site, des cartes, des photos aériennes et des modèles numériques de terrain ont été collectés. Ensuite, un montage stéréoscopique des photos aériennes, une modélisation numérique 3D et une reconnaissance de terrain ont été effectués. Ces tâches préparatoires ont permis de se faire une idée générale de l'organisation des paysages et des conditions de terrain et d'effectuer une évaluation préliminaire des principales unités géomorpho-pédologiques. Elles ont permis également de préparer le plan topographique pour le travail sur le terrain et de choisir les parcours et la densité de l'échantillonnage.

1.2. L'étude géomorpho-pédologique détaillée

1.2.1. Les levés topométriques

La topométrie a été faite à l'aide d'une chaîne, d'un théodolite et d'un GPS. Dans un premier temps les positions de 3 points ont été déterminées par GPS à l'aide de 10 mesures effectuées en chacun de ces points. Ces trois points ont servi de référence pour les levés topométriques en 3D au moyen du théodolite. Ces levés ont permis de réaliser un plan et un modèle 3D précis du site.

1.2.2. La prospection pédologique détaillée

Elle a consisté à faire des observations pour délimiter et caractériser les unités pédologiques, à décrire des profils suivant des transects prédéfinis et prélever des échantillons pour les analyses au laboratoire, en observant les approches préconisées par la FAO (1990, p. 5 et 2014, p. 22) et R. Poss (1996, 11). La nomenclature adoptée est celle du référentiel pédologique de 2008 de l'Association Française pour l'Etude du Sol (AFES).

La description des profils pédologiques a été faite à l'aide de fiches normalisées. Ainsi, la pente locale, la profondeur de la base des horizons, la couleur, le taux d'argile, le taux d'éléments grossiers, la structure, la porosité, la cohésion et la classe de drainage ont été déterminés pour chaque coupe réalisée. Les observations pédologiques de routine ont été faites tous les demi-hectares sur une profondeur de 1,5 m. Ces observations ont permis d'identifier les types de sols présents dans la zone étudiée et de vérifier l'homogénéité des unités pédologiques. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les caractéristiques morphologiques, physiques et chimiques considérées comme représentatives des unités pédologiques, des fosses profondes de 3 m ou atteignant le substrat ont été ouvertes pour chaque type d'unité pédologique.

1.2.3. Les analyses au laboratoire

Les analyses au laboratoire ont été faites sur 15 échantillons de sols. Elles ont permis de déterminer de façon précise des propriétés physiques, chimiques et minéralogiques des sols. En nous inspirant de R. Poss (1996, p. 16) et de D. Baize et M.-C. Girard Sous dir. (2008, p. 370), différents types d'analyses ont été effectués (tableau 1).

Tableau 1 : Méthodes d'analyses des échantillons de sols

Types d'analyses	Procédés
Taux de matière organique	Walkley et Black
Teneur en azote	Kjeldani
Taux d'éléments grossiers	Séparation au tamis 2 mm
Texture	Granulométrie, sédimentométrie à la pipette de Robinson
Bases échangeables (S)	Acétate d'ammonium à pH7
Capacité d'Echange des Cations (CEC)	Acétate d'ammonium à pH7
Phosphore total	Colorimétrie après attaque à l'acide nitrique bouillant
pH eau	Mesure électrométrique dans solution surnageante d'un mélange sol/liquide de 1:2,5

Source : Travaux de laboratoire

1.3. Evaluation des aptitudes des terres au reboisement

Pour la présente étude, l'aptitude des terres au reboisement a été évaluée par des analyses spatiales à travers le SIG combinant plusieurs facteurs, notamment les pentes, l'hydrographie et les couvertures pédologiques. L'aptitude des terres est le degré de compatibilité entre un certain type de terre et un mode d'utilisation bien défini, le mode d'utilisation étant ici le reboisement. La pente a été découpée en 6 classes : < 3 %, 3 – 12 %, 12 – 20 %, 20 – 25 %, 25 – 30 % et > 30 %. Les couvertures pédologique ont été réparties en 4 classes en fonction de leurs épaisseurs : < 20 cm, 20 – 50 cm, 50 – 90 cm, et > 90 cm. Ainsi, différentes classes d'aptitude des terres au reboisement ont été définies. Les processus morphogéniques sur chaque type de classe ont aussi été identifiés et caractérisés. Les résultats des différentes investigations sont présentés dans la section suivante.

2. Les résultats

L'évaluation de l'aptitude des terres au reboisement a été faite sur la base des caractéristiques morphologiques et pédologiques du site. Ainsi, avant d'analyser ces aptitudes des terres au reboisement, seront présentés les résultats d'étude du relief et des sols du site.

2.1. La morphologie

La morphologie générale du site a été l'objet d'une étude poussée, afin de pouvoir non seulement définir les unités de terres, mais

aussi de montrer son rôle sur les aménagements à mettre en place. Pour bien comprendre le fonctionnement morphodynamique de la mare, celle-ci a été étudiée de façon minutieuse.

2.1.1. L'analyse de la morphologie générale du site de Kpenkpa-Nakuog

D'une altitude variant entre 290 et 310 m dans l'ensemble, le relief est formé par une succession de vallées à fond plat et d'interfluvés à sommet également plat, correspondant au revers structural du plateau de Dapaong (fig. 2). A l'exception de la principale vallée dont la dénivellation atteint, voire dépasse 15 m dans certains secteurs, ces vallées peu profondes sont limitées par des versants abrupts dont le commandement, en général de 2-3 m, atteint à certains endroits 4 m. Dans l'ensemble, les pentes sont très faibles sur le revers structural et au fond des vallées qui couvrent l'essentiel du paysage, soit plus de 96 % du site. Elles y sont inférieures à 3 %. Les seuls secteurs de pentes fortes correspondent aux versants à corniche des vallées qui sont proches de la verticale. Ceux-ci représentent moins de 4 % du paysage. La morphologie du site se caractérise en général par des pentes rectilignes, à l'exception des versants de vallées qui, associant une partie sommitale abrupte à une partie basale rectiligne, sont concaves. Dans l'ensemble la durée diurne d'exposition au soleil est très longue. En effet, les facettes topographiques des sommets d'interfluvé, d'inclinaison très faible à nulle reçoivent le soleil à longueur de journée. La vallée principale et quelques vallées secondaires d'orientation nord-ouest/sud-est bénéficient également d'une longue durée d'exposition au soleil. Par contre, les versants de certaines vallées secondaires orientées nord-nord-est/sud-sud-ouest ont une durée d'exposition plus réduite (un peu plus de la moitié du jour).

L'étude de la structure géologique a révélé que le substrat est constitué de formations gréseuses, notamment de grès massifs épais de plus de 15 m, reposant sur des grès et siltites légèrement argileux, constitués de bancs d'épaisseur centimétrique. L'ensemble est coiffé de formations superficielles indurées dans quelques secteurs. Le site assez tectonisé, est traversé par deux grandes familles de diaclases de direction respectivement nord-nord-est/sud-sud-ouest et nord-ouest/sud-est qui ont guidé la mise en place du réseau hydrographique. La principale rivière exploite l'une de ces cassures qui est une faille caractérisée par un faible rejet.

L'enfoncement du réseau de thalwegs dans ces formations gréseuses s'est effectué par des processus d'hydrolyse et de dissolution suivant les fissures entraînant une dislocation en blocs. Dans certains cas, ces processus ont isolé des blocs et élaboré de nombreuses grottes formant ainsi un modelé ruiniforme. Ces formes observées ailleurs dans les paysages gréseux de Dapaong-Bombouaka ont été qualifiées de modelé karstique par P. Affaton (1990, p. 10) ou de pseudo-karstique par L. Baritsé (1986, p. 37).

Somme toute, la géomorphographie du site caractérisée par la forte proportion des étendues de pente faible constitue un facteur très

favorable à la pédogenèse. Mais, la nature gréseuse du substrat réduit considérablement l'action des processus d'altération, ce qui se traduit par l'importance des affleurements dans des secteurs à pente très faible.

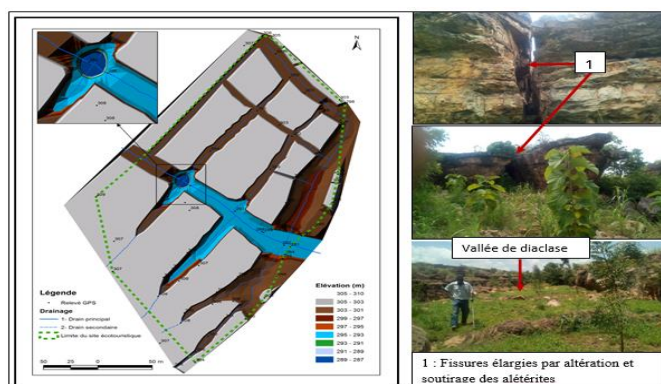
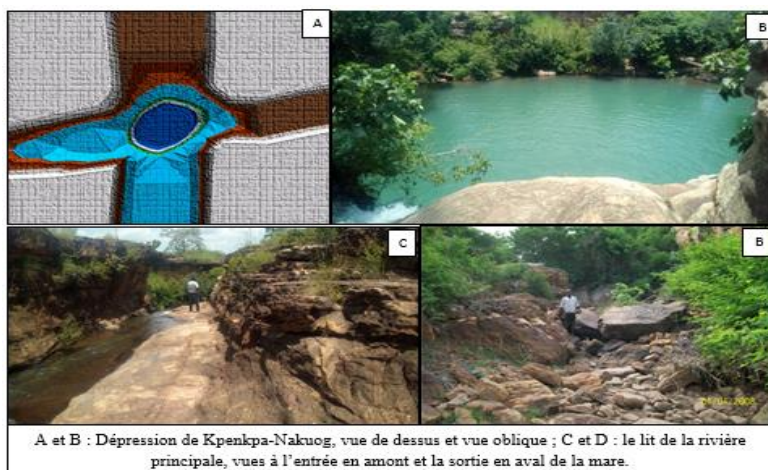


Fig. 2 : Modèle TIN du site de Kpenkpa-Nakuog
Source : travaux de terrain et de laboratoire

2.1.2. La morphologie de la dépression marécageuse

La mare de Kpenkpa-Nakuog occupe une dépression profonde d'environ 20 m. Son étendue varie en fonction du niveau d'eau et peut atteindre voire dépasser 1000 m² en période de hautes eaux (fig. 2, photos 1A et 1B.). Cette dépression localisée à la croisée de deux cassures dont l'une, celle de direction nord- ouest /sud- est serait accompagnée d'un léger rejet vertical de l'ordre du mètre. Ces lignes de faiblesses tectoniques ont favorisé une altération différentielle plus ou moins profonde. Le déblaiement des altérites a conduit à la mise en place de la dépression qui a, ensuite, été approfondie et élargie par l'action de l'écoulement turbulent corrélatif à la chute d'eau charriant des blocs gréseux dont la taille est de plusieurs mètres parfois (photo 1 C). L'enfoncement de la dépression se serait accéléré, une fois le niveau de siltite atteint, après l'excavation de la dalle de grès dur détruite par l'altération chimique, permettant ainsi d'atteindre une profondeur de plusieurs dizaines de mètres. Une telle genèse aurait été favorisée par un paléo-climat probablement plus humide que l'actuel. En d'autres termes, la mare de Kpenkpa-Nakuog est un héritage morphoclimatique, élaboré à la suite de l'alternance d'un bioclimat humide, caractérisé par des processus chimiques actifs et une phase sèche à processus mécaniques dominants.



Photos 1 : La dépression de de Kpenkpa-Nakuog
et le lit du drain principal qui l'alimente
Source : Clichés Kankpénandja, mai 2014 et septembre 2016

La dynamique actuelle de la dépression est marquée par son colmatage par des débris solides corrélatifs à la dégradation du bassin d'alimentation de la mare. Une partie des débris viendrait directement d'un affouillement dans les matériaux relativement tendres à la base des dalles de grès dur. Ceux-ci se débitent en bancs d'épaisseur centimétrique et de largeur métrique. Parfois, il se produit des arrachements en masse de matériaux qui viennent se loger dans la mare. Mais l'importance de ces débris semble secondaire. L'essentiel des débris provient probablement du reste du bassin versant.

En conclusion, il faudrait retenir que l'avenir de la mare ne tient pas à la simple restauration de la forêt de Kpenkpa-Nakuog, mais à celle de l'ensemble du bassin versant. D'où la nécessité de prévoir des extensions du projet actuel. En somme, les conditions topographiques du site caractérisées par des pentes faibles créent une stabilité des surfaces. Mais, ces conditions topographiques très favorables sont contrariées par l'état des couvertures pédologiques.

2.2. Les résultats d'étude des couvertures pédologiques

La prospection détaillée a permis de préciser la délimitation des unités pédologiques et de dresser l'organisation topo-séquentielle des couvertures pédologiques (fig. 3). Deux unités pédologiques ont été identifiées : l'unité pédologique de revers et celle des entailles ou vallées.

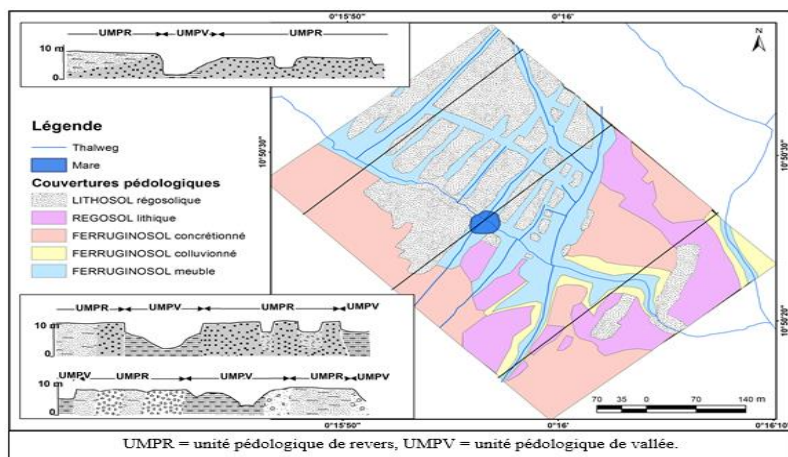


Fig. 3 : Carte pédologique du site de Kpenkpa-Nakuog
Source : Travaux de terrain et de laboratoire

2.2.1. L'unité pédologique de revers ou sommet des interfluves

Dans l'unité pédologique de revers trois types de couvertures pédologiques ont été identifiés. Il s'agit des LITHOSOL régosolique, REGOSOL lithique et FERRUGINOSOL concrétionné.

2.2.1.1. Les LITHOSOLS régosoliques

Ce type de couverture pédologique est marqué par la très forte extension des affleurements rocheux représentant plus de 50 % de la surface. On le retrouve sur l'ensemble des sommets d'interfluves du secteur nord de la rive gauche du principal axe de drainage. La couverture pédologique, à peine existante, est très mince et discontinue (photo 2A). Là où on la retrouve, elle est toujours inférieure à 10 cm. On y trouve des blocs issus de la fragmentation de la roche en quelques secteurs. Sur ces affleurements rocheux poussent essentiellement des espèces saxicoles comme *Adenium obesum* et quelques herbacées.

2.2.1.2. Les REGOSOLS lithiques

Le type de couverture pédologique qualifié de REGOSOL lithique est aussi caractérisé par une fréquence élevée des affleurements, mais avec une extension représentant moins de 50 % de la surface (photo 2B). L'épaisseur est généralement inférieure à 20 cm (Fig. 4). Le REGOSOL lithique est formé d'un horizon indifférencié constitué essentiellement de sable, gravillons et de graviers. La fraction fine limoneuse est en très faible proportion, en moyenne, 15 %. Sur le REGOSOL lithique, la végétation est constituée essentiellement de prairie. Les espèces arborescentes et arbustives y poussent seulement le long des diaclases. La très faible épaisseur de la couverture pédologique constitue un facteur limitant au développement du couvert végétal.

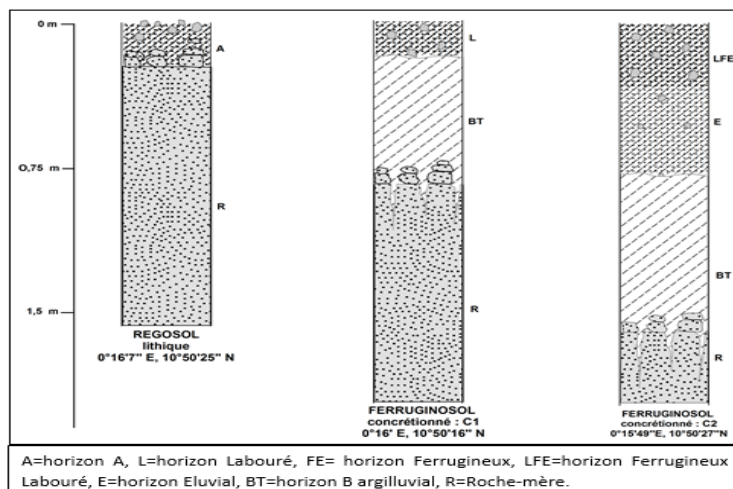
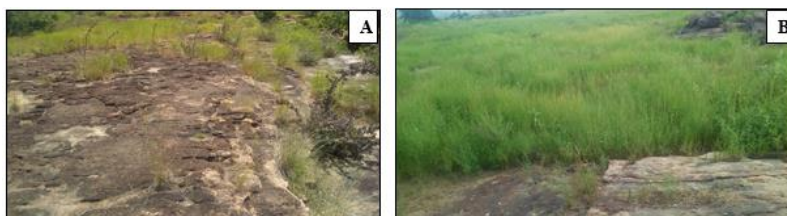


Fig. 4 : Profils des couvertures pédologiques dans l'unité pédologique de revers
Source : Travaux de terrain



Photos 2 : Etat de surface du LITHOSOL régosolique (A) et du REGOSOL lithique (B) au paroxysme de la saison pluvieuse
Source : Clichés Kankpénandja L., septembre 2016

2.2.1.3. Les FERRUGINOSOLS concrétionnés

La couverture pédologique correspondant au FERRUGINOSOL concrétionné se reconnaît par sa surface limono-sableuse comportant une proportion variable de gravillons et de graviers. D'une profondeur dépassant parfois le mètre, la morphologie du solum est caractérisée par une superposition d'horizons sableux contenant des débris de roches. On y distingue les horizons LA, FE et BT (Fig. 4).

L'horizon de surface, toujours labouré (LA = horizon A labouré), de couleur généralement brune foncée, est tantôt sableux, tantôt sablo-limoneux, comportant des graviers et des gravillons. Le taux d'argile est en moyenne de 10 %. Le taux d'éléments grossiers en moyenne de 22 % dépasse dans certains cas 60 %. La structure grumeleuse disparaît avec la mise en culture. Dans cet horizon très poreux et meuble, le drainage est bon. Sous cet horizon, on retrouve un horizon éluvial de type FE.

L'horizon FE (Ferrugineux), de couleur brune foncée et parfois rougeâtre, est également sableux. Le taux d'argiles y est plus élevé, en

moyenne 20 %. La fraction grossière est moins présente, avec un taux de 12 %. La structure est souvent massive, la porosité moins élevée, et la cohésion relativement forte à cause du taux élevé des argiles. Le drainage y est légèrement moins bon que dans l'horizon LA.

L'horizon BT (B argiluvial) de couleur rougeâtre, avec un taux d'argiles de plus 20 %, est riche en éléments grossiers de forme généralement anguleux. Le taux d'éléments grossiers est inférieur à 10 %. Caractérisé par une structure massive, cet horizon est relativement poreux et meuble. Le drainage y est bon.

Les données analytiques des échantillons prélevés dans le FERRUGINOSOLS concrétionné sont reportées dans le tableau ci-dessous (tableau 2). Ces données sont très peu différentes de celles issues des observations et descriptions directes sur le terrain. Ce solum légèrement acide a une capacité d'échange cationique élevée dans les 30 premiers centimètres. La moyenne est de 30 me/100 g de sol.

Tableau 2 : Données analytiques du FERRUGINOSOLS concrétionné

Horizons	TMO	TA	TEG	Texture					Complexe d'échange (mé/100g)							Bases Totales (mé/ 100g)	P2O5 (%)	
	(%)	0%	(%)	A	LF	LG	SF	SG	Ca	Mg	K	Na	T	S/T			pH	
LA	1.5	0.8	14.6	10.0	6.5	14.5	60.5	10.0	3.8	1.4	0.2	0.2	4.9	99.5	30.0	0.9	6.6	
FE	0.9	0.6	47	15	4	15	55	12	2.1	1.2	0.16	0.1	4.5	89	21	0.84	6.4	
BT	0.7	0.6	76.5	25.5	7.5	11.0	47.5	10.5	2.2	1.7	0.1	0.1	4.8	81.0	38.0	0.7	6.2	
H : horizon ; TMO : taux de matière organique ; TA : teneur en azote ; TEG : taux d'éléments grossiers.																		

H : horizon ; TMO : taux de matière organique ; TA : teneur en azote ;

TEG : taux d'éléments grossiers.

Source : Travaux de terrain et de laboratoire

2.2.2. L'unité pédologique des vallées

Dans cette unité pédologique, deux types de couvertures pédologiques ont été identifiés. Ce sont des FERRUGINOSOLS colluvionnés et des FERRUGINOSOLS meubles des fonds de vallées (Fig. 5).

2.2.2.1. Les FERRUGINOSOLS colluvionnés

Ils forment un segment de couverture pédologique tronquée et recouverte de débris sur les versants et bas de versants. L'horizon superficiel labouré (LA) est constitué de matériel en transit d'une granulométrie hétéroclite. Il est recouvert en surface d'un pavage de blocs mélangé de graviers et de gravillons. Son épaisseur varie de 10 à 30 cm. L'argile est presque totalement absente dans cet horizon constitué d'éléments grossiers. Sa structure particulière à éléments grossiers lui confère une porosité très élevée et par conséquent un drainage très bon. Il recouvre un horizon FE plus argileux.

L'horizon FE de couleur brun-rougeâtre, à texture variant de sablo-argileux à argilo-sableux, est meuble. Sa structure polyédrique lui confère une porosité maximale et un bon drainage. En dessous on retrouve l'horizon BT.

L'horizon BT d'une épaisseur dépassant le mètre, est généralement de couleur rougeâtre. Les données descriptives et

analytiques montrent bien que le taux d'argile est supérieur à 30 % (tableau 3). En raison de la proportion élevée des argiles et de sa structure massive, la porosité est très faible. Le mauvais drainage se traduit par un engorgement matérialisé par des taches d'hydromorphie bien visible en saison sèche.

2.2.2.2. Les FERRUGINOSOLS meubles

Ce type de couverture pédologique se retrouve au fond des vallées. Il est le plus souvent épais de plus de 2 m. Sa surface est limono-argileuse ou limono-sableuse. Il est formé le plus souvent des horizons LA, FE et BT. L'horizon LA dont l'épaisseur varie entre 20 et 30 m est brun avec une texture limono-sableuse marquée par une forte proportion d'éléments grossiers. Cet horizon a une structure généralement massive, surtout lorsqu'il n'est pas mis en culture. Mais, dans certains cas, une organisation des éléments en structure polyédrique ou grumeleuse est observée. La cohésion passe de meuble à très meuble. La porosité varie suivant le type de structure et le degré de cohésion du matériel.

L'horizon FE de couleur brune ou rougeâtre a une profondeur moyenne de 50 cm. C'est un horizon à structure généralement massive, meuble et assez poreux. Le drainage y est moins bon que dans l'horizon LA, mais des traces d'engorgement n'y sont pas perceptibles.

L'horizon BT de couleur généralement rougeâtre ou rouge-brun, avec une proportion d'argile nettement plus élevée, en moyenne 35 %, a une structure massive. Son épaisseur est le plus souvent supérieure au mètre. C'est un niveau qui est mal drainé.

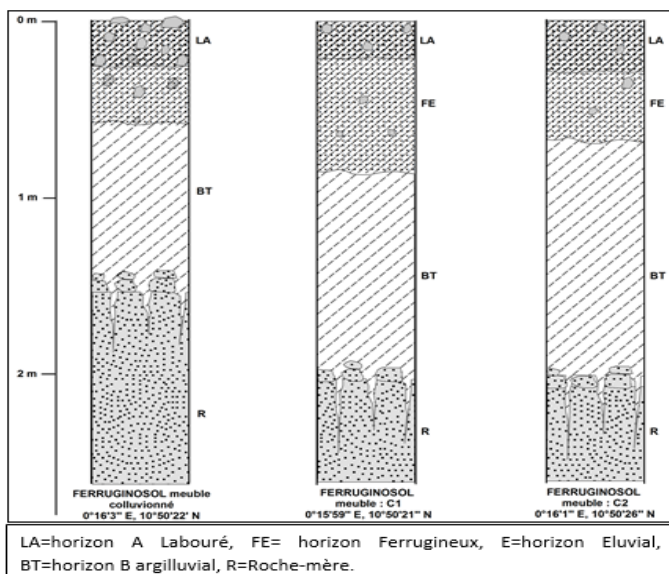


Fig. 5 : Profils des couvertures pédologiques dans l'unité pédologique des vallées.

Source : travaux de terrain

Tableau 3 : Données analytiques des couvertures pédologiques dans l'unité pédologique des vallées

FERRUGINOSOLS colluvionnés																		
H	TMO	TA	TEG	Texture					Complexe d'échange (mé/100g)						Bases Totales (mé/ 100g)	P2O5 (0%)	pH	
	(%)	0%	(%)	A	LF	LG	SF	SG	Ca	Mg	K	Na	T	S/T				
LA	1.2	0.75	9	6.9	5	13	58	12	3.1	1.2	0.19	0.1	4.2	99		22	0.75	6.4
FE	1.3	0.8	70	11	7	25	82	17	3.2	1.3	0.19	0.1	6	100		25	0.95	6.4
BT	0.6	0.5	68	15	6	9	45	9	0.8	1.7	0.09	0.1	4	69		27	0.54	6
FERRUGINOSOLS meubles																		
H	TMO	TA	TEG	Texture					Complexe d'échange (mé/100g)						Bases Totales (mé/ 100g)	P2O5 (0%)	pH	
	(%)	0%	(%)	A	LF	LG	SF	SG	Ca	Mg	K	Na	T	S/T				
LA	0.7	0.4	2.5	6.0	5.5	14	55	21	1.7	0.7	0.11	0.1	3.6	78	17.0	0.5	6.5	
	0.4	0.2	1	4	3	8	30	6	0.4	0.4	0.06	0	0.9	56	13	0.31	6.1	
	0.9	0.5	4	8	8	20	80	35	3	0.9	0.15	0.1	6.2	100	21	0.78	6.9	
FE	0.4	0.3	2	12	7	11	52	20	1.2	0.7	0.12	0.1	3	84	16	0.3	6.1	
	0.2	0.2	1	5	3	8	22	5	0.4	0.2	0.07	0	0.9	29	14	0.2	5.7	
	0.7	0.4	5	22	10	15	74	30	1.6	1.5	0.17	0.1	7.3	100	22	0.34	6.6	
BT	0.2	0.3	7	33	10	11	32	13	2.1	1.7	0.13	0.1	5.7	70	24	0.36	5.8	
	0.2	0.2	0	21	5	8	20	4	1.2	0.4	0.09	0	4.3	20	16	0.17	5.4	
	0.4	0.4	14	43	16	17	47	17	2.8	2.5	0.23	0.12	7.9	95	34	0.61	6.6	
H : horizon ; TMO : taux de matière organique ; TA : teneur en azote ; TEG : taux d'éléments grossiers.																		

Source : Travaux de terrain et de laboratoire

Mais, il faudrait signaler qu'au fond des vallées, la couverture pédologique n'est pas toujours épaisse. Dans certains secteurs, on retrouve une couverture pédologique très caillouteuse (Xc) ou graveleuse (Xgr), à peine évolués reposant sur la roche-mère. On y retrouve également des affleurements cuirassés correspondant à un FERRUGINOSOL luvique cuirassé. Dans ces derniers cas, il s'agit de secteurs où les processus d'érosion sont actifs.

2.3. Résultats de classification des terres en fonction de leur aptitude au reboisement

Les résultats des études géomorpho-pédologiques ont permis de classer les terres en fonction de leur aptitude au reboisement. En raison de la morphologie générale du site caractérisée par la prédominance des surfaces de pente inférieure à 3 % qui occupent plus de 98 % de l'aire considérée, ce sont les caractéristiques pédologiques (assez variées) qui ont été plus déterminantes pour la distinction des classes d'aptitude des terres. Quatre classes d'aptitude de terres ont été distinguées : terres à aptitude élevée (S1), terres à aptitude moyenne (S2), terres à aptitude faible (S3), terres inaptes (N) (fig. 6).

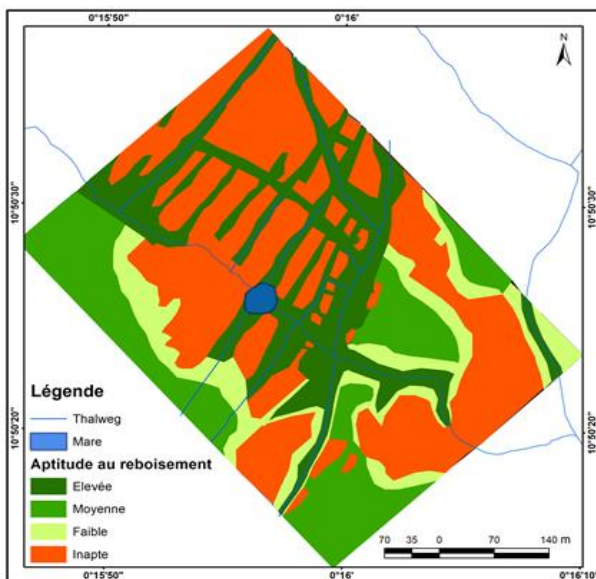


Fig. 6 : Carte des aptitudes des terres au reboisement

Source : travaux de terrain et de laboratoire

Les terres à aptitude élevée (S1) sont les catégories de terres dont la profondeur des sols est supérieure à 90 cm avec une surface de pente en moyenne inférieure à 3°. Elles sont localisées au fond des vallées et sur le sommet des interfluvies, dans les secteurs sud, sud-est et nord-ouest du site. Elles représentent près de 24,4 % de l'aire autour de la mare de Kpenkpa-Nakuog. Un massif végétal de nature variée peut se développer sur cette catégorie de terre. On pourra, en particulier, y faire le reboisement avec les espèces telles que *Ficus gnaphalocarpa* (kankang), *Khaya senegalensis* (kpeg), *Borassus aethiopum* (kpatig), *Diospyros mespiliformis* (gabong), *Lophira lanceolata* (nakpensaang), *Mitragyna inermis* (yeloung), *Vitex doniana* (naang), *Agnosesus leicarpus* (Nassieg).

Les terres à aptitude moyenne (S2) sont celles caractérisées par une épaisseur de la couverture pédologique comprise entre 50 et 90 cm et une pente de versant variant de 3° à 12°. Ce sont essentiellement des terres de revers et de piedmont. Leur extension est faible, soit 20,0 %. Elles peuvent être reboisées à l'aide d'espèces locales telles *Lannea microcarpa* (sissabg), *Pterocarpus erinaceus* (natong), *Prosopis africana* (nadjil), *Azelia Africana* (kpang), *Vitex doniana* (naang), *Agnosesus leicarpus* (Nassieg) et *Diospyros mespiliformis* (gabong).

Les terres à aptitude faible (S3) regroupent les catégories de sols ayant une profondeur comprise entre 20 et 50 cm et une pente inférieure à 30 %. Cette catégorie occupe près de 12,2 % de l'aire et se localise presque exclusivement sur le revers. Sur ces terres, le reboisement est possible avec des espèces locales saxicoles, notamment *Datarium*

microcarpa (Ounakpaguibou), *Comminphora africana* (Djoalintoga), *Gardenia sokotensis* (Nassagbou).

Les terres inaptées (N) correspondant à celles dont l'épaisseur de la couverture pédologique est inférieure à 20 cm et quelle que soit la pente. Marquées par des affleurements rocheux, elles sont bien étendues autour du site de Kpenkpa-Nakuog, représentant plus de 43,4 %. Elles regroupent les LITHOSOLS et les REGOSOLS. Sur les LITHOSOLS poussent essentiellement *Adenium obesum* et quelques herbacées saxicoles. Les terres de ce segment pédologique ne peuvent faire l'objet d'aucun type de reboisement. Mais, lorsqu'elles sont protégées, un beau paysage à *Adenium obesum* peut s'y constituer. Sur les REGOSOLS, la végétation est constituée essentiellement de prairie. La très faible épaisseur de la couverture pédologique y constitue une contrainte majeure au reboisement. Cependant, les espèces arborescentes et arbustives peuvent y être plantées le long des diaclases.

3. Discussion

Pour l'évaluation des aptitudes des terres du site de Kpenkpa-Nakuog au reboisement, nous avons procédé à la détermination des caractéristiques géomorpho-pédologiques du site. La combinaison de ces caractéristiques géomorpho-pédologiques a ensuite permis de définir des classes d'aptitude des terres. Cette approche dérive du modèle d'évaluation des terres préconisé par la FAO (1989, p 18) et de celui de classification de la capacité productive des terres utilisé par L. Kankpénandja (2016, p. 286) pour l'aménagement intégré des bassins versants des affluents de l'Oti au Nord-Togo. Certes, la présente étude a porté sur les facteurs géomorpho-pédologiques. Mais, il faut relever qu'elle s'inscrit dans une approche plus vaste où d'autres facteurs environnementaux, notamment le climat, la faune et la flore, ainsi que des paramètres socio-économiques ont été aussi évalués. Ainsi, l'approche dans sa globalité est proche de la méthode d'évaluation des terres en foresterie préconisée par la FAO (1989, p 2) et de la méthode de classement du potentiel des sols de l'United States Soil Conservation Service (US-SCS) qui sont rappelées dans les paragraphes suivants.

L'évaluation des terres utilisée en foresterie est une approche qui permet d'analyser le comportement des terres sous différents types d'utilisation (FAO, 1989, p 13). Elle met en parallèle les exigences d'un mode d'utilisation des terres et les qualités possédées par les terres pour définir des unités de terres. L'évaluation des terres aboutit à leur classification hiérarchisée en ordres, classes, sous-classes et unités de terres. L'ordre d'aptitude des terres indique le type d'aptitude. Deux ordres sont définis, ordre S (aptées) et ordre N (inapte). La classe d'aptitude indique le degré d'aptitude. Trois classes sont définies à l'intérieur de l'ordre S (aptitude élevée S1, aptitude moyenne S2 et aptitude marginale S3) et deux classes dans l'ordre N (N1 pour l'inaptitude présente (dans les conditions actuelles) et N2 pour l'inaptitude permanente).

La méthode de classement du potentiel des sols de l'US-SCS consiste à faire une analyse des sols en fonction d'une utilisation

déterminée. Elle accorde la priorité aux facteurs pédologiques, tout en tenant compte d'autres composantes environnementales, notamment la pente, l'hydrologie de surface et l'exposition aux vents. Cette approche prend en compte la productivité agricole et forestière, ainsi que la conservation des terres.

L'approche utilisée ici est par contre assez différente des méthodes de classification de l'aptitude des terres de l'United States Department of Agriculture (USDA) et du système de classes de sites en foresterie.

La méthode de classification de l'aptitude des terres mise au point par le Service de Conservation des Sols de l'USDA, utilisée dans la planification de l'aménagement des terres, accorde une importance particulière à la conservation des sols. Elle range les sols sur une échelle de 8 classes. La classe I correspond aux terres exemptes de restriction pour l'agriculture et la classe VIII à celle dont le potentiel agricole, forestier ou pastoral est nul (T. C. Sheng, 1972, p. 105). Cette méthode indique le type de terre qui réunit les conditions pour un mode d'utilisation donné. Elle diffère de la nôtre qui est orientée pour le reboisement.

Le système de classes de sites employé en technique forestière permet de classer la capacité de production d'un site pour une essence forestière donnée. Il consiste à mesurer la croissance des arbres et non à prévoir leur croissance à partir des facteurs pédologiques et climatiques. Les classes de sites sont donc définies sur la base de la croissance des arbres. Elles sont exprimées numériquement par les chiffres 1, 2, ... ou I, II, (FAO, 1989, p 14). Notre approche diffère de celle-ci par le fait qu'elle s'appuie sur les conditions environnementales pour déterminer les classes d'aptitude des terres au reboisement.

La présente étude a permis de définir 4 classes d'aptitude des terres sur le site de Kpenkpa-Nakuog. Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par L. Kankpénandja (2016, p. 288) qui avaient classé tout le site comme terres de pâturage (catégorie 4 (C4)). Cette différence tient en réalité à l'échelle d'étude. La présente, locale, est très détaillée alors que celle de L. Kankpénandja (2016) a été faite à une échelle moyenne couvrant tous les bassins versants des affluents de rive droite de l'Oti au Togo, et donc celui de la rivière Bamonna dans lequel se situe le site de Kpenkpa-Nakuog.

Conclusion

Au total, le site du complexe mare-forêt au substrat gréseux avec une forte extension d'affleurements rocheux est un milieu très fragile connaissant une dégradation très avancée. En raison de cette dégradation des conditions géomorpho-pédologiques qui se traduit par la pauvreté des sols et l'aspect souffreteux du couvert végétal d'une part et du contexte climatique marqué par la baisse de la pluviométrie, d'autre part, la restauration de l'écosystème reste une tâche assez ardue. En effet, une simple protection du site ne garantit pas la reconstitution du couvert végétal à moyen terme. Cependant un reboisement intensif couplé d'un entretien soutenu des plants des espèces minutieusement

bien choisies permettrait de reconstituer le couvert végétal, à moyen, voire à court terme.

En outre, il faudrait ajouter que pour rallonger la durée de vie de la marre, les efforts ne devraient pas se limiter à la restauration de la forêt de Kpenkpa-Nakuog. La résolution du problème de colmatage de la marre passe par un aménagement global intégré du bassin d'alimentation de la mare.

Références bibliographiques

- AFFATON Pascal, 1990, *Le bassin des Volta (Afrique de l'Ouest) : une marge passive d'âge protérozoïque supérieur, tectonisée au Panafricain (600 ± 50 Ma)*. Paris, Collection Etudes et Thèses.
- BAIZE Denis et GIRARD Michel-Claude, Sous Dir, 2008, *Référentiel pédologique*, Versailles Cedex, France, Association française pour l'étude du sol (Afe), Éditions Quæ, RD 10.
- BARITSE, Lardja, 1986, *Versants et systèmes de versants, l'exemple du Nord-Togo*, Paris, Thèse de Doctorat de Géographie physique, 3ème cycle, Panthéon Sorbonne.
- BAWA Dangniso, 2017, « Dégradation des terres et conditions de vie des paysans dans la préfecture de Blitta au Togo », Lomé, Anyasã, Revue des Lettres et Sciences Humaines, n° 8, p. 64-84
- BRABANT P. DARRACO S. ÉGUÉ K. et SIMONNEAUX V. 1996, *État de dégradation des terres résultant des activités humaines au Togo*, www.cartographie.ird.fr/togo.html.
- FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, 2014, *World reference base for soil resources, International soil classification system for naming soils and creating legends for soil maps*, Rome, World soil resources report, 106.
- GNONGBO Tak. Youssif et KANKPENANDJA Laldja, 2005, « Impacts de l'érosion des terres agricoles dans la plaine du Gourma », Lomé (Togo), *J. Recherches. Sci. Uni.*, Serie B, 7 (2), pp. 119-135.
- KANKPENANDJA Laldja et ALASSANE Adourazakou, 2012, « Activités agropastorales et dégradation accélérée du cours supérieur de la Namiélé », Bénin, In *Actes du 3ème Colloque des Sciences, Cultures et Technologies de l'UAC- Bénin*, Volume 1, Lettres et Sciences humaines, pp 35-56.
- KANKPENANDJA Laldja, GNONGBO Tak Youssif & TCHALARE Badji, 2012, « Érosion, risques d'alluvionnement et colmatage des retenues d'eau dans le bassin versant de la Sansargou, Nord-Togo et Sud-Est du Burkina Faso », Saint-Louis, *Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, 10, p. 312-326.
- KANKPENANDJA, Laldja, 2016, *Morphogenèse et aménagement des sous-bassins versants de l'Oti au Togo*, Université de Lomé, Thèse de doctorat.
- KLINGEBIEL A.A. and MONTGOMERY, P.H. 1966, *Land capability classification*. USDA Soil Conservation Service Agricultural Handbook 210.

- LAMOUREUX Maurice, 1959, *Les sols à vocation rizicole du Nord-Togo, Première partie*, ORSTOM., Institut de recherche du Togo, Section pédologie.
- LAMOUREUX M Maurice, 1961, *Les sols à vocation rizicole du Nord TOGO, Deuxième partie la Fosse-aux-Lions*, Lomé, O.R.S.T.O.M., Institut de recherche du Togo, Section pédologie.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 1990, *Etudes et prospections pédologiques en vue de l'irrigation*, Rome, Bulletin pédologique de la FAO.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 1998, *Evaluation des terres en foresterie*, Rome, Etudes FAO, Forêt, 48.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 1998, *La conservation et la restauration des terres en Afrique, un programme international*, ARC/90/4.
- POSS Roland, 1996, *Etude morphopédologique du Nord Togo à 1/500000*, Paris, Edition de l'O.R.S.T.O.M., Colin, Notice explicative n°109.
- POSS Roland et ROSSI Georges, 1987, *Système de versants et évolution morphopédologique au nord-Togo*, Berlin-Stuttgart, Gebrüder Borntraeger, D-1000 Berlin, D-7000 Stuttgart,.
- SHENG, T.C. 1972, *A treatment-oriented land capability classification scheme for hilly marginal lands in the humid tropics*, Rome, FAO Report, No TA 3112.
- SHENG, T. C., 1993, *Guide pratique d'aménagement des bassins versants, Etude et planification*, Rome, Cahier FAO-conservation 13/6.
- SYLVAIN, J. P., COLLART, J. et OUASSANE, I., 1986, *Notice explicative de la carte géologique au 1/500 000 du Togo*. Lomé Togo, Mémoire n°6, DGMG/BNRM.
- TERRAFRICA, 2009, *Gestion durable des terres en Afrique subsaharienne : Politiques et financement*, TerrAfrica.com, Conclusions et conseils pour les interventions version 1.0, Projet final.

INFLUENCE DE LA VARIABILITE PLUVIOMETRIQUE SUR LA PRODUCTION DU RIZ DANS LA COMMUNE DE ZE AU BENIN

CHABI Ayédèguê Biaou Philippe*
HOUNGBO Nounagnon Emile*
ETENE Cyr Gervais*
YABI Ibouraïma*

Résumé

La fluctuation des précipitations est l'un des principaux facteurs qui influence la production rizicole dans la Commune de Zè. La présente recherche analyse l'influence de la variabilité pluviométrique sur la production du riz dans la commune de Zè au Bénin. Les données climatologiques de la période 1984-2013 ont été collectées à l'ASECNA. Ces données ont permis d'analyser l'évolution des paramètres climatiques. Les statistiques agricoles tirées du compendium du MAEP de la période 1995-2013 ont servi à l'analyse de l'évolution des cultures de riz. Les travaux de terrain ont été faits grâce aux observations directes et aux entretiens avec les personnes ressources. Ces données ont servi aux tests de corrélation grâce au logiciel Excel. Les résultats issus de cette recherche ont montré une variation des hauteurs de pluie au cours de la période 1984 et 2013. En effet, cette normale étudiée a enregistré 33 % d'années normales, 53,33 % d'années déficitaires et 20 % d'années excédentaires. Ces statistiques ont aidé à connaître les anomalies pluviométriques de la commune. La tendance pluviométrique est à la baisse dans la Commune sur la période de recherche. Cette tendance à la baisse affecte les cultures de riz à travers la baisse des rendements des produits et la perte des récoltes. En dehors de la variabilité pluviométrique, d'autres facteurs physiques et non physiques interviennent dans la production rizicole. Face à la variabilité pluviométrique, les producteurs ont développé des stratégies d'adaptation. Ces stratégies sont entre autres la pratique des cultures de contre saison, l'utilisation des variétés améliorées de riz et l'adoption de nouvelles pratiques agricoles.

Mots clés : Bénin, Commune de Zè ; Variabilité pluviométrique ; influence, production du riz

Abstract

The fluctuation of rainfall is one of the main factors influencing rice production in the Zè Commune. This research analyzes the influence of rainfall variability on rice production in the commune of Zè in Benin. The climatological data for the period 1984-2013 were collected at ASECNA. These data made it possible to analyze the evolution of climatic parameters. Agricultural statistics from the APRM compendium for the period 1995-2013

* Université Nationale d'Agriculture (UNA)-Bénin ; Email : philippe_chabi@yahoo.fr

* Université Nationale d'Agriculture (UNA)-Bénin

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

were used to analyze the evolution of rice crops. Fieldwork was done through direct observations and interviews with resource persons. These data were used for correlation tests using Excel software.

The results of this research showed a variation of the rainfall heights during the period 1984 and 2013. In fact, between this period the normal studied recorded 33% of normal years, 53.33% of deficit years and 20% of surplus years. These statistics helped to know the pluviometric anomalies of the municipality. The rainfall trend is decreasing in the Commune over the research period. This downward trend has influenced rice crops through declining crop yields and crop losses. Apart from rainfall variability, other physical and non-physical factors are involved in rice production. In the face of rainfall variability, producers have developed adaptation strategies. These strategies include the adoption of off-season crops, the use of improved rice varieties and the adoption of new farming practices.

Keywords: Benin, Municipality of Zè; Rainfall variability; influence, rice production

Introduction

L'agriculture demeure un secteur économiquement essentiel dans la plupart des régions intertropicales du monde. Dans les régions tropicales et intertropicales, la vulnérabilité des peuples à la variation climatique est d'autant plus importante que les différents systèmes de production agricole sont fortement corrélés au climat (Olivry, 1983). Au Bénin, les contraintes climatiques se manifestent par une forte irrégularité des précipitations interannuelles tant dans leur ampleur que dans leur répartition (Boko, 1988). Il s'ensuit de ce fait, une variation des régimes pluviométriques saisonniers entraînant une modification des régimes hydrologiques saisonniers (Vissin, 2001). Ceci n'est pas sans conséquence sur la production agricole surtout dans les régions situées dans les plaines d'inondation des grands systèmes fluviaux du Bénin.

Le riz (*Oriza spp*) est l'une des céréales très recherchées dans le monde. En effet, il est la 2^e céréale cultivée et la 3^e production consommée dans le monde après respectivement le blé et le maïs (Hirsch, 2001).

En 2010, près de 1.289 millions d'hectares de terre ont été alloués à sa culture, avec une production de l'ordre de 452 millions de tonnes dans le monde (Burny, 2011). La riziculture est le secteur privilégié dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (ADRAO, 2002). Le Bénin occupe une position marginale dans la production du riz en Afrique de l'Ouest. Depuis les années 1960, le Bénin a toujours été ouvert aux innovations pour développer le monde rural (Houndénou, 1999). Mais force est de constater que depuis les années 70, la crise alimentaire est devenue un fait récurrent. En témoigne les famines des années 1972 et 1974 localisées au Sahel (Ogouwalé, 2004). Cette crise alimentaire résulte des effets de la variabilité des précipitations. Dès la fin des années 80, les Nations Unies ont mis en place le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du

Climat (GIEC) dont l'objectif est d'évaluer les informations disponibles portant sur l'évolution du climat, les incidences et les aspects économiques de cette évolution ainsi que les possibilités d'adaptation. L'objectif de cette recherche est d'analyser les incidences des hauteurs de pluie sur la production du riz dans la commune de Zè.

La Commune de Zè est située entre 6°32' 35'' et 6°43' 21'' de latitude Nord d'une part et entre 2°24' 25'' et 2°26' 36'' de longitude Est d'autre part (figure 1) avec une superficie de 653 km².



Figure 1 : Situation géographique du milieu de recherche

1. Données et méthodes

Plusieurs données et méthodes ont été utilisées dans le cadre de cette recherche.

1.1. Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont les hauteurs de pluie, l'évapotranspiration potentielles (ETP), les informations générales sur les productions de riz, les statistiques agricoles et les informations. Les données ont été collectées à la Météo-Bénin sur la période 1984-2013.

Elles ont été saisies dans le logiciel Excel 2007 afin d'agréger les hauteurs de pluies journalières en données mensuelles puis annuelles.

✓ Travaux de terrain

La collecte des données sur le terrain est faite grâce aux observations directes et aux entretiens avec les personnes ressources (agriculteurs et agents de développement rural). Ces investigations sont faites grâce à la détermination d'un échantillon et la sélection des villages à parcourir.

✓ Echantillonnage

Le choix des personnes interrogées repose sur les trois critères à savoir :

- S'agissant de l'ancienneté dans la localité, l'enquêté doit avoir des connaissances sur quelques systèmes de production du riz dans la Commune pendant une période d'au moins 30 ans ;

- être âgé d'au moins de 35 ans, ceci pour sélectionner des personnes âgées, dépositaires des savoirs ancestraux afin de recueillir des informations raisonnables ;

- être un acteur dans la production agricole en général et de la production du riz en particulier. La prise en compte de ce critère permet de sélectionner les producteurs qui ont une connaissance des influences de la variabilité climatique sur la production du riz. En ce qui concerne les personnes ressources (personnel du SCDA, agents de la mairie, etc.), elles ont été choisies en fonction de leur responsabilité dans le développement agricole. Les arrondissements de Djigbé, Hèkanmè, Koundokpoé et Sèdjè-Dénou ont été parcourus à cause de leur importance dans la production de riz dans la Commune.

La taille de l'échantillon est déterminée suivant la méthode de Schwartz (1995), dont la formule est la suivante :

$X = Z\alpha^2 Pq/d^2$ avec X = la taille de l'échantillon requise ;

$Z\alpha$ = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96 %) ;

d = marge d'erreur à 5 % (valeur type 0,05) qui est l'intervalle de confiance ;

$q = 1 - P$ avec P = ratio du nombre des ménages agricoles dans les trois (04) arrondissements retenus par rapport au nombre total des ménages agricoles dans la Commune, donc $P = 3334/10599 = 0,31$. Ainsi, $X = (1,96)^2 \times 0,17 (1-0,31)/(0,05)^2 = 315$.

Le nombre de chefs ménages soumis à l'enquête est égal à 315. Cet échantillonnage a été proportionnellement réparti dans les quatre

arrondissements retenus en fonction de la taille des ménages agricoles. La méthode du choix raisonné a été appliquée pour sélectionner les producteurs ciblés comme l'illustre le tableau I.

Tableau I : Répartition des villages et ménages agricoles enquêtés

Arrondissements	Villages/quartiers retenus	Effectifs des ménages agricoles	Echantillonnage des personnes enquêtées	Proportion (%)
Djigbé	Sessivali	328	32	10,1
Hékamè	Awokpa	1233	110	34,9
Koundokpoé	Totchi	1048	115	36,5
Sédjé-Dénou	Agomgbo, Kpota, Agbohounsou	725	58	18,4
Total	06	3334	315	100

Source : Enquête de terrain, juillet, 2018

Au total 315 chefs ménages ont été enquêtés sur un total de 3.334 et 06 villages répartis dans les 04 arrondissements. Cet échantillonnage est complété par la liste des personnes ressources enquêtées.

1.2. Traitement des données

Les données du terrain collectées ont été codifiées, dénombrées et saisies. Quant aux données quantitatives. Elles ont été transformées en tableaux, courbes et histogrammes. La quantification des résultats d'enquête a été réalisée sur la base du score réel (réponses affirmatives et négatives) de chaque rubrique du questionnaire et non à partir du nombre total des personnes interrogées. Les personnes n'ayant pas fourni de réponse ne sont pas prises en compte du fait que leur nombre n'est pas significatif, leur pourcentage est de 3 %.

Les protocoles statistiques utilisés sont les suivants : le calcul de la moyenne arithmétique des hauteurs journalières des pluies a permis de connaître la dynamique de chaque paramètre climatique sur la période d'étude (1984-2013).

2. Résultats et discussion

Les résultats issus de cette recherche se présentent comme suit.

2.1. Régime des hauteurs de pluie du milieu de recherche

La figure 2 présente le régime pluviométrique du milieu de recherche

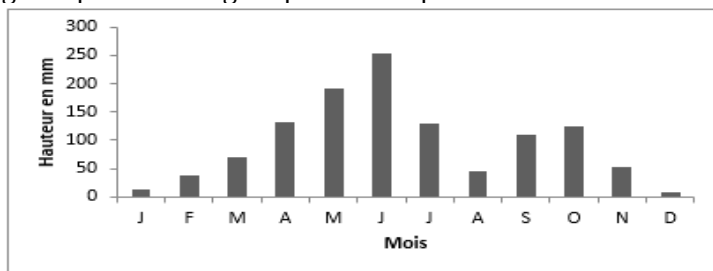


Figure 2 : Régime des hauteurs pluviométriques du milieu de recherche

De l'observation de la figure 2, il ressort que le milieu de recherche est caractérisé par un régime pluviométrique bimodal.

Toutefois, les quantités de pluie sont enregistrées au cours des mois d'avril, de mai, de juin et de juillet et sont respectivement 140, 195, 265 et 138 mm. Les quantités de pluie enregistrées pendant la petite saison pluvieuse (septembre et octobre) sont respectivement 109,12 mm et 125,66 mm. Il est à retenir que le régime pluviométrique du milieu de recherche est favorable à la production du riz mais ce régime a parfois des effets sur la production du riz. Il est possible de s'interroger sur les proportions des déficits et excédents des hauteurs de pluie.

2.2. Indices pluviométriques de la Commune de Zè de 1984 à 2013

La figure 3 présente les indices pluviométriques de la commune de Zè.

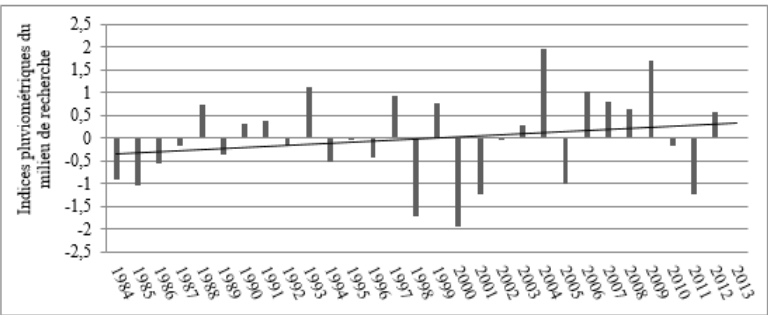


Figure 3 : Indices pluviométriques de la commune de Zè

L'analyse de la figure 3 montre la fluctuation interannuelle des hauteurs de pluie du milieu de recherche. Il a été constaté une prédominance des années sèches, malgré les années excédentaires particulières 2004 et 2009. Les années excédentaires se justifient par une mauvaise répartition de la pluie qui s'est concentrée sur une période donnée.

De façon générale, la Commune de Zè est marquée par une variabilité pluviométrique qui se présente sous la forme d'une alternance d'années déficitaires et excédentaires. Le tableau II présente les proportions des années normales, excédentaires et déficitaires.

Tableau II : Proportion des années normales, excédentaires et déficitaires de pluie

Années	Total	Pourcentages
Normales	1983, 1988, 1990, 1991, 1982, 1999, 2003, 2007, 2012 et 2013	33
Excédentaires	1999, 2004, 2006, 2009, 1993 et 1997	20
Déficitaires	1984, 1985, 1986, 1987, 1989, 1994, 1995, 1996, 1998, 2000, 2001, 2002, 2005, 2010 et 2011	53,33

Source : Météo-Bénin, juillet 2018

A la lecture du tableau II, il est à retenir que 10 années normales avec un pourcentage de 33 % ; 6 années excédentaires avec une proportion de 20 % et 16 années déficitaires, soit un pourcentage de 53,33 %. La forte proportion des années déficitaires s'explique par la mauvaise répartition temporelle des hauteurs de pluie ces dernières années. Suite à ce constat, il est possible de s'interroger sur le bilan climatique des années déficitaires, normales et excédentaires du milieu de recherche.

2.3. Bilan climatique en année déficitaire, normale et excédentaire

La figure 4 renseigne sur le bilan climatique en année déficitaire, normale et excédentaire. Ce bilan a permis de déterminer les périodes favorables à la production du riz dans la Commune de Zè.

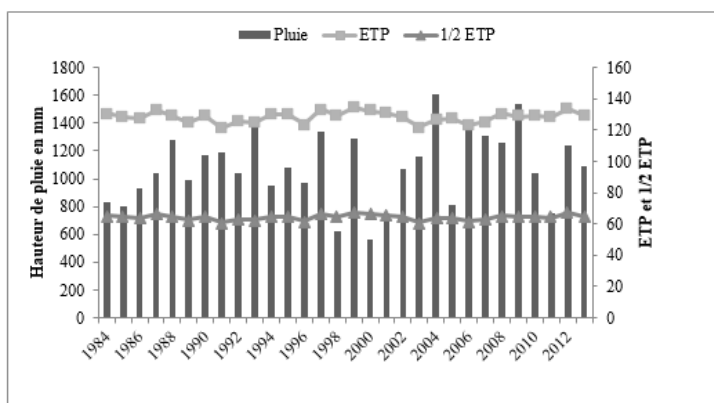


Figure 4 : Bilan climatique en années déficitaires, normales et excédentaires de pluie

La figure 4 illustre un modèle de découpage de la saison culturale, d'après les événements climatiques majeurs (hauteurs de pluie, ETP et 1/2 ETP). L'analyse de la figure indique les quantités de pluies avec les niveaux d'évapotranspiration potentielles de 1984 à 2013. Cette illustration renseigne sur les rapports entre les hauteurs de pluie et l'évapotranspiration au cours desdites années.

Il est à constater de forts ruissellements sur les terres de barre. Ce qui peut emporter les semis et ou détruire les cultures par inondation, surtout pour les cultures de bas-fonds. Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus par Akindélé et *al.* (2012) qui ont signalé que la forte concentration des pluies d'hivernage occasionne des inondations graves qui emportent des cultures et des récoltes.

2.4. Variétés de riz cultivées dans la Commune de Zè

Plusieurs variétés de riz ont été identifiées dans la commune de Zè mais les plus cultivées sont Gambiaka (variété traditionnelle) et NERICA L 20 (variété améliorée). 29% des producteurs enquêtés produisent uniquement des semences de la variété traditionnelle contre

52,65% pour la variété améliorée. Le tableau III illustre la répartition des producteurs selon les variétés de semences utilisées.

Tableau III : Répartition des producteurs selon les variétés de semences utilisées

Variétés de semences utilisées	Améliorées uniquement	Améliorées et traditionnelles	Traditionnelles uniquement
Nombre de réponses favorables	118 (52,65%)	41 (18,35%)	65 (29%)

Source : Enquête de terrain, septembre 2018

Il ressort de l'analyse du tableau III que 52,65% des enquêtés utilisent uniquement les variétés améliorées, 18,35% utilisent à la fois les variétés améliorées et traditionnelles et 29% utilisent uniquement les variétés traditionnelles. Il est à signaler que les riziculteurs s'adonnent plus aux variétés améliorées. Ces résultats corroborent avec ceux obtenus par Adégbola et al. (2002). Selon cet auteur dans le Nord-Est du Bénin, seuls les systèmes de bas-fonds non aménagés étaient économiquement non rentables.

Par ailleurs, les critères les plus prépondérants pour lesquels les producteurs ont choisi les variétés qu'ils utilisent actuellement sont : le rendement, la croissance rapide, les dimensions des grains et les qualités organoleptiques. Les producteurs justifient leurs choix par le fait qu'il n'y a pas une variété qui combinerait l'ensemble des caractéristiques qu'ils souhaitent.

Le tableau IV présente les caractéristiques de quelques variétés de riz cultivées par les riziculteurs enquêtés.

Tableau IV : Caractéristiques de quelques variétés de riz cultivées dans la Commune de Zè

Nom usuel	Rendement (t/ha)	Durée du cycle (jours)	Couleur du grain	Caractéristiques du grain	Système de culture	Rendement du décorticage
Gambiaka	2,0-3,0	150-180	Blanc pâle	Long et gros	Pluvial et bas-fonds	40%
DJ 11	5,0-6,0	110-120	Blanche	Long et mince	Pluvial et bas-fonds	60%
Nérica 1	4,0-5,0	120	Blanche	Moyen et gros	Pluvial et bas-fonds	60%
Nérica 4	5,0-6,0	120	Blanche	Arrondi et gros	Irrigué	60%
Nérica L20	6,0-8,0	120	Blanche	Moyen et gros	Pluvial et bas-fonds ou	60%
IR 841	5,0	90	Blanche	Long	Pluvial et bas-fonds	40%

Source : Enquête de terrain, Zè juillet- septembre 2018

2.5. Effets de la variabilité pluviométrique sur la production du riz

La figure 5 traduit les effets de la variabilité pluviométrique sur la production du riz dans le milieu de recherche.



Figure 5 : Lien entre hauteurs de pluie et production du riz 2007 à 2013

De l'analyse de la figure 5, il ressort que les hauteurs de pluie de 2011 ont induit un bon rendement, alors qu'elle a été une année déficitaire. Or, il a été constaté une diminution significative des productions au cours des années normales 2007, 2012 et 2013 de même que l'année 2009 qui est déficitaire. Cette situation a permis de déduire que c'est plutôt les fortes et moyennes hauteurs de pluie mal réparties qui sont préjudiciables au rendement. Il est à signaler que les hauteurs de pluie ne sont pas les seuls facteurs qui influencent les rendements agricoles. En effet, plusieurs facteurs tels que les températures, l'ETP, l'indice d'humidité, l'insolation, la fertilité du sol, l'entretien des champs, l'apport des produits chimiques, le choix des variétés de culture, la main d'œuvre agricole, les techniques culturales et l'encadrement des producteurs influencent les rendements agricoles.

Au regard des différentes difficultés auxquelles les producteurs sont confrontés, ils adoptent quelques stratégies.

2.6. Stratégies d'adaptation des producteurs face à la variabilité pluviométrique

Pour faire face à la variabilité pluviométrique, les producteurs ont élaboré des techniques culturales, telles que le labour à plat, l'irrigation et le drainage des eaux.

2.6.1. Labour à plat à la houe

C'est une technique très répandue qui facilite l'infiltration de l'eau et réduit les pertes par ruissellement et par évaporation. Comme l'indique la planche 1, c'est un travail qui se fait en tenant compte du calendrier paysan juste après les premières pluies, jugées suffisantes pour humecter le sol jusqu'à une profondeur de 10 à 30 cm. Si les labours sont déjà faits, à moins qu'une interruption prolongée des pluies provoque l'anéantissement des jeunes plantules et les oblige à un ou plusieurs semis répétitifs. La planche 1 indique la préparation d'un champ pour la culture du riz à Awokpa (arrondissement de Hèkanmè).



Planche 1: Préparation d'un champ
pour la culture du riz à Awokpa

Prise des vues : Chabi, septembre 2018)

La planche 1 illustre bien les stratégies d'adaptation des producteurs pour faire face à la variabilité pluviométrique.

2.6.2. Irrigation (eau de surface et eau souterraine)

L'irrigation est une stratégie développée par les producteurs pour faire face à la récession pluviométrique afin de maintenir le même niveau de production. Cette stratégie permet de faire face aux poches de sécheresses, à la mauvaise répartition spatiale et temporelle et au démarrage tardif des pluies. Par ailleurs, pour pallier aux problèmes de déficit hydrique de la saison agricole, les paysans adoptent la stratégie d'association de cultures. Cette technique consiste à occuper le sol avec plusieurs plantes à cycles végétatifs (maïs, niébé, manioc, etc.). Selon les résultats des enquêtes sur le terrain, la stratégie couramment pratiquée pour lutter contre les années exceptionnelles de pluviosité et les disettes, est l'emploi simultané de variétés à cycles variables (court et long) et les variétés améliorées introduites par le CeCPA. Il s'agit du NERICA de 90 à 120 jours. L'introduction de la culture attelée est également un moyen pour faire face à la variabilité pluviométrique. La planche 2 présente l'irrigation d'un champ de riz à Totchi (arrondissement de Koundokpoé).



Planche 2 : Irrigation d'un champ de riz à Totchi

Prise de vue : Chabi, septembre 2018

La planche 2 illustre un exemple de champ en irrigation autour des bas-fonds de Totchi.

Cette méthode d'irrigation nécessite sans doute l'entretien des motopompes utilisées et de carburant et de lubrifiant, augmentant le coût de production, comparativement aux bas-fonds. Cette technique permet de faire face au déficit pluviométrique.

2.6.3. Pratique du drainage

En période d'inondation, les paysans ouvrent des drains pour évacuer l'eau des champs et limiter les dégâts des inondations. La photo 1 montre le drainage des eaux des champs.



Photo 3 : Drainage de l'eau d'un champ de riz inondé à Totchi
Prise de vue : Chabi, septembre 2018

Les drains ouverts sont reliés entre eux, formant un réseau de plusieurs drains qui drainent l'eau dans le cours du fleuve Ouémé. Mais, le rôle du drainage par rapport aux inondations est plus ou moins contrasté. En effet, en période d'inondation, le drainage des terres de la plaine réduit le ruissellement de surface et augmente corrélativement l'infiltration de l'eau de pluie. Mais, il arrive que ces drains servent de lieu de passage des eaux du fleuve vers les champs en période de crue. Ce qui est déplorable et accroît la vulnérabilité des producteurs. Ce faisant, toutes les techniques culturales développées permettent de réduire efficacement la vulnérabilité des producteurs du milieu de recherche face à l'inondation.

Conclusion

Le régime pluviométrique du milieu de recherche est favorable à la production du riz mais ce régime a parfois des effets sur la production du riz. La Commune de Zè est marquée par une variabilité pluviométrique qui se présente sous la forme d'une alternance d'années déficitaires et excédentaires. La forte proportion des années déficitaires s'explique par la mauvaise répartition temporelle des hauteurs de pluie ces dernières années.

Plusieurs facteurs tels que les températures, l'ETP, l'indice d'humidité, l'insolation, la fertilité du sol, l'entretien des champs,

l'apport des produits chimiques, le choix des variétés de culture, la main d'œuvre agricole, les techniques culturales et l'encadrement des producteurs influencent les rendements du riz.

Pour faire face à ces différents facteurs, les producteurs du riz du milieu de recherche adoptent plusieurs stratégies à savoir : l'introduction de la culture attelée est également un moyen pour faire face à la variabilité pluviométrique, le drainage des terres de la plaine réduit le ruissellement de surface et augmente corrélativement l'infiltration de l'eau de pluie, etc.

Références bibliographiques

- ADEGBOLA, P.Y., E. SODJINOU, A. S. (2002)** : Etude de la compétitivité de la riziculture Béninoise. Programme d'Analyse de Politique Agricole (PAPA/INRAB/MAEP), République du Bénin ; 46 p.
- AKINDELE A. A., YABI I. et AFOUDA F. (2012)** : Production agricole dans la commune de kétou : vulnérabilité aux contraintes climatiques et possibilités d'adaptation. In Les Cahiers du CBRST N°2 Décembre 2012 ; 26p
- BOKO M. (1988)** : Climats et communautés rurales du Bénin : rythmes climatiques et rythmes de développement. Thèse de doctorat ès Lettres et Sciences Humaines. CRC, URA 909 du CNRS, Université de Bourgogne, Dijon. 2 Volumes ; 601 p
- BURNY Ph. (2011)**: Production et commerce mondial en 2010/2011. Livre blanc « Céréale » ULg gambouls Agro-Bio Tech et CRA-W ; 10p.
- HIRSCH R. (2001)** : La riziculture africaine : importation et enjeux (le riz et les politiques rizicoles en Afrique de l'ouest et dans la zone PSI /CoRAF). In pour un développement durable de l'agriculture, irriguée dans la zone Soudano-Sahélienne : synthèse des résultats du pôle régional de recherche sur les synthèses irriguées (PSI/CoRAF). Actes du séminaire Dakar (Sénégal) du 30 novembre au 3 décembre. CIRAD /CF/CTA ; 57p.
- OGOUWALE E. (2004)** : Changements climatiques et insécurité alimentaire dans le Bénin méridional. Mémoire de DEA, UAC/EDP/FLASH ; 119 p.
- OLIVRY J. C. (1983)** : Le point en 1982 sur l'évolution de la sécheresse en Sénégal et aux îles du Cap-Vert. Examen de quelques séries de longue durée (débits et précipitations). Cahier ORSTOM, sér. Hydrol., vol. XX, n°1 ; pp 47-69.
- VISSIN E. W. (2001)** : Contribution à l'étude de la variabilité des précipitations et écoulements dans le bassin béninois du fleuve Niger. Mémoire de DEA, centre de recherche de climatologie, Dijon ; 52p.

**CONNAISSANCE, USAGE ET IMPORTANCE SOCIO -
ECONOMIQUE DES ESPECES FRUITIERES
LIGNEUSES DU TOGO**

ATATO Abalo*
WOEGAN Yao Agbelessessi*
DOURMA Marra*
GOUWAKINNOU Gérard Nounagnou*
WALA Kpérkouma*
NATTA Armand Kuyema*
BATAWILA Komlan*
AKPAGANA Koffi*

Résumé

Des enquêtes ethnobotaniques ont été menées auprès des communautés ethniques du Togo afin de répertorier les fruits sauvages comestibles et leurs diverses utilisations. Cent une espèces fruitières comestibles ont été répertoriées à partir d'un échantillon de quatre cent trente-trois (433) personnes appartenant à trente (30) groupes ethniques et réparties dans quatre zones écologiques du Togo. Les fruits sauvages inventoriés sont utilisés de différentes manières par les populations locales et les parties consommées varient d'une communauté ethnique à l'autre. Trois types d'utilisation des fruits sauvages comestibles ont été distingués: les fruits de bouche qui sont majoritairement consommés sur les lieux de cueillette, les fruits utilisés comme condiment et les fruits utilisés comme médicaments. Ces fruits ont un réel potentiel de sécurité alimentaire. Pour cette raison, la majorité de ces espèces doivent être valorisées. L'étude a permis de mettre en évidence l'importante diversité de la flore du Togo en termes d'espèces ayant des fruits sauvages. C'est une condition préalable nécessaire à toute initiative de promotion des fruits sauvages comestibles comme une contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans les milieux ruraux.

Mots-clés: groupe ethnique, ethnobotanique, fruits sauvages, utilisations, Togo.

Abstract

Ethnobotanic investigations were carried out among ethnic communities of Togo in order to inventory edible wild fruits and their various uses. One hundred one edible fruits bearing-species were listed among a sample of four hundred thirty-three (433) persons belonging to thirty (30) ethnic groups and distributed into four ecological zones in Togo. Fruits

♣ Université de Kara., Faculté des Sciences et Techniques BP 404, Kara (Togo) ; Email : aatatoa@gmail.com/atatoa@yahoo.fr

♣ Université de Lomé (Togo)

♣ Université de Lomé (Togo)

♣ Université de Parakou (Bénin)

♣ Université de Kara (Togo)

♣ Université de Parakou (Bénin).

♣ Université de Lomé (Togo)

♣ Université de Lomé (Togo)

inventoried are variously used by the local populations and parts consumed vary from an ethnic community to another. Three types of use of the edible wild fruits were distinguished: fresh fruits which are the majority and are consumed at gathering place, fruits used as condiment and fruits used as medicines. These fruits have a real potential for food security. For this reason, the majority of these species need to be valued. The study made possible to point out the significant diversity of flora of Togo in terms of edible wild fruits bearing-species. It is a necessary precondition to any initiative of promotion of the edible wild fruits as a key in the alleviation of poverty in rural regions.

Keywords: ethnic group, ethnobotany, wild fruits, uses, Togo.

Introduction

La cueillette a été l'un des premiers modes d'exploitation de la nature. Selon Leakey & Newton (1994), (1995), Shumba et al. (2000), Simons & Leakey (2004), les fruits sauvages ont été les sources d'aliments au début de l'humanité et les connaissances liées aux plantes sauvages alimentaires datent de ce temps-là. Selon les mêmes auteurs, les plantes fruitières ont des liens étroits avec la religion et la culture dont l'origine est "l'arbre de la vie" dans le jardin d'Eden.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) dont fait partie intégrante les fruits sauvages connaissent un regain d'intérêt ces dernières décennies vu le grand nombre d'études et les rencontres scientifiques qui leur sont consacrés (Huxham 2006 ; Gauthier-Béguin 1992 ; Peters et al. 1992 ; Godoy et Bawa 1993 ; Packham 1993 ; Philips 1993 ; Malaisse 1997 ; Ayuk et al. 1999a, 1999b ; Tabuna 1999 ; Ambé 2001 ; Ouôba 2005 ; Lamien 2006 ; Ouôba 2006, Loubelo, 2012). En milieu rural ce même intérêt se remarque au sein des populations. La réduction du pouvoir d'achat de la majorité de la population rurale et les revenus substantiels que ces produits procurent en sont les principales raisons (Malaisse 1997 Ruiz-Perez et al., 2004 ; Mithöfer, 2005 ; Ehiagbanare, 2007)

De même le rôle des fruits sauvages dans l'alimentation des populations rurales et surtout en période de famine ou de soudure a été suffisamment documenté par plusieurs auteurs (Hoskins, 1990, Campbell et al., 1997 ; Malaisse, 1997 ; Sidibé et al., 1998, Mithöfer & Waibel, 2003 ; Akinnifesi et al., 2004a ; Akinnifesi et al., 2006a).

En dépit de l'intérêt accru pour ces produits, il se remarque une diminution progressive des connaissances liées aux fruits. L'évolution des goûts, la concurrence des produits étrangers dans les zones rurales, la croyance répandue selon laquelle la consommation des fruits sauvages est rétrograde et l'amenuisement des disponibilités sous l'effet combiné de la croissance démographique, de la dégradation des écosystèmes forestiers et de la privatisation des terres autrefois tribales sont autant de raisons qui justifient cette tendance à la négligence des fruits sauvages de par l'Afrique tropicale (Okafor 1991), Malaisse 1997; Louv 2006; Ramirez 2007).

Au Togo, la consommation des fruits sauvages est très courante aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Ils sont abondamment

consommés en général en période de soudure qui coïncide avec le début de la saison des pluies (période de semailles) et pendant la période de chasse en saison sèche. Les fruits sauvages constituent un maillon non négligeable des divers produits forestiers non ligneux qui font aujourd'hui l'objet d'une commercialisation de plus en plus florissante à travers le pays (Atato et *al.*, 2010). Des études récentes ont montré la place des légumes sauvages dans les ménages ruraux au Togo (Batawila et *al.* 2007), ainsi que l'importance de quelques produits forestiers non ligneux dans les trafics local et national. En dépit des nombreuses études faites sur la végétation du Togo (Akpagana 1989 ; Guelly 1994 ; Kokou 1998; Atato 2002 ; Woegan 2007 ; Dourma 2008), les informations relatives aux fruitiers sauvages restent fragmentaires et peu détaillées. Les connaissances sur la diversité des fruitiers, la contribution des différentes formations végétales à cette diversité, l'état de leurs populations dans les formations végétales qui les renferment et les déterminants socio-économiques sont ainsi lacunaires.

Vu l'importance de plus en plus croissante des fruitiers spontanés, et dans le cadre de leur valorisation et de leur gestion durable, il est indispensable et disposer des données de base sur ces ressources forestières génétiques au Togo. Les présents travaux s'intègrent dans ce cadre. Les objectifs poursuivis par cette étude sont : (1) de créer un répertoire de l'ensemble des espèces végétales à fruits potentiellement comestibles au Togo en s'appuyant sur des connaissances endogènes des populations locales; (2) d'inventorier tous les usages des fruits; et (3) d'analyser leur potentiel économique.

1. Matériel et méthodes

1.1. Cadre de l'étude

Notre étude a été conduite au Togo, pays couvrant une superficie de 56.600 km². Le Togo est localisé entre 6 et 11° de latitude Nord et entre 0 et 2° de longitude Est. Le relief du Togo est peu accidenté ; mais est marqué par la présence de la chaîne de montagne de l'Atakora, qui prend en écharpe le pays du sud-ouest au nord-est.

Sur le plan phytogéographique, le Togo est subdivisé en cinq zones écologiques (Figure I) (Ern 1979). La zone écologique I qui est la zone des plaines du nord est essentiellement dominée par la savane soudanienne.

précambrienne du Mono à l'est) bénéficie d'un climat relativement nuancé allant du sub-équatorial (climat frais des plateaux) et au climat tropical humide (Climat de la plaine précambrienne) avec une pluviométrie moyenne qui augmente d'est en ouest et oscille entre 1000 mm et 1800 mm. La plaine centrale jouit d'un climat tropical semi-humide avec deux grandes saisons (sèche et pluvieuse) distinctes. La pluviométrie varie entre 1200 et 1500 mm d'eau par an. La région des montagnes du nord est soumise au régime climatique soudano-guinéen à deux saisons. Le total pluviométrique moyen annuel est autour de 1300 mm par an. La région septentrionale qui correspond à la zone des plaines du nord jouit d'un climat tropical caractérisé par une longue saison sèche marquée par la précocité de l'harmattan. Les précipitations concentrées entre mai et octobre varient entre 1000 et 1100 mm par an.

1.2. Aspects humains et activités

Le Togo est habité par une quarantaine d'ethnies qui se répartissent en trois grands groupes ethniques principaux: le groupe Aja-Ewé au sud, le groupe para-Gourma au nord et le groupe Kabyè-Tem au centre.

1.3. Collecte des données

Les données ont été collectées à partir des enquêtes ethnobotaniques sur des sites choisis sur la base d'un échantillonnage stratifié. Deux niveaux de stratification ont été retenus pour le choix des sites à savoir la zone écologique, l'ethnie. Ainsi le nombre d'ethnies prospectées par zone écologique est consigné dans le Tableau I et la Figure I qui présentent leur répartition spatiale. Pour chaque ethnie considérée au moins deux villages ont été sélectionnés en tenant compte des formations végétales existantes dans le terroir de la communauté ethnique.

Tableau I : Nombre d'ethnies, de villages prospectés et de personnes enquêtées

Zone Ecologique	Ethnies	Nombre villages	de de	Nombre groupes discussion	de de	Nombre personnes enquêtées	Total de personnes enquêtées
Zone I	Anoufo	2		2		10	
	Bissa	1		1		8	
	Gangan	1		1		10	
	Gourmantché	2		2		15	
	Konkomba	2		2		10	115
	Lamba	3		3		15	
	Moba	4		4		35	
	Tamberma	2		2		7	
Zone II	Yenga	1		1		5	
	Bassar	3		3		12	
	Kabyè	5		6		35	
	Nawdm	2		3		13	87
	Sola	1		2		7	
	Tem	5		5		20	
Zone III	Adja	5		5		15	
	Agnagan	4		3		12	
	Agounagbé	1		1		15	
	Ani	1		1		8	
	Bago	1		1		3	128
	Ewe	4		4		25	
	Ifé	5		5		30	
	Kpessi	1		1		5	
Zone IV	Koussountou	1		1		5	
	Tchamama	2		2		10	
	Adélé	3		3		10	
	Akébou	3		2		11	
	Akposso	5		5		35	103
	Ewe	5		5		25	
	Igo	2		2		12	
	Ntribou	2		1		10	
Total							433

Les interviews semi-structurés (Martin 1995) associées au free-listing ont été effectuées pour la collecte des informations. Dans chaque village les interviews ont eu lieu avec au moins un groupe de discussion sans distinction de sexe et d'âge constitué de 3 à 10 personnes autour d'un chef (famille, quartier ou village). Les questions ont porté sur le nom vernaculaire des fruitiers, le moment d'apparition des fruits, la commercialisation des fruits, les autres utilisations des fruits (boisson, épices, légumes, médecine traditionnelle, etc.).

Le free-listing a permis de dresser la liste des espèces fruitières les plus connues au niveau de l'ethnie, puis au niveau de la zone écologique. La hiérarchisation des espèces fruitières s'est effectuée sur la base de la note totale de chaque espèce dans la zone écologique.

Au cours de cette étude 30 ethnies, soixante seize localités distribuées dans les quatre zones écologiques ont été prospectées (Figure I) et 433 personnes ont été enquêtées (Tableau I). Les enquêtes ethnobotaniques ont été complétées par des observations directes dans les formations végétales avec l'aide des guides locaux. Cette prospection des formations végétales a permis d'identifier sur le terrain des espèces fruitières décrites ou de les échantillonner pour leur détermination ultérieure au laboratoire. Des marchés locaux ont été visités également au cours des prospections pour répertorier les fruits sauvages présents sur les étals.

1.4. Traitement et analyse des données

Le tableur, Microsoft Excel® a été utilisé pour le traitement des données collectées.

Des tableaux dynamiques croisés [relevés / espèces], [espèces / formations végétales], [espèces / ethnies], [espèces / usages], [espèces / types de fruits], [espèces / partie du fruit utilisé], [espèces / partie du fruit utilisé], ont été établis. La liste générale des espèces spontanées à fruits comestibles inventoriées par zone écologique, par ethnie et par formation végétale a été dressée. A chaque espèce est associée sa famille.

Le free-listing a permis de dresser la liste des espèces fruitières les plus connues au niveau de l'ethnie, puis au niveau de la zone écologique. La hiérarchisation des espèces fruitières s'est effectuée sur la base du rang occupé par l'espèce sur les listes de chaque espèce dans la zone écologique.

Pour la typologie des fruits, les fruits sauvages ont été classés dans les trois grandes catégories de types de fruits à savoir : les fruits charnus avec présence de pulpe (baies et drupes), les fruits secs (gousses, follicules) et les faux fruits/complexes/composés (formés de différentes parties qui ne sont pas forcément d'origine florale).

2. Résultats

2.1. Inventaire des espèces à fruits comestibles

Les investigations ethnobotaniques ont permis de recenser 101 espèces à fruits comestibles réparties en 84 genres et 39 familles. 98% des familles appartiennent aux Dicotylédones contre 2% pour les Monocotylédones. Le tableau II montre leurs répartitions par zone écologique.

Tableau II. Répartition de la flore fruitière dans les quatre zones écologiques

	Familles		Genres		Espèces	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Zone écologique I	27	69,23	38	46,34	46	46
Zone écologique II	28	71,79	55	67,07	58	58
Zone écologique III	29	74,35	45	54,88	49	49
Zone écologique IV	24	64,10	46	56,09	52	52

2.2. Typologie des fruits

Les fruits inventoriés se répartissent en six types (Figure II). Les baies et les drupes sont les plus importants avec respectivement 42,29% et 36,08% du total. Les fruits secs sont relativement peu représentés avec seulement 21%.

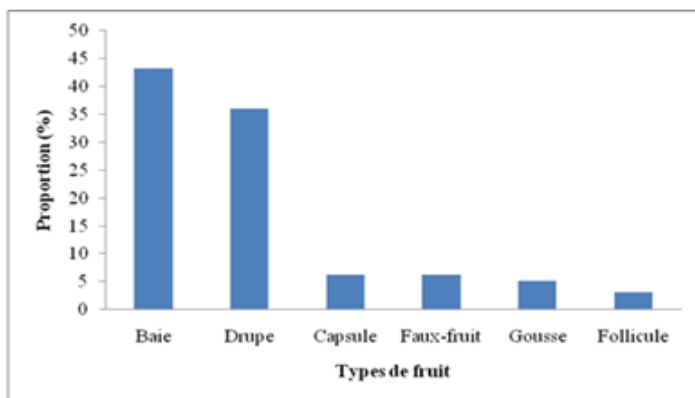


Figure II: Distribution des fruits suivant les types

2.3. Connaissance et exploitation

La méthode de free listing a permis de distinguer deux catégories de fruits par zone écologique :

- les fruits connus et très exploités ou "fruits populaires" qui occupent les premiers rangs sur près de 75% des listes des personnes enquêtées au niveau de chaque ethnie prospectée ;
- les fruits peu connus et peu exploités qui sont ceux cités dans les derniers rangs sur les listes des enquêtés.

Les fruits peu connus c'est-à-dire peu exploités sont les plus nombreux avec 68% contre 32% pour les fruits populaires.

Le tableau III présente 13 fruitiers populaires de chaque zone écologique. Il apparaît que ce sont ceux qui sont dans l'environnement immédiat des enquêtées qui occupent les premiers rangs. Ce sont des espèces fruitières qui se retrouvent dans les agrosystèmes (champs, jardins de case) ou qui ne sont pas éloignés des habitations. Les espèces fruitières des derniers rangs dans ce classement sont celles qui sont encore exploités à l'état sauvage, qui se retrouvent dans les formations végétales plus ou moins éloignées des habitations.

En zone de savane soudanienne et guinéenne, trois espèces fruitières se retrouvent dans les premiers rangs. Il s'agit *Adansonia digitata*, *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*. Cela doit être lié à la diversité des usages des fruits de ces espèces.

Il ressort également que l'importance des fruits peu connus varie d'une zone écologique à une autre (Figure II). La zone écologique IV est celle qui renferme le nombre le plus important le pourcentage le plus élevée (83%) dans la zone écologique IV.

Tableau III : Hiérarchisation des 13 fruitiers populaires par zone écologique

Rang	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV
1	<i>A. digitata</i>	<i>A. digitata</i>	<i>V. doniana</i>	<i>I. gabonensis</i>
2	<i>V. paradoxa</i>	<i>V. paradoxa</i>	<i>S. mombin</i>	<i>D. guineense</i>
3	<i>P. biglobosa</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>A. digitata</i>	<i>V. doniana</i>
4	<i>T. indica</i>	<i>T. indica</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>B. sapida</i>
5	<i>V. doniana</i>	<i>H. thebaica</i>	<i>V. paradoxa</i>	<i>S. dulcificum</i>
6	<i>D. microcarpum</i>	<i>V. doniana</i>	<i>S. comorensis</i>	<i>P. guineense</i>
7	<i>B. aegyptiaca</i>	<i>B. aethiopum</i>	<i>B. aethiopum</i>	<i>X. aethiopica</i>
8	<i>B. aethiopum</i>	<i>H. Thebaica</i>	<i>D. mespiliformis</i>	<i>M. myristica</i>
9	<i>A. senegalensis</i>	<i>D. mespiliformis</i>	<i>B. sapida</i>	<i>D. mespiliformis</i>
10	<i>L. microcarpa</i>	<i>A. senegalensis</i>	<i>A. senegalensis</i>	<i>S. mombin</i>
11	<i>B. sapida</i>	<i>S. latifolius</i>	<i>S. latifolius</i>	<i>D. comminsii</i>
12	<i>D. mespiliformis</i>	<i>D. microcarpum</i>	<i>U. chamae</i>	<i>G. kola</i>
13	<i>S. latifolius</i>	<i>F. flavescens</i>	<i>A. albobviolaceum</i>	<i>A. sceptrum</i>

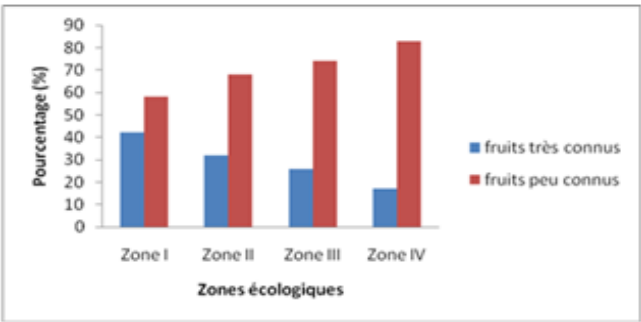


Figure III : Relation entre nombre de fruits connus et peu connus suivant les zones écologiques

2.4. Usages des fruits

En fonction des informations recueillies, les fruits comestibles inventoriés ont été classés en trois types d’usages (Figure IV). :

- les Fruits strictement alimentaires ou fruits de bouche qui sont les plus nombreux ;
- les fruits à usage condimentaire et ;
- les fruits à usage médicinal

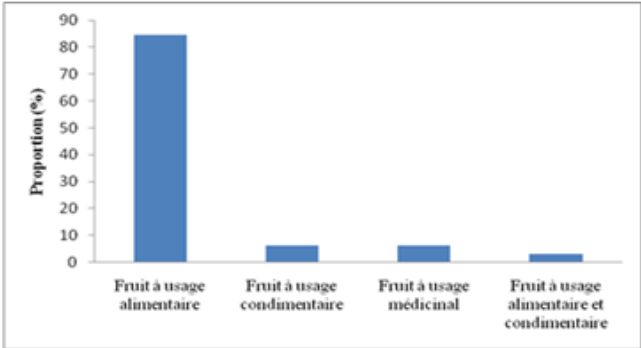


Figure IV : Distribution des fruits suivant leur usage

2.4.1. Fruits de bouche

Ce sont des fruits qui sont consommés crus sur les lieux de cueillette. C'est le cas de la majorité des fruits de cette catégorie. Cependant certains fruits peuvent être transportés à la maison pour en tirer un meilleur parti. Il s'agit des fruits d'*Adansonia digitata* L. (Photos I et II), de *Tamarindus indica* L. (Photo II), *Parkia biglobosa* (Jacq.) R. Br. Ex G. Don, 1830 (Photo IV), *Borassus aethiopum* Mart. (Photo V), *Irvingia gabonensis* (Aubry-Lecomte ex O'Rorke) Baill. (Photo VI), *Vitellaria paradoxa* C.F Gaertner (Photos VII et VIII).



Photo I : Pied *A. digitata* portant des fruits mûrs en mars à Kouméa Karé (Préf. de la Kozah)



Photo II : Poudre de pulpe de fruit de *A. digitata*



Photo III : Jeunes fruits de *T. indica* en juillet à Boufalé (Préf. de la Binah)



Photo IV : Pied de *P. biglobosa* portant de jeunes fruits en mars à Kabou (Préf. de Bassar)



Photo V : Pied de *B. aethiopum* portant de jeunes fruits en juillet à Kouyoria (Préf. de la Binah)



Photo VI Fruit de *I gabonensis*



Photo VII: Jeunes fruits de *V. paradoxa* en juin



Photo VIII: Noix séchées *V. paradoxa* à Kouyoria (Préf. Binah)

Adansonia digitata et *Tamarindus indica*

La pulpe du fruit de *A. digitata* (Photo II) est consommée dans toutes les zones de distribution de l'espèce. Au sud du pays sa pulpe est souvent appréciée par les enfants et occasionnellement consommée par les adultes. Chez les communautés ethniques du Centre et du Nord, la pulpe est extraite, tamisée et séparée des graines et d'autres débris. Elle est ensuite mélangée aux farines de sorgho, de maïs et de voandzou pour préparer la bouillie ou la pâte. Chez les Sola cette farine est mélangée avec la pâte de maïs et de Sorgho pour obtenir une nouvelle pâte très fermentée appelée "sagna". Cette pâte fermentée diluée avec de l'eau est très rafraîchissante.

La pulpe du fruit *T. indica* (Photo III) est utilisée pour fabriquer un jus très rafraîchissant.

Parkia biglobosa

La pulpe du fruit est consommée souvent par les enfants dans la partie méridionale du pays et occasionnellement par les adultes. Dans le Centre et dans le Nord, la pulpe est extraite et se consomme sous forme de bouillie. Pour améliorer la saveur sucrée de cette bouillie, on la mélange avec la pulpe d'*Adansonia digitata*. En période de soudure, certains ménages démunis utilisent cette pulpe associée à la farine de sorgho pour préparer la pâte. Les graines bouillies et débarrassées de leurs enveloppes (Photo IX) sont directement consommées.



Photo IX: Nettoyage des graines de *P. biglobosa*

Borassus aethiopum

Le fruit est consommé soit frais ou cuit aussi bien par les adultes que par les enfants. En effet le fruit est découpé en tranches qui sont soit mangées crues ou cuites avec d'autres éléments qui varient selon les communautés ethniques. Ces tranches sont préparées soit avec les grains de *sorghum bicolor* (L.) Moench. chez les kabyè et les Nawdba et avec les graines de *Vigna unguiculata* (L) Walp. chez les Moba.

Irvingia gabonensis

Le mésocarpe charnu du fruit à maturité est très apprécié et consommée sur toute l'étendue du territoire.

Vitellaria paradoxa

La pulpe du fruit est consommée cru. Les graines sont collectées et transportées à la maison où un long itinéraire technique permet d'en extraire du beurre.

2.4.2. Fruits à usage condimentaire ou culinaire

Six espèces fruitières produisent des fruits et graines utilisés dans la préparation des sauces ou des repas. Il s'agit des graines d'*Adansonia digitata* (Photo X), des graines de *Monodora myristica* (Gaertn.) Dunal (Photo XI), des fruits de *Piper guineense* Schum. & Thonn. (Photo XII), des fruits de *Eugenia togoensis* Engl. (Photo XIII) des graines fermentées de *Parkia biglobosa* (Photo XIV), des amandes de *Pentadesma butyracea* Sabine, le beurre de *Vitellaria paradoxa* (Photo XV), des enveloppes des fruits de *Cissus populnea* Guill. & Perr. (Photo XVI) et des arilles de *Blighia sapida* C. König (Photo XVII).

Les fruits de *Piper guineense* et d'*Eugenia togoensis* sont écrasés pour pimenter et assaisonner les sauces. Les enveloppes de *Cissus populnea* sont également directement utilisées pour rendre gluante les sauces faites avec les feuilles de *Vigna unguiculata* (L) Walp. Les arilles de *Blighia sapida* séchées, grillées et écrasés servent aussi à préparer la sauce. Les graines de *Monodora myristica*, une fois débarrassées de leurs coques sont écrasées avec les autres condiments pour assaisonner.

L'utilisation condimentaire des autres fruits ou graines passe par une transformation.

Les graines de *Parkia biglobosa* (Photo IX), *Prosopis africana* (Guill. & Perr.) Taub. et d'*Adansonia digitata* sont bouillies et débarrassées de leur enveloppe avant de servir comme condiment. Les graines des deux premières espèces servent à préparer condiment fermenté utilisé pour assaisonner les sauces. Tandis que les amandes de *Vitellaria paradoxa* et *Pentadesma butyracea* Sabine sont pillées puis bouillies pour extraire du beurre utilisé comme huile de cuisine.

Certains fruits entrent dans la préparation des mets particuliers. Il s'agit des fruits de *Gardenia erubescens* Stapf & Hutch. (Photo XVIII) et de *Ficus gnaphalocarpa* (Miq.) Steud. ex A. Rich. Chez les Gourmantché, les fruits de *Gardenia erubescens* pilés et mélangés à la farine de *Pennisetum americanum* (L.) Leeke (mil) servent à préparer une sorte couscous local. Les fruits de *Ficus gnaphalocarpa* sont pilés avec un condiment obtenu à partir des graines fermentées de *Parkia biglobosa* pour préparer un met très appréciée chez les Kabyè *Borassus aethiopum*

Le fruit est consommé soit frais ou cuit aussi bien par les adultes que par les enfants. En effet le fruit est découpé en tranches qui sont soit mangées crues ou cuites avec d'autres éléments qui varient selon les communautés ethniques. Ces tranches sont préparées soit avec les

grains de *sorghum bicolor* (L.) Moench. chez les kabyè et les Nawdba et avec les graines de *Vigna unguiculata* (L) Walp. chez les Moba.

Irvingia gabonensis

Le mésocarpe charnu du fruit à maturité est très apprécié et consommée sur toute l'étendue du territoire.

Vitellaria paradoxa

La pulpe du fruit est consommée cru. Les graines sont collectées et transportées à la maison où un long itinéraire technique permet d'en extraire du beurre.

2.4.2. Fruits à usage condimentaire ou culinaire

Six espèces fruitières produisent des fruits et graines utilisées dans la préparation des sauces ou des repas. Il s'agit des graines d'*Adansonia digitata* (Photo X), des graines de *Monodora myristica* (Gaertn.) Dunal (Photo XI), des fruits de *Piper guineense* Schum. & Thonn. (Photo XII), des fruits de *Eugenia togoensis* Engl. (Photo XIII) des graines fermentées de *Parkia biglobosa* (Photo XIV), des amandes de *Pentadesma butyracea* Sabine, le beurre de *Vitellaria paradoxa* (Photo XV), des enveloppes des fruits de *Cissus populnea* Guill. & Perr. (Photo XVI) et des arilles de *Blighia sapida* C. König (Photo XVII).

Les fruits de *Piper guineense* et d'*Eugenia togoensis* sont écrasés pour pimenter et assaisonner les sauces. Les enveloppes de *Cissus populnea* sont également directement utilisées pour rendre gluante les sauces faites avec les feuilles de *Vigna unguiculata* (L) Walp. Les arilles de *Blighia sapida* séchées, grillées et écrasés servent aussi à préparer la sauce. Les graines de *Monodora myristica*, une fois débarrassées de leurs coques sont écrasées avec les autres condiments pour assaisonner.

L'utilisation condimentaire des autres fruits ou graines passe par une transformation.

Les graines de *Parkia biglobosa* (Photo IX), *Prosopis africana* (Guill. & Perr.) Taub. et d'*Adansonia digitata* sont bouillies et débarrassées de leur enveloppement avant de servir comme condiment. Les graines des deux premières espèces servent à préparer condiment fermentée utilisé pour assaisonner les sauces. Tandis que les amandes de *Vitellaria paradoxa* et *Pentadesma butyracea* Sabine sont pillées puis bouillies pour extraire du beurre utilisé comme huile de cuisine.

Certains fruits entrent dans la préparation des mets particuliers. Il s'agit des fruits de *Gardenia erubescens* Stapf & Hutch. (Photo XVIII) et de *Ficus gnaphalocarpa* (Miq.) Steud. ex A. Rich. Chez les Gourmantché, les fruits de *Gardenia erubescens* pilés et mélangés à la farine de *Pennisetum americanum* (L.) Leake (mil) servent à préparer une sorte couscous local. Les fruits de *Ficus gnaphalocarpa* sont pilés avec un condiment obtenu à partir des graines fermentées de *Parkia biglobosa* pour préparer un met très appréciée chez les Kabyè.



Photo X : Graines décortiquées d'*A. digitata*



Photo XI : Graines de *Monodora myristica*



Photo XII : Graines de *Piper guineense*



Photo XIII : Graines de *Eugenia togoensis*



Photo XIV : Boules de graines fermentées de *P. biglobosa*



Photo XV : Beurre de karité (*V. paradoxa*)



Photo XVI : Fruits de *Cissus populnea*



Photo XVII : Arilles de *Blighia sapida*



Photo XVIII : Fruit mûr de *Gardenia erubensis*

2.4.3. Usages médicinaux et stimulantes

Les fruits de *Xylopiia aethiopica* (Dunal) A. Rich. (Photo XIX) et *Acacia nilotica* (L.) Willd. ex Benth. ainsi que les graines de *Picralima nitida* (Stapf) Th. & H. Dur. (Photo XX) et de *G. kola* Heckel (Photo XXI) sont utilisés à des fins médicinales. Les fruits de *Xylopiia aethiopica* (Dunal) A. Rich. sont utilisés pour soigner les plaies intestinales chez les enfants. Les fruits de d'A. *nilotica* (L.) Willd. ex Benth. et les noix de *Garcinia kola* Heckel sont mâchonnés pour soulager les maux de gorge et retrouver la voix quand elle est cassée. Les graines de *Picrilama nitida* (Stapf) Th. & H. Dur. sont écrasées avec de l'eau et bu pour soulager les maux de ventre.

Les noix de *Cola nitida* (Vent.) Schott & Endl. (Photo XXII et XXIII) sont utilisées pour ses vertus stimulantes.

Elles ont un rôle culturel très important chez les communautés ethniques musulmanes du centre et du nord : les Tem, le bissa, les Moba et les Yenga. Elles font partie des éléments constituant la dot.

Chez les communautés ethniques du centre et du Nord du Togo, la farine pulpe du fruit d'A *digitata* L. ou le jus obtenu du fruit de *Tamarindus indica* L. sont mélangés à la bouillie de la farine de *Zea mays* (maïs) ou de *Sorghum bicolor* (L.) Moench (sorgho) et servi aux malades et aux convalescents.



Photo XIX : Fruits de *Xylopiia Aethiopica*



Photo XX : Fruits de *Picralima nitida*



Photo XXI : Noix de *Garcinia kola*



Photo XXII : Noix de *Cola nitida* fraîchement récoltées



Photo XXII : Noix de *Cola nitida* à la fin du processus de transformation

2.5. Potentiel socio-économique

Des enquêtes sur le marchés ruraux et urbains a permis d'inventorier les fruits ayant un potentiel économique. Deux catégories de fruits ont été distinguées : fruits qui font l'objet d'une forte activité commerciale à l'échelle nationale et internationale (tableau IV et Photos XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX), fruits moyennement exploités avec une faible activité commerciale qui se limite à l'échelle

locale (tableau V et Photos XXX). Les organes commercialisés sont très divers (tableau VI).

Tableau IV : Espèces dont les fruits font l'objet d'une forte activité commerciale

Zone écologique I	Zone écologique II	Zone écologique III	Zone écologique IV
<i>A. digitata</i>	<i>A. digitata</i>	<i>A. digitata</i>	<i>C. nitida</i>
<i>P. biglobosa</i>	<i>D. senegalense</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>D. guineense</i>
<i>T. indica</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>T. indica</i>	<i>G. kola</i>
<i>V. paradoxa</i>	<i>T. indica</i>	<i>V. paradoxa</i>	<i>I. gabonensis</i>
	<i>V. paradoxa</i>		<i>P. guineense</i>
			<i>M. myristica</i>
			<i>X. aethiopica</i>



Photo XXIV : Vente de la farine de pulpe et des amandes de *A. digitata* dans le marché de Kéao



Photo XXV : Vente de graines non décortiquées, de graines bouillies et décortiquées et des boules de graines fermentées de *P. biglobosa* dans le marché de Kéao



Photo XXVI : Vente des graines de *V. paradoxa* et de beurre de karité dans le marché de Kéao



Photo XXVII : Graines de *M. Myristica* (a) et fruits de *X. aethiopica* (b) au marché de Kétao



Photo XXVIII : Fruits frais de *Piper guineensis* sur un étal au marché de Kétao



Photo XXIX : Vente des noix de cola au marché de Guerin-Kouka

Tableau V: Espèces dont les fruits sont moyennement exploités

Zone écologique I	Zone écologique II	Zone écologique III
<i>B. sapida</i>	<i>B. sapida</i>	<i>B. sapida</i>
<i>V. doniana</i>	<i>H. thebaica</i>	<i>S. mombin</i>
	<i>S. mombin</i>	<i>V. doniana</i>
	<i>V. doniana</i>	
	<i>Cissus populnea</i>	



Photo XXX : Graines de *vitex doniana* au marché de Kétao

Tableau VI : Organes vendus

Espèces	Organes vendus
<i>A. digitata</i>	Farine de pulpe et amandes de graine
<i>B. sapida</i>	arille
<i>B. aethiopum</i>	Fruit
<i>C. nitida</i>	Amandes de graine
<i>D. senegalense</i>	Amandes de graine
<i>D. guineense</i>	Fruit
<i>D. mespiliformis</i>	Fruit
<i>G. kola</i>	Graine
<i>H. thebaica</i>	Fruit
<i>I. gabonensis</i>	Fruit
<i>M. myristica</i>	Graines
<i>P. biglobosa</i>	Farine de pulpe et graine
<i>P. guineense</i>	Fruit
<i>S. mombin</i>	Fruit
<i>V. paradoxa</i>	Fruit et amande
<i>V. doniana</i>	Fruit
<i>T. indica</i>	Fruit
<i>X. aethiopica</i>	Fruit

3. Discussion

3.1. Types de fruits et diversité des usages

Cette étude révèle que les fruits charnus sont de loin les plus importants et sont recherchés pour leur pulpe. Ce qui justifie le fait qu'ils sont consommés crus et sur place dans la plupart des cas. Malaisse (1997) a également signalé la prédominance des baies et drupes parmi les fruits recensés en pays Bemba au Sud-Shaba. Seuls les fruits dont les graines sont comestibles subissent quelquefois des transformations (cuisson) avant leur utilisation. Il s'agit d'*A. digitata* de *M. myristica*, de *P. biglobosa*, de *V. paradoxa* et *P. butyracea*. Cette transformation se fait par la cuisson habituellement ou par la grillade ou encore par brûlage.

La majorité de fruits recensés est utilisée à des fins alimentaires et très peu à d'autres fins médicinales ou stimulantes. Franzel et al. (2007) sont arrivés au même constat au Nigéria, au Cameroun et au Ghana. Sur 30 espèces signalées par les paysans dans les trois pays 69% ont occupé les 10 premiers rangs à cause de leur utilisation dans l'alimentation.

En termes d'usage et des schémas d'usage des fruits, il existe des différences entre les ethnies. En considérant les espèces comme *Adansonia digitata*, *Parkia biglobosa* et *V. paradoxa* dont les fruits sont connus et exploités par quasiment toutes les ethnies. Les communautés Adélé, Adja, Akébou, Akposso et Ewé ne consomment que la pulpe du fruit, l'utilisation des graines n'est pas connue au sein de ces communautés. De plus l'utilisation de la farine de pulpe d'*Adansonia digitata* pour préparer la pâte fermentée chez les Sola n'est pas connue par les autres ethnies même voisines.

Ainsi les différences culturelles déterminent les habitudes alimentaires (De Caluwé et al., 2009). Par contre les fruits d'*Eugenia togoensis*, les graines *M. myristica* et des fruits de *Piper guineense* sont utilisés par toutes les ethnies prospectées pour assaisonner les sauces surtout celles des jours de fête.

La liste des espèces fruitières du Togo partage plusieurs espèces avec des listes établies au Cameroun (Eyog Matig et al. 2006) en République Démocratique du Congo (Malaisse, 1997) en Côte d'Ivoire (Ambé, 2001). D'autres usages ont été signalés par ces auteurs pour certains fruits communs à ces différentes listes et qui ne sont pas connus au Togo. Il s'agit de la préparation des limonades, des boissons fermentées et la confection des confitures. C'est le cas des fruits de *Diospyros mespiliformis*, de *Parinari curatellifolia*, de *Sclerocarya birrea*, de *S. guineense* et de *Balanites aegytiaca* pour les limonades et les boissons fermentées (Vivien et Faure, 1995 ; Malaisse, 1997 ; Eyog Matig et al., 2006) et de *Carissa edulis*, *Dialium guineense* pour les confitures (Malgras, 1992 ; Vivien et Faure, 1995 ; Arbonnier, 2000 ;). Eyog Matig et al. (2006) ont signalé l'utilisation des amandes d'*I. gabonensis* pour épaissir les sauces. Ejiofor et al. (1988) ont décrit une infusion de graines de *T. africana* qui constitue une boisson non alcoolisée agréable, sans lait ni sucre.

Ramadhani (2002) constate que malgré leur potentiel élevé en termes de transformation et en terme économique la majorité des fruits sauvages est réduite à une utilisation domestique et à un commerce local. En effet sur la centaine d'espèces recensées dans le cadre de cette étude seulement 12 font l'objet de commerce national et 6 de commerce local. En matière de transformation, 3 espèces seulement font l'objet de transformation aboutie. Il s'agit de *V. paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Pentadesma butyracea*.

3.2. Connaissance et exploitation

L'évaluation du niveau de connaissance et d'exploitation dans chaque zone écologique montre que les espèces dont les fruits sont les plus connus et bien exploités sont inféodées aux formations végétales dominantes (savane dans la zone écologiques I, II, III et forêt semi-décidue dans la zone écologique IV) et sont disponibles pendant les périodes où les populations sont fréquentes en brousse (travaux champêtres ou chasse). Ainsi les facteurs qui déterminent la connaissance et l'exploitation des fruits sont la distribution des espèces et la période de disponibilité des fruits. Ambé (2001) a ajouté à ces deux facteurs le goût. Les fruits très peu connus ont un goût très peu apprécié ou sont produits par des espèces végétales qui ne se rencontrent pas toujours dans l'environnement immédiat des populations.

Le nombre d'espèces fruitières peu connues est plus important dans la zone écologique IV qui est la zone forestière alors que dans la zone écologique I qui est la plus sèche ce nombre est plus ou moins faible. Cela traduit les enjeux de l'utilisation des fruits dans les deux zones écologiques ne sont pas les mêmes. Dans la zone écologique I les préoccupations des populations ont pour toile de fond la sécurité

alimentaire. Il y a aussi la concurrence des fruitiers exotiques qui sont plantés dans la zone (*Persea americana*, *Citrus ssp*, *Musa ssp.*) qui explique la négligence des fruits sauvages.

En combinant les critères de connaissance et d'exploitation et de potentiel économique, les espèces fruitières prioritaires du Togo sont consignées dans le tableau VII.

Les graines des quatre premières espèces dans les zones écologiques I et II, des trois premières espèces dans la zone écologique III et des espèces occupant les positions 3, 4, 5 et 6 dans la zone IV sont présents dans quasiment tous les marchés urbains et surtout ruraux toute l'année.

Tableau VII : Espèces fruitières prioritaires par zone écologique

Rang	Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV
1	<i>V. paradoxa</i>	<i>A. digitata</i>	<i>A. digitata</i>	<i>I. gabonensis</i>
2	<i>P. biglobosa</i>	<i>V. paradoxa</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>D. guineense</i>
3	<i>A. digitata</i>	<i>P. biglobosa</i>	<i>V. paradoxa</i>	<i>Cola nitida</i>
4	<i>T. indica</i>	<i>T. indica</i>	<i>D. guineense</i>	<i>M. myristica</i>
5	<i>D. microcarpum</i>	<i>V. doniana</i>	<i>B. sapida</i>	<i>P. guineense</i>
6	<i>B. aegyptiaca</i>	<i>B. sapida</i>	<i>V. doniana</i>	<i>X. aethiopica</i>
7	<i>V. doniana</i>	<i>D. mespiliformis</i>	<i>S. mombin</i>	<i>Garcinia afzelii</i>
8	<i>B. sapida</i>	<i>B. aethiopum</i>		<i>V. doniana</i>
9	<i>B. aethiopum</i>	<i>H. thebaica</i>		<i>S. mombin</i>
10	<i>L. microcarpa</i>			<i>B. sapida</i>

Conclusion

Cette étude est une contribution à l'identification et à l'importance des fruits sauvages du Togo. La diversité des espèces aux fruits comestibles exploités par les populations locales était significative. Cela indiquait un niveau élevé de connaissance parmi les populations locales. Leur potentiel alimentaire pour les populations rurales était très important. La majorité des fruits inventoriés étaient des fruits charnus. Ceci explique l'importance des fruits frais. Cela représentait un avantage, car ils pouvaient être utilisés pour produire des confitures et des jus de fruits. Les fruits sauvages comestibles ont été utilisés dans de nombreuses recettes alimentaires. Cette variété de recettes liées à la diversité ethnique représentait également un avantage. Il est indispensable de lancer un programme de domestication participative pour sélectionner, propager et gérer des espèces fruitières sauvages comestibles de grande valeur, sur la base des préférences des populations locales.

Remerciements

Les auteurs remercient la FIS (Fondation Internationale pour la Science), l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture) pour leur appui financier à la réalisation de ce travail et les populations des différents villages visités pour leur disponibilité et leur amabilité.

Références bibliographiques

- ADJOSSOU K., 2004. *Diversité floristique des forêts riveraines de la zone écologique IV du Togo*. DEA de Biologie de développement : Université de Lomé, Lomé, Togo.
- AKINNIFESI F. K., KWESIGA F. R. MHANGO J., MKONDA A., CHILANGA T., and SWAI R., 2004a. Domesticating priority miombo indigenous fruits as a promising livelihood option for smallholder farmers in southern Africa. *Acta Horticulturae* 632, 15-30.
- AKINNIFESI F. K., KWESIGA F. R. MHANGO J., MKONDA A., CHILANGA T., KADU C. A. C., KADZERE I, MITHÖFER D, SAKA J. D. K., SILESHI G., RAMADHANI T., and DHLIWAYO P., 2006a, Towards the development of miombo fruit trees as commercial tree crops in southern Africa. *Forests, Trees and Livelihoods* 16, 103-121.
- AKPAGANA K., 1989, *Recherches sur les forêts denses humides du Togo*. Thèse de doctorat en Sciences Naturelles. Université de Bordeaux III, France.
- AMBE G-A., 2001, Les fruits sauvages comestibles des savanes guinéennes de Côte-d'Ivoire : état de la connaissance par une population locale, les Malinké. *Biotechnology Agronomy Society Environment*. 5 (1), 43-58.
- ARBONNIER M., 2000, *Arbres, arbustes et lianes des zones sèches d'Afrique de l'Ouest*. CIRAD-MNHN-UICN, France.
- ATATO A. WALA K., BATAWILA K., WOEGAN A. Y., AKPAGANA K., 2010, *Diversité des Fruitiers Ligneux Spontanés du Togo*. Fruit, Vegetable and Cereal Science and Biotechnology. Global Sciences Books, 4 (1), 1-9.
- ATATO A., 2002. *Les forêts denses sèches de la plaine centrale du Togo*. Mem. DEA Biologie de développement, Université de Lomé, Lomé, Togo.
- BATAWILA K., 1997, *Recherches sur les formations dégradées et jachères de la plaine côtière du sud Togo*. Mém. DEA. Biol. Dév. Université de Lomé, Lomé, Togo.
- CAMPBELL B., LUCKERT M. and SCOONES I, 1997, Local level valuation of Savannah resources: a case study from Zimbabwe. *Economic Botany* 51, 57-77.
- De CALUWE´ E. De SMEDT S., ASSOGBADJO A. E., SAMSON R., SINSIN B. and VAN DAMME P., 2009. Ethnic differences in use value and use patterns of baobab (*Adansonia digitata* L.) in northern Benin. *African Journal of Ecology*, 47, 433-440
- DOURMA M., 2008. *Les forêts claires à Isoberlinia docka Craib. & Stapf et Isoberlinia tomentosa (Harms) Craib. & Stapf (Fabaceae) en zone soudanienne du Togo : écologie, régénération naturelle et activités humaines*. Thèse de doctorat Université de Lomé, Lomé, Togo.
- EHAGBANARE J. E., 2007. Economic contributions of the forest to the economy of Edo State, Nigeria *African Journal of Agricultural Research* Vol. 2 (11), 583-586 pp

- EJIOFOR M.A.N., OBIAJULU O.R. & OKAFOR J.C., 1988. Diversifying utilities of African breadfruit (*Treculia africana* Decne. subsp. africana) as food and feed, *Int. Tree Crops Journal.*, 5: 125-134
- ERN, H., 1979. Die Vegetation Togos. Gliederung, Gefährdung, Erhaltung. *Willdenowia* 9 (1979) 295-312.
- EYOG MATIG O, NDOYE, O, KENGUE J, AWONO A., 2006. *Les Fruitières Forestières Comestibles du Cameroun*. IPGRI.
- GUELLY K A., 1994. Les savanes de la zone forestière subhumide du Togo. Thèse de Doctorant. Université Pierre Marie-Curie, Paris VI, France.
- HOSKINS M., 1990. La contribution des forêts à la sécurité alimentaire. *Unasylva*, 42: 160.
- HUXHAM M., WELSH A., BERRY A & TEMPLETON S., 2006, Factors influencing primary school children's knowledge of wildlife. *Journal of Biological Education* 41(1):9-12.
- KOKOU K., 1998. Les mosaïques forestières au sud du Togo : biodiversité, dynamique et activités humaines. Thèse de Doctorant, Université Montpellier II, France.
- LAMIEN N., 2006. Fructification du karité (*Vitellaria paradoxa* C. F. Gaertn.) : Facteurs de déperdition, Amélioration et Prévision des rendements à Boundoukuy, ouest Burkina Faso. Thèse de doctorat, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- LEAKEY R. B. B., et NEWTON A. C., 1994. *Tropical trees: Potential for domestication and the rebuilding of forest resources*. HMSO, London, UK.
- LOUBELO E., 2012. Impact des produits forestiers non ligneux (PFNL) sur l'économie des ménages et la sécurité alimentaire : cas de la République du Congo. Thèse de doctorat : Université Rennes 2 France.
- LOUV R., 2006, *Last Child in the Woods: Saving our children from nature-deficit disorder*. Algonquin Books, Chapel Hill, NC.
- MALAISSÉ F., 1997, *Se nourrir en forêt claire africaine. Approche écologique et nutritionnelle*. Gembloux, Belgique : Presses agronomiques de Gembloux ; Wageningen, Pays Bas : CTA,
- MALGRAS D., 1992, *Arbres et arbustes guérisseurs des savanes maliennes*. Paris: Karthala/ACCT.
- MARTIN G J., 1995. *Ethnobotany. A method manual* .London: Chapman & Hall.
- MITHÖFER D., 2005. Economics of indigenous fruit tree crops in Zimbabwe. PhD Thesis, Department of economics and Business Administration, University of Hanover, Germany.
- MITHÖFER D. & WAIBEL H., 2003, Income and labor productivity of collection and use of indigenous fruit tree products in Zimbabwe. *Agroforestry Systems* 59, 295-305.
- OKAFOR J.C., 1991. Improving edible species of forest products. *Unasylva*, 165 (42): 17-23.

- OUÔBA P., BOUSSIM J. & GUINKO S., 2006. Le potentiel fruitier de la forêt classée de Niangoloko au Burkina Faso. *Fruits*, 61(1): 1-11.
- OUÔBA P., 2005. Flore et végétation de la forêt classée de Niangoloko, sud-est du Burkina Faso. Thèse de doctorat, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- PACKAM J., 1993. The value of indigenous fruit-bearings trees in Miombo woodland areas of south-central Africa. Overseas Development Institute, *Social Forestry Network Paper*, 15c, London, UK, pp. 13-20.
- PETERS C.R., O'BRIEN E.M. & DRUMMOND R.B., 1992. Edible wild plants of Subsaharian Africa. Royal Botanic Gardens, Kew UK.
- PHILLIPS O. & GENTRY A. H., 1993a, The useful plants of Tambopata, Peru: I. Statistical hypothesis tests with a new quantitative technique. *Economic botany* 47: 15-32.
- RAMADHANI T., 2002, *Marketing of indigenous fruits in Zimbabwe. Socioeconomic studies on rural development*, Vol. 129 Wissenschaftsverlag vauk, Kiel , Germany.
- RAMIREZ C.R., 2007, Ethnobotany and the Loss of Traditional Knowledge in the 21st Century *Ethnobotany Research & Applications* (5), pp 245-247
- RUIZ-PÉREZ M., BELCHER B. ACHDIAWAN R., ALEXIADES M., AUBERTIN C., CABALLERO J., CAMPBELL B., CLEMENT C. CUNNINGHAM T. MARTINEZ A., JONG W. DE, KUSTERS K., KUTTY M. G., LOPES C., FU M., ALFARO M. A., NAIR T. K., NDOYE O., OCAMPO R., RAI N., RICKER M. SCHRECKENBERG K., SHAKLETON S., SHANLEY P., SUN T. and YOUNG Y.-C., 2004, Markets drive the specialization strategies of forest people. *Ecology and Society* 9, 1-9.
- SHUMBA E. M., LUSEPANI E. and HANGULA A., 2000, The domestication and commercialization of indigenous fruit trees in the SADC Region. *SADC tree seed Network*.
- SIDIBÉ M., SCHEURING J. F., KONE M., HOFMAN P. and FRIGG M., 1998, More one baobab's Homegrown vitamin C: some trees have more than others constantly. *Agroforestry Today* 10 (4), 10.
- SIMONS A. J. & LEAKEY R. B. B., 2004, Tree domestication in tropical agroforestry. *Agroforestry Systems* 61, 167-181.
- VIVIEN J., FAURE J J., 1996, *Fruitiers sauvages d'Afrique - Espèces du Cameroun*. Editions NGUILA-KEROU, France.

GESTION DES INONDATIONS DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU DANS UN CONTEXTE URBAIN ENTRE JEUX D'ACTEURS ET LOGIQUES TERRITORIALES

SOMA Assonsi*

Résumé

Cet article aborde, sur une base d'analyse socio-politique et territoriale, la gestion des zones à risque d'inondation occupées par les populations ainsi que les principales contraintes auxquelles les autorités sont confrontées dans la ville de Ouagadougou au Burkina Faso. L'objectif global de l'étude est de questionner « l'habiter en zones inondables » qui est une pratique courante dans cette ville. La démarche méthodologique utilisée a consisté en une collecte de données primaires à travers la revue de la littérature et de données secondaires auprès d'une population cible installée dans des zones inondables et auprès des autorités de la ville. De l'analyse faite du mode actuel de gouvernance des risques d'inondation, il ressort une urbanité mal conçue par les citoyens et un laxisme dans la gestion des zones à risque et des crises, de la part des autorités - toute situation qui nécessite d'engager des solutions réactives et proactives pour la résilience de la ville. Pour ce faire, il faudra proscrire les installations précaires en zones inondables et développer des techniques innovantes pour le captage des eaux pluviales (système intégré de collecteurs d'eau-canaux-caniveaux-pavés drainants). L'approche « risque » doit être également intégrée dans les politiques publiques notamment en termes de budgétisation. Enfin, il y a lieu de bâtir un nouveau consensus en tenant compte du fait que « l'adaptation des territoires urbains au risque d'inondation ne saurait émerger « naturellement » sans une implication poussée des autorités publiques, concentrant leurs efforts sur des espaces surtout exposés » (CEPRI, 2015, p.5).

Mots-clés : Gouvernance urbaine, Ouagadougou, inondations, vulnérabilité, résilience

Abstract

This article discusses, on the basis of a socio-political and territorial analysis, the management of flood risk areas occupied by populations as well as the main constraints facing the authorities in the city of Ouagadougou in Burkina Faso. The overall objective of the study is to question "living in floodplains" which is a common practice in this city. The methodological approach used consisted in collecting primary data through a literature review and secondary data from a target population living in flood-prone areas and from the city authorities. From the analysis of the current mode of flood risk governance, it emerges that urban areas are poorly designed by city dwellers and that authorities are lax in managing risk areas and crises - any situation that requires reactive and proactive solutions for the city's resilience. To do this, it will be necessary to eliminate precarious installations in flood-prone areas and develop innovative techniques for rainwater harvesting (integrated

* Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou ; Email : somaas78@yahoo.fr

system of water collectors - gutters - gutters - pavers - drains). The "risk" approach must also be integrated into public policies, particularly in terms of budgeting. Finally, it is necessary to build a new consensus by taking into account the fact that "the adaptation of urban territories to the risk of flooding cannot emerge "naturally" without the strong involvement of public authorities, concentrating their efforts on areas that are mainly exposed" (CEPRI, 2015, p.5).

Key words : urban governance, Ouagadougou, floods, vulnerability, resilience

Introduction

Ouagadougou capitale politique du Burkina Faso, n'échappe pas à la croissance démographique et spatiale à l'instar des villes des pays ouest-africains. Cette ville a connu durant les vingt dernières années, un taux de croissance démographique moyen annuel de 9% (MINEFID, 2017), ce qui entraîne son expansion spatiale considérable avec pour corollaire, l'insuffisance d'infrastructures de base.

Malgré l'existence d'un cadre juridique en matière d'urbanisme, la question de l'assainissement pluvial reste toujours préoccupante. La ville est exposée chaque année à des inondations même si l'évènement pluvieux n'est pas aussi exceptionnel, au regard du substratum (marécageux) sur lequel elle est bâtie. De là, découle le questionnement selon lequel la récurrence des inondations à Ouagadougou n'est-elle pas la conjugaison de plusieurs facteurs dont l'élément central serait le mode actuel de gouvernance urbaine ?

La présente réflexion cerne cette préoccupation en abordant la gestion des inondations sous l'angle socio-politique d'une part, économique et spatial, d'autre part. Elle se structure en deux grands points : (1) Méthodologie de recherche, (2) Résultats obtenus et discussions.

Le problème majeur qui se pose est que la gestion des zones à risque d'inondation dans la ville de Ouagadougou se retrouve entre un chassé-croisé de logiques et de jeux d'acteurs portés à deux niveaux : les décideurs-gestionnaires de l'espace urbain d'une part, les populations d'autre part.

1. Méthode de recherche

Plusieurs travaux scientifiques de domaines différents (géographie, sociologie, économie, etc.) se sont intéressés à la problématique des risques d'inondation dans les villes ouest-africaines (A. Capo, 2008, L. Wallez, 2010, Akonongbé A. A., E. Ogouwalé, I. Yabi, 2010).

Cet article tire sa substance de la série de rapports produits dans le cadre du projet¹ « Promouvoir la résilience économique dans les zones semi-arides, (PRESA) ».

Dans l'optique de mieux poser et analyser la problématique de la réflexion, la démarche méthodologique utilisée a consisté en l'exploitation de deux types de sources : (i) la capitalisation de données secondaires à travers l'exploitation de documents administratifs et scientifiques (rapports administratifs, mémoires, thèses, articles, etc.), (ii) la collecte de données primaires à partir de la réalisation d'une enquête quantitative basée sur un questionnaire et des entretiens qualitatifs semi-directifs avec des personnes de tous les groupes d'acteurs concernés par le risque (administration publique de l'Etat et de la commune, populations riveraines ou habitant des zones à risque, petites et moyennes entreprises).

Au total, 215 personnes ont été enquêtées. Cet échantillon a été choisi dans les zones qui sont parmi les plus exposées au risque d'inondation dans la ville : quartiers Dapoya, Karpala, Rimkieta, Nioko. La population enquêtée, est composée d'hommes, de femmes exerçant dans le secteur privé (commerçants, mécaniciens, cadres de banques, urbanistes) dans l'administration publique (autorités politiques et services techniques).

Les résultats issus de l'analyse des différentes données recueillies et traitées sont présentés dans le point suivant.

2. Résultats de la réflexion et discussions

La réflexion sur les inondations part du contexte général de l'urbanisation de la ville en faisant un retour sur le contexte des inondations, les conséquences associées, les mesures proactives et réactives prises et les positionnements des acteurs vis-à-vis de la situation qui est récurrente.

2.1. Contexte des inondations dans la ville de Ouagadougou

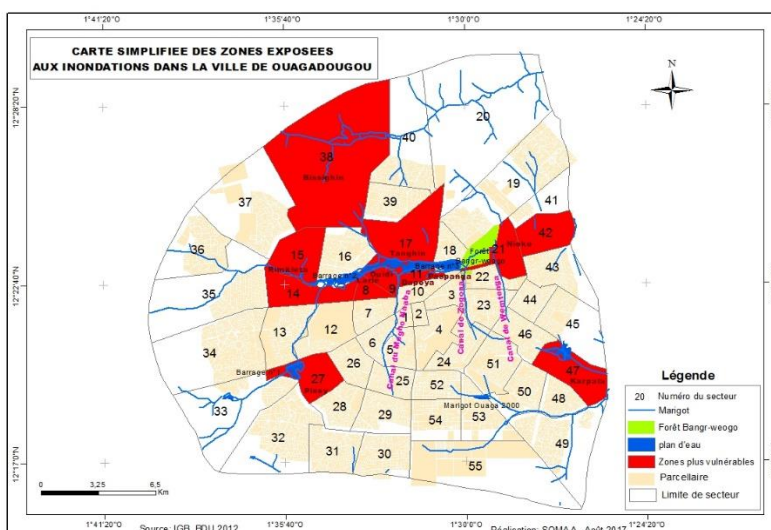
Selon les projections de la population faites par l'Institut National de la statistique et de la Démographie (INSD), sur la base du recensement général de la population et de la démographie effectué en 2006, la ville de Ouagadougou compte environ 2 500 000 habitants en 2018. De par sa situation géographique, elle bénéficie de l'influence du climat nord soudanien. Les précipitations annuelles y sont irrégulières (entre 800 et 1 100 mm). Il est tombé dans cette ville en moyenne près de 697 mm d'eau par an durant la décennie 1980 et 1989 contre 718 mm lors de la décennie 1990-1999. En 2009, le record y a été atteint avec 923,6 mm d'eau dont plus de 260 mm d'eau en un jour (1er

¹Le consortium du PRESA a mené des travaux de recherche appliquée sur les terres semi-arides de différents pays courant 2015-2018 afin de générer de nouvelles connaissances pour catalyser leur développement économique plus équitable et plus résilient aux changements climatiques. Il comprend cinq organisations : l'Overseas Development Institute (leader du projet), le Grantham Research Institute for Climate Change and the Environment de la London School of Economics and Political Sciences du Royaume Uni, Innovation, Environnement et Développement en Afrique basé au Sénégal, le Sustainable Development Policy Institute du Pakistan

septembre 2009), selon le Ministère de l'habitat et de l'urbanisme (2009). Cette variabilité climatique influence le réseau hydrographique et les ressources en eau de la ville (M. Badolo, 2008, p.2). Face à cela et au regard de la survenue des inondations, elle doit interroger les « formes urbaines » qu'elle développe ou auxquelles elle est soumise, dans la même veine que l'ensemble des villes ouest-africaines, comme souligné par G. Paolo et al, (2007, p. 16).

2.1.1. Les inondations du 1^{er} septembre 2009 et des deux dernières années : retour d'expériences

Ouagadougou fait partie des agglomérations urbaines les plus touchées par les pluies exceptionnelles survenues en 2009 : 263,4 mm tombés en l'espace de 12 heures selon la météorologie nationale. Les quartiers les plus affectés sont ceux situés aux abords des cours d'eau de la ville, comme illustrée par la carte ci-après.



Par ailleurs, les événements pluvieux vécus en 2016 (88 mm) et 2017 (96,7 mm) et ayant causé des inondations, attestent aussi de la vulnérabilité de cette ville.

Au regard des différents événements pluvieux, on peut dire que Ouagadougou est exposée à des inondations récurrentes chaque année quand bien même les quantités d'eau tombées ne soient pas élevées.

2.1.2. Les leçons tirées depuis les inondations du 1^{er} septembre 2009

Elles se résument à deux grands niveaux : les facteurs explicatifs et les conséquences qui en ont découlé.

- **Des facteurs explicatifs des inondations récurrentes**

Il ressort que les inondations sont causées par des facteurs naturels et des facteurs anthropiques qui peuvent être isolés ou associés.

Les premiers sont surtout liés aux aléas climatiques (crues exceptionnelles, nature du substratum, site marécageux parcouru par des talwegs dont 88% ne sont pas aménagés), (A. Soma, 2015).

Les seconds facteurs, les plus importants, concernent l'action de l'homme : occupation anarchique des zones *non aedificandi* par les citadins (le plus souvent pauvres) depuis les années 1960, rejet des ordures dans les caniveaux, les canaux, les collecteurs et les talwegs. L'insuffisance et la précarité des ouvrages d'assainissement, la pauvreté et les pesanteurs socio-culturelles, constituent également des facteurs explicatifs des inondations dans les deux villes.

- **Des conséquences associées : retour sur les inondations de 2009**

- ❖ ***Au niveau de la population***

Suite aux inondations du 1^{er} septembre 2009, près de 150 000 personnes ont été sinistrées dont 09 décès enregistrés, selon le rapport de la Banque Mondiale (2009). Il en a résulté un traumatisme psychologique pour les victimes survivantes et les proches des disparus. Il y a également la déstructuration du tissu social dans certains quartiers et familles.

- ❖ ***Dommages et pertes dans le domaine des infrastructures et des logements***

Les pertes et dommages concernant les infrastructures (voirie, entreprises, éducation, santé, etc.), sont estimés à 33 321 156 121 de francs CFA soit environ 50,8 millions d'euros, ce qui représente un poids énorme dans l'économie de la ville (A. Soma, 2015, p. 215). Les photographies 3 et 4 suivantes présentent le désarroi de certains acteurs du secteur de l'économie.

Sur 295 000 ménages recensés, 23 773 ont eu leurs logements affectés. On a aussi dénombré environ 33 035 constructions écroulées (photographies 1 et 2) dont la majorité se trouvait dans les zones non loties et près des barrages où les sinistrés sont estimés à 67% (M. A. Bouis, 2010, p. 32, A. Soma, 2015, p. 195). Ces conclusions corroborent celles des enquêtes menées pour la présente réflexion.

Photographie 1 et 2 : Habitations précaires écroulées suite aux inondations du 1^{er} septembre 2009



Photographies 3 et 4 : Pertes et dommages subis par des PME



Source : A. Soma, Septembre 2009

Au regard de l'ampleur des pertes et dommages, l'on est tenté de se demander comment se fait-il qu'ils ne constituent pas depuis lors un facteur clé d'incitation ou de levier auprès des autorités pour agir de façon plus décisive afin de réduire la survenue des inondations ?

2.2. Mesures réactives et proactives prises suite aux inondations récurrentes

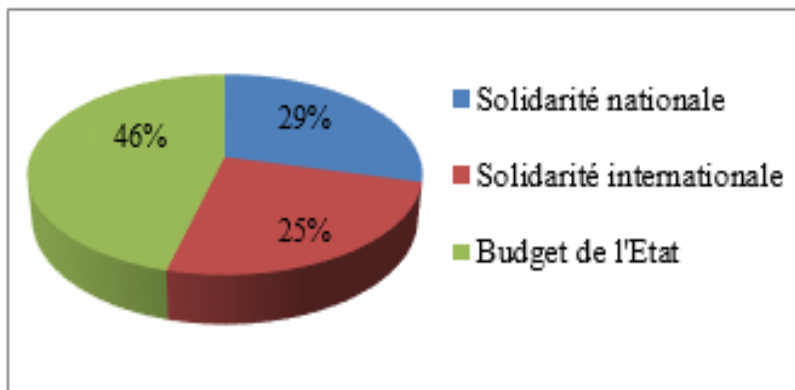
Face à la récurrence des inondations, les autorités tentent d'entreprendre des actions afin de réduire l'exposition des populations aux inondations. On note d'une part, des opérations réactives et proactives, d'autre part, l'élaboration d'outils de gestion territoriale.

2.2.1. Des opérations réactives et proactives plus ou moins timides

❖ *Les secours d'urgence*

Suite aux inondations du 1^{er} septembre 2009, les premières réactions des autorités ont été de lancer un appel de soutien aux sinistrés. La mobilisation tous azimuts pour conduire le relèvement post catastrophe se présente comme suit :

Figure 1 : Mobilisation spontanée de ressources pour le soutien aux sinistrés du 1er septembre 2009



Source : A. Soma, 2015, MHU, Novembre 2009

❖ *La délimitation des zones inondables*

Des actions de bornage, de fixation de panneaux de signalisation des zones inondables ont été engagées (photographies 5 et 6). On

constate que celles-ci relèvent beaucoup plus d'une stratégie d'information et de prévention de nouvelles catastrophes.

Photographies 5 et 6 : Délimitation des zones inondables par des piquets et des panneaux



Source : A. Soma, 2015, Enquête de terrain, Août 2013

Cependant, ces actions qui devraient aboutir à la délocalisation des populations résidentes rencontrent des difficultés dues au manque de moyens financiers et de mesures coercitives au niveau de des autorités étatiques et communales et également au refus catégorique des populations d'accepter leur délocalisation des zones concernées.

❖ ***L'aménagement des marigots en canaux***

Les autorités faisant le constat que la ville n'est pas à l'abri de nouveaux épisodes pluvieux extrêmes, des actions en termes d'aménagement des berges et d'occupation de ces espaces ont été prises (photographies 7 et 8).

Photographies 7 et 8 : Aménagement des berges des marigots en canaux



Source : A. Soma, 2015, Août 2013

Le coût des travaux d'aménagement des berges des principaux marigots de la ville est estimé à 97 319 000 000 francs CFA soit environ

148,7 millions d'euros (Commune de Ouagadougou, 2012). Cependant, les actions entreprises ne sont pas exécutées jusqu'au bout à cause du manque de ressources financières. Ce constat nous réconforte dans l'argumentaire du laxisme des actions réactives et proactives des autorités au regard des conclusions de C. Wetta et D. Fofana (2015, p. 28) qui indiquent que malgré la récurrence des inondations, on perçoit moins les actions concrètes engagées par les autorités politiques pour rendre la ville résiliente.

❖ ***Les opérations de curage des canaux et des caniveaux***

Depuis les inondations du 1^{er} septembre 2009, environ 150 km de canaux et de caniveaux sont curés chaque année (photographies 9, 10 et 11) par plus de 1 100 personnes mobilisées avec un coût estimatif d'environ 75 000 000 de francs CFA soit environ 145 000 euros.

Photographies 9, 10 et 11 : Opérations de curage de caniveaux dans les quartiers centraux de la ville



Source : Mairie de Ouagadougou, 2012

Ces opérations de curage sont initiées par la commune de Ouagadougou à travers la Direction de la Propreté. Cependant, elles restent vaines d'autant plus que les caniveaux sont à ciel ouvert et sont transformés en dépotoirs d'ordures par les riverains. De plus, du fait du non bitumage des voies, le ruissellement des eaux entraîne le sable dans ces caniveaux, ce qui contribue à les obstruer.

❖ ***Les travaux d'intérêt commun dans les quartiers***

Il s'agit du remplissage des sacs de sable et leur dépôt perpendiculairement au sens de ruissellement des eaux de pluie afin d'atténuer la vitesse de ruissellement de l'eau et la dégradation du sol par le lessivage (photographie 12). Les tas de sable permettent d'éviter la stagnation des eaux (photographie 13).

Photographies 12 et 13 : Travaux d'intérêt commun dans les quartiers



Source : A. Soma, Août-Septembre 2013

Ces travaux d'intérêt communs restent précaires car en toute saison, c'est un éternel recommencement. Aussi, ces opérations créent-elles souvent des mésententes entre riverains, lorsqu'elles sont mal effectuées, canalisant l'eau plutôt dans les concessions.

Au-delà des actions spontanées initiées pour faire face aux inondations, des outils de planification et gestion des zones à risque d'inondation sont élaborées.

2.2.2. Des outils de gestion territoriale élaborés mais jamais exécutés

Face au risque d'inondation, on est frappé d'une part, par le contraste entre l'indifférence généralisée face à la dégradation des espaces publics, d'autre part, par le respect accordé à l'occupation ou non des zones à risque. Mais, consciente de ces enjeux, la ville s'est dotée de plusieurs dispositifs pour faire face aux risques naturels encourus. Il s'agit entre autres :

- du schéma directeur de gestion des déchets ;
- du plan stratégique d'assainissement opérationnel ;
- du schéma directeur pour la collecte des eaux pluviales.

Ces opérations initiées sont restées majoritairement au stade de projet, par manque de moyens financiers et de volonté politique affichée pour leur mise en œuvre. Les quelques travaux engagés notamment les ouvrages de canalisation des eaux pluviales présentent déjà des problèmes importants d'entretien et d'adaptation à l'assainissement pluvial.

Et comme mode d'intervention du côté des autorités, on n'assiste qu'à des visites des zones sinistrées et à des prises d'engagement « à chaud », soit de restructuration des berges des plans d'eau, de construction d'ouvrages d'assainissement, de sensibilisation des citoyens, soit des propositions de relogement des populations exposées, sans que cela ne soit rendu opérationnel.

En somme, on note que des mesures réactives et proactives sont prises par les autorités municipales et étatiques pour faire face aux inondations dans la ville de Ouagadougou. Cependant, toutes les actions entreprises jusque-là sont précaires ou non réalisées. Cela pose une préoccupation quant à la gouvernance des zones à risque d'inondation dans la ville.

2.3. Analyse et orientations de la gouvernance des zones à risque

La question est de savoir si le gouvernement ou le conseil municipal, avant toute action, engage, pour traiter de la question des inondations, « la négociation avec les populations à travers des stratégies procédurales afin de définir la hiérarchie des priorités dans l'identification des enjeux et le déguerpissement éventuel des populations ».

2.3.1. Des logiques de prise de décision vues du système actuel de gouvernance

Ouagadougou se retrouve entre un chassé-croisé de logiques et de jeux d'acteurs portés à deux niveaux : les décideurs-gestionnaires de l'espace urbain d'une part, les populations d'autre part.

2.3.1.1. La position des décideurs-gestionnaires

Selon les décideurs-gestionnaires, les inondations récurrentes dans la ville de Ouagadougou sont en majorité le résultat de l'occupation anarchique de l'espace. « Dans certains cas, quand les populations construisent des maisons sur les lits majeurs des cours d'eau et que le gouvernement ne fait quasiment rien pour les en empêcher, il faut s'attendre bien évidemment à des inondations et à des destructions », argumente un urbaniste. De cette assertion, la logique voudrait que les autorités agissent à travers des mécanismes réactifs et proactifs rigoureux comme la délocalisation des populations ou à défaut, l'incitation et l'appui pour la construction de maisons en dur, de canaux, de caniveaux.

La gouvernance territoriale des risques d'inondation, vue par les décideurs-gestionnaires, se veut donc « protectrice » à trois niveaux : les populations, les infrastructures, l'économie financière. Certes, des efforts sont déployés globalement pour le développement de la ville, mais il n'en demeure pas moins un laxisme dans la prise de décision. La non application de la réglementation en matière d'occupation de l'espace en est un élément illustratif. L'on peut se demander pourquoi par exemple, le décret² pris suite aux inondations du 1^{er} septembre 2009 n'est jusque-là pas appliqué sur le terrain? Il ressort à ce niveau plusieurs raisons, à la limite, incongrues.

L'adoption de ce décret a-t-il fait l'objet d'une part, d'une appropriation par les gouvernants eux-mêmes, d'autre part, d'une approche participative des personnes visées comme étant installées dans des zones à risque ? On note aussi que l'adoption du décret n'a pas suffisamment pensé l'occupation qui devrait être faite des zones dites *non aedificandi*, après délocalisation des populations résidentes et le coût financier et spatial de leur relogement.

² Décret n°2009-793/PRES/PM/MHU/MATD/MEF/MID/MAHRH/MECV du 19 novembre 2009, portant réglementation des servitudes des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles à Ouagadougou

2.3.1.2. La position des populations occupant les zones à risque

Selon les populations, le fait d'être installé dans une zone à risque d'inondation n'est pas une « situation voulue » mais une « décision imposée à soi ». Cela a été relevé par 100% des personnes enquêtées. Partant de là, d'autres déductions sont formulées à l'encontre des autorités : insuffisance d'application conséquente des politiques d'aménagement urbain (70% des enquêtées), absence de dispositions réactives et proactives pour anticiper et gérer les risques d'inondation (62%). Aussi, les populations se sentent-elles mises hors du système de gestion urbaine : « Nous vivons dans une zone à risque et l'Etat n'a jusque-là pas pris de mesures idoines pour nous protéger des catastrophes ». S'agissant des retours d'expérience de la gestion des inondations, le doigt accusateur est pointé sur les décideurs-gestionnaires. « Les inondations sont un problème qui pourrait être résolu par les autorités. Mais celles-ci font semblant de compatir à notre calvaire en cas d'événements pluvieux extrêmes mais nous oublient totalement une fois la catastrophe vécue et passée ».

Cette assertion que les populations rejoint la réflexion de H. Hangnon et al. (2015, p.3) qui soulignent que les inondations sont plutôt liées à un développement urbain mal maîtrisé. Il en serait de même de la gestion des après catastrophes (78% des enquêtées). « Les autorités ne prennent pas vraiment de mesures fermes pour appliquer les lois afin de rendre effective l'interdiction de l'occupation des terrains inadaptés à l'habitat ». Cela est aussi rendu difficile par le fait que plusieurs citoyens installés dans les zones dites inondables ont déclaré posséder des permis urbains d'habiter (98% des personnes enquêtées). La question qui demeure est comment ont-elles obtenu ces titres dans des zones jugées à risque. Il pourrait y être fait cas de pratiques corruptives déguisées de la part de certains agents publics de l'Etat ou de la municipalité.

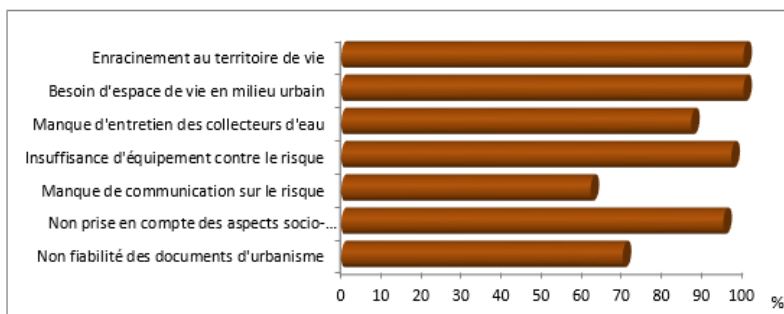
Par ailleurs, il se pose aussi une logique d'enracinement à leur « territoire » et donc le refus de la délocalisation. Cela est exprimé par l'ensemble des personnes enquêtées à travers la boutade « Nous pas bouger ! ». Et quand vient l'approche des autorités pour leur délocalisation, soit par la sensibilisation, soit par les propositions de dédommagement, se pose également une réticence. En effet, le plus souvent, les mesures proposées par les autorités sont jugées très dérisoires par les populations enquêtées (100%) au regard de la taille des ménages (en moyenne 14 personnes). L'exemple de la délocalisation des populations de Dapoya, de Paspanga, de Ouidi, etc. est très illustratif : une parcelle de 300 m² en moyenne, 50 feuilles de tôles, 1,5 tonnes de ciment et 50 000 FCFA soit 76,2 euros pour chaque ménage pour reconstruire et se reloger ailleurs (A. Soma et G. Compaoré, E. Bonnet, 2014, p.8).

Or à Ouagadougou et surtout dans les quartiers anciens, le lien séculaire que les populations ont avec leur milieu de vie est très perceptible : dans une même concession (cour), on retrouve plusieurs ménages entretenus par l'arrière-grand-père, le grand-père jusqu'aux arrières petits-enfants. Par conséquent, toute proposition de

délocalisation devrait tenir compte de cette donnée ; ce qui n'est pas évident à supporter au regard de la non disponibilité des parcelles et des ressources financières.

En somme, la logique de la position des populations se justifie à des degrés divers. La figure 2 suivante présente les différents arguments avancés par les citoyens enquêtés pour s'être installés en zones inondables.

Figure 2 : Logique de la position des populations occupant l'espace urbain



Source : A. Soma, Juillet 2018

De la logique de positionnement des citoyens, croisée à celle des autorités municipales et étatiques, on peut tirer une analyse critique dont la substance mérite d'être discutée.

2.3.2. Discussion de la logique de positionnement des deux acteurs

Faisant un regard critique sur la position des deux acteurs, on peut noter que la responsabilité dans l'occupation des zones inondables est partagée entre les autorités et les populations.

Du côté des autorités, le fait de prendre des textes en matière d'urbanisme et de ne pas pouvoir les appliquer, démontre une certaine limite de gouvernance urbaine. La pléthore de politiques, de schémas, d'instruments juridiques, pris concernant la ville de Ouagadougou et non implémentée jusque-là, permet d'alléguer ces propos en s'appuyant également sur ce questionnement de B. Barroca et G. Hubert (2008, p.1) : Urbaniser les zones inondables, est-ce concevable ? ou de S. Dournet, M. Gralpois, Douvinet J., (juin 2016, p.1) : *Les projets urbains en zones inondables communiquent-ils sur les risques ?*

Du côté des populations, les années passent et le scénario reste identique. « La saison des pluies met régulièrement à nu la précarité de l'habitat ». Et « si ce ne sont pas les résidents eux-mêmes qui entraînent leur propre péril en bouchant les rares réseaux d'évacuation des eaux de pluies (canaux et caniveaux), ce sont les personnes exposées à une éventuelle inondation qui s'entêtent à rester sur place malgré les évènements (certes insignifiants) à répétition et l'existence de terrains spécialement aménagés pour leur relocalisation ». Ces deux propos recueillis auprès de personnes enquêtées fixent la logique de la

position des populations vis-à-vis de la gouvernance des zones à risque d'inondation.

Au regard de ce qui précède, le chassé-croisé dans la gouvernance des risques d'inondation amène à dire que les plans d'aménagement urbain, les constructions des habitations, répondent rarement à une logique inclusive qui prend en compte la dimension économique, spatiale et temporelle des risques d'inondation.

2.3.3. Des marges de manœuvre dans la gestion territoriale des inondations

La gouvernance urbaine devient de plus en plus un défi qui doit s'inscrire dans la durabilité. Pour la prise en compte des risques d'inondation et pour leur gestion, des dispositions existent aussi bien sur le plan institutionnel que législatif. Au nombre des instruments juridiques adoptés au plan national en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain, on peut citer, entre autres, le code de l'urbanisme et de la construction, le code de l'environnement ainsi que la loi portant Réorganisation agraire et foncière. Ces instruments constituent des marges de manœuvre pour les autorités pour une meilleure gestion des zones à risque d'inondation (A. Soma, S. Ruijsink and al. 2013, p. 18).

Au-delà de ces marges de manœuvre qui s'offrent à l'autorité, quelles solutions alternatives innovantes peut-on proposer pour un développement urbain harmonieux et inclusif de la ville de Ouagadougou dans un contexte de changement climatique avéré ?

2.3.4. Innovations comme alternatives à la gouvernance actuelle des zones à risque

« Une ville qui ne change pas et qui se fige devient une ville morte » (CEPRI, 2015, p.8). Constatant les limites de la gouvernance actuelle des zones à risque d'inondation à Ouagadougou, une approche innovante de la maîtrise du ruissellement et de la stagnation des eaux pluviales s'avère nécessaire. Il n'est pas question ici de proposer des solutions « miracles » pour enrayer définitivement les inondations, mais l'objectif est plutôt de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables.

Les solutions proposées jusque-là restent beaucoup plus institutionnelles que techniques. Or, les inondations étant un phénomène vécu au niveau spatial avant de constater les effets domino sur l'homme et ses activités, il convient d'implémenter les projets qui tiennent compte de l'aspect espace de vie (A. Soma, G. Compaoré, 2016, p 3).

La meilleure solution pour limiter les pertes et dommages liés aux inondations reste la proscription de l'urbanisation en zone inondable. Mais, le constat montre que Ouagadougou, implantée sur un site plus ou moins marécageux (pas au même degré que Lomé, Accra, Abidjan, Dakar, Lagos), voit son urbanisation croître, en raison justement du besoin pressant d'espace de vie.

Quelle alternative faut-il donc trouver pour une meilleure gestion des zones à risque d'inondation ?

La stratégie proposée consiste à favoriser le développement de techniques innovantes fondées sur des collecteurs d'eau, des canaux et des caniveaux, des pavés drainants dans les zones les plus exposées.

2.3.4.1. Les collecteurs d'eau pluviale

L'objectif du collecteur est de retenir l'eau le plus en amont et de freiner le ruissellement pour retarder l'écoulement vers un exutoire et atténuer ainsi les risques d'inondation. Parmi les collecteurs d'eau, on distingue les bassins en eau (qui conservent une lame d'eau en permanence) et les bassins secs (qui peuvent être couverts ou non). Ouagadougou dispose d'un collecteur d'eau principal aménagé au secteur 44 connecté au canal de Wemtenga mais celui-ci est déjà exposé au rejet des ordures, à l'enherbement et à l'ensablement. Des curages réguliers et une veille permanente pour un bon entretien de l'ouvrage doivent être envisagés afin de permettre à ce collecteur de jouer pleinement son rôle.

En plus de servir à la gestion des inondations, les bassins de retenue, s'ils sont bien entretenus, peuvent servir d'espaces verts récréatifs, de jeux, de petits parcs, de promenade ou de terrains de sports en saison sèche. En saison pluvieuse, ces bassins peuvent servir pour la pratique d'activités aquatiques.

2.3.4. 2. Les canaux et les caniveaux

Il est prouvé que Ouagadougou n'est pas suffisamment viabilisée en termes de réseaux d'assainissement pluvial malgré son niveau d'exposition aux inondations. Les lotissements « à moindre coût » pratiqués depuis 1980 ont plongé cette ville dans les affres d'une urbanisation au rabais. Même si les ouvrages existent, ils ne sont pas adaptés aux crues et ne sont pas entretenus.

La solution alternative proposée ici n'est pas forcément nouvelle. L'objectif est de rappeler la nécessité de la densification et de la qualité des réseaux d'assainissement pluvial dans les quartiers centraux et périphériques de la ville.

2.3.4. 3. Les pavés drainants

Le pavage des rues dans les différents quartiers peut constituer une alternative aux inondations voire à d'autres intempéries comme la poussière en saison sèche. Cette technique d'urbanisme présente un triple avantage : faciliter l'écoulement des eaux pluviales, éviter l'engorgement du sol par infiltration des eaux, rendre viable l'espace urbain. On peut noter qu'elle est déjà expérimentée en partie sur certaines artères de la ville. La mise en œuvre de cette technique doit toutefois respecter certaines précautions :

- déterminer au préalable la densité de drainage et le coefficient de perméabilité du sol ;

- adapter la pose des pavés drainants en fonction du coefficient de perméabilité, du profil topographique du sol, la densité, la mobilité des citadins et le gabarit des véhicules ;

- accompagner les pavés drainants de caniveaux secondaires couverts et leur raccordement aux canaux primaires et aux collecteurs pour éviter la pénétration des eaux dans les concessions ;

- accompagner les riverains pour un « aménagement à la parcelle » afin d'éviter l'entrée et la stagnation des eaux dans les cours d'habitation.

L'accompagnement de cette technique d'urbanisme par la réalisation d'autres aménagements (aménagement de jardins publics, de voies ou des pistes piétonnes pavées, plantation d'arbres, équipements sociaux, etc.) est à envisager pour répondre au souci d'insertion des ouvrages d'assainissement pluvial dans un contexte environnemental et aussi d'embellissement de la ville.

Par ailleurs, la valorisation des zones à risque d'inondation aux abords des réseaux d'assainissement pluvial à travers le développement de pôles attractifs, peut aussi permettre à une certaine forme d'économie locale et touristique de se développer : petits commerces, restauration, jeux ludiques, promenade, etc. Certes, ce modèle d'urbanisme peut paraître, à première vue, coûteux en termes de ressources financières, mais il s'inscrit dans la durabilité du développement urbain dont il faut cerner l'analyse-coût-bénéfice dans le long terme.

Ces solutions alternatives proposées pour la gouvernance des inondations à Ouagadougou s'inscrivent dans une approche systémique d'urbanisme. Il faudra faire en sorte qu'elles soient interconnectées. Aussi, le défi commun des différents acteurs doit-il être de saisir l'opportunité de l'urbanisme de renouvellement urbain pour proposer des projets d'aménagement mieux adaptés aux risques d'inondation. Bâtir un consensus dans un contexte urbain problématique, est un chemin certes long et difficile d'emprunt, mais qu'il faut suivre malgré tout à travers la sensibilisation pour un changement de mentalité et de comportement. En effet, « l'adaptation des territoires urbains au risque d'inondation ne saurait émerger "naturellement" sans une implication poussée des autorités publiques, concentrant leurs efforts sur des espaces surtout exposés » (CEPRI, 2015, p.5).

2.3.4.4. Les mesures coercitives ou concertées

Au-delà des opérations physiques susmentionnées, des mesures coercitives ou concertées doivent être entreprises. Il s'agit entre autres de :

- proscrire l'urbanisation précaire en zones inondables tout en les aménageant autrement (mise en valeur à travers des plantations d'alignements, l'aménagement d'aires de loisirs, de promenade, etc.) ;
- saisir l'opportunité de l'urbanisme axé sur la restructuration ou le renouvellement urbain pour mieux viabiliser les zones concernées ;
- budgétiser les actions à réaliser pour anticiper les inondations ;

- mieux intégrer l'approche risque dans les décisions de politique publique à travers une synergie d'actions de tous les acteurs.

Conclusion

Le mode actuel d'urbanisme, les changements climatiques, les pratiques « inciviques imposées » par les populations, sont autant d'éléments qui conditionnent la gestion des zones à risque d'inondation. Cela conforte les logiques de position des deux acteurs clés, aux visions le plus souvent antagonistes.

Les autorités publiques mettent plus l'accent sur les visées politiques et financières dans la gestion des zones à risque d'inondation. Par contre, les populations ont une appréhension plus économique et sociale de l'occupation des zones à risque.

Face à une telle situation, une approche systémique qui tienne compte du politique, du social, de l'économie, du technique et de l'environnement, est indispensable afin de mener à bien la gouvernance des risques d'inondation.

Références bibliographiques

- AKOGNONGBE Akindélé Arsène, OGOUWALE Eloge, YABI Ibouma, 2010, « Stratégies communautaires et institutionnelles d'adaptation aux inondations liées aux changements climatiques dans l'agglomération urbaine de Grand Cotonou », PCUG3C/ONG CREDEL, Cotonou, Bénin, 10 p.
- BADOLO Mathieu, 2008, « Les villes sahéliennes à l'épreuve des changements climatiques », Ouagadougou, Burkina Faso, *Cahier des changements climatiques*, Bulletin mensuel d'information sur les changements climatiques, Institut Africain de Vulgarisation des Sciences, IAVS, n°7, 6 p.
- BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT 2009, « Projet d'assainissement des quartiers périphériques de Ouagadougou », résumé de l'étude d'impact environnemental et social, Ouagadougou, Burkina Faso, 15 p.
- BARROCA Bruno et Hubert Gilles, 2008, « Urbaniser les zones inondables, est-ce concevable ? », *Développement Durable et Territoires*, Dossier 11, Catastrophes et Territoires, Paris, France, 17 p.
- BOUIS M. Antoine, 2010, *Le relogement des réfugiés climatiques, victimes des inondations du 1^{er} septembre 2009 à Ouagadougou*, Mémoire de Master en Urbanisme et aménagement, Institut d'urbanisme de Paris, France, 61 p.
- CAPO Armelle, 2008, *Urbanisation et risques naturels : cas de la ville de Cotonou en république du Bénin ; contribution à la prévention et à la gestion des risques naturels en milieu urbanisé*, Mémoire de travail de fin d'études, diplôme d'Ingénieur Géomètre et Topographe, Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes, Le Mans, France, 85 p.
- CENTRE EUROPEEN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (CEPRI), 2011, « L'Analyse Coût-Bénéfice

- (ACB) : une aide à la décision au service de la gestion des inondations », France, Guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et de leurs partenaires, Les guides du CEPRI, 44 p.
- CENTRE EUROPEEN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (CEPRI), février 2015, « Comment saisir les opérations de renouvellement urbain pour réduire la vulnérabilité des territoires inondables face au risque d'inondation ? - Principes techniques d'aménagement - », France, Guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et de leurs partenaires, Les guides du CEPRI, 132 p.
- COMMUNE DE OUAGADOUGOU, 2012, *Etude de restructuration des zones inondables de Ouagadougou*, Direction des services techniques municipaux de Ouagadougou, Burkina Faso, 197 p.
- GRALEPOIS Mathilde, DOURNEL Sylvain, DOUVINET Johnny., juin 2016, *Les projets urbains en zones inondables communiquent-ils sur les risques ? Regard sur les politiques publiques conduites à Saint-Étienne, Orléans et Nantes*, Belgeo : Revue Belge de Géographie, Belgique, 18 p.
- HANGNON Hugues, De Longueville Florence, OZER Pierre, 2015, « Précipitations extrêmes et inondations à Ouagadougou : quand le développement urbain est mal maîtrisé », Ouagadougou, 4 p.
- PAOLO Gasparini, DI RUOCCO Angela, BRUYAS Anne-Marie, 2007, « Changements climatiques et vulnérabilité des villes africaines », Naples, Italie, The Climate Change and Urban Vulnerability in Africa Project, (CLUVA), 44 p.
- SOMA Assonsi, 2015, *Vulnérabilités et résiliences urbaines : perception et gestion territoriale des risques d'inondation dans la ville de Ouagadougou*, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, Thèse unique de Doctorat en Géographie, Département de Géographie, Laboratoire Dynamique des espaces et sociétés, 422 p.
- SOMA Assonsi, COMPAORE Georges, BONNET Emmanuel, 2014, « Perception et culture du risque d'inondation par les riverains des barrages 1, 2 et 3 de la ville de Ouagadougou », Ouagadougou, Burkina Faso, Revue de Géographie de Ouagadougou, 12 p.
- SOMA Assonsi, RUIJSINK Saskia. and al. 2013, *Climate change and strategy planning: How can be climate change integrated in strategic urban planning, lessons from seven cases studies*, The Netherlands, Institute for Housing Studies (IHS) report, 72 p.
- SOMA Assonsi, 2012, *Vulnérabilités, perception des risques d'inondation et adaptation des petites et moyennes entreprises de Ouagadougou aux changements climatiques, document de travail individuel*, Suède, Agence Suédoise de Développement International (ASDI), 46 p.
- SOMA Assonsi, 2010, *Vulnérabilités urbaines : gestion territoriale des zones à risque de catastrophes naturelles et technologiques*, Mémoire de Master de recherche en Géographie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, Département de Géographie, 98 p.

- Wallez Lucile, 2010, *Inondations dans les villes d'Afrique de l'Ouest : diagnostics et éléments de renforcement des capacités d'adaptation dans le grand Cotonou*, Diplôme de Maîtrise en environnement et Master en Ingénierie et Management de l'Environnement et du Développement Durable, Centre Universitaire de Formation en Environnement de l'Université de Sherbrooke, Canada, 90 p.
- WETTA, Claude et FOFANA Drissa. 2010, *Renforcer l'inclusion des populations et quartiers pauvres dans les investissements en AEPA dans les contextes urbains*, Université de Ouaga II, Ouagadougou, Burkina Faso, projets en Afrique subsaharienne soutenus par l'IDA, de la Banque Mondiale, 40 p.

LES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES ET LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DE LA CHINE DE 1979 A 1985

ZAN Bi Irié Séverin*

Résumé

L'ouverture économique de la Chine s'est faite par la mise en place des zones économiques pour attirer les investissements étrangers. Ces zones obéissaient à des règlements différents de l'ensemble du territoire chinois et leur mise en place a été évolutive. Elles constituent le fondement de l'ouverture économique de la Chine et des réformes dinguiques. Ainsi, quel est donc l'impact des réformes à travers les zones économiques spéciales sur l'environnement socioéconomique chinois ? Pour répondre à cette interrogation, il nous a semblé plausible de recourir à la méthode dialectique, car elle table sur l'interdépendance des faits sociaux. A travers cette méthodologie, nous avons obtenu les résultats suivants : la rigueur et la bonne organisation des dirigeants chinois ont favorisé la réussite des zones économiques chinoises ; les zones économiques chinoises ont favorisé le développement de la chine post maoïsme ; les zones économiques chinoises ont permis le développement accéléré des zones côtières au détriment des autres régions du pays.

Mots-clés : chinois, commerce, investissements, politique d'ouverture, zones économiques spéciales.

Abstract

China's economic opening to the external world has been done through the establishment of economic zones to draw foreign investments. These zones were under different regulations contrarily to the regulations applied on the Chinese territory and their installation was progressive. They are the foundation of China's economic opening and foolish reforms. Therefore, what is the impact of reforms across the special economic zones on China's socio-economic environment? To give an answer to this question, we found plausible to have recourse to the dialectical method, because it relies on the interdependence of social facts. Through this methodology, we obtained the following results: the economic squeeze and the good organization of the Chinese leaders favored the success of the Chinese economic zones, China's economic zones have favored the development of post-Maoist China ; China's economic zones made easier the accelerated development of coastal areas to the detriment of the other regions of the country.

Keywords : Chinese, trade, investments, opening policy, special economic zones.

* Université Alassane Ouattara ; Email : seve8081@yahoo.fr

Introduction

Deng Xiaoping accède au pouvoir, en 1978, en République populaire de Chine dans un contexte de chaos économique et d'anarchie politique¹. Pour mettre la Chine sur la voie du développement économique et social, il entreprend des réformes profondes dans le domaine de l'économie. Il amorce donc l'ouverture de la Chine sur l'économie mondiale basée sur son programme des quatre modernisations². Ce programme de quatre modernisations s'appuie sur la création de trois sortes d'unités économiques destinées à accroître le commerce extérieur et à attirer les investissements directs étrangers : les zones économiques spéciales, les zones de développement économique et technique, et enfin quatorze villes côtières et leurs centres historiques ont été choisis comme zones privilégiées de commerce extérieur et d'investissement.

Ces zones économiques spéciales font donc partie intégrante du programme de modernisation. Elles doivent servir de laboratoire d'expérimentation de nouvelles politiques économiques et contribuer en partie, à la promotion des exportations chinoises des produits manufacturés. La Chine met en œuvre sa nouvelle politique d'ouverture aux investissements étrangers, au cours de l'année 1979, année qui est aussi le début de la politique de réajustement de l'économie. C'est dans cet environnement de révisions des objectifs de rigueur budgétaire et de

¹ Dans les premières semaines qui suivent la mort de Mao Zedong (9 septembre 1976), deux complots se préparent parallèlement. Le premier est celui de la bande des quatre, celui des radicaux : Zhang Chunqiao, Wang Hongwen, Yao Wenyuan, conduits par Jiang Qing. Son objectif est de porter la veuve de l'ancien président en faisant état des dernières volontés, vraies ou supposées, de celui-ci. Le second complot est celui qui associe le premier ministre Hua Guofeng et certains hauts responsables de l'appareil civil et militaire. C'est ce second complot qui réussit. Le 6 octobre, Jiang Qing et ses associés sont arrêtés.

² Les quatre modernisations étaient l'objectif des réformes de Deng Xiaoping en République Populaire de Chine. Elles furent introduites par Zhou Enlai en 1975 au cours de la quatrième session de l'assemblée nationale populaire, une de ses dernières apparitions en public. Après sa mort, puis celle de Mao Zedong, Deng Xiaoping a pris le contrôle du parti fin 1978. Ainsi, au mois de décembre, au cours du troisième plénum du onzième comité central du Parti, Deng annonça le lancement officiel des « quatre modernisations », marquant ainsi formellement le début de l'ère des réformes. Les quatre modernisations couvraient les domaines suivants : l'agriculture, l'industrie, la science et les technologies, la défense nationale. Les quatre modernisations étaient destinées à faire de la Chine une grande puissance économique à l'aube du XXI^{ème} siècle. Ces réformes insistaient sur l'indépendance économique. La République Populaire de Chine décida d'accélérer le processus de modernisation en augmentant le volume de ses échanges commerciaux et en ouvrant son marché en particulier pour l'achat de machine en provenance du Japon et de l'Occident. Les premières réformes économiques sont lancées en 1978, juste après la victoire de Deng Xiaoping. Elles visent à introduire des mécanismes de marché dans le cadre général planifié qui est celui de l'économie socialiste chinoise. Les campagnes seront leur premier terrain d'essai, avec la décollectivisation des terres et la libéralisation du commerce de certaines productions. Dès 1980, cependant, le souci de développer l'industrie transparait avec la création des quatre premières zones économiques spéciales du pays (ZES). Elles sont situées dans le sud, et la plus importante est celle du Shenzhen, qui jouxte Hong Kong. A partir de 1984, les réformes sont étendues à l'économie urbaine, avec l'ouverture progressive d'activités économiques à l'initiative privée et à l'appel aux investissements (P. Fransen, 2015, p. 16).

rééquilibrage des priorités sectorielles, que la République Populaire de Chine ouvre sa porte aux capitaux extérieurs.

De même, en juillet 1984, le conseil des ministres juge le premier accord commercial CEE-Chine satisfaisant et autorise la commission à ouvrir des négociations avec la Chine pour une nouvelle coopération commerciale et économique. Après deux mois de négociation, les deux partis paraphrasent un nouvel accord à Pékin, officiellement ratifié à Bruxelles en 1985. Ainsi, parler des réformes économiques entreprises renvoie à répondre aux questions suivantes : quels sont les facteurs qui ont favorisé la mise en œuvre de ces réformes ? Aussi, quel est l'impact de ses réformes sur l'environnement socioéconomique chinois ? La présente étude analyse le processus d'ouverture économique de la Chine au commerce extérieur à travers les zones économiques spéciales.

Pour l'approche de cette interrogation, nous avons eu recours principalement à la fois aux sources écrites, orales et aux sources iconographiques. Concernant les sources écrites, nous avons utilisé certains documents traitant de l'économie chinoise au XX^{ème} siècle, et ceux qui ont trait aux relations commerciales de la Chine avec les puissances occidentales. Un autre corpus de documents consultés se rapporte aux réalités politique et socioéconomique de la Chine au XX^{ème} siècle. A travers ces ouvrages, nous avons pu appréhender l'évolution sociale, politique et économique de la Chine, le long du XX^{ème} siècle. Au niveau des articles spécialisés, nous avons pu retracer la chronologie et surtout les conséquences de cette ouverture. Les informations fournies par les sources écrites laissent apparaître assez d'ombres car, elles restent muettes sur certains aspects importants de cette ouverture. Toutefois, les informations obtenues grâce aux sources écrites ont été confrontées à celles fournies par les sources orales.

Pour ce faire, nous avons procédé au recoupement des informations de ces documents avec celles des sources iconographiques, afin de saisir certains détails de la question et d'établir la véracité des faits. L'exploitation de ces différentes sources nous a permis de structurer notre réflexion en trois axes.

D'abord, nous relaterons la mise en place des zones économiques spéciales : un lieu privilégié pour les investissements étrangers, ensuite nous déterminerons la structure et le fonctionnement des zones économiques spéciales et enfin, nous mentionnerons l'impact de ces zones sur l'environnement socioéconomique chinois.

1. La mise en place des zones économiques spéciales : un lieu d'accueil privilégié pour les investissements étrangers

Dans cette partie, il s'agit d'énumérer les facteurs favorables à la mise en place des différentes zones économiques.

1.1. Une situation géographique favorable

Par décision du conseil d'Etat, quatre zones économiques ont été créées en 1979 pour faciliter l'application du programme de modernisation. Ces zones sont implantées dans des villes côtières des

régions à tradition commerciale. Dans un premier temps, seules quatre zones économiques spéciales sont définies sur le littoral des provinces du Guangdong et du Fujian, choix qui révèle un autre aspect de la stratégie adoptée : une croissance tournée non vers l'extérieur, mais vers l'expansion.

Zuhai et Shenzhen étaient en 1979, de vastes zones essentiellement rurales qui ont été choisies à cause de leur situation à proximité de Macao et surtout de Hong Kong. Pour Shantou et Xiamen, deux villes d'importance moyenne, c'est le lien avec les communautés de Chinois d'outre-mer, dont le gouvernement espérait attirer les investissements, qui fut déterminant. Zhuhai et Shenzhen sont devenus en trente ans des ports et des villes de première importance, tandis qu'au contraire Shantou et Xiamen n'ont guère été transformées par leur accession au statut de zones économiques spéciales.

La seconde vague du milieu des années 1980, si elle concerne un périmètre plus large et des villes incomparablement plus importantes³, reste, cependant, circonscrit à la périphérie maritime du pays. C'est une étape importante, surtout pour ce qui concerne Shanghai, qui retrouve un rôle de premier plan. L'intérieur du pays, lui n'est ouvert aux investissements étrangers que plus tardivement dans les années 1990, au moment où une impulsion nouvelle est donnée par Deng Xiaoping. La vallée du Yangtsé renoue alors avec sa fonction ancienne d'axe de pénétration de la modernisation économique et industrielle. Ceux des provinces que le Yangtse traverse n'atteignent, certes pas le niveau des provinces littorales comme le Guangdong, le Zhejiang ou le Jiangsu, mais ils sont tout de même au dessus de la moyenne nationale.

La mise en place des zones économiques s'est faite de façon progressive. P.Xavier (2013, p. 78) nous relate cette progression en ces termes :

L'ouverture économique qui n'est qu'un des aspects des politiques de réforme a été un phénomène à la fois graduel (elle s'étale de 1979 à 1992) et périphérique. Ces caractéristiques s'expliquent par les fortes résistances au sein de l'appareil du Parti, mais aussi par la prudence de Deng Xiaoping, secrétaire général du Parti Communiste Chinois de 1956 à 1967, puis dirigeant de la République populaire de Chine de 1978 à 1992. Celui-ci attendait procéder à partir d'expérimentation limitée afin, le cas échéant de faire marche arrière.

De même, pour ce même auteur (2013, p. 102), Deng Xiaoping, pour réussir cette politique devait faire face à quelques difficultés :

Rassurer la vieille garde du Parti est pour lui une chose une chose cruciale, on le voit prendre soin de condamner à plusieurs reprises le capitalisme et se réclamer de Mao. De même, la Révolution culturelle est habilement utilisée comme un repoussoir, la responsabilité de la politique menée pendant cette période étant reportée conformément à l'interprétation officielle sur Lin Biao et la bande des quatre constituée de Jiang Qing, la femme de Mao, Zhang Chunqiao, Wang Hongwen et Yao Wenyan.

³ Canton, Shanghai et Tianjin

Il met aussi en avant un slogan préexistant, celui des quatre modernisations⁴ lancé dans les années 1960 par Zhou Enlai, qui fut son mentor. C'est une manœuvre habile, car il s'agit d'un mot d'ordre consensuel, alors même que l'originalité du virage que Deng Xiaoping s'efforce d'imposer porte non sur les objectifs à atteindre, mais sur les moyens à y parvenir. Cela étant, le tournant de 1979 est tout sauf une conversion au libéralisme économique. L'ouverture aux étrangers ne s'impose que parce qu'ils possèdent les capitaux et les savoir-faire dont la Chine a besoin pour lancer sa modernisation. Dans ces zones, le cadre juridique et institutionnel est différent du reste du pays.

1.2. Le cadre juridique et institutionnel des zones économiques spéciales

1.2.1. Les réglementations des zones économiques spéciales

Les investissements étrangers dans les zones économiques spéciales sont soumis à un régime juridique particulier, différent de celui régissant des investissements dans le reste du territoire chinois. Les conditions faites aux investisseurs se résument ainsi :

Un taux d'imposition sur les bénéfices, fixé à 15%, présenté comme la principale attraction offerte aux investisseurs. Il est en effet très inférieur au taux appliqué aux sociétés mixtes dans le reste du pays.

- Les entreprises détenues à 100% par les étrangers sont autorisées à s'établir dans les zones économiques spéciales
- Les produits importés et exportés sont en général exemptés de droit de douanes. Par contre, pour préserver la vocation exportatrice des ZES, contrôle et barrières douanières séparent les ZES du reste du territoire chinois
- Les baux de location du terrain sont concédés à long terme (25 ans ou plus), et à des prix relativement attractifs.
- La circulation des personnes entre Hong Kong et Shenzhen est facilitée, grâce à la simplification des formalités.
- Les bénéfices et autres revenus des sociétés ou personnes étrangères peuvent être transférés à l'étranger par le canal de la banque de la Chine. Un petit nombre de banques étrangères a obtenu en 1982 l'autorisation d'ouvrir des succursales à Shenzhen, leurs activités restant limitées.
- La main d'œuvre, embauchée auprès de sociétés de service, est engagée par un système de contrat. Les entreprises bénéficient d'une liberté relative en matière de sélection et de licenciement, et de certaines garanties sur la stabilité des employés formés par leurs soins (B. Da Gong, 1980, p. 98).

Le coût de la main d'œuvre dans les ZES se situe nettement au dessus de la moyenne nationale, mais reste inférieur à ce qu'il est à Hong Kong. Les charges sociales sont en principe limitées à 30 % du

⁴ Agriculture, industrie, Sciences et forces armées

coût salarial, 70 % de celui-ci allant directement aux salariés. Ces propositions n'étaient pas respectées puisque dans plusieurs usines visitées à Shenzhen, aucune mesure prise n'a été observée comme nous l'a souligné Son Excellence Wei Wenhua (N. Zogbo, 2009, p. 23).

Le ralentissement des investissements étrangers dans les ZES, en 1982, imputable à la mauvaise conjoncture économique à Hong Kong et dans le monde, a conduit les autorités chinoises à mettre en place une série d'incitations supplémentaires pour les investisseurs, telles que diverses exemptions fiscales et baisse sur les loyers des terrains, et surtout sur le niveau des salaires. Au-delà des réglementations connues, il faut souligner que les projets d'investissement sont traités au cas par cas, et qu'étant donné l'absence d'une législation complète, il appartient à chaque contrat de fixer les modalités précises de l'investissement.

Les conditions offertes aux sociétés étrangères dans les ZES reflètent la contradiction politique et idéologique devant laquelle se trouvent les dirigeants chinois. Il leur fallait mettre en place un environnement économique capable d'attirer les investisseurs, sans qu'il leur soit trop favorable, les termes de la coopération ne devant pas être trop avantageux pour l'une ou l'autre partie. Bien qu'étant juridiquement organisées, ces zones obéissent aussi à une organisation administrative.

1.2.2. Les organes de direction des zones économiques spéciales

Il est encore difficile de se faire une idée très précise de la compétence respective des différentes administrations qui sont impliquées dans la conduite des ZES. Deux questions se posent : d'une part, quelle est l'influence du gouvernement central, malgré l'autonomie théorique dont jouit la province, d'autre part, comment apprécier la juxtaposition des administrations provinciale et municipale. L'autonomie accordée, en 1979, aux provinces du Guangdong et du Fujian se concrétisa notamment par le pouvoir d'approuver les contrats d'investissements étrangers, sans en référer à l'organe du pouvoir central compétent en la matière⁵.

Mais, l'expérience nouvelle que constitue la création des ZES est trop importante aux yeux des dirigeants de Pékin pour qu'ils acceptent d'en perdre le contrôle. Il est évident que les grands axes de développement des ZES soient déterminés à Pékin, comme l'a illustré, en 1982, la mise en place du bureau des ZES du gouvernement présidé par le premier ministre. Les autorités centrales disposent, d'ailleurs, de l'organisation du Parti et de ses comités qui doublent toute la pyramide administrative pour faire entendre leur voix.

Par exemple, au niveau local, la ZES de Shenzhen relève de deux pouvoirs distincts : l'administration des ZES du Guangdong, qui coiffe les trois autres zones de la province et la municipalité de Shenzhen. Au terme des règlements, l'administration des ZES, partie intégrante du

⁵ Il s'agissait de la commission des investissements étrangers, qui a été absorbée par le nouveau ministère des relations économiques et commerciales avec l'étranger lors de la réorganisation ministérielle du printemps 1982.

gouvernement provincial, est leur organe dirigeant. Par l'intermédiaire d'une compagnie de développement, elle négocie et approuve les projets d'investissements étrangers.

La municipalité de Shenzhen, constituée de la ZES et de l'ancien district de Bao'an apparaît comme très active dans le développement de la ZES, qui ne représente pourtant que 16 % de son territoire. Le gouvernement municipal a mis en place des bureaux et des compagnies dans les différents secteurs ou domaine de responsabilité qui sont en contact direct avec les sociétés étrangères. Au delà des incitatifs à caractère géographique, fiscal et juridique, administratif, soulignons que les zones spéciales disposent d'une main d'œuvre abondante et bon marché, d'une grande disponibilité de terrains à prix abordable. Il existe, en Chine, plusieurs catégories de zones spéciales. Chacune d'entre elles présente des caractéristiques qui lui sont propres selon l'objectif économique poursuivi par le gouvernement lors de son ouverture.

2. La structure et le fonctionnement des zones économiques spéciales

Dans cette partie, il sera question d'analyser les caractéristiques des différentes zones et l'évolution du commerce extérieur de la Chine due à ces zones.

2.2. Le développement des zones économiques spéciales

Le premier type de zone spéciale à avoir été instauré en Chine est la zone économique spéciale. La plus ancienne est limitrophe à Hong-Kong et se trouve dans le sud du pays. Il s'agit de la zone économique de Shenzhen, qui a vu le jour en 1979. Son ouverture représente véritablement le début pour la Chine de l'implantation de la politique d'ouverture. Avec le succès de la création de cette zone, plusieurs autres villes et régions ont été désignées par le gouvernement afin de devenir une zone économique spéciale.

Ce fut le cas notamment, en 1980, des villes de Shantou, Zhuhai et de Xiamen. Puis en 1988, quand l'île de Hainan devint une province de la Chine, elle fut à son tour désignée comme ZES. Ces villes et cette île ont été sélectionnées en se fondant sur différents critères ; par exemple, le fait qu'elles fussent à proximité des villes de Hong Kong et de Macao. Cette caractéristique leur permet d'appuyer leurs infrastructures sur celles de ces territoires qui étaient initialement plus développées. De plus, leur proximité de la côte les rend propices à l'importation de matières premières et, par surcroît, à l'exportation de produits finis. Considérant le succès apparent de ces zones, le gouvernement central décida de procéder, en 1984, à l'ouverture de quatorze zones portant la dénomination de « zones côtières ouvertes » (P. Beer, 1989, p. 23). Certaines de ces villes ont par la suite été autorisées à devenir des « Zones de Développement et de Technologie »⁶.

⁶ ZDET

Contrairement aux ZES qui ont un mandat davantage axé sur les exportations, les ZDET ont comme fonction de contribuer à la modernisation des infrastructures industrielles chinoises. Par ailleurs, il existe également des ZDET créées par les gouvernements provinciaux, à la différence de celles désignées par le gouvernement central. Elles ne peuvent offrir que des mesures locales d'incitatifs aux investissements. Les principales ZDET comprennent notamment les villes de Beijing, Tianjin, Shanghai et Qingdao.

Par ailleurs, il a été créé dès 1985, par l'ancienne commission d'Etat aux Sciences et Technologies, aujourd'hui le ministère des Sciences et Technologie, une forme de réseaux parallèles de zones à statut particulier. Il s'agit des Zones Industrielles de Haute et Nouvelle Technologie (B. Berrux, et P. Letocart, 2003, p. 47). Ces zones accordent une série d'avantages douaniers et fiscaux aux entreprises de nouvelles technologies. Le principal objectif de ces zones est de rattraper les pays industrialisés dans le domaine des hautes technologies. A cela, s'ajoutent depuis 1990, quinze zones sous douanes qui ont comme mandat de favoriser les échanges commerciaux, notamment par l'entremise de procédure douanières simplifiées ainsi que d'exonérations de taxes (C. Jianfu, et S. KE, 2005, p. 67). La plus grande est celle de Waigaoqiao à Shanghai qui a une superficie de 10 km². Elle offre certains avantages que d'autres n'ont pas. Par exemple,

[Considérant que] les entreprises à investissements étrangers sont toujours exclues du commerce international (sauf à des conditions strictes) et du commerce interne (hormis pour leur propre production), la zone de Waigaoqiao leur permet en fait de se livrer pratiquement à ces activités, en passant par les marchés de zones franches grâce auxquels elles peuvent facturer leurs clients chinois en Yuans. Ces Yuans peuvent alors être convertis sur place en devise. (C. Jianfu, et S. KE, 2005, p. 89).

C'est pourquoi plusieurs compagnies multinationales sont venues s'établir dans cette ville.

Ainsi, la création des zones spéciales a eu comme incidence de concentrer les investissements étrangers sur des régions et des territoires bien spécifiques de la Chine. Cela a permis au gouvernement de contrôler plus facilement les investissements étrangers tout en proposant un environnement juridique plus sécuritaire. Par ailleurs, Hong Kong n'est plus le premier pôle économique, et les zones côtières ont connu un développement sans précédent, ce qui a contribué à soutenir les exportations du pays (R. Jules, 2010, p. 85).

2.2.1. L'évolution du commerce extérieur due aux zones spéciales

Le développement de la coopération économique avec les sociétés étrangères s'est réalisé sous différentes formes, que l'on retrouve dans les ZES. Il y'a cinq formes distinctes :

- Contrat de sous-traitance : des usines chinoises fabriquent des produits à partir de matières premières ou de semi produits fournis par des firmes étrangères ;

- Commerce de compensation : le remboursement de l'investissement se fait par la cession du produit fini, l'opération pouvant relever de formules plus complexes ;

- Les entreprises coopératives⁷ : le contrat stipule les droits et obligations des partenaires ; les fonds et les équipements sont, en général, fournis par la partie étrangère ; terrains, ateliers, main d'œuvre et services par la partie chinoise ; la répartition des produits ou des profits se fait en fonction des termes du contrat, et non du capital investi ; à l'expiration du contrat, l'entreprise revient à la partie chinoise ;

- Les sociétés mixtes sino-étrangères⁸ : elles sont régies par la loi de juillet 1979 ; une fois, l'entreprise créée, la nouvelle société est gérée en commun, les partenaires assumant mutuellement profits et pertes ;

- Les entreprises étrangères à 100%, cette possibilité n'existe que dans la limite des ZES (P. Jules, 2010, p. 103).

Ces différents types d'investissements étrangers se sont développés dans les différentes zones économiques spéciales. Les résultats du commerce extérieur sont particulièrement importants puisque les zones économiques spéciales ont été créées au départ pour stimuler la production de produits destinés à être exportés sur les marchés internationaux.

La part du commerce extérieur dans le produit matériel brut de la Chine est passée de 11,8% en 1978 à 18,6% en 1982, preuve de l'importance accordée aux échanges par les autorités gouvernementales pour mener à bien les programmes de modernisation adoptés pendant la période 1978-1980. De surcroît, la balance commerciale s'est considérablement améliorée, passant d'un déficit de deux milliards de Yuans en 1978 à un excédent de 1,7 milliards en 1983. Cependant, en 1984, la République Populaire de Chine a de nouveau enregistré un déficit commercial estimé à 1,7 milliards de dollars selon les statistiques douanières. Les années d'excédent ont contribué directement à l'accroissement des réserves de change de République Populaire de la Chine à 11 milliards de dollars en mai 1985 (S. Bésanger, 1996, p. 74).

Pour ce qui est de la répartition des échanges, les pays de l'OCDE sont les plus gros exportateurs de biens à destination de la Chine. Il s'agit du Japon, de la CEE, des Etats-Unis et, les pays en voie de développement tels que Hong Kong, l'ASEAN, la Roumanie et la Corée du Nord sont les principaux importateurs de produits chinois. Les produits primaires ont représenté 48,8% des exportations en 1984 et 43,3% en 1983 et les produits manufacturés 56,2% et 56,7% respectivement pour ces mêmes dates. (Y. Chen, 2003, p. 102).

⁷Ou contractual joint-venture

⁸ Equity joint venture

Tableau n° 1 : Structure des exportations et importations de la
République Populaire de Chine en 1984

Produits	Pourcentage (%)	
	Exportations	Importations
Produits alimentaires-boissons	13,03	14,08
Matières brutes carburants exclus	09,00	11,08
Energie	21,00	0,50
Produits primaires	43,03	27,02
Produits chimiques	05,06	14,09
Articles manufacturés	05,02	25,01
Machines et matériels de transport	05,05	18,06
Industrie lourde	16,03	58,06
Textiles, vêtements et cuir	23,06	02,08
Autres produits de l'industrie légère	07,09	05,01
Industrie légère	31,05	07,90
Articles non classés par catégories	08,90	06,04
Total	100	100

Source : Kwan Yin, 1984, Statistique douanière de la Chine, China intercontinental Press, Beijing, p. 79.

La part croissante des exportations de produits primaires est surtout due à la hausse des exportations de produits agricoles et de matières premières. L'évolution la plus spectaculaire dans les performances économiques chinoises est le passage d'une situation d'importateur net de grains à celle d'exportateur net en 1984. Ceci résulte de l'expansion de la production brute de l'agriculture qui a suivi la restructuration du système productif⁹ et des conditions atmosphériques favorables.

En ce qui concerne les importations, la part des produits primaires a été de 18,8% en 1984 et de 27,1% en 1983 ; celle des produits manufacturés de 81,2% en 1984 et de 72,9% en 1983. Le recul des produits primaires est surtout la conséquence des bons résultats obtenus dans l'agriculture et l'élevage. La progression des importations de produits manufacturés qui, en 1983, représentent plus des 4/5 des importations chinoises atteste la volonté de la Chine d'encourager ces importations pour moderniser son secteur industriel (J. L. Domenach, 2002, p. 79).

3. L'impact de la création des zones économiques en Chine

La création des zones économiques spéciales en Chine a été d'un grand apport pour son économie, même si certaines zones ont été délaissées économiquement au profit des ZES.

⁹ Mise en place de systèmes de production par foyer paysan et de responsabilité personnelle

3.3. Avantages des zones économiques spéciales

Les zones économiques spéciales ne sont pas toutes appelées à connaître une croissance de la même importance, et leur développement n'a pas été uniforme. La zone de Shenzhen devait, selon des prévisions, enregistrer la croissance économique la plus rapide et la plus spectaculaire. Les premiers résultats montrent que les investissements étrangers ne sont pas portés sur les secteurs escomptés par les autorités chinoises, à savoir l'industrie légère et les secteurs de technologie de pointe¹⁰. Mais, les gains en devises constituent un des avantages directs que la Chine retire des zones. Ils constituent une source qui permet à la Chine d'importer ce dont elle a besoin. Les investissements directs ne représentent que 4,5% des gains en devises. Compte tenu du rapport entre les investissements étrangers dans les zones et dans le reste de la Chine, on peut estimer à environ 2%, la part des investissements effectués dans les zones au niveau total des entrées de devises en Chine en 1980.

La création d'emplois constitue un autre gain statistique lié à la mise en place des zones. A la fin de l'année 1981, on a pu estimer à 15 000 le nombre d'emplois nouveaux créés par les entreprises ayant fait appel à des capitaux étrangers. Cette estimation est à 80 000 en 1984. En novembre 1984, les 96 entreprises étrangères et les 202 entreprises mixtes à Shenzhen employaient 10 000 ouvriers (F. Lemoine, 1986, p. 182). Ces formes de coopératives tendent à créer plus d'emplois par contrat que les autres. La plupart des ouvriers étaient originaires de l'intérieur de la Chine, et une large proportion d'entre eux appartenait à l'armée populaire de Libération. A Shantou et à Xiamen les zones contribuèrent à résorber le chômage, et surtout le sous-emploi. La somme des emplois créés dans toute la Chine par des entreprises ayant fait appel à des capitaux étrangers a été de 598 000 entre 1978 et 1981, soit environ 2% du total de tous les emplois urbains créés dans le pays au cours de cette période.

Ce sont les importations de technologie qui constituent le gain dynamique le plus important des zones. Elles sont estimées à 30 000 le nombre de pièces de technologie moderne importées jusqu'à la fin de 1984 par les 298 entreprises conjointes et les 100 entreprises étrangères opérant à Shenzhen. A la fin de 1981, chacun des accords de coopération conclus à Shenzhen ne prévoyait en moyenne qu'un investissement de 37 000 dollars dans le domaine technologique.(A.

¹⁰ La très grande majorité des investissements annoncés porte sur l'immobilier, généralement pour des hôtels, des centres de vacances et pour des logements destinés à des familles étendues ; les investissements industriels ont été plutôt décevants et, si l'on met à part les entreprises à capital cent pour cent étranger implantées dans ces zones, surtout celle de Shenzhen, le secteur industriel n'a pas bénéficié des transferts de technologie de pointe qui vont de pair avec les opérations conjointes ou les accords de coproduction. Le secteur industriel a surtout attiré des petites et moyennes entreprises, transférées pour la plupart de Hong-Kong pour profiter de la modicité des coûts. Dans la zone de Shenzhen, certaines structures de production irrationnelles sont maintenues surtout dans les cas de transferts d'installations complètes ; on y trouve par exemple des ateliers en appartement, très courants à Hong-Kong où les terrains coûtent très cher. (A. Roux, R. Peres, 2001, p. 23).

Roux, R. Peres, 2001, p. 14). Ceci est partiellement dû aux nombreux accords de compensation et d'assemblage passés dans cette zone : ce dernier type d'accord n'a qu'un faible contenu technologique, alors qu'il représente la majorité des contrats signés.

La capacité de la Chine à absorber des technologies nouvelles est souvent considérée comme assez faible. Cela est dû en partie aux changements brusques dans les politiques d'importation qui ont eu pour effet de stocker des machines neuves inutilisées dans les entrepôts, dans l'attente d'une hypothétique distribution. Il est difficile d'estimer les possibilités d'absorption liées aux contrats de coopération dans les zones. D'après les sondages effectués à Hong-Kong en 1981 et en 1983, les entreprises chinoises sont lentes à former des ouvriers aux nouvelles technologies. La faible productivité constatée à Shenzhen a été attribuée en partie, à l'échec des politiques de formation à l'utilisation des machines et des outils de production, et à la trop lente évolution du contrôle de qualité. (L. Tasse, 2001, p. 27).

La plupart des industries manufacturières, notamment à Shenzhen, importent les matières premières, ou les produits semi-finis. Un grand nombre de contrats d'assemblage n'ont prévu qu'un faible pourcentage d'intrants domestiques. De même, les importants investissements effectués dans le secteur tertiaire ne laissent qu'une faible part des intrants aux producteurs chinois. Les produits fabriqués ne profitent pas au reste de la Chine puisque la plus grande part de la production est exportée ou utilisée sur place.

3.3.1. L'impact social de la création des ZES

Certains industriels de Hong-Kong travaillant à Shenzhen ont révélé de multiples exemples de corruption, la pratique du pot-de-vin en argent ou plus souvent sous forme de cadeau, étant parfois nécessaire à la bonne marche d'un projet (H. Leuwen, 1980, p. 34). Dans le cadre de la campagne nationale contre les crimes économiques, qui bat son plein depuis 1982, une vigoureuse offensive anti-corruption est menée à Shenzhen par la presse locale et nationale. Bien qu'une partie importante des délits concerne la province du Guangdong, le choix des affaires dévoilées dans la presse centrale illustre la volonté de la direction de ne pas associer trop étroitement les phénomènes de corruption à la mise en œuvre de la politique d'ouverture. Pour Shenzhen en particulier, si l'on trouve des affaires directement liées aux connections de cadres avec Hong-Kong, une partie des délits concerne des trafics existant dans toutes les régions de Chine.

Mais, les transformations sociales les plus sensibles à Shenzhen tiennent à l'influence grandissante du mode de vie et du système social de Hong-Kong. L'élévation du niveau de vie, l'accès à de nouveaux produits de consommation, la multiplication des contacts, la pénétration des médias de la colonie¹¹, ont fait de Shenzhen un espace social très singulier, largement différent des autres sociétés urbaines chinoises.

¹¹ Télévisions, radios

Conclusion

Les résultats obtenus par les zones économiques spéciales en matière d'investissements directs étrangers ont été mitigés. Les espoirs de voir se créer rapidement des pôles industriels, sources d'exportation de produits manufacturés incorporant une technologie étrangère, ne sont concrétisés. Le transfert des connaissances techniques des ouvriers et des cadres étrangers à leurs homologues chinois est l'une des réussites à inscrire à l'actif des zones économiques spéciales. Les conditions de production en Chine ont incontestablement beaucoup profité de l'expérience de ces zones. Celles-ci sont utilisées pour mettre à l'essai des mesures concernant la politique dans le domaine monétaire, la consommation, l'intéressement des travailleurs et même de nouvelles doctrines politiques. Ces dernières n'ont pas été étendues à l'économie intérieure chinoise et sous cet angle, les zones jouent le rôle de précurseur des mutations intérieures.

Les structures juridiques imposées par la création des zones économiques spéciales sont un autre domaine où cette expérience a eu une incidence marquante sur l'économie intérieure de la Chine. Sous la pression des investisseurs étrangers, les autorités chinoises ont mis au point un vaste dispositif juridique qui rompt complètement avec le droit chinois traditionnel et qui entraîne le pays dans le courant des pratiques juridiques internationales.

Les zones économiques spéciales ont permis à la Chine de sortir du sous développement, de son autarcie politique et économique, et surtout d'opter pour une économie ouverte aux investisseurs étrangers. Cela a permis à la Chine d'être un modèle de développement des pays du tiers monde.

Sources et bibliographie

1. Sources

1.1. Sources orales : Liste des informateurs

Nom et prénoms	Age	Date et lieu de l'enquête
Wei Wenhua	49 ans	27 avril 2016 Abidjan
Xie Defu	51 ans	11 mai 2015 Abidjan
Zhu De	64 ans	17 avril 2011 Abidjan
Deng Pufang	65 ans	11 mai 2015 Alger
Liu Tingting	67 ans	12 mai 2015 Alger
Chun Xiaoquan	69 ans	12 janvier 2013 Fudan
Chu Xiaoquan	65 ans	20 mars 2015 Constantine

2.2. Sources électroniques

ANONYME, 2017, « Le plan de développement ambitieux de la zone de libre-échange de Qianhai (Shenzhen) », *Bulletin économique Chine*, avril, p. 18-22 in « <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-5583> », archive sur elibrary.worldbank.org, consulté le 14 mai 2014.

- ANONYME, « Nonfiction Book Review: The China Price: the true cost of chinese competitive advantage by Alexandra Harney, author penguin press ISBN 978-1-59420-157-8 » consulté le 12 avril 2015 in http://qed.econ.queensu.ca/working_papers/papers/qed_wp_1263.pdf, « La Chine créera la Nouvelle Zone de Xiongan au Hebei » (archive, sur french.cri.cn, consulté le 5 avril 2017 « http://www.american.edu/sis/faculty/upload/brautigam_Tang_JMAS-2011.pdf », archive sur www.american.edu, consulté le 26 avril 2015.
- « http://www.ppiaf.org/sites/ppiaf.org/files/publication/Africa_china_SEZs_Final.pdf », archive sur www.ppiaf.org, consulté le 26 avril 2015.
- « <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-5583> », archive sur elibrary.worldbank.org, consulté le 26 avril 2015.
- « <http://www.ifpri.org/sites/default/files/publication/ifpridp01168.pdf> », archive sur www.ifpri.org, consulté le 26 avril 2015.
- http://qed.econ.queensu.ca/working_papers/papers/qed_wp_1263.pdf, archive sur qed.econ.queensu.ca consulté le 28 avril 2015.
- CHEN Jianfu, et KE Suiwa, 2005, «Special investment areas», *China Business Law Guide*, vol 3, Pays-Bas, Kluwer Law International, 2005, P. 87 in « <http://elibrary.worldbank.org/doi/pdf/10.1596/1813-9450-5583>, consulté le 2 mars 2009
- ROBERT Jules, 2010, « Comment la Chine va devenir la championne du monde des brevets », *la Tribune.fr*, 12 octobre in www.ppiaf.org, consulté le 24 juillet 2010

2- Bibliographie

- BAO Da Gong, 1980, *Une série de réglementation de main d'œuvre*, terrain, visas, Paris, Seuil, 218 p.
- BEER Patrice, 1989, *La Chine de Deng Xiaoping : porte ouverte, porte fermée*, Paris, Ed. Bayard, 247 p.
- BERRUX Benjamin et Pierre LETOCART Pierre, 2003, *S'implanter en Chine, Beijing*, Centre français du commerce extérieur, 103 p.
- BESANGER Serge, 1996, *Le défi chinois*, Paris, Alban Editions, 518 p.
- CHEN Yan, 2003, *L'éveil de la Chine, les bouleversements après Mao, 1976-2002*, Paris, coll. Essais, 179 p.
- DOMENACH Jean Luc, 2002, *Où va la Chine ?* Paris, Fayard, 254 p.
- JIANFU Chen, KE Seen, 2005, *Price Reform Heralds New Economic Boom*, Beijing information, 310 p.
- JULES Remi, 1982, *Symposium sur la Chine « Business Opportunities in the Guangdong Economic Zones »*, Hong-kong, 234 p.
- LEMOINE Françoise, 1986, *L'économie chinoise*, Paris, A. Colin, 193 p.
- LEUWREN H., 1980, *La politique industrielle et industrialisation en Chine*, Notes et études documentaires, la documentation française.

- PARLES Xavier, 2013, *La Chine. Des guerres de l'opium à nos jours*, 2013, Documentation photographique numéro 8093, mai-juin, Dila.
- PEYREFITTE Alain, 1996, *La Chine s'est éveillée*, Paris, Fayard, 312 p.
- ROUX Alain, PERES Rémi, 2001, *Chronologie de la Chine au XX^{ème} S. histoire des faits Économiques, politiques et sociaux*, Paris, coll. les « chronos », 257 p.
- TASSELoïc, 2001, « *La Chine, leader des pays en voie de développement au sein de L'OMC* », *Analyses et perspectives*, volume 3. 145 p.
- ZOGBO N. Paulin, 2009, *La Chine, 3^{ème} partenaire de la Côte d'Ivoire*, in *Fraternité Matin* des samedi 07 et dimanche 08 novembre 2009

APPROCHE HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ SIAMU DANS LE KÉNÉDOUGOU (BURKINA FASO) : ORGANISATION, ÉVOLUTION SOCIO- POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE 1897 À NOS JOURS

GOMGNIMBOU Moustapha*
IDANI Salifou*

Résumé

Le KénéDougou est un ancien royaume dont le ressort territorial s'étend de nos jours sur trois pays que sont : le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire et le Mali. Les Siamu, une des minorités ethniques de l'Ouest du Burkina Faso, en faisaient partie du commandement des rois de Sikasso si bien que son histoire reste intimement liée à celle des Senufo. L'histoire du peuple siamu est toujours méconnue car n'ayant pas fait l'objet d'étude de la part des chercheurs. Le présent article aborde l'étude de ce peuple de la province du KénéDougou en se concentrant sur les origines, l'organisation sociopolitique et économique. Les résultats de nos travaux indiquent que les Siamu sont arrivés sur le territoire de Orodara par vagues migratoires. Leur ancêtre, du nom de Tellé serait venu de l'actuelle Côte d'Ivoire. Il est le premier à s'installer sur la terre de Orodara. Pendant longtemps la localité était appelée Teul en référence au nom de cet ancêtre fondateur. Le colonisateur à son arrivée a institué les chefferies de village et de canton chez les Siamu. Le chef de village est l'interface entre le chef de canton et la communauté siamu. L'administration moderne a pris le pas sur le pouvoir traditionnel.

Mots clés : KénéDougou, Siamu, chefferie, commandement, territoire, ancêtre.

Abstract

KénéDougou is a former kingdom whose territorial jurisdiction extends today to three countries that are: Burkina Faso, Côte-d'Ivoire and Mali. The Siamu, one of the ethnic minorities of western Burkina Faso, were part of the command of the kings of Sikasso so that its history remains closely linked to that of the Senufo. The history of the Siamu people is still unknown because they have not been studied. This article has addressed the study of this people of the province of KénéDougou by focusing on the origins, the socio-political and economic organization. The results of our work indicate that the Siamu arrived in the territory of Orodara in waves of migration. Their ancestor, named Tellé would come from the current Ivory Coast. He is the first to settle on the land of Orodara. For a long time the locality was called Teul in reference to the name of this founding ancestor. The colonizer on his arrival instituted village and canton chiefdoms at the Siamu. The village chief is the interface between the canton chief and the siamu community. Modern administration has taken precedence over traditional power.

Keywords: KénéDougou, Siamu, chieftaincy, commandment, territory, ancestor.

* Centre National de Recherche et Technologique (Burkina Faso) ; Email : mustgom@yahoo.fr

* Université de Koudougou (Burkina Faso) ; Email : gantasa@yahoo.fr

Introduction

En dehors de la conquête ou de la restauration du pouvoir des Traoré de Sikasso, l'histoire sociale et politique du Kénédougou est très peu connue. L'histoire des structures administratives, sociales, les relations internes, et les stratégies de domination socio-économique et politique échappe à l'historien.

Les productions de connaissances historiques sur le Kénédougou concernent en grande partie les Senoufo, alors qu'au-delà de ceux-ci, existent les Siamu et plusieurs autres peuples qui sont ignorés par ces approches historiques. Prenant conscience de cet état de fait, des tentatives de conservation du patrimoine immatériel du peuple Siamu sont entreprises par les fils de cette partie du Burkina Faso. Des membres de cette communauté s'investissent à faire connaître les Siamu au Burkina Faso et en Afrique de l'Ouest.

B. Diamitani (2007, p. 142) écrit qu'à la suite d'une requête de la province du Kénédougou, le Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest (WAMP) a décidé d'appuyer les responsables locaux et les populations de la province du Kénédougou pour la création d'un musée provincial à Orodara. Malheureusement, ce musée n'a pas "fait de vieux os", puisqu'à notre arrivée à Orodara, nous avons constaté que les locaux du musée ont été transformés en bureau pour agent de l'Etat. C'est dans l'optique de faire connaître les peuples de l'Ouest du Burkina Faso que nous avons choisi dans le présent article de nous pencher sur le peuple siamu. Pour ce faire, l'apport des rares documents écrits qui font références aux Siamu sera confronté aux données des sources orales collectées sur le terrain en juin et juillet 2018. Sur la base de cette démarche, la première partie aborde les origines, l'organisation sociopolitique et économique tandis que la deuxième partie est consacrée à l'évolution sociopolitique et économique de la société siamu.

1. Origines, organisation sociopolitique et économique des siamu

Le peuplement de l'Ouest du Burkina Faso est jusqu'à nos jours difficile à préciser. Toutefois avec les recherches en cours dans cette partie du pays, des résultats intéressants sont obtenus et permettent de connaître leur origine, l'organisation sociopolitique et économique mises en place.

Les Siamu sont arrivés sur le territoire de Orodara par vagues migratoires. Leur ancêtre, du nom de Tellé, serait venu de l'actuelle Côte d'Ivoire. Il semble que ce dernier est le premier à s'installer sur la terre de Orodara. Les Siamu sont toujours à la recherche de leurs origines car des recherches plus poussées sont nécessaires pour déterminer avec précision leur lieu de provenance Pendant longtemps la localité était appelée Teul en référence au nom de cet ancêtre fondateur¹. La case du fondateur existe toujours au secteur n°4 près du Marché de la ville de Orodara. C'est là qu'il se serait installé le chef de

¹ Jusqu'à présent certains Siamu pour dire dans leur langue qu'ils partent à Orodara, disent « je vais à Teul ».

terre. Le fondateur de Orodara s'est installé sur le site après une longue pérégrination. Il se serait d'abord installé à Tin (un village situé à 15 km de Orodara), puis successivement à Lidara, à Gnâle et enfin à Teul². Au cours de son parcours certains membres de sa famille sont implantés pour occuper les lieux traversés. La tradition montre que :

Ce sont des frères qui migrèrent ensemble. Une fois à Tin, l'un d'eux décida de s'y installer. Tin veut dire en langue siamu « reste ». Les autres continuèrent le chemin jusqu'à un autre village Lidara. Lidara est aussi appelé Dra en langue siamu. Dra qui veut dire « je n'en peux plus ». Teul et son frère cadet continuèrent les migrations jusqu'au site actuel de Orodara.³

Après l'étape de Teul, les successeurs ne s'entendaient toujours pas. C'est ainsi que le plus âgé se déplaça de quelques encablures et s'installa à Mango⁴, site retenu par les colonisateurs pour la chefferie de village. Le petit frère s'établit à Télino (Tellé) et devint le chef de terre.

La première case de l'ancêtre Siamu (entretenu par ses descendants)



Photo Idani Salifou, le 06/03/2018

Les Siamu sont les chefs de la localité. C'est plus tard que le nom Orodara sera prononcé pour désigner le site. En effet, Teul est un village situé sur le chemin menant à Sikasso. Les commerçants de Sikasso de passage sont reçus à Teul où ils bénéficient des bonnes grâces du chef. Celui-ci avait toujours en provision de la cola pour ses hôtes. Cet état d'hospitalité a conduit les marchands à donner le nom « Woro daga » à la localité qui signifie canari de cola (*worro* qui veut dire cola et *daga* qui veut dire canari)⁵. Les colonisateurs à leur arrivée ont transcrit

² Ces lieux sont toujours des villages siamu qui ont plus ou moins les mêmes traditions que Orodara.

³ Ouattara Albert, 42 ans, SP Haut commissariat, enquête du 07/03/2018.

⁴ A rapprocher de Sansanne Mango (actuel Mango) dans le Nord Togo, toponyme attribué par les Haoussa et qui signifie la garnison des Mango. Le Mango de la région de Orodara a le sens et la même origine.

⁵ Barro Mamadou, 65 ans, Grand Imam, entrtien du 07/03/2018 à Orodara.

« Orodara », nom retenu pour les besoins de l'administration. Le notable Coulibaly Yacouba soutient que :

Teul est un village siamu situé sur l'axe menant au Soudan. Un marchand de cola traversait de temps en temps Teul et offrait le cola au fondateur du village pour son hospitalité. Ce dernier conservait à son tour le cola dans un canari. Le canari contenant le cola servait à honorer tout invité à Teul. C'est ainsi qu'à l'arrivée des agents coloniaux pour l'enregistrement des noms des lieux, Teul (le fondateur) dit à ses enfants « **woro bi dagara** » qui veut dire « le cola est dans le canari ». Les agents coloniaux transcrivirent Orodara. C'est ainsi que Teul a pris le nom de Orodara.

La version ci-dessus est en réalité une interprétation erronée du Toponyme Orodara. En fait il y a ici comme cela arrive souvent dans l'explication du sens des Toponymes, une superposition d'un toponyme à un autre. Ici, comme dans le cas de Bobo-Dioulasso, l'apparition d'un nouveau toponyme est liée à l'hégémonie politique exercée par les Jula dans l'ouest du Burkina Faso entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

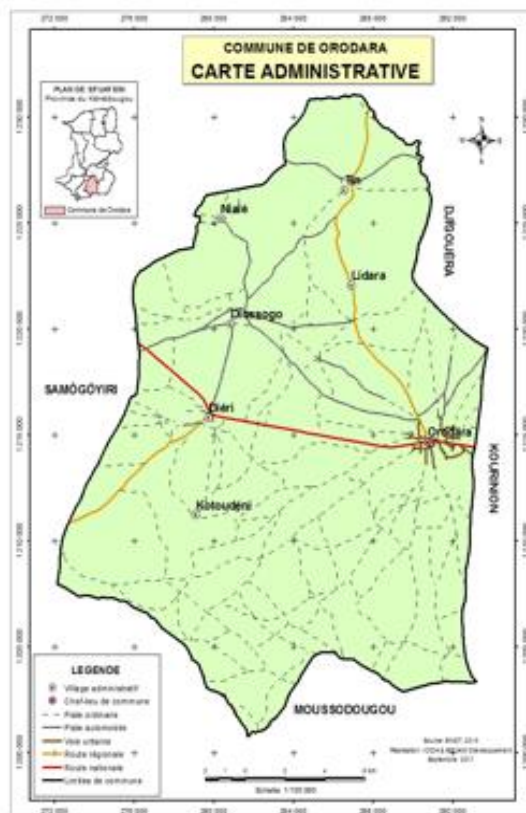
En effet, à partir du XVIII^e siècle, grâce à leur puissance politique et commerciale, les Ashanti et plus généralement les peuples Akan, vont être à l'origine d'un nombre de toponymes en Afrique de l'Ouest (Traore, 2007 : 86). Ainsi, dans la région de la Comoé dans l'ouest du Burkina Faso, on trouve deux villages aux noms très évocateurs, Ganso et Mangodara. Le premier indique la présence de Gan et le second celle des Mango, deux noms que les Jula utilisent pour désigner une seule et même ethnie dans le centre sud de la Côte d'Ivoire. Le pays habité par cette ethnie a été le principal fournisseur de Kong en Kola, aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette relation commerciale s'est accompagnée d'échanges culturels et de mouvements de populations. C'est ainsi qu'au XVIII^e et XIX^e siècle, des guerriers recrutés essentiellement en pays gan et enrôlés dans les troupes Wattara arrivent dans le Bassin de l'Oti, un affluent de la Volta, au secours d'un chef dagomba⁶. Là, ils fondent dans le nord du Togo actuel la garnison de Sansanné-Mango, toponyme attribué par les Haoussa et qui signifie la garnison ou bivouac des Mango. C'est probablement à la même époque que certains parmi ces Gan ou Mango atteignent le pays *komo* dans l'actuel Burkina Faso et fondent le village de Mangodara (garnison des Mango en Jula) et *Ganso* (village/maison des Gan). C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le toponyme Orodara⁷.

En effet, le village qui s'appelait Teul en Siamu, aurait été fondé à une date inconnue par Teul, l'ancêtre éponyme. Ensuite, quant au milieu du XIX^e siècle, les Jula soumirent la région, ils marquèrent leurs conquêtes par la création de garnisons (daga) devant servir de bases à d'autres expéditions. Le village de Teul faisait partie de ces garnisons,

⁶ Traoré Allamassa, 42 ans, chef de terre, enquête du 06/03/2018 à Orodara.

⁷ Traoré Guênèyé, 67 ans, chef de village, entretien du 09/01/2014 à Orodara.

d'où le nom Orodara transcrit par les Jula. Orodara fut de façon erronée souvent traduit par « porte du cola » ou « canari de cola » ou encore comme le cola est dans le canari ». Dès l'installation des populations, elles mirent en place une organisation socio-politique et économique.



Source : Plan Communal de Développement (PCD) de Orodara (2018-2022)

Leur société se particularise par une catégorisation socioprofessionnelle. Elle est constituée de la caste des forgerons, des griots et des agriculteurs. Seuls les griots sont contraints à l'endogamie. « Ces groupes se marient entre eux sauf les Diabaté qui ne se marient pas aux autres »⁸. En effet, la caste des griots est un groupe endogame qui ne peut s'intégrer aux forgerons ou aux cultivateurs majoritaires⁹. En plus, les forgerons sont les fossoyeurs et les médiateurs dans la société siamu tout comme les griots. A Orodara, les forgerons portent le patronyme Coulibaly et les griots sont des Diabaté. Cependant, dans l'Ouest du

⁸ Barro Mamadou, 65 ans, Grand Imam, entretien du 07/03/2018 à Orodara..

⁹ Monographie de la province du Kénédougou, Ministère de l'économie, et des finances, Rapport janvier 2006, p 22.

Burkina Faso tous les Coulibaly ne sont pas des forgerons¹⁰. Parfois, dans les sociétés du Burkina Faso, les castes sont marginalisées, frappées de malédiction et de souillure d'après les mythes d'origine. En pays siamu cependant, les forgerons contractent des liens de mariage avec les agriculteurs et sont intégrés dans toute la vie sociale. Ils forment une caste très respectée du fait de leur utilité évidente, en ce sens que ce sont eux qui fabriquent pour les cultivateurs les outils nécessaires pour le travail de la terre (houes notamment) et bien d'autres articles tels que les couteaux.

Les Siamu de nos jours vivent en bonne intelligence avec les autres peuples de la région. Ils constituent un groupe égalitaire, avec pour parenté à plaisanterie les peuples du Sud-ouest. Les groupes ethniques rencontrés dans la localité de Orodarade de nos jours sont : les Siamu (autochtones), les Senoufo, les Samogho, les Toussian, les Jula, les Moose, les Sambla, les Marka, les Peulh, les Turka, les Bobo, les Dagara, les Lobi et assimilés. Les principales langues parlées sont par ordre d'importance numérique le jula, le siamu et le senoufo¹¹. L'organisation sociale des Siamu ressemble à quelques différences près, à celle des Senoufo et des Bolon. En effet, le groupe de parenté, base de la structure sociale et pièce essentielle de l'organisation villageoise, est le lignage. Il réunit en un lieu bien circonscrit, tous les descendants en ligne directe agnatique d'un ancêtre commun souvent imparfaitement connu¹².

Dans cette société, le célibat est inconcevable aussi bien pour l'homme que pour la femme, car c'est par le mariage (Tialdè en langue Siamu) que l'homme s'affirme et que la femme s'épanouit. On distingue actuellement trois formes de mariages : le mariage coutumier, le mariage religieux et le mariage civil. Le mariage coutumier (Tialdè) a beaucoup d'exigences. Une fois que le tialdè d'une femme est fait par un homme, elle ne peut subir un deuxième tialdè. Cela s'explique par le fait qu'en réalité le tialdè est une cérémonie d'excision. Dans ce cas, en cas de séparation du couple, le corps de la femme à son décès revient à celui qui a fait son tialdè, c'est-à-dire à son premier époux. C'est pourquoi de nos jours les jeunes siamu préfèrent célébrer le mariage religieux pour éviter les contraintes de la coutume relatives au tialdè en cas de séparation. La polygamie (2 à 3 femmes) est d'usage courant, en particulier chez les personnes âgées¹³. Le lévirat est également reconnu dans la société en tant que garant de la stabilité familiale.

Le premier rôle de la femme est de contribuer à fonder un foyer, à perpétuer la lignée, d'où l'importance de la procréation chez elle. La femme est considérée à travers sa fécondité ; elle est mère et reproductrice. Compagne de l'homme, elle l'assiste dans ses activités économiques (travaux champêtres). Mère, elle s'occupe de l'éducation des enfants. La femme est une actrice très importante dans le développement économique. Elle est présente dans tous les secteurs d'activités. Les

¹⁰ Chez les Tussian, un peuple voisin des Siamu, les Coulibaly sont aussi des forgerons.

¹¹ Plan Communal de Développement de Orodara (2018-2022) p.27.

¹² Traoré Guènyé, 67 ans, chef de village, entretien du 09/01/2014 à Orodara.

¹³ Coulibaly Yacouba, 36 ans, représentant du chef de canton, enquête du 03/06/2018 à Orodara.

revenus monétaires qu'elle en tire sont destinés à l'achat des condiments, des vêtements pour elle-même et ses enfants lors des fêtes et des biens de consommation pour le ménage en général. Elle joue un rôle culturel indéniable à travers certaines initiations (excision notamment). Cependant elle est généralement effacée sur le plan politique¹⁴.

Par ailleurs, les femmes siamu ont une prise de décision qui n'a rien à avoir avec le pouvoir des hommes. Elles ont des rituels craints par les hommes. En effet, il arrive qu'elles décrètent trois ou quatre nuits de rituel où aucun homme ne s'hasarde à rester au dehors la nuit. A l'occasion, elles font le tour des quartiers en faisant des incantations adaptées au rituel du jour. Les femmes qui ne sont pas siamu sont aussi invitées à rejoindre leurs consœurs pour le rituel. Cependant, c'est un rituel pratiqué très rarement¹⁵. Les populations de cette contrée restent confiantes en ce rituel qui repousse non seulement les esprits maléfiques mais également les honore à travers cette tradition. Il est à noter qu'il existe également un autre rituel des femmes qui se fait de jour. Lors de ce rituel, les femmes se rendent au marigot, puis regagnent le village. Durant ce rituel de jour, aucun homme ne s'hasarde dehors sous peine de perdre la vie. En règle générale en pays siamu, les rituels des femmes sont plus craints que ceux des hommes.

Les populations les plus anciennement installées de la ville de Orodara portent les anthroponymes suivants : Traore, Coulibaly, Barro, Konaté, Diakité, Sanou, Ouattara, Diarra, Sanogo. En dehors des Traore, les autres noms de famille ne sont pas d'origine siamu, mais des apports d'autres peuples qui ont fini par être assimilés. Les totems dérivent de la période post-initiation. En effet, à la suite de l'initiation du jeune, le devin fait des consultations pour savoir à quel groupe d'animal appartient chaque initié. Ainsi, tous ceux qui s'identifient, par exemple, à la panthère ont pour totem cet animal qui est désormais leur protecteur.

En pays siamu, il est interdit d'avoir des rapports sexuels dans la nature. Toute personne prise en flagrant délit est soit expulsée du village soit soumise à des rites de purification¹⁶ car cette pratique entraînerait selon les traditionnalistes une colère des ancêtres. En outre, des varans sacrés existent à Orodara. Il est interdit de les tuer sous peine de sanctions sévères notamment l'expulsion du terroir. A la question de savoir la cause de la sacralité desdits varans, les réponses sont timides et nécessitent d'autres interrogations qui nous plongent au cœur des coutumes cachées des Siamu frappées du secret.

Les rites d'initiation en pays siamu ont lieu tous les quarante ans¹⁷. Il convient cependant de distinguer la circoncision qui se fait tous les ans, de la cérémonie d'initiation qui elle se fait tous les 40 ans. Une fois la période de l'initiation arrêtée, le chef suspend les circoncisions

¹⁴ Traoré Guènèyé, 67, chef de village, entretien du 09/01/2014 à Orodara.

¹⁵ Ouattara Albert, 42 ans, SP Haut-commissariat, enquête du 07/03/2018.

¹⁶ Coulibaly Yacouba, entretien du 06/03/2018 à Orodara.

¹⁷ Actuellement les traditionnalistes siamu ont décidé de réduire la période à 30 ou 35 ans.

deux à trois ans avant la cérémonie d'initiation. De jeunes adolescents sont convoyés en brousse où ils y passent trois mois ou six semaines dans le site hors du village. Après cette longue période d'apprentissage dans les camps, ils retournent au village avec des masques en fibres qui ressemblent à celles des Bobo. Les jeunes initiés ne doivent pas immédiatement rejoindre leur domicile. Ils restent dans le village avec les fibres pendant trois semaines avant de rejoindre leurs familles. Coulibaly Yacouba rapporte ce qui suit : « Lors de l'initiation en brousse, on apprend aux jeunes initiés les valeurs de la société, les secrets du village. On leur apprend la langue des initiés, car en dehors de la langue siamu, il existe la langue des initiés, parlée par peu de personnes »¹⁸.

Départ de jeunes siamu pour la circoncision à Orodara



Source : photo Coulibaly Yacouba, le 06/03/2015

La langue des initiés occupe une place importante, car ceux qui l'apprennent sont considérés comme des guerriers. C'est une langue gardée en secret. C'est à l'issue de l'initiation que les interdits, les totems individuels apparaissent¹⁹. La dernière initiation des Siamu de Orodara date de 1986, et tous les enfants nés après cette date sont considérés comme des noms initiés, donc des femmes selon la tradition²⁰. Il leur est également interdit de voir le lô lors des cérémonies des fêtes de semences qui se déroulent chaque année²¹. Ils ne deviennent hommes qu'une fois initiés²². En plus, les personnes âgées ayant déjà assisté à deux sorties de la grande initiation sont également interdites de prendre part et aux rituels de la grande initiation et de la fête des semences « le lô » qui elle est célébrée tous les ans²³. Les détenteurs des

¹⁸ Coulibaly Yacouba, représentant du chef de canton, enquête du 06/03/2018 à Orodara.

¹⁹ Les jeunes initiés sont également rebaptisés à l'occasion. C'est une pratique courante chez nombre de peuples de l'ouest du Burkina Faso, entre autres les Bobo, les Senoufo, les Turka, les Tussian, les Samogho.

²⁰ Coulibaly Yacouba, 36 ans, représentant du chef de canton, entretien du 06/03/2018

²¹ Car seuls les initiés sont autorisés à assister à la fête des semences où les masques prennent une place importante.

²² En fait même les nouveaux nés durant la période d'initiation sont considérés comme initiés.

²³ Traoré Allamassa, chef de terre, enquête du 07/03/2018 à Orodara.

traditions indiquent que c'est une nouvelle génération qui les relaye. C'est en quelque sorte une manière d'assurer l'alternance des générations dans la gestion de la communauté. Ils deviennent à cet effet des conseillers pour la génération intermédiaire.

L'initiation de la génération X est assurée par la génération Y qui, a été initiée elle-même par la génération Z. Alors, lors de la formation de la génération X, la génération Z doit s'effacer.

Chaque année, la fête des semences (*lô*) a lieu durant une semaine et rassemble tous les fils initiés de la région. A cet effet, les anciens quartiers de la ville sont fermés, et les détenteurs de la tradition veillent à ce que les femmes et les enfants soient mis à l'écart car il n'est pas permis à tout le monde de voir les lô²⁴ qui jalonnent les rues des quartiers. Néanmoins, les nouveaux quartiers éloignés des vieux secteurs peuvent vaquer à leurs activités seulement dans la journée, puisque les lô peuvent migrer la nuit vers ces quartiers. Seuls les initiés assistent à ces différentes manifestations. Cependant, interdiction est faite de raconter les événements qui s'y passent. Pour illustrer ses propos Coulibaly Yacouba prend l'exemple d'un marabout qui a voulu aller à contre-courant de cette pratique. « Un marabout de la localité a enfreint cette interdiction en 2010 en laissant ses femmes sortir en temps de cérémonie, car il ne voyait aucun fondement à cette coutume. En moins d'un mois, toute la famille a été mystiquement décimée. »²⁵

Cet événement mystérieux renforce une fois de plus l'attachement des Siamu aux valeurs ancestrales. Notons toutefois que de nos jours, les Siamu sont un peuple ouvert aux autres peuples de l'Ouest du Burkina Faso et d'ailleurs. L'influence extérieure sur la société siamu est sans conteste. Il s'agit entre autres de l'introduction de nouvelles croyances religieuses qui tend à diminuer la force de la religion traditionnelle et une très grande implantation de la langue dioula, devenue la principale langue de communication à Orodara.

De fait, la religion traditionnelle siamu est marquée par le culte du lô. Le christianisme est arrivée avant l'islam à Orodara. L'islam s'est implanté à travers le commerce. A cet effet, Barro Mamadou disait ceci « L'islam a fait son apparition à Orodara à travers les dioula commerçants. Cette religion est venue après la colonisation. »²⁶. Actuellement, trois religions principales coexistent à Orodara. Ce sont : l'islam, le christianisme et la religion traditionnelle. Les adeptes de toutes ces religions se concertent périodiquement avec l'accompagnement des autorités locales pour promouvoir la compréhension, la tolérance et la paix²⁷.

Enfin, les Siamu se distinguent de certains peuples de l'Ouest du Burkina Faso par leurs scarifications. Ils ont des scarifications qui ressemblent à celles des Sambla, un peuple situé au nord-est de Orodara. Seules les personnes âgées de la société siamu savaient faire

²⁴ Ce sont dit-on des monstres inconnus du commun des mortels et venus d'un autre monde.

²⁵ Coulibaly Yacouba, 36 ans, représentant du chef de canton, enquête du 06/03/2018 à Orodara.

²⁶ Barro Mamadou, 65 ans, enquête du 07/03/2018 à Orodara.

²⁷ PCD p.26

la différence entre ces deux types de balafres. Cependant, les scarifications ont été interdites par l'administration coloniale étant donné qu'elle a introduit des documents administratifs d'identification. « Les Siamu font la scarification. Rare sont ceux qui en font actuellement. C'était en quelque sorte une identité pour les Siamu »²⁸

De nos jours, Orodara, est une collectivité décentralisée et disposant de plusieurs services déconcentrés de l'Etat qui assurent la gestion de la cité²⁹. Avant la colonisation, le village était divisé en quartiers et chaque quartier regroupait une ou deux grandes familles. Le chef de quartier était choisi parmi les premiers occupants du quartier. Lorsqu'un problème survient, c'est le chef de quartier qui était alerté en premier pour sa gestion. Si le problème n'est pas résolu, le chef de village (le chef de terre) prend la relève. Sous l'administration coloniale, les différentes plaintes des populations sont envoyées chez le chef de canton qui, à son tour peut introduire le problème chez le Commandant de cercle. A l'intérieur des quartiers, il y a des cours qui regroupent les membres d'un même patrilignage qui exploitent un domaine agricole.

Le chef de quartier est nommé en fonction de la famille fondatrice du quartier. Il y a des quartiers des Barro, donc dirigés par un Barro, le quartier des Konaté est dirigé par un Konaté, ainsi de suite. Les quartiers créés sont : Djako, Choko, Kparno, Sôrô, Sôrôflèn, Teulno, Mango, Salnô, Doufô. Telino et Mango sont les anciens quartiers de la ville de Orodara. Dans chaque quartier, il existe un collège de quatorze sages qui sont les décideurs. Ces derniers sont subdivisés en deux groupes de sept personnes. Le premier groupe est composé des plus âgés. Ils sont secondés par l'autre groupe qui doit agir selon les injonctions des premiers³⁰.

2. Évolution sociopolitique et économique de la société siamu

Depuis l'arrivée des conquérants du royaume du Kénétoudou et l'installation de l'administration coloniale, le pays siamu a connu une évolution tant au niveau socio-politique que dans le domaine économique.

2.1. L'évolution socio-économique

Les populations de la province du KénéDougou actuel ont certainement le souvenir de l'Etat de Sikasso, mais l'analyse de leur système socio-politique est à situer dans le type des sociétés acéphales³¹. Au cours du XVII^e siècle, des Sénoufo « dioulatisés » construisent un Etat qui connut au XIX^e siècle son apogée et devint une menace pour Kong. Sous Daoula Traoré (1845-1865), le KénéDougou devint un véritable empire qui s'étend de Tengrela (Mali) jusqu'aux

²⁸ Barro Mamadou, 65 Grand Imam, entretien du 07/03/2018 à Orodara.

²⁹ Ouattara Albert, SP Haut-commissariat, enquête du 07/03/2018 à Orodara.

³⁰ Les 14 sages de quartier ne sont pas forcément de la même famille. Par exemple dans le quartier Barro, on peut trouver un Diarra qui fait partie des 14 sages, car il habite ledit quartier depuis longtemps et il est âgé.

³¹ Ouattara Albert, 42 ans, Haut-commissariat, enquête du 07/03/2018 à Orodara.

environs d'Orodara à l'Est. Mais les peuples périphériques comme les Siamu n'ont été ni moralement conquis, ni soumis à des rapports de subordination nets qui les feraient penser à leur intégration dans l'État du KénéDougou Senoufo. Ils restèrent en définitive des populations rurales encore régies par des formes d'organisation villageoise où conception politique et foi religieuse ancestrales s'entremêlaient. Cependant, les Siamu de Orodara comme les autres peuples de la région reconnaissaient la force, l'influence des Traoré de Sikasso sur leur territoire. Le pouvoir semblait plus réel au niveau central. En 1898, le KénéDougou fut vaincu et Sikasso fut intégré dans les possessions françaises³².

Tous les villages siamu ont la même structure d'organisation traditionnelle. Toutefois les coutumes n'ont plus la même pesanteur d'un village à un autre compte tenu de l'influence due à l'adoption de la culture avec l'arrivée des colonisateurs français.

Chaque village est organisé, traditionnellement, en quartiers et chaque quartier en concessions qui sont les lieux d'habitation des différentes familles unies par des liens de sang. Tous les habitants du même quartier sont considérés comme membres de la même famille. Ils portent en général tous le même nom de famille à l'exception des griots, des forgerons et ceux du quartier Dorefo qui sont des Sanou et des Ouattara.

K. Traoré (2006 p 91) constate qu'il y a deux types d'habitation qui coexistent :

les maisons dont la toiture est en tôle et les cases, dont la toiture est en paille. Chaque homme, traditionnellement, a une case rectangulaire et chaque femme a, en général, trois cases rondes, l'une servant de cuisine l'autre de chambre et la dernière tenant lieu de magasin (kôlo).

Dans le fonctionnement de la société traditionnelle, les femmes ont leur propre organisation différente de celle des hommes. Le droit d'aînesse comme dans les autres communautés est très respecté. Ce qui ne signifie pas que les plus jeunes n'ont pas leur place dans les discussions ou les prises de décision. Mais, ils ne doivent intervenir qu'avec « l'autorisation » des aînés. Ce respect du droit d'aînesse est un « allant de soi » très important chez les Siamu. Pendant les conversations et surtout les entretiens de groupes cette considération à l'endroit des aînés est très observée K. Traoré (2006, p. 92)³³.

L'institution de la chefferie de village date de la période coloniale. En pays siamu, le chef de terre était en même temps considéré comme le chef de village. C'est-à-dire qu'à Orodara, il existe un chef de terre qui est en fait le plus ancien du lignage appartenant au fondateur de la cité et un chef de village qui a des fonctions administratives. L'actuel chef de terre s'appelle Allamassa Traoré descendant de Teul Traoré, le

³²Traoré Joseph, 80 ans, agent de Sitarail à la retraite, enquête du 06/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

³³Coulibaly Yacouba, 36 ans, représentant du chef de canton, entretien du 06/03/2018 à Orodara

fondateur. Notons que le chef de village n'a pas un pouvoir étendu et fort, car les Siamu constituent un peuple à organisation segmentaire. L'actuel chef de village se nomme Guênèyé Traoré. Avant lui, il y eut Djôngalè Traoré, Souromâ Traoré pour ne citer que ces derniers qui restent en mémoire. La mise en place des chefs de canton date également de la période coloniale. Les chefs de canton qui ont ainsi marqué l'histoire des Siamu de Orodara se présentent selon l'ordre chronologique suivant :

- Orodara Siriki, décédé en 1955 ;
- Lakomi Traoré (1955-1967) ;
- Mamadou Traoré (1967-1980) ;
- Tougoumagnie Traoré (1980-1990) ;
- Tchiêfin Martin Traoré (1990-2013).
- Kimbiê Boureima Traoré³⁴ depuis 2013.

Les Traoré ont toujours détenu le pouvoir de la cité historique de Orodara. Dans la gestion du territoire, ils sont aidés par les griots et les forgerons qui font office de conseillers et de serviteurs. Le pouvoir politique traditionnel est organisé de telle sorte que le père dispose du travail de son fils mais doit de son côté lui assurer une femme et lui fournir la terre nécessaire pour ses besoins. De nos jours, la pression démographique, et l'économie monétaire sont entrain de briser les structures traditionnelles, favorisant ainsi la promotion individuelle dans le cadre restreint des ménages au détriment de la grande famille. Traditionnellement plusieurs systèmes de régulation existent :

- La grande famille : en cas de malentendu entre les individus d'une même famille, il revient au chef de famille de rassembler tous les chefs des autres ménages afin de trouver une solution adéquate.

- Le chef de village : lorsqu'un conflit éclate entre deux ou plusieurs familles ou entre plusieurs clans, le chef de village en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés doit réunir les notables du village afin d'y apporter une solution rapide dans l'intérêt de tous.

- En cas de conflit foncier, c'est le chef de terre qui s'en charge. Notons que la femme n'a jamais un titre foncier, puisqu'elle ne peut pas faire le sacrifice nécessaire à cet effet. C'est le mari qui lui donne une partie de son champ afin qu'elle puisse cultiver. Il peut la lui retirer en cas de besoin. Le droit traditionnel autorise le prêt et le don, mais jamais la vente ou l'affermage qui sont d'ailleurs méconnus dans la civilisation siamu³⁵.

Il y a également, des lois traditionnelles régissant la société (système magico-religieux) et tout contrevenant s'expose à des sanctions très sévères.

En ce qui concerne le pouvoir politique moderne, il s'exerce à travers la circonscription administrative qui est le département ou encore la commune urbaine de Orodara dont le toponyme Orodara est

³⁴Traoré Joseph, 80 ans, agent de Sitarail à la retraite, enquête du 06/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

³⁵Traoré Allamassa, 42 ans, chef de terre, enquête du 06/03/2018 à Orodara.

une déformation faite durant la période coloniale. En outre, le colonisateur a institué les chefferies de village et du Canton chez les Siamu. Le chef de village est l'interface entre le chef de canton et la communauté siamu. Le chef de terre s'occupe de la question foncière. Ses prérogatives sont désormais réduites aux seuls aspects coutumiers. C'est pourquoi le poids politique du chef de terre s'est énormément affaibli au profit de celui du chef de village coiffé à son tour par le chef de canton. Ce dernier est l'intermédiaire entre la population et l'administration coloniale. En effet, le chef de canton est le répondant du commandant de cercle. Il fait exécuter les décisions de l'administration coloniale. De nos jours, il est le garant des coutumes de la communauté siamu et une personne ressource auprès des représentants de l'Etat dans le chef-lieu de la province du KénéDougou³⁶. Il participe également à la vie économique de la société.

2.2. Evolution économique

Dans le domaine économique, les Siamu sont des agriculteurs. C'était une agriculture d'auto consommation. Pendant la colonisation l'agriculture était orientée vers la satisfaction des besoins du colonisateur. Mais, la chasse était la première activité de l'ancêtre des Siamu. C'est à travers cette activité qu'ils sont arrivés sur ce site. Cependant, tous les villages siamu n'ont pas été fondés par des chasseurs. Par exemple Diéri, à quelques kilomètres de Orodara doit sa fondation aux migrations par suite de guerres³⁷. Les Siamu sont spécialisés dans la vannerie. C'est un savoir-faire local qui est transmis de génération à génération. Cependant la cueillette et la vente des fruits ont pris le dessus sur presque toutes les activités de la société siamu. .

Pendant la colonisation, le peuple siamu a été contraint à la culture de rente, et à la construction des voies routières. Les populations étaient contraintes à toute sorte de corvées pour la construction des routes de désenclavement. Les villages ou les familles qui n'arrivaient pas à donner satisfaction étaient châtiés

Les Siamu, tout comme une grande partie des autres peuples des pays de Haute-Volta, utilisaient avant la colonisation les coquillages appelés couramment cauris comme monnaies dans les échanges commerciaux

De nos jours, les cauris ne sont plus utilisés dans le commerce, mais gardent toutefois leur importance dans les relations sociales notamment dans les activités coutumières comme la compensation matrimoniale dans les mariages coutumiers, ou les funérailles coutumières des personnes âgées ayant accompli leur initiation K. Traoré, (2006, p 91).

Le comptage des cauris était un véritable exercice des grands nombres par les Siamu. Avec l'introduction de l'économie marchande

³⁶ Coulibaly Yacouba, 36 ans, représentant du chef de canton, entretien du 06/03/2018 à Orodara

³⁷Barro Mamadou, 65 ans, Grand Imam, enquête du 07/03/2018. Les fondateurs de ce village est toujours sujet à polémique. Les Dioula disent qu'ils sont les fondateurs, les Siamu aussi réclament l'autochtonie.

par le biais des cultures de rentes et des arbres fruitiers, le comptage notamment des fruits destinés à la vente a pris une proportion importante en pays siamu. Cela a permis de découvrir des notions de mathématiques du passé propres aux populations de cette partie du Burkina Faso.

Les travaux de recherche sur les mathématiques chez les Siamu révèlent une maîtrise de cette science par des paysans analphabètes à travers le comptage et la vente des mangues. Kalifa TRAORE (2006, p 91) note que :

La monnaie actuellement utilisée est le franc CFA, monnaie de la communauté financière africaine (FCFA) et de toute l'Afrique de l'ouest francophone. Il existe des pièces de 1 FCF A, non utilisées dans la vie de tous les jours et, presque exclusivement réservée aux institutions financières. Les pièces utilisées quotidiennement sont celles de 5 FCFA, 10 FCFA, 25 FCFA, 50 FCFA, 100FCFA, 200 FCFA, 250 FCFA et 500 FCFA, pièce mise en circulation en automne 2004 après la suppression du billet de 500 FCFA. Il existe des billets de 1000FCFA, 2000 FCFA, 2500 FCFA, 5000 FCFA et 10000 FCFA. La pièce de 5FCFA se dit «1 argent » en siamu. Autrement dit, l'unité monétaire chez le Siamu est 5 FCF A. Ainsi, par exemple, nous aurons 5 « argents » pour 25 FCF A, 400 « argents » pour 2000 FCFA et 2000« argents » pour 10000 FCFA.

L'unité monétaire étant la pièce de cinq francs (5 FCFA), elle permet aux vendeurs et vendeuses de mangue de déterminer en un temps record le prix de l'ensemble des mangues contenues dans un chargement de camion. Le revenu généré par les différentes activités sert à subvenir aux besoins de toute la famille. Par contre pour ce qui est de l'héritage il obéit à des règles particulières en pays siamu.

Le système d'héritage est patrilinéaire et basé sur la grande famille. Le chef de concession est l'aîné de la grande famille, il est le premier responsable dans la gestion des biens et des terres. Il existe des principes d'héritage à l'intérieur de la concession :

- les champs de brousse : ils sont hérités par le fils aîné s'il travaillait avec le défunt ;
- les troupeaux : le plus âgé de la famille hérite le troupeau du défunt ;
- la case : Elle est héritée par le plus âgé de la famille.

Il faut cependant noter que l'espace autour de la concession (les champs de case inclus) est entièrement réservé au chef de concession. Quant à l'héritage traditionnel de la femme, la fille aînée et ses sœurs héritaient de toute la propriété individuelle de leur mère. .

- Animaux domestiques (bœufs, moutons, volailles) pour le fils aîné;
- Vivres stockés dans le grenier pour le fils aîné;

- Vivres stockés dans le canari pour les filles³⁸.

L'arrivée du colonisateur a entraîné un bouleversement dans l'organisation de la société siamu.

Au niveau de l'éducation, l'école du blanc façonne une catégorie d'individus qu'on appelle les élites, les intellectuels. L'éducation traditionnelle faite d'oralité est reléguée au second plan. Ces deux visions du savoir s'expriment aujourd'hui avec force lors de la compétition pour accéder au pouvoir politique. Seul le savoir occidental permet d'une manière générale l'accession audit pouvoir. Ceux qui n'ont que le savoir africain sont disqualifiés pour participer en général aux différentes compétitions aux hautes fonctions politiques qu'ils subissent du reste.

Sur le plan religieux, les missionnaires incitent à se détourner des croyances traditionnelles qui ne sont pas compatibles avec le christianisme. Et pour ce faire la conversion passe par le baptême qui est un rite de passage et une rupture avec les pratiques traditionnelles. La conversion est un engagement individuel et un cheminement individuel vers le salut. L'Islam, également prône l'abandon des pratiques et croyances traditionnelles et l'adoption de la culture arabophone.

Ces bouleversements au sein des sociétés traditionnelles africaines induits par les religions révélées et la colonisation demeurent une réalité. De nos jours, les valeurs islamiques et les idées forces de la civilisation occidentales ont apporté des perturbations profondes dans les milieux même les plus reculés, affectant plus ou moins selon les cas les structures, les comportements, les mentalités.

Conclusion

Orodara est une entité territoriale fondée par les Siamu à une période jusqu'ici méconnue de la population de la localité. Les Siamu sont effectivement à la recherche de leurs origines, tant des zones d'ombres empêchent une approche historique plus complète.

Le peuple siamu a une organisation plus ou moins semblable aux autres peuples de la province du KénéDougou, particulièrement les Senoufo et les Tussian. Du reste l'histoire des Siamu ne peut être établie sans faire cas de leurs relations avec les Senoufo. Leurs évolutions politiques sont étroitement liées.

Depuis la conquête de la région par le royaume du KénéDougou et l'instauration de la domination coloniale, il y a eu comme une sorte d'accélération de l'évolution sociopolitique et économique. Aussi, assistons-t-on à un affaiblissement du pouvoir traditionnel. La création des cantons dans cette partie du pays qui ne connaît de pouvoir centralisé est mal perçue par les populations.

A partir de la colonisation, les mutations sociales en pays siamu sont beaucoup plus visibles. En effet sur le plan économique, les populations vont adopter les cultures de rente pour faire face aux multiples sollicitations des Européens notamment l'impôt de capitation.

³⁸Traoré Joseph, 80 ans, agent de Sitarail à la retraite, enquête du 06/08/2018 à Bobo-Dioulasso.

que ces derniers ont instauré. Ils s'en suivent très souvent des périodes de famines.

Cependant, la nouvelle génération ayant pris conscience œuvre autant que faire se peut pour la restauration des valeurs anciennes qui peuvent toujours être conservées. Le présent article peut constituer une base pour les futurs chercheurs du terroir siamu afin d'apporter leurs contributions à l'écriture de l'histoire nationale.

Source et bibliographie

Sources orales

Nom et Prénom(s)	Age approximatif	Statut/fonction	Lieu	Date
Barro Mamadou	65	Grand Imam de Orodara	Orodara	07/03/2018
Coulibaly Yacouba	36	Représentant du Chef de canton	Orodara	06/03/2018
Ouattara Albert	42	SP- Haut- commissariat	Orodara	07/03/2018
Traoré Allamassa	42	Chef de terre	Orodara	07/03/2018
Traoré Guéné	67	Chef du village	Orodara	09/01/2014
Traoré Joseph	80	Agent de Sitarail	Bobo-Dioulasso	06/08/2018

Bibliographie

TRAORE K., 2006, Etudes des pratiques mathématiques développées en contexte par les Siamou au Burkina Faso, Thèse de Doctorat en Education, Université du Quebec, 343 p.

DIAMITANI B., 2007, in Bouttiaux Anne-Marie, *Afrique : musées et patrimoine pour quels publics ?* Karthala. 176 p.

MONOGRAPHIE DE LA PROVINCE DU KENEDOUGOU, janvier 2006, 85 p.

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) DE ORODARA (2018-2022), 129 p.

LES MOTS DE L'EXIL. L'IDENTIFICATION DES EXILEES ROMAINES DE LA ROYAUTE AU HAUT-EMPIRE AU PRISME DU GENRE

IMMONGAULT NOMEWA Roselyne *

Résumé

Cet article vise à identifier les femmes romaines exilées et à mieux comprendre l'implication de cette condamnation dans leur vie, en partant de l'analyse des mots employés par les auteurs anciens pour les présenter. La différence de statut social entre hommes et femmes se reflète même dans l'approche des auteurs pour les identifier. L'outil d'analyse qu'est le *gender* nous a permis de questionner nos sources d'une façon différente et de mettre en exergue des particularités qui se sont révélées dans le traitement de l'exil en fonction du sexe. Il en ressort une spécialisation des termes relevant du domaine juridique, du registre de la violence physique et psychologique et du registre de l'opprobre. La richesse des occurrences employées par les auteurs anciens nous a permis de rendre compte des situations individuelles.

Mots clés: exil, genre, identité, Romains, Royauté, Haut-Empire

Abstract

This communication aims to identify the exiled Roman women and to better understand the implication of this condemnation in their life, starting from the analysis of the words used by the ancient authors to present them. The difference of social status between men and women is even reflected in the authors' approach to identifying them. The analysis tool that is *gender* allowed us to question our sources in a different way and to highlight particularities that have emerged in the treatment of exile according to gender. The result is a specialization of legal terms, the physical and psychological abuse register and the stigma register. The richness of the occurrences used by the ancient authors allowed us to account for individual situations.

Keywords: exile, gender, Romans, Royalty, High-Empire.

Introduction

Dans son acception usuelle, l'exil définit la situation d'une personne qui a été condamnée à vivre hors de sa patrie, chassée ou expatriée. Cet exil était, en 1835, défini par le Littré comme l'état de celui ou celle que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement. Il se dit de même de tout séjour dans un lieu qui n'est pas celui où l'on voudrait être, de tout éloignement qui prive de certains agréments que l'on regrette. Le terme couramment utilisé dans les textes latins est *ex(s)ilium*. Il signifie exil, bannissement. C'est l'acte de sauter hors de quelque chose (*ex salire*), c'est-à-dire le fait pour le citoyen de sortir de la communauté, joint au changement de

* Centre de Recherches et d'Études en Histoire et Archéologie (CREHA) de l'Université Omar Bongo ; Email : nomewa.gladys-roselyne@orange.fr

domicile. Ce fait, nous rappelle Mommsen (1907, p. 309), est « celui d'un particulier et non de la cité. Cet exil n'est pas un acte de répression mais dans certains cas un moyen de se soustraire aux conséquences personnelles d'une condamnation pénale imminente ». L'exil revêt des connotations différentes d'une période à l'autre de l'histoire de Rome, mais renferme toujours l'idée de départ hors de chez soi et loin des siens.

Cette question de l'exil dans l'Antiquité a été l'objet de nombreuses recherches. L. M. Hartmann (1887) dans une œuvre majeure, a étudié l'exil du début des guerres civiles jusqu'au règne d'Alexandre Sévère. G. Crifò (1961) et G. P. Kelly (2006), se sont appesantis sur la période républicaine et E. L. Gramüch (1978) sur l'Antiquité de façon générale. Ce thème s'est enrichi d'une floraison de travaux issus de colloques dans les années 2000, portant sur l'*aqua et igniinterdictio* (N. Boëls-Janssen, 2004, D. Porte, 2004, Y. Rivière, 2008), les différentes formes d'exclusions (C. Bertrand-Dagenbach, J.-M. Salamito (éd.), 1999 ; 2004 ; C. Moatti 2005 ; C. Wolff (dir.), 2007) et les questions de sécurité dans l'antiquité (C. Brélaz, P. Ducrey, 2008), pour ne citer que ces travaux. Il est cependant dommage de constater, comme c'est très souvent le cas dans certaines études sur l'Antiquité, le peu de visibilité sur l'exil des femmes romaines. Aussi, tout en nous référant à cette floraison d'études, avons-nous une autre approche dans cette enquête : le prisme du genre.

La notion de genre désigne en effet, la construction historique, culturelle, sociale du sexe, qui l'investit de sens dans un système à deux termes où l'un (le masculin) ne peut s'envisager sans l'autre (le féminin). Dans l'un des textes fondateurs de cette notion, J. W. Scott (1986) présente le genre non seulement un élément constitutif des rapports sociaux fondé sur des différences perçues entre les deux sexes, mais aussi comme une façon première de signifier les rapports de pouvoir. L'histoire de la pensée féministe est une récusation de la construction hiérarchique du rapport homme-femme dans des contextes spécifiques et une tentative visant à en inverser ou en déplacer les opérations.

Dans la société romaine antique où la différence de statut social joue un rôle plus fort que ce que l'on appelle communément la différence de sexe, comment utiliser cet outil qu'est le *gender*, étant entendu que le *gender* désigne une méthode d'analyse qui propose d'historiciser la différence sexuelle (M. Maruani, J. Hupper-Laufer, 2003). Nous convenons avec S. Boehringer et V. SebillotteCuchet (2011, p.11) que les hommes et les femmes ne sont pas des catégories qui vont de soi, et les caractéristiques qu'on leur attribue (le « féminin », le « masculin ») sont variables dans le temps et dans l'espace. Il y a plusieurs façons d'écrire l'histoire ; les questions, les méthodes, les objets changeant avec le temps, l'outil d'analyse qu'est le genre, nous permet de questionner nos sources de façon différente. Aussi, pouvons-nous décider de faire autant de place aux femmes qu'aux hommes dans l'élaboration de nos questions et des thèmes étudiés, même si dans la pratique, nous avons plus de documents concernant les citoyens

romains. Notre connaissance de l'histoire ancienne continuera à progresser, tant que nous disposerons de nouveaux questionnements à confronter à nos sources, sans verser dans l'anachronisme.

En nous penchant sur la question de l'exil, nous en avons étudié le vocabulaire antique en nous appuyant sur l'hypothèse selon laquelle les statuts des femmes exilées ne sauraient être compris sans une prise en compte des termes par lesquels elles étaient désignées. Pour ce faire, nous avons recueilli les termes utilisés pour parler de l'exil aussi bien des femmes que des hommes et les avons analysés. Qu'entend-t-on par, être exilé? Quels sont les mots qui expriment l'exil dans les sources littéraires latines ? Les occurrences utilisées sont-elles les mêmes pour présenter les hommes et les femmes ? Des spécificités ou des particularités ressortent-elles pour caractériser un sexe par rapport à l'autre ? L'étude des questions sous-jacentes à ce thème, constituent la trame de notre analyse.

1. Qu'est-ce qu'être exilée?

Dans la législation romaine le terme *ex(s)ilium* embrassait cinq types de peines, usitées à différentes époques : *Aquae et ignisinterdictio*; *Deportatio in insulam*; *Deportatio* ; *In insulam relegatio* ; *Relegatio* ou *in perpetuum* ou *ad tempus*. Les contours juridiques de l'exil romain ont été abordés par Th. Mommsen (1907, p.309-323). La problématique de l'exil étant l'une de celle qui sollicite régulièrement l'attention des chercheurs, un point sur la question a été fait dans un article sur "les exilés romaines et l'espace répulsif dans l'Empire romain" (G. R. Immongault Nomewa, 2014) et dans "Péril dans la cité" (G.R. Immongault Nomewa, 2017). Il est primordial, avant d'analyser les mots de l'exil sous le prisme du genre, de définir géographiquement, selon l'entendement des Romains, ce que l'on entendait par "être exilé".

1.1. Être chassée de Rome et d'Italie

La recension des termes liés aux zones géographiques dans les textes sur la condamnation à l'exil des femmes fait ressortir les expressions suivantes : chassée de Rome, chassée d'Italie, à X mille de Rome, bannie de Rome et d'Italie. L'exil est en général signifié dans un cadre géographique bien précis. Que signifie être chassé de Rome et de l'Italie ? Quelles en sont les limites ?

Les limites de Rome sont de quatre types (géographiques, administratifs, militaires ou religieux) et couvrent un territoire qui n'est pas seulement le centre urbain. Les différentes notions qui définissent Rome se complètent ou se contredisent parfois, ce qui ne facilite pas la compréhension du bannissement de « Rome » comme le souligne, à juste titre, J. P. Martin (2007, p.91). Rome a eu trois remparts successifs : l'enceinte royale qui était la véritable enceinte servienne, celle du IV^e siècle. av. J.-C. construite au lendemain de l'invasion celtique et le mur d'Aurélien. La muraille servienne, limite militaire devenue vite obsolète, c'était le *pomerium* qui constituait la première

limite de Rome selon Ovide¹ et Strabon². Cette ligne pomériale était une limite religieuse qui marquait la différence entre Rome et l'Italie, car l'*urbs* était soumise à des interdits qui lui étaient propres. Elle avait de même une signification sacrée, relevée par Dion Cassius³, au point qu'il y avait une limitation de l'exercice de la *tribunicia potestas* à l'intérieur et de l'*imperium proconsulare* à l'extérieur du *pomerium* ; de même que l'exclusion des citoyens en cours de service militaire et des comices centuriates selon AuluGelle⁴. Ce qui permettait de préserver sa pureté religieuse et de mettre à l'abri un sol qui avait reçu une bénédiction spéciale⁵. L'armée était ainsi exclue de l'*urbs* car dans l'esprit des Romains, elle était associée à la mort, douée d'un pouvoir destructeur et appelée elle-même à une destruction au moins partielle. Sa vocation était d'être aux prises avec les forces néfastes de l'extérieur, dont s'abritait l'*urbs* derrière la ligne pomériale. Cet interdit guerrier s'étendait aussi aux ambassadeurs des peuples ennemis. Si une audience leur était consentie par le Sénat, ils étaient entendus hors du *pomerium* et non dans l'*urbs*. Le *pomerium* était donc le cœur sacré et pacifié de la cité et restait la limite franchie par les soldats le jour du triomphe.

La deuxième limite est définie par les *continentia*, l'agglomération marquée par des constructions pouvant être considérées comme des zones urbaines. Elles relevaient du même droit que Rome avec une extension d'un mille (environ 1478m) tout autour, comme le précise J.-P. Martin (2007, p. 91). Elles étaient gérées par le Sénat et les magistrats de Rome, comme le soulignait la loi de 123 fixant le recrutement des juges équestres parmi ceux qui avaient leur domiciliation à Rome par la table d'Héraclée et les limites du droit de *provocatio*. Rome était ainsi constituée par l'*Urbs* et les *continentia* (Y. Perrin, 1987, p. 381) ; des extensions du *pomerium* ayant été réalisées auparavant par Servius Tullius⁶, Sylla selon Sénèque⁷ et Tacite⁸ et peut-être César si l'on en croit Dion Cassius⁹ et Aulu Gelle¹⁰. E. Frézoul (1987, p.382) souligne fort à propos que dans la définition que les juristes donnaient de Rome à l'époque impériale, la Ville était ce qui était contenu à l'intérieur des murailles, mais ils ajoutaient qu'il fallait aussi y assimiler les *continentia*, c'est-à-dire, les excroissances continues de la Ville, *stricto sensu*, hors les murs.

¹*Fastes*, 2, 682.

²5, 3, 2. L'*Urbs* délimitée par le *pomerium*, et au-delà l'*ager romanus*, dont le rayon est de 5 à 6 milles sont deux espaces auguraux nettement différenciés. À la zone intrapomériale correspond les auspices *urbana*. Voir A. Magdelain (1968, p. 58 suiv.).

³*H.R.*, 53, 13, 3-4 ; 17, 4.

⁴*N. A.*, 15, 15 ; 27, 4-5.

⁵*XII Tables*, 10, 1 ; Plut., *Q. R.*, 79. Les sépultures sont exclues de la zone intrapomériale et Plutarque attribue aux triomphateurs le privilège d'être enterrés à l'intérieur de l'*Urbs*.

⁶Tite-Live, *H. R.*, I, 44, 3 ; Denys, *A. R.*, 4, 13, 3. et Aulu Gelle, 13, 14, 4.

⁷*De brevitate vitae*, 13, 8.

⁸*An.*, 12, 23.

⁹*H. R.*, 43, 50, 1 ; 44, 49, 1.

¹⁰*N. A.*, 13, 14, 4.

La limite administrative de Rome a bien été définie par Auguste avec la création des XIV régions, de même qu'une limite topographique qui a permis d'établir une barrière entre elles et les campagnes environnantes. La Rome des XIV régions constituait une limite administrative et débordait largement le mur républicain¹¹, large de 11km et enfermant 425 ha, construit au IV^e siècle. av. J.-C. C'est ainsi que Rome se trouvait dans la situation singulière de ville ouverte (E. Frézoul, 1987, p.374) qui conservait une fortification vieille de trois siècles et demi, au début du Principat. En créant une entité administrative qui n'était pas liée à une limite matérialisée, Auguste prenait sûrement en compte la croissance urbaine qui avait largement dépassé les murs républicains. À côté de Rome, se trouve la banlieue, le *suburbium*, qui ne fait juridiquement, pas partie de Rome même si elle n'est pas restée fixe au cours des temps (X. Laffont, 2001, p. 201-203).

Ainsi, les exilées qui furent chassées de Rome dans notre corpus sont : la mère de Sextus Papinus¹² et Appuleia Varilla à 200 milles de Rome¹³. Parmi les hommes, aucun, au stade actuel de notre enquête n'a été présenté par les sources comme étant « chassé de Rome » ou à X milles de Rome. Nous constaterons dans la suite de notre étude, qu'ils étaient exilés dans des contrées beaucoup plus éloignées de Rome.

L'Italie, quant à elle, a un statut paradoxal. Tout ceux qui y vivaient sont depuis la fin de la République citoyens romains et pourtant la distinction entre Rome et les cités de l'Italie restait marquée (Cl. Nicolet, 1994, p.379). Ceux qui vivaient à Rome avaient des privilèges supérieurs à ceux qui vivaient dans le reste du territoire italien (J.-P. Martin, 2007, p. 92). À partir d'Auguste le *ius honorum* était réservé aux citoyens qui résidaient à Rome. Cependant, l'Italie restait supérieure aux provinces dans bien de domaines (avantages fiscaux, exemption de l'impôt foncier direct, allègement des droits de circulation, le *ius liberorum*...). L'Italie n'est pas Rome mais elle est une zone de « dignité » intermédiaire entre le centre et les citoyens des provinces.

Aussi, l'Italie offre-t-elle un cadre juridique original. Et c'est ce qui est souligné par les exclusions de son territoire comme celui de Rome alors que ces exclus pouvaient s'installer dans les provinces. Que son sol soit interdit à certains groupes est une traduction de la place éminente que tenait la péninsule dans le monde romain, inférieure à celle de Rome mais supérieure à celle des provinces. Ainsi, furent chassées d'Italie, Lollia Paulina¹⁴ et Caecidia¹⁵ parmi les femmes condamnées. Vibius Secundus¹⁶, Pompéius Aelianus¹⁷, Fabricius

¹¹ Suét., *Aug.*, 30, 1.

¹² Tac. *An.*, 6, 49, 1-2.

¹³ Tac., *An.*, 2, 50.

¹⁴ Tac. *An.*, 12, 22, 2.

¹⁵ Id. *An.*, 15, 71, 4.

¹⁶ Tac. *An.*, 28, 2.

¹⁷ Tac. *An.*, 14, 41.

Veiento¹⁸, Helvidius¹⁹, Paconius²⁰, Pylade²¹ font partis des hommes exilés hors d'Italie.

Être exilé hors de Rome, hors d'Italie, loin de la terre qui les a vu naître, loin de leurs pénates est une situation difficilement vécue par les exilés. Être exilé a de surcroît de nombreuses conséquences aussi bien sur le plan juridique, social et économique, pour lesquelles nous ne nous étendrons pas dans le cadre de cette communication.

1.2. Être confinée dans une île

C'est être enfermé dans un espace restreint. C'est avoir ses déplacements, ses gestes limités dans un espace défini et sous surveillance ; en l'occurrence ici, dans une île. L'île est un paradoxe car elle est aussi bien un lieu de villégiature des plus riches qui y construisent des villas qu'un lieu d'emprisonnement. En vertu de l'encerclement par la mer qui entrave la liberté de l'être humain, l'insularité devient un lieu de captivité (S. Vilatte, 1999, p. 129). L'insularité a ainsi pour avantage d'empêcher la fuite de l'individu privé de liberté et son maintien dans un certain isolement, retiré du reste du monde. Ainsi furent confinées Iulia²², Agrippina²³ et Octavia²⁴ dans l'île de Pandateria ; Julia Minor²⁵ dans l'île de Trimère ; Vistilia²⁶ dans l'île de Sériphos et Crispina²⁷ dans l'île de Caprée. Les hommes, sans commune mesure, sont de loin les plus nombreux à avoir été exilés dans ces lieux retirés : Agrippa Postumus sur l'île de Planasie²⁸, Sempronius Gracchus et Caius Gracchus sur les îles de Cercine près des côtes africaines²⁹, Vibius Serenus sur l'île d'Amorgos³⁰, Junius Gallio sur l'île de Lesbos³¹, P. Silius sur les îles baléares³², Anicetus et Cassius sur l'île de Sardaigne³³, Lépide sur l'île de Circéies³⁴, pour ne citer que ceux-là car la liste est conséquente. Nous y ajoutons un cas rare, qui a eu le mérite d'être relevé par les sources : celui d'un couple, Plotine et son mari procurateur ducénaire déchu, en exil sur l'île de Zacinthe³⁵.

¹⁸ Tac. An. 14., 50.

¹⁹ Tac. An. 16, 33. ; 16, 35, 1.

²⁰ Tac. An. 16, 33.

²¹ Suét., Aug., XLV, 7.

²² Tac., An., 1, 53, 1-2.

²³ Suét., Tib., LIII, 3.

²⁴ Tac., An., 14, 63.

²⁵ Tac. An., 4, 71.

²⁶ Tac., An., 1, 85, 3.

²⁷ Dion, H.R., 72, 4.

²⁸ Tac., An., 1, 3, 4 ; Suét., Aug., XIX, 3 ; Dion, H.R., 55, 32.

²⁹ Tac., An., 1, 53, 4 ; 13, 3.

³⁰ Tac., An., 4, 13, 2.

³¹ Tac. An., 6, 3, 3, Dion, H.R., 58, 18

³² Tac., An., 13, 43, 5

³³ Tac., An., 14, 62, 3-4 ; 16, 9.

³⁴ Suét., Aug., XVI, 9.

³⁵ Apulée, *Les métamorphoses*, VII, 6, 5.

2. L'identification de l'exilée dans les sources littéraires

Selon l'approche psychologique, l'identification est le fait d'assimiler une personne ou une chose à une autre, ou encore, le résultat de cette action. Nous ne nous situons pas dans cette approche. Cette recherche vise à établir l'identité des exilés, non pas seulement à partir de leur "état civil", mais en analysant les termes majeurs utilisés par les sources pour les présenter.

2.1. Par son *nomen* et par des traits de comportement

L'exilée est désignée par son *nomen* (Julia, Scribonia), identifiée par sa filiation (fille d'Auguste, petite-fille de, nièce de, sœur de, femme de...) qui est un marqueur de son statut. Elle est aussi présentée de façon anonyme (groupe de matrones), et même dans cet anonymat son statut respecté dans la société romaine est mis en avant.

À côté du *nomen* et de la filiation, les auteurs esquissent un portrait moral lapidaire de certaines d'entre-elles. Ils les décrivent en prenant en compte leurs statuts et ce qui est attendu d'elles par la société.

En parlant des désordres (Tac., *An.* 1, 53: *impudicitiam*), des dérèglements (Tac. *An.*, 3, 24, 1-2 : *impudicitiam*), des souillures (Suét., *Aug.*, LXV, 1-2 : *omnibus probiscontaminatas*), des débauches et des actes honteux (Vell. Pater., *H.R.*, II, C : *luxurialibidinaeinfectum*) auxquels se livrait Julie, les auteurs dressent un portrait moral de l'exilée. Tacite utilise le terme *impudicitia* qui décrit l'impudicité, les mœurs infâmes de Julie qui a une conduite qui ne reflète aucunement la pureté des mœurs, la chasteté, l'honneur de la moralité qui sont attendus d'elle. Suétone va plus loin en la présentant comme étant souillée (*contaminare*) par les actes honteux, infamants (*probus*, i) qu'elle a posés, en ce qui concerne notamment ses adultères. Velleius Paterculus reste sur le même registre de la souillure par l'emploi du terme *infectum*. Il la décrit comme étant imprégnée par la surabondance (*luxuria*) de ses envies effrénées (*libido*) conduisant à une vie de débauche. C'est un véritable portrait moral à charge, contre Julie. Dion parle même de ses orgies au milieu du forum la nuit³⁶. Cette esquisse morale de Julie est présentée là, somme toute, pour justifier la sanction prise par Auguste.

Vistilia est présentée comme s'étant déclarée prostituée (Tac., *An.*, 1, 85, 2-3 : *licentiamstupri*). De Lépidia, il est fait mention de ses débordements sexuels (Tac., *An.*, 3, 23 : *flagitia*). La mère de Sextus Papinus est présentée comme la séductrice de son fils (Tac. *An.*, 6, 49, 1-2 : *causa ad matremreferebatur, quae pridem repudiata adsentationibus atque luxu perpulissetiuuenem ad ea quorum effugium non nisi morte inueniret*), ce qui sous-entend un véritable problème de moralité. Lucilla est décrite comme étant aussi dérégulée que son frère l'empereur Commode³⁷. À côté de ces portraits peu flatteurs, des portraits à la moralité douteuse, émergent quelques exemples, parmi lesquels ceux de Plotine «femme d'un mérite rare, d'une fidélité

³⁶ *H.R.*, 55, 10.

³⁷ Dion, *H.R.*, 72, 4.

exemplaire» (*rarae fidei atque singularis pudicitiae femina*)³⁸ et de Julie nièce de Claude dont la beauté physique (uniquement) est vantée³⁹.

2.2. Par la nature de son exil

D'une manière générale, le mot utilisé pour désigner l'exilée est *ex(s)ul*. Ses dérivés *exsulare*, *exsularis* sont appliqués à toute personne qui sort de la communauté des citoyens pour échapper à une procédure pénale, qu'il s'agisse d'un criminel menacé d'une accusation ou d'un accusé qui va ailleurs pour se soustraire aux conséquences personnelles d'une condamnation. Ils servent enfin et surtout à désigner celui qui est banni par une sentence judiciaire avec menace de peine pour le cas de rupture de ban.

Aussi avons-nous fait le choix de porter une attention particulière sur les verbes utilisés par les auteurs pour parler des exilées ou de la sentence qui s'abat sur elles. Nous relevons ainsi dix-sept verbes : *pellere*, *perpellere*, *subducere*, *relegare*, *proiicere*, *remouere*, *interdire*, *exsulare*, *statuere*, *punire*, *pulsare*, *adficere*, *claudere*, *dare*, *prohibere*, *abdicere*, *exigere*. Un constat se dégage : nous avons deux catégories de verbes. Une première catégorie relevant du vocabulaire juridique, précise la sanction de l'exil telle que nous la connaissons : *exsulare*, *relegare*, *interdire* (*interdictio aqua et igni*). Ainsi Velleius Paterculus peut-il dire de Julie, fille d'Auguste qu'elle est «*relegata in insulam*»⁴⁰ ; le même verbe est employé par Suétone aussi bien pour Julie⁴¹ que pour Agrippine⁴² et Livia Orestilla⁴³. Tacite emploie ce verbe pour parler de la mère de Furius Scribonius⁴⁴. *Interdire* quant à lui est utilisé par Tacite pour parler de la sanction de Sancia⁴⁵, qui subit l'*aqua atque igni interdictum*.

Une deuxième catégorie est constituée par des verbes allusifs. En effet dans la plupart des cas, les auteurs accolent à *exilio*, *exilium*, *exilia* des verbes qui nous permettent de saisir la nature de la sentence qui tombe sur ces femmes car l'utilisation simple *deexilium* ne permet pas de rendre compte comme il se doit, de la situation de ces dernières. Ces verbes sont suffisamment précis pour montrer l'intention des auteurs.

Ainsi avons-nous des verbes empreints de violence pour parler des femmes : *perpellere* (pousser), *proiicere* (jeter au dehors, expulser), *pulsare* (chasser) et *exigere* (pousser au dehors). Il en est ainsi de Tullia, femme de Tarquin⁴⁶ qui fut poussée, chassée hors de la cité par sa condamnation, *perpulit*. Tacite emploie le pendant de ce verbe *in*

³⁸ Apulée, *Les métamorphoses*, VII, 6, 3.

³⁹ Dion, *H.R.*, 60, 8.

⁴⁰ *H.R.*, II, C, 5.

⁴¹ Aug., LXV, 2.

⁴² Suét., *Tib.*, LIII, 3.

⁴³ Suét., *Cal.*, XXVI, 1.

⁴⁴ Tac., *An.*, 12, 52, 1.

⁴⁵ Tac., 6, 18, 1.

⁴⁶ Tite Live, *H.R.*, I, 59, 11.

*exilium pellitur*⁴⁷ pour parler de la condamnation à l'exil de Sosia Galla et dire qu'elle est poussée hors de la cité. Un de ses dérivés, *pulsar* (chasser) est usité pour présenter Iunia Calvina, chassée d'Italie, *Italia pulsa*⁴⁸. Dans la diversité et la richesse de son vocabulaire, Tacite emploie encore un verbe empreint de force pour mettre en avant Iunia Minor, expulsée et jetée dans l'île de Trimere *proiecerat in insulam Trimentum*⁴⁹. Et enfin, nous relevons le verbe *exigere* (expulser, pousser au dehors) utilisé pour faire mention de Lucilla, sœur de Commode, envoyée en exil, *in exilium exacta*⁵⁰.

À côté de ces verbes relevant du registre de la violence qui sont perçus par nous comme étant une violence aussi bien physique que psychologique, il y a des verbes relevant du registre de l'opprobre. Il s'agit de : *suducere* (soustraire furtivement, enlever à la dérobée), *remouere* (faire disparaître, écarter de la vue), *abdere* (dérober aux regards, cacher). L'exilée est ainsi présentée comme une sorte d'opprobre, de honte pour les siens. Elle est quelque chose qui entache la famille et conduit cette dernière à l'éloigner, à la cacher loin de tous. Sous la plume de Velléius Paterculus, Iulia est *patriaegue et parentum subducta oculis*⁵¹, elle est comme soustraite furtivement pour être cachée du fait de son immoralité. Tacite emploie le verbe *remouere* pour présenter Appuleia Varilia, comme étant reléguée par sa propre famille, *maiorum propinquis suis [...] remoueretur*⁵². Elle est écartée de la vue des siens à cause de l'infamie qui pèse sur elle. Toujours dans ce même registre, Tacite dit qu'on «envoya (Vistilia) cacher son ignominie dans l'île de Seripho» et emploie le verbe *abdere* pour appuyer le fait qu'elle est ainsi tenue loin de sa famille et dérobée aux regards. Ces femmes sont ainsi désignées comme de l'opprobre, de la honte, des causes de déshonneur pour les leurs et pour la patrie, du fait des actes immoraux commis et qui ont été la cause de leur exil.

Enfin, nous avons certains verbes qui soulignent le caractère légal, conforme à la loi, approprié au statut d'exilé de ces femmes. Nous retiendrons : *statuere* (décider, fixer), *punire* (punir, châtier), *claudere* (enfermer), *dare* (donner, assigner), *prohibere* (empêcher, écarter). Ce registre met en avant la force qui est donnée à la loi sur le sort de ces femmes. *Exilium statuitur*⁵³ est la formule choisie par Tacite pour signifier l'exil de Pompeia Macrina ; *exilio puniuit*⁵⁴ pour parler de celui d'Aquila qui est ainsi châtiée par ce jugement. Il fait le choix du verbe *dare* pour signifier les assignations à l'exil d'Egnatia Maximilla⁵⁵ et d'Antonia Flacilla⁵⁶. Le vocabulaire de l'exil chez Tacite est très riche.

⁴⁷ Tac., *An.*, 4, 20, 2.

⁴⁸ Tac. *An.*, 12, 8, 1.

⁴⁹ Tac., *An.*, 4, 71.

⁵⁰ Hist. Aug., *Vie de Com.*, IV, 4.

⁵¹ Vell. Pat., *H.R.*, II, C, 5.

⁵² Tac., *An.*, 2, 50, 3.

⁵³ Tac. *An.*, 6, 18, 2.

⁵⁴ Tac., *An.*, 4, 42, 3.

⁵⁵ Tac. *An.* 15, 71, 3.

⁵⁶ *Ibidem*

Il emploie le verbe *claudere* pour présenter Octavia, femme de Néron, amenée à vivre confinée dans une île, *insulaque pandateria [...]* *claudere*⁵⁷. Et enfin, *prohibere* est employé pour présenter la mère de Sextus Papinus bannie de Rome.

Relever ces verbes qui accompagnent ou non le terme courant *exilium* lors de la présentation par les auteurs des femmes exilées nous permet de mieux cerner et comprendre la réalité de ces dernières. La richesse de ces occurrences rend compte des situations individuelles. Les verbes utilisés ne sont pas répétitifs d'une exilée à l'autre et ne sont pas toujours identiques d'un auteur à l'autre. On a le sentiment en les lisant qu'une attention particulière a été donnée dans la transmission de chaque cas relaté de femme envoyée en exil. Ce qui nous amène à conclure qu'il n'y a pas une uniformisation des termes ; on ne peut pas parler d'écriture stéréotypée dans la présentation de ces femmes bannies, en dehors de celle de leur statut social (*nomen*, filiation) qui correspond aux normes en vigueur.

3. L'identification de l'homme exilé: une uniformisation des termes ou des différences notables?

Nous nous sommes posée la question de savoir si la femme bannie était un *Homo* (genre humain : homme et femme) exilé ou bien une *femina* (le contraire de *vir*) exilée ? Quoi de plus pratique que de le vérifier à travers les occurrences employées pour qualifier les hommes exilés.

Ils sont aussi présentés par leur nom (Agrippa Postumus, Sempronius Gracchus), leur filiation (petit-fils de, frère de, etc). Il faut préciser au sujet de la filiation qu'elle n'est souvent précisée que lorsque l'exilé est d'une lignée impériale⁵⁸ ou relève d'une illustre famille (Calpurnia, Aemilia⁵⁹). Dans la majorité des cas relevés, à côté du nom, les auteurs font mention de leurs états de services: questeur (Publius Suius⁶⁰), édile (Abudius Ruso⁶¹), tribun du peuple (Junius Otho⁶²), préteur (Sénèque⁶³), etc. Ils relèvent aussi les grands faits d'arme (Q. Cecilius Metellus, vainqueur de Jugurtha⁶⁴).

Quelques traits de caractère sont aussi esquissés: « Ignorance grossière et stupidement orgueilleux de la force de son corps⁶⁵ », c'est en ces termes que Tacite décrit Agrippa Postumius; « un esprit délié et doué d'éloquence⁶⁶ » orne la présentation de Sempronius Gracchus. Tacite évoque aussi les travers moraux de ses sujets : « une vie

⁵⁷ Tac. *An.*, 14, 63.

⁵⁸ Suét., *Nér.*, XXXV, 10.

⁵⁹ Tac., *An.*, 3, 24.

⁶⁰ Id., *An.*, 4, 31, 3.

⁶¹ Id. *An.*, 6, 30, 2.

⁶² Ib., 47, 1.

⁶³ Tac. *An.*, 12, 8, 2.

⁶⁴ S. Aur. Victor, *Des hommes illustres de la ville de Rome*, LXII.

⁶⁵ Tac. *An.*, 1, 3, 4.

⁶⁶ Id., *An.*, 1, 53, 3.

malfaisante et des habitudes perverses⁶⁷ » pour Cassius Severus ; une disgrâce due à son « commerce » avec Julie, pour Decimus Silanus⁶⁸ ; et Carsidus lui, est considéré comme « un ministre de débauche⁶⁹ ».

Qu'en est-il de l'usage des verbes employés pour parler de leur exil ?

Nous avons relevé l'emploi de seize verbes : *pellere*, *depellere*, *perpellere*, *expellere*, *interdire*, *exulare*, *seponere*, *projicere*, *relegare*, *mouere*, *amouere*, *summouere*, *continere*, *deportare*, *arcere*, *exigere*. La première catégorie recouvre aussi les verbes sanctionnant l'exil : *exulare*, *relegare*, *deportare*, *interdire*. Dans un même texte S. A. Victor emploie *exulare* et *interdire* en parlant de Metellus le Numidique⁷⁰. Suétone utilise *relegare* pour parler de Lépide⁷¹ et Stéphanion⁷², des chefs des partis au théâtre⁷³, de Xénon⁷⁴, du secrétaire d'un questeur⁷⁵, des factions de pantomimes⁷⁶, de Tuscus⁷⁷ et d'Helvidius Priscus⁷⁸. Tacite utilise *deportare* pour Vibius Serenus⁷⁹, Carsidius Sacerdos et Laelius Balbus⁸⁰.

Dans le registre de la violence nous retrouvons l'emploi des mêmes verbes que chez les femmes : *pellere* (P. Silius⁸¹, Anicetus⁸²), *depellere* (Fabricius⁸³), *perpellere* (Tarquin le Superbe⁸⁴), *expellere* (Rufus⁸⁵, Verginius⁸⁶). Sous la plume de Tacite en particulier, ces occurrences expriment cette violence physique et morale que peut subir un exilé lors de sa condamnation. Être chassé de sa patrie, expulsé de la cité est une violence commune subie par les deux sexes.

Il est par-contre remarquable d'observer que des verbes tels que *claudere*, *subducere*, *abdere*, usuellement employés pour parler de l'enfermement, du confinement, de l'éloignement de la vue de tous chez les femmes, ne sont pas très usités chez les hommes. Nous relevons un seul cas qui s'y apparente dans l'utilisation du verbe *continere* : il s'agit du fils de Titus Arrius, relégué par son père en vertu de son autorité

⁶⁷ Id., *An.*, 4, 21, 3.

⁶⁸ Id., *An.*, 3, 24.

⁶⁹ Id., *An.*, 6, 48, 3.

⁷⁰ S. A. Victor, *Des hommes illustres de la ville de Rome*, LXXIV.

⁷¹ Suét., *Aug.*, XVI, 9.

⁷² Ib., XLV, 7.

⁷³ Suét., *Tib.*, XXXVII, 3-4.

⁷⁴ Ib., LVI, 1.

⁷⁵ Suét., *Cl.*, XXXVIII, 4.

⁷⁶ Id., *Nér.*, XVI, 3.

⁷⁷ Ib., XXXV, 10.

⁷⁸ Suét., *Vesp.*, XV, 1-3.

⁷⁹ Tac., *An.*, 4, 13, 2.

⁸⁰ Id., *An.*, 6, 48, 3.

⁸¹ Id., *An.*, 13, 43, 5.

⁸² Id., *An.*, 14, 62.

⁸³ Id., *An.*, 14, 50.

⁸⁴ Tite-Live, *H.R.*, I, 59, 11.

⁸⁵ Tac., *An.*, 15, 71, 3-4.

⁸⁶ Ib.

parentale à Marseille⁸⁷. Nous sommes amenée à déduire que ces occurrences que nous avons catégorisées comme relevant du registre de l'opprobre sont utilisées par les auteurs pour qualifier l'exil des êtres mineurs, sous dépendance, sous l'autorité paternelle ou maritale. C'est ainsi que ces occurrences n'enrichissent pas souvent le discours sur le bannissement des citoyens, des hommes, à l'exception des verbes *summuere*, *amouere* qui eux, ont été utilisé pour parler du bannissement hors de Rome des juifs, des astrologues⁸⁸, d'Isidore le Cynique, de Datus l'acteur⁸⁹ et de Pylade⁹⁰ qui eux, sont considérés comme des étrangers ou des personnes exerçant des professions infamantes.

Conclusion

In fine, peut-on dire sur la base des mots employés par les auteurs anciens pour identifier la femme, qu'elle est une exilée comme « un autre » ?

Deux réponses à cette question. Oui, car il n'y a pas de différences majeures dans sa présentation. Son identité, sa filiation obéissent aux usages en vigueur qui impliquent qu'il n'y ait pas contrairement aux hommes, une énumération de ses états de service. Sur le plan moral, les travers ou les qualités des uns et des autres sont relevés par les auteurs anciens dans la visualisation des exilé(e)s. Toutefois, la femme n'est pas une exilée comme les autres car son exil est en général présenté comme une souillure, un opprobre pour la famille, la cité, d'autant plus, si les raisons de cet exil sont d'ordre moral, alors que les mêmes causes ne conduisent pas à l'emploi des mêmes occurrences pour parler du bannissement des hommes.

Au total, cet article axé sur l'identification des exilées romaines à partir du vocabulaire utilisé par les auteurs anciens pour la présenter, nous a permis, sous le prisme du genre de faire ressortir des particularismes liés aux statuts sociaux dans la Rome antique.

Sources

APULEE, 1860, *Les Métamorphoses ou l'âne d'or*, Texte traduit sous la direction de M. Nisard, Paris, C.A.L.

AULU-GELLE, 1967, *Nuits Attiques*, tome 1, livres I-IV, texte établi et traduit par R. Marache, Paris, CUF.

DENYS HALLICARNASSE, *Antiquité romaine*, 2016, texte établi et traduit par Jacques-Hubert Sautel, Paris, Les Belles Lettres.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, 1845, traduction de E. Gros, Paris, F. Didot frères.

HISTOIRE AUGUSTE, 1846, *Vie de Commode*, texte traduit par E. Tailliefert, Tome II, Paris, Panckoucke.

JUVENAL, 2002, *Satires*, texte établi par P. Labriolle F. Villeneuve, présenté et traduit par O. Sers, Paris, CUF.

⁸⁷ Sénèque, *De Clem.*, I, XV.

⁸⁸ Suét., *Tib.*, XXXVI.

⁸⁹ Id., *Nér.*, XXXIX, 5-6.

⁹⁰ Id., *Aug.*, XLV, 7.

- OVIDE, 1857, *Fastes*, traduction de la Collection des auteurs latin de M. Nisard, Paris, C.A.L.
- PLINE LE JEUNE, 1989, *Lettres*, tome 2, livres IV-VI, texte établi et traduit par A.-M. Guillermin, 5^e tirage, Paris, CUF.
- PLUTARQUE, 1844, *Questions romaines*, traduites du grec par Ricard, Paris, Chez Lefevre.
- SENEQUE, 1860, *De breuitate uitae*, traduction de M. Charpentier et F. Lemaistre, Paris, Garnier.
- SENEQUE, 1832, *De clementia*, Texte traduit par M. Vatismenil, Tome III., Paris, Panckoucke.
- SEXTUS AURELIUS VICTOR, 1848, *Des hommes illustres de la ville de Rome*, traduction nouvelle par M.N.A. Dubois, Paris, C. Panckoucke.
- SUETONE, 1967, *Vie des douze Césars*, tome 1, *César-Auguste*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, PUF.
- SUETONE, 1967, *Vie des douze Césars*, tome 2, *Tibère – Caligula-Claude – Néron*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, CUF.
- SUETONE, 1855, *Vie de Vespasien*, Texte traduit sous la direction de M. Nisard, Paris, C.A.L.
- STRABON, 1909, *Geographica*, Traduction d'Amédée Tardieu, Paris, Hachette.
- TACITE, 1994, *Annales*, Livres XI-XII, texte établi et traduit par P. Willeumier, 2^e tirage revu et corrigé par J. Hellegouarc'h, Paris, CUF.
- TACITE, 1990, *Annales*, livres I-III, texte établi et traduit par P. Willeumier, 3^e tirage revu et corrigé par J. Hellegouarc'h, Paris, CUF.
- TACITE, 1990, *Annales*, livres XIII-XVI, texte établi et traduit par P. Willeumier, 3^e tirage revu et corrigé par J. Hellegouarc'h, Paris, CUF.
- TITE LIVE, 1864, *Histoire romaine*, texte traduit sous la direction de Nisard, Paris.
- VELLEIUS PATERCULUS, 1932, *Histoire romaine*, Texte traduit par P. Hainsselin et H. Watelet, Paris, Garnier.

Bibliographie

- HARTMAN Ludo Moritz, 1887, *De exilio apud Romanos inde ab initio bellorum civilium usque ad Severi Alexandri principatum*, Berlin.
- CRIFÓ Giuliano, 1961, *Richerche sull'exilium nel periodo repubblicano*, Milan.
- CRIFÓ Giuliano, 1985, *L'esclusione della città, Naples*.
- BERTRAND-DAGENBACH Cécile, CHAVOT, MAITTER M et SALAMITO Jean-Marie (éd.), 1999, *Carcer. Prison et privation de la liberté dans l'Antiquité classique. Actes du colloque de Strasbourg (5-6 décembre 1997)*, Paris, De Boccard.
- BERTRAND-DAGENBACH Cécile, CHAVOT, MAITTER M et SALAMITO Jean-Marie (éd.), 2004, *Carcer II. Prison et privation de liberté dans l'Empire romain et l'Occident*

- médiéval. *Actes du colloque de Strasbourg (décembre 2000)*, Paris, De Boccard.
- BOËLS-JANSSEN Nicole, 2004, "Les noces de l'eau et du feu", *L'eau et le feu dans les religions antiques* (dir. CAPDEVILLE Gérard), Paris, p. 201-218.
- BOËRINGER Sandra, SEBILOTTE CUCHET Violaine, 2011, *Hommes et femmes dans l'Antiquité grecque et romaine. Le genre: méthode et documents*, Paris, Armand Colin.
- BRELAZ Cédric, DUCREY Pierre, 2008, *Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes*, Entretien sur l'Antiquité classique, 54, Vandoeuvre-Genève.
- FREZOULS Edmond, 1987, "Rome, ville ouverte" dans *l'Urbs, Espace urbain et histoire*, Rome, EFR, 98, p. 373-398.
- GRAMÜCK, 1978, *Exilium Untersuchungen zur verbannung in der Antike*, Paderborn-München.
- IMMONGAULT NOMEWA Gladys Roselyne, 2014, Les exilées romaines et l'espace répulsif dans l'Empire romain: l'apport des sources littéraires latines, *Cahiers d'Histoire et Archéologie* 16, Libreville, p.47-66.
- IMMONGAULT NOMEWA Gladys Roselyne, 2017, "Péril en la cité. De la Royauté au début de la République, les exilés qui menacèrent Rome, d'après le récit livien" Réflexion (s), septembre (<http://reflexions.univperp.fr>).
- KELLY Gordon P., 2006, *A history of Exile in the Roman Republic*, Cambridge, Cambridge University.
- LAFON Xavier, 2001, "Le *suburbium* dans la ville de Rome sous le Haut-Empire", *Pallas*, Toulouse, P.U.M. p. 199-214.
- MAGDELAIN André, 1968, *Recherches sur l'«imperium»*. *La loi curiate et les auspices d'investiture*, Paris, PUF.
- MARUANI Margaret, LAUFER Jacqueline 2003, *Le travail du genre*, Paris, La Découverte.
- MARTIN Jean-Pierre, 2007, "Exclusion de Rome et d'Italie. Recherche sur les expulsions groupées", C. Wolff, *Les exclus dans l'Antiquité*, Collection du centre d'études romain et gallo-romain, Nouvelle série, 19, p.83-94.
- MOATTI Claudia, 2005, *Le monde de l'itinérance en Méditerranée, de l'Antiquité à l'époque moderne. Actes des colloques de Madrid, Casa de Velasquez, 30-31 janvier 2004 et d'Istanbul*, IEFA, Éditions Ausonius.
- MOMMSEN Théodor, 1907, *Droit pénal romain*, vol. 1, Priceton, Fontemoing.
- NICOLET Claude, 1994, "L'Italie comme cadre juridique sous le haut-Empire" *L'Italie d'Auguste à Dioclétien*, Rome, EFR, 198, 377-398.
- PERRIN Yves, 1987, "Rome, ville ouverte" dans *l'Urbs, Espace urbain et histoire*, EFR, 98, Rome, p. 373-398.

- PORTEDanielle, 2004, L'eau et le feu : la vie, la mort dans G. Capdeville (dir.), *L'eau et le feu dans les religions antiques*, Paris, 2004, p. 155-165.
- RIVIERE Yann, 2008, "L'*interdictio aqua et igni* ", BLANDEAU Philippe (ed.), Les tribulations du sage et du saint durant l'Antiquité romaine et chrétienne, Paris, De Boccard, p. 47-113.
- SCOTT Joan Wallace, 1988, " Genre: une catégorie utile d'analyse historique", *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, p. 125-153.
- VILATTE, 1999, " Être privé de liberté dans une île aux époques hellénistiques et romaines" dans C. Bertrand-Dagenbach, A. Chauvot et M. Matter (éd.), *Carcer. Prison et privation de liberté dans l'Antiquité classique*, Paris, De Boccard, p.129-147.
- WOLFF Cathérine (dir.), 2007, *Les exclus dans l'Antiquité. Actes du colloque organisé à Lyon les 22-24 septembre 2004*, Collection du Centre d'études romaine et gallo-romaine, nouvelle série, n°19.

LE CONSEILLER MUNICIPAL EN CÔTE D'IVOIRE : ANALYSE DES PROFILS DE 1914 A 1990

DIABATE Alassane*
N'GUESSAN Mahomed Boubacard*

Résumé

Trois profils de conseiller municipal se dégagent à travers les époques en Côte d'Ivoire. Dans la période coloniale, surtout au temps des communes mixtes, les conseillers municipaux sont parmi les opérateurs économiques : commerçants, exploitants forestiers, planteurs etc. A l'indépendance, du fait du parti unique, on assiste à l'ère du conseiller municipal notable de ce parti et ce, jusqu'en 1980. A partir de cette date, la compétition électorale municipale qui s'ouvre, annonce l'avènement d'un autre type de conseiller : le conseiller municipal politique ; ce dernier profil s'affirma davantage quand advient la période du multipartisme en 1990.

Mots clés : Conseiller municipal, commune, notable, agent économique, politique.

Abstract

Three profiles of councilor emerge through the times in Côte d'Ivoire. In the colonial period, especially at the time of the mixed communes, municipal councilors are seen or recruited among economic operators: traders, loggers, planters etc. At independence, because of the single party, we are witnessing the era of the notable municipal councilor of this party until 1980. From this date, the municipal election competition that opens, announces the advent of another type of councilor: the political councilor; more political when the period of multiparty politics came in 1990.

Keywords: Councilor, commune, notable, economic agent, politician

Introduction

L'histoire de la communalisation en Côte d'Ivoire débuta en 1914 à Grand Bassam. Cette localité fut alors érigée en commune. La ville d'Abidjan, presque une année plus tard¹, recevait cette institution. La particularité de la commune pendant toute la période coloniale, c'était la diversité de son régime. A la commune mixte, succéda grâce au décret du 4 décembre 1920², la commune mixte du 1^{er}, du second et du troisième degré et ce, en fonction de la capacité économique de la localité à être élevée en commune mais surtout en raison du pouvoir discrétionnaire de l'autorité coloniale³.

* Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ; Email : diabatealassane2008@yahoo.fr.

* Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Email : drnguessanmaho@yahoo.fr.

¹ Abidjan devient commune grâce à l'arrêté du 29 octobre 1915 (*JO.AOF* du 11 décembre 1915, p.797) et Grand Bassam par l'arrêté du 31 décembre 1914 (*JO.AOF* du 16 janvier 1915, p.55).

² Arrêté de promulgation du 16 janvier 1921, *JO.AOF*, 1921, p.90.

³ Il est à signaler que le bon vouloir du colonisateur dans la promotion des communes a été le critère le plus usité vu la lenteur observée dans l'évolution de la politique de communalisation.

Ainsi, on comptait en Côte d'Ivoire, neuf communes mixtes avant la réforme municipale de 1955⁴. Ces communes mixtes avaient pour organe de gestion, la commission municipale composée d'un administrateur-maire nommé et de membres nommés ou élus. Quand la réforme de 1955 entra en vigueur, on ne parla plus de communes mixtes mais plutôt de communes de moyen exercice et de plein exercice⁵. La commission municipale se mua alors en conseil municipal élu même si le conseil municipal de la commune de moyen exercice avait de fortes similitudes avec la commission municipale de la commune mixte du 3^{ème} degré⁶.

C'est sous ces deux formes à savoir, commune de moyen exercice et commune de plein exercice que la Côte d'Ivoire, à l'indépendance, hérita de l'institution communale. En 1980, un régime communal unique est institué, celui de plein exercice, qui tranchait avec les autres types, de par l'élection au suffrage universel du conseil municipal. En 1990, la même tendance est renforcée avec le paysage politique nouveau qui advint, se traduisant par la réinstauration du multipartisme et la consolidation du processus de décentralisation qui toucha une centaine de communes⁷ au statut uniforme.

En somme, de 1914 à 1990, l'instance de décision communale qu'est la commission municipale a évolué pour devenir le conseil municipal et s'est stabilisée sous cette dernière forme. Quel a été alors le profil de ses animateurs en l'occurrence les conseillers municipaux durant les différentes époques de son existence c'est-à-dire de la période coloniale à celle des années 80 en passant par l'époque postindépendance ? Autrement dit, qui est le conseiller municipal ? Quelles sont les influences qu'il subit du fait de l'époque et qui justifie son état de conseiller ?

L'objectif de ce travail, c'est de montrer que la stature du conseiller municipal de même que les institutions qu'il a incarnées, ont varié au fil du temps. L'exploitation de sources d'archives coloniales notamment des documents administratifs, des journaux officiels et d'époque combinés à celle d'ouvrages et travaux scientifiques permettent de répondre à nos préoccupations. Il en ressort qu'à travers les époques, le conseiller municipal est d'abord un agent économique (1914-1960) ensuite un notable en raison des considérations de l'heure (1960-1980) puis viscéralement un homme politique (1980-1990).

⁴ Loi n°55-1499 du 18 novembre 1955, relative à la réorganisation municipale en AOF, en AEF, au Togo, au Cameroun et à Madagascar, *JO.AOF*, 1955, p.1953.

⁵ Concrètement, les six communes mixtes du 1^{er} degré qu'étaient Abengourou, Agboville, Daloa, Dimbokro, Gagnoa et Man devinrent des communes de moyen exercice tandis que Grand Bassam, Abidjan et Bouaké obtinrent le statut de communes de plein exercice.

⁶ En effet, dans la commune mixte du 3^{ème} degré, la commission municipale est formée d'un administrateur-maire nommé et de membres élus au suffrage universel tandis que dans la commune de moyen exercice, le conseil municipal a à sa tête un préfet-maire nommé et des conseillers élus au suffrage universel.

⁷ En 1990, il y avait 135 communes plus une super commune, la ville d'Abidjan, qui abritait à elle seule dix communes, soit au total 136 communes. C'est le résultat des réformes municipales de 1980 et de 1985, qui créent respectivement 37 puis 98 communes.

1. Le conseiller municipal, un agent économique (1914-1960).

Ce qui justifie le fait que le conseiller municipal soit de façon générale, un opérateur économique dans la période coloniale, c'est le système colonial lui-même. Ce système favorise le contexte de domination et d'exploitation économique du territoire qu'on lui connaît, construisant par la même occasion le profil du conseiller.

1.1. Le contexte économique colonial et la fabrique du profil du conseiller

Dans la période coloniale et surtout avant 1945, les conseillers municipaux se comptaient ou se recrutaient parmi les commerçants, les exploitants forestiers et les planteurs. Cette situation n'était pas fortuite. Elle trouvait son explication dans la principale raison d'être de l'entreprise coloniale en Afrique, l'exploitation économique des colonies. En effet, cette tâche fut confiée selon J. Ki-Zerbo (1972, p. 429) au secteur privé qui « prit en main l'essentiel de l'activité économique centrée sur la traite des produits africains et européens », conformément aux vœux du ministère des colonies dirigé par Albert Sarraut en 1923.

Bien avant cette date, la Côte d'Ivoire, considérée comme une colonie d'exploitation et non de peuplement, offrait sur le marché métropolitain, ses produits de cueillette tels le caoutchouc naturel, les huiles de palme et palmistes. La mévente de ces produits dans la période 1912- 1920, ouvrit l'ère du succès à une autre spéculation très prisée, le cacao. (J.N. Loucou, p. 130 et p.132). Pourtant, le cacao fit son apparition assez tôt, dans le sud de la colonie en 1895.

L'administration coloniale incita les populations à sa production dans les régions aux terres enclines à sa culture. Ainsi, des milliers de cabosses furent distribuées⁸, bon gré mal gré⁹ et des plantations se développèrent, appartenant aussi bien à des Africains qu'à des Européens. L'exploitation forestière, encouragée elle aussi, semblait n'être que l'apanage des Européens. Les quelques noirs qui s'y sont aventurés, y ont fait long feu, disparaissant du milieu dans les années 1930¹⁰ et finissant par opter pour l'économie de plantation (J.N. Loucou, 2012, p.134).

Mais ce sont les activités commerciales sous l'impulsion des maisons de commerce, CFAO, SCOA, CICA¹¹ financées par les

⁸ Près de 38000 en 1909 ; ANCI, V-30-1025 (5278), *Monographie pour l'exposition coloniale internationale de Paris, 1931, Notice sur la culture du café et du cacao en Côte d'Ivoire*.

⁹ Dans certaines localités du Sud certaines populations autochtones étaient réfractaires à la culture du cacao, jugées plus contraignantes comparativement aux produits de cueillette. Là encore, le gouverneur Angoulvant dut employer la manière forte.

¹⁰ Les conditions fixées par l'Administration pour exercer le métier d'exploitant forestier étaient drastiques et ont varié sur la période. Divers types de permis d'exploitation étaient octroyés moyennant une caution et des droits et taxes bien spécifiques.

¹¹ CFAO : Compagnie française de l'Afrique de l'ouest ; SCOA : Société commerciale de l'ouest africain ; CICA : Compagnie industrielle et commerciale africaine.

banques coloniales telles la BAO, BCA¹² qui révélèrent ces commerçants, hommes d'affaires, incontournables dans la vie au quotidien de la colonie. En effet, ils ont des représentants dans les plus hautes instances de la colonie au côté du gouverneur. L'un des plus célèbres fut Louis Barthe, le représentant de la CFAO. Il a été élu président de la chambre du commerce par ses pairs alors qu'il combattait pendant la Première Guerre mondiale.

Il était la première personnalité de la colonie dont le nom en guise de reconnaissance, avait été associé à un baptême de rue en 1931 par la commission municipale d'Abidjan. C'est la rue « avenue Louis Barthe » de la chambre de commerce dans la ville blanche du Plateau à Abidjan. (A. Diabaté, 2018, p. 70). Il avait une telle notoriété, que H. Diabaté et L. Kodjo (1991, p. 92), n'ont pas hésité à dire qu'il était « considéré par les Africains comme le véritable gouverneur ». En fait, les commerçants étaient les vrais détenteurs du pouvoir en Côte d'Ivoire car, dit A. Tirefort (1979, p. 297), « conscients d'être le moteur de la prospérité économique ». C'est pourquoi, ils voyaient en l'Administration, un système qui les empêchait de faire fructifier leurs affaires alors qu'elle aurait dû « contrôler le pays et... en faciliter l'exploitation » (A. Tirefort, 1979, p. 299).

Ainsi, des commerçants se retrouvèrent dans toutes les instances de décision de la colonie dont la commission municipale ou le conseil municipal. Mais des acteurs commerciaux non moins importants y étaient invisibles, ce sont les Libanos-syriens. Ces derniers, avaient une position médiane dans l'organisation du commerce dans la colonie, de par leurs activités de vente de marchandises de demi-gros et de détail.

A défaut d'être dans la sphère supérieure des décisions, ils auraient pu être dans les assemblées municipales. Cette tendance à les y exclure transparaissait dans certains rapports d'administrateurs en 1947, comme celui-ci : « Les Libanos-syriens s'intéressent uniquement à leurs affaires (...) sauf un qui envoûté par un fonctionnaire européen, s'intéresse à la politique et veut s'occuper de choses qu'il ne comprend pas, encore moins que les Noirs¹³ ». Ce mépris pour les Levantins l'avaient été aussi sous une autre forme à l'égard des Africains. Avec le temps, c'est-à-dire après 1945, les commissions et conseils municipaux enregistrèrent l'entrée d'autres corps de métier : les transporteurs, les industriels, les fonctionnaires.

Comme on le voit, le contexte économique colonial était à l'encouragement aux affaires. Il a fabriqué et mis au jour des acteurs qui au-delà de leurs activités professionnelles, intervinrent dans les organes de décision de la colonie, notamment les commissions municipales des communes mixtes et les conseils municipaux des communes de moyen et plein exercice. Mais le système colonial, système de domination par excellence, dicta l'environnement du conseiller et l'assemblée municipale.

¹² BAO : Banque de l'Afrique occidentale ; BCA : Banque commerciale africaine.

¹³ ANCI, EE 9087, *Rapport politique*, 1947, p. 84.

1.2. Le conseiller : un agent économique à l'épreuve du système colonial

Les premières commissions municipales de Grand Bassam et d'Abidjan, avaient des spécificités tant au niveau de leur structuration que de leur composition. La domination coloniale y impactait. En effet, dans les premiers moments jusqu'en 1945, les membres des commissions municipales se scindaient en membres français titulaires, membres français suppléants, membres indigènes titulaires, membres indigènes suppléants¹⁴. Ce qui frappe, c'est la distinction structurelle et raciale dans les commissions formées d'un côté de Français et de l'autre d'Africains.

Cette distinction, quoiqu'atténuée plus tard, prévalut, même avec la réforme municipale de 1955. Ainsi, avec cette réforme, la distinction se fit par la division des communes mixtes en secteurs. La commune mixte d'Abidjan par exemple, était divisée en trois secteurs selon les quartiers : la ville blanche du Plateau, et les faubourgs noirs de Treichville et d'Adjamé. Chaque secteur élisait ses conseillers municipaux. La même configuration existait pour les villes de Grand Bassam et de Bouaké¹⁵.

Le colonisateur donnait une explication à cette discrimination : l'apprentissage des Africains à la gestion des affaires locales. Merlin, Gouverneur général de l'AOF dans une lettre adressée au Lieutenant-gouverneur de la colonie de Côte d'Ivoire, le signifiait clairement en ces termes :

En organisant ces communes, nous créons de nouveaux centres administratifs appelés à se développer et à progresser par leurs propres moyens, nous décentralisons en quelque sorte. Par les commissions municipales qui de droit doivent comprendre des indigènes, nous formerons parmi nos sujets une élite qui peu à peu sera obligée de s'intéresser et d'étudier les problèmes les plus divers. Nous préparons ainsi nos administrés à une évolution plus rapide et plus large¹⁶.

C'est donc au nom de cette initiation que la cohabitation entre Européens et Africains s'imposait dans les commissions municipales. Au demeurant, celles-ci devraient être composées en majorité d'Européens en raison de leur expérience. Quand le contraire se produisit, le Conseil d'Administration de la Côte d'Ivoire¹⁷ s'en inquiéta comme suit, dans ses délibérations en 1921 :

L'élément européen pourra malheureusement se trouver en minorité au sein de ces commissions qui comprendront comme citoyens

¹⁴ Arrêtés du 4 février 1915 et du 24 décembre 1915 portant nomination des membres des commissions municipales de Grand Bassam et d'Abidjan, *JOCL*, 1915, p.85 et p.461.

¹⁵ A Grand Bassam, la 1^{re} section comprenait le quartier résidentiel, commerce, quartier France et le quartier azuretti, la 2^{ème} section était formée du quartier impérial (petit paris), la 3^{ème} section c'était le quartier moosou. A Bouaké, comme 1^{re} section on avait kôkô et dépendances, 2^{ème} section dougouba et dépendances, 3^{ème} section quartier de la gare et dépendances.

¹⁶ ANCI, XII-7-41/162, *Communes mixtes d'Abidjan et de Grand Bassam*.

¹⁷ Le Conseil d'Administration de la Côte d'Ivoire est un organe de l'administration centrale qui assiste le gouverneur de la colonie.

français une part de Sénégalais. Il aurait fallu une organisation plus souple où tout en laissant à l'élément indigène la place qui lui revient, la prépondérance serait néanmoins restée à l'élément européen qui seul est ... qualifié pour administrer les villes¹⁸.

N'y a-t-il pas d'exagération, voire du mépris ou même du racisme dans cette position du Conseil d'Administration tendant à faire croire que ces Sénégalais, citoyens français de surcroît, n'avaient pas la qualification requise pour gérer les communes mixtes ? Soutenir cette thèse, c'est ignorer que le Sénégal depuis 1884, a bénéficié, grâce à l'uniformisation et à la démocratisation du régime municipal en Métropole¹⁹, de quatre communes de plein exercice, les premières en Afrique noire francophone²⁰.

D'ailleurs, en 1945, la commission municipale d'Abidjan qui est élue cette année-là, était composée uniquement d'Africains sortis du rang des planteurs grâce à leur syndicat, le Syndicat agricole africain (SAA). Ce syndicat acru bon d'aller à l'élection municipale de la commune mixte de 2^{ème} degré d'Abidjan en ne portant sur sa liste, aucun Européen. La constitution d'une telle liste, dénommée le « Bloc Africain », était la conséquence des injustices dont se disaient victimes les planteurs africains dans la colonie²¹. En représailles, ils constituèrent cette liste qui, si elle avait été conforme à la loi²², aurait comporté neuf citoyens français et neuf sujets français, soit au total dix-huit conseillers.

Il faut attendre le renouvellement des commissions et conseil municipaux en 1954 et 1956 pour revoir la diversité raciale au sein de ces organes ; Européens et Africains travaillant main dans la main²³. Les figures de proue de la commune en Côte d'Ivoire dans la période coloniale se comptaient aussi bien parmi les Européens que les Africains. Pour la plupart, ils avaient la particularité d'être non seulement des conseillers ou des maires mais aussi d'appartenir au PDCI-RDA, le parti politique le plus influent.

C'est le cas des conseillers municipaux de race blanche. Ils provenaient pour un bon nombre, de la chambre de commerce de Côte d'Ivoire et étaient donc des personnalités importantes de la colonie. J.N. Loucou (1976, p.397) nous apprend, que ces conseillers européens « auraient fait partie des classes moyennes ou prolétaires » s'ils étaient

¹⁸ ANCI, XII-7-41/162, *Communes mixtes d'Abidjan*.

¹⁹ Loi du 5 avril 1884, JORF, 6 avril 1884 ;

²⁰ Il s'agit de Dakar, Gorée, Saint-Louis, Rufisque.

²¹ Ces planteurs africains, qui se sont constitués en syndicat en 1944, dénonçaient le fait que le Syndicat agricole de Côte d'Ivoire(SACI) auquel ils appartenaient, tout comme les planteurs blancs, faisait la part belle à ces derniers en matière d'octroi de crédits, d'achats de matériels, d'utilisation de la main d'œuvre, bref, ne faisait que la promotion des produits agricole des Blancs.

²² Arrêté portant élévation au 2^{ème} degré de la commune mixte d'Abidjan, *JOCI*, 1939, P.1507.

²³ En 1954, le pays n'est plus secoué par la vague de contestation anticoloniale qu'il a connue en 1949-1950 et la riposte meurtrière du colonisateur qui s'en est suivie. Le PDCI-RDA à l'avant-garde de la lutte décide à partir de 1951 de réviser sa position. Elle rentre dans une ère de collaboration avec l'Administration coloniale d'où ces élections municipales de 1954 et 1956 apaisées.

« restés en Europe ». Ils n'auraient pas connu cette ascension et cette prospérité sociale. Antoine Filidori, Jean Delafosse et André Blohorn pour ne citer que ceux-là, étaient de ces conseillers.

En effet, pendant longtemps, Filidori a été un agent de la Compagnie française d'Afrique de l'Ouest avant de devenir un industriel en créant sa propre entreprise. Il avait été la tête de liste des Européens qui rejoignit le RDA en 1956. Antoine Filidori a été le premier adjoint au maire de la ville d'Abidjan en 1956. Quant à Delafosse, deuxième adjoint au maire, il était agent commercial et directeur de la coopérative des planteurs (PAC), une structure du SAA. En réalité, Jean Delafosse, dont on disait qu'il était « le plus africain » des Européens, était sur la liste du « Bloc Africain » en 1945.

C'est dire qu'il avait bonne presse auprès des Africains. Ce fut également le cas de son père Maurice Delafosse, dont l'esprit d'ouverture et de bonté faisait dire à Gbon Coulibaly, le grand chef traditionnel sénoufo de Korhogo qu'il « n'a pas son semblable parmi les Blancs » (R. Borremans, 1986, pp.190-191). Jean Delafosse a occupé de nombreuses responsabilités politiques dont le poste de ministre dans le gouvernement ivoirien de 1957 à 1961. André Blohorn, lui, était un industriel dont la spécialité était la fabrication de savon. Contrairement à Delafosse, il avait la réputation de fouler aux pieds les droits des ouvriers africains et de leur mener la vie dure.

Les conseillers africains les plus prestigieux étaient Félix Houphouët-Boigny, Djibo Soukalo, Jean-Baptiste Mockey, Ouezzin Coulibaly, Koné Samba Ambroise, Konan Kanga auxquels on peut ajouter des personnalités à la notoriété plus ou moins établie comme Kassi Georges, Yacouba Sylla, Konet Moussa, Koreki Mian Christophe, Diop Amadou, Seyni Gueye. (A. Diabaté, 2006, pp. 91-94). Ils étaient soient planteurs, commerçants, transporteurs, soient fonctionnaires.

Il faut noter qu'Houphouët, a été de tous les commissions et conseils municipaux, depuis le temps du Bloc Africain en 1945 jusqu'en 1956, l'époque de la commune de plein exercice d'Abidjan. Il en a été le premier maire élu. Quand il accéda au pouvoir d'Etat en 1960 à l'indépendance, le destin du conseiller municipal en Côte d'Ivoire s'en trouve changé, devenant un notable du parti au pouvoir.

2. Le conseiller municipal notable (1960- 1980)

Quand la Côte d'Ivoire devient indépendante en 1960, la nouvelle orientation politique de ses dirigeants est l'unité politique de tous les Ivoiriens au sein d'un parti unique. Ce contexte politique unicolore a eu des conséquences sur la vie de la nation et partant, de la commune et du conseiller municipal.

2.1. L'environnement socio-politique unanimiste et l'avènement du conseiller municipal notable

L'environnement socio-politique unanimiste qui s'est fait jour à l'indépendance a été l'aboutissement d'une volonté de Félix Houphouët-Boigny et de son parti le PDCI-RDA. Cette volonté avait

déjà été exprimée en 1951 au lendemain du désappareillement d'avec le parti communiste français (PCF). Il s'agissait de l'union des partis politiques. En 1954 puis en 1956 aux élections municipales, le RDA n'a eu de cesse de le réitérer, invitant à l'unité de listes autour de lui. A Gagnoa par exemple, face à la liste UDIG²⁴ dirigée par le patron de la SFIO²⁵ Dignan Bailly, le RDA en appella à l'union, condamnant l'attitude de ces « frères en mal d'expérience » désireux de « s'isoler de la très grande famille du RDA²⁶ ».

C'est pourtant en 1956, au stade Géo André « que les différents partis et les associations politico-culturelles annoncèrent leur ralliement et leur soutien à Félix Houphouët-Boigny et à son parti » (J.N. Loucou, 2012, pp. 298-299). Certes des formations politiques de petites tailles²⁷ se constituèrent dans la période 1956-1959 mais ne purent faire entrave à la montée sur l'échiquier politique national, du PDCI-RDA comme l'unique force politique du pays.

L'ère du parti unique qui s'ouvrit avec l'indépendance était, dans les textes, en discordance avec la constitution du 3 novembre 1960. Cette constitution en son article 7, prévoyait le multipartisme. Mais les aléas et priorités de l'heure, n'incitèrent pas les autorités à instaurer le pluralisme politique. En effet, la nation était à construire au regard de la mosaïque d'ethnies vivant sur le territoire national. Philippe Yacé, deuxième personnalité de l'Etat à cette époque, soutenait qu'à l'indépendance, « il fallait briser les barrières tribales²⁸ ».

A côté de la quête de l'unité nationale, celle du contrôle effectif de l'ensemble du pays par la présence de l'Administration publique dans toutes ses composantes et sur les espaces les plus reculés était forcément un défi à relever pour le Parti-Etat, le PDCI-RDA. Dans ce contexte de centralisation politique excessive, la création de collectivités locales, notamment des communes, paraissait inappropriée voire frappée d'interdiction.

Pourtant, là encore, la loi fondamentale en son article 68²⁹, entrevoyait l'existence d'entités territoriales décentralisées dans le paysage administratif de la Côte d'Ivoire. On assista donc avec le nouvel Etat, à une mise en veilleuse de la politique de communalisation. Il ne pouvait en être autrement puisque des élections ouvertes à tous les échelons politiques à savoir, présidence de la république, parlement, commune étaient proscrites. Les détenteurs de ces pouvoirs ne les exerçaient qu'au nom de la reconnaissance du parti et grâce à celui-ci.

²⁴ Union pour la défense des intérêts de Gagnoa

²⁵ Section française de l'internationale ouvrière

²⁶ *Abidjan Matin* du 21 décembre 1956, p.4.

²⁷ Il s'agit du Parti Kotoko, du Mouvement de renaissance africaine, de l'Action démocratique et sociale de Côte d'Ivoire, du Comité national pour la libération de la Côte d'Ivoire.

²⁸ *Fraternité Matin*, 28 avril 1978, p.6. Philippe Yacé était Président de l'Assemblée nationale, Secrétaire général du PDCI-RDA.

²⁹ L'article 68 disait exactement que la constitution « reconnaît l'existence de collectivités territoriales par la loi qui fixe également les principes fondamentaux de leur libre administration, de leurs compétences et de leurs ressources ».

L'illustration la plus tangible, c'étaient les listes nationales de personnalités constituées au préalable par le parti et qui étaient soumises à l'élection du peuple. Ces personnalités qui étaient pour certains, des figures emblématiques du parti, pour d'autres, ses figures montantes, constituaient ce que l'on peut considérer comme les notables du parti unique. La notabilité s'étendait aussi aux membres des conseils municipaux hérités de la période coloniale.

Elle était d'autant plus réelle au niveau des communes que, vingt années durant, de 1960 à 1980, les conseils municipaux et leurs conseillers sont restés inchangés ou du moins, n'ont pas été renouvelés. Les conseillers appartenaient à la grande famille du parti unique, prenaient part à ses forums de rencontre et d'échanges sur la vie de la nation, tels les congrès, les journées du dialogue en même temps que tous les autres corps constitués de la nation. Ils avaient tous pour rôle de véhiculer, à l'instar des organes de direction du parti, les idéaux et décisions du parti auprès des populations.

Parfois, le conseiller occupait d'autres responsabilités au sein de l'appareil du parti, ce qui confirmait bien ce statut de notable qui était le sien. Dans la commune, il travaillait en étroite collaboration avec d'autres types de notables, les chefs de communautés. Ces derniers jouaient le rôle de relais dans la transmission des informations et leurs avis comptaient dans le quotidien de la cité³⁰. Mais le phénomène communal dans ces années postindépendance faisait l'objet de recul, de désintérêt de la part du pouvoir central en raison de l'absence de promotion de la commune. Le conseiller notable de même que l'espace communal en furent affectés.

2.2. Le conseiller municipal notable face à la remise en cause de l'institution communale

Après l'indépendance, la politique de création des communes est stoppée pour les raisons évoquées ci-dessus. Plus grave, l'institution communale subsistante est remise en cause aussi bien dans son fonctionnement que dans son espace. Des huit communes qui fonctionnèrent pendant la période coloniale, deux connurent des difficultés d'ordre existentiel. Déjà en 1960, Grand Bassam, la première et la plus ancienne, vit la dissolution de son conseil municipal remplacé par une délégation spéciale³¹.

Cinq années plus tard, en 1965, la commune est obligée de fermer³². Son endettement selon M. Alexis T. Lebbé, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur d'alors, la mit dans une « situation financière désastreuse » car n'étant « plus capable de faire face à ses dépenses ordinaires de fonctionnement³³ ». La commune de moyen exercice de Daloa, eut un destin presque similaire. Son conseil municipal est supprimé en avril

³⁰ Voir titre 2-2 suivant.

³¹ JORCI, 1960, p. 87.

³² Loi n°65-259 du 04 août 1965 portant suppression de la commune de Grand -Bassam, JORCI, 1965, p.904.

³³ *Fraternité Matin*, Septembre 1965, p. 5.

1964 pour dit-on, « incapacité notoire ...d'assurer une gestion normale des intérêts communaux³⁴ ». En lieu et place, une délégation spéciale de trois personnes est installée en plus du préfet-maire Jules Koffi. (A. Diabaté, 2018, p. 113).

Que ce soit à Grand Bassam ou à Daloa, les raisons économiques avancées pour justifier la dissolution des conseils municipaux laissaient perplexes au regard de la situation politique du pays qui mettaient en cause les deux premières personnalités de la commune, en l'occurrence Jean-Baptiste Mockey et Ladji Sidibé, des proches du Président. Ils étaient accusés en même temps que nombres de notables du parti, de complot contre la sureté de l'Etat.

La place de cet événement dans la dissolution de ces conseils ne saurait être occultée d'autant plus que Grand Bassam était voisine des régions comme le pays sanwi alors en proie à des vellétés de sécession. D. Paris (1974, p.62) souligne que « l'effervescence politique entretenue par des notables locaux sympathisants de N'kruman », a valu à la commune de Grand Bassam, d'abord la dissolution de son conseil municipal puis sa suppression.

Quand à Daloa, le malaise au sein du conseil municipal, observé et relevé par l'Administrateur européen de la ville à la fin de la période coloniale (A. Diabaté, 2018, pp. 113-114) a dû aussi compter dans la décision de dissolution du conseil. Un malaise lié à un nombre plus grand de conseillers d'ethnie malinké par rapport à ceux d'ethnie bété originaires de la région. Ladji Sidibé, malinké, tombé en disgrâce, il n'en fallait pas plus pour que la délégation spéciale ignore dans sa constitution, la frange malinké du conseil dissout.

En plus de telles crises internes au parti unique qui ont pu fragiliser ces communes, d'autres ont été dévalorisées en raison de leur statut de leurs mairies annexes d'Abidjan. On en trouvait à Adjamé, à Treichville et à Koumassi. Si à Adjamé la délégation municipale était dirigée par Joseph Attoungbré « un ancien » issu de la liste à l'élection municipale de 1956, ce ne fut pas le cas à Treichville et à Koumassi.

Dans ces mairies annexes, les délégués au maire, en l'occurrence Kouassi Lenoir et Boniface Ouédraogo apparaissaient comme des parachutés, des parvenus car n'ayant pas été du conseil municipal hérité de la période coloniale à Treichville. Leur nom ne figurait nulle part sur la liste des conseillers. Certainement qu'ils avaient été désignés selon le bon vouloir du chef incontesté du parti, chef de l'Etat, le président Félix Houphouët-Boigny³⁵. Il avait ainsi établi ces délégués à la tête de ces mairies, les préférant à d'autres barons du parti tels les Laubhouet Marcel, Delafosse, Paraisso Albert pour ne citer que ceux-là, tous compagnons des premières heures du PDCI-RDA. C'est encore

³⁴ JORCI, 1964, p.557.

³⁵ André Kouaasi Lenoir était un proche de la famille d'Houphouët tandis que Boniface Ouédraogo d'origine voltaïque avait, comme son compatriote voltaïque Djibo Sounkalo maire de Bouaké, été installé par la persuasion d'Houphouët sans doute pour sa capacité de mobilisation des communautés voltaïques pour le compte du PDCI-RDA.

Houphouët qui fit de Antoine Konan Kanga, son intérimaire à la tête de la mairie d'Abidjan, de 1960 à 1980.

Comme on le constate, la notion de notable prenait tout son sens pour des conseillers non élus après 1960. Ils n'avaient alors d'existence « légale » que parce que étant dans le moule du parti unique. Au fil des ans, les listes de conseillers n'étant pas renouvelées faute d'élections municipales, se réduisirent comme une peau de chagrin. Ainsi, A. Degni-Segui (1982, p.142), révèle que :

Pour des raisons de démission par incompatibilité, décès et changement de résidence, le conseil municipal d'Abidjan qui comprenait initialement 37 membres n'en comptait plus que 15 en 1973 et 10 en novembre 1980, soit près du quart de l'effectif initial. Celui de Bouaké qui avait un effectif de 33 n'en avait plus que 18 avant la réforme de 1980. A Agboville, il ne restait que 14 membres sur 27 tandis qu'à Dimbokro, Gagnoa et Abengourou, les conseillers étaient au nombre de 8.

C'est dire que le fonctionnement des conseils était entaché d'irrégularités au plan légal, rendant le conseiller peu enclin au travail municipal, donc inefficace. Dans cette ambiance, on vit les délégués au maire et les préfets maires³⁶s'appuyer sur les différents chefs de communauté qui passaient pour être aussi des conseillers municipaux³⁷. En 1969, un conseiller municipal, Seyni Fofana, comparant la situation des conseillers municipaux en Côte d'Ivoire dans la période coloniale et après, disait ceci : « nous étions des acteurs, nous ne sommes plus que des observateurs » (A. Degni-Segui, 1982, p.169).

C'est donc un net recul de la décentralisation après 1960, recul observé tant au niveau du rétrécissement du territoire communal mais aussi du profil du conseiller confiné dans un rôle de notable, de caisse de résonance du parti unique. A partir de 1980, le redémarrage ou la reprise de la politique de communalisation, conféra une autre allure au conseiller municipal. Celui-ci devint un conseiller municipal politique.

3. Le conseiller municipal politique (1980-1990)

A partir de 1980, la Côte d'Ivoire entra dans une ère de difficultés économiques sans précédent. La politique d'Etat-providence ou d'Etat-tuteur, à défaut de disparaître totalement, était fortement remise en question. Un nouvel environnement socio-politique, celui de la responsabilisation des populations fut marqué par l'avènement de la démocratie à l'ivoirienne³⁸ et par le retour au multipartisme, ce qui a modifié le profil du conseiller municipal.

³⁶ C'étaient les maires dans les communes de moyen exercice.

³⁷ A Adjamé, Mossi seydou et Dougoutigui daouda, respectivement chefs des communautés mossi et malinké et étaient régulièrement consultés par le délégué au maire pour prendre leurs avis par rapport à la bonne marche de la commune.

³⁸ La démocratie à l'ivoirienne est l'expression usitée à cette époque pour désigner le contexte nouveau d'élections ouvertes à tous les Ivoiriens. Voir titre ci-après.

3.1. De la démocratie à l'ivoirienne au multipartisme : le conseiller municipal dans l'arène politique

Le contexte des années 80 était un contexte de crise économique allant crescendo. Les autorités en prirent conscience. Le succès économique de la période 1960-1970³⁹ obtenu grâce à la manne cacaoyère qui a procuré au pays d'énormes devises, était contrarié par la mévente des produits agricoles d'exportation, par le renchérissement de l'encours de la dette et par la mauvaise gestion des deniers publics⁴⁰.

La forte centralisation administrative des débuts de l'indépendance, faisait place à une politique de décentralisation, donc à une volonté de responsabilisation des populations dans la gestion de leurs propres affaires dites affaires locales. Le Chef de l'Etat l'affirmait sans ambages, à travers son « désir de confier la gestion des affaires locales au plus grand nombre de citoyens⁴¹ » car, disait-il, le « peuple est majeur. Il nous faut sans heurt décentraliser...et faire confiance au peuple dans le libre choix de ses représentants⁴² ».

Le nouveau contexte, celui de la démocratie à l'ivoirienne s'y prêtait bien, qui permettait à tout citoyen quel que soit son degré d'engagement ou de fidélité au système de parti unique de briguer un poste électif dont celui de conseiller municipal. C'est dire que les élections étaient dorénavant ouvertes. L'ère des listes nationales établies par le Bureau politique du parti unique pour désigner les représentants du peuple était révolue. Le Rapport de politique générale du 7^{ème} congrès du Parti tenu en septembre-octobre 1980, dénonçait l'incompétence, l'inertie de ces représentants ou de ces notables dont « certains ont perdu tout contact avec la base⁴³ ».

La démocratie à l'ivoirienne, c'était donc la démocratie au sein du parti Etat, le PDCI-RDA. La présidence de la République encourageait la liberté de candidature. Pour les élections de 1980, la présidence mettait en garde, indiquant qu' « aucune pression ne serait tolérée ; le Président lui-même s'engage à ne soutenir aucune liste de candidature et invite les membres des diverses instances à faire de même⁴⁴ ».

Dans un tel environnement de concurrence électorale avec à la clé la sollicitation du suffrage des électeurs à travers une campagne électorale, la stature politique du conseiller municipal s'est forgée. Il n'était redevable à personne si ce n'est à son électorat. Les notables du

³⁹ Cette période en Côte d'Ivoire correspond à celle dite du « miracle économique ivoirien » marquée par une croissance économique d'à peu près 9% et la construction d'infrastructures routières, de bâtiments publics, de logements etc., par des sociétés d'Etat.

⁴⁰ Le cas le plus mémorable intervient en juillet 1977, où au cours d'un conseil de gouvernement, le Président de la République dénonça publiquement la surfacturation de complexes sucriers construits dans le Nord, par certains de ces collaborateurs. Ces derniers, ont été virés du gouvernement car jugés par le président comme, certes « compétents mais malhonnêtes ». On a alors parlé à cette époque de « l'esprit de juillet 1977 ».

⁴¹ Exposé des motifs de la loi n°80-1180 du 17 octobre 1980 relative à l'organisation municipale.

⁴² *Fraternité matin*, Edition spéciale du 7 décembre 1979.

⁴³ *Fraternité matin* du 1^{er} octobre 1980, p.16.

⁴⁴ *Fraternité matin* du 24 octobre 1980, p. 4.

parti perdaient ainsi cette espèce de garantie tous risques qui leur avait permis vingt ans durant, de dormir sur leurs lauriers. La réforme municipale de 1980 qui créa 37 communes de plein exercice et qui s'étendit en 1985 à 98 autres localités, donna l'occasion aux barons du PDCI anciennement conseillers municipaux ou députés, de jauger de leur popularité auprès des citoyens de leur commune respective.

En 1990, à la faveur du retour au multipartisme, le PDCI-RDA est contraint de partager la scène politique avec plusieurs autres partis dont les plus importants étaient le Front Populaire Ivoirien (FPI), le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT). La démocratie à l'ivoirienne fit place à la démocratie tout court, impliquant l'application et le respect de toutes les formes de libertés, ce qui n'était pas une évidence à l'ère du parti unique. Le principe de la liberté de candidature est plus que jamais renforcé puisque désormais, outre le député et le conseiller municipal, le poste de président de la République est lui aussi soumis à des élections ouvertes. Les candidatures à tous les échelons se font sous la bannière de partis politiques. La victoire des listes candidates était mise au compte de leur parti. Les conseillers municipaux quand bien même ils devaient servir les intérêts de la commune, étaient toujours identifiés par rapport à leur formation politique.

Ainsi, en 1990, on a pu entendre parler de commune-FPI, de commune-PDCI⁴⁵. C'est dire que le conseiller municipal portait la couleur de son parti et était bien un conseiller municipal politique. Le caractère local de l'élection du conseiller qui aurait dû résider strictement dans sa capacité à résoudre les problèmes locaux passait au second plan, supplanté par des considérations politiques à l'échelle nationale telle la représentativité de son parti sur tout le territoire.

En définitive, tout dans les années 80, a concouru à faire du conseiller municipal un homme politique, vu la manière dont il acquiert son titre de conseiller (l'élection) et surtout son affiliation en 1990 à un parti politique⁴⁶. Quelle est la manifestation de cette emprise politique ?

3.2. La manifestation de cette emprise politique sur le conseiller municipal

Comme on l'a vu plus haut, à partir de 1980, la couverture du régime de parti unique tendant à faire de ses représentants dans les instances de décision des intouchables, des irremplaçables est levée. Certains notables en payèrent le prix fort : Boniface Ouédraogo à Koumassi, Djibo Soukalo à Bouaké sont défaits à l'élection municipale de 1980 dans leur commune respective. Joseph Attoumgbre lui, n'a même pas l'occasion de se représenter à la mairie d'Adjamé car lâché par le PDCI-RDA, suite aux incidents qui survinrent lors du choix du secrétaire du parti de la commune.

⁴⁵ Sur les 135 communes on avait 6 communes FPI : Akoupé, Afféry, Agou, Bongouanou, Ourahio, Guibéroua. Les autres communes étaient contrôlées par le PDCI-RDA.

⁴⁶ Certes, il y a eu en 1990, des conseillers élus sous l'étiquette indépendant mais cela ne fait pas d'eux des apolitiques puisque ils ont participé efficacement à la campagne électorale et ont après l'élection rejoint le parti de leur choix.

Parfois, les conseillers municipaux, une fois élus, ont refusé en interne, lors du vote de la municipalité, de porter leur choix sur leur tête de liste, préférant une autre personnalité du conseil ayant fait acte de candidature à l'élection secondaire. On imagine les tractations politiques, les renoncements et autres actes de trahison dignes de véritables démocraties, alors qu'il s'agit, dit-on, de démocratie à l'ivoirienne. Il en avait été ainsi à Port-Bouët, où, Marcel Bilé tête de liste, dut céder la place à Hortense Aka Angui.

C'est certainement pour éviter une telle humiliation qu'à Séguéla, Ange Barry Battesti, pourtant personnalité politique de poids du PDCI⁴⁷, tête de la liste sortie vainqueur à l'élection municipale de 1980, ne daigna pas se présenter à l'élection à la municipalité. A Gagnoa par contre, François Dakoury Tabley tête de liste, déjoua ce stratagème quand, après avoir mené à la victoire la liste qu'il présidait, vint à bout à l'élection secondaire, de l'opposition au sein de son conseil. Ces quelques exemples montrent bien que déjà en 1980, les calculs politiques étaient rentrés dans les mœurs du conseiller municipal, loin du notable observateur, béni oui-oui qu'il avait été jusque-là.

En 1990, le conseiller municipal devenait viscéralement un homme politique. Il ne pouvait en être autrement quand on sait que le multipartisme était rétabli. Les confrontations électorales à l'échelle locale étaient à l'image de celles sur l'échiquier national. Presque partout, l'opposition politique menée par le FPI, affronta l'ex-parti unique, parti au pouvoir, le PDCI-RDA⁴⁸. Ainsi, à Daloa, l'élection municipale mettait au prise une liste de l'opposition, dénommée la Gauche démocratique, conduite par un de ses tenors, Bamba moriféré à la liste PDCI de Bahi Zahiri et Bra Kanon, des barons de ce parti.

Après une campagne électorale surchauffée, la victoire revint à la liste PDCI. Ce sont donc de potentiels conseillers municipaux qui défendirent d'abord les couleurs de leur parti, avant de songer à proprement parler, au développement de la ville. A Ouragahio, l'élection a été interrompue à cause de la couleur blanche des bulletins des listes FPI et PDCI. Elle était jugée identique par le candidat FPI qui les déchira, prouvant ainsi qu'aucune similitude, aucune confusion ne devait se faire entre ces deux partis différents à tout point de vue, surtout dans le contexte de 1990⁴⁹.

Cet acte chargé de signification politique, à savoir le désaveu de la gestion trentenaire du PDCI était celui de tous les conseillers de la liste FPI. De même, à Bonoua, l'élection municipale fut annulée par la volonté des conseillers de l'opposition qui estimèrent que la liste PDCI de Jean-Baptiste Améthier, personnalité influente de ce parti avait favorisé la participation au vote des non-nationaux.

⁴⁷ Il était ministre de la construction et de l'urbanisme.

⁴⁸ Au plan national, en octobre 1990, Laurent Gbagbo du FPI était opposé à Houphouët-Boigny du PDCI. Ce dernier remporta largement l'élection présidentielle.

⁴⁹ En 1990, le FPI accusait le PDCI d'être comptable de la grave crise économique que traversait le pays. Il était donc venu pour le refonder.

Ces griefs au plan local ressemblaient aux accusations portées contre le PDCI par l'opposition à l'élection présidentielle. Il est bon de signaler que durant la période du parti unique, les étrangers africains, particulièrement ceux appartenant à la sphère de la CEDEAO⁵⁰ avaient été autorisés par le PDCI et Houphouët, à prendre part aux élections en Côte d'Ivoire. En 1990, sous la pression de l'opposition, cette participation des étrangers est annulée. C'est ce qui justifia la réaction de la liste de l'opposition à Bonoua ; réaction hautement politique.

Enfin, le conseiller municipal dans la période 1980-1990, est un conseiller politique parce que la plupart des hommes politiques influents, sont à la tête de mairies à travers le pays : Yacé Phillippe à Jacqueville, Henri Konan Bédié à Daoukro, Camille Alliali à Toumodi, Henri Bourgoïn à Odienné, Kouassi Lenoir à Treichville, N'koumo Mobio à Attécoubé, Affi N'guessan à Bongouanou, etc.

Conclusion

Ce travail nous aura montré trois types de conseiller municipal en Côte d'Ivoire en fonction des époques : le conseiller municipal agent économique, le conseiller municipal notable, le conseiller municipal politique. L'exploitation économique de la colonie mettait au premier plan les commerçants, les exploitants forestiers, les planteurs qui ont appartenu aux instances de décisions de la colonie, dont la commission municipale et le conseil municipal. Avec l'indépendance et l'instauration du parti unique, le conseil municipal du fait du non renouvellement de ses membres perd son statut d'assemblée élue. Les conseillers sont alors considérés comme issus de nomination de la part du pouvoir central. Ils apparaissent alors comme ses notables. A partir de 1980, avec la démocratie à l'ivoirienne et le multipartisme, le conseiller municipal a le profil d'un homme politique car agissant comme lui. Les intérêts strictement locaux sont alors relégués au second plan au profit des intérêts politiques. D'ailleurs, c'est ce dernier type de conseiller, le conseiller municipal politique qui s'est perpétué jusqu'à nos jours prouvant que la commune demeure le premier palier du champ des confrontations politiques.

Références bibliographiques

Sources d'Archives

- ANCI, V-30-1025 (5278), Monographie pour l'exposition coloniale internationale de Paris. Notice sur le café et le cacao, 1931.
ANCI, EE 9087, Rapport politique, 1947.
ANCI, XII-7-41/162, Communes mixtes d'Abidjan et de Grand Bassam

Journaux officiels et d'époques

- JO.AOF du 16 janvier 1915, p.55 ;
JO.AOF du 11 décembre 1915, p. 797 ;
JO.AOF, 1921, p. 90 ;
JO.AOF, 1955, p. 1953 ;

⁵⁰ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

JOCI, 1915, p. 85 et P. 469 ;
JORCI, 1960, p.85 ;
JORCI, 1964, p. 557 ;
JORCI, 1965, p. 904 ;
JORF du 6 avril 1884 ;
Abidjan Matin du 21 décembre 1965, p. 4 ;
Fraternité Matin, septembre 1965, P.5 ;
Fraternité Matin, Edition spéciale du 7 décembre 1979 ;
Fraternité Matin du 1^{er} octobre 1980, p. 16 ;
Fraternité Matin du 24 octobre 1980, p. 4.

Ouvrages et Revues

BORREMANS Raymond, 1986, *Le grand dictionnaire encyclopédique de la Côte d'Ivoire*, T2, Abidjan, NEA.
DEGNI-SEGUI Alice, 1982, *L'administration locale ivoirienne*, Thèse de doctorat de Droit, Faculté de Droit et Sciences politiques d'Aix-Marseille.
DIABATE Alassane, 2006, *La vie municipale en Côte d'Ivoire de 1909 à 1990*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université de Cocody-Abidjan.
DIABATE Alassane, 2018, Les rues en Côte d'Ivoire des origines à nos jours : l'impossible baptême ? in *Trajectoire n°3, La Revue de référence du GRESSO-IUSO*, Editions du GRESSO, pp. 65-83.
DIABATE Alassane, 2018, La gestion de la ville de Daloa de 1960 à 1970, in *Revue n°4 d'Histoire, d'Art et d'Archéologie de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa-Côte d'Ivoire*, pp.110-123.
DIABATE Henriette et Kodjo Léonard, 1991, *Notre Abidjan, « Toujours plus haut »*, Abidjan, Ivoire Média.
KI-ZERBO Joseph, 1972, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier.
LOUCOU Jean-Noël, 1976, *La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952*, Thèse de doctorat de 3eme cycle en Histoire, Université de Provence, T1 et T2.
LOUCOU Jean-Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale 1893-1960*, Editions FHB-CERAP.
Paris Daniel, 1974, *Abidjan, la municipalité et ses problèmes*, Mémoire de DES de Droit, Université de Côte d'Ivoire.
TIREFORT Alain, 1979, « *Le bon temps* » : *approche de la société coloniale : Etude des cas : la communauté française en basse Côte d'Ivoire pendant l'entre-deux-guerres (1925- 1940)*, paris, Ehess.

**PAGNE TRADITIONNEL DE RAPHIA EN PAYS TEKE
(CONGO) : ANALYSE SOCIOCULTURELLE ET
ECONOMIQUE (1885-1960)**

MIEMBAON Georges*

Résumé

Le pagne traditionnel de raphia en pays teke de la République du Congo est un produit du tissage de raphia, l'une des activités artisanales qui ne mérite pas moins d'importance historique. Cette étude procède à la description et à l'analyse socioculturelle et économique de cet actif de l'artisanat textile teke sous la période coloniale française (1885-1960). C'est du croisement des sources écrites et orales que proviennent les matériaux pour reconstituer ce passé. Au terme de cette étude, il ressort que ce pagne est une denrée de préférence, très prisée et très recherchée, nécessaire dans maints domaines socioculturels (us et coutumes, rituels traditionnels, mariages et funérailles). Pour ses multiples utilisations et fonctionssocioculturelles, leur diffusion à l'époque coloniale a alimenté sans répit un impressionnant flux d'échanges marchands dynamiques entre communautés.

Mots-clés : Pagne, Tradition, Téké, Société, Economie.

Abstract

The traditional loincloth of raffia in country teke of the Republic Congo is a product of the raffia texture, one of the artisanal activities that don't deserve less historic importance. This survey proceeds to the description and the sociocultural and economic analysis of this asset of the handicraft textile teke under the French colonial period (1885-1958). It is of the crossing of the written and oral sources that comes the materials to reconstitute this past. To the term of this survey, it comes out again that this loincloth is a commodity of preference, very valued and very sought-after, necessary in many sociocultural domains (customs, traditional rituals, marriages and funeral ceremony). For its multiple uses and sociocultural functions, their diffusion at the time colonial nourished without respite an impressive flux of exchanges dynamic merchants between communities.

Key words: Loincloth, Tradition, Teke, Society, Economy.

Introduction

Les Teke du Congo figurent parmi les anciens peuples du Bassins du Congo qui ont développé, à des degrés divers de leur évolution et de leur intégration, le tissage de raphia, une culture artisanale de textile qui ne mérite pas moins d'importance historique. Des explorateurs aussi éminents que P. S. de Brazza en ont laissé les informations de toute première main. Selon P. Bonnafé (1987, tome 1, p.226) : « Une des spécialités des pays teke réside dans le tissu. Chez les Teke-koukouya

* Université Marien Ngouabi, FLASH, Département d'Histoire, Brazzaville Congo ; Courriel :
gmiembaon@yahoo.fr / / georges.miembaon@umng.cg

en effet, se tisse l'étoffe indigène la plus fine, qui est très recherchée et se vend extrêmement cher». Trois éléments, d'après B. Guillot (1973, p.86), sont d'un grand apport dans cette créativité foisonnante : « L'ancienneté de leur installation, leur situation en savane qui libère les hommes de leur plus gros travail, le défrichement des forêts, et la présence d'une hiérarchie politique consommatrice de tissus de prestige».

L'objectif de l'article est de pouvoir saisir ces pagnes traditionnels de raphia comme des objets ethnographiques qui favorisent une bonne connaissance de la trame historique des Teke du Congo et d'une certaine manière leur identité. Cette étude couvre la période coloniale française (1885-1960). L'année 1885 est celle de la fin de la Conférence de Berlin. Elle marque officiellement le début de la colonisation française en Afrique centrale. Nous disposons sur le pague traditionnel de raphia d'importants renseignements¹ fournis par les explorateurs et voyageurs intrépides de l'Association Internationale Africaine et ceux de la Mission de l'Ouest africain. L'année 1960 correspond à ce que les historiens de l'époque contemporaine appellent l'année des indépendances de l'Afrique colonisée.

Fresque de la culture matérielle des Teke de la République du Congo, le pague traditionnel de raphia constitue l'expression d'un art riche de tradition dont l'origine absolue se perd dans la brume d'un passé extrêmement lointain. Il provient du tissage de raphia², l'une des activités traditionnelles la plus élaborée. Ce sont des tisserands initiés, essentiellement de sexe masculin, qui produisent manuellement à partir des feuilles séchées du palmier raphia-gigantea une gamme variée de pagnes, véritables outils heuristiques de l'histoire des mentalités et de la culture matérielle. La question principale que l'on se pose, est la suivante : quelles descriptions et analyses socioculturelles et économiques découlent-elles des différents pagnes traditionnels de raphia des Teke du Congo sous la période coloniale française (1885-1958) ? Nous y avons associé deux questions subsidiaires : A quoi se réfèrent les représentations symboliques des pagnes de raphia teke ? Comment en apprécier leur valeur dans les circuits marchands entre les différentes communautés ? Ce questionnement nous permet de formuler deux hypothèses de travail. La première consiste à dire que les pagnes traditionnels de raphia servent aux multiples usages socioculturels variés autres que les us et coutumes, les rituels traditionnels, les mariages et les funérailles. La deuxième, quant elle, fait ressortir ces

1. Ce sont essentiellement des observations et des descriptions ethnographiques, des croyances ancestrales, des us et coutumes, des mœurs, des traditions et des modes de vie des peuples qui ont pu visiter.

2. Il est important de savoir que le raphia s'obtient à partir du rameau du palmier raphia qui pousse en zone marécageuse. Des fils sont ainsi extraits de la lamelle du rameau du palmier raphia. Et encore, faut-il le préciser, cette extraction ne se fait pas par tout le monde. Il y a des spécialistes en la matière qui montent sur le palmier pour extraire le rameau puis en détacher les fibres. Notons qu'à l'origine, les fibres du rameau, extraits et séchés, sont de cette couleur écru.

pagnes comme un étalon monétaire dans les flux d'échanges marchands entre communautés.

Les matériaux de reconstitution de ce passé viennent du croisement des sources orales et écrites. Comparativement aux sources écrites et, en dépit de ses limites, les sources orales ont été relativement prolixes, plus abondantes et accessibles pour notre étude. Nous avons interrogé sept tisserands et plus d'une vingtaine de personnes en pays teke, âgées de quarante ans au moins. Bon nombre d'entre elles ont vécu en pays teke dans les années 1950 et 1960. Quant aux sources écrites, il nous a fallu opérer un choix devant les différents documents que nous avons exploités, composés des ouvrages divers, des articles de revues, des mémoires et des thèses. Nous avons retenu, à des degrés divers, des renseignements qui nous ont paru intéressants.

Trois parties meublent notre plan de rédaction. La première concerne le cadre de production et la typologie de différents pagnes traditionnels de raphia; la deuxième porte sur leurs usages et leurs fonctions socioculturelles et, enfin, la troisième met en exergue la valeur économique traditionnelle de ces pagnes dans les circuits d'échange marchands.

1. Le cadre de production et la typologie de pagnes traditionnels de raphia teke

C'est à partir d'une subtile matière, le palmier raphia-gigantea, piki, en langue teke, que le tisserand³, waëuko, confectionne une gamme de tissus de dimensions variables, diversement colorés. C'est un travail long et complexe car tout se fait à la main, en s'aidant aussi de métier à tisser manuel, obàni. Ce faisant, le travail du raphia en pays teke obéit à un cadre de production spécifique et à une typologie de pagnes traditionnels particuliers.

1.1. Le cadre de production

La technique ancestrale du tissage de raphia est basée sur le métier à tisser à mains verticales, fixé au sol par deux fourches sous l'auvent au toit du hangar par deux cordes⁴. Cette disposition fait tendre les fibres, montées par bottes au bas du métier et solidement fixées aux nœuds plus solides en fibres de raphia⁵. La pièce mobile en bambou, ketsegi, facilite la pénétration progressive de l'etumu, la navette également en bambou qui serre les fibres, la dame pour enrayer les

3. Les connaissances en matière de fabrication des tissus ont été transmises de génération en génération de manière héréditaire. Historiquement, le fabricant était forcément un initié ayant reçu la formation technique et les connaissances occultes nécessaires à la réussite de cette activité artisanale. Il est avant tout un homme qui appartient à une longue tradition. Très respecté, il devait assurer seul le montage du métier à tisser et l'exercice de son travail à côté d'une statuette en bois. (A. Masson Detourbet, 1954, p.75).

4. La hauteur totale du métier est de 1,70 m environ. Il est orienté de telle sorte que le tisserand, en travaillant, ne soit face ni au levant ni au couchant. (Daniel Lissouéré, en quête orale n°8).

5. Cette technique s'approche de celle qu'Anderson (1955, p.74) avait observé chez les Kuta et de celle que Kaoze avait décrit chez les Batabwa. Cette similitude traduit moins le fait du contact que l'effet d'une commune origine et l'unité du monde teke.

ouvertures. Elle circule horizontalement. A descente de la navette, on serre et on épile ; ensuite, le travail retourne en amont. On tisse des pièces réduites, les unes des autres à l'aide d'une aiguille de la grosseur d'un rayon de vélo sans chas ; ce qui donne des pagnes cousus plus grands de 50 cm x 70 cm environ appelées tsulu, carré de raphia qui exige environ une journée de travail (J. Fourneau et L. Kravetz, 1954, p.9). Le tisserand ne devait, sous peine d'amende coutumière, fabriquer certains pagnes spécifiques sans une autorisation d'un mfumu nsi (chef de terre)⁶.

Comme tous les artisans du monde teke, le tisserand ne travaille que deux jours sur les quatre que compte la semaine, c'est-à-dire un jour sur deux⁷. Quoique jugé banal, le tissage de raphia n'en est pas moins entouré d'interdits plus ou moins stricts : « Tisser après le coucher du soleil est déconseillé, voire interdit⁸ ». L'exercice du tissage est généralement accompagné de chansons traditionnelles évoquant un mythe fondateur (J. Maes, 1930, p. 394).

Homme de longue tradition et de constantes vénération⁹, l'artiste-tisserand puise dans sa propre substance des éléments qui le fécondent et lui permettent de procréer une typologie de pagnes.

1.2. La typologie de pagnes traditionnels

Les pagnes traditionnels sont brodés des motifs géométriques esthétiquement arrangés en associations armures de fils-couleurs. Ils sont porteurs de toute une symbolique liée aux traditions teke et leur vision du monde. C'est à B. Guillot (1973, p.87) que nous avons emprunté la typologie suivante des pagnes traditionnels de raphia selon la qualité, la forme et la couleur :

6. C'est le cas des pagnes *ntango* (littéralement, *nta* = pagne, *ngo* = la panthère) réservé à l'usage exclusif des chefs. En cas de transgression de l'interdiction, le tisserand était dans l'obligation de les vendre à un seigneur qui fixait lui-même le prix (Andiri, enquête orale n°3 et Cécile Marie Ampila, enquête orale n°2).

7. Selon le tisserand Daniel Lissouéré (enquête orale n°8), les deux autres jours sont consacrés à la méditation et à la prière ; nul n'a alors le droit de toucher à un outil.

8. Andiri, enquête orale n°3, du 7 juin 2017 à Djambala.

9. Il en est de même aussi pour le forgeron.



Nzuona, pagne teke traditionnel de raphia de couleur jaune
(Photo de MIEMBAON)

- le varga de couleur jaune ou noire, environ 3m x 1,40m ;
- le nzuona de dimension 2,80m sur 1, 50m, est de couleur jaune, couleur même du raphia, pagne assemblé en 16 pièces ;
- la nta se distingue du varga par sa rudesse et ses dimensions. De couleur noire parce que conservé au-dessus des claies enfumées, aux fibres plus larges, il compte près de 20 pièces réunies ;
- le nta ngo est plus remarquable par la finesse de ses fibres et sa douceur au toucher. Ce pagne est diversement coloré¹⁰. Le pelage de léopard inspire ce motif, d'où son appellation « nta ngo », littéralement « tissu de léopard ». Il tire sur un fond rouge et les motifs de surcharge sont tantôt des points noirs, tantôt des dessins géométriques de plusieurs formes. A ce propos, B. Guillot (1973, p.88) renchérit : « Par le jeu des couleurs, le tisserand compose divers motifs, véritables écritures, chaque ensemble pouvant se rapporter à un événement précis ».

Art de vêtement, le tissage de raphia en pays teke est un métier vulgaire comme la vannerie et mérite moins d'importance que celui de

10. Les colorants sont obtenus à partir de diverses essences sauvages. Le rouge provient dunsà, plante qui pousse dans les villages abandonnés ou derrière les cases. Le fruit d'un rouge-violet est case et les coques sont frottées aux fibres à tisser que l'on porte ensuite au soleil. Pour noircir les fibres à tisser, ils les plongent sous les impuretés des eaux de ces mares prennent vite coloration verdâtre au-dessus, sous l'effet du soleil. Parfois le noir de la fumée achève de noircir le pagne après le tissage. On obtient également ce colorant en frottant les fleurs de nénuphars contre les fibres de raphia que l'on laisse ensuite sécher avant de tisser. Chez la plupart des Teke, le noir est obtenu avec les feuilles du miène, le clerodendron et le jaune provient du nsama, une variété aux feuilles réduites de curuma longa, une zingibéracée de la savane. (Jérôme Ollandet, 1986, p.442)

la forge¹¹. La production, initialement familiale, avait dépassé ce cadre pour intégrer et alimenter les grands courants de commerce à longue distance. Pour être plus efficace, il est nécessaire d'abord d'en analyser les différentes utilisations et leurs fonctions socioculturelles.

2. Les différentes utilisations et les fonctions socioculturelles des pagnesteke

Par ses formes, ses couleurs et ses motifs symboliques, les pagnes de raphia figurent parmi les produits de l'artisanat teke d'une valeur inestimable. Ils sont très sollicités et très recherchés dans maints domaines et recouvrent de multiples usages aussi bien des fonctions sociales que culturelles.

2.1. Les multiples usages du pagne en raphia

Les Teke du Congo font un usage varié de pagnes traditionnels de raphia. C'est à travers lesdits usages que le pagne affirme ses multiples fonctions sociales et culturelles. Ce sont des tissus de préférence qui interviennent dans maints domaines aussi variés autres que celui des us et coutumes. Ils servent d'habits (protection du corps humain), de parure et de pudeur¹². Mais ils sont aussi un code social qui détermine aussi bien le rang et le statut des individus dans leur société. Toutes les couches sociales, de façon générale, adorent les pagnes traditionnels de raphia –les habits qui servent à honorer les coutumes du pays teke – à commencer par les rois Makoko eux-mêmes.

Lors des occupations quotidiennes, le pagne de raphia était plié en deux dans le sens de la longueur et enroulé autour des hanches. Dans les situations plus "formelles", les cérémonies, il était déplié et drapé à la façon d'une toge, une partie s'enroulant autour de la taille et le bord libre rejeté derrière l'épaule gauche ou parfois relevé sur la tête. Une personne possédant plusieurs pagnes, utilisait les plus usés pour ses occupations journalières et un pagne de bonne qualité drapé du corps pour les grandes occasions en signe de prestige et du pouvoir¹³.

Toutefois, il faut souligner que le chef coutumier teke ou le roi Makoko, habillé en pagne traditionnel de raphia porte un maquillage de blanc et de rouge autour des yeux, symbole de voyance et de perspicacité. Cette parure rejoint celle que nous retrouvons chez les

Mbochi, peuple voisin des Teke :

11. Le tissage de raphia en pays *teke* est un métier complémentaire. Il est l'apanage des cultivateurs ou chefs coutumiers essentiellement de sexe masculin. Sa déconsidération, selon Philomène Mpala, (enquête orale n°14), procède du peu d'intérêt accordé aux habits de raphia et aux produits de la forge tels la houe, la machette, etc. Tout dépendait des préférences de chaque *teke* nous rapporte le vieux tisserand (Andiri, enquête orale n°3)

12. Pour maints Teke, la fonction de pudeur se confond en réalité avec la bienséance qui oblige les individus à se conformer aux usages établis dans la société. (Yvon Norbert Gambeg, 1976, p.17).

13. Manga, enquête orale n°9, du 2 mars à Brazzaville.

-Yvonne Nawéné, enquête orale n°18, du 4 février 2016 à Brazzaville.

Les peintures rouge, blanc, jaune, noir en usage chez les Mbochi sont fétiches. Jamais un Mbochi ne sort sans avoir l'œil ou les deux parfois, entourés d'un cercle blanc ou rouge. Le jaune ne s'emploie qu'en cas de guerre, conjointement avec les autres couleurs ou seul en cas de mariage. (Ponel, 1885, p.23).

D'autres utilisations de ces pagnes sont extrêmement variées. Ils servent aussi pour la confection et l'ornement des parures d'objets de luxe, tels que les sacs, les chaussures et la création de divers tableaux artistiques. On les retrouve également dans les chapeaux d'apparat que portent jusqu'alors les notables et chefs coutumiers, les bracelets et l'habillement des masques de certaines danses rituelles favorites issus des terroirs mbochi (Kiébé-kiebé), punu (Mukunji), tege (Mbere) et dans bon nombre de contrées du Congo et d'ailleurs. D'après les dires de nombreux Teke, à la suite de la naissance d'un enfant ou des enfants jumeaux, l'un des cadeaux les plus précieux consistait à offrir une série de pagnes traditionnels de raphia de marque nzuona à leur mère. C'était un gage à la fois de prospérité pour l'enfant et une manière de pérenniser les traditions¹⁴. Nous tenons d'Yvonne Nawéné et de Marcel Ngami¹⁵ l'information selon laquelle l'époux pouvait en offrir à sa femme, le fils à sa mère ou son père. Donner des tissus de raphia s'apparentait aussi à une manière d'accompagner le processus de médiation familiale lors d'un conflit récurrent dans le couple. Selon les principes juridiques coutumiers, l'époux mis en tort pouvait, par exemple, offrir une série de pagnes pour se faire pardonner. Cette pratique, en vigueur chez les Teke, était également courante chez leurs voisins du pays Kuta de la rive gauche du fleuve Congo décrit respectivement par H. Loir (1935, p.44) et B. Anderson (1953, p. 62). Dans son article sur le tissage de raphia en pays tekenziku, A. Masson Detourbet fournit de renseignements sur les représentations symboliques du nombre des pagnes traditionnels de raphia, dans un contexte relativement bantu. Elle écrit :

Le nombre de pièces de tissu correspond, en principe, à celui des ancêtres mythiques : les cinq couples de jumeaux (le couple initial et ceux des seconde et troisième générations) et le premier couple d'individus nés uniques. On leur donne également le nom des douze forêts appartenant aux douze premières familles établies dans le pays (A. Masson Detourbet, 1957, p.77)

Plus loin encore, elle fait ressortir à nouveau l'intérêt des pagnes traditionnels de raphia parmi d'autres biens d'artisanat local dans la

14. Robert Ntsayolo, , enquête orale n°27, du 17 avril 2016 à Brazzaville

-Alphonse Okana, enquête orale n°30, du 12 juin 2016 à Brazzaville

15. Yvonne Nawéné, enquête orale n°18, du 4 février 2016 à Brazzaville.

- Marcel Ngami, enquête orale n°23, du 6 avril 2018 à Ngo.

composition de la compensation matrimoniale traditionnelle teke¹⁶,
versée selon les principes juridiques coutumiers:

Lors des mariages, bien que les tissus européens tendent de plus
en plus à remplacer ceux qui, autrefois, étaient offerts en cette
occasion, deux pagnes au moins doivent être de fabrication
locale ; remis au jeune homme par son père et son oncle utérin,
ils sont destinés au père et à l'oncle utérin de la fiancée. Gage
d'alliance entre les familles des futurs époux. (A. Masson
Detourbet 1957, p.78)

Toutes ces informations ont été reprises tour à tour par le
géographe français B. Guillot (1973, p.84), les historiens congolais
Y.N. Gambeg (1978, p.69) et J. Ollandet (1981, p.482), le sociologue
français P. Bonnafé (1987, tome 1, p.92). Un commentaire d'ensemble
peut être fait sur l'intérêt de ces pagnes de raphia dans le processus
matrimonial traditionnel teke. A ce propos, P. Bonnafé (1987, tome I,
p.80) précise : « Il fallait réunir 140 pièces de [pagnes] nzuona, et les
amendes pour adultère ou [homicide], on exigeait 100 pièces. »

Dans les croyances populaires de nombreux Teke, le pagne nta
ngo avec effigie de léopard, animal totémique de la chefferie teke,
entouré d'un mythe justifiant sa puissance et sa constante
vénération¹⁷ est le tissu des Mfumu (chefs). Toutes les figures
d'autorité, à savoir les chefs de famille, les notables et les hauts
dignitaires du pays teke, l'arborent généralement autour de la taille à
l'occasion des funérailles, des cérémonies rituelles où sont convoqués
les aïeux (Y.N. Gambeg, 1978, p.69). Ses représentations symboliques
de pouvoir, d'autorité et de prestige se retrouvent aussi dans les milieux
profonds et sacrés tels que les cours royales où ils étaient utilisés pour
orner le siège du souverain, servir de tapisserie murale ou de couverture.
De nombreux notables ou chefs coutumiers teke en ont thésaurisé pour
une durée illimitée tout au long de leur vie¹⁸. Le pagne traditionnel de
raphia a aussi une utilité funéraire.

Le pagne nta ngo peut être utilisé comme couverture-linceul
pour envelopper les dépouilles des hauts dignitaires lors des
funérailles¹⁹. Grâce à ce pagne, rapporte A. Masson Detourbet (1957,
p.79), « le défunt est riche des paroles de ses ancêtres et, guidé par eux,
il connaîtra la route qu'il doit suivre pour rejoindre directement le

16. Il convient de signaler que sa nature ne varie pas suivant la lignée qui l'offre et celle qui la
reçoit, elle symbolise à la fois, la famille paternelle et la famille maternelle des intéressés. (Antoine
Ebvié, enquête orale n°5).

17. Cela rappelle, en fait, l'importance des relations métaphysiques de l'homme africain vivant en
symbiose avec la nature. Il a divinisé et sacralisé, les composantes de celle-ci, à l'instar des espèces
animales, végétales, minérales, non seulement pour se protéger, mais aussi pour fortifier son
pouvoir, sa puissance.

18. Casimir Mviri, enquête orale n°15, du 27 avril 2018 à Djambala.

-Marcel Ngues, enquête orale n°26, du 26 mars 2016 à Brazzaville.

19. C'est un privilège réservé exclusivement à une catégorie des hauts dignitaires, à savoir : les
chefs coutumiers ou de familles, les notables et certains membres de la famille royale.

village des morts ». On peut encore aller plus loin pour caractériser, à l'intérieur de la société teke, les fonctions plurielles socioculturelles de ces pagnes traditionnels de raphia.

2.2. Les fonctions socioculturelles

A l'instar des attitudes spécifiques ou des gestes singuliers adoptés par les individus, certains pagnes significatifs de circonstances particulières revêtaient une profonde connotation symbolique, notamment « dans la fabrication des talismans et d'autres paquets sacrés²⁰ ». Il nous faut relever instamment que les pagnes traditionnels de raphia représentaient un univers mystique, rituel et sacré. Sur ces points, ils tenaient pratiquement un rôle équivalent aux masques à figure. Cette dimension mystique qui lui était reconnue aussi bien par le commun des mortels ou le profane que par le grand maître de la maîtrise des forces de la nature (nganga), se retrouvait tant chez les Mbochi que chez les Koyo et les Tege, considérés comme les peuples de la danse Kyebe-Kyebe. Avec les motifs et les formes de ces pagnes, nous assistons à un mélange des pouvoirs et de magies au sommet de nombreux rituels collectifs où étaient convoquées les forces naturelles, voire surnaturelles. Au Congo, les tissus de nta ngo faisaient partie des figures ancestrales les plus visibles de la culture des peuples bantu aux côtés des masques Kidumu des Tsaye, du Kyebe-Kyebe des Mbochi, du reliquaire des Bakwele de la Sangha, du Mukudji des Punu et Lumbu du Niari forestier et du sud-est du Gabon.

Toutefois, l'intérêt socioculturel quasi général suscité par les multiples usages de ces pagnes de raphia ainsi que l'enthousiasme manifesté à l'endroit des produits ethnographiques y afférents au sein des dites communautés traditionnelles appellent des interrogations sur leur valeur économique. En la matière, le mode de vie ponctué, entre autres, par des échanges impliquant le pagne traditionnel à l'époque coloniale constitue un bon début d'élucidation.

3. La place du pagne de raphia teke dans les échanges entre communautés

On observe régulièrement, qu'à l'instar des autres parties du monde, aucune société d'Afrique noire n'a réussi à se suffire à elle-même sur le plan économique. Cette réalité s'applique bien évidemment à la société teke du Congo durant l'époque coloniale. S'agissant spécifiquement du pagne traditionnel en raphia, l'implication de ce produit dans les échanges commerciaux au sein des communautés teke d'une part, et entre ce peuple et les autres populations du nord et le sud-Congo d'autre part, témoigne indéniablement de sa valeur monétaire.

20. Louis Ngobila, enquête orale n°20, du 11 avril 2018 à Lékana.

-Jacques Ndoura, enquête orale n°18, du 4 février 2016 à Brazzaville.

-Antoine Ebvié, enquête orale n°5, du 16 août 2015 à Ngo.

3.1. Le pagne de raphia comme étalon monétaire

Pour remédier et faire face à d'éventuels manquements pouvant résulter des carences en certains produits vivriers, manufacturés ou d'autres types, il est courant que chaque société recoure aux flux d'échanges marchands avec l'extérieur. L'enjeu est alors d'acquérir des biens inexistantes localement ou d'autres denrées jugées utiles pour la consommation courante et, le cas échéant, pour l'artisanat ou la petite industrie locale. A ce titre, les populations vivant dans le pays teke durant l'époque coloniale n'ont pas dérogé à la règle. Le pagne traditionnel de raphia leur a, entre autres, servi de monnaie de change. Le propos ci-après de l'historien congolais, Th. Obenga (1976, p.97) sert d'alibi à notre démonstration :

Lorsqu'une société possède un cadre organisationnel pour la conduite des échanges économiques, elle dispose alors d'un système commercial interne (centres vers lesquels se font les mouvements d'acheteurs et des revendeurs, calendrier des jours de marché, circuits des échanges commerciaux et autres faits conférant aux échanges régularité et prévisibilité). Celui-ci devient externe lorsqu'il met en relation un groupe social donné avec d'autres groupes sociaux distincts.

De fortes indications précieuses existent dans les écrits de plusieurs auteurs qui ont séjourné en pays teke. Pour P. Bonnafé (1987, tome 1, p.80) : « On a échangé les pagnes de raphia – comme monnaie – parce qu'ils étaient de plus en plus beaux ». En effet, trois tissus de raphia reliés au fil formaient une étoffe de petits carrés de 50 cm sur 50 cm plus large que l'on assemble en unités plus vaste appelée lebo, en langue teke. C'est principalement sous cet aspect que le pagne de raphia a servi d'étalon monétaire dans la vie d'échange de l'époque coloniale française entre communautés²¹.

La qualité, les formes, les couleurs et les motifs majestueusement dressés, faisaient des pagnes traditionnels de raphia teke un accessoire très prisé et très recherché pour les sociétés ouvertes aux marchés de type complémentaire et de longue distance. En plus des vertus esthétiques qu'on lui reconnaissait, ledit pagne était également un produit artisanal d'une valeur inestimable. C'est donc fort de ses caractéristiques qu'il alimentait sans répit un impressionnant flux d'échanges marchands dynamiques entre les Teke à l'intérieur de leur terroir depuis la longue période précoloniale.

3.2. La dimension marchande des pagnes traditionnels de raphia entre les Teke

Bien avant son usage monétaire, les pagnes traditionnels de raphia étaient troqués contre une très grande diversité ou variété des produits artisanaux, de l'élevage, de la chasse, de la pêche et les

21. Nguéni, enquête orale n°25, du 16 janvier 2015 à Brazzaville.

-Urbain Mbou, enquête orale n°12, du 11 juillet 2015 à Brazzaville.

denrées du cru de complémentarité courante dans l'alimentation traditionnelle des Teke. L'importance de ces échanges marchands apparaît comme une chaîne de redistribution des biens à l'intérieur des sous-groupes ethniques.

Le lieu le plus approprié et support fondamental de ces échanges commerciaux des différents produits traditionnels, entre autres, les pagnes traditionnels de raphia sous forme de carré de raphia, le marché, legs des ancêtres, se tenait suivant le cycle traditionnel de la quatraine. A chacun des quatre jours correspondaient un ou deux marchés dans une zone. Nombreux et fréquents, ces marchés créaient des circonstances où l'on pouvait vendre ou se procurer des pagnes traditionnels de raphia. Les plus célèbres étaient dans leurs composantes géographiques et dans leur contenu un développement des échanges qui se pratiquaient sur place avec leurs circonvoisins. Des Teke s'y rendaient pour se ravitailler en pièces de pagne de raphia qu'ils revendaient par la suite dans d'autres villages. Il arrivait ainsi que ces tissus traditionnels de raphia aient été achetés, vendus, rachetés et revendus à plusieurs reprises. Loin d'être des exceptions, ces cas étaient monnaie courante et témoignaient de l'ampleur et du dynamisme des pagnes traditionnels de raphia dans les échanges inter teke.

Pour les Teke, les pagnes de raphia représentaient des denrées très sollicitées, tant leurs fonctions socioculturelles étaient multiples et variées. Ils l'échangeaient contre de multiples produits provenant des différentes contrées du territoire teke. En dépit des variations dans un marché ou d'un marché à l'autre, leur quantité resta, à peu de chose près, la même de 1900 à 1950. Cette stabilité s'expliquait, d'après Anicet Ngalouo²², par le fait que le pagne de raphia de très bonne qualité s'échangeait de préférence contre les produits artisanaux de base les plus répandus et les plus utilisés par les Teke, notamment de 1920 à 1940. Il signale, en outre, que chaque Teke pouvait apporter au marché dix à vingt pagnes qui s'échangeaient alors de la manière suivante :

22. Anicet Ngalouo, enquête orale n°22, du 11 avril 2018 à *Lékana*.

Nature du pagne de raphia	Produits équivalents
2 pagnes de raphia	1 coupe-coupe
2 pagnes de raphia	1 harpon
5 tissus de raphia de raphia de marque <i>nzuona</i> ou <i>ngafama</i>	1 houe ²⁶¹
1 pagne de raphia	2 couteaux courts ou longs
2 tissus de raphia de marque <i>nta</i> : <i>ngo</i>	1 bijou en cuivre, bracelet
5 tissus de raphia de marque <i>nta</i>	1 pipe en métal
1 pagne	2 calebasses de vin de palme
1 pagne	5 calebasses d'huile de palme
2 pagnes de raphia	1 marmite en terre cuite ou calebasse
1 pagne de raphia	1 pot
2 pagnes de raphia	1 pipe en argile
2 pagnes de raphia	1 natte ou nasse
2 tissus de raphia de marque <i>nta</i>	1 <i>mutere</i> ²⁶² (panier de portage)
3 tissus de raphia de marque <i>nzuona</i>	1 tam-tam
1 pagne	1 gong

Valeur pour valeur, les denrées du cru qui avaient cours dans ces circuits commerciaux, se troquaient de préférence ainsi que l'indique le tableau suivant :

Nature du pagne de raphia	Produits équivalents
1 pagne <i>nzuona</i>	12 maniocs (en moyenne 1 feuille de tabac pour un manioc)
1 pagne <i>nzuona</i>	1 panier contenant 100 noix de kolas
1 pagne <i>nzuona</i>	2 calebasses de courges
1 pagne	4 ou 5 calebasses de noix de palme

Utilisé alors comme denrée de prestige de plus en plus sollicitée dans les marchés locaux, le pagne traditionnel de raphia, pratiquement érigé en monnaie par excellence, était cédé également contre les produits d'élevage, de la chasse et de la pêche²³. Les échanges entre ces denrées de consommation courante et le pagne de

25. La tradition de pêche proprement dite est en général la solution familiale, parfois individuelle. Les pêcheurs avec des nasses par exemple allaient en famille (y compris des femmes) vider des étangs ; le pêcheur à l'hameçon allait seul au travail ; pour l'épervier, l'on se contentait de demander ponctuellement à un voisin ou un ami de venir aider à ramer en s'asseyant à l'arrière de la barque. On restait soi-même debout à l'avant pour lancer l'épervier.

raphia s'effectuaient sur la base d'un système marchand fondé sur une série d'équivalences établies, selon Séraphin Mfoulina²⁴, chef coutumier teke et ancien tisserand, ainsi qu'il suit :

Nature du pagne de raphia	Produits équivalents
1 pagne	1 poulet ou 1 canard
1 pagne	1 cabri, 1 mouton ou 1 cochon
1 pagne	2 à 3 pigeons
1 pagne	1 cuisse de viande fraîche ou boucanée
1 pagne	1 plume d'oiseau boucané.

En plus des différentes communautés *teke*, cette économie de troc impliquait également les gens de la forêt, notamment les pygmées *Batswa*. Ces derniers échangeaient surtout la viande de chasse (fraîche ou boucanée) ou du miel²⁵ contre les tissus de raphia de bonne qualité²⁶. Cette énumération, qui n'est certes pas limitative, donne une idée de la variété des échanges contre les pagnes traditionnels de raphia sur le terroir *teke*. Il apparaît que celui qui possédait le pagne de raphia obtenait de préférence une assez grande gamme de produits divers ou variés et de très belle facture. Beaucoup plus consommés dans les rituels et autres cérémonies traditionnelles, le pagne de raphia faisait donc l'objet des grandes spéculations à l'époque coloniale, notamment entre les populations du nord-Congo et celles du sud-Congo.

3.2. L'importance des pagnes de raphia dans les échanges marchands entre le nord et le sud-Congo

Chez les populations du nord-Congo, les échanges commerciaux entre les *Ngala*²⁷ et les *Teke*, dont le début est difficile à dater²⁸, avaient connu un tournant important avec l'évolution de la colonisation française. Ceux portant sur les pagnes traditionnels de raphia se faisaient dans un contexte de liens amicaux entre les deux partenaires compte tenu de la nature et de la qualité des pagnes traditionnels de raphia et d'autres produits artisanaux *teke* comme ceux de la forge ou de l'agriculture, entre autre le tabac et les noix de cola. Les pays *teke* étaient desservis par deux importants lieux de troc : les marchés centraux de *bambié*, en pays *ngangulu* et le plateau *küküa*, la plus

26. Séraphin M'foulina, enquête orale n°13, du 19 janvier 2016 à Lekana.

27. Denrée très prisée, de plus en plus consommée, le miel est un apport des pygmées *batswa* dans l'alimentation courante des *Teke*.

28. Mvoula, enquête orale n°16, du 6 avril 2015 à Brazzaville.

-Donald Dzon, enquête orale n°9, du 18 décembre 2015 à Brazzaville.

-Nguéni, enquête orale n°25, du 16 janvier 2015 à Brazzaville.

29. On appelle couramment *Ngala*, les populations à la fois patrilinéaires et matrilinéaires occupant le nord Congo, subdivisées en deux catégories : les *Ngala* terriens (*mbosi, koyo, akwa...*) et les *Ngala* « gens d'eau » (*moye, bobangi, likuba...*). Ils ont fait l'objet d'une abondante littérature écrite de la part de plusieurs auteurs, Théophile Obenga, (1976, p.66), entre autres.

30. Toutefois, d'après les généalogies des fondateurs de marchés, ces échanges commerciaux remonteraient au moins à plus de trois siècles.

grande zone de production. Avec les *Ngala* terriens (*Mbosi*, *Koyo*, *Mboko*, *Ngare*, *Akwa*, etc.) au nord-ouest, l'écoulement des pièces de tissus de raphia se déroulait tout au long du parcours de la piste dite "*d'Andeli*"²⁹, voie principale de commerce précolonial.

Elle reliait la côte de *Loango* à la grande forêt équatoriale au nord en suivant le cours moyen du *Niari*, la vallée de la *Bouenza* qu'elle double pour déboucher en grimpant le plateau *küküa*. A partir de ce petit plateau, la piste s'incurve vers le nord-ouest pour aborder le cours moyen de l'*Alima* au niveau où les deux bras essentiels, la *Diele* et la *Leketi* se rejoignent pour former la grande rivière. Elle suit ensuite la rivière *Alima* qu'elle abandonne au niveau des dernières collines *tege* en direction de l'ouest. Elle cesse, à partir de ce secteur, d'être une piste de savane et pénètre dans la grande forêt du pays *mboko*, qu'elle dépasse. La piste forestière de *Mbomo*, au cours moyen de la *Sangha*, constitue le secteur le plus septentrional. (J. Ollandet, 1981, p.422).

Nguéni³⁰, ancien cultivateur des tabacs et marchands, nous a signalé que sur ce trajet, les pagnes traditionnels de raphia étaient principalement cédés en contrepartie des poteries et autres denrées du cru. Cet axe était, en effet, alimenté du nord vers le sud, par le sel, les vivres et les objets de la poterie ; dans le sens sud-nord, l'essentiel des transactions étaient dominées par les pagnes traditionnels de raphia, des noix de colas et du tabac des pays *teke*³¹.

La piste *Alima-Djwe* reçoit au centre du plateau *nziku* une autre voie qui relie cet axe au pays *mbosi* de la boucle de l'*Alima*. C'est l'ancienne route carrossable « *Djambala-Abala* » par *Oboli*, impraticable de nos jours. C'est grâce à ce réseau que les marchands colporteurs des plateaux *Küküa* et *Djambala* allaient chez les *Mbosi*³², les *Ngangulu* et chez les *Ngala* qualifiés de «gens d'eau ». Sur la rive gauche de l'*Alima*, le réseau de communication s'articule sur la piste de direction nord reliant les postes administratifs actuels de *Makoua* et *Boundji*³³. Ce réseau dense de commerce depuis l'époque précoloniale, était couramment fréquenté par de nombreux marchands professionnels ou occasionnels : les *Tege*, les *Küküa*, les *Nziku* et les *Ngangulu*. Les *Tege*³⁴ de la *Haute Alima* faisaient fonction d'intermédiaires entre la zone de production et le nord-ouest des *Ngala* terriens, notamment les *Mbosi*, *Koyo*, *Mboko*, *Ngare* et *Akwa*. Ils leur revendaient des tissus de raphia qu'ils allaient chercher au plateau de *Djambala* ou *Küküa*, les plus anciennes zones de production. R. Ndzeli, cultivatrice de son état, nous donne d'intéressantes précisions sur le

31. Elle a été empruntée aussi par Pierre Savorgnan de Brazza et ses compagnons lorsqu'ils quittèrent le cours d'eau gabonais

32. Nguéni, enquête orale n°25, du 16 janvier 2015 à Brazzaville.

33. Adolphe Enala, enquête orale n°6, du 7 février 2018 à Brazzaville.

34. Philomène Mpala, enquête orale n°14, du 17 février 2017 à Lékana.

35. Kikouka, enquête orale n°7, du 14 janvier 2017 à Brazzaville.

36. Ils occupent la plaine qui s'étale entre l'*Alima* et la *Mpama* (affluent de rive droite de l'*Alima* coulant parallèlement à elle dans le sens sud-ouest-nord-est, et prenant sa source comme l'*Alima* et l'Ogooué au pied du plateau *küküa*).

colportage des pièces de pagnes de raphia sur l'axe commercial nord-ouest en 1941 :

Nous allions chez les *Mbosi*, *Koyo*, *Mboko*, chercher des pots, du sel, des vivres et autres condiments aux périodes de soudure entre les cycles agricoles, et de retour ici, nous les revendions. Voilà comment nous faisions : nous partions ici (*Djambala*, pays *teke*) avec des pagnes de raphia à dos ou sur la tête y compris les noix de cola et du tabac, nous les échangeions contre les produits précités. En pays *mboko* par exemple, la vente se faisait au porte-à-porte : un petit pot de sel était cédé contre deux tissus de raphia de bonne facture, mais le plus souvent, les acheteurs étaient de petits gens qui n'avaient pas la possibilité d'offrir une quantité suffisante du sel ou du poisson acquis auprès des *Ngala* riverains, nous leur vendions un pagne de raphia contre n'importe quoi. Quand nous avions écoulé tous nos pagnes de raphia, il fallait alors s'arranger pour échanger également les noix de cola et du tabac afin de pouvoir retourner chercher des pagnes de raphia³⁵.

A la lumière de ces renseignements sur la commercialisation des pagnes de raphia chez les populations du nord-Congo, deux constatations s'imposent à l'évidence :

-le sel *mboko*³⁶ est le seul produit à s'échanger contre une assez grande gamme de produits *teke* : pagne de raphia, noix de cola, tabac, etc. ;

-les pagnes de raphia traditionnels des *Teke* chez les populations du nord-Congo étaient beaucoup consommés et intervenaient dans les différents rituels collectifs traditionnels où sont convoqués les ancêtres, les prestations cérémonielles traditionnelles et même dans la compensation matrimoniale (A. C. Ndinga Mbo, 1984, p.89). Le commerce effectué sur la base des pagnes traditionnels de raphia *teke* intéressait et impliquait également d'autres régions et d'autres communautés. Des échanges avaient ainsi lieu avec le sud du Congo.

Marchands professionnels ou occasionnels, détenteurs des techniques commerciales actives, en présence d'une marchandise à vocation monétaire, avaient prolongé le commerce des pagnes traditionnels de raphia *teke* au sud du Congo, de *Pumbo* jusqu'à la côte atlantique de *Loango*. Les circuits d'échanges commerciaux étaient axés essentiellement sur la piste *Loango-Pumbo* : 600 kilomètres environ. Elle avait connu une fortune historique à nulle autre pareille à cause de son importance et de sa durée, c'est-à-dire de sa fréquentation

37. Rose Ndzeli, enquête orale n°21, du 12 avril 2018 à Djambala.

38. Deux types de sel étaient bien connus dans cette région. Le premier d'origine végétale était extrait à partir des fleurs mâles du palmier à huile ou de certaines plantes halophiles. Mais ce sel n'a jamais constitué des stocks importants pour alimenter un grand courant commercial. C'est bien autour du sel extrait à partir des salines d'*Ozala* en pays *mbosi* que se sont développés les grands courants d'échange entre les *Teke* et les *Mbosi*. Ce sel appartenait véritablement aux *Mboko* qui l'exploitaient, à en croire Nguéni (enquête orale n°25), depuis les temps très anciens suivant des méthodes d'extraction du sel marin. Le produit était ensuite séché en gros blocs que l'on débitait suivant l'importance du marché. Les blocs étaient transportés à dos dans des hottes en direction des voisins qui en assuraient la diffusion.

et de sa permanence durant toute la période coloniale. Ce sont les *Lale* qui allaient chercher les tissus de raphia en pays *teke* pour les « revendre » ensuite aux *Yaka* et dans le sud-ouest du Congo. Ils utilisaient la voie terrestre de l'ouest en passant par *Pangala*, *Bambama* et *Zanaga*³⁷. Il s'agissait de l'ancien axe commercial précolonial, alimenté du sud vers le nord par le minerai du fer, les manilles, les bracelets, les poteries indispensables à la vie domestique. C'est par cette même voie que les femmes *Tekeküküa* et *nziku* allaient ravitailler en manioc et en tabac leurs époux recrutés pour les travaux de la construction du Chemin de Fer Congo Océan (C.F.C.O), de 1931 à 1934³⁸.

Dominé essentiellement par les termes d'échange : pagne de raphia contre sel marin, poisson salé, ce commerce était une composante essentielle d'un réseau commercial où chaque produit conservait, à travers l'échange, une destination sociale liée au prestige de l'un et l'autre groupe. Si l'on peut bien convenir que le pagne de raphia *teke* était connu dans le sud du Congo, son mode de circulation suscitait toutefois quelques remarques

-d'abord, les pagnes de raphia ne circulaient pas en grande quantité³⁹ et n'étaient pas le principal article proposé par les *Teke* marchands ambulants ou occasionnels⁴⁰. Il semble que ce commerce des pagnes de raphia n'ait été que l'adjuvant d'un commerce plus ample et mieux rémunérateur, en occurrence, celui du fer J.M. Ngafoum (1980, p.87) et du cuivre A. C. Ndinga Mbo (1984, p.84) très recherché par les forgerons *teke* ainsi que par les agriculteurs des autres communautés ;

-ensuite, l'éloignement des zones de production avait pour résultat la hausse des prix des pagnes de bonne qualité attirant de nombreux suffrages des populations. C'est ce qui explique pourquoi certains des membres des sous-groupes *kongo*, refusant de troquer ce produit selon les barèmes qui ne leur étaient guère avantageux, préféraient envoyer des auxiliaires le chercher sur place en pays *teke*.

Au regard de l'extension de l'aire géographique de ce commerce, il est permis de croire que les pagnes traditionnels de raphia *teke* auraient été marchandés également au Gabon et en République Démocratique du Congo, deux pays voisins du Congo Brazzaville ayant une longue tradition du tissage de raphia.

Evidemment, le commerce des pagnes traditionnels de raphia avait permis à ses producteurs et à certains marchands professionnels ou occasionnels de dépasser le stade de l'économie de subsistance. Nombre d'entre eux réussirent à tirer le meilleur profit possible de ce

39. Joseph Mbani, enquête orale n°10, du 22 mai 2015 à Brazzaville.

-Adolphe Enala, enquête orale n°6, du 7 février 2018 à Brazzaville

40. Urbain Nanabo, enquête orale n°17, du 12 avril 2015 à Lékana.

41. Les longues distances à parcourir généralement à pied, expliquent en partie cette situation.

42. D'autres articles artisanaux, entre autres, les tissus en raphia, les noix de cola, rentrent également en ligne de compte.

commerce qui avait suscité et stimulé un grand enthousiasme de la part de différents partenaires des *Teke*.

Conclusion

L'étude historique des pagnes traditionnels de raphia en pays *teke* du Congo sous la période coloniale (1885-1958) rend compte des procédés de sa production, de ses utilisations et de ses fonctions. Produit par les habiles artistes-tisserands, essentiellement de sexe masculin, depuis une période reculée, les pagnes de raphia aux dimensions variables, diversement colorés, sont des denrées de préférence, nécessaires dans plusieurs domaines autres que celui des us et coutumes particulièrement les rituels collectifs où sont convoqués les ancêtres, les mariages et les funérailles de la quasi-totalité des *Teke* du Congo et leurs circonvoisins. Ils sont des supports de communication de l'histoire et de vulgarisation des valeurs aussi bien sociales que culturelles du peuple *teke* de la République du Congo. A cause de ses multiples utilisations et fonctions, leur diffusion à l'époque coloniale a alimenté les grands courants d'échanges marchands entre communautés où ils apparaissent comme un étalon monétaire pour l'acquisition des biens inexistantes localement ou d'autres denrées de première nécessité de consommation courante. L'importance de ces pagnes de raphia dans les transactions commerciales traduit indéniablement sa valeur économique traditionnelle.

Sources et éléments de bibliographie

Sources orales

Liste sommaire des principaux informateurs

N°	Noms et prénoms	Age	Fonction ou Statut	Date et lieu de l'entretien	Quintessence de l'information
1	Amona Jean Claude	59 ans	Cultivateur et griot	29 ans 2015 à Lékana	Typologie des pagnes de raphia
2	Ampila Cécile Marie	68ans environ	Marchande	11 mars 2016 à Brazzaville	Typologie des pagnes de raphia
3	Andiri	66 ans environ	Tisserand teke nziku	7 juin 2017 à Djambala	Les procédés de production des pagnes de raphia
4	Dzon Donald	72ans	enseignant retraité	18 décembre 2015 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia au sud du Congo
5	Ebvié Antoine	64 ans environ	Cultivateur et chasseur	16 août 2015 à Ngo	Différents usages des pagnes de raphia
6	Enala Adolphe	74 ans environ	Enseignant à la retraite	7 février 2018 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia au nord-Congo

7	Kikouka	62ans environ	Infirmière à la retraite	14 janvier 2017 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia
8	Lissouéré Daniel	78 ans environ	Tisserand <i>teke kukua</i>	26 janvier 2018 à <i>Lékana</i>	Procédés de production des pagnes de raphia
9	Ma nga	58 ans	Tradithérapeute	2 mars 2010 à Brazzaville	Différents usages des pagnes de raphia dans les rituels des <i>teke</i>
10	Mbani Joseph	66 ans environ	Enseignant à la retraite	22 mai 2015 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia
11	Mbima Prosper	74 ans environ	Tisserand <i>teke kukua</i>	24 février 2017 à <i>Lékana</i>	Procédés de production des pagnes de raphia
12	Mbou Urbain	39 ans	Couturier	11 juillet 2015 à Brazzaville	Les échanges des pagnes de raphia au sud-Congo
13	Mfoulina Séraphin	78 ans	Chef coutumier et ancien tisserand	19 janvier 2016 à <i>Lékana</i>	Vie d'échange des pagnes de raphia
14	Mpala Philomène	69 ans environ	Cultivatrice	17 février 2017 à <i>Lékana</i>	Les échanges commerciaux des pagnes de raphia entre les sous-groupes <i>teke</i>
15	Mviri Casimir	60 ans	Tisserand <i>teke nziku</i>	27 avril 2018 à <i>Djambala</i>	Procédés, typologie et différents usages des pagnes de raphia
16	Mvoula	52 ans	Enseignant	6 avril 2015 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia au sud- Congo
17	Nanabo Urbain	52 ans	Cultivateur et griot	12 avril 2018 à <i>Lékana</i>	Vie d'échange des pagnes de raphia
18	Nawéné Yvonne,	69ans environ,	Marchande	4 février 2016 Brazzaville	Usage des pagnes traditionnels de raphia dans les us et coutumes <i>teke</i>
19	Ndiri	81 ans environ	Tisserand <i>teke nziku</i>	le 22 janvier 2016 à <i>Djambala</i>	Procédés de production des pagnes de raphia
20	Ndoura Jacques	84 ans environ	Ancien tisserand <i>teke kukua</i>	11 avril 2018 à <i>Lékana</i>	Procédés, typologie et différents usages des pagnes de raphia

21	Ndzeli Rose	68 ans	Cultivatrice	12 avril 2018 à Djamabala	Vie d'échange des pagnes de raphia
22	Ngalouo Anicet	47 ans	Cultivateur et chasseur	11 avril 2018 à Lékana	Vie d'échange des pagnes de raphia au nord- sud-Congo
23	Ngami Marcel	62 ans environ	Tisserand teke boma	6 avril 2018 à Ngo	Procédés, typologie et différents usages des pagnes
24	Ngobila Louis	50 ans	Militaire	16 décembre 2016 à Brazzaville	Différents usages des pagnes de raphia
25	Nguéni	52 ans environ	Marchand	16 janvier 2015 à Brazzaville	Vie d'échange des pagnes de raphia au nord- Congo
26	Ngues Marcel	72 ans environ	Ancien menuisier- charpentier	26 mars 2016 à Brazzaville	Différents usages et vie d'échange des pagnes
27	Ntsayolo Robert	65 ans environ	Menuisier- charpentier	17 avril 2016 Brazzaville	Différents usages des pagnes traditionnels
28	Ntsila Casimir	66ans environ	Tisserand teke bome	4 mai 2016 à Ngo	Typologie et procédés de production des pagnes de raphia
29	Obou Philippe	49ans	Cultivateur	22 janvier 2016 à Djambala	Typologie des pagnes de raphia
30	Okana Alphonse	42 ans	Conducteur de Bus	12 jun 2016 à Brazzaville	Usage des pagnes de raphia dans le rituel funéraire teke

Éléments de bibliographie

- ANDERSON Emile, 1953, Contribution à l'ethnographie des Kuta, Upsala, Suède.
- BONNAFE Pierre, 1987, *Histoire sociale d'un peuple congolais*, Paris, ORSTOM, tome 2.
- DELOBEAU Jean Michel et NGOULOU Sylvain, 1985, « Le tissage du raphia en pays kukua : de l'industrie à l'art », *Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire*, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.
- DETOURBET Masson Annick, 1957, « Le tissage du raphia chez les Batéké (Moyen-Congo) », *Journal de la Société des Africanistes*, tome 27, fascicule 1, p.67-79.
- FOURNEAU Jacques et KRAVETZ Léon, 1954, « Le pagne en Guinée et au Congo, *Bulletin de l'institut d'études congolaises*, p.67-79.

- GAMBEG Yvon Norbert, 1976, *Les fondements du pouvoir traditionnel chez les Tégé (Ethno-histoire)*, Brazzaville, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université Marien Ngouabi.
- GUILLOT Bernard, 1973, *La Terre Enkou : recherches sur les structures agraires du plateau koukouya (Congo)*. Atlas des structures agraires du sud du Sahara n°8, Paris, Mouton La Haye
- HOTTOT Raphaël, 1971, Teke fétiches, *Arts d'Afrique*, Brazzaville.
- KIENER Leonel. 1922, *Notice sur les fétiches du pays Bassundi (Congo)*, Brazzaville
- LOIR Henri, 1935, *Le tissage du raphia au Congo Belge*, Tervuren.
- NDINGA MBO Abraham Constant, 1984, *Introduction à l'histoire des migrations au Congo. Tome I : Hommes et cuivre dans le "Poo"l et la Bouenza avant le XX^{ème}* Heidelberg (République Fédérale d'Allemagne) éd. Bantou.
- NGAFOUM Jean Marie, 1980, *La métallurgie du fer chez les Teke küküa du Congo*, Brazzaville, Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université Marien Ngouabi.
- MAERS Jean., 1930, *Le tissage chez les populations du Lac Léopold II*, Antropos.
- OBENGA Théophile, 1976, *La cuvette congolaise. Les hommes et les structures*, Paris, Présence Africaine.
- OLLANDET Jérôme, 1981, *Les contacts Teke-Mbosi*, Thèse de doctorat d'Histoire de 3^{ème} cycle, Montpellier, Université Paul Valéry, Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- PONEL, 1885, « *Rapport à Dufourcq* » Pombo (Bas Alima), 30 juin 1885, « *Etude détaillée des Mbochi ; le pays, la vie économique et sociale, mœurs et religion* », Paris, MOA-VII, autographe.

BINGERVILLE, UNE CAPITALE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COLONIAUX AU SERVICE DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 1900 À 1960

BROU Alphonse N'goran*

Résumé

Ancienne capitale de la colonie de la Côte d'Ivoire, équipée d'établissements scolaires, Bingerville fut et demeure aujourd'hui un véritable centre "d'enseignement" occidental et de formation élites ivoiriennes. C'est de cette ville que sortirent les premiers fonctionnaires et employés de l'administration jusqu'à l'indépendance en 1960. Avec le transfert de la capitale à Abidjan en 1934, la capitale est devenue un centre urbain ordinaire. Mais, elle est restée un véritable sanctuaire de l'enseignement scolaire colonial. Dès lors, on se demande, en quoi, Bingerville, capitale politique et administrative, fut un centre d'impulsion et d'évolution de cet enseignement dans la colonie ? L'objectif ici est de montrer que cette ville de 1900 à 1960, a été aussi un centre de l'enseignement occidental et de la formation professionnelle des commis ou intermédiaires d'administration et des futures élites postcoloniales de la colonie. Cet article a motivé les sources d'archives, les ouvrages généraux et spécialisés ainsi que les travaux universitaires tels que les articles, les mémoires et les thèses. Cette documentation a permis, d'abord, de montrer que, Bingerville capitale est née de la volonté des colonisateurs français ; ensuite, d'indiquer que, dans le but de former des commis nécessaires pour la mise en valeur de la colonie, elle fut un site parfait d'implantation de l'enseignement scolaire colonial, et, enfin, de montrer que la capitale est un lieu idéal d'apprentissage de l'enseignement colonial, car, malgré la perte de son statut de capitale, Bingerville est restée centre important de l'enseignement colonial jusqu'en 1960.

Mots-clés : Bingerville, capitale, enseignement colonial, centre, élites ivoiriennes

Abstract

Former capital of the colony of Côte d'Ivoire, equipped with schools, Bingerville was and remains today a real centre of "Western education" and of Ivorian elite training. It was from this city that the first civil servants and employees of the administration came out until independence in 1960. With the transfer of the capital to Abidjan in 1934, the capital became an ordinary urban centre. But it has remained a real sanctuary for colonial school education. From then on, one wonders, in what way, Bingerville, the political and administrative capital, was a centre of impulse and evolution of this teaching in the colony? The objective here is to show that this city from 1900 to 1960, was also a centre of Western education and vocational training for

* Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), département d'Histoire ;
Email ; brou0540@gmail.com

clerks or administrative intermediaries and future post-colonial elites of the colony. This article motivated archival sources, general and specialized works as well as academic works such as articles, memoirs and theses. This documentation made it possible, first, to show that Bingerville capital was born of the will of the French colonizers; second, to indicate that, in order to train the clerks necessary for the development of the colony, it was a perfect site for the establishment of colonial school education, and, finally, to show that the capital is an ideal place for learning colonial education, because, despite the loss of its status as capital, Bingerville remained an important centre of colonial education until 1960.

Keywords : Bingerville, capital, colonial education, centre, Ivorian elites

Introduction

Ville administrative et lieu de résidence des gouverneurs, la création de Bingerville en tant que capitale est suscitée par l'insalubrité du site de Grand-Bassam, première capitale de la colonie. En fait, ce n'est pas toujours du premier coup que les colons opèrent le site idéal pour ériger la capitale d'un cercle ou d'une région : il a fallu très souvent rectifier rapidement le premier choix. Lorsque le décret du 10 mars 1893 fait de la Côte d'Ivoire une colonie autonome, Louis Gustave Binger, nommé gouverneur de la jeune colonie, ne tarde guère à reconnaître combien la situation de Grand-Bassam, sa capitale, est défectueuse à tous les points de vue. Bâtie sur une étroite langue de sable, entre une petite lagune et la mer, la ville de Grand-Bassam ne paraissait susceptible ni d'amélioration ni de développement (A. N. Brou, 2018, p. 110). Cette situation clame très vite le malheur de la ville et occasionne son isolement. Car « l'insalubrité de cette ville a fait songer à son évacuation complète et à la création d'un autre port sur le littoral... » (C. Wondji, 1972, p. 233). Bingerville est alors érigée capitale de la colonie en 1900. En effet, le projet colonial dont l'objectif principal est la mise en valeur économique de la Côte d'Ivoire incluait l'instruction des populations locales. Le commerce étant l'activité dominante à cette époque coloniale, il nécessitait la formation des commis à savoir des intermédiaires et surtout des interprètes, auxiliaires des administrateurs européens. Pour favoriser donc les échanges entre Européens et Africains un vaste programme d'apprentissage de la langue française est organisé en Côte d'Ivoire. Le but est d'apprendre aux Africains les différents codes et caractères de cette langue. C'est ainsi que, Bingerville sa capitale est choisie pour abriter les plus prestigieux établissements de cet enseignement. Centre d'élaboration des projets administratifs coloniaux, la ville-capitale apparaît comme le pôle idéal de cet apprentissage éducatif. En quoi Bingerville, nouvelle capitale politique et administrative de la colonie de la Côte d'Ivoire a été un cadre idéal de l'implantation et de l'évolution de l'enseignement colonial dans ce territoire ? Ici, il s'agit de définir cet enseignement en analysant ses caractéristiques, mais aussi expliquer pourquoi Bingerville a été un cadre idéal de la formation des Africains et en

particulier des Ivoiriens. L'année 1900, borne supérieure de l'étude, correspond à la convention organisant l'enseignement dans la colonie (J. C. N'golo, 1982, p. 34). Ainsi, sont construites des écoles à Bingerville¹. Tandis que 1960, borne inférieure, marque l'année de la proclamation solennelle de l'indépendance de la Côte d'Ivoire par Félix Houphouët-Boigny, l'un des élèves de l'EPS².

Pour répondre à notre problématique, nous avons eu recours aux sources d'archives et à des ouvrages scientifiques. Leur usage permet d'appréhender tous les contours du sujet traité. Pour construire les faits historiques, nous avons appliqué la critique des sources, procédé aux recoupements et confronté les sources primaires à celles de seconde main que sont les travaux scientifiques effectués sur le sujet. Les statistiques scolaires des archives ont été aussi mises à profit pour quantifier les taux de scolarisation afin de mieux cerner l'évolution des effectifs des élèves.

De cette démarche découle des résultats présentés dans un développement bâti en trois points. Il s'agit d'abord, de faire l'historique de l'érection de la ville de Bingerville en capitale politique et administrative de la colonie, ensuite, de présenter les circonstances d'implantation et les objectifs généraux de l'enseignement colonial à Bingerville, et, enfin, de montrer que la capitale est un cadre idéal d'apprentissage de l'enseignement occidental tout en indiquant son évolution.

1. Erection de Bingerville en capitale politique et administrative

Peuplée à l'origine par les Tchaman ou Ébrié, Bingerville devient la capitale de la colonie de Côte d'Ivoire. Comment est-elle érigée en capitale en lieu et place de Grand-Bassam ? Mais, pour répondre à cette question, il convient avant tout de montrer l'origine de la fondation de Bingerville.

1.1. Origine de la ville de Bingerville

Située à l'Est, à 15 kilomètres d'Abidjan, Bingerville est une cité peuplée par les Tchaman ou Ébrié. Selon Aka Konin, les Tchaman ou Ébrié occupent, sur la rive nord de la lagune Ébrié, une bande de terre d'environ dix-huit kilomètres allant de la lagune Potou à l'est où ils vivent en parfaite symbiose avec les Attié et les Abouré (A. Konin, 2010, p. 8). Selon Niangoran-Bouah, Tchaman (Djaman) serait un terme d'origine twi (ashanti), signifiant « ceux qui ont fait bande à part ; ceux qui ont quitté le pays » (singulier, Tchabio) ; pour les femmes, on dit Tchabia (pluriel, Tchabya) (G. B. Niangoran, 1969, p. 51). Toujours pour l'auteur, Tchaman signifie aussi « ceux qui ont été choisis ou les élus ». Ce nom leur a été donné par leurs voisins Abouré. Les Tchaman vivent au sud de la Côte d'Ivoire et sont membres du grand groupe ethnique et linguistique akan. Ils sont pêcheurs et paysans.

¹ JOCI, 1900, Convention du 22 Février 1900 relative aux écoles primaires de la colonie.

² EPS : Ecole Primaire Supérieure

Selon la légende, sous la conduite d'Otchogbi, les Tchaman sont partis de Sandié, village situé à l'ouest de l'actuel Ghana, lors du grand mouvement d'immigration du groupe akan pour s'installer en Côte d'Ivoire entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle (J. C. N'golo, 1981, pp. 7-9). Les guerres incessantes entre les populations furent à l'origine de ces migrations. Les Ébrié seraient une fraction des premiers Abron émigrés en Côte d'Ivoire au milieu du XVII^{ème} siècle, en provenance de la région de Koumassi. Ils ont sans doute au cours des nombreux déplacements, abandonné leur langue d'origine pour celle qu'ils utilisent aujourd'hui dans la communication quotidienne (G. B. Niangoran, 1969, p. 52). Ils occupent neuf goto ou phratries: Kwé, Bidjan (Kobriman), Yopougou, Nonkoua, Songon, Bobo, Diapo, Bya et Niangon. En effet, fuyant ces guerres, les Ébrié quittent Sandié et séjournent d'abord à Bago, à l'ouest de l'Agnéby au nord de Dabou. De là encore naissent des conflits, ils s'entre-tuent à coups de flèches et de harpons, ce qui provoque leur dispersion. Un premier groupe fuit et fait escale à Akandjé (J. C. N'golo, 1982, p. 7). Ce groupe serait le vrai noyau des Ébrié Kwé (G. B. Niangoran, 1969, p. 56). Un second groupe, sous la direction d'Afita s'oriente vers l'est et arrive à Méliégou dans la localité actuelle d'Attiékoi. Apeurés, certains hommes de ce second groupe, probablement les « Santé » se dirigent vers le sud et s'établissent sur le Plateau de Bingerville du côté de l'actuel Orphelinat. Ceux qui sont restés à Méliégou se heurtent aux attaques des Attié sous les ordres d'Abouré Yapi. Chassés et poursuivis par ces agresseurs, ils fuient sous la conduite d'Adougbo pour se réfugier dans le sud du pays. Ce groupe enregistre par la suite la venue d'autres étrangers qui lui demandent hospitalité. Les Kwé leur indiquent alors un espace d'où ils se sont établis pour créer leur village entre la mission catholique et la gare routière actuelle (J. C. N'golo, 1982, pp. 9-10). Ce village devient plus tard Adjamé. C'est par ailleurs, ce dernier village Adjamé et le village Santé qui sont délocalisés pour donner place à Bingerville, la capitale de la colonie sous la conduite des colonisateurs.

1.2. Bingerville, capitale de la colonie française de la Côte d'Ivoire dès 1900

Grand-Bassam ne sera capitale de la colonie que pendant six ans (J. N. Loucou, 2012, p. 185). En effet, comme indiqué plus haut, le site de la ville est déclaré défectueux par les autorités coloniales à cause de l'apparition des épidémies de fièvre jaune. Cette insalubrité a suscité alors son malheur et son évacuation complète (C. Wondji, 1972, p. 233). Par ailleurs, les épidémies de fièvre jaune³ et l'insalubrité du site de la ville constituent des conditions majeures du transfert de la capitale à Bingerville (L. G. Gnamien, 2009, p. 36). La nécessité de transfert de la capitale en un lieu plus salubre occasionne plusieurs études de

³Abobé est donc le nom par lequel les Abouré désignèrent le fléau qu'ils n'ont jamais connu auparavant. Abobé signifie aussi « qui assomme », exprime la violence et la soudaineté des attaques de la fièvre jaune ; mais Abobé se traduit ironiquement « qui les frappe » indique surtout un mal qui s'attaque principalement aux Européens. Cf. C. Wondji, 1972, pp. 221-222.

recherche. Les premières études en vue du déplacement de la capitale portent sur la côte ouest de la colonie et l'emplacement préconisé, est le plateau qui s'étend de Sassandra jusqu'à Drewin. Des recherches furent donc entreprises. Drewin situé sur la côte ouest et Dabou sur la lagune Ébrié ayant été écartés, les spécialistes examinèrent les avantages et inconvénients de deux sites de la lagune Ébrié : Abidjan et Adjamé (Bingerville) » (C. Wondji, 1972, p. 232). Malgré les bonnes conditions de salubrité de la côte rocheuse de l'ouest, le gouverneur Mouttet s'oppose à l'idée du transfert du chef-lieu à Drewin, car pour lui le site est trop éloigné de la lagune Ébrié, « lieu géométrique de l'activité commerciale » (C. Wondji, 1976, p. 85) de la Côte d'Ivoire. Il consacre alors plusieurs soins et des sommes importantes à des améliorations et à l'assainissement du site de Grand-Bassam. Malheureusement, la double épidémie de peste et de fièvre jaune survenue en 1899, dérobe tous les efforts du gouverneur. Dès lors, la question du transfert de la capitale se pose donc avec une urgence nouvelle (A. N. Brou, 2018, p. 111). Ainsi, le mauvais état du site de Grand-Bassam précipite très rapidement le transfert de la capitale sur le site du village d'Adjamé-Santey qui est baptisé Bingerville en 1900, en hommage au premier gouverneur de la colonie (J. N. Loucou, 2012, p. 185).

Devant l'insistance du gouverneur de la colonie, le Lieutenant-gouverneur Roberdeau, et vu l'urgence du déplacement du gouvernement et de ses services, le département des colonies autorise le transfert provisoire du chef-lieu de la colonie à Adjamé-Santé en attendant le lotissement d'Abidjan. Le 25 novembre 1900, le gouvernement s'installe à Adjamé-Santé qui devient la nouvelle et deuxième capitale de la colonie (A. N. Brou, 2018, p. 114). C'est donc à la construction de cette cité administrative idéale que le gouverneur Roberdeau et ses collaborateurs consacrèrent leurs efforts. Ils équiperont la capitale de plusieurs infrastructures dont les établissements de l'enseignement éducatif. Dès lors, la capitale devient un pôle privilégié de l'enseignement éducatif dans la colonie.

2. Origine et objectifs généraux de l'enseignement colonial en Côte d'Ivoire

Avec le développement de quelques activités économiques matérialisées par la présence de factoreries européennes, de quelques commerçants locaux, des unités industrielles de fabrication de savon et d'extraction d'huile de palmiste, Bingerville est avant tout, une ville administrative. Cependant, toutes les catégories professionnelles s'y rencontrent. Malgré, son statut administratif, elle devient dès son érection en chef-lieu de colonie, surtout grâce à la mise en place des équipements éducatifs, une véritable ville de promotion de l'enseignement. Quel est le contexte d'implantation de l'enseignement colonial à Bingerville ?

2.1. Origine de l'enseignement en Côte d'Ivoire

La diffusion de l'enseignement dans la colonie de Côte d'Ivoire fut timide mais nécessaire pour les sociétés ivoiriennes. En 1887, grâce à Arthur Verdier, la colonie de Côte d'Ivoire accueille sa toute première école, précisément à Elima au bord de la lagune Aby. Puis, une deuxième construite à Moossou en 1890. Dans la dynamique d'introduction de l'enseignement en Côte d'Ivoire, une autre école cette fois dans le domaine agricole fut également construite à Elima en 1892. Louis-Gustave Binger décide de réorganiser les deux écoles d'Arthur Verdier en écoles publiques⁴, puis il fonde lui-même des écoles publiques dans le Sud-Est de la colonie notamment à Grand-Bassam, Bonoua, Dabou, Jacqueville et Grand-Lahou (P. Desalmand, 1983, p. 100). Le 1er mars 1895, alors que Grand-Bassam est la capitale de la Côte d'Ivoire, l'école ivoirienne compte 896 élèves pour une population estimée à 1,2 millions d'habitants. Ces écoles étaient dirigées par des sous-officiers et des interprètes servant les commandants de cercles. Deux ans après son installation comme Gouverneur, Binger fait appel à la Société des missions africaines de Lyon en France pour organiser l'enseignement et assurer la direction des écoles. En décembre 1897, est signé le premier arrêté organisant le système de l'enseignement en Côte d'Ivoire (B. N. Kouamé, 2015, p. 250). Cet arrêté stipule que, l'enseignement concerne tous les enfants dont l'âge est compris entre 6 et 15 ans (P. Desalmand, 1983, p. 256). Il donne les grandes lignes des programmes. Les missionnaires bénéficient d'une subvention mensuelle de 285 francs par mois et pour chaque école contre 150 francs dans la précédente convention (P. Desalmand, 1983, p. 109). Les missions facilitent ainsi l'introduction de l'enseignement à l'intérieur de la colonie. Leurs efforts obtiennent un grand succès dans le Sud-Est.

Adoptée en métropole en France à la fin du XIX^e siècle, la politique de laïcisation de l'enseignement est appliquée en AOF. Les gouvernements des colonies chassent les maîtres congréganistes des écoles publiques et suppriment également les subsides pour les écoles missionnaires. En Côte d'Ivoire, toutes les subventions aux écoles confessionnelles sont supprimées (P. Desalmand, 1983, p. 110). Dans l'obligation de pourvoir nécessairement les écoles de brousse en maîtres, l'administration coloniale procède au recrutement de moniteurs auxiliaires parmi les jeunes gens munis de CEPE. Cet essai fut un succès à tel enseigne que, l'administration entreprend la formation accélérée de tous les moniteurs en créant des « cours normaux », des écoles normales de statut subalterne, destinées aux candidats en possession du CEPE et qui leur dispensent un enseignement pédagogique d'une durée maximum de deux ans sanctionné par le titre de moniteur. A cette époque, des cours normaux de moniteurs fonctionnent à Dabou (P. Desalmand, 1983, p. 205). Les missions se préoccupent aussi d'instruire des filles. Dès son érection en 1900 en chef-lieu de colonie, la ville de Bingerville devient le véritable centre

⁴ A ce moment-là, l'école d'Élima fut transférée à Assinie un des principaux pôles économiques de la colonie.

de développement de l'enseignement en Côte d'Ivoire. Que visait le colonisateur en introduisant l'enseignement à Bingerville ?

2.2. Les objectifs généraux de l'enseignement en Côte d'Ivoire

Pour la colonisation, l'instruction est un mal nécessaire, l'appareil d'exploitation économique, d'oppression administrative et politique, ne peut fonctionner sans un minimum de cadres locaux, agents d'exécution et courroies de transmission entre l'encadrement européen et les populations locales. La colonisation est donc obligée de former des cadres (A. N. Brou, 2018, p. 244.). Le 12 février 1900, le secrétaire général de la colonie et le Père Hamard⁵ consacrent une subvention de 285 francs par mois et du matériel à chaque école⁶. Le personnel enseignant comprend un Européen et un moniteur ivoirien. Mais, dès le début de l'année 1904, en vertu de l'article 5 de la convention qui réserve à l'administration, le droit de la résilier, l'enseignement en Côte d'Ivoire est laïcisé⁷. L'enseignement comporte trois types d'écoles : les écoles des villages, les écoles régionales et l'école primaire supérieure. Les écoles de village sont dirigées par un instituteur ou une institutrice noire. Ce sont des écoles de premier degré. Elles donnent des rudiments de langue française, d'hygiène et de calcul. Elles ont pour objectif d'asseoir l'influence française, de rendre la population plus apte à entrer dans les nouvelles formes d'exploitation que l'on veut lui proposer, et surtout d'opérer une sélection qui permet d'alimenter les écoles régionales.

Moyen de facilitation du véhicule de l'information et de sa compréhension, l'école permet d'atteindre des fins militaires, économiques, politiques, socioculturelles et autres. C'est pourquoi, l'école de village devrait toucher tous les enfants scolarisés (P. Desalmand, 1983, p. 161.). En fait, l'enseignement des écoles des villages est destiné à tous les enfants. Réussir cette mission, est l'objectif idéal avisé par le colonisateur. Pour ce dernier, il faut former un maximum de personnes afin de faciliter la politique coloniale d'exploitation. Mais, le manque de moyens financiers oblige l'administration à se limiter aux enfants de chefs ou de personnes influentes. Dans les écoles régionales existant dans les chefs-lieux de cercle et dans les centres importants, on oriente les meilleurs élèves des écoles de village. Elles se distinguent des écoles de village car elles comportent un cours moyen alors que les écoles de villages n'ont que le cours préparatoire et le cours élémentaire. Dans ces écoles, une large part est donnée aux travaux manuels et à l'enseignement de l'agriculture. Ces écoles sont confiées à un instituteur européen qui est à la fois directeur d'école et contrôleur pédagogique des écoles de son secteur. Les élèves sortent de ces écoles régionales avec le Certificat d'Étude Primaire Élémentaire (CEPE). L'école primaire supérieure placée à Bingerville, reçoit une élite issue des écoles régionales. Le

⁵ Le Père Hamard est le représentant de la Congrégation des Missions Africaines de Lyon.

⁶ JOCI 1900, Convention du 22 février 1900 relative aux écoles primaires de la colonie.

⁷ ANCI, EE3 (1), Rapport d'ensemble : l'enseignement 1903, sans pagination.

programme est analogue à celui des écoles primaires de la métropole. Ce sont des écoles mixtes, car elles fonctionnent avec des classes européennes et des classes africaines. En vue de former un maximum de cadres africains, les arrêtés de 1903, ont créé plusieurs écoles à Bingerville : des écoles fédérales, professionnelles, des filles et des cadres du personnel du système éducatif. Bingerville devient alors un centre scolaire.

3. Bingerville, un pôle de l'enseignement en Côte d'Ivoire

Érigée en capitale administrative et politique de la colonie de la Côte d'Ivoire en 1900, Bingerville est dotée de plusieurs infrastructures socio-culturelles parmi lesquelles les établissements scolaires prédominent faisant donc de ladite ville-capitale, une ville scolaire et un pôle de formation des Ivoiriens

3.1. Bingerville, une ville scolaire en Côte d'Ivoire

Née de la volonté du colonisateur, Bingerville est devenue un véritable pôle d'enseignement et de formation des élites. Hormis les bâtiments administratifs, des écoles voient le jour⁸. Il est créé deux écoles en 1903: l'école de Gbagba et le groupe scolaire central. Celui-ci reçoit les élèves des écoles régionales ou écoles de second degré de toute la colonie (M. A. Kouassi-Koffi, 2013, p. 88). En 1906, trois ans après l'introduction de la charte de l'enseignement, la Côte d'Ivoire compte 34 écoles réparties de la façon suivante : « 3 écoles régionales, 20 écoles de village, 1 école publique professionnelle, 8 écoles privées et 2 écoles privées professionnelles et le nombre d'élèves atteignait 571 dont 288 dans les écoles publiques et 283 dans les écoles privées » (P. Desalmand, 1983, p. 264). La ville monopolise alors la plupart de ces écoles. Par ailleurs, alors que Grand-Bassam conserve ses activités portuaires et commerciales, Bingerville rayonne à travers l'enseignement (M. A. Kouassi-Koffi, 2013, p. 88). De 1904 à 1906, l'on enregistre dans la colonie, la création de plusieurs écoles congréganistes particulièrement dans la ville de Bingerville.

Par l'arrêté du 6 juillet 1911, il est créé à Bingerville, un Groupe Scolaire Central (GSC) comprenant une EPS (École Primaire Supérieure) avec des sections professionnelles (bois et forge), une école de village à deux classes (CP et CE), une section de formation de moniteurs, une section administrative et commerciale⁹ et l'Orphelinat de métis. Les différentes écoles de Bingerville accueillaient en moyenne 206 élèves venant des régions du pays. En 1912, le GSC comptait au total 92 élèves (P. Desalmand, 1983, p. 274). Fin 1915, tous les établissements de Bingerville accueillent plusieurs élèves encadrés par un corps enseignant qui, outre les étrangers, comportent 17 instituteurs et 50 moniteurs ivoiriens. Du fait de son statut de ville scolaire, elle est considérée comme le socle de l'enseignement éducationnel de Côte d'Ivoire. A travers ses établissements éducatifs,

⁸ ANCI, EE3 (1), Rapport d'ensemble : l'enseignement 1903, sans pagination.

⁹ Cette école formait des agents de la poste, des écrivains publics et des infirmiers.

la ville participe à la formation d'instituteurs, de cadres administratifs ivoiriens depuis l'époque jusqu'à nos jours. Après leur formation dans les écoles confessionnelles, les élèves-moniteurs se rendent pour des notions de base, dans les ateliers de l'école professionnelle transférée en 1909 à Bingerville.

Tableau I : L'évolution de la population scolaire de Bingerville de 1905 à 1918

Années	Groupe Scolaire Central	Ecole Primaire de Gbagba	Cours d'Adultes
1905	20	-	-
1907	-	-	-
1909	25	-	-
1910	106	-	-
1911	218	100	-
1912	92 ¹⁸⁸	-	-
1913	107	166	40
1914	125	177	59
1915	138	160	59
1916	171	67	12
1917	133	58	27
1918	151	85	33

Source : J. C. N'golo, 1982, p. 201, annexe 5

En 1918, le Groupe Scolaire Central prend le nom de, « Ecole Primaire Supérieur ou EPS de Bingerville » (P. Desalmand, 1983, p. 280). A cette même date, un arrêté est rédigé par Angoulvant, créant à Bingerville une école d'agriculture à vocation fédérale et des fermes-écoles ayant pour but principal d'initier les paysans à l'élevage. Bref, plusieurs options s'offrent aux élèves. Diverses disciplines sont enseignées dans ces écoles. Par exemple, un élève du Groupe scolaire, est versé dans les cadres locaux comme postier, télégraphiste, aide-médecin ou infirmier, employé de bureau ou de commerce, dactylographe, « ouvrier » ou contremaître, moniteur d'enseignement, etc. (P. Desalmand, 1983, p. 274).

A partir de 1924, le GSC ou École Primaire Supérieure (EPS) forme directement des employés pour l'administration, le commerce et l'industrie. Un orphelinat est créé pour les jeunes métis abandonnés dans les postes de la colonie. Ainsi, Bingerville assoit sa réputation de ville scolaire. Créés d'abord pour les gardes de police du Lieutenant Gouverneur, puis, pour les serviteurs locaux ou Africains, les cours d'adultes s'étendent aux fonctionnaires, aux écrivains, interprètes, dactylographes et aux employés de tous les services dont le niveau de connaissance en langue française est généralement insuffisant. Les scolarisés représentent 32% de la population totale de la ville. C'est de Bingerville que sortaient ou presque tous les « cadres de l'administration ». Fin 1924, 4.354 élèves fréquentent les établissements prestigieux de la capitale dont seulement 211 filles (M. A. Kouassi-Koffi, 2013, p. 89). En 1931, un établissement d'enseignement agricole dénommé station agricole de Bingerville puis

mué en école professionnelle d'agriculture en 1947 voit le jour. En effet, la perte de sa fonction administrative et politique due au transfert de la capitale à Abidjan, en 1934, n'a nullement entamé sa vivacité. Par ailleurs, des écoles secondaires continuent de voir le jour dans la ville notamment en 1935, 1945, etc. Il s'agit entre autres du collège catholique, du Petit Séminaire et de l'EPS de garçons. Bingerville est demeurée ainsi une ville scolaire héritée de son passé colonial (M. A. Kouassi-Koffi, 2013, p. 89). Cependant, l'enseignement des filles est marginal avant 1936. En effet, la venue au pouvoir, en France, du Front Populaire s'est traduite en Côte d'Ivoire, comme dans le reste de l'AOF, par une action relativement énergique en faveur des filles. Cette action a pour but de permettre aux filles de rattraper, dans le domaine scolaire, l'important retard qu'elles ont sur les garçons. Ainsi, en 1937, on note la création d'un Cours d'Enseignement primaire supérieur de filles à Bingerville. Aussi, pour intéresser un plus nombre de filles, l'administration coloniale crée en 1939, une EPS de filles à Bingerville (P. Desalmand, 1983, p. 300). Cette EPS a pour objectif de former des enseignantes pour prendre en charge la scolarisation des filles sur toute l'étendue du territoire de la colonie et de fournir des auxiliaires comme des dactylographes, secrétaires pour exécuter les différents services administratifs, commerciaux et industriels (P. Desalmand, 1983, p. 299, p. 301). Malgré les difficultés liées à l'état de la seconde Guerre Mondiale et à la faiblesse des moyens mis à sa disposition, l'EPS a réussi à former quelques cadres féminins. Le tableau II ci-dessous présente l'évolution des effectifs des filles de l'EPS de Bingerville de 1938 à 1945. En 1947, l'EPS de filles est transformée en Collège Moderne. Même, l'École des enfants de troupe d'Abidjan créée en 1939 est transférée à Bingerville en 1940. Sa direction est assurée par l'autorité militaire. Les recrutements se font dans tous les territoires de l'Afrique Occidentale Française (AOF).

Tableau II : Effectifs de l'EPS de filles de Bingerville de 1938 à 1945

Années	1938	1941	1943	1944	1945
EPS de filles de Bingerville	45	60	49	-	35

Source : P. Desalmand, 1983, p. 300

Les informations statistiques de ce tableau montrent que les jeunes filles sont prises en compte par le programme général de formation des élites ivoiriennes ou africaines. Cependant, force est de constater qu'elles sont en nombres réduits. Par exemple, en 1944, l'EPS de jeunes filles est à effectifs toujours aussi réduits. (P. Desalmand, 1983, p. 300). Bien que le nombre d'enfants inscrits soit modeste d'une catégorie à une autre, Bingerville prend en charge plusieurs enfants dans ses établissements. Malgré le transfert de la capitale à Abidjan, Bingerville concentre plusieurs équipements

d'enseignement¹⁰. Elle mobilise le plus grand nombre des établissements sur toute l'étendue du territoire ivoirien. En fait, les établissements du second degré se concentrent notamment à Bingerville environ 7% de l'effectif total du pays. L'évolution des effectifs de l'EPS montre clairement que, même, après la perte de ses fonctions administratives et politiques, Bingerville a gardé sa vivacité en matière d'enseignement occidental (voir tableau III). D'ailleurs, le siège de l'inspection académique y compris les autres services est-il maintenu à Bingerville jusque dans les années 1955-1956, date à laquelle certains bureaux de l'administration coloniale sont transférés dans la nouvelle capitale (M. A. Kouassi-Koffi, 2013, p. 89).

Tableau III : Évolution des effectifs de l'EPS de Bingerville 1931 à 1945

Années	1931-1932	1933-1935	1937-1938	1940-1941	1942-1943	1944-1945
Effectifs	138	246	136	164	-	240

Source : P. Desalmand, 1983, p. 278

Dans ce tableau, il apparaît clairement que, pour l'essentiel, les effectifs de l'EPS progressent, mais d'une façon irrégulière. En 1936, les difficultés rencontrées pour placer les élèves sortant des écoles contraignent l'Administration à réduire les effectifs, 110 élèves entre la période 1933-1935 et celle de 1937-1938. Depuis toujours, la rigueur est de mise dans les écoles de Bingerville. L'heure et les indications données sont respectées, sous le regard bienveillant de l'administration coloniale. Aussi, les élèves ne sont pas automatiquement admis à la station agricole comme apprenti moniteur. Il faut savoir lire, compter, parler couramment le français et être apte physiquement (J. C. N'golo, 1982, pp. 53-54). Les élèves doivent avoir un bon niveau de connaissances. Par ailleurs, ne peuvent entrer dans les écoles de Bingerville que les élèves qui ont entre 14 et 17 de moyennes au CEPE. Ces résultats obtenus par les élèves en fin d'année montrent bien la qualité des enseignements qui sont donnés dans les établissements de Bingerville. De ce fait, la ville apparaît comme un cadre idéal de formation professionnelle coloniale des Ivoiriens.

3.2. Bingerville, un centre de formation des Ivoiriens

Comme indiqué plus haut, Bingerville rayonne à travers ses établissements scolaires. Elle participe à la formation des élites ivoiriennes. A la rentrée des classes, plusieurs enfants accompagnés de leurs parents se présentent aux portes des écoles de Bingerville. Un

¹⁰ D'une seule école primaire, de trois écoles secondaires et trois écoles techniques à l'époque coloniale, Bingerville compte aujourd'hui 49 écoles primaires, 8 écoles secondaires, 4 écoles techniques, des écoles supérieures et un centre technique national de football. Celui-ci totalise 9776 collégiens et lycéens dont 2500 habitent à Bingerville contre 7276 hors de la ville (Kouassi-Koffi, 2013 : 90).

recrutement s'opère selon plusieurs critères dont l'âge, l'état de santé, la condition sociale des intéressés, etc. Ceux qui ne paraissent pas susceptibles de pouvoir fréquenter avec assiduité et avec profit sont éliminés d'office. Après cette étape, les élèves débutants reçoivent les leçons de langage, de calcul oral et font aussi de la lecture. Ils s'initient de même à l'écriture. Partis de zéro, en quelques mois, tous les enfants recrutés, connaissent un progrès remarquable. A la fin de chaque année scolaire, les plus méritants sont conservés à l'école de Gbagba encore un ou deux au plus, puis ils sont orientés à l'école régionale d'Abidjan. Après trois ans passés dans cette dernière, ceux admis au certificat de fin d'études, sont conduits à l'EPS de Bingerville (J. C. N'golo, 1982, pp. 35-36). Il ressort que, Bingerville, à travers ses écoles, contribue à la formation des Africains en particulier des Ivoiriens.

Fondé en mai 1909 par le Gouverneur Angoulvant et réorganisé en juillet 1911, le GSC de Bingerville offre aux élèves, un cours local des moniteurs de l'enseignement, un cours préparatoire à l'École Normale de Saint Louis au Sénégal ou à l'École professionnelle Pinet-Laprade de Gorée au Sénégal (J. C. N'golo, 1982, p. 39.). D'autres suivent une formation administrative et commerciale. Cette formation comprend trois branches : la première forme des élèves postiers et télégraphes, la seconde s'occupe des élèves médecins et infirmiers et la troisième forme les comptables et les dactylographes (J. C. N'golo, 1982, p. 36). Pour donner à l'enseignement primaire, la diffusion de plus en plus large que réclame l'occupation effective du pays, l'Administration s'est évertuée à créer un cadre de moniteurs recrutés sur place. Pour elle, grâce à leur origine, ces moniteurs rendraient de réels services. C'est donc, dans ce but qu'un cours spécial est institué à Bingerville en mai 1909 (J. C. N'golo, 1982, p. 37). Il convient de développer la connaissance des élèves sans fatiguer leur esprit en donnant un enseignement adéquat aux fonctions qu'ils sont appelés à remplir, affirme l'administrateur (P. Desalmand, 2005, p. 271). Les cours sont combinés de sorte à répondre à ce besoin. Voici ainsi le contenu de cet enseignement dans le tableau ci-après.

Tableau IV : Emploi du temps et Tâches assignées aux élèves

Périodes d'exécution des tâches	Les tâches assignées aux élèves
Matin de 6 heures à 7 heures	Travaux agricoles
De 7 heures à 11 heures	Etudes sous la direction du maître
De 14 heures à 17 heures	Exercices pratiques d'enseignement à l'école annexe sous le contrôle du maître

Source : J. C. N'golo, 1982, p. 37

Cette formation est complétée à l'hôpital où les élèves-moniteurs se rendent à tour de rôle pour acquérir des notions d'hygiène et apprendre à donner les premiers soins aux blessés (J. C. N'golo, 1982, p. 37). Enfin, ces élèves s'initient au travail du bois et du fer. En 1911, 206 élèves y ont étudié dans les établissements de Bingerville (P. Desalmand, 2005, pp. 272-280). Le tout premier instituteur ivoirien sorti des écoles de Bingerville est Loua Beugré. Il sort diplômé en 1912.

Le 20 juillet 1915, l'élève Ouffoué Diaha qui devient plus tard Félix Houphouët-Boigny, est admis en qualité d'élève interne au GSC. Il est formé pendant trois années avant d'aller poursuivre ses études à Willam Ponty où il sort médecin auxiliaire le 20 octobre 1925. Il entame sa carrière à l'hôpital central d'Abidjan (A. N. Brou, 2018, p. 247). Outre cette fonction, il consacre le reste de sa vie à la cause de la Côte d'Ivoire et au bien-être de ses fils et filles. Cependant, les programmes ne donnent que des notions sommaires de culture générale : lecture expliquée, exercice de composition et d'orthographe, de mesures métriques françaises, autant que possible lire et écrire. Les élèves des cours d'adultes paient une indemnité d'éclairage dont le prix évolue avec la cherté de la vie (A. N. Brou, 2018, p. 248). Les écoles de Bingerville ont contribué à la formation d'un nombre important de personnalités lettrées, en particulier Ivoiriennes. Ceux-ci ont joué un rôle important dans la vie politique et syndicale de la colonie. Par exemple, depuis sa création, l'EPS de Bingerville joue un rôle d'intermédiaire entre les écoles primaires élémentaires et les écoles fédérales. L'objectif est de former des commis d'administration, des instituteurs locaux et des médecins adjoints. Comme sortants de l'EPS, on a des leaders politiques ivoiriens dont Bernard Binlin Dadié, Joseph Anoma, Théodore Koffi Attobra, Ernest Boka, Jean Delafosse, Auguste Denise, Gaston Fiankan et Konan Bédié, etc. (A. N. Brou, 2018, p. 249)

Ainsi, le rôle de la ville-capitale a été essentiel dans l'accomplissement de la politique coloniale d'instruction des populations ivoiriennes et africaines. L'instruction est autant plus importante pour l'Européen que pour les Ivoiriens, l'on déplore cependant la disette des commis, de scribes que l'on doit emprunter aux colonies voisines (J. C. N'golo, 1982 : 38). C'est donc pour parer à cette pénurie de personnel local qu'est créée la section administrative et commerciale afin de régler définitivement le problème de traducteurs ou d'intermédiaires dans les transactions. L'EPS de Bingerville a participé à l'éclosion d'une élite politique capable d'assumer ses responsabilités et d'assurer la pérennité de l'héritage colonial. Les actions de cet établissement confirment le rôle que la ville de Bingerville a joué pendant la période coloniale en tant que ville scolaire.

Conclusion

Née de la volonté du colonisateur, Bingerville demeure une ville scolaire de par son histoire. Equipée de prestigieux établissements scolaires, la ville-capitale polarise son espace en accueillant la plupart des élèves des autres villes de la Côte d'Ivoire, mais aussi ceux des pays de la sous-région à l'image de L'EMPT (Ecole Militaire Préparatoire Technique) actuelle. Elle a été depuis son érection en capitale, en 1900, une véritable place tournante de l'enseignement colonial et de formation des cadres ivoiriens et africains. Suite au transfert de la capitale, surtout des compétences administratives à Abidjan en 1934, la ville de Bingerville est devenue un centre urbain ordinaire, mais les services de l'enseignement sont restés dans cette ville. Dès lors, il importe de refaçonner le paysage de la ville de Bingerville en

construisant des services conventionnels et en réhabilitant des équipements socio-culturels ou des établissements scolaires coloniaux existants afin de renforcer encore davantage son rôle d'antenne d'ancienne ville-capitale scolaire de la Côte d'Ivoire.

Sources et Bibliographie

1. Sources d'Archives

- ANCI, 1EE (4), X-2-68 : Rapport d'ensemble sur le service de l'enseignement pour l'année 1923. Sans pagination.
- ANCI, EE3 (1), Rapport d'ensemble : l'enseignement 1903. Sans pagination.
- JOICI, 1911, Arrêté du 6 juillet 1911, portant création d'un enseignement primaire supérieur en Côte d'Ivoire, p. 379.
- JOICI, 1900, Convention du 22-2-1900 relative aux écoles primaires de la colonie.
- JOICI, 1939, Arrêté local du 15-2-1939, relatif aux objectifs de l'École primaire supérieure de filles de Bingerville, p. 254.

3. Bibliographie

- KONINAKA, 2010, *Aspects de l'art musical des Tchaman de Côte d'Ivoire*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique), 67 p.
- BROU N'goran Alphonse, 2018, *La contribution des capitales au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire : cas de Grand-Bassam, Bingerville et Abidjan de 1893 à 1983*, Thèse de Doctorat unique en Histoire contemporaine, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 469p.
- BROU N'goran Alphonse, 2016, « L'implantation coloniale et la prospérité socio-économique de Grand-Bassam de 1893 à 1934 », *SIFOE*, Revue électronique spécialisée en Histoire, Archéologie et Art, N°6, Bouaké, pp.69-82.
- CHERVEL André, 1986, « L'enseignement primaire supérieur », *Les auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*. Paris, Institut national de recherche pédagogique, pp. 249-252.
- DESALMAND Paul, 1983, *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire, des origines à la conférence de Brazzaville*, Tome 1, Abidjan, CEDA, 456 p.
- GNAMIEN Gnamien Landry, 2009, *Le wharf dans la mise en valeur coloniale du cercle de Grand-Bassam de 1893 à 1934*, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, 193 p.
- KIPRE Pierre, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire (1893-1940)*, Tome 1: *Lafondation des villes*, Abidjan, NEA, 238 p.
- KOUAME N'guessan Bernard, 2015, *Les mutations socio-économiques dans le Baoulé-Nord de 1850 à 1973*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 453 p.
- KOUASSI-KOFFI Amenan Michelline, 2013, « Aménagement urbain de Bingerville et capacité de gestion des flux scolaires », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, pp.87-94.

- LOBA Akou Don Franck Valéry, 2010, « Les déterminants de la dynamique spatiale de la ville de Bingerville (sud de la Côte d'Ivoire) de 1960 à nos jours », *EchoGéo*, pp. 1-13.
- LOUCOU Jean-Noël, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale de 1893 à 1960*, Éditions FHB et Éditions CERAP, Abidjan, 365 p.
- MENFB, 2008. *Recueil de documents sur le système éducatif de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, 128 p.
- N'GOLO Coulibaly Joachim, 1981, *Bingerville à l'époque des gouverneurs, 1900-1934*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Abidjan, UNACI, 263 p.
- NIANGORAN-Bouah Georges, 1969, « Les Ébrié et leur organisation politique traditionnelle », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F, tome I, fascicule I, Ethnosociologie, pp.51-89.
- WONDJI Christophe, 1976, « Bingerville, naissance d'une capitale (1900-1934) », *Cahiers d'Études Africaines*, n°61-62, pp.82-103.
- WONDJI Christophe, 1972, « La fièvre jaune à Grand-Bassam, 1899-1903 », *Revue Française d'Histoire d'Outre Mer*, Paris, tome LIX (1972), n°215, pp 205-239.

**COMITE DE DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU BIEN
ETRE SOCIO ECONOMIQUE A BAMENDJOU (OUEST-
CAMEROUN), 1982-2010**

SIGNIE Christophe*

Résumé

Le comité permanent de développement de Bamendjou dont les origines remontent à 1974 a été officiellement mis en place en 1982. L'objet de cet article est d'analyser sa contribution au développement socioéconomique du village Bamendjou situé dans l'arrondissement du même nom dans la région de l'Ouest-Cameroun. En nous appuyant sur la documentation disponible à savoir sources d'archives et bibliographiques et les témoignages oraux, nous montrons que plusieurs causes ont favorisé l'émergence des comités de développement à l'Ouest Cameroun en général et à Bamendjou en particulier, à savoir, la volonté de reconstruction après les années de rébellion et une volonté ancienne de vivre et de travailler ensemble. Après sa création, le COPEDEVIB a réalisé une œuvre socioéconomique immense. Cette œuvre concerne la construction des salles de classes, des infrastructures hospitalières, l'ouverture et le reprofilage de certaines routes et l'électrification rurale. Mais beaucoup de problèmes freinent les actions du comité de développement comme la rareté des ressources financières et le conflit entre certaines élites pour ne citer que ces quelques exemples. Comme défis, le comité de développement doit promouvoir le dialogue entre toutes les composantes de la société pour continuer à faire de Bamendjou un lieu où il fait bon vivre.

Mots clés : Comité de Développement, Ouest-Cameroun, Promotion socioéconomique, Bamendjou

Abstract

The permanent development committee of the Bamendjou village, which dates back to 1974 was officially put in place in 1982. The main objective of this study is to examine the contribution of that committee to the socio economic development or wellbeing of Bamendjou village, situated in a subdivision bearing the same name, in the west region of Cameroon. Base on the documentation available: archival sources, written sources and oral witnesses, we intend to demonstrate or prove that several reasons accounted for the emergence of development committees in the western region in general and the Bamendjou village in particular. Some of those reasons or causes were the need for reconstruction after the rebellion years and the ever urgent need for living and working together. After its creation, COPEDEVIB achieved so much in the socioeconomic domains. These were the construction of classrooms, hospital infrastructure, the opening and maintenance of certain roads and electrification. However, the committee is facing numerous problems which hinder its effective functioning such as lack of financial resources and conflicts among elites, just to name a few. As recommendation,

* Université de Yaoundé ; Ecole Normale Supérieure de Yaoundé ; Email : signiefrs@yahoo.fr

the development committee need to promot dialogue among the different members of the community, soas to make Bamendjou village an ideal place where people can live in peace and harmony.

Key Words: Development committee, West region, socio economic promotion, Bamendjou.

Introduction

Les Comités de développement sont des structures de promotion socioéconomique et culturelle mises en place par les populations. Ces comités de développement fleurirent dans la région de l'Ouest-Cameroun dans les années 1970, années au cours desquelles l'Etat expérimentait sa politique de développement auto-centré. D'abord régie par le décret n°77/89 du 24 mars 1977 portant création des comités de développement, ces structures fonctionnent actuellement sous la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association au Cameroun. Le village Bamendjou qui fait partie de l'arrondissement du même nom créé en septembre 1962 (voir carte) avait un bureau du comité de développement qui fonctionnait depuis 1974. Mais le Comité permanent de développement du village Bamendjou (COPEDEVIB) va voir officiellement le jour le 23 janvier 1982. Quels sont les facteurs ayant motivés la création du comité de développement de Bamendjou ? Quel rôle cette structure a-t-elle joué dans le développement socio-économique de cette localité ? Quels sont les problèmes que cette structure rencontre dans son fonctionnement ?

Nous avons utilisés des sources d'archives, des sources orales et des sources secondaires pour donner des réponses à ces questions. Cet article présente d'abord les facteurs de création des comités de développement à Bamendjou. Il examine ensuite les différentes réalisations sur le plan économique et social et étudie enfin les difficultés rencontrées par ces institutions dans leurs actions.

Les hommes tout comme les femmes de même clan d'âge pratiquaient le travail collectif rotatif. Tous les membres se réunissaient et investissaient périodiquement leurs forces de travail au profit de chacun d'eux. Les sociétés se rencontraient alors chez le membre bénéficiaire de la somme des forces de travail, pour l'aider soit à construire sa case, soit à entretenir sa clôture. C'est dans ce sens que A. Dondji affirme : « il n'y a pas une seule maison dans ce village où je n'ai pas mis ma main car, le chef nous forçait à travailler. »¹ C'est cet esprit de solidarité qui date de l'époque précoloniale qui va perdurer et inspirer la création des comités de développement car, ces institutions prônaient aussi la solidarité à travers la réalisation des travaux d'intérêts communautaires.

En dehors de ce facteur lié à une vie communautaire ancienne, la volonté de reconstruction après les événements des années 1960 influença aussi la création des comités de développement.

2. La volonté de reconstruction après la guerre d'indépendance à l'Ouest

Entre 1957 et 1971, la guerre de libération nationale engagée par l'Union des Populations du Cameroun (UPC) à l'Ouest Cameroun en vue de l'indépendance immédiate et la réunification avait eu pour conséquences la dispersion des populations, la réduction des chefferies et des habitations en cendres, l'instauration de la terreur et l'effroi au sein des familles. C'est dans ce sens que J. L. Dongmo (1981, p.153) écrit : « Les troubles de 1959-1962 ont brutalement brisé la prospérité et le développement acquis pendant la période coloniale obligeant la majorité de la population de repartir à zéro ».

Mais, lorsque la paix fut rétablie, les élites et les chefs traditionnels se mirent ensemble pour reconstruire tout ce qui avait été détruit pendant les années de troubles. Cette tâche s'annonçait délicate car, les populations dispersées étaient soit dans les grandes villes, soit entassées dans les camps de regroupement. Selon J.L. Dongmo (1981, p.153), ces camps étaient des entassements de huttes construites à la hâte. Ils étaient laids, inconfortables, insalubres. Rien n'y distinguait l'habitation du chef ou du notable de celle du simple habitant.

Comme cet état de choses troublait profondément la structure sociopolitique et économique du peuple bamiléké, les populations vont se mobiliser aussi bien à l'extérieur comme à l'intérieur des villages pour reconstruire les infrastructures détruites. C'est dans cette perspective que R. Diziain (1953, p.126) écrit : « A l'extérieur, groupé avec les ressortissants de sa chefferie, il sait pouvoir compter sur leur

¹ Entretien avec Antoinette Dondji, 53 ans, institutrice, Yaoundé, 15 novembre 2018.

² Entre 1955 et 1960, les nationalistes de l'UPC firent la guerre à l'administration coloniale française pour acquérir l'indépendance du Cameroun. Cette lutte qui s'acheva officiellement en 1971 avec l'exécution d'Ernest Ouandié avait eu pour conséquence la destruction de plusieurs villages. A la fin des hostilités, les populations qui s'étaient exilées revinrent dans leurs localités respectives, mais il fallait tout reconstruire.

appui ; ainsi, il ne perdra jamais complètement le contact avec le pays de ses ancêtres ».

Ainsi, face à l'ampleur des destructions, les bamiléké vont faire appel à leur solidarité légendaire pour reconstruire leurs villages respectifs. C'est ainsi que de nombreux enfants de l'arrondissement de Bamendjou vont mettre sur pied des groupes d'initiative commune pour le développement de leur localité. Certains chefs traditionnels vont prendre le devant pour favoriser la création des structures de développement à l'instar du chef supérieur Bamendjou qui le confirme en ces termes : « Le comité de développement du village Bamendjou est mon initiative personnel avec l'appui de certains dignes fils de Bamendjou dont beaucoup ont déjà quitté cette vie. »³

Tel qu'on le perçoit, ce sont ces deux facteurs majeurs qui sont à l'origine des comités de développement à l'Ouest-Cameroun en général et à Bamendjou en particulier.

La création du comité permanent de développements du village Bamendjou

L'arrondissement de Bamendjou fut créé le 17 septembre 1962, à la faveur d'un décret présidentiel.⁴ Il était à l'origine constitué de plusieurs villages dont Bamendjou, Baméka, Batié et Bahouan. Chacun de ces villages va se voir doter d'un comité de développement grâce à l'action des élites et des chefs.

Pour ce qui est du village Bamendjou, l'initiateur du comité de développement fut sa majesté, R. J. P. Sokoundjou. En effet, ce dernier arriva au pouvoir très jeune en février 1953 à l'âge de 15 ans (J.P.Fogang, 2013, p.122). Au lendemain de l'indépendance, il entreprend avec ses élites un vaste programme de développement des infrastructures socioéconomiques de son village, devenu chef-lieu de l'arrondissement de Bamendjou en 1962. Pour cela, il fallait d'importants moyens financiers. C'est pourquoi, sa majesté Sokoundjou alla de ville en ville rencontrer les élites pour présenter son projet et solliciter d'eux une aide financière. C'est d'ailleurs ce qu'il reconnaît lui-même lorsqu'il affirme : « avant la création du comité de développement du village Bamendjou, je parcourais personnellement le pays pour rencontrer les fils et filles de mon groupement auprès desquels je collectais les fonds nécessaires pour les projets importants ». ⁵

La réalisation des grands projets de développement pour le village nécessitait une équipe chargée du contrôle et de l'exécution des travaux. Sa majesté Rameau Jean Philippe Sokoundjou mit sur pied un bureau permanent du comité de développement du village Bamendjou

³ Entretien avec sa majesté Jean Rameau Philippe Sokoundjou, Chef supérieur Bamendjou, 81 ans, Bamendjou, 14 Janvier 2019.

⁴ Archives National de Yaoundé, décret n° 62/DF/338 du 17 septembre 1962 portant érection d'un certain nombre de districts en arrondissements, Bandjoun, Bamendjou, , Bangou, *Journal Officiel* n°19 du 1^{er} Octobre 1962

⁵Entretien avec sa majesté Jean Rameau Philippe Sokoundjou, Chef supérieur Bamendjou, 81 ans, Bamendjou, 14 Janvier 2019.

en 1974. Ce premier bureau fut présidé par J. R. Fongoum. Les autres collaborateurs furent J. Fohoué qui officiait comme trésorier, J. Fonkou et L. D. Takoukam comme trésorier adjoints. Tous ces hommes étaient des commerçants vivant à Bafoussam.⁶

Ce premier bureau du comité de développement n'avait pas de statuts, ni règlements intérieur écrit. Mais avec le temps, cette institution adopta ses statuts écrits avec une innovation majeure, l'élargissement du bureau élu à 16 membres. Des bureaux annexes furent créés dans presque toutes les villes du Cameroun le 23 janvier 1982.⁷

Mais selon les statuts de cette association, le comité permanent de développement du village Bamendjou fut créé officiellement le 23 janvier 1982. En effets, conscient du retard accumulé par le groupement et de la rareté des investissements tant publics que privés pour combler ce retard, le chef supérieur Bamendjou a lancé un appel à tous les ressortissants du village afin qu'ils puissent formuler une stratégie globale de développement cohérente, participative et autonome à travers la création d'un organe pour la promotion du développement du village. En réponse à cet appel de leur chef supérieur, et en application du décret 77/89 du 24 mars 1977 ainsi que de la lettre circulaire du gouverneur de la province de l'Ouest n°001/LC/POU/SG/SAE/SPP du 4 janvier 1979 qui encourageait la création des comités de développement privés, les ressortissants du village Bamendjou se sont réunis dans leur chefferie, le 23 Janvier 1982, pour créer un comité en vue du développement économique et social et culturel de Bamendjou en abrégé COPEDEVIB.⁸

La création d'une structure permanente pour le développement du village s'avérait d'autant plus impérative que jusque là, le chef supérieur se trouvait quasiment seul à stimuler et encadrer les ressortissants Bamendjou dans leurs efforts d'autofinancement de projets et d'investissement humain pour le développement. De plus, il fallait aussi mettre en œuvre et contrôler les opérations de développements.

En collaboration avec les autorités administratives et traditionnelles, le COPEDEVIB a pour buts :

- d'accompagner et de sensibiliser les ressortissants du village Bamendjou dans les actions de développement local entreprise par l'Etat, la commune rurale de Bamendjou et tous les autres partenaires au développement ;
- d'élaborer une stratégie globale du développement ainsi que les mises à jour afférentes ;
- d'identifier et de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des plans d'actions de développement

⁶Entretien avec sa majesté Jean Rameau Philippe Sokoudjou, Chef supérieur Bamendjou, 81 ans, Bamendjou, 14 Janvier 2019.

⁷Archives COPEDEVIB, Règlement intérieur du comité permanent de développement du village Bamendjou du 23 Janvier 1982, p.1.

⁸Archives COPEDEVIB, COPEDEVIB, Statuts, Bamendjou, 22 juillet 2006

- et enfin, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté villageoise Bamendjou.⁹

Après avoir étudié les facteurs d'émergence et la création du COPEDEVIB, nous analysons dans la section qui suit son organisation.

Organisation du comité permanent de développement du village Bamendjou

Pour atteindre ses objectifs, le COPEDEVIB s'est doté d'une bonne structure organisationnelle comprenant le Congrès, le Bureau d'honneur, le Bureau exécutif national et les antennes locales.

2.1. Le Congrès

Le Congrès est l'organe suprême du COPEDEVIB. Il réunit les délégations mandatées par les bureaux annexes. Il se tient à Bamendjou une fois l'an. Mais un congrès extraordinaire peut être convoqué en cas de nécessité. Le congrès apprécie lors de ses sessions, les rapports qui lui sont présentés par le Bureau exécutif national et les bureaux annexes quant à leur gestion morale et financière ; il approuve ou redresse les comptes et délibère à la révision et à l'amendement des statuts.¹⁰ En plus, le congrès valide la stratégie de développement du village, statue et approuve le plan d'action du Bureau exécutif national ainsi que le budget y afférent.¹¹

Les décisions du congrès sont souveraines et s'imposent à tous. Les délibérations sont prises à la majorité absolue des délégués présents. En dehors du congrès, le comité de développement dispose d'un bureau d'honneur qui a un rôle essentiellement persuasif.

2.2. Le Bureau d'honneur

Le bureau d'honneur a un rôle fédérateur indispensable à l'adhésion et à la mobilisation de toutes les forces vives en faveur du développement de Bamendjou. Ses membres sont d'office membre du COPEDEVIB dans lequel il joue un rôle consultatif et honorifique. Le président d'honneur du COPEDEVIB est le chef supérieur Bamendjou sa majesté R. J. P. Sokoundjou.¹²

Les membres d'honneurs du comité de développement de Bamendjou comprennent le Sous-préfet de l'arrondissement de Bamendjou, le Maire de la commune rurale de Bamendjou, les députés du département des Hauts Plateaux, les membres des communautés religieuses originaires de Bamendjou ou exerçant à Bamendjou, les anciens présidents du COPEDEVIB et les personnalités qui se sont

⁹Archives COPEDEVIB, Statuts mars 1994, Bamendjou, 1994.

¹⁰Statuts du comité permanent de développement du village Bamendjou (COPEDEVIB), juillet 2006, p.5.

¹¹ Entretien avec Pascal Soh, 67 ans environ, Directeur de Société, membre du COPEDEVIB, Yaoundé, 15 janvier 2019.

¹²Statuts du comité permanent de développement du village Bamendjou (COPEDEVIB), juillet 2006, p.6.

particulièrement distingués par leurs actions et dévouement pour le développement de Bamendjou. 13

Le comité permanent de développement du village Bamendjou est géré au quotidien par le Bureau Exécutif National.

Le Bureau Exécutif National

Le Bureau Exécutif National (BEN) est chargé de la gestion courante du COPEDEVIB et de la coordination des activités des bureaux annexes. Il participe à l'identification, au montage, à la recherche des financements et au suivi de la mise en œuvre des projets de développement adoptés par la communauté Bamendjou lors des congrès. Le BEN est élu par le congrès pour un mandat de quatre ans renouvelable.¹⁴ Le bureau du BEN est composé d'un président, de quatre vice-présidents, d'un secrétaire général, de trois secrétaires généraux adjoints, d'un trésorier national assisté d'un adjoint, de deux commissaires aux comptes, des conseillers et des chargés de mission.¹⁵ A côté du Bureau exécutif national, il existe des bureaux annexes qui jouent un rôle de représentation.

Les bureaux annexes ou sections

La section ou bureau annexe représente le bureau exécutif national dans sa localité ou zone de compétence. On retrouve les bureaux annexes au niveau des différentes villes du Cameroun. Les ressortissants Bamendjou dans ces villes élisent les membres de leurs bureaux en tenant compte des critères d'élection des membres du BEN. Les sections sont les véritables chevilles ouvrières des comités de développement. Ce sont elles qui recouvrent les fonds destinés au bureau exécutif national pour les projets d'intérêt commun. 16

La réussite du BEN dépend du dynamisme des sections. Ce sont elles qui perçoivent les cotisations et vendent les cartes de membres dans leurs localités respectives. Ces sections sont en relation avec les différentes tontines et associations des ressortissants Bamendjou.

En bas de l'échelle de la structure organisationnelle du comité de développement de Bamendjou se trouvent les communautés villageoises locales

Les communautés villageoises locales

Les communautés villageoises locales sont les initiatrices et les bénéficiaires des actions de développement conduites par le COPEDEVIB. Elles sont chargées de l'inventaire des difficultés en

¹³ Entretien avec Pascal Kamgang, 65 ans, ancien Sous-préfet et membre d'honneur, Yaoundé, 16 janvier 2019.

¹⁴ Entretien avec Edouard Chedjou, 45 ans, Chef du quartier Ndang-Bamendjou, Bamendjou 20 janvier 2019.

¹⁵ Statuts du comité permanent de développement du village Bamendjou (COPEDEVIB), juillet 2006, p.7.

¹⁶ Entretien avec Edouard Chedjou, 45 ans, Chef du quartier Ndang-Bamendjou, Bamendjou 20 janvier 2019.

matière de développement telles que vécues par les populations au niveau des différents quartiers. Les communautés villageoises sont les gardiennes des savoirs et savoir-faire locaux à intégrer dans la recherche des solutions d'un développement harmonisé avec la protection de l'environnement. Elles sont spécialement chargées de la mise en application des consignes et des modalités pratiques d'exécution et de maintenance des projets affectés à leurs populations.¹⁷

Les communautés villageoises agissent comme des organes d'animation et d'exécution des actions de développement arrêtés par le congrès. Elles organisent la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers destinés à soutenir leur participation au financement des actions de développement.¹⁸

C'est grâce à cette structure organisationnelle que le comité permanent de développement du village Bamendjou a pu réaliser un certain nombre d'investissements qui a impacté positivement sur la vie des populations.

Les réalisations économiques et sociales et difficultés du comité de développement de Bamendjou

La contribution du comité de développement à la promotion du bien-être du monde rural porte sur les domaines divers et variés. Il s'agit de la construction des salles de classes, des infrastructures routières, sanitaires et de l'électrification rurale.

3. La construction des infrastructures scolaires

Le domaine de l'éducation constitue une priorité parmi les projets que les comités de développement de l'arrondissement de Bamendjou ont eu à réaliser. Les efforts consentis par ces derniers joints à ceux des pouvoirs publics ont fait de l'arrondissement de Bamendjou l'un des plus nantis en établissements scolaires, les populations fournissant les bâtiments et l'état l'encadrement et la formation (E. Dzokou, 1996, p.52).

Pour ce qui est du village Bamendjou, le comité permanent de développement de ce village s'est concentré aussi bien sur l'enseignement secondaire que primaire. Dans cette perspective, il a contribué d'abord à la création du collège d'enseignement secondaire général de Bamendjou en 1974, en suscitant sa création et en construisant les toutes premières salles de classes comme le souligne l'un de ses membres : « le tout premier bâtiment du CES de Bamendjou qui a ouvert ses portes en 1974 a coûté huit millions de francs CFA aux populations et comptait alors deux salles de classes et deux bureaux ».¹⁹ Le comité de développement de Bamendjou a ensuite

¹⁷Statuts du comité permanent de développement du village Bamendjou (COPEDEVIB), juillet 2006, p.8.

¹⁸Entretien avec Fogang dit Oumbe Kue Fokou, 65 environ ans, Chef du quartier Tounta-Bamendjou, Bamendjou 20 janvier 2019.

¹⁹ Entretien avec J.L Tamesse, 52 ans, Secrétaire Général du COPEDEVIB, Yaoundé, 20 Février 2019.

joué un rôle important dans sa transformation en lycée en décembre 1991.

Entre 1982 et 1996, le comité permanent de développement du village Bamendjou a collecté plus de soixante millions de francs CFA. Cet argent fut déposé dans des comptes à la BIAO et au Crédit Lyonnais de Bafoussam. Après 1995, le comité de développement de Bamendjou a créé un nouveau compte à la Mutuelle communautaire d'entreprise (MC2) de Bamendjou. Plus de 84% des sommes collectées ont été affectés au secteur éducatif.²⁰ Le tableau 1 récapitule avec montant les différentes réalisations en matière scolaire.

Tableau 1 : Les différentes réalisations du Comité permanent de développement de Bamendjou de 1982 à 2000

Œuvres	Montant (en francs CFA)
Construction de deux salles de classe à l'Ecole CEDEC	3 625 455
Construction de deux salles de classes à l'Ecole publique de Latsit	3 625 450
Finition et équipement de 4 salles de classes, école st fabien de Mboum	1 029 000
Réfection toiture école publique de la chefferie	1 500 000
Distribution des prix, élèves du primaire en 1986 et 1987	3 500 000
Construction de 12 salles de classes au Lycée de Bamendjou	25 047 810
Total	38 327 715

Sources : Les données sont tirées des rapports d'activités du comité permanent de développement du village Bamendjou, de 1982 à 1996.

Aujourd'hui, le lycée de Bamendjou compte 35 salles de classes dont 14 construites par le comité permanent de développement du village Bamendjou.²¹ Les douze salles construites entre 1982 et 1996 ont coûté la rondelette somme de 25 047 810 francs CFA.²² Il compte à ce jour près de 1200 élèves contre 1600 en 1995.²³

²⁰Entretien avec Fogang dit Oumbe Kue Fokou, 65 environ ans, Chef du quartier Tounta-Bamendjou, Bamendjou 20 janvier 2019.

²¹ Entretien avec J Keumo, 48 ans, cadre administratif Lycée de Bamendjou, Bamendjou, 17 mars 2019.

²² Rapport d'activité du comité directeur de 1982 et 1993 et rapport d'activité du comité directeur de 1993 à 1996

²³ Entretien avec Keumo, 48 ans, cadre administratif, lycée de Bamendjou, Bamendjou, 17 mars 2019

En dehors du secteur éducatif, le comité de développement du village Bamendjou a aussi accordé une grande importance à l'accroissement en offre des bâtiments hospitaliers.

4. L'œuvre sanitaire du COPEDEVIB

Un grand nombre de comité de développement a consacré une bonne partie de leurs ressources à la construction et à l'équipement de plusieurs centres de santé. A Bamendjou, le comité de développement s'est joint à l'Etat pour construire l'hôpital de l'arrondissement de Bamendjou. En fait, le comité de développement s'est occupé entièrement de la construction de la maternité de cette institution sanitaire. Cette maternité à une capacité de 25 lits, entièrement financé par la population Bamendjou.

En dehors de la maternité, le comité de développement de Bamendjou a contribué à la construction d'un centre de santé intégré dans le quartier Tchum et d'un autre dans le quartier Latsit. La contribution a essentiellement consisté en la fourniture et au terrassement du site. Ces centres contribuent à l'amélioration de la santé des populations.²⁴

En dehors de la santé, le COPEDEVIB a également mis un accent sur le désenclavement. Dans cette perspective, des pistes et des routes ont été construites ou reprofilées.

4.1. La construction des routes

Après la santé et l'éducation, les comités de développement de l'arrondissement de Bamendjou se sont attelés à ouvrir des routes ou des pistes pour désenclaver les villages. Justifiant cet intérêt porté sur l'ouverture des routes, J. L. Dongmo (1971, p.40) écrit :

La multiplication des bicyclettes et des mobylettes, la présence des villas des émigrés, l'ouverture de plus en plus grande à l'économie de marché, l'usage de plus en plus fréquent de la voiture pour le transport...font que les chemins traditionnels ne sont plus adaptés aux besoins du pays, et que les routes et les pistes actuelles sont insuffisantes. Dès maintenant, il faut entreprendre l'élargissement des chemins traditionnels en ayant soin de rectifier certains tracés pour éviter les pentes trop fortes. La construction spontanée des pistes carrossables par les paysans amorcée dans certaines chefferies vers 1955, devrait reprendre souffle et gagner tout le pays.

Grâce au système d'entraide, de nombreuses routes ont été ouverte par les populations rurales en utilisant les outils rudimentaires comme la hache, la pioche, les houes, les pelles etc. Venant en appui aux populations locales, les comités de développement ont construit quelques routes et aménagés quelques ponts. Ces voies de

²⁴ Archives COPEDEVIB, Tableau récapitulatif des réalisations du COPEDEVIB, 2010

communication facilitent les relations entre les villages et les différents quartiers de l'arrondissement de Bamendjou.

Ainsi, le comité permanent de développement du village Bamendjou a réfectionné en 1985 la route reliant les quartiers Tchang et Kouokeu. Les travaux ont consisté en l'aménagement des rigoles, recharge et terrassement. Le coût des travaux s'élevait à 2000 000 de francs CFA. Toujours la même année, le Comité de développement a financé entièrement la construction du pont sur la rivière Mèkèè sur la route de la chefferie à hauteur de 1 500 000 francs CFA. En 1986, il a réalisé la piste Toumi-Tchoum en passant par Meja dont le coût des travaux s'élevait à 2 500 000 francs CFA.²⁵

L'aménagement des voies de communication permet aux commerçants d'acheminer leurs produits plus facilement dans les lieux d'échanges et de se procurer des produits de premières nécessités venant d'ailleurs. Il contribue également à réduire les coûts desdits produits. Les jours de marchés dans les différents villages de l'arrondissement de Bamendjou s'apparentent à des foires où les populations vendent porcs et chèvres, poules, kola, haricot, et autres vivres frais et achètent en retour les produits de premières nécessités comme riz, huile, savon et autres ustensiles de cuisine. De plus, comme l'a relevé Jean Louis Dongmo (1971, p.40), l'ouverture des pistes dans les différents quartiers a favorisé le développement des activités de transport à l'intérieur même du village.

Une autre œuvre toute aussi importante du COPEDEVIB porte sur l'électrification rurale.

4.2. L'électrification rurale

L'électrification de l'arrondissement de Bamendjou a été à la fois l'œuvre de l'Etat et des comités de développements. Ces comités profitèrent du projet étatique de l'électrification villageoise pour étendre le réseau dans leurs villages respectifs. C'est ainsi que entre 1982 et 1993, le comité permanent de développement du village Bamendjou a collecté près de 22 000 000 de francs CFA auprès des populations pour l'électrification rurale.²⁶

Une preuve de l'implication des comités de développements dans l'électrification des villages est cette correspondance de la section du comité de développement de Meiji (arrondissement de Bamendjou) adressée au vice premier ministre chargé des mines, de l'eau et de l'énergie le 25 juin 1992 pour achever l'installation du réseau électrique du village. Cette lettre stipule que :

Pour démarrer les travaux, les populations initiatrices de ce projet, ensemble avec les élites intérieures et extérieures du village, ont cotisé et versé à la SONEL à Bafoussam, la somme de 6 341 000 francs CFA et fourni elles-mêmes 170 poteaux au

²⁵ Archives COPEDEVIB, Tableau récapitulatif des réalisations du COPEDEVIB, 2010

²⁶ Rapport d'activités du Bureau du Comité directeur du COPEDEVIB du 23 janvier 1982 à février 1993

coût de 4 075 250 francs CFA. De plus, l'élagage et l'abattage des arbres ont déjà été réalisés et le réseau routier aménagé par les populations.²⁷

L'électrification villageoise fut capitale dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Désormais, les paysans devaient s'habituer à laisser de côté la lampe à pétrole. Elle a aussi favorisé le développement de nombreuses activités tributaires du courant électrique. On a ainsi vu s'ouvrir un peu partout à Bamendjou, des poissonneries et des Boulangeries. On a aussi remarqué la multiplication des appareils à meuler, l'exploitation des machines électriques. De plus, des menuiseries ont pu voir le jour. Toutes ces activités rapportaient des bénéfices non négligeables à leurs propriétaires et tout ceci est à mettre à l'actif du comité de développement.

Mais malgré sa bonne volonté, le COPEDEVIB s'est heurté à beaucoup de difficultés qui ont ralenti ses investissements.

Les problèmes du comité de développement de Bamendjou et perspective d'avenir

Plusieurs difficultés fragilisent la cohésion au sein des Comités de développement et plus encore au sein de leurs communautés. Elles sont de divers ordres et touchent les différentes sphères de l'organisation. La première difficulté concerne l'insuffisance des moyens financiers. En effet, les comités de développement dont celui de Bamendjou vivent des cotisations de leurs membres. Or, avec la crise économique des années 1990,²⁸ beaucoup de personnes ont perdu leur emploi et se sont trouvées dans l'incapacité de contribuer à la réalisation des œuvres communautaires à Bamendjou. C'est ce qui ressort des propos de Jean Kengne : "je cotisais 15 000 francs CFA par an pour le développement du village Bamendjou. Mais, j'ai perdu mon emploi avec la crise et j'ai cessé depuis de contribuer fautes de ressources"²⁹. Ainsi, l'indigence a amené les populations à se soucier beaucoup plus de leur survie que du développement du village. La conséquence est que la plupart des comités de développements ont eu de la peine à rassembler les fonds pour la réalisation des projets.

Les autres problèmes concernent le manque d'équipements pour la réalisation des travaux, la dispersion et l'éloignement des membres, les conflits entre membres et dirigeants, la faible communication, l'implication des élites très souvent à double facette (besoin de positionnement), l'absence des plans de développement signe d'un

²⁷ Demande d'aide adressée au vice premier ministre chargé des mines, de l'eau et de l'énergie le 25 juin 1992.

²⁸ Pendant les années 1990, le Cameroun était sous ajustement structurel après avoir conclu des accords avec le FMI. Ceci se traduit par la fermeture de plusieurs sociétés d'Etat et la mise en chômage de plusieurs employés. Cette crise affecta tous les secteurs de l'économie nationale.

²⁹ Entretien avec Jean Kengne, 70 ans, employé de banque compressé, Bamendjou, 18 mars 2018.

manque de planification, le manque d'expertise technique pour le montage des projets et la négociation des partenariats .30

Comme perspective, pour continuer le rôle qui est le sien à savoir « la promotion du bien-être socioéconomique et culturel »³¹, le COPEDEVIB doit aujourd'hui promouvoir les modes de dialogue nécessaire : dialogues des élites de tous genres entre elles, des générations entre elles, des populations entre elles et toutes les combinaisons possibles de dialogue qu'on doit pouvoir effectuer entre ces catégories. La promotion de la bonne vie et du bien-être socioéconomique étant l'affaire des populations, elles doivent pouvoir trouver dans leurs structures de développement les conditions de cette promotion. C'est pourquoi, le COPEDEVIB doit également décrypter les ressorts de ses structures et organisation, afin que chaque Bamendjou s'identifie clairement à l'apport qui peut être le sien, à l'intérieur du processus de construction du village. Ce sont là les deux défis que doit relever le COPEDEVIB aujourd'hui.

Conclusion

Le comité permanent de développement de Bamendjou dont les origines remontent à 1974 a été officiellement mis en place en 1982. Les développements que nous avons effectués ont montré que plusieurs facteurs ont favorisé l'émergence des comités de développement à l'Ouest Cameroun en général et à Bamendjou en particulier. Les plus importants furent la volonté de reconstruction après les années de rébellion et une volonté ancienne de vivre et de travailler ensemble. Tous ces facteurs ont conduit à la création du COPEDEVIB. Cette structure de développement avait pour organe dirigeant le congrès, le Bureau d'honneur, le bureau exécutif national, les bureaux annexes et les communautés villageoises locales. Grâce à cette organisation, le comité permanent du village Bamendjou a joint ses efforts à ceux de l'Etat pour réaliser une œuvre socioéconomique immense. Cette œuvre concerne la construction des salles de classes, des infrastructures hospitalières, l'ouverture et le reprofilage de certaines routes et l'électrification rurale. Mais beaucoup de problèmes freinent les actions du comité de développement comme la rareté des ressources financières et le conflit entre certaines élites. Comme défis, le comité de développement doit promouvoir le dialogue entre toutes les composantes de la société pour continuer à faire de Bamendjou un lieu où il fait bon vivre.

Sources et références bibliographiques

1. Sources orales

Chedjou Edouard, 45 ans, Chef du quartier Ntang-Bamendjou, entretien, Bamendjou 20 janvier 2019.

³⁰ Anonyme, "Emergence et rôles des comités de développement dans la région de l'ouest au Cameroun : le cas du département de la Menoua", Journal Recherche Scientifique Université de Lomé (Togo), 2016, Série B, numéro18, vol 4, p.145.

³¹ Archives COPEDEVIB, Quelles perspectives pour la COPEDEVIB, 2006

- Dondji Antoinette, 53 ans, institutrice, entretien, Yaoundé, 15 novembre 2018.
Kamgang Pascal, 65 ans, ancien Sous préfet et membre d'honneur, entretien, Bamendjou, 16 janvier 2019.
Kengne Jean, 70 ans, employé de banque compressé, Bamendjou, 18 mars 2018.
Keumo Jean, 48 ans, cadre administratif au Lycée de Bamendjou, Bamendjou, 17 mars 2019.
Sokoudjou Jean Rameau Philippe, 81 ans, Chef supérieur Bamendjou, Bamendjou, 14 Janvier 2019.
Soh Pascal, 67 ans environ, Directeur de Société, membre du COPEDEVIB, Yaoundé, 15 janvier 2019.
Tamesse Joseph Lebel, 52 ans, Secrétaire Général du COPEDEVIB, Yaoundé, 20 Février 2019.

2. Sources d'archives

- ANY, Décret n° 62/DF/338 du 17 septembre 1962 portant érection d'un certain nombre de districts en arrondissements, Bandjoun, Bamendjou, Bangou, Journal Officiel n°19 du 1er Octobre 1962.
Archives COPDEVIB, Règlement intérieur du comité permanent de développement du village Bamendjou du 23 Janvier 1982,
Archives COPDEVIB, COPEDEVIB : Statuts, Bamendjou, 22 juillet 2006
Archives COPEDEVIB, Quelles perspectives pour la COPEDEVIB, 2006
Archives COPEDEVIB, Rapport d'activités du Bureau du Comité directeur du COPEDEVIB du 23 janvier 1982 à février 1993
Archives COPEDEVIB, Rapport d'activités du COPEDEVIB, 2006.
Archives COPEDEVIB, Rapport d'activité du comité directeur de 1993 à 1996.
Archives COPEDEVIB, Tableau récapitulatif des réalisations du COPEDEVIB, 2010.
Archives commune de Bamendjou, Plan communal de développement de Bamendjou, 1994.

3. Sources bibliographiques

- ANONYME, 2016, "Emergence et rôles des comités de développement dans la région de l'ouest au Cameroun : le cas du département de la Menoua", Journal Recherche Scientifique Université de Lomé (Togo), Série B, numéro18, vol 4, pp.143-154.
DIZIAIN R., 1953, "Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun", in Bulletin de l'Association des géographes français, n°235-236, Mai-Juin pp117-126.
DONGMO Jean Louis, 1981, Le dynamisme Bamiléké : la maitrise de l'espace agraire, vol.1. Yaoundé, CEPER.
DONGMO Jean Louis, "L'aménagement de l'espace rural en pays bamiléké (Ouest Cameroun), Thèse de Doctorat de Troisième cycle, Université de Lille, 1971.

- DZOKOU Elie, “La Dynamique du développement socioéconomique en pays bamiléké à travers l’étude des comités de développement”, Mémoire de DIPESII en Histoire, ENS, 1996.
- FOGANG Jean Pierre, 2013, Bamendjou de Foo Sokoudjou : 1953-2013, Yaoundé, n.p.
- GOSSELIN, G., 1970, “Le crédit mutuel en pays bamiléké”, in développement et traditions dans les sociétés rurales africaines, Genève, GIT, pp11-28.
- SIGNIÉ Christophe et ATSADJOU Carine., 2017, La Solidarité économique dans la chefferiede Fongo Ndengà l’Ouest Cameroun circa1834-2002, Saarbrucken, Editions Universitaires européennes.

TRAFICS ET AFFAIRISME AU NOM D'ALLAH : LES NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT DU DJIHAD ENTRE 2001 ET 2014

CAMARA Moritié*

Résumé

La guerre globale contre le terrorisme lancé par l'Administration Bush en 2011 considère tout pays qui apporte soutien et protection aux terroristes comme une cible pour l'armée des Etats-Unis. L'argent étant considéré comme le nerf de la guerre, des mécanismes de surveillance de plus en plus pointus des circuits financiers internationaux ont également été mis en place pour traquer les flux financiers qui viendraient de personnes ou organisations quelconques. L'efficacité de ces mesures a contraint les groupes Djihadistes à trouver d'autres sources de financements de leurs activités. Quelles sont ces nouvelles sources et leurs implications sur les agissements des groupes Djihadistes ? Il s'agira de passer les activités qui concourent désormais au financement du terrorisme et qui sont spécifiques à l'environnement dans lequel ces groupes agissent. Ces activités coïncident avec le grand banditisme et ne sont pas toujours conformes avec les préceptes de l'Islam que ces groupes sont censés défendre. Ainsi les prises d'otages qui avaient pour fonction d'exercer des pressions politiques sur des gouvernements vont vite se transformer en une activité très lucrative pour les caisses des Djihadistes. A cela va s'ajouter des pratiques tels que la piraterie maritime, le trafic d'antiquités et d'espèces animales protégées et un rapprochement de raison avec le crime organisé et les trafiquants de drogue. Toute chose qui interroge sur la finalité du Djihadisme.

Mots clefs : otages, piraterie maritime, drogues, blanchiment d'argent, antiquités, armes

Abstract

The global war on terrorism launched by the Bush Administration in 2011 considers any country that provides support and protection to terrorists as a target for the US military. As money is considered to be the lifeblood of war, increasingly sophisticated surveillance mechanisms of international financial circuits have also been put in place to track financial flows from any person or organization. The effectiveness of these measures has forced Jihadist groups to find alternative sources of funding for their activities. What are these new sources and their implications for the actions of jihadist groups? It will be necessary to pass the activities that now contribute to the financing of terrorism and which are specific to the environment in which these groups operate. These activities coincide with organized crime and do not always comply with the precepts of Islam that these groups are supposed to defend. Thus hostage-taking, which was intended to exert political pressure on governments, will quickly become a very lucrative activity for the Jihadists' coffers. To this will be added practices such as maritime piracy, the trafficking of antiquities and

* Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire) ; Email : cantincharles@yahoo.fr

protected animal species, and a rapprochement of reason with organized crime and drug traffickers. Anything that questions the purpose of Jihadism.

Keywords: hostages, maritime piracy, drugs, money laundering, antiquities, arms

Introduction

Le terrorisme islamique même s'il reste actif et garde sa capacité de nuisance intacte, a perdu sa liberté de manœuvre depuis que les Etats-Unis ont déclaré une guerre contre la terreur suite aux attaques du 11 septembre 2001. Finies les années où des gouvernements pouvaient se targuer de soutenir les terroristes pour une raison ou pour une autre. Les sujets de mobilisation pour le djihad à savoir la situation en Palestine, la défense des lieux saints de l'Islam contre la présence de troupes impies, etc., laissent de plus en plus de personnes indifférentes dans le monde arabo-musulman. La traque systématique des dirigeants des organisations classées terroristes par la communauté internationale et leur élimination physique à l'image d'Oussama Ben Laden, ne permettent plus une coordination efficiente des actions contre l'Occident et ses intérêts dans le monde. Les circuits de financement du terrorisme souvent détournés pour tromper la vigilance des services secrets occidentaux finissent toujours par être retracés par ces derniers. Cependant, le recrutement et la formation des hommes, l'achat ou la fabrication du matériel explosif, la prise en charge de la famille du moudjahidin qui meurt au combat, tout cela nécessite d'énormes moyens financiers. Les moyens financiers restent donc importants pour l'acquisition de la logistique et du matériel nécessaire à l'expression du terrorisme international. Dès lors, pour survivre et mener à bien leurs actions, les organisations terroristes ont de plus en plus recours à des connections avec des organisations criminelles et du grand banditisme qui baignent dans tous les trafics possibles. Les motivations des organisations criminelles et celles des organisations terroristes ne coïncident pas. Les organisations criminelles sont mues par l'argent tandis que les Djihadistes poursuivent des objectifs purement politiques, religieux ou idéologiques.

Mais cette connivence avec le grand banditisme qui apparaît donc comme un mariage de raison, ne manque pas d'interroger sur la finalité des actions des djihadistes qui sont censés se battre pour débarrasser le monde de la corruption et du péché. Dès lors, pour contourner les interdits et être en conformité avec les préceptes de l'Islam qui condamnent les activités illicites, les groupes terroristes ne s'engagent jamais directement dans les trafics, ils préfèrent la sous-traitance et monnayer leurs protections contre le versement de subsides par les trafiquants. Pour cette nécessité vitale pour leur survie, c'est donc « au nom d'Allah » que les Djihadistes se lancent dans les affaires et les trafics. Comment le terrorisme islamiste est désormais financé depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001? Telle est la problématique de cet article qui se propose d'analyser les fondements des liens entre le djihadisme et le grand banditisme dans le domaine du

financement du terrorisme islamiste. L'analyse portera sur la période allant de 2001, après les attentats du 11 septembre et le lancement de la guerre contre le terrorisme par l'Administration Bush, à 2014 avec l'adoption de la résolution des Nations Unies criminalisant le paiement de rançon aux terroristes¹, mais également l'émergence de l'Etat Islamique qui fonctionnait sur le modèle d'un véritable Etat avec ses sources de revenus. Il va donc s'agir d'analyser à travers les implications des groupes djihadistes dans le grand banditisme et les trafics illicites, les nouvelles sources du financement du terrorisme international durant cette période particulière. Nous présenterons d'abord les nouveaux fonds de commerce des Djihadistes avant d'analyser les différentes offres de services qu'ils proposent au milieu du crime organisé et des narco trafiquants.

1. Fonds de commerce et sources de revenus

Pour pallier les fonds que les Etats, personnes et organisations ne peuvent plus leur apporter aussi librement qu'il y a quelques années, les groupes Djihadistes vont chercher à tirer le maximum de profits financiers dans des activités qu'ils menaient jusque là pour faire pressions sur les gouvernements telles que les prises d'otages et également développer de nouvelles pratiques comme la piraterie maritime, le trafic d'antiquités et de marchandises prohibées.

1.1. Les prises d'otages avec demande de rançons

Les prises d'otages constituent l'accessoire de certaines actions dirigées contre un pays ou un gouvernement (responsable de la protection de ces personnes) pour obtenir de celui-ci l'adoption d'une attitude voulue ou la prise d'une décision souhaitée. Ce n'est donc jamais une fin en soi. Dans le cadre du terrorisme, la personne ainsi privée de liberté ne l'est pas pour elle-même mais pour ce qu'elle représente, c'est-à-dire sa nationalité ou sa proximité avec un gouvernement ou une cause. La prise d'otage établit donc une relation triangulaire entre le terroriste, la victime et la cible réelle du chantage. Cela a démontré son efficacité par le passé au Moyen-Orient et particulièrement au Liban entre le début des années 1980 et la fin de la guerre civile au début des années 1990².

A côté de ce type de prise d'otages dont les motivations sont purement politiques, nous avons des prises d'otages effectuées par des gangs, des groupes mafieux ou crapuleux dont le but est de soutirer de l'argent aux personnes responsables de la sécurité de leurs otages. Ce type de banditisme est né en Amérique latine dans les années 1960. Au cours des multiples troubles, coups d'Etats et guérillas ayant émaillé

¹ Résolution 2133 du Conseil de Sécurité de l'ONU adoptée le 27 janvier 2014 condamne les enlèvements et les prises d'otages quel qu'en soit le but, y compris celui d'obtenir des fonds ou des concessions politiques.

² Tout est parti de l'écho disproportionné donné par la presse internationale à l'enlèvement en juillet 1982 de David Dodge, le président par intérim de l'université américaine de Beyrouth. L'extraordinaire publicité faite autour de cette affaire va inciter le Hezbollah et les autres groupes à tirer les conséquences de cette publicité réalisable avec de faibles moyens.

cette période, les "révolutionnaires" rançonnaient ainsi les riches propriétaires et les industriels, afin de financer la guérilla. Le phénomène s'est généralisé à partir de 1970³. C'est ce type de prises d'otages que les Djihadistes pratiquent maintenant à grande échelle. Ils ont en fait très vite compris « la vache à lait » que cela pouvait représenter pour eux en matière d'autonomie financière.

Le groupe qui semble tirer le maximum de profit de cette pratique est Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) qui expérimente cette source alternative de financement entre 2007 et 2014.

C'est précisément la katiba Tarek Ibn Ziyad, dirigée par Abou Zeid qui va se spécialiser dans le kidnapping de touristes pour réclamer des rançons à un rythme soutenu. Le 24 décembre 2007, attaque d'un groupe de cinq touristes français dans le Sud-Est de la Mauritanie dont quatre sont tués. Le 22 février 2008, deux touristes autrichiens sont enlevés en Tunisie, avant d'être transférés dans le nord du Mali⁴. Le 14 décembre 2008 deux diplomates canadiens sont enlevés au Niger et ne seront libérés au Mali que le 21 avril 2009. Le 22 janvier 2009, quatre touristes européens (deux Suisses, un Allemand et un Britannique) sont enlevés dans la zone frontalière entre Mali et Niger. Le 3 juin, AQMI annonça avoir tué le Britannique. Les trois autres otages seront libérés en avril et juillet 2009. Le 26 novembre 2009, enlèvement du Français Pierre Camatte à Ménaka, au Mali, il sera libéré le 23 février 2010. Le 29 novembre 2009, trois coopérants espagnols de l'ONG *Barcelona Accion Solidaria* sont enlevés à Nouakchott, en Mauritanie. Le 18 décembre 2009, enlèvement de deux Italiens en Mauritanie, ils seront libérés le 16 avril 2010. Le 19 avril 2010, le Français Michel Germaneau, 78 ans, et son chauffeur algérien sont enlevés dans le nord du Niger. Le français sera exécuté le 25 juillet 2010. Le 16 septembre 2010, cinq français, un togolais et un malgache, salariés des groupes français Areva et Satom, sont enlevés de nuit dans la région minière d'Arlit, dans le nord du Niger. (M.ABI, 2018, p.17)

Selon le gouvernement britannique, un total de 150 étrangers a été kidnappé entre 2008 et 2012 par des groupes terroristes islamistes, beaucoup par AQMI, qui a réalisé à lui seul plus de 20 opérations de kidnapping et a enlevé 60 étrangers. Ce groupe a su donc transformer le nord Mali en un véritable entrepôt d'otages occidentaux et développer une prospère industrie criminelle dont le moteur de croissance est les rançons dont les montants augmentent d'année en année pour atteindre la somme de 100 millions d'euros réclamés pour la libération le 29 octobre 2013 des 4 otages français enlevés à Arlit au Niger en septembre 2010. (B. Zagdoun, 2013)

AQMI a, en 2011, reçu en moyenne, selon le gouvernement américain, 5,4 millions d'USD par otage libéré, presque un million de plus qu'en 2010. Le gouvernement algérien a prétendu en 2011 que les gouvernements européens avaient versé jusqu'à présent 150 millions

³ L'Amérique latine, (Venezuela, Colombie et Mexique), ainsi que le sous-continent indien constituent les zones où le plus de personnes sont détenues par des gangs ou des groupes armés.

⁴ Ils seront libérés en octobre de la même année.

d'euros à AQMI. Pour le service de renseignements américain privé Stratfor, c'est la somme totale de 89 millions d'USD de rançon dont se serait emparée AQIM entre 2003 et 2012. (Center for Security Studies, 2013, p. 2)

Cette initiative d'AQMI et son succès vont créer un appel d'air pour les autres groupes Djihadistes dans la région, notamment Boko Haram au Nigéria et les groupes qui vont envahir le nord du Mali en Avril 2012.

Ailleurs, dans le monde, au cours des dix dernières années, les prises d'otages d'Occidentaux par des groupes se réclamant d'un islam radical se sont particulièrement développées au Pakistan et en Afghanistan, dans le Caucase, au Yémen, en Somalie et aux Philippines. C'est ainsi qu'en mai 2006, le *Times* affirmait que la France, l'Italie et l'Allemagne auraient accepté de payer 45 millions de dollars pour obtenir la libération de neuf de leurs ressortissants pris en otage en Irak. Selon le journal britannique, la France aurait payé 25 millions de dollars pour la libération en juin 2005 de Florence Aubenas (10 millions) et de Christian Chesnot et Georges Malbrunot (15 millions) en décembre 2004 (B. Delattre, 2006, p.7). Paris, Rome, et Berlin ont toujours démenti.

En avril 2008, deux millions de dollars avaient été versés par l'armateur du voilier *le Ponan* pour la libération des 30 membres de l'équipage, dont 22 français, retenus au large de la Somalie (J-D Merchet, 2008, p.8)

Si les gouvernements démentent toujours le paiement de rançons, pour ne pas donner l'impression de faire le jeu des terroristes, le montant de plus en plus énorme de celles-ci éveilla l'intérêt de la communauté internationale. Il s'agit désormais d'agir afin que les enlèvements avec rançon ne deviennent une source importante de financement du terrorisme. C'est ainsi qu'en juin 2013, dans la déclaration finale du G8, le thème de l'enlèvement contre rançon est mentionné comme source de financement du terrorisme. Le 27 janvier 2014, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptait une résolution criminalisant le paiement de rançons aux groupes terroristes.

Si cette préoccupation a été prise en compte à ce niveau par la communauté internationale, c'est justement parce que le business des otages ne concerne plus les gouvernements uniquement. Toute une économie florissante s'est développée autour de cette activité.

Une presse de personnes et organismes allant des maisons d'assurances aux intermédiaires et sous-traitants⁵ en passant par les compagnies de sécurités privées, est directement désormais concernée. Les leaders du marché sont les anglo-saxons, *Control Risks* et *Clayton*. Ces compagnies d'assurances proposent ainsi aux entreprises de se prémunir financièrement contre les risques d'enlèvements de leurs

⁵ Selon des sources sécuritaires, Philippe Verdon et Serge Lazarevic, enlevés à leur hôtel à Hombori, ville située entre Gao et Mopti, en Novembre 2011, ont été livrés aux ravisseurs par un jeune Touareg logeant dans le même Hôtel qu'eux contre la promesse de 20 millions de francs CFA. Source (AFP, 25/11/2011)

salariés à l'étranger. Ces compagnies d'assurances qui sont associées à des sociétés de conseils spécialisées dans la sécurité avaient un chiffre d'affaire de 500 millions de dollars en 2010 pour 100 à 200 victimes occidentales assurées. La société d'assurance Britannique Hiscox, leader mondial en la matière qui détient près de 70% du marché, signe souvent des contrats pouvant atteindre 50 millions d'euros. Ces sommes couvrent notamment le remboursement de la rançon, les frais de négociations, de transports et de prise en charge médicale. (B. Cassel, 2017, P. 2)

Cependant, l'adoption, en 2014, de la résolution de l'ONU sur la criminalisation du versement de rançons aux terroristes s'est révélée efficace contre des organisations comme AQMI. Les terroristes ne virent plus alors l'intérêt d'enlever des touristes s'ils ne pouvaient obtenir des rançons, sauf à exiger l'échange des otages contre leurs acolytes détenus dans certains pays. Mais cela était loin d'être leur seul moyen de se financer.

1.2-La piraterie maritime

La piraterie est une activité aussi ancienne que la navigation et l'on croyait qu'elle était restée dans les tréfonds des siècles passés où cette activité représentait un véritable fléau des mers. On s'est vite rendu compte que le phénomène est encore d'actualité et nécessite une attention particulière de tous à cause de son caractère massif dans certaines zones de la planète. Selon la convention de Montego Bay (1982, p. 23) est considérée comme de la piraterie maritime :

Tout acte illicite de violence ou de détention ou toute déprédation commis par l'équipage ou des passagers d'un navire ou d'un aéronef privé, agissant à des fins privées, et dirigé contre un autre navire ou aéronef, ou contre des personnes ou des biens à leur bord, en haute mer.

Cette définition juridique restreint la notion de piraterie par rapport aux actes relevés car, beaucoup sont commis près des côtes dans les eaux territoriales, ce qui juridiquement est identifié comme des actes de banditismes et de vols à mains armées en mer. Dans sa nature, la piraterie et le terrorisme maritime sont à la charnière des activités criminelles et des actes de guerre.

Les Djihadistes s'adonnent à cette activité dans deux régions principales du globe : le golfe d'Aden entre la corne de l'Afrique et les côtes du Yémen et le détroit de Malacca en mer de Chine entre l'Indonésie et la Malaisie. On note également de nombreux actes de pirateries dans le golfe de Guinée mais ils sont rarement liés aux groupes Djihadistes.⁶

⁶Au Nigeria, par exemple, depuis de début des années 2000, il est le fait de groupes séparatistes ou des membres de communautés qui se sentent exclues des retombées de la vente de pétrole dont leur sol regorge.

Le Détroit de Malacca⁷ abrite 30% du trafic maritime du monde et les actes de piratages y sont liés à des actes de sabotages et d'attaques terroristes plus qu'à des actions ayant pour but le gain d'argent. Cependant, c'est dans le Golf d'Aden avec la Somalie que cette activité est devenue une alternative économique pour les populations littorales sous la supervision des Djihadistes. L'explication de cette prééminence de la Somalie dans les actes de pirateries tient à la fois des raisons politiques, géographiques et stratégiques.

En effet, depuis 1990 et la chute du régime du dictateur Siad Barré, le pays est en proie à une féroce guerre civile qui a fait disparaître toute trace d'Etat livrant le pays à l'anarchie et au règne des seigneurs de guerres et des djihadistes de tous poils. Le gouvernement que la communauté internationale a pu installer dans la capitale ne contrôlait, il n'y a pas si longtemps, que la capitale et ses alentours. La majorité du pays étant alors contrôlé soit par des seigneurs de guerre et les groupes extrémistes, comme al-Shabaab et Hizbul-Islam.

C'est donc les seigneurs de guerre qui, dans un premier temps, ont constitué leurs propres unités de garde-côtes qui arraisonnaient les navires surtout des bateaux de pêches qui, du fait de la disparation de l'Etat, péchaient illégalement dans les eaux territoriales du pays pour exiger le paiement d'amendes. Cette activité menaçait directement les moyens de subsistances des pêcheurs qui vont très vite se transformer en pirates pour nourrir leurs familles. Cette activité de piraterie va très vite devenir très lucrative au point de devenir la principale source de revenus pour une majorité de la population vivant dans la plus grande pauvreté. L'ampleur prise par ce phénomène au large de la Somalie s'explique par deux facteurs essentiels.

D'abord la configuration du relief de la zone favorise l'arraisonnement de gros navires à partir de petites embarcations par les pirates. En effet, le Golfe d'Aden s'ouvre sous forme d'entonnoir sur l'océan indien et par le détroit de Bab el-Mandeb rentre en contact avec la mer rouge. Le détroit de Bab el-Mandeb est connu pour la faible profondeur de ses eaux et la présence de nombreuses petites îles qui obligent les navires à manœuvrer prudemment en réduisant leur vitesse lors de leurs passages au large de la Somalie qui est en outre parsemé de petites grottes où l'on peut facilement se cacher avant de lancer des attaques.

Ensuite, il y a la densité du trafic maritime de cette zone qui permet d'accéder au canal de suez pour aller vers l'Europe et l'Amérique. Ce sont en moyenne 45 bâtiments et 3.5 millions de barils de pétrole qui y transitent chaque jour, soit 25000 navires qui représentent le tiers du fret mondial qui passent chaque année par cette voie (M. Hubert, 2010, p. 4).

⁷Ce détroit, situé entre l'Indonésie et la Malaisie, assure 30 % du commerce mondial. La densité du trafic rend toute surveillance très difficile, car il est impossible de distinguer les bateaux de pêcheurs de ceux des pirates ou des policiers. Cependant, depuis le mois d'octobre 2006, le détroit de Malacca n'est plus classé « route maritime dangereuse » par le *Lloyd's Register* (site de référence en matière de données statistiques maritimes).

Dans un premier moment, les djihadistes somaliens vont se tenir loin de ces activités qu'ils jugent illicites au regard du dogme islamique. Ils se contentaient de prélever des taxes sur les gains des pirates. Plusieurs sources évoquent le versement de 50% des sommes perçues par les pirates aux Djihadistes qui assurent la sécurité dans la zone.

Cependant, dès 2008, les djihadistes qui sont en grandes difficultés dans la plupart des grandes villes du pays face à l'avancée des Forces coalisées vont être à l'initiative dans les actes de pirateries⁸. En effet, l'hypermédiatisation autour de ces actes et les sommes colossales qui sont versées par les compagnies pour libérer leurs navires deviennent du pain béni pour eux. Les Shebaab lancent des raids depuis les ports de Kismaayo et de Barawe. Mais à la différence des pirates, ils ne s'en prennent pas aux navires battant pavillon d'un pays musulman, cela est contraire à leur « morale »⁹. Cependant, leur irruption dans cette activité va coïncider avec la radicalisation des méthodes employées, notamment l'usage d'armes automatiques et de lance-roquettes et un allongement de la durée de détention des navires. Selon le Bureau maritime international, les attaques de navires dans le Golfe d'Aden étaient de 4 en 2005, 10 en 2006, 31 en 2007, 111 en 2008, 217 en 2009, 163 en 2011 et 75 en 2012. (J. Verkercked, 2012, p.79)

Les pirates de cette zone depuis 2005 ont à leur actif plus de 60% des actes de pirateries maritimes commis dans le monde. Les années 2008 et 2009 semblent être le pic de leurs activités.

Comme pour la prise d'otages avec demande de rançons, on retrouve plusieurs acteurs : sociétés de sécurité, avocats, négociateurs spécialisés engrangeant des profits du fait de leur participation au dénouement d'affaires de piraterie. La capitale anglaise, Londres, est devenue la plaque tournante pour des sociétés qui aident les propriétaires de bateaux à résoudre les aspects juridiques du versement des rançons et engagent des entreprises de sécurité privées pour négocier avec les pirates et assurer le paiement des rançons. Ici encore, c'est le secret qui entoure les tractions et les montants versés en liquide par les compagnies et les armateurs pour récupérer leurs navires. Pour le Bureau Maritime International, les pirates somaliens ont perçu 238 millions de dollars de rançon pour la seule année 2010 (J. Henrotin, 2011, p. 3).

L'année 2011 représente le pic de ce phénomène aux larges de la Somalie avec 163 navires capturés. Cette année 2011 va également coïncider avec un durcissement des opérations anti-pirates dès le 11 avril par plusieurs des marines engagées sur zone (OTAN, Union européenne, Corée du Sud, Seychelles, Émirats arabes unis) qui

⁸ Les Shabaab étaient alors en difficulté car ils combattaient sur trois fronts différents. Au sud, les forces kenyanes, fortes de 2 000 combattants, au nord, ce sont quelques 5 000 Ethiopiens et dans le centre du pays, la mission africaine en Somalie qui a repris le contrôle de la capitale Mogadiscio. (A. RODIER, 2012, p 4)

⁹ Le mouvement concurrent des Shabaab, le Heizb al Islam, s'est emparé, lui, le 2 mai 2010, du port d'Harardhere, un haut lieu de la piraterie somalienne où il a fait interdire la pratique de cette activité jugée criminelle.

engagent des actions offensives. Plusieurs bateaux capturés et transformés en *navires mères* sont récupérés et des dizaines d'otages libérés. Toute chose qui a eu pour effet de faire reculer la moyenne des actes de pirateries maritimes. C'est ainsi que l'on note 75 attaques en 2012 et 15 en 2013 dont deux ont été des détournements de navires qui ont été réglés dans la journée après des interventions¹⁰. Les actes de pirateries vont donc s'amenuiser au fur et à mesure pour ne concerner que quelques 6 navires en 2014.

Toutefois, la piraterie, les prises d'otages ne sont qu'une facette des moyens que les Djihadistes ont trouvés pour financer leurs activités. Les trafics divers permettent également de satisfaire leurs besoins en espèces sonnantes et trébuchantes.

1.3. Les trafics d'antiquités et commerces illégaux

Le trafic d'antiquités provenant de fouilles clandestines est le troisième en importance dans le monde après ceux de la drogue et les armes dans le palmarès de la criminalité internationale.

L'Irak, berceau de la civilisation mésopotamienne, l'une des plus anciennes du monde est au cœur de ce trafic depuis la chute de Saddam Hussein. Les trafiquants ont profité du chaos installé dans le pays au moment de sa chute pour piller le musée de Bagdad. Selon l'Unesco, plus de 15 000 objets ont disparu et à ce jour près des deux-tiers n'ont pas encore été retrouvés. Les groupes terroristes comme Al-Qaïda ou l'armée du Mahdi, une milice chiite irakienne vont particulièrement s'illustrer dans ce trafic. Au Liban, berceau de la prestigieuse civilisation phénicienne, le trafic d'art est géré par le Hezbollah, qui s'est illustré au début des années 1980 à travers de retentissants attentats contre les troupes étrangères au Liban, particulièrement les soldats américains.

A l'occasion de la guerre qui est en cours en Syrie, le gouvernement a annoncé avoir été informé par Interpol, d'un trafic intense d'objets antiques syriens vers le Liban dont des trésors d'archéologies datant pour certains, du II^{ème} et du IV^{ème} Siècle avant notre ère. Toutes les zones de conflits qui ont eu à abriter dans le passé de grandes civilisations sont également concernées par ce trafic.

En Afghanistan, c'est le site historique de l'ancien royaume du Gandhara qui attire les pilliers. Au Yémen, les autorités de l'aéroport de Sanna affirment avoir intercepté ces sept dernières années plus de 1.500 pièces d'antiquités. L'Égypte où les autorités sont parvenues, selon elles, à faire échouer, en 2012, un transfert illégal vers la Belgique de 11 boîtes en bois, utilisées pour entreposer les rouleaux de la Torah, quatre encensoirs ainsi qu'une couronne et un couteau en argent qui date de plusieurs siècles avant notre ère et la Lybie qui, elle, est devenue, depuis les troubles ayant abouti à la mort de Kadhafi, la « Plaque tournante de la contrebande des antiquités », sont des pays pourvoyeurs d'antiquités (C. Ouazan, 2009, p. 7)

¹⁰ Mer et Marine, 2012, « Les attaques pirates en légère baisse en 2011 », 23 janvier, www.meretmarine.com (consulté le 30 juin 2017)

Lorsque ces œuvres d'arts sont prélevées sur leurs sites d'origine, elles sont vendues à des intermédiaires qui les exporteront ensuite vers l'Europe et les Etats-Unis ou encore le Japon où les acheteurs ne manquent pas. Ces œuvres d'art finissent leur parcours dans les plus prestigieuses galeries et sont achetées pour des millions d'euros par de riches collectionnaires d'antiquités. Depuis plusieurs décennies maintenant, les œuvres d'arts anciens servent d'investissement pour des groupes bancaires ou des fonds de pensions. Chaque pièce coûte entre 30.000 à 300.000 dollars. Ce commerce illégal rapporte chaque année plus de 6 milliards de dollars (D. Dekieffer, 2007, p. 128).

A côté de ce trafic, nous avons également divers commerces illégaux : Contrebandes de cigarettes, d'alcool, de denrées alimentaires, de véhicules, d'armes légères ou de guerre.

La contrebande de cigarettes à travers le Sahel est aussi très rémunératrice pour les trafiquants de la région. Les cigarettes qui proviennent d'usines de contrefaçon, principalement du Nigeria, sont distribuées dans la région, au Maghreb, au Moyen-Orient et en Europe. Ce trafic est une source importante de financement pour les groupes terroristes, qui même s'ils ne sont pas toujours et forcément directement impliqués dans ce genre de contrebande, s'enrichissent à travers l'imposition d'un impôt contre la protection qu'ils assurent aux contrebandiers et à leurs marchandises qui transitent dans les zones qu'ils contrôlent. C'est ainsi que Mokhtar Bel Mokhtar fut surnommé "Mister Marlboro"¹¹.

En effet, ce redoutable chef Djihadiste a débuté sa carrière de criminel dans le trafic de cigarettes et a donc pu tisser de forts liens avec les gens de ce milieu. Ce trafic rapporterait plus de 900 millions de dollars par an, selon l'Organisation Mondiale des Douanes¹². Pour le seul premier trimestre de 2012, les services algériens ont intercepté plus de 14.485 paquets de cigarettes dans les circuits protégés par les Djihadistes qui se terrent dans le désert. Ce qui n'est qu'une quantité infime pour un trafic qui ne cesse de se développer.

Sur la liste des marchandises illicites dont les Djihadistes participent au trafic ou assurent la protection du transit dans leurs zones nous avons les espèces animales protégées. Selon le WWF (World Wild Foundation) leur trafic illégal représente plus de 100 milliards par an dans le monde. En 2012, l'ONG *Eléphant Action League* dont le siège est à Johannesburg, en Afrique du Sud, publiait un article, fruit de plusieurs années d'enquêtes, qui accusait les al-Shebaab somaliens de se financer en partie grâce au trafic d'ivoire généré par le braconnage des éléphants en Afrique de l'Est. Selon son directeur Andrea Crosta, ce trafic d'ivoire pourrait représenter jusqu'à 40% des fonds" des Al-

¹¹ Surnommé "le borgne". Il a combattu en Afghanistan contre l'armée rouge. En 1993, il rejoint le Groupe armé islamique. En 1998, il intègre le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), une dissidence du GIA. En 2007, il part avec les dissidents du GSPC pour créer Al-Qaeda au Maghreb islamique (Aqmi).

¹² OMD, Rapport 2013 sur les trafics illicites 2012, www.wcoomd.org/fr/topics/enforcement-and-compliance/resources (Consulté le 22 Juin 2017)

Shebaab.¹³ Il reconnaît que les Shebaab ne tuent pas eux-mêmes les éléphants mais achètent chez les trafiquants. Ces derniers préfèrent faire affaires avec eux parce qu'ils paient bien et que surtout cela leur évite des représailles. C'est ainsi, selon toujours cette étude, que « entre une et trois tonnes d'ivoire, d'un montant estimé à 200 dollars par kilo, transitaient chaque mois par les ports de Somalie du sud. Un rapport des Nations Unies, datant de mai 2013, estime que plusieurs groupes terroristes utilisent le trafic d'ivoire, revendu essentiellement sur les marchés asiatiques, pour se financer en Afrique.

Les Djihadistes sont également dans la facilitation du transit de médicaments de contrefaçon dont le marché mondial oscille entre 150 et 470 milliards de dollars par an.

Toutes ces activités lucratives qui engagent directement les Djihadistes sont assorties d'offres de services aux barons du crime organisé et aux narcotraffiquants qui trouvent dans leurs zones des havres pour faire prospérer leurs affaires.

2. Les offres de services au crime organisé

Selon A.P. Schmidt. (1996, p 47). le crime organisé rapporte entre 600 et 1.800 milliards de dollars par an. Les liens entre le terrorisme et la criminalité transnationale est un fait avéré qui permet aux deux phénomènes de se renforcer mutuellement. Les Djihadistes partagent très souvent la même clandestinité et le même environnement que les criminels. Pour survivre dans cette clandestinité et acquérir la logistique dont ils ont besoin pour leurs actions, ils ont recours aux mêmes filières que les criminels pour se procurer les armes notamment.

Dès lors, les terroristes ont tôt fait de comprendre l'importance d'une connivence entre eux et les criminels quand à l'accès aux fonds nécessaires pour mener à bien leurs actions. Mais avant tout il faut donner une caution morale à ce mariage de raison.

2.1. Levée des « scellés » religieux

Pour ne pas faire d'entorses à leurs propres principes qui recommandent de vivre en conformité avec les prescriptions divines, c'est dans le Coran que les Djihadistes vont trouver les excuses pour justifier leur connivence avec les milieux du crime organisé et transnational, notamment la sourate 8 du *Coran* (Al-Anfal), le Butin. Dans cette sourate, il est question d'abord d'un butin acquis à la suite de combats sur les mécréants « Ghanîma »¹⁴. Le statut de ce butin est ainsi fixé dans cette sourate révélé à l'occasion de la bataille de Badr¹⁵. Le titre de la sourate « Al-Anfal » rappelle que le butin contribue à l'accroissement de la richesse de la communauté des croyants.

Un autre type de butin est licite pour les musulmans, il s'agit des prises faites sur un infidèle sans combat. C'est ce type de butin que les

¹³ France 24, journal du 27/09/2013

¹⁴ Le Saint Coran, Sourate 8, verset 41

¹⁵ C'est la première bataille menée et remportée par les troupes de l'Islam menées par le Prophète Mahomet contre la tribu des Qoraiche en l'an 624.

Djihadistes invoquent lorsqu'ils rançonnent ou font payer de taxes diverses aux trafiquants. En effet, « N'eût-été une prescription préalable d'Allah, un énorme châtement vous aurait touché pour ce que vous avez pris »¹⁶ Par la permission de Dieu donc, les combattants peuvent jouir licitement de cela : « Mangez donc de ce qui vous est échu en butin, tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux »¹⁷

Pour ce qui est des commissions et autres droits de passages qu'ils font payer aux criminels et trafiquants dans les zones sous leur contrôle, ils évoquent la notion du Fay, c'est-à-dire la répartition du butin selon des règles strictes : 25 % pour l'exécutant, 50 % pour l'organisation et 25 % pour les « pauvres ».

Avec toutes ces justifications du caractère licite de leurs agissements avec le crime organisé, ils mettent leur connaissance du terrain et leurs capacités militaires au service des trafiquants d'armes, d'êtres humains et de drogues. Ces liens ont été confirmés par les services de sécurité de la région, de l'Occident mais également par ceux des pays latino-américains selon l'Office des Nations Unies de lutte contre le trafic de drogues.

C'est donc dégagé de toute culpabilité et de sentiments de se mouiller dans des activités illicites que les Djihadistes offrent leurs services à divers crimes et trafics.

2.2. Les liens avec le narcotrafic

En novembre 2009, un Boeing 727 se crashait dans le désert malien, un avion qui avait commencé sa course au Venezuela avec la drogue venue de la Colombie était chargé de plusieurs tonnes de cocaïne. On ne retrouva ni trace de drogue ni celle des membres de l'Équipage. La presse avait affirmé que l'équipage de ce « coke 727 » avait disparu de l'aéroport de Bamako. Depuis, des témoignages parlent d'autres appareils pilotés par des étrangers qui atterrissent en plein désert dans les environs de la ville de Kayes, de celles d'Aïn In Esséri, près de la frontière avec le Niger. La zone, depuis des temps reculés, a toujours été une zone de passages de marchandises diverses. Les caravaniers arabes venant du Moyen-Orient l'ont emprunté depuis des siècles pour le commerce. En matière de drogue, le trafic de la résine de cannabis, produite principalement au Maroc, est également ancien dans la région.

Cependant, c'est bien au début des années 2000 que le Sahel devient la nouvelle plaque du trafic international de la cocaïne, de l'héroïne et des amphétamines¹⁸ suite à la reconfiguration des routes de la drogue qui a fait de la "Highway 10" (le 10^{ème} parallèle) un chemin beaucoup plus sûr que ceux passant par la mer et reliant l'Amérique du Sud à l'Europe.

¹⁶ Le Saint Coran, Sourate 8, verset 68

¹⁷ Le Saint Coran, Sourate 8, verset 69

¹⁸ Cette drogue de synthèse est fabriquée et distribuée sur le continent notamment au Nigeria où de grands laboratoires de fabrications ont été notamment découverts en 2011.

D'une superficie de 9 millions de km², la région du Sahel abrite de vastes zones désertiques sur lesquelles le contrôle des pays fragilisés par des conflits est limité tout comme le contrôle des frontières entre Etats. Le relief de la zone permet la construction de pistes d'atterrissages clandestines pouvant recevoir même de gros porteurs. Toute chose qui constitue un véritable appel d'air pour les cartels sud-américains et les trafiquants d'Afghanistan. C'est donc une zone moins risquée pour les trafiquants que les routes directes partant des zones de production d'Amérique Latine vers les zones de consommation en Europe, premier marché de consommation au monde. Les groupes Djihadistes qui essaient cette région, ont la maîtrise du terrain donc capables d'offrir une sécurité maximum aux produits qui y transitent. Durant leur occupation de la moitié nord du Mali, les groupes terroristes comme *Ansar Dine* ou le Mouvement d'Unité pour le Jihad en Afrique de l'Ouest vont se montrer très actifs dans ces liens.

La drogue, venue d'Amérique du Sud, débarque sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest : Mauritanie, Guinée-Bissau¹⁹, poursuit son chemin par la route à travers le sahel avant d'aller inonder l'Europe. De l'Est, la drogue venue d'Afghanistan également se retrouve dans la zone. Le circuit passe par le nord du Mali, le Niger, l'Algérie, la Libye, l'Egypte et le Moyen-Orient. Le voyage s'achève en Europe via le Maroc ou l'Algérie où les mafias locales se chargent de sa distribution.

Les réseaux, très organisés et performants, comprennent toute une foule de personnes aux rôles bien définis : gestionnaires, chauffeurs, passeurs et intermédiaires, achètent protection et silence auprès des autorités, forces de sécurité et fonctionnaires corrompus. Ce ne sont évidemment pas les groupes terroristes qui sont à la tête des cartels de drogues mais ils collaborent avec ces derniers contre de fortes rémunérations.

Les barons de la drogue du Moyen-Orient et de l'Amérique du sud vont donc établir des liens avec les Djihadistes. Selon l'Office des Nations-Unis contre la Drogue et le Crime, en 2009, le trafic de drogue dans cette zone portait sur 21 tonnes de cocaïne d'un montant de 900 millions de dollars et équivalant au PNB de la Guinée et de la Sierra Leone réunies. Pour l'année 2010, ce sont un peu plus de 35 tonnes de cocaïne qui ont transité par l'Afrique de l'Ouest en direction de l'Europe.²⁰ Le Ministre Algérien de l'Intérieur estimait, en 2011, le nombre de terroristes et de narcotrafiquants impliqués dans divers trafics au Sahel entre 2.000 et 3.000 individus. (G.Berghezan, 2012, P 8).

Selon Jean-Bernard Véron, responsable de la cellule prévention des crises et de sortie de conflit à l'AFD :

¹⁹Le 18 avril 2013, un tribunal de New-York a inculpé le chef d'état-major des armées de Guinée-Bissau pour narco-terrorisme. Deux semaines avant, c'est l'ancien chef d'Etat-major de la marine Bissau-guinéenne qui avait été arrêté par les services de renseignements américains aux larges du Cap vert pour les mêmes activités présumées.

²⁰ ONUDC, « Communiqué de Presse », www.unodc.org/unodc/fr/press/releases/2011/October, consulté le 30 juin 2017

En Colombie, la cocaïne vaut entre 2.000 et 3.000 dollars le kilo, sur les côtes africaines elle atteint 10.000 dollars ; à la frontière sud du Sahel, au Maroc ou en Algérie, c'est 20.000 dollars. Quand elle arrive en Europe, avant d'être coupée, elle vaut 45.000 dollars le kilo. (S. Diffalah, 2013, p. 6).

Du côté de l'Afghanistan, les choses sont presque pareilles. Les talibans offrent leur protection aux trafiquants qui, en retour, leur versent de grosses commissions. Le Directeur de l'office russe de lutte contre le narcotrafic a indiqué dans la presse que « l'argent issu du trafic de l'héroïne produit, en Afghanistan, sert à financer plus de 20.000 terroristes en action en Syrie »²¹.

Pour contrer ce gigantesque système en Afrique de l'Ouest à plus long terme, une "Commission ouest-africaine pour la gouvernance, la sécurité et le développement dans le contexte de la lutte contre le trafic de drogue" a été mise en place sous l'impulsion notamment de l'ex-secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui estime que :

Si rien n'est fait, le trafic illégal pourrait compromettre les progrès encourageants que les pays d'Afrique de l'Ouest ont réalisés en matière de renforcement de la démocratie et de développement humain et économique (B.M. Sissoko, 2013, p 12).

Cela d'autant plus que les Djihadistes sont également dans le trafic d'armes provenant ou alimentant les nombreux conflits qui ont secoué le continent africain ou d'autres régions du monde.

2.3. Prise de participation aux trafics d'armes

Avant la révolution libyenne, la majorité des armes qui circulaient illégalement dans le Sahel venait de la Somalie, du Soudan et d'Égypte, transitait par le Tchad pour aboutir en Afrique de l'Ouest. Après leurs guerres civiles, le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire sont devenues des marchés d'approvisionnement en armes pour divers personnes et groupes venant du sahel. Ce trafic, cependant, n'a rien de comparable avec celui qui débute après l'ouverture des magasins de stockage d'armes du Colonel Kadhafi en 2011. Selon les estimations des experts internationaux, ce sont des centaines, sinon des milliers de roquettes, mitrailleuses équipées de viseur antiaérien, fusils mitrailleurs Kalachnikovs, munitions, grenades, explosifs (Semtex), pièces d'artilleries antiaériennes légères montées sur véhicules qui se retrouvent dispersés dans le Sahel.

Parmi ces armes en libres circulations, les services secrets occidentaux, surtout ceux des Etats-Unis (pour lesquels le Sahara constitue un front de la « guerre contre le terrorisme »), craignent

²¹ ONUDC, « Enquête: nouveau record de la production d'opium en Afghanistan, hausse de 87% », 15 Novembre 2017, www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2017/November/afghan-opium ; consulté le 30 Novembre 2017

particulièrement l'usage qui pourrait être fait des missiles sol-air ou des systèmes antiaériens portables. Cette arme dont l'acronyme anglais est "Manpads" (système portable de défense antiaérien) ne pèse que 14 kgs pour 1.40 mètres mais a une portée comprise entre 3000 et 4000 mètres. Cette arme peut donc être facilement manipulée par un seul homme ou montée sans difficulté sur un pick-up. Des avions survolant cette région pourraient être facilement abattus en plein vol (M. Mokadem, 2010, p. 65).

Cette inquiétude s'est renforcée lorsque, Moukhtar Belmokhtar a affirmé que de nombreuses armes libyennes étaient tombées entre les mains de membres de son organisation. Si les Djihadistes s'approvisionnent en armes directement dans la région, ils facilitent également leur trafic vers d'autres zones de conflits. C'est ainsi que les Services de Renseignements Israéliens ont signalés la présence de certaines armes venues de Lybie à Gaza aux mains du Hamas.

Dans leurs luttes contre ce trafic, les autorités algériennes, maliennes, nigériennes et mauritaniennes ont établi une liste de 26 trafiquants d'armes libyennes, tous originaires des pays du champ mais aussi des pays voisins comme le Tchad, le Nigeria, le Sénégal, le Burkina-Faso et la Libye.

Conclusion

Depuis le lancement de la lutte globale contre la terreur par l'Administration Bush aux lendemains des attentats du 11 septembre 2001, le financement des groupes terroristes par des Etats avec des fonds qui peuvent être facilement retracés s'est raréfié au point de s'estomper. Désormais, les groupes Djihadistes pour mener à bien leurs actions ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Dès lors, des pratiques telles que les prises d'otages avec rançons, le trafic d'antiquités et de marchandises prohibées, ainsi que la connexion avec le crime organisé sont devenues les nouvelles sources de revenus pour ces derniers. Les zones de conflits comme l'Afrique ou le Moyen-Orient qui voient la capacité des Etats à maîtriser l'entièreté de leur territoire fortement amoindrie, sont propices à l'installation et la prolifération des diverses activités lucratives des Djihadistes. Selon les agences des Nations-Unies, AQMI a pu ainsi bénéficier d'un "prestige" financier dès 2010 du fait de ses activités au nord Mali. Aussi paradoxale que cela puisse paraître donc, la bonne santé des « affaires » et des trafics des Djihadistes est la conséquence directe des efforts internationaux contre le financement du terrorisme. Cependant, on assiste de plus en plus à une imbrication de motivations (mercantile ou idéologique) chez les Djihadistes. Leurs objectifs n'ont pas changé pour autant et leur irruption sur les terres du crime organisé et des narcotrafiquants n'est que le résultat d'un pragmatisme réactif. Seulement, avec les mesures prises par les instances internationales dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et les dispositions sécuritaires des grandes puissances, les trafics et autres compromissions des Djihadistes avec le crime organisé se sont estompés progressivement. Toute chose qui explique que des organisations, comme AQMI, aient décidé de faire

allégeance à l'Etat Islamique dès 2014 qui disposait alors d'énormes moyens financiers issus de la gestion des territoires sous son contrôle.

Sources et références bibliographiques

Sources

Sources écrites : périodiques (les journaux)

- AFP, 2013, « Somalie: les shebab se financent en partie par le trafic d'ivoire », 25/09 à 22h00
- BOISBOUVIER Christophe, 2009, « Mali, le Boeing de la Coke », *Jeune Afrique*, n° 2550, novembre, p.6
- CASSEL Boris, 2017, « Enlèvements: Quand les assureurs paient la rançon », *Le Parisien*, 4 novembre, p.2
- DELATTRE Bernard, 2013 « Le soupçon d'une rançon, à nouveau », *la Libre Belgique*, 9 Février, p 7
- DIFFALAH Sarah, 2013, « Sahel: Les djihadistes et la "cocaïne connexion" », *le Nouvel Observateur*, 1^{er} mars, p 4
- HENROTIN Joseph, 2011, « Piraterie : la pire année depuis 1991 selon l'IMB », *Défense et Sécurité internationale*, N°66, janvier, p.3
- MERCHET Jean-Dominique, 2008, « "Ponan", succès d'une rançon », *Libération*, 12 Avril, p.8
- ABI Mounir, 2018, Le financement criminel du terrorisme algérien: Rapport de recherche, Décembre, Centre Français de Recherche sur le Renseignement, décembre, 33 p.
- RODIER Alain, 2010, « Somalie : Les Islamistes se mettent à la piraterie maritime », Centre Français de Recherche sur le Renseignement, *Note d'Actualité* N°228/Octobre, p.4
- SISSOKO Bala Madou, 2013, « Lutte contre le trafic de drogue en Afrique de l'ouest : Kofi Annan crée une commission », *L'Essor*, N°265 du 1^{er} février, p.12

Sources numériques

- GROS-VERHEYDE Nicolas, 2012, « La piraterie finance en partie le terrorisme des Al Shabab (Europol) », 16 Juillet, www.bruxelles2.eu/2012, consulté le 22 mars 2017
- CNUDM, 1982, *Convention de Montebay*, www.un.org/french/law/los, consulté le 26 mars 2017
- France 24, 2013, « Le trafic d'ivoire finance les Shebab somaliens », le 27/09/2013, consulté le 27 Mai 2017 sur <https://www.france24.com/fr/20130927>
- HUBERT Maud, 2010, *La piraterie maritime dans le golfe d'Aden : état des lieux*, *Note d'Analyse du GRIP*, 16 septembre, Bruxelles. URL : http://www.grip.org/fr/Notes_Analyse/2010/NA_2010, consulté le 22 mars 2017
- ONUDC, 2011, Communiqué de Presse, www.unodc.org/unodc/fr/press/releases/2011/October, consulté le 30 juin 2017

- ONUDC, 2017, « Enquête: nouveau record de la production d'opium en Afghanistan, hausse de 87% », 15 Novembre, www.unodc.org/unodc/November/afghan-opium, consulté le 30 Novembre 2017
- OMD, 2013, Rapport sur les trafics illicites 2012, www.wcoomd.org/fr/topics/enforcement-and-compliance/resources/~media/DF
- ONUDC, 2011, *Communiqué de presse*, Octobre, www.unodc.org, consulté le 20 mars 2017
- SAURIOL Martin, 2006, « Piraterie et terrorisme maritime, l'urgence de la modernisation du droit », Université de Montréal, 2006. <http://www.erta-tcr.org/ottawa/piraterie.htm>, consulté le 30 mars 2017
- ZAGDOUN Benoît, 2013, « Comment fonctionne le "Business des otages"? », Franceinfo, 24 Novembre, sur www.francetvinfo.fr, consulté le 20 mai 2017

Références bibliographiques (Ouvrages et articles des revues scientifiques)

- BAUDOUIN Rémi, 2007, *Les défis du terrorisme*, Paris, Ed. Ellipses, 176 p.
- BERGHEZAN Georges, 2012, *Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest*, Rapport 2012, GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité, Juin 37 p
- CENTER FOR SECURITY STUDIES (CSS), 2013, « Politique de sécurité : analyses du CSS ETH Zurich », CSS N° 141, octobre, 4 p.
- DEKIEFFER Donald, 2007, *Countering the Financing of Terrorism*, chap.7 « Trade Diversion as a Fund Raising and Money Laundering Technique of Terrorist Financing », London, Rutledge, 12 September, 360 p.
- MOKADEM Mohamed, 2010, *Al-Qaïda au Maghreb Islamique : contrebande au nom de l'Islam*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- RODIER Alain, 2012, « SOMALIE : Les milices al-Shabab sur le déclin ? », Centre Français de Recherche sur le Renseignement, *Note d'Actualité*, N°267, Janvier, P 4.
- SCHMIDT Alan Paul. (1996). "The Links Between Transnational Organised Crime and Terrorist Crimes" *Transnational Organised Crime*, Vol. 2, N° 2, 40-82
- VERKERCKED Joffrey, 2012, *La coopération dans la lutte contre la piraterie maritime en Asie du sud-est et en Afrique orientale : à la recherche des régimes régionaux de lutte contre la piraterie*. Mémoire de Master en Sciences Politique, Université Libre de Bruxelles, 193 p.

**FACTEURS SOCIOCULTURELS ET ECONOMIQUES
ASSOCIES AU DIVORCE EN MILIEU
WEME DE DANGBO (BÉNIN)**

AZALOU TINGBE Emilia*
SENON Aimé*
KOSSOU Basile*

Résumé

Les familles monoparentales deviennent de plus en plus nombreuses en Afrique en général et au Bénin en particulier. Dans la commune de Dangbo, la rupture des liens conjugaux devient de plus en plus fréquente à telle enseigne que l'on s'interroge sur ses déterminants socioculturels et économiques. Cette recherche est de nature qualitative avec quelques données quantitatives. Elle s'est déroulée dans quatre (04) arrondissements de la commune de Dangbo, dans les mois d'août à novembre 2017. L'échantillon, sélection de façon raisonnée et suivant la boule de neige, est constitué de 85 acteurs de catégories différentes. Le guide d'entretien, le questionnaire et le guide d'observation ont permis de recueillir les données analysées sous l'angle de l'individualisme méthodologique. Les résultats qui en sont sortis montrent que les crises conjugales entraînant au divorce commencent à partir du moment où la femme sent qu'elle mène une vie contraignante, et cherche à s'émanciper, peu importent les risques auxquels elle s'expose comme l'adultère. Celle qui ose cette indépendance hors norme finit par divorcer, dans l'espoir de reconstruire sa vie, avec ou sans le même conjoint.

Mots-clés : Déterminants socioculturels, divorce, femme, Dangbo

Abstract

Single-parent families are becoming more and more numerous in Africa in general and in Benin in particular. In the commune of Dangbo, the break-up of marital ties is becoming more and more frequent to such an extent that one wonders about its sociocultural and economic determinants. This research is qualitative in nature with some quantitative data. It took place in four (04) districts of the municipality of Dangbo, in the months of August to November 2017. The sample, carefully selected and following the snowball, consists of 85 actors of different categories. The interview guide, the questionnaire and the observation guide made it possible to collect the analyzed data from the point of view of methodological individualism. The results that emerge show that marital crises leading to divorce start from the moment when the woman feels that she leads a constraining life, and seeks to be emancipated, regardless of the risks to which she exposes herself as the adultery. The one who dares this extraordinary independence ends up divorcing, in the hope of rebuilding her life, with or without the same spouse.

Keywords: Sociocultural detrimental, divorce, woman, Dangbo

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : emiliamawugnon@gmail.com

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : senonvi@gmail.com

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : kossewile@gmail.com

Introduction

Dans la Commune de Dangbo, les couples divorcés sont de plus en plus nombreux. Le divorce ici ne s'entend pas nécessairement comme une sentence prononcée par une autorité judiciaire, mais plutôt comme la dislocation d'un couple (homme et femme), devant le conseil de famille ou de sages. Avec un ou plusieurs enfant(s) qu'elles ramènent chez leurs parents, les femmes divorcées se confondent très vite aux jeunes filles et adoptent des modes de vie différents de celui de leur vie au foyer, préférant par exemple la dépigmentation à la peau naturelle, un style vestimentaire sexy, qu'elles ne pouvaient pas adopter dans leurs foyers. On y retrouve aussi des divorcées "sans-enfants" qui ont déjà l'expérience du foyer et qui n'y vivent plus. Dans le contexte socioculturel antique de Dangbo, le mariage revêt un caractère sacré. Il symbolise l'union de plusieurs familles, et ne devrait donc être dissous sous aucun prétexte. Mais, de nos jours, s'observe une recrudescence de séparation des conjoints dans cette commune. Quels sont les facteurs explicatifs d'une telle dynamique sociétale ?

L'exploration du phénomène a permis de se rendre à l'évidence que le facteur dominant de dislocation des couples relève du domaine socioéconomique. En d'autres termes, l'autonomie financière des femmes fragilise les relations conjugales à Dangbo; la répartition des dépenses financières dont la plus importante part revient à l'homme (le conjoint) au sein du foyer est facteur de divorce dans cette commune.

L'analyse théorique s'appuie sur l'actionnisme et l'interactionnisme où le fait social est posé en fonction des actions des autres. Le divorce à Dangbo se présente comme le résultat de multiples rencontres, croisements ou interférences des comportements humains. L'analyse est inspirée fondamentalement de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon pour qui, dans une perspective utilitaire, chaque individu, dans son raisonnement, conjugue, dans le cas échéant, son action à celle des autres, sans qu'il y ait eu ni concertation ni influence sociale quelconque.

1. Methodologie

Cette recherche est de nature qualitative et quantitative. Quatre (04) catégories d'acteurs ont été investiguées : des femmes et des hommes divorcés, qu'ils soient autochtones ou étrangers, vivant toujours seuls ou dans un foyer reconstitué de la commune de Dangbo ; des personnes environnantes des milieux touchés par la recrudescence de divorce afin de confronter les données recueillies, notamment les parentés, les proches ou voisins ; des informateurs clés comme les policiers républicains et les ONG, les sages et les élus locaux ou personnes ressources ; et des enfants dont les parents sont divorcés, sélectionnés par choix « raisonné » et boule de neige. Des recherches ont été préalablement faites auprès des autres acteurs. Toutefois, au cours de la phase empirique, quatre (04) arrondissements ont été choisis parmi les sept (07) de la commune de Dangbo. Il s'agit de : Hozin, Hêtin-Houédomey, Kessounou et Dangbo. Le nombre total des interviewés est estimé à 85 personnes dont 40 femmes et 45 hommes.

Les techniques d'entretien individuel et de groupe ont été utilisées, à partir d'une immersion dans le milieu de recherche. La technique d'observation directe a permis d'être à la fois un acteur qui s'intègre dans la vie conjugale passée des divorcés, en les abordant comme celui qui a une suite idoine à leurs problèmes et un praticien de la sociométrie qui participe aux situations collectives des enquêtés. La revue documentaire a été faite également pour compléter les données de terrain. La grille d'observation et le dictaphone ont été également utilisés. L'enquête a duré d'août à novembre 2017.

A l'issue du dépouillement manuel des données retranscrites intégralement dans Word, leur traitement a suivi les étapes suivantes: lecture préliminaire des données collectées, établissement d'une liste d'énoncés résumant les propos, choix et définition des unités de classification du matériel recueilli, processus de catégorisation et de classification des données en fonction des variables à partir desquelles le guide d'entretien a été élaboré et en regroupant les réponses par questions, description scientifique des résultats à partir de ces variables en tenant compte de la représentativité des données, interprétation des résultats d'enquêtes. Pour les considérations d'ordre éthique et déontologique, les personnes divorcées participantes ont pris connaissance du formulaire de consentement libre et éclairé avant de participer à la recherche, et ceux qui ne peuvent remplir ce formulaire ont donné leur accord verbal enregistré sur un dictaphone. Le formulaire de consentement a été utilisé au besoin pour assurer l'anonymat et la confidentialité des données ainsi que le droit de ne pas participer (ou de cesser l'entrevue) sans subir de préjudice.

2. Resultats et discussions

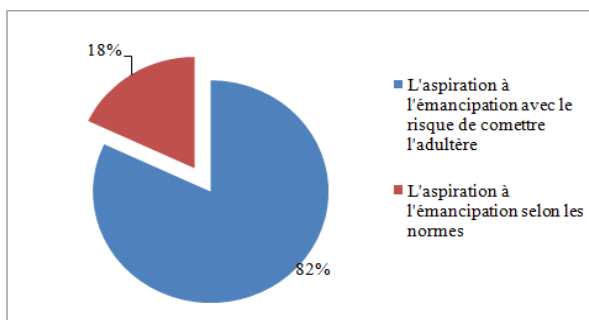
2.1. L'émancipation de la femme : une menace conjugale chez les Wémènou ?

L'émancipation féminine, caractérisée par une plus grande autonomie financière des femmes, est l'élément majeur corrélé à l'augmentation du taux de divorce dans la commune de Dangbo. Les femmes de cette commune, malgré toutes les contraintes culturelles, ne veulent plus accepter vivre des situations que leurs grands-mères n'avaient pas le choix d'endurer à cause de leur dépendance financière. Les hommes et les femmes divorcent parce qu'ils ne se sentent pas heureux en mariage ou parce qu'ils ne réussissent pas à se développer au plan personnel. Et les femmes, plus que les hommes, ont l'impression que les liens du mariage les transforment et les étouffent, leurs plus grandes attentes n'étant pas satisfaites. Ce résultat confirme la thèse de François de Singly (2011), selon laquelle, l'une des trois raisons du divorce est, se séparer pour se développer et cela « est initiée par des femmes qui estiment que leur relation insatisfaisante avec leur compagnon devient un obstacle à leur développement personnel ».

La plupart des femmes aspirant au bien-être social, s'immergent totalement dans leurs activités de production et n'arrivent pas à faire la rupture avec leur monde de travail lorsqu'elles sont à la maison. De plus, elles s'érigent contre les normes et valeurs culturelles ancestrales,

comme la soumission totale et sans condition de la femme, causant ainsi une rupture des liens conjugaux. La recherche sur le terrain a permis de recenser les conceptions des divorcés (hommes et femmes) sur le phénomène.

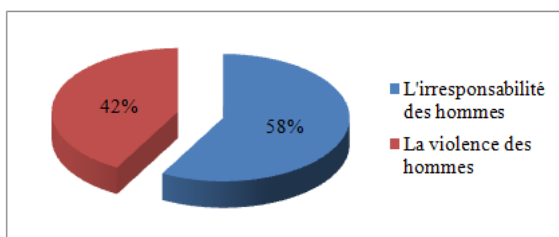
82% des hommes divorcés enquêtés ont témoigné que c'est l'émancipation qui a poussé leurs femmes à commettre l'adultère, source fatale du divorce selon les normes culturelles. 18% d'entre eux précisent que si le divorce est survenu dans leur vie conjugale, c'est parce que leurs femmes donnent l'impression de commettre une erreur de choix, tel que l'indique le graphique 1.



Graphique1 : Emancipation comme cause des crises conjugales selon les hommes divorcés

Source : Données de terrain, août-novembre, 2017

Mais pour les femmes (58%), leurs conjoints n'arrivent plus ou ne veulent plus assumer pleinement leurs responsabilités. Les 42% restants ont trouvé que leurs conjoints sont devenus insupportables et usent des violences pour les museler. Ces violences affirment-elles, dans le graphique 2, sont d'ordre physique.



Graphique 2 : Femmes divorcées à cause de l'irresponsabilité et de la violence des hommes

Source : Données de terrain, août-novembre, 201

Les femmes sont plus souvent déçues de la vie conjugale et principalement du niveau d'engagement de leur mari dans la vie privée du couple, de l'attention trop faible que ce dernier leur porte, et de sa faible implication dans la vie familiale. Ce qui les oblige à recourir à

d'autres moyens de survie pour mieux s'épanouir. Ce procédé apparaît pour les hommes comme une ouverture aux emprises accablantes de la modernité économique contre des valeurs éthiques de la vie conjugale entraînant ainsi la dissolution de l'union maritale. Le maintien de la paix conjugale est subordonné à l'équilibre financier et à l'efficacité de l'homme dans cette société patrilinéaire.

2.2. L'infidélité: source primordiale de divorce chez les Wemɛnu

Les fondements de la stabilité de la famille patriarcale (pouvoir familial par le père et droit du sang paternel) dans la tradition ancestrale, sont détruits par la légalisation progressive :du mariage consentant et du divorce, du sexe hors mariage (fornication et adultère), de la contraception et de l'avortement, de l'accès des femmes à l'éducation et au travail (essor du tertiaire), du développement des communications (internet, téléphonie...) qui facilitent les rencontres, de la liberté vestimentaire (tenues sexuellement attirantes).C'est pourquoi un informateur affirme :

*« A force de donner des avantages matériels aux couples mariés, les familles élargies se sont disloquées en familles nucléaires. On nous avait promis qu'alors, ce serait le Paradis sur Terre, puisque nous serions à l'unisson de la trinité divine, entre papa, maman et bébé... Mais au moment où nous touchions au but... nous découvrîmes que l'atome était... fissible !!! Et les familles nucléaires se sont toutes effondrées sous leur propre poids. Sur le long chemin de la décadence, il y avait donc une étape supplémentaire : la famille monoparentale. Et demain, on fera les bébés dans des bocaux ? Toute cette Histoire n'avait donc été qu'une sinistre mascarade ».*¹

Les instances de sécurité sociale de la commune de Dangbo reçoivent massivement des plaintes relatives aux crises conjugales. 67% des cas de plaintes se rapportent à l'infidélité. 33% d'entre elles sont pour la plupart des femmes qui affirment avoir été victimes de violences conjugales ; ou déplorent la polygamie qu'elles trouvent difficile à vivre car disent-elles « le mari n'est pas un gâteau qu'il faut facilement partager avec les autres ».

D'autre part, les sages et élus locaux ont, quant à eux une perception purement culturelle du phénomène. La plupart d'entre eux (79%) soutiennent qu'il y a souvent un fossé au niveau de l'éducation des filles : « Si la fille dès le bas âge est très bien éduquée, elle ne trouverait pas de difficultés à faire face à certaines contraintes de la vie conjugale. Les mères doivent cependant changer leur fusil d'épaule »². Les 21% trouvent derrière les femmes divorcées, le désir de mimer maladroitement l'autre, l'adoption spontanée de cultures et pratiques anormales selon les valeurs familiales et traditionnelles.

Quant aux enfants, 61% d'entre eux pensent que les pères, étant chefs du ménage doivent tout faire pour éviter les crises. Ils devraient

¹ Marcellin, 58 ans, Retraité

² Gaston, 45 ans, Gendarme

aussi combler leurs mères de toutes leurs attentes afin qu'elles n'aient pas des relations extra-conjugales. Un enquêté affirme ceci : « L'absence d'une mère à cause de divorce est non seulement un coup dur à notre éducation et à notre suivi mais aussi une grande source d'injures »³. Les 39% restant accusent leur mère qui selon eux, est responsable de leur manque d'amour maternel : « Si notre maman nous aimait vraiment, elle ne nous laisserait pas quelle que soit la situation vécue »⁴ a confié un interviewé. « On dit chez nous " Ovi utu" qui littéralement signifie "c'est à cause de l'enfant" » a-t-il ajouté.

Selon les 75% des parentés des hommes divorcés enquêtés, la femme devrait être bien éduquée pour faire face et pour résister aux contraintes conjugales. Les 25% restants ont trouvé que leurs fils n'ont pas choisi la conjointe qui respecte cette condition. Pour les proches des hommes et des femmes, 65% estiment que le divorce souvent décidé par les femmes n'est pas un fruit de hasard. « Sinon », affirme un interviewé de cette cohorte : « elles ne décideraient pas de quitter un homme à qui elles ont pourtant fait d'enfants ! Elles ont toujours supporté. Décider ici serait certainement sous le coup d'une garantie »⁵. Les 35% restant ont trouvé que si la femme décide de quitter son conjoint, elle a parfaitement raison. Surtout si elle est dépassée par certaines situations dont les violences physiques.

2.3. De la possibilité de reconjugalisation chez les Wemenu : le rituel de purification "Ahāzē ŋō jiji"

Il est possible pour la femme coupable d'adultère et divorcée, de refaire sa vie avec son ex-mari. Les pratiques coutumières le permettent grâce aux rites de purification "Ahāzēŋōjiji" qui est une pratique instituée par les ancêtres dans le but d'accorder le pardon à toutes les femmes qui commettent l'adultère. Les "Tājinō" (tantes âgées) sont chargées de mettre en application cette pratique. La cérémonie se déroule sur des places réservées à cet effet, comme l'indique les planches 1 et 2.

³ Gratien, 21 ans, élève

⁴ Assiba, 19 ans, apprentie couurière

⁵ Madé, 47 ans, ménagère



Planche 1 : La place Ahanzin Con de Djigbé Houngon d'Ovê-honto
Source : E. Azalou Tingbé et al., 2017



Planche 2 : La place 'Ahãzẽ' d'Akpamé Djinhoun
Source : E. Azalou Tingbé et al., 2017

Les faits qui occasionnent ces rituels sont les cas de suspicion d'adultère ou l'adultère proprement dit. Le déroulement des rituels nécessite des préalables tels que le paiement d'une somme de 5000 Francs CFA, l'achat de 2 litres de boisson locale dit « Sodabi », d'un litre d'huile rouge, des noix de colas : tout ceci est acheté par la femme accusée d'adultère ou par son conjoint. En cas de suspicion, les dépenses sont à la charge du mari ; mais en cas d'adultère prouvé, elles sont à la charge de la femme adultérine. Ces rituels consistent à contraindre la femme à s'asseoir sur un tas de coque de noix de palme "Déyinkã" en lui faisant porter le "Ahãzẽ" (jarre sacrée) contenant de l'eau sacrée. Suite à l'invocation des Vodouns (divinités), l'inculpée est conviée à dire la vérité; ce qu'on appelle "Assouhihia" c'est-à-dire à citer les noms de ceux avec qui elle a commis l'acte. La manifestation de la vérité amène la femme à trembler et à faire trembler la jarre dans les

l'émancipation, avec le risque de commettre d'adultère. Cette relation de pensée s'apparente à une chaîne dont les maillons dépendent les uns des autres selon le cycle que présente la figure suivante:

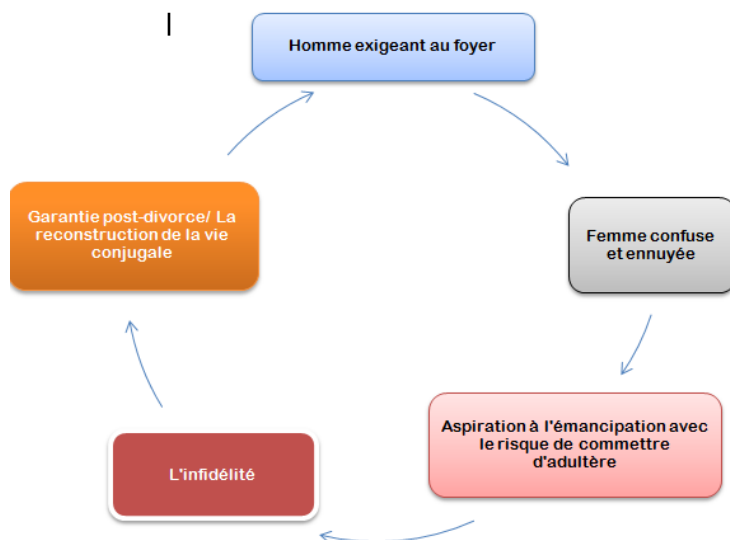


Figure 2 : Cycle du divorce chez les wémènou
Source : E. Azalou Tingbé et al., 2017

Conclusion

Dans la commune de Dangbo, l'harmonie conjugale et la consolidation du couple se retrouve heurtée à de nombreux problèmes. Beaucoup de couples aujourd'hui se terminent dans cet espace géographique par le divorce. Tout porte à croire, dans la commune de Dangbo, que le divorce et le remariage font partie des stratégies féminines d'acquisition d'une marge d'autonomie dans un monde codifié de prescriptions et d'interdits où elles passent de la dépendance à l'égard de leur famille à celle d'un mari que, parfois, elles ont du mal à conserver. « Mieux vaut être seul que mal accompagnée », se disent-elles. En quête d'une sérénité et d'assurance, elles préfèrent rompre leur union en évoquant différentes logiques.

Cette recherche, qui vise à analyser les causes socioculturelles du divorce dans la commune de Dangbo, cherche à doter les intervenants au sein des groupes vulnérables comme ceux qui militent pour la cause des femmes divorcées, d'un document scientifique afin de rendre disponibles, des informations fiables sur les facteurs culturels de divorce dans la communauté Wémè de la commune de Dangbo.

References bibliographiques

de SINGLY François, 1996, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan

- de SINGLY François, 2011, *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 240 p, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 20 octobre 2017. URL : <http://lectures.revues.org/6931>
- KAUFMANN Jean-Claude, 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, Coll. Agora Pocket, pp. 25-109.
- QUESNEL (A.), VIMARD (P.), 1988, *Dynamique de population et économie de plantation, le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*, éditions de l'ORSTOM, Études et thèses, Paris, 455p.
- RIVIERE Claude, 1990, *Union et procréation en Afrique*, L'Harmattan, 223p.
- SIMONE Barbaras, 1997, *La Rupture pour vivre*, Editeur : Robert Laffont, Collection : Réponses, 205p.

**ENNEMIS D'HIER, COMPAGNONS D'AUJOURD'HUI :
DROIT ET COUTUMES, ENSEMBLE POUR UN REGIME
FONCIER LEGITIME AU BURKINA FASO**

MOYENGA Paul-Marie*

Résumé

En Afrique de l'ouest francophone, l'introduction du droit foncier moderne dans le sillage de la colonisation et sa reprise dans les législations foncières post-coloniales ont institué une situation de cohabitation de deux références normatives, ces législations n'ayant pas pu se substituer aux normes locales fondées sur les coutumes. Cette situation est connue dans le milieu sous l'appellation de pluralisme juridique. Les spécialistes des questions foncières africaines voient là un des facteurs majeurs de l'insécurité foncière, car cette cohabitation rend les systèmes fonciers inopérants. La prise en compte des systèmes fonciers locaux dans les mécanismes officiels de régulation se présente alors comme la solution. En écho à ces mobilisations, le Burkina Faso s'est engagé dans une réforme foncière qui a abouti à l'adoption, le 16 juin 2009, d'une loi portant régime foncier rural, visant la prise en compte de ces recommandations issues de plusieurs recherches et organismes internationaux. Mais comment articuler législation nationale et droits fonciers locaux ? L'objectif de cet article est d'éclairer cette problématique au cœur du pluralisme juridique à partir d'une expérience concrète. Elle met ainsi en débat les difficultés majeures de mise en œuvre qui en découlent et les défis d'une action publique tombée sous le charme des mobilisations scientifiques.

Mots clés : foncier rural, légitimité foncière, pluralisme juridique, RAF, Burkina Faso, coutumes foncières

Abstract

In French-speaking West Africa, the introduction of modern land law in the wake of colonization and its resumption in post-colonial land legislation has created a situation of coexistence of two normative references, since these laws have not been able to replace local norms based on customs. This situation is known in the community as "legal pluralism" or "legal and institutional pluralism". Specialists in African land issues see this as one of the major factors in land tenure insecurity, as this coexistence makes land tenure systems ineffective. The consideration of local land systems in official regulatory mechanisms is then the solution. In response to these mobilizations, Burkina Faso embarked on a land reform that resulted in the adoption, on June 16, 2009, of a law on rural land tenure, aimed at taking into account these recommendations from several research and international organizations. But how to articulate national legislation and local land rights? The purpose of this article is to shed light on this issue at the heart of legal pluralism, based on concrete experience. It thus discusses the major difficulties of implementation that ensue and the challenges of a public action fell under the spell of scientific mobilizations.

* Université Joseph Ki-Zerbo ; Email : moyenga_pm@yahoo.fr

Keywords: rural land tenure, land legitimacy, legal pluralism, RAF, Burkina Faso, land tenure customs.

Introduction

Selon un constat établi par P. Lavigne Delville (2006), les dynamiques foncières locales et les processus d'évolution des droits et modes d'accès à la terre et aux ressources naturelles a constitué le terrain privilégié de la recherche foncière contemporaine en Afrique de l'ouest. Ce focal sur les systèmes fonciers locaux se justifie en partie par leur vivacité face à un régime foncier officiel qui les a frappés d'ostracisme au fil des réformes et des réorganisations agraires et foncières. Ces investigations ont eu le mérite de mettre en exergue la survivance des systèmes d'inspiration coutumière dans un contexte de législation foncière où l'Etat s'est positionné comme maître dans la régulation des droits d'accès, d'exploitation et de contrôle des ressources naturelles. Cette problématique fait corps avec le pluralisme juridique qui caractérise les systèmes fonciers de cette partie de l'Afrique.

La fécondité d'une telle perspective de recherche tient aux effets induits du pluralisme juridique sur la sécurisation foncière. En effet, avec le recours stratégique des acteurs à l'une ou à l'autre source de régulation, on assiste à l'émergence d'un système foncier local inopérant dans la garantie des droits.

Face à cette situation, réconcilier la norme officielle et la pratique (érigée en norme officieuse) devient un impératif dans la perspective d'assurer aux acteurs la jouissance de leurs droits fonciers officiellement établis. Alimentée par les conclusions des recherches sur les systèmes fonciers africains (Ph. Lavigne Delville (1998), P. Mathieu et al. (2000)), une telle perspective est devenue le leitmotiv de la communauté internationale avec des répercussions sur les organismes sous-régionaux qui appellent en chœur à l'avènement de nouvelles réformes centrées sur cet aspect des choses.

Dans ce contexte, le Burkina Faso a entamé, au tournant de l'année 2000, des réflexions allant dans la prise en compte de telles orientations. Les consultations du Comité national de sécurisation foncière en milieu rural mis en place à cet effet, ont débouché sur un document de Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural adoptée en 2007. Celle-ci a engendré une loi portant régime foncier rural en juin 2009, entraînant la relecture de la loi portant réorganisation agraire et foncière en juillet 2012. La vision de l'Etat incarnée par ce nouveau dispositif juridico-institutionnel du foncier est d'assurer la légalité et la légitimité des droits sur les ressources foncières en vue d'obtenir une garantie contre tout trouble de jouissance. Mais, « comment articuler législation nationale et droits fonciers locaux », s'interrogeait déjà P. Lavigne Delville (1998) ?

Partant de cette problématique, la présente contribution a pour objectif d'analyser les mécanismes par lesquels le nouveau dispositif juridique burkinabè se réconcilie avec les systèmes fonciers locaux,

dans le sens d'une (re)conciliation des deux sources de droits, en vue de créer un système foncier alliant légalité et légitimité.

L'intérêt d'une telle production est qu'elle éclaire une problématique au cœur du pluralisme juridique à partir d'une expérience concrète, mettant ainsi en exergue les difficultés majeures de mise en œuvre qui en découlent et les défis d'une action publique tombée sous le charme des mobilisations scientifiques et des injonctions supranationales.

1. Méthodologie

Sous l'angle méthodologique, ce travail constitue une analyse de politique publique. Les éléments d'analyse sont constitués par les dispositions juridiques et réglementaires en matière foncière contenues dans diverses sources documentaires comme les textes de lois (loi n°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural et décrets d'application, loi n°034-2012/AN du 12 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso et décrets d'application, Décret N°2007 – 610/PRES/PM/MAHRH du 04 octobre 2007 portant adoption de la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural, ...). Cette analyse est complétée par des données primaires collectées au moyen d'entretiens auprès d'acteurs fonciers divers (responsables coutumiers en charge du foncier, représentants d'organisations professionnelles agricoles, conseillers municipaux, conseil villageois de développement, responsable de services fonciers) et de données secondaires issues de divers organismes et institutions permettant de faire l'appréciation de la gouvernance foncière au Burkina Faso. La technique de l'analyse de contenu a été utilisée pour tirer parti de l'ensemble de ce corpus.

2. Résultats et discussions

2.1. L'administration foncière, entre droit et coutumes : la guerre des tranchées

Avant le contact des sociétés africaines avec l'Occident par l'entremise de l'entreprise de colonisation, l'accès, l'exploitation et le contrôle des ressources foncières étaient régis par des règles tirant leurs sources dans les traditions des différentes communautés.

2.1.1. Le droit foncier à l'ère coloniale et des indépendances

L'ère coloniale a marqué le continent africain d'une empreinte indélébile dans des domaines variés. Sous l'angle de la gouvernance foncière, cette période a été caractérisée par une introduction de nouveaux mécanismes étrangers à l'Afrique, notamment l'immatriculation foncière forgée autour de l'*Act Torrent* initié en Australie dans les années 1858. Ce système consiste en la purge des droits fonciers coutumiers et la création d'un véritable « état civil » des terres, les « livres fonciers », selon H. Ouédraogo (2008, p. 2). Cette option a été motivée par des considérations selon lesquelles :

les systèmes fonciers coutumiers sont nombreux, variables et donc difficiles à connaître ; ils reposent sur l'oralité et n'offrent ni certitude quant à la règle applicable ni preuve des transactions foncières, les droits fonciers coutumiers sont collectifs et donc complexes à négocier ; ils sont inaliénables et sont donc des obstacles à la libre « circulation » de la terre d'une personne à une autre, ...

De par ses mécanismes de régulation, la politique foncière coloniale française a fragilisé le système coutumier dans la réglementation de l'accès aux ressources entraînant la dégradation des ressources et semant les germes des conflits qui caractérisent désormais l'Afrique francophone (L. Cotula et al., 2006). Le soleil des indépendances qui pointait à l'horizon a sonné comme une lueur d'espoir pour les Africains qui, désormais, seraient en mesure d'opérer la rupture en adoptant un système de régulation qui leur est propre, au regard de leur histoire et de leur relation particulière à la terre.

La décennie 1960, celle des indépendances, fut alors celle des réformes agraires et foncières en Afrique de l'Ouest. Dès 1963, les pays comme le Burkina Faso (la Haute Volta d'alors), le Gabon et la Côte d'Ivoire, puis le Mali en 1968, ont entrepris de relire la loi coloniale pour réorganiser leur gouvernance foncière. Cette entreprise peut être jugée pertinente au regard du fait que, avec une population à l'écrasante majorité rurale, les jeunes nations devraient s'appuyer sur le secteur primaire, notamment la production agro-sylvo-pastorale pour alimenter l'économie nationale. Il s'avérait donc nécessaire de réorganiser le domaine du foncier et des ressources naturelles qui servent de support de production dans ce secteur.

Une des caractéristiques essentielles que l'on peut retenir de cette réforme foncière est le maintien des dispositions fondamentales du droit colonial dans la définition du domaine foncier de l'Etat en Haute-Volta d'alors. En effet, l'immatriculation est restée la seule voie qui consacre la propriété foncière, et le principe des terres vacantes érigées en propriété d'Etat. La révision de cette loi en 1963 n'a pas pu l'affranchir de ces reliques de la colonisation. Cette loi de 1963 est plus connue que la précédente (celle de 1960) du fait qu'elle a eu des effets notoires dans le paysage foncier national : elle a permis à l'Etat de coloniser plusieurs terres (environ 10% du territoire national) dans les vallées des trois principaux fleuves à partir de 1973. Car, l'emprise foncière des aménagements des vallées des Volta, a été définie en référence à cette loi (Loi N°29/63/AN) « qui autorisait le gouvernement à réserver pour l'Etat une part des terres ayant fait l'objet d'aménagements spéciaux et à déclarer comme bien de l'Etat les terres sous-peuplées ou éloignées des agglomérations » (selon l'article 2 du Décret N°74/364/PRES/PL.DR.ET, portant fixation des statuts de l'Autorité des Aménagements des Vallées des Volta).

Mais faut-il voir cela comme le produit d'un choix délibéré d'entretenir le cordon ombilical qui lie ces jeunes Etats à leurs colonisateurs, ou la conséquence d'une relation de dépendance qui

existe entre ces deux mondes comme le suggère P. Lavigne Delville (2011) ?

En effet, une interrogation s'avère pertinente sur la possibilité d'adoption de politiques propres par nos Etats, sans injonction extérieure au regard de la dépendance de ces pays vis-à-vis des bailleurs de fonds et le jeu des conditionnalités qui accompagnent chaque partenariat. Pour P. Lavigne Delville (2011, p. 148), pour des pays évoluant sous régime d'aide comme ces jeunes nations, il n'existe pas pour ainsi dire une réelle politique foncière indépendante, au sens d'une politique publique seulement étatique, « avec un Etat central qui contrôlerait directement l'ensemble de son territoire et qui définirait seul ses actions en mobilisant les moyens financiers nécessaires ». Car, une politique dont la mise en œuvre s'appuie sur les ressources financières et parfois techniques du colon ne peut qu'épouser les orientations stratégiques et idéologiques de celui-ci.

Cet effet déterministe de la dépendance sur les politiques publiques peut être étendu à l'analyse des relations entre les pays et l'ensemble des partenaires techniques et financiers (PTF), notamment les institutions de *Bretton Woods*. Là aussi, P. Lavigne Delville (2006, p. 8) relève même que pour le cas du Burkina Faso, « pour la relecture de la RAF [loi portant réorganisation agraire et foncière] en 1991, la conditionnalité de la Banque Mondiale est avérée ».

L'avènement de politiques publiques autonomes requiert donc l'affirmation d'une certaine souveraineté vis-à-vis de la puissance colonisatrice, ce que l'on pourrait appeler une seconde indépendance. C'est ce qui semble s'être produit, du moins sous l'angle de la gouvernance foncière, à la faveur de l'avènement de la Révolution en 1983, avec comme effet la réorganisation agraire et foncière opérée à travers l'adoption en 1984 de la loi qui en porte le nom.

2.1.2. L'ère de la Réorganisation agraire et foncière (RAF) : de 1984 à 2012

L'avènement de la révolution en 1983 a constitué un autre tournant décisif dans la gouvernance foncière au Burkina Faso. En effet, dans la perspective de rompre avec ce que le régime révolutionnaire a appelé « l'impérialisme » et leurs directives, le modèle de développement promu est le développement auto-centré, fondé sur le principe du « compter sur ses propres forces ». En conséquence, il faut réorganiser la gouvernance des différentes ressources du pays, notamment celles foncières qui constituent le principal support de production de l'économie nationale, en vue de libéraliser son accès au profit de tous les acteurs.

Ainsi, le régime révolutionnaire adopte en 1984 la loi portant réforme agraire et foncière (RAF). Investie de toute sa charge idéologique¹, la RAF innove, en rupture avec les reliques de la colonisation que la législation foncière traînait jusque-là. Elle regroupe

¹ Elle a été adoptée le jour même du premier anniversaire de la révolution, correspondant au jour du changement du nom du pays (Haute-Volta en Burkina Faso).

l'ensemble des ressources foncières du pays dans le cadre d'un domaine foncier national et le fait « propriété de l'Etat de plein droit ». Cette mesure entraîne l'annulation de l'ensemble des droits fonciers coutumiers et tous les titres fonciers existants. Et pour assurer l'accès libre à la terre, elle met en place dans chaque village un Comité de Défense de la Révolution (CDR) dont le mandat en matière foncière est d'attribuer, sans discrimination, des terres de production à tous ceux qui en font la demande. Ainsi, les autorités coutumières en charge du foncier sont démisées de leurs fonctions et combattues comme « forces rétrogrades », hostiles au changement.

Il en fut ainsi jusqu'à la fin de la révolution en octobre 1987, les « rectificateurs » qui ont succédé aux révolutionnaires ayant dissout les CDR et opté pour un retour à un régime constitutionnel, avec l'adoption de la constitution en 1991. De ce fait, l'Etat de droit que consacre cette constitution s'accommode mal avec les principes de la RAF qui a dénié tous les droits de propriété sur le foncier. Sa relecture s'imposait alors, ce qui fut fait dans la même année 1991 pour consacrer la réhabilitation des droits dissouts. Une autre relecture sera orchestrée en 1996 pour assouplir les conditions d'appropriation privative des ressources foncières, une conditionnalité de la Banque Mondiale. Dans le cadre de cette relecture, la Commission villageoise de gestion des terroirs (CVGT) a été créée avec pour mandat l'attribution, l'évaluation et le retrait des terres dans le village (article 46, RAF 1996). Mais les CVGT ont connu des problèmes dans l'opérationnalisation du fait d'insuffisances contenues dans les textes qui encadraient les mécanismes de leur mise en place.

En bref, le caractère sans cesse changeant de la législation foncière burkinabè a complexifié le jeu foncier par la transformation des repères et des normes qui servent de règles de jeu aux différents acteurs. Du fait que ces réformes débouchent sur des ruptures importantes, les traditions et coutumes ont connu diverses fortunes dans le système foncier national. A titre illustratif, la RAF de 1984 et celle de 2012 n'ont en commun que le nom : la RAF de 1984, après avoir déclaré que la terre appartient à l'Etat, annule tous les titres d'occupation foncière sur tout le territoire national, dénie l'exercice d'un droit coutumier, remplace les autorités traditionnelles en charge du foncier par des délégués CDR dans chaque village. La RAF de 1991 rétablit les titres d'occupation sans les CDR et institue les CVGT dans chaque village pour une gestion participative du foncier. La RAF de 1996 vient autoriser les transactions foncières en introduisant les PV de palabre qui sont signés devant les autorités coutumières ; la loi portant régime foncier rural de 2009 et la RAF de 2012 qui vient s'aligner sur elle suppriment les PV de palabre, reconnaissent officiellement l'autorité traditionnelle en charge du foncier en l'intégrant dans les différentes instances locales de gestion foncière, introduisent le principe de la formalisation des transactions foncières traditionnelles, promettent des attestations de possession foncière à l'ensemble des possesseurs fonciers, instituent les charges foncières locales comme élément d'adaptabilité des mécanismes de gestion, ...

Que d'innovations et de ruptures continues qui ne manquent pas de "larguer" les paysans pas suffisamment sensibilisés aux dispositions de la loi et très peu informés des différentes évolutions, handicapés par un fort taux d'analphabétisme devant des textes écrits en langue étrangère, dans un français non accessible au premier venu, commente P-M. Moyenga (2015a, p. 382).

2.1.3. Les effets émergents : l'institution d'un pluralisme légal, facteur d'insécurité

Ce bref historique permet de voir comment les systèmes fonciers « se sont succédé » dans le temps dans l'administration foncière burkinabè. La mise en relief de l'expression souligne le fait qu'il n'y a vraiment pas eu succession (si ce n'est dans le vocabulaire officiel), car dans la pratique quotidienne, le système coutumier a continué à structurer les rapports fonciers entre les acteurs.

On peut donc parler d'une faible adhésion des acteurs, une situation que H. Ouédraogo (2008, p. 3) qualifie d'échec, fondant son analyse sur le fait que, un siècle après la colonisation, « on estime qu'en Afrique subsaharienne, moins de 5 % des terres ont été immatriculées, y compris les terres détenues par l'État. L'écrasante majorité des terres rurales sont toujours de fait gérées par les institutions coutumières (chefs de terres, de lignages, etc.) ». Mais ce constat d'échec n'implique pas que le système foncier coutumier qui a pu résister au système d'inspiration coloniale s'impose à tous les acteurs.

En effet, l'introduction d'une législation foncière a eu pour conséquence un "pluralisme légal" qui a alimenté la littérature sur le foncier africain. Cela provient de l'incapacité des lois de l'État à s'ancrer dans la pratique foncière des acteurs au quotidien. Dans ce contexte, on assiste à une survivance du système coutumier dont les manifestations s'offrent à la contemplation chaque jour. C'est ainsi que M. Zongo (2009) parle de « terre d'État, loi des ancêtres » pour dépeindre cette cohabitation où les acteurs se réfèrent volontiers aux règles coutumières dans l'administration d'un foncier déclaré « propriété de l'État ». L'échiquier foncier est resté marqué par cet usage combiné des deux sources de droit, chaque joueur mobilisant la source qui semble appropriée dans la défense de ses intérêts. « On assiste alors à l'émergence d'un système foncier local inopérant dans la garantie des droits, un système d'autorité ne prévalant que pour un groupe d'acteurs donné, et les différentes sources de droits disposant de possibilités d'invalidation réciproque » (P-M. Moyenga, 2015a, p. 412). Cela a constitué une entrave à l'émergence d'un système foncier opérationnel capable d'affirmer son autorité vis-à-vis des systèmes fonciers locaux, et de s'imposer à l'ensemble des acteurs fonciers du domaine foncier national. Sortir de cet état de fait suppose de trouver un mécanisme d'intégration de ces deux sources de droit.

2.2. D'une logique d'opposition à une logique de complémentarité

Les « nouvelles générations » de politiques foncières qui sont adoptées par les Etats africains au cours de cette dernière décennie présentent un point commun : elles essaient de dépasser le style d'opposition qui a fait l'échec des législations antérieures, en intégrant certains éléments du dispositif coutumier, pour coller aux pratiques foncières locales. Cette orientation se fonde sur plusieurs repères.

2.2.1. Les fondements : les reformes, entre nécessité et injonctions supranationales

Au fondement des nouvelles orientations des politiques publiques en matière foncière, on peut citer, sans être exhaustif, les mobilisations scientifiques, les orientations supranationales et la réalité des pratiques foncières locales.

En effet, la question foncière en Afrique constitue une des problématiques de recherche ayant mobilisé les chercheurs en sciences sociales (M. Zongo et P. Mathieu (2000), Ph. Lavigne Delville (1998, 2006), J.P. Chauveau et al, (2006) notamment). Concomitamment, les institutions de soutien au développement (les institutions de Bretton Woods notamment) ont conduit des investigations sur ces mêmes questions, parfois à travers l'expertise de ces mêmes acteurs. Les conclusions qu'on en retient est que l'inefficacité des législations foncières subsahariennes à assurer la sécurisation foncière des acteurs résident, pour l'essentiel, dans leur caractère inadapté. Cette inadaptation repose sur la non prise en compte des réalités foncières locales, ce qui n'entraîne pas l'adhésion des différents acteurs. Autrement dit, l'action publique est porteuse d'une offre de sécurisation qui diffère de la demande de sécurisation telle qu'exprimée par les acteurs. Comme le soutient P.-M. Moyenga (2015a, p. 58),

[...] le problème est que l'offre de sécurisation sort du cadre des pratiques populaires et est centrée sur l'immatriculation qui est un outil au service de l'appropriation privative des ressources foncières. Cela rompt avec la logique de l'indivision qui caractérise la plupart des systèmes fonciers locaux et la superposition des droits que certains auteurs appellent « faisceaux de droits », irréductibles à un droit exclusif au profit d'un seul acteur.

En écho à ces conclusions, les organismes régionaux et internationaux encouragent les pays à opérer de nouvelles réformes avec de slogans participatifs.

La conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel organisée en juin 1994 à Praia (Cap-Vert) sous l'égide du CILSS et du Club du Sahel a débouché sur des recommandations pointant du doigt le « besoin urgent pour chaque pays d'élaborer une législation d'ensemble qui fixe les orientations générales d'une gestion foncière fondée sur l'équité et sur la justice sociale ». Dans cet esprit, « il reviendrait ainsi aux populations locales, à travers

leurs institutions, de rechercher les modes d'application qui prennent en compte leurs réalités sociales » précisent ces recommandations (Club Sahel, CILSS, 1994, p. 2).

En clair, les Etats sahéliens ont été invités à revisiter leurs politiques publiques en matière de gouvernance foncière, avec en toile de fond, la prise en compte des systèmes fonciers locaux et des institutions qui les portent. Praia + 9 tenu en 2003 à Bamako a instruit d'accélérer le processus en édictant des directives à suivre. Mais selon certains analystes, ces orientations constituent en réalité des exigences des bailleurs de fonds imposées aux Etats présents lors de cette conférence en guise d'« attentes et propositions ».

Il y a aussi l'*Initiative conjointe sur les politiques foncières en Afrique* adoptée en 2006 par la Commission de l'Union africaine (CUA), la Conférence économique africaine (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD). Selon la Commission de l'Union africaine, cette Initiative qui a débouché en 2010 sur un document de "*cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique*" « démontre de toute évidence l'engagement politique du plus haut organe de prise de décisions de l'UA à encourager et aider les Etats membres à engager et conduire des processus nationaux de politiques foncières » (CUA, 2010, p. XII).

Par conséquent, cette déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement guidera des « actions immédiates et futures en vue de veiller à ce que les Etats membres bénéficient d'une assistance dans la révision, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques foncières respectives » (CUA, 2010, p. XII). Et l'appel lancé à l'ensemble des pays africains dans le sens d'orienter leur action publique en matière foncière est sans ambages :

les gouvernements africains doivent prendre des mesures appropriées en vue de s'assurer que la terre joue le rôle essentiel qui est le sien dans le processus de développement, et plus particulièrement, dans la reconstruction sociale, la réduction de la pauvreté, l'accroissement des opportunités économiques pour les femmes, le renforcement de la gouvernance, la gestion de l'environnement, la promotion du règlement des conflits et l'impulsion de la modernisation agricole (CUA, 2010, p. 15).

Au demeurant, on peut accrédi ter la thèse selon laquelle, dans ce foisonnement de cadres référentiels régionaux et internationaux, figurent en bonne place certaines conditionnalités des institutions de financement qui édictent des règles de conduite préalables à l'éligibilité à leurs appuis au développement.

Désormais, le sentier est balisé. En vue de proposer une offre de sécurisation qui rencontre les aspirations et la demande telle que portée par les acteurs,

l'Etat burkinabè procède par étapes successives : conduite d'une étude de diagnostic de la situation de sécurisation foncière en

milieu rural, élaboration d'une politique nationale, adoption d'une loi spécifique portant régime foncier rural, et relecture de la loi globale portant réorganisation agraire et foncière (P-M. Moyenga, 2015b, p. 76).

2.2.2. La nouvelle vision de l'Etat

La nouvelle vision de l'Etat en matière de sécurisation foncière est déclinée dans son document de "Politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural" adopté en 2007. Cette vision consiste à « assurer à l'ensemble des acteurs ruraux, l'accès équitable au foncier, la garantie de leurs investissements et la gestion efficace des différends fonciers, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à la réalisation du développement durable » (Comité National de Sécurisation Foncière en Milieu Rural, 2007 : 20).

Cette vision de l'Etat s'articule autour de six orientations qui définissent les directions dans lesquelles doit être déployée l'action publique pour apporter des réponses appropriées à la sécurisation foncière de l'ensemble des acteurs ruraux.

Par rapport aux législations foncières anciennes, notamment les versions successives de la RAF, la rupture dans la vision de l'Etat en termes d'action publique en matière foncière s'est déjà dessinée dans ce document d'orientation avant d'être codifiée dans les lois qui s'en suivirent, notamment la loi N°034-2009/AN du 16 juin 2009 et celle N°034-2012/AN du 02 juillet 2012. On peut noter, entre autres, la reconnaissance d'un patrimoine foncier rural des particuliers et d'un domaine foncier rural des collectivités territoriales comme catégories distinctes du domaine foncier rural de l'Etat, l'institution de l'Attestation de possession foncière rurale et des chartes foncières locales, la création d'institutions locales de sécurisation foncière et de gestion des conflits.

Cette réforme foncière sonne la rupture dans le registre d'opposition « logique coutumière » et « logique étatique » de gouvernance en aménageant des couloirs de complémentarité qui visent à faire des us et coutumes les fondements de la possession foncière rurale.

2.2.3. Les mécanismes de la complémentarité dans le nouveau dispositif juridique

Dans la législation foncière burkinabè issue des réformes orchestrées à partir de 2007, les « us et coutumes locaux » sont cités soit comme point d'ancrage de la loi, soit comme norme référentielle qui complète les dispositions de la loi dans plusieurs situations. De façon concrète, la complémentarité entre la législation foncière officielle et les systèmes fonciers locaux d'inspiration coutumière peut s'appréhender dans une triple perspective. Il s'agit de la reconnaissance et la protection des droits fonciers dits légitimes, la reconnaissance des instances traditionnelles de gestion foncière et le recours à des dispositions d'inspiration coutumière.

En effet, la législation foncière consacre la reconnaissance et la protection des droits fonciers légitimes. A ce propos, on peut relever le fait que le droit de propriété consacré par la loi est la mutation d'un droit coutumier. A titre illustratif, l'article 35 stipule que « les possessions foncières régulièrement établies sont reconnues par la loi ». Par possession foncière, l'article 6 précise qu'il s'agit du « pouvoir de fait légitimement exercé sur une terre rurale en référence aux us et coutumes foncières locaux ». Du fait de l'oralité qui caractérise le système foncier d'inspiration coutumière, ces possessions ne disposent d'aucune autre forme de preuve que la reconnaissance unanime de la communauté. Au regard de cela, l'article 36 indique que, constituent notamment des faits de possession foncière rurale, « la reconnaissance unanime de la qualité de propriétaire de fait d'une personne ou d'une famille sur une terre rurale par la population locale, notamment les possesseurs voisins et les autorités coutumières locales ».

Ces dispositions font échos aux dispositions de la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural adoptée en 2007 dont la première orientation stratégique est de « reconnaître et protéger les droits légitimes de l'ensemble des acteurs ruraux sur la terre et les ressources naturelles ». La légitimité ici s'acquiert à l'aune des dispositions des us et coutumes locaux.

Outre ce recours aux us et coutumes pour déterminer la consistance des droits à reconnaître, la reconnaissance des instances traditionnelles de gestion foncière constitue une autre orientation stratégique fortement prise dans la loi. Cela participe de la vision de l'Etat qui est de promouvoir et accompagner le développement d'institutions locales légitimes à la base, tant en matière de gestion foncière que de gestion des conflits fonciers. Dans cet esprit, les autorités coutumières, jusque-là combattues, constituent la charnière sur laquelle s'appuie le dispositif officiel de régulation des droits et de règlement des conflits. Ainsi, il est créé dans chaque village une Commission foncière villageoise (CFV) pour la gestion foncière et une Commission de concertation foncière villageoise (CCFV) pour la conciliation en matière de conflits fonciers. La loi précise que ces instances locales sont d'office présidées par l'autorité coutumière en charge du foncier du village ou son représentant.

La réhabilitation de l'autorité coutumière dans les actions relatives à l'administration foncière, notamment l'autorité coutumière en charge du foncier, participe de ce rapprochement avec les coutumes foncières. Mais tout attelage comporte des zones d'ombre.

2.3. Les points noirs de l'attelage

L'entreprise de connexion entre tradition et modernité achoppent sur diverses difficultés liées à la mise en œuvre des procédures sur le terrain. Il faut relever le fait que la réconciliation des normes coutumières avec celles législatives s'est opérée sur une base sélective. En plus, de l'exclusion de certaines dispositions et pratiques coutumières du champ des mesures légalisées, il y a le reformatage de certaines pratiques pour les adapter aux principes du droit positif. En

vue d'explorer ces éléments de restriction, on peut analyser les mécanismes de la constatation publique et contradictoire en vue de l'établissement des preuves de la possession foncière ouvrant droit à la consécration de la propriété.

2.3.1. La preuve par les moyens légaux

Le régime foncier rural burkinabè stipule que « les possessions foncières régulièrement établies sont reconnues par la loi » (article 35 de la loi portant régime foncier rural), avec comme précision que la possession foncière renvoie au pouvoir de fait légitimement exercé sur une terre rurale en référence aux us et coutumes foncières locaux (article 6 de ladite loi).

L'analyse des tenants fonciers traditionnels des conséquences d'une telle disposition soulève quelques réserves quant à la main ainsi tendues aux usages coutumiers dans l'administration foncière. Car, la régularité indiquée dans les mécanismes de la reconnaissance des droits comporte des éléments qui heurtent les usages locaux dont il est fait référence ici.

En effet, les systèmes fonciers locaux ont recours à plusieurs voies (pratiques ritualisées) comme moyens de la preuve quand il existe une contestation des droits fonciers, que ce soit sur la nature ou la consistance de ces droits. Le problème est qu'en général le verdict est sans appel : ces pratiques réputées infaillibles débouchent sur la mort du prétendu fautif. De ce fait, ces moyens ne sont pas recevables dans le cadre de cette législation foncière qui n'admet que des mesures positives, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte à l'intégrité de l'individu.

C'est dans cet esprit que certains tenants fonciers et responsables coutumiers relativisent la réhabilitation annoncée des autorités coutumières en charge du foncier, dans la mesure où la loi leur ôte le moyen de la preuve qui fait leur autorité : « la preuve par les esprits de la terre qui connaissent infailliblement le vrai propriétaire » selon traditions coutumières.

2.3.2. Les interdits coutumiers

Un autre fait est que la mise en œuvre de certains mécanismes prévus par la législation se heurte à des interdits coutumiers. C'est le cas par exemple des mécanismes de la constatation publique et contradictoire des parcelles qui nécessite une connaissance précises des limites des champs en vue de la levée topographique et de l'établissement des croquis. Les zones qui ont abrité les opérations pilotes de sécurisation foncière ont démontré quelques difficultés liées à l'indication des limites précises des champs par les possesseurs.

En effet, selon certaines coutumes, notamment chez les *mosse* (groupe ethnique majoritaire du Burkina Faso), il est strictement interdit de marcher sur les limites de ses terres pour en faire la délimitation. Cette pratique est sanctionnée de mort pour tout contrevenant par les esprits telluriques. Même en cas d'attribution de terre à un demandeur, c'est toujours du doigt que les limites sont indiquées en se référant à

des moyens naturels de délimitation comme les arbres et autres. Cette contrainte fait que la précision recherchée dans les levées topographiques et les croquis ne peut pas être assurée. L'observatoire national du foncier qui a constaté l'effectivité de cette difficulté sur le terrain a déploré l'emprise de ces coutumes sur la pratique des acteurs et les conséquences que cela a sur la mise en œuvre stricte des procédures édictées par la loi, les agents étant obligés d'improviser pour contourner la contrainte, toute chose qui les écarte des termes de la législation.

Conclusion

En définitive, les réformes foncières engagées par l'Etat burkinabè à partir de 2007 traduisent une volonté politique de « mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs publics et privés un cadre politique cohérent de référence et un outil efficace d'aide à l'action » (Comité national de sécurisation foncière en milieu rural, 2007, p. 7). Le principal défi est de parvenir à inscrire la légalité dans la légitimité, dans un contexte national (voire sous-régional) où les législations foncières sont toujours apparues aux yeux de l'Etat comme l'antinomie du régime coutumier qui a pourtant demeuré le principal mécanisme de la régulation foncière. Il apparaît donc de formes originales de régulation, fruit d'une combinaison stratégique des deux sources d'autorité.

Car, à la faveur de l'avènement des législations foncières, l'ancrage progressif de l'Etat en tant qu'acteur foncier majeur dans la reconnaissance et la régulation des droits a conduit à une hybridation des pratiques qui échappe au système règlementaire des deux sources d'autorité. C'est un processus bien connu un peu partout en Afrique à la faveur de l'interventionnisme étatique qui n'est pas parvenu à s'imposer comme unique source de droit.

Sous l'égide de l'Union africaine, les nouvelles réformes foncières du continent sont mues par le même impératif : réconcilier les deux systèmes de « droits », condition sine qua non pour garantir la protection des acteurs par l'intégration de la légalité à la légitimité.

Bibliographie

- Chauveau Jean Paul, Colin Jean., Jacob Jean Pierre, Lavigne Delville Philippe, Le Meur Pierre Yves, 2006, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest, Résultats du projet de recherche CLAIMS*, London, IIED/CLAIMS.
- Club du Sahel, CILSS, 1994, *La problématique foncière et la décentralisation au Sahel, Rapport de synthèse*.
- Comité national de sécurisation foncière en milieu rural, 2007, *Politique Nationale de Sécurisation Foncière en Milieu Rural*, Ouagadougou.
- Cotula Lorenzo, Hesse Ced, Sylla Oumar & Thébaud Brigitte, 2006, *Droits fonciers et accès à l'eau au Sahel. Défis et perspectives pour l'agriculture et l'élevage*, Dossier n°139, London, IIED

- Lavigne Delville Philippe, 1998, « Comment articuler législation nationale et droits fonciers locaux : expériences en Afrique de l'Ouest francophone », in *Politique des structures et action foncière au service du développement agricole et rural*, Actes du Colloque de la Réunion, CNASEA/AFDI/FNSAFER.
- Lavigne Delville, Philippe, 2006, « Politiques et interventions en matière de foncier et de gestion des ressources naturelles », in Chauveau Jean Paul, Colin Jean., Jacob Jean Pierre, Lavigne Delville Philippe, Le Meur Pierre Yves, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest, Résultats du projet de recherche CLAIMS*, London, IIED/CLAIMS.
- Lavigne Delville Philippe, 2011, *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, CREA, Université Lyon II.
- Mathieu Paul, Lavigne Delville Philippe, Ouédraogo Hubert et Zongo Mahamadou, 2000, *Sécuriser les transactions foncières au Burkina Faso. Etude sur l'évolution des transactions foncières au Burkina Faso*, Rapport de synthèse, Ouagadougou, GRET.
- Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (MAHRH), 2003, *Revue de l'Etat de mise en œuvre des orientations de Praia*, Ouagadougou, Secrétariat Permanent du CONA-CILSS.
- Moyenga Paul-Marie, 2015a, *Socio-anthropologie de la question foncière dans les aménagements agricoles de l'Etat. Le cadre du secteur aménagé de la Koulipélé*, thèse de Doctorat en sociologie, Ouagadougou, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo.
- Moyenga Paul-Marie, 2015b, « Les réformes législatives en matière foncière au Burkina Faso : entre ruptures et continuités dans l'action publique », *Land Tenure Journal (Revue des questions foncières)*, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), 1/15, pp.67-93.
- Ouédraogo Hubert, 2008, « Mythes, impasses de l'immatriculation foncière et nécessité d'approches alternatives », *Des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest*, Comité Technique « Foncier et Développement ».
- Zongo Mahamadou, 2009, « Terre d'Etat, loi des ancêtres ? Les conflits fonciers et leurs procédures de règlement dans l'Ouest du Burkina Faso », *Cahiers du CERLESHS TOME XXIV*, N°33, pp. 11-143.
- Zongo Mahamadou, Mathieu Paul, 2000, « Transactions foncières marchandes dans l'ouest du Burkina Faso : vulnérabilité, conflits, sécurisation, insécurisation », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 19 | 2000, mis en ligne le 12 juillet 2006, Consulté le 17 novembre 2013. URL : <http://apad.revues.org/424>

Textes de lois et règlements

- Décret N°2007 – 610/PRES/PM/MAHRH du 04 octobre 2007 portant adoption de la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural.
- Décret N°2010 - 404/PRES/PM/MAHRH/MRA/MECV/MEF/MATD du 29 juillet 2010 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement des structures locales de gestion foncière.
- Décret N°2012-263/PRES/PM/MATDS/MJ/MAH/MRA/MEDD/MEF, portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV).
- Loi N°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural au Burkina Faso.
- Loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant Réorganisation Agraire et Foncière.

LA POLITIQUE DE L'AUTOSUFFISANCE EN PROTEINE BOVINÉ DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 1962 A 2015

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob*

Résumé

Après l'indépendance, la question de la sécurité alimentaire constitue une préoccupation majeure de l'Etat de Côte d'Ivoire. Pour assurer l'autosuffisance en protéine bovine, plusieurs actions ont été menées. Il s'agit de la création de la SODEPRA, l'appui à la recherche scientifique en vue de l'amélioration génétique des espèces bovines, la création des infrastructures agro-pastorales et surtout l'incitation de la population à la pratique de l'élevage des bovins. Mais, la crise économique qui a démarré à la fin de la décennie 1970 provoque la réduction des financements de l'Etat. En outre, sous la pression des bailleurs de fonds, l'Etat privatise le complexe d'exploitation industrielle et de bétail de Ferkéssédougou et dissout la SODEPRA. En se retirant de la filière de l'élevage des bovins, l'Etat a aussi créé de nouvelles structures telles que le LANADA, l'ANADER, le CNRA et la CNAG pour redynamiser et relancer la filière. Cependant, la crise socio-politique de 2002 qui a entraîné la division du pays en deux parités (le nord favorable à l'élevage des bovins sous domination des rebelles et le sud forestier peu propice aux bétails sous l'influence gouvernementale), a annihilé les efforts de l'Etat.

Mots clés : Elevage, bovin, Etat, SODEPRA, peuls, autosuffisance et Côte d'Ivoire

Abstract

After independence, the issue of food security is a major concern of the State of Côte d'Ivoire. To ensure self-sufficiency in bovine protein, several actions have been carried out. This is the creation of SODEPRA, support for scientific research for the genetic improvement of bovine species, the creation of agro-pastoral infrastructures and especially the encouragement of the population to the practice of the cattle breeding. But, the economic crisis that began at the end of the 1970s causes the reduction of state funding. In addition, under pressure from donors, the State privatized the Ferkéssédougou industrial and livestock exploitation complex and dissolved SODEPRA. By withdrawing from the cattle breeding sector, the State has also created new structures such as LANADA, ANADER, CNRA and CNAG to revitalize and revive the sector. However, the socio-political crisis of 2002, which consecrated the division of the country into two entities (the north favorable to the breeding of cattle under rebel domination and the forest south not favorable to cattle under the influence of the government), annihilated the State efforts.

Key words: Livestock, cattle, state, SODEPRA, Fulani, self-sufficiency and Ivory Coast.

* Université Alassane Ouattara ; Email : jacobkouame@gmail.com

Introduction

Avec un espace de terre cultivable estimé à 17 millions d'hectares, soit 53% du territoire (H. Ducroquet, et al, 2017, p.35), la Côte d'Ivoire, pays situé dans la zone intertropicale, a axé son développement économique sur l'agriculture après l'indépendance. En 2013, l'agriculture a fourni 22,3% du PIB et 47% des exportations globales. En outre, elle occupe 46% de la population active et est une source de revenu pour les deux-tiers d'une population à 50,3% rurale¹. Les efforts d'investissements initiés par l'Etat ont permis de la rendre dynamique et performante. En effet, depuis 1978, la Côte d'Ivoire est le "leader" incontesté de la production de fèves de cacao (Ministère de l'économie et des finances, 1981, p.125). Elle est aussi septième producteur mondial du café robusta et du caoutchouc naturel, onzième producteur mondial d'huile de palme et quatrième producteur africain du coton (H. Ducroquet, et al, 2017, p.11).

Comme les cultures d'exportation, l'Etat a instauré une politique de développement de l'élevage en vue de couvrir la demande nationale en protéine animale. Démarrée en 1962 avec la création du ranch d'Abokouamékro et de la mise en œuvre de l'opération Noyau d'Elevage, le développement de l'élevage a connu plusieurs étapes. Mais, si la consommation nationale d'ovins semble couverte, la Côte d'Ivoire reste fortement dépendante des pays sahéliens de l'Afrique de l'ouest pour ses besoins en protéines bovines. Quelles sont les stratégies de l'Etat pour assurer la sécurité alimentaire en protéine bovine ? Quelles sont les difficultés auxquelles fait face cette filière ?

Cette étude vise à analyser l'apport de l'Etat dans le développement de l'élevage des bovins en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous allons montrer les conditions de développement de l'élevage, l'implication de l'Etat et la restructuration de la filière. Pour atteindre ces objectifs, nous avons eu recours aux sources d'archives, des publications de l'époque, quelques travaux scientifiques et des livres. Ces documents ont été analysés puis confrontés entre eux en vue de révéler les contradictions et les similitudes. Cela nous a permis de réaliser des recoupements des informations en vue d'établir la chronologie des événements de la filière. Par ailleurs, les statistiques de production fournies par les ministères nous ont permis de mieux cerner les efforts de l'Etat à la prospérité de l'élevage. Au terme de notre investigation, nous avons élaboré notre travail autour de trois axes principaux à savoir : la faible implication de l'Etat entre 1962 et 1973 ; L'Etat et la promotion de l'élevage des bovins de 1973 à 1990 et la restructuration de la filière entre 1990 et 2015.

1. La faible implication de l'Etat dans le développement de l'élevage des bovins de 1962 à 1973

Contrairement aux cultures du café et du cacao, l'Etat s'est tardivement investi dans le développement de l'élevage des bovins en dépit des conditions naturelles favorables. Toutefois quelques actions

¹ <https://agriculture.gouv.fr/cote-divoire>

ont été menée au cours de la première décennie après l'indépendance, notamment la recherche scientifique et l'opération « Noyau d'Elevage ».

1.1. La mise en place des structures de recherche scientifique sur les bovins

Les recherches scientifiques en vue d'améliorer les races de bovins en Côte d'Ivoire remontent à l'époque coloniale avec la création de la station d'élevage de Bouaké par Aillerie en 1923 (R. Tourte, 2005, volume V, p.195). Equipé d'un laboratoire, la station d'élevage de Bouaké est chargée de sélectionner et d'acclimater certaines races bovines, porcines et caprines étrangères. Son laboratoire s'occupe de la préparation des vaccins antipesticides et antipéripleumoniques, des recherches sur la peste bovine, la *heart water* et la rage (R. Tourte, 2005, volume V, p.195). Enfin, la station d'élevage effectue aussi les croisements pour créer de nouvelles races (P. Mornet 1951, p.42). Cette station est secondée par la ferme de Korhogo créée en 1930 et la ferme de *Banankéléda*². Les animaux y sont entretenus et soignés par des vétérinaires formés par l'Institut de l'Elevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux (IEMVPT) (E. Landais, 1990, p.36). Créé en 1948, cet institut a pour vocation de :

promouvoir et coordonner toutes les recherches techniques et scientifiques nécessaires au développement et à l'amélioration de l'élevage dans les territoires relevant du ministère de la France d'Outre-Mer ; former et spécialiser les techniciens des services d'élevage et des industries animales ; constituer un centre de documentation et de renseignements propre à l'élevage et à l'industrie animale dans les pays tropicaux (R. Tourte, 2005, volume VI: p.131).

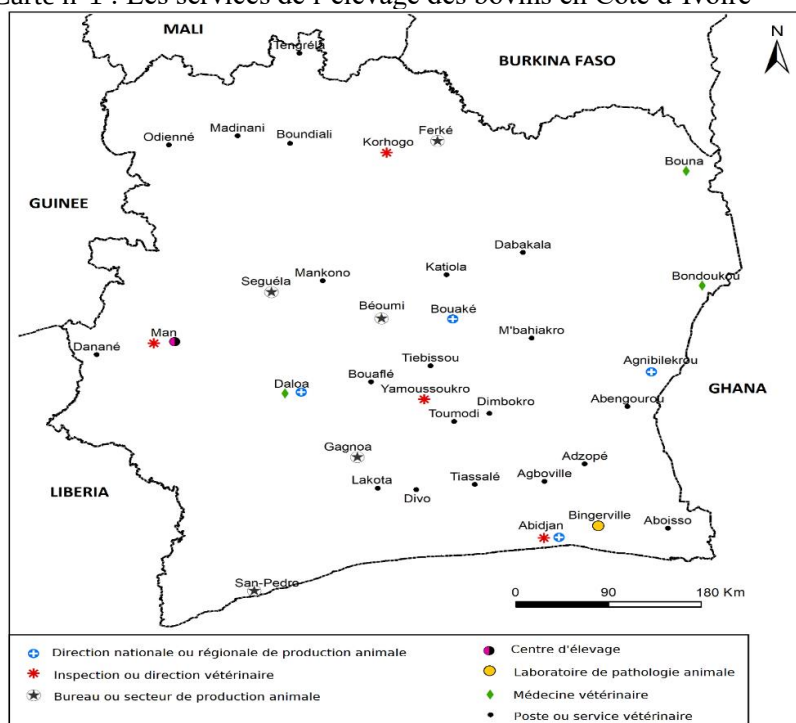
Installé en Côte d'Ivoire en 1955, l'IEMVPT s'est occupé de la recherche et de la formation des vétérinaires jusqu'à la création de la SODEPRA en 1970. Il est placé sous la tutelle du ministère de la production animale³. En outre, ce ministère assure la promotion et la gestion des structures de développement de l'élevage en général et de la pêche. Les différentes structures de développement de l'élevage sont les services vétérinaires, les centres d'élevage, les laboratoires de pathologies animales, la Direction des productions de l'élevage, le Service d'agrostologie et des productions fourragères, les sept directions régionales de la production animale, l'école des assistants et des moniteurs d'élevage et la chaire zootechnie de l'ENSEA d'Abidjan

² La ferme expérimentale de Banankéléda est située au Nord de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso actuel. La Haute Volta fut rattachée à la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947. Elle a été créée en 1923-1924. A l'origine, elle était une ferme cotonnière. Prise en charge par la Société de Prévoyance de Bobo-Dioulasso, elle est ensuite, vers 1940, utilisée par le service de l'élevage pour des études sur la race N'Dama.

³ Le ministère de la production animale a été rattaché au département de l'agriculture de 1963 à 1966

(A. Ouinde dir, 1978, tome II, p.600). La carte ci-dessous présente les différents services du ministère au niveau du secteur des bovins.

Carte n°1 : Les services de l'élevage des bovins en Côte d'Ivoire



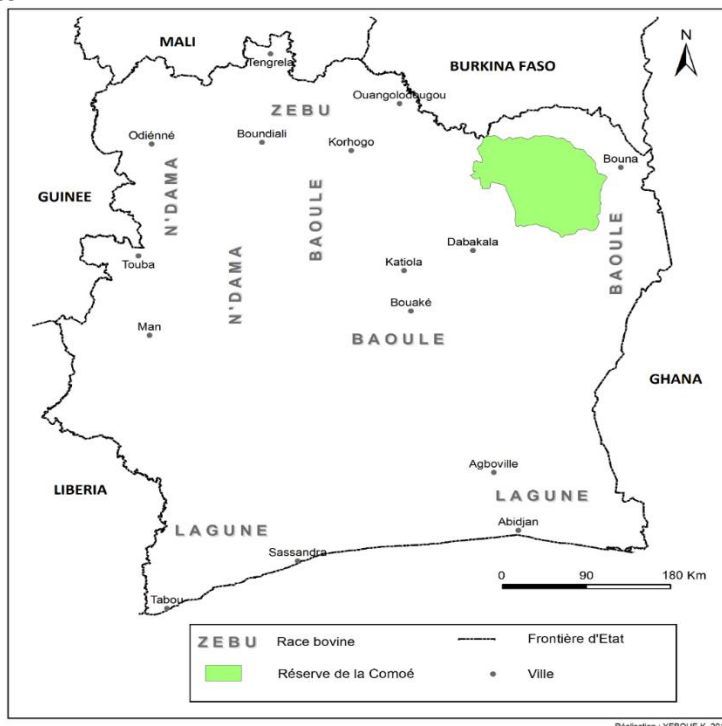
Source : A. OUINDE dir, 1978, p.600.

Ce ministère avait aussi en charge la gestion des différents ranchs dont les deux premiers sont d'Abokouamékro créé en 1962 dans la région de Toumodi sur une superficie de 16 000 ha de pâturage et celui de Sipilou en 1964 avec 10 000 ha (A. Ouinde, dir, 1978, tome II, p.602). Gérés par la société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) (J. Pagot, 1966, p.9). Ces deux ranchs constituent des atouts dans la politique de modernisation de l'élevage des bovins. Leurs activités sont la recherche de nouvelles races plus robustes et résistantes aux aléas climatiques et à certaines maladies. Les taurillons issus de ces ranchs sont confiés à des éleveurs pour l'amélioration du potentiel génétique de leurs troupeaux.

Les recherches scientifiques ont permis à la Côte d'Ivoire de disposer de quatre types génétiques à savoir N'dama, Baoulé, zébu, Métis et lagunaires (C.V. Yapi-Gnaoré, 1996, p.94-95). La race N'dama est une race trypanotolérante bien adaptée au milieu tropical humide et aux conditions de l'élevage extensif traditionnel. Quant à la race baoulé, elle présente les mêmes caractéristiques que la race

N'dama. Sa masse à l'âge adulte varie entre 250 et 350 kg pour le mâle et 150 à 250 kg pour la femelle. La race lagunaire résiste aux conditions climatiques de la zone forestière. Le zébu est une grande de type peul sahélien, très adapté à la marche, très résistant au stress thermiques, sensible aux parasites de la zone tropicale humide. Il a un poids de 400 kg pour le mâle et 300 kg pour la femelle, un format moyen de 120 à 125 cm pour le mâle et 115-120 cm pour la femelle (C.V. Yapi-Gnaoré, 1996, p.94-95). La carte ci-dessous montre l'aire géographique des différentes races.

Carte n°2 : Les différentes variétés de bovins en Côte d'Ivoire



Source : N. Cl. OUPHOUET, 2016, p.29.

Enfin les métis locaux sont obtenus par le croisement entre zébu et Baoulé. Le métissage est réalisé dans les troupeaux sédentaires. A cela, il faut aussi ajouter les races *N'damaze* (zébu et N'dama), *N'damon* (*n'dama* et *Fleckvie*) (M Parh, 2003, p. 25). Divers autres croisements ont été réalisés en Europe et leurs produits introduits en Côte d'Ivoire. Le programme de croisement N'dama a été réalisé entre 1965 et 1977. Ces races européennes ont été introduites dans le ranch de *Sipilou*. En outre, d'autres croisements entre races locales et races européennes par insémination artificielle, ont permis d'obtenir d'autres métis. La production moyenne de lait d'une vache croisée est de 7 à 10

litres de lait par jour contre 3,5 à 4,5 litres pour une vache N'dama en milieu amélioré.

1.2. Le modeste projet « Noyau d'élevage » et la forte dépendance de l'extérieur

Après l'indépendance, l'Etat a consacré très peu de ressources au développement interne de l'élevage des bovins. Le projet majeur au cours de la décennie 1960 a été l'opération « Noyau d'Élevage » lancé en 1962. Cette opération consiste à prêter un cheptel reproducteur au paysan sur une période correspondant au cycle reproductif de l'espèce concerné. Constituant l'unique acte de promotion de l'élevage des bovins de l'Etat entre 1960 et 1970, cette opération a bénéficié d'un financement global de 626 millions de francs CFA (D. Coulibaly, 2013, p. 5). Elle a permis d'installer 618 exploitants avec 9 740 bovins et 1 194 ovins et d'équiper quelques éleveurs en matériels. Ce modeste projet ne permet pas au pays de satisfaire.

A cet effet, la Côte d'Ivoire importe l'essentiel de sa consommation en protéine bovine des pays sahéliens tels que le Niger, le Mali et Burkina Faso (ex Haute-Volta). Entre 1959 et 1964, le déficit en viande de bœuf passait de 81,6 % à 83,4 % (V. Ancey, 1996, p.79). En 1974, la production nationale de viande de bœuf qui est 7 000 tonnes, couvre seulement 18 % de la consommation (Ministère du Plan, 1976, p.149). Les 31 000 tonnes sont importées du Mali, du Burkina-Faso et du Niger. Au niveau des produits laitiers, les importations sont passées de 16 700 tonnes en 1955 à 147 900 tonnes en 1973 (J. Roch, 1987, p.10). En retour, la Côte d'Ivoire exporte les sous-produits de coton vers ces pays pour la nourriture du bétail. Cette situation de dépendance semble convenir à l'Etat de Côte d'Ivoire car cela lui permet de consacrer ses efforts au développement des produits agricoles tels que le café, le cacao, le coton, le palmier à huile, le caoutchouc naturel et les agrumes.

Le commerce du bétail entre la Côte d'Ivoire et les pays sahéliens pouvait faciliter la politique d'intégration sous-régionale prônée le Conseil de l'Entente⁴. Pour mieux l'organiser, la Côte d'Ivoire et ses principaux partenaires ont créé la Communauté Economique du Bétail et de Viande le 18 mai 1970⁵. L'acte de création indique que la mission de la C.E.B.V. est d'assurer la satisfaction des besoins alimentaires de leurs populations par la promotion dans un cadre sous régional, de la production et de la commercialisation du bétail et de la viande à

⁴ Le conseil de l'Entente, créé le 29 mai 1950, est à l'origine un instrument de solidarité financière et diplomatique entre les Etats membres. Il a été créé par la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Niger et le Bénin. Le Togo y adhère en 1966. A cet effet, il s'est doté d'un Fonds d'Entraide et de Garantie d'Emprunt et du Conseil (F.E.G.E.C.E.) le 9 juin 1966.

⁵ L'initiative de création de la C.E.B.V. est lancée en 1968. La première réunion s'est tenue à Lomé du 1 au 3 octobre 1968. Le projet de texte est élaboré à Niamey du 26 février au 6 mars 1970. Son siège est à Ouagadougou. Les membres fondateurs sont la Côte d'Ivoire, le Togo, la Haute-Volta (Burkina Faso actuel), le Bénin et le Niger. L'absence du Mali, abritant le plus grand cheptel de la zone, est plus tôt politique car cette nouvelle organisation constitue un contrepois à la fédération du Mali.

l'intérieur des Etats, entre Etats membres, entre eux et les pays tiers en particulier (C.E.B.V., 1994, p.1). Sa charte de composée de la convention et des accords⁶ entre les Etats vise à la créer un marché commun du bétail et de la viande. Cela permettrait, non seulement, à la Côte d'Ivoire de s'approvisionner aisément en bétail sur les marchés des pays membres, mais aussi, à ses fournisseurs de disposer d'un marché d'écoulement de leurs productions tout en engrangeant d'importantes ressources financières.

La zone favorable à l'élevage des bovins est la savane située au-dessus du 7^{ème} parallèle qui se caractérise par l'abondance des précipitations⁷ et des graminées. Cette zone de savane est aussi parcourue par des cours d'eau permanents et temporaires qui drainent des bassins versant de superficie supérieure à 10 000 kilomètres carrés (A. Lafforgue, H. Camus 1980, p.109). Ces différents facteurs naturels constituent des atouts importants pour l'élevage des bovins car ils permettent d'assurer les besoins en eau et en nourritures du bétail. C'est pourquoi, A.G. Beaudou et J.F. Richard (1977, p.50) la qualifie de pâturage naturel propice au développement de l'élevage traditionnel des bovins et des petits ruminants (ovins, caprins). Enfin, cette zone de savane abrite en 1975 une population estimée à 2.009.490 habitants en 1975 selon les chiffres du Ministère du plan (1976, p.15). Elle y pratique l'élevage traditionnel pour l'autoconsommation.

1.3. L'élevage des bovins, une activité traditionnelle peu développée

Malgré les bons résultats de la recherche scientifique et des conditions naturelles propices, l'élevage des bovins est peu développé en Côte d'Ivoire au cours de la décennie 1960. Cela est dû au fait qu'il est pratiqué traditionnellement par les populations rurales et qu'il constitue autrefois une activité sans but de valorisation économique immédiate (Y.A. Fauré, P. Labazée, 2002, p.437). Le bétail n'était pas destiné au commerce, mais à l'autoconsommation. En effet, chez le sénoufo, une enquête réalisée par Roussel en 1965 révèle que les peaux de bœufs servaient à ensevelir les morts. En outre, le troupeau de bœufs à une fonction religieuse, car, écrit-il, « les vieux affirment encore que le troupeau appartient aux morts, qu'il est interdit de vendre des bœufs pour son usage personnel. Ils ajouteront, il est vrai que si l'on manque d'argent pour entourer le mort de pagne, il est possible de vendre une ou deux bêtes » (L. Roussel, 1965, tome II, p.73). Ces propos confirment bien que les sénoufos pratiquaient l'élevage des bovins depuis bien longtemps. Les taurins demeurent des animaux sacrificiels et c'est une honte de ne pas pouvoir en abattre à l'occasion des funérailles. Dans la zone forestière du sud, l'élevage des bovins n'est pas pratiqué par les populations à cause du climat.

⁶ Il s'agit des accords de coopération technique, des accords commerciaux, de paiement, de financement ou des accords d'harmonisation des législations douanières, fiscales, professionnelles, sanitaires ou du crédit bancaire. Cf. CEBV, 1994, p.1

⁷ Les précipitations de la zone de savane varient entre 1 100 mm dans la région de Bouna au Nord-Est et 1 700 mm à Odienné au Nord-Ouest. Cf. A. Lafforgue, H. Camus, 1980, p.105.

Après l'indépendance, une campagne de sensibilisation est menée par le ministère de la production animale et les structures sous tutelle pour encourager les éleveurs à une pratique intense de l'élevage des bovins. La possession d'un troupeau de bœufs par les paysans est devenue l'un des critères de la célèbre compétition du monde rural, la Coupe Nationale du Progrès à partir de l'édition 1973-1974 (EZ. Bouazo, 1973, n° 1701 du 18 juillet, p.18). En outre, une politique de recherche scientifique est mise en œuvre.

2. L'Etat, principal promoteur de l'élevage des bovins de 1973 à 1990

La chute des importations de bœufs due à la sécheresse au Mali, Niger et au Burkina Faso en 1973 amène l'Etat de Côte d'Ivoire à prendre conscience de la nécessité de développer l'élevage des bovins. A cet effet, d'importantes mesures ont été prises notamment la création de la SODEPRA, des ranchs modernes et des infrastructures agropastorales ainsi que le soutien financier.

2.1. La création de la SODEPRA

Créée par le décret n° 70-623 du 14 octobre 1970, la Société de Développement des Productions Animales (SODEPRA) était chargée de la recherche, la vulgarisation, la conception et de la mise en œuvre de tous les projets et programmes du secteur des productions animales (D. Coulibaly, 2013, p.2.). Les activités de la SODEPRA sont classées en cinq catégories à savoir l'encadrement et la formation des éleveurs, l'installation d'infrastructures pastorales concernant les troupeaux sédentaires et l'accueil des transhumants sahéliens, le contrôle sanitaire et statistique des animaux entrants dans le pays, l'amélioration, la sélection, la multiplication et la diffusion de matériel animal et végétal sélectionné et enfin la recherche-développement (D. Coulibaly, 2013, p.6-7). En outre, la SODEPRA assure la gestion des ranchs et des stations d'élevage. Ses ressources financières proviennent du budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) et des aides extérieures (D. Coulibaly, 2013, p.5-6).

C'est à ce titre que l'Etat a confié à la SODEPRA la gestion et l'exécution des opérations taurin et zébu (Cl. Ardit, 1990, p.138). Ces deux projets d'envergure décidés le 05 juillet 1974 par une commission interministérielle, ont démarré effectivement en 1976, a permis à la SODEPRA de mener dans le nord les programmes d'intensification de la production-croisement, la culture fourragère, l'embouche, l'utilisation de sous-produits disponible localement tels que : mélasse, graines de coton (Ph. Bernardet, 1986, p.38). Les actions sanitaires ont réduit l'incidence des maladies animales et contribué à l'accroissement des effectifs du bétail. La politique menée à l'égard des éleveurs peuls et de leurs troupeaux qui a canalisé les mouvements migratoires et a permis d'aménager des zones pastorales, les incitations et encouragements à l'égard des propriétaires de bétail (A. Y. Fauré, P. Labazée, 2002, p. 438).

La SODEPRA dispose d'une direction des services vétérinaires chargée d'assurer le contrôle de la peste, de la péripneumonie et de l'incidence des glossines avec le projet de lutte contre les mouches tsé-tsé. Dans le nord, elle dispose de deux stations expérimentales de croisement de bovins et œuvre au développement de la production laitière nationale. Il s'agit de l'appui à l'élevage laitier, l'amélioration du potentiel laitier du bétail local par le croisement avec des races laitières exotiques, l'amélioration des techniques de production laitière et la formation des éleveurs dans les domaines de la production laitière.

Pour améliorer l'alimentation du bétail, la SODEPRA dispose la ferme semencière de *Badikaha* d'une superficie de 6 732 hectares (CIPEA, 1985, p.146). Cette ferme produit pour la vente et la diffusion des graines de plantes fourragères dont les graminées et les légumineuses. Enfin, la SODEPRA contrôle aussi le centre d'embouche industrielle de *Ferkessédougou* qui a engraisé 7 966 bovins en 1984. Ces bovins ont été livrés aux paysans sénoufos et aux éleveurs (CIPEA, 1985, p.146).

2.2. L'intégration des immigrants peuls en Côte d'Ivoire et ses conséquences

La sécheresse au Niger, Mali et au Burkina Faso en 1973 a favorisé l'immigration massive de Peuls et leurs bétails en direction de la Côte d'Ivoire. Eleveurs de métier, ils ont perdu une importante partie de leurs animaux⁸ à cause de l'absence de nourritures et d'eau. Leurs effectifs de bovins a drastiquement chuté en passant de 22 millions de têtes en 1972 à 14 millions à la fin de l'année 1973 (J. Boutrais, 1982, p.168). On estime leur nombre entre 10.000 et 50.000 personnes (Cl. Arditi, 1990, p. 139) originaires du Burkina Faso, particulièrement des cantons de *Barani* et de *Dokuy* et aussi du Mali. Ils fondent des villages dont Foulabougou en 1964 qui compte en 1973 près de 500 habitants (Cl. Arditi, 1990, p. 139).

Ces Peuls sont parfois employés comme des bouviers ou encadrés par la SODEPRA. Pour l'Etat, ces immigrants constituent une ressource humaine qualifiée qui pourrait lui permettre de développer l'élevage des bovins en Côte d'Ivoire. Pour faciliter leur sédentarisation, l'Etat installe des infrastructures pastorales (des barrages, des bains détiqueurs, etc...) et des soins vétérinaires gratuits (V. Ancey, 1996, p.145). Le voyage présidentiel du 18 au 31 mars 1974 dans le nord marque la prise de position nationale en faveur de l'accueil des éleveurs sahéliens et de leurs troupeaux.

Au sommet de l'Etat, dans un discours à Boundiali lors d'une visite officielle en mars 1974, le Président Félix Houphouët-Boigny se réjouit de la présence des immigrants peuls en ces termes : « Le Mali a ses peuls, la Haute-Volta a ses Peuls. Si Dieu a voulu que la Côte

⁸ Dans les pays du Sahel, la période qui va de 1955 à 1970 se caractérise par un accroissement continu du cheptel qui passe de 9,5 millions à 18 millions de têtes. Mais dès 1967, les pluies deviennent inférieures à la moyenne au sahel; les pâturages se détériorent et les ressources fourragères se réduisent. (J. Boutrais, 1982, p.168).

d'Ivoire ait ses Peuls, faites-en sorte que ce brassage profite à tous » (Fraternité Matin du 22 mars 1974). Au-delà de sa joie, le Président invite les Peuls à la sédentarisation de leur bétail afin qu'il ne détruise pas les plantations des populations rurales. Sur un ton ferme, il déclare :

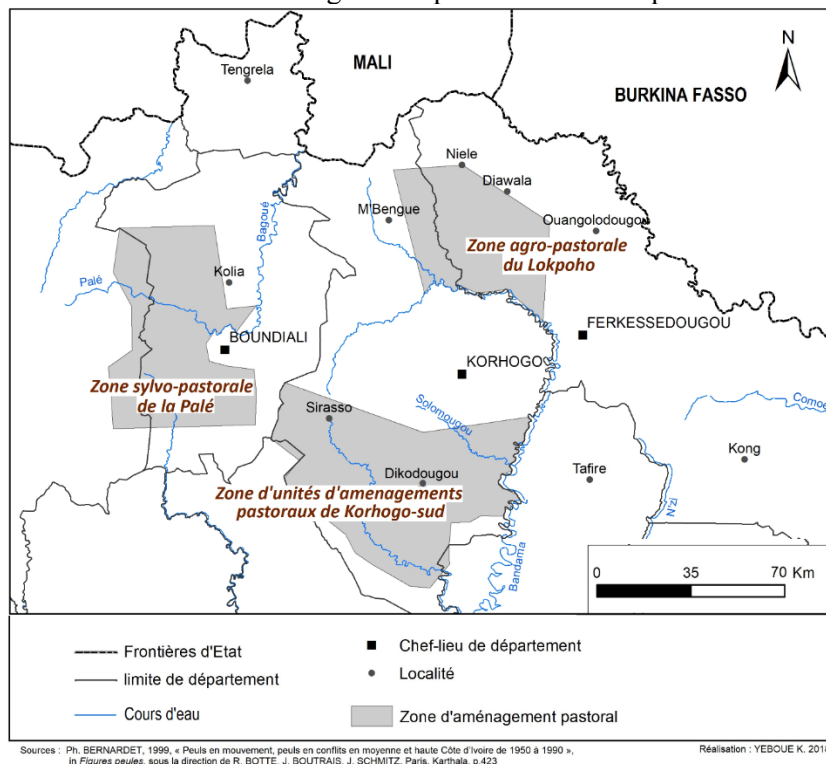
Notre devoir est d'assurer la protection efficace de vos champs, de vos récoltes menacées par les animaux qui viennent des pays voisins. Des mesures énergiques et appropriées permettront de mettre fin à ce que vous considérez à juste titre comme une calamité non pas régionale mais nationale » (Fraternité Matin du 22 mars 1974).

Mais la destruction des plantations par les animaux de ces Peuls a parfois entraîné de violents conflits entre eux et agriculteurs autochtones. Ces conflits ont eu des conséquences sur la production nationale. Par exemple, en 1974, les violents affrontements entre agriculteurs et éleveurs entre Ganaoni et Tingréla ont provoqué une remontée massive des Peuls en direction du Mali (Ph. Bernardet, 1999, p.423). Ce conflit avait suscité la visite d'Etat du président Houphouët-Boigny dans le nord du pays du 18 au 30 mars 1974. Les affrontements de 1981 et 1986, encore plus violents entraînent les départs successifs de 5 000 têtes de bovins et de 26 000 têtes et aussi l'incendie de 21 campements peuls. Dans l'ensemble, Philippe Bernardet (1999, p.436-438) estime à 70 000 le nombre de bovins ayant franchi la frontière en direction du Mali. Toutefois, la présence des Peuls a permis à la Côte d'Ivoire de faire passer son taux de couverture de la production nationale en protéine bovine de 12 à 16% entre 1970 et 1980 (Philippe Bernardet, 1999, p.422).

2.3. La mise en place des programmes agro-pastoraux

Avec l'arrivée des éleveurs peuls, l'Etat a initié des actions d'envergure en vue de leur sédentarisation. Le premier projet fut l'aménagement du massif de la Palé au nord-ouest de Boundiali, une zone vide de toute occupation humaine. Démarré en 1975, ce projet couvre 180 000 hectares et doit accueillir 30 000 Zébus et Mérés. L'opération de traitement du massif par voie aérienne avait permis de réduire la population des glossines et l'installation de 38 familles peules avec leurs troupeaux estimés à 5 000 bovins (Ph. Bernardet, 1999, p.423). Enfin, l'aménagement du massif s'est aussi soldé par la construction de 260 km de pistes, 25 ponts, 43 passages busés, une piste d'aviation de 1 600 m de long, un village peul et la construction de 50 maisons et villas (Ph. Bernardet, 1999, p.423). Cette l'opération d'aménagement du massif de la Palé s'est aussi soldée par la création de 11 barrages, 7 impluviums, 7 bains détiqueurs, 1 spray, 8 puits forages, 1 laboratoire et 1 magasin. La carte de la page suivante présente ces différents programmes bovins. La carte ci-dessous indique la situation géographique des différentes zones d'aménagement agropastoral.

Carte n°3 : Zones d'aménagements pastoraux de « l'opération zébu »



Pour faciliter le contrôle sanitaire, la SODEPRA promet 2 500 hectares à tout éleveur qui accepte la mise en quarantaine de son troupeau. Mais l'accroissement du taux de glossines qui a décimé les trois-quarts du cheptel provoque l'abandon définitif du site de la Palé dès 1981. L'opération de la *Palé* avait par ailleurs bénéficié d'un premier financement de 650 millions de francs CFA (Ph. Bernardet, 1999, p.423). Dans ce même massif de la *Palé*, l'Etat construit la station de *Panya* sur une superficie de 9 000 hectares. Une autre station fut créée à *Noroningué*.

L'échec de l'opération de la *Palé* a entraîné la création de nouveaux programmes agropastoraux et d'hydraulique pastorale. Il concerne la construction de petits barrages, de bains détiqueurs, de digues routières et la mise en place de cultures fourragères. Les sites retenus sont *Lokopoho* au sud de Niellé et aux alentours de *Dikodougou* (Ph. Bernardet, 1999, p.423). Lancée en mars 1977, La réalisation de ces projets engendre la sédentarisation des peuls.

Enfin le ranch de la *Marahoué* créé en 1975 sur une superficie de 100 000 hectares est un centre de sélection bovine. Elle a pour objectif la sélection de race pure en vue d'augmenter le format de la qualité maternelle, la multiplication et la diffusion de taurin trypanotolérant de race *N'dama*. Les premiers travaux du ranch ont consisté à une

présélection sur la base du poids et de l'âge type de 240 jours et de 18 mois. Après cette phase, les croisements réalisés ont permis de disposer d'un capital de 5 028 matrices contrôlées et homogènes. Cette station a mis à la disposition de l'élevage ivoirien 7 991 génisses et 861 taureaux *Ndama* sélectionnés (Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques, 2003, p.28).

2.4. Le soutien financier de l'Etat à l'élevage

Les différents volets du financement concernent l'encadrement sanitaire des animaux, la construction de barrages pastoraux, l'encadrement des éleveurs et la création de pâturage. De 1974 à 1993, l'Etat, à travers la SODEPRA, a consacré plus de 140 milliards de francs FCA, au développement de l'élevage des bovins (D. Coulibaly, 2013, p.5). Ces ressources proviennent aussi des bailleurs de fonds internationaux.

Au niveau de l'hydraulique, des ouvrages (puits, forages) sont financés et réalisés dans des projets de développement de la filière bovine ou dans le cadre de l'équipement villageois. Dans les sous-préfectures de Korhogo et de M'bengué où la densité de l'élevage est forte, 200 ouvrages ont été financés par la Banque Mondiale. Dans la zone de Katiola, quinze barrages ont été construits et cinq villages ont été équipés d'abreuvoirs pour les troupeaux (V. Ancey, 1996, p.188).

En 1990, la revue de la Banque Mondiale citée par Véronique Ancey (1996, p.197) évalue le financement du développement de l'élevage entre 1970 et 1986 à 67 milliards de francs CFA environ, provenant pour 33 % du BSIE Trésor, 30% du BSIE-Emprunt, 29 % de dons et prêts et 8 % du BGF. La part de financement de l'année 1989 s'élève à 75 330 millions de FCFA dont 13 611 millions de FCFA accordés aux ranchs (V. Ancey, 1996, p.198). Le tableau ci-dessous donne une idée des décaissements du budget spécial d'investissement et d'équipement entre 1980 et 1986.

Tableau n°1 : Décaissement du BSIE au titre du programme de développement pastoral de 1980-1986

Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Montant (en millions FCFA)	2 950	4 288	5 425	5 045	1 321	176	188

Sources : F. R. Mahieu, 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international*, Paris, Harmattan, p.134.

En observant le tableau n°1, l'on découvre qu'entre 1980 et 1982, les décaissements de la BSIE ont connu une hausse régulière en passant de 2 950 millions à 5 425 millions de FCFA. Mais à partir de 1983, les décaissements chutent régulièrement et atteignent 176 millions de FCFA en 1985 avant de connaître une légère hausse en 1988. Cet effondrement des décaissements de l'Etat est dû aux programmes

d'ajustement structurel imposés par les bailleurs de fonds pour redresser l'économie ivoirienne.

Ces différentes races et la politique de couverture sanitaire réalisée par la SODEPRA ont permis d'accroître le cheptel de bovin. Il est passé de 90.000 têtes en 1960 à 385.000 têtes en 1970 (A. Ouindé, dir. 1978, p. 601) puis à 922 000 têtes en 1985 (CIPEA, 1985, p. 132). En 1985, les 922 000 têtes se répartissent de manières suivantes : 605 000 bovins élevés dans le milieu traditionnel sédentaire, dans les fermes et les ranchs et 317 000 bovins transhumants. A partir de 1990, l'effectif des bovins franchit la barre d'un million de têtes. Il est estimé à 1 231 000 en 1994. Quant à la production de viande, elle a été nettement améliorée. La quantité est passée de 5 200 tonnes en 1970⁹ à 19.791 tonnes en 1994¹⁰.

3. Crise et restructuration du secteur : 1990-2015

Comme les autres secteurs d'activités économiques, l'élevage a été secoué par la grave conjoncture qui a démarré à la fin de la décennie 1970. Mais la restructuration de la filière démarre à partir de 1990. Elle a abouti à la dissolution de la SODEPRA et à la création de nouvelles structures d'encadrement et de recherche.

3.1. La crise dans le secteur de l'élevage

Entre 1975 et 1980, l'Etat a investi dans l'approvisionnement des centres urbains en protéine bovine en créant des ranchs et des stations d'élevage. Mais, pendant la décennie 1980, la politique d'ajustement structurel a entraîné la chute des investissements de l'Etat dans la politique agricole. Dans le secteur de l'élevage, la succession des programmes d'ajustement structurel a conduit le gouvernement à remettre en cause certains choix d'intensification. Les différentes sociétés d'Etat du secteur élevage sont confrontées à des difficultés financières.

En 1988, l'impasse financière et les difficultés techniques des ranchs et stations d'élevage ont été mises à nu par un organisme de supervision technique et financière engagé par les ministères¹¹. Les conclusions de cette étude révèlent un bilan globalement négatif. Le ranch de Sipilou présentait en 1988 un déficit financier cumulé sur cinq ans (1983-1987) d'environ 122 millions de FCFA (SEDES, 1988, p.25). Au niveau de l'Etat, la situation financière est identique. La crise économique favorisée par l'effondrement des prix des matières premières telles que le café et le cacao et aussi à la détérioration des termes des échanges. Cette récession économique a provoqué la chute des investissements publics à un rythme moyen annuel de 8 à 9% et de 13% à 4% du PIB entre 1980 et 1993 (D. Cogneau, S. Mesple-Soms, 2002, p.27). Les investissements privés subissent une régression en passant de 14% en 1982 à 4% d PIB en 1993 (D. Cogneau, S. Mesple-Soms, 2002, p.27). Les difficultés de la trésorerie de l'Etat l'obligent alors à se désengager des différentes structures d'élevage. Le complexe d'exploitation industrielle de bétail de Ferké (CEIB) créé en 1976, fut la première société à être privatisée en 1991.

⁹ Ministère de L'Economie, des Finances et du Plan, 1981, p. 175

¹⁰ Ministère de L'Economie et des Finances, 1996, p. 90

¹¹ DGTX : les principaux bailleurs de fonds étaient la CCCE, la KFW et la BAD pour les prêts, le FAC, le FED et l'AGCD pour les dons

Construit sur un ranch de 1 200 hectares dont 450 hectares mis en valeur, le CEIB comprend un abattoir ultra moderne construit sur le modèle en vigueur dans la CEE, des bâtiments, des résidences de cadres et d'ouvriers, des tracteurs agricoles et des équipements divers. La valeur de l'investissement s'élevait à la fin des années 90 à environ 1,2 milliard de francs CFA (F. Moque, 1994, p.185). L'abattoir de Ferké, en effet, doit son existence à la coopération allemande grâce à l'assistance financière et technique du GTZ¹². Malgré cette aide internationale, l'entreprise est confrontée à de nombreuses difficultés de gestion. Celles-ci sont liées en partie à son statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) sans politique commerciale agressive et aussi à la concurrence jugée déloyale des viandes importées de la CEE et vendues à des prix compétitifs sur le marché ivoirien¹³.

Ainsi, au fil des années, l'entreprise a accumulé une perte de 293 millions de FCFA entre 1984 et 1987 (6,5% du chiffre d'affaires) (V. Ancey, 1996, p.203). L'abattoir dont le seuil de rentabilité est de 12 000 têtes fonctionnait en deçà de cette capacité avec 6 043 têtes en 1989 contre 7 105 têtes en 1988. Le chiffre d'affaires, dans ces conditions, n'a jamais atteint le milliard¹⁴. Ces difficultés de gestion ont entraîné l'accumulation des dettes de l'entreprise. En 1989, ces dettes s'élevaient à 213,6 millions de francs CFA (dont 126 millions de francs CFA dus aux vendeurs de bétail). En outre, des prévisions d'impayés sont estimées à 103 millions FCFA. La perte totale se chiffre à 396 millions de FCFA passés au titre d'amortissement. Le complexe a connu une mauvaise gestion qui s'est traduite par une fausse écriture bancaire. En effet, en 1987, les 500 millions de FCFA à la BNDA ne figurent pas dans son budget. A cela, il faut ajouter les créances douteuses qui ont atteint 140 millions de FCFA en 1987 (V. Ancey, 1996, p.203). Face à cette situation, l'Etat en difficulté de trésorerie ne pouvait que continuer à avoir recours à l'assistance allemande. A l'issu d'un appel d'offre, l'abattoir est privatisé et son nouvel acquéreur est la Société d'Exploitation du Bovin et de la Viande (SSEBOVIA)¹⁵.

En plus de la crise économique, l'une des contraintes majeures est la sécurisation foncière. Selon Djiakariya Coulibaly (2013, p.8), la sécurisation foncière est nécessaire à la réalisation d'investissements à moyen et long terme, la gestion des conflits agriculteurs / éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural. En outre, le manque de

¹² La GTZ, une société d'Etat allemande chargée de la planification technique et de l'exécution de programmes et projets de coopération technique avec les pays en voie de développement. L'organisme est intervenu dans plusieurs projets agricoles en Côte d'Ivoire.

¹³ Pour combattre la concurrence déloyale des viandes européennes subventionnées, les autorités ivoiriennes ont instaurées en 1990 un système de prélèvement compensatoire à l'encontre des viandes importées qui fonctionnerait assez difficilement à cause de la fraude opérée par les importateurs. Cf. « Loi n°90-442 du 29 mai 1990 portant institution d'un prélèvement compensatoire sur les produits animaux importés destinés à la consommation humaine », *Journal officiel de la Côte d'Ivoire*, 1990.

¹⁴ 989 millions en 1987, 909,5 millions en 1988 et 109 millions en 1989. Cf. F. MOQUE, 1994, p.185.

¹⁵ La SEBOVIA est une société anonyme qui a un capital de 180 millions de francs CFA repartis entre investisseurs étrangers, Commonwealth Développement Corporation (CDC) (40%) une société belge, la Compagnie Jules Van Lancker (15%) et des investisseurs locaux constitués de la Mutuelle Agricole de Côte d'Ivoire (MACI) 30%) et du Groupement des Eleveurs du Nord (GEN) (15%).

financement bancaire accordé aux éleveurs de même que l'irrégularité et le coût élevé des sous-produits agroindustriels constituent autant d'obstacles à l'expansion de l'élevage des bovins en Côte d'Ivoire. Il faut aussi ajouter à ces difficultés, le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation des éleveurs (D. Coulibaly, 2013, p.8).

3.2. La dissolution de la SODEPRA

Avec la SODEPRA, la situation est presque identique à la CIEB. En effet, la Banque Mondiale réclame sa dissolution. Elle lui reproche les faits suivants :

L'échec d'une politique de recherche-développement, et le choix, non entièrement mené à bien, de recherche d'amélioration génétique bovine ; L'augmentation numérique du cheptel sans considération suffisante pour sa qualité, ni pour les résultats socio-économiques des exploitants ; Un encadrement concentré autour de l'élevage bovin et autour de l'élevage sédentaire en particulier ; Le volontarisme de sa méthode de vulgarisation, Le montant de la répartition de ses charges » (V. Ancey, 1996, p.203) .

Avec un budget estimé successivement à 8,779 536 milliards de FCFA (Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire, n°51, 21 décembre 1987, p.489) en 1988, 9,415 545 milliards de FCFA en 1989 (J.O.C.I., n°52, 27 décembre 1990, p.487) et à 8,775815 milliards de FCFA en 1990 (J.O.C.I., n°52, 27 décembre 1990, p.487) provenant de l'Etat (60 %) et des bailleurs de fonds (40%), la SODEPRA a un personnel pléthorique et une fausse écriture comptable. La dissolution de la SODEPRA a conduit à une redistribution des tâches.

3.3. La restructuration de la filière

Le programme d'ajustement agricole imposé par les bailleurs de fonds internationaux vise à réduire le rôle de l'Etat pour aboutir à une agriculture reposant sur le secteur privé (A. Douati, 2010, p.6-7). Certaines activités de la SODEPRA ont été confiées à l'ANADER créée en 1994. Elle assure l'encadrement, le suivi et le conseil des éleveurs. Sur le plan vétérinaire, les agents de l'ANADER font de l'information et de la sensibilisation sanitaire. Elle participe aux campagnes de vaccination de masse et à la gestion des crises sanitaires majeures. En outre, l'Etat a créé en 1991, le laboratoire d'appui au développement agricole (LANADA) qui regroupe les laboratoires d'appui au développement et à la promotion des productions agricoles animales, forestières et piscicoles. Le service d'inspection et de contrôle vétérinaire aux frontières (SICOSAV) est chargé du contrôle sanitaire des animaux vivants et des denrées animales importées ou exportées (H. Ducroquet et al, 2017, p.106).

Enfin les services vétérinaires municipaux sont chargés de la lutte contre les abattages clandestins, de la lutte contre la rage canine, de l'inspection des entrepôts frigorifiques, du contrôle de l'hygiène et de la restauration collective, de l'inspection sanitaire des marchés, de la conduite d'enquête épidémiologiques sur les maladies contagieuses.

Les programmes d'amélioration génétiques de la SODEPRA ont été confiés à de nouvelles structures à savoir la Commission Nationale d'Amélioration Génétique (CNAG) créée en 1996, le Bureau des

Ressources Génétiques (BRG) créé en 1997 et les Centres de Sélection et de Contrôle des Performances (CSCP), structures étatiques. La CNAG est un cadre de concertation entre organisations professionnelles (éleveurs, administration et scientifique) du secteur élevage. Sa mission est de participer à la politique d'amélioration génétique, de proposer des mesures réglementaires, de suivre et d'orienter toutes les décisions intéressant l'amélioration génétique cheptel.

Le BRG traduit en actes les mesures proposées par la CNAG (Cl. N. Ouphouët, 2016, p.76). Il coordonne, contrôle et suit l'ensemble des programmes. Ces deux organes de l'Etat s'appuient sur les organes d'exécution dont les centres de sélection et de contrôle des performances (CSCP). Leurs missions consistent à l'identification et la filiation des animaux, le contrôle des animaux participant au programme d'amélioration génétique, la collecte et le traitement des données primaires et enfin le suivi des élevages de la base de sélection (Cl. N. Ouphouët, 2016, p.77).

Mais toutes ces mesures de restructuration n'ont pas permis à la Côte d'Ivoire de couvrir ses besoins en protéine bovine. Selon le tableau suivant, l'effectif du troupeau est passée de 1.478.035 têtes à en 2006 à 1.587.000 têtes en 2014 (H. Ducroquet et al, 2017, p.103). Il ne couvre que le tiers de la demande nationale (H. Ducroquet et al, 2017, p.104), soit 35,3 % en 2010. Au niveau du lait, la production nationale est passée de 29.265 tonnes en 2016 à 31.395 tonnes en 2013, soit un taux de couverture de 15 % de la demande nationale. Les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire sont le Burkina Faso, le Mali et la Guinée.

L'un des volets importants de la restructuration de la filière élevage en général est la privatisation de la profession vétérinaire. Démarré timidement avec six vétérinaires privés en 1992, on est passé à 25 vétérinaires privés en 1997, dont 16 installés en exercice libéral parmi lesquels six ont bénéficié d'un soutien direct du Pan African Rinderpest Campaign (PARC). En effet, la première phase du projet PARC signé fin 1988 vise à contrôler la peste bovine en Côte d'Ivoire, contribuer à la réhabilitation des services de l'élevage, améliorer la distribution des médicaments et produits vétérinaires et à encourager la privatisation de certains services (UEMOA, 2000, p.31). La deuxième phase a été signée en 1993¹⁶ pour continuer la première phase.

3.4. La crise politique de 2002 et ses conséquences sur l'élevage des bovins

Malgré les efforts financiers et organisationnels effectués par l'Etat, la Côte d'Ivoire reste toujours dépendante de l'extérieur pour ses besoins en protéines bovines. Cette situation est liée à des problèmes politiques et socio-économiques.

Dans le domaine politique, les différentes crises qu'a connu la Côte d'Ivoire depuis 2002 ont causé la destruction des ranchs et des stations d'élevage, la déstructuration du système sanitaire et causer de nombreuses pertes au niveau des opérateurs économiques du secteur (D. Coulibaly, 2013, p.8). Le tableau ci-dessous permet de se faire une idée des effets de cette crise politique sur le secteur bovin en Côte d'Ivoire.

¹⁶ La première phase a été financée à deux millions d'ECU et la deuxième phase sur trois ans est estimée à 3 millions d'ECU.

Tableau n°2 : Evolution des effectifs de bovins et de la production laitière en Côte d'Ivoire

Années	Effectifs troupeaux (têtes)	Animaux abattus (têtes)	Viande en T	Lait en T
2000	1 409 000		23 126	24 749
2001	1 442 000		23 753	25 317
2002	1 456 000		39 654	25 735
2003	1 352 000		27 309	24 126
2004	1 348 000		14 625	
2005	1 346 000		14 587	
2006	1.478.035	177.364	19.155	29.265
2007	1.507.596	180.912	19.538	29.850
2008	1.537.748	184.530	19.929	30.447
2009	1.537.748	188.774	20.497	31.148
2010	1.581.582	189.790	20.511	31.315
2011	1.582.652	189.918	20.525	31.337
2012	1.583.725	190.047	20.549	31.358
2013	1.585.585	190.270	20.568	31.395
2014	1.587.000	190.440		

NB : Pour les cases vides, nous n'avons pas obtenu de chiffres avec nos sources
Sources : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 2007, p.91-93. DUCROQUET H., al, 2017, p. 103 et p. 108.

L'observation de ce tableau montre une chute des effectifs des troupeaux de bœufs en Côte d'Ivoire à partir de 2002. Ils passent de 1 456 000 à 1 346 000 en 2005. Cela entraîne une baisse de la production de viande de bœuf. A partir de 2006, l'on constate une augmentation sensible de ces effectifs. A la faveur de l'accord politique de Ouagadougou entre l'Etat et les Forces Nouvelles, l'administration se déploie dans les zones centre et nord du pays. La reprise des programmes d'élevage a permis au cheptel de franchir la barre de 1 500 000 têtes de bovins en 2007. Mais la croissance est assez lente. Jusqu'en 2014, le cheptel reste toujours inférieur à 1 590 000 têtes. Cette situation est due à l'absence d'une réelle politique de relance de l'élevage des bovins en Côte d'Ivoire. Aucun projet majeur n'a été lancé et exécuté convenablement depuis 2002. L'absence de crédits aux éleveurs constitue un réel handicap pour le développement de la filière.

Conclusion

La situation géographique de la Côte d'Ivoire fait d'elle l'un des territoires favorisés par la nature. En effet, elle présente des atouts naturels qui lui permettent de développer l'agriculture et même l'élevage. Même si le climat du sud forestier semble défavorable à l'élevage des bovins à cause de la présence massive de glossines, les

savanes du centre et du nord y sont propices. Malgré la présence de structures de recherches et des vétérinaires compétents, le pays est dépendant du Mali, Burkina Faso et du Niger car sa population est très peu habituée à l'élevage des bovins. L'arrivée massive des Peuls au cours de la décennie 1970-1980 à cause de la grande sécheresse au Sahel a permis à la sous-filière bovine d'accroître son effectif. Cette population spécialisée dans les activités pastorales constitue un important pilier de la politique de développement du secteur bovin car la sécheresse a permis à l'Etat de prendre conscience de son retard. Une politique de sédentarisation de ces immigrants est initiée par l'Etat.

En outre, l'Etat initie d'autres actions d'envergure à savoir la création de la SODEPRA en 1970, la création des ranchs et création du ministère des ressources animales. Plus de 140 milliards de francs CFA ont été investis par l'Etat entre 1973 et 1993. Mais la crise économique des années 1980 oblige l'Etat à se désengager de la filière. Le complexe d'exploitation industrielle de bétail de Ferkessedougou est privatisé en 1991 et la SODEPRA dissoute en 1994. De nouvelles structures en occurrence l'ANADER et le BRG ont été créés pour assurer respectivement l'encadrement et les programmes d'amélioration génétiques. Malgré ces efforts de l'Etat, l'élevage ne représente que 4,5% du PIB agricole, soit 2% du PIB total¹⁷. Quelle innovation l'Etat doit-il apporter à sa politique d'élevage des bovins en Côte d'Ivoire ?

Références bibliographiques

- ANCEY V., 1996, *Trajectoires pastorales et politiques économiques de l'élevage : Eleveur transhumants dans le nord de la Côte d'Ivoire*, EHESS, thèse de doctorat d'économie, Paris, 416p.
- ANONYME, « Interview du ministre Alfonse Douati », in la filière du progrès, Hors-série : Regards croisés sur 50 ans d'agriculture en Côte d'Ivoire, p.6-7.
- ANONYME, *Les politiques agricoles à travers le monde, quelques exemples*, www.agriculture.gouv.fr
- ARDITI Cl, 1990, « Les peuls, les sénoufo et les vétérinaires : Pathologie d'une opération de développement dans le nord de la Côte d'Ivoire », *Cahiers des sciences humaines*, vol 26(1-2), p137-153.
- BEAUDOU A.G., RICHARD J.F., 1977, *Elevage et milieu naturel, utilisation des cartes pédologiques et des cartes du milieu naturel pour le choix des secteurs destinés à l'élevage dans le nord de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, ORSTOM,
- BERNARDET Ph., 1986, « Elevage et agriculture dans les savanes du Nord : les mécanismes sociaux d'un conflit », *Politique africaine, numéro spécial Côte d'Ivoire : La société au quotidien*, n° 24, déc. 1986, p.29-40.

¹⁷ UEMOA, 2000, Etude sur le financement des filières agricoles dans les pays membres. Rapport par pays : Côte d'Ivoire, La commission, Département du Développement Rural et de l'Environnement, Paris, SFRECO, p.27

- BERNARDET Ph., 1999, « Peuls en mouvement, peuls en conflits en moyenne et haute Côte d'Ivoire de 1950 à 1990 », *Figures peules*, sous la direction de R. BOTTE, J. BOUTRAIS, J. SCHMITZ, Paris, Karthala, p.407-444.
- BOUAZO E.Z., 1973, CNP : « La campagne 73-74 est ouvertes », *Fraternité matin*, n° 1701 du 18 juillet, p 18.
- BOUTRAIS J., 1982, « le zébu et le vétérinaire un siècle d'histoire de l'élevage en Afrique de l'ouest et du centre », in *Tropiques lieux et liens*, Paris, éditions de l'ORSTOM, p.161-171.
- COULIBALY D., 2013, *Politique de développement de l'élevage en Côte d'Ivoire*, Abidjan DPP, 13p.
- CIPEA, 1985, *Le bétail trypanotolérant d'Afrique occidentale et centrale*, tome 3 : *Bilan d'une décennie*, Abidjan, CIPEA, 281p.
- COGNEAU D., MESPLE-SOMPS S., 2002, *L'économie ivoirienne, la fin d'un mirage ?* Document de travail, Paris, DIAL, 98p.
- DUCROQUET H. et al, 2013, *L'agriculture de de la Côte d'Ivoire à la loupe, Etat des lieux des filières de production végétales et animales et revue des politiques agricoles*, Séville, Union Européenne, JRC Science For Policy Reporteur, 244p.
- FAURE Y. A., LABAZEE P., 2002, *Socio-économie des villes africaines. Bobo et Korhogo dans les défis de la décentralisation*, Paris, IRD-Karthala, 569p.
- Fraternité Matin* du 22 mars 1974.
- FROMAGEOT A., 1996, *Etude des petits périmètres maraichers dans un village du nord de la Côte d'Ivoire*, Paris, Université Paris X Nanterre, mémoire de géographie, 130p.
- LAFFORGUE, H. CAMUS « Aperçu sur les ressources en eaux superficielles de la CI dans l'optique d'une promotion de l'élevage », *Colloque international : Recherche sur l'élevage bovin en zone tropicale humide*, Bouaké 18-22 avril 1977, Tome II, IEVMPT, 1980, p.105.
- LANDAIS E., 1990, « Sur les doctrines des vétérinaires coloniaux en Afrique noire », *Cahiers des Sciences Humaines*, volume 26 (1-2), p.33-71.
- MAHIEU F. R., 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international*, Paris, Harmattan, 243p.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 1981, *La Côte d'Ivoire en chiffres édition 80-81*, Abidjan, SAE, 324p.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 2007, *La Côte d'Ivoire en chiffres édition 2007*, Abidjan, Dialogue production, 222p.
- MINISTERE DU PLAN, 1976, *La Côte d'Ivoire en chiffres édition 76*, Abidjan, SAE, p.15p.
- MINISTERE DE LA PRODUCTION ANIMALE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES, 2003, *Rapport national sur l'état des ressources zoogénétiques*, 76p.

- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 1997, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 96-97*, Abidjan, Dialogue production, 230p.
- MOQUE F., 1994, *La politique de privatisation du gouvernement ivoirien dans le cadre du programme économique à moyen-terme (1990 – 1995)*, Abidjan, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat 3^{ème} cycle en Sciences économiques, option Développement et commerce international, 476p.
- MORNET P., « L'amélioration de l'élevage », *Bulletin des services de l'Elevage et des industries animales de l'AOF*, 1995, p. 22-35.
- OUIINDE A. dir., 1978, *L'encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire*, Tome 2 : *L'Etat et l'économie*, Lomé-Paris NEA, 650p.
- PAGOT J., 1966, *Etude agrostologique du ranch de Sipilou (République de Côte d'Ivoire)*, *Etude agrostologique*, no 14, Abidjan, IEMVT, 150 p.
- PARH M., 2003, *Rapport national sur l'état des ressources zoogénétiques*, 55p.
- ROCH J., 1987, *Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire*, Abidjan, ORSTOM, 35p.
- ROUSSEL L., 1965, *Région de Korhogo, Etude de développement socio-économique*, tome II : *Rapport sociologique*, Paris SEDES, 110 p.
- SEDES, *Etude des stations d'élevage de la SODEPRA*, oct. 1988, p.
- SODEPRA-NORD, 1979, *Rapport annuel « opération zébu » pour le développement de l'élevage bovin dans le nord de la Côte d'Ivoire*, 80p.
- TOURTE R., 2005, *Histoire de la recherche agronomique en Afrique tropicale francophone. Volume V : le temps des stations et de mise en valeur 1918-1940/1945*, 693p.
- TOURTE R., 2005, *Histoire de la recherche agronomique en Afrique tropicale francophone. Volume VI. De l'empire colonial à l'Afrique indépendante 1946-1960. La recherche prépare le développement*, 1050p.
- UEMOA, 2000, *Etude sur le financement des filières agricoles dans les pays membres. Rapport par pays : Côte d'Ivoire*, La commission, Département du Développement Rural et de l'Environnement, Paris, SFRECO, 180p.
- YAPI – GNAORE C.V., 1996, *Revue de la situation des races d'animaux domestiques de côte d'Ivoire*, IDESSA, p. 94-95.

DIDACTIQUE DE LA PHILOSOPHIE: UN MODELE D'APPROCHE PAR LES PROCESSUS

BAYAMA Paul-Marie*

Résumé

De l'expérience de l'enseignement de la philosophie nous tirons argument pour dire que c'est dans la didactisation du savoir qu'il faut rechercher les modalités d'une amélioration des pratiques d'enseignement-apprentissage non seulement en philosophie, mais aussi pour toutes les disciplines. À la suite de M. Tozzi, il faut considérer que la didactique de la philosophie doit privilégier les « processus de pensée » ou les compétences intellectuelles pour apprendre à apprendre. Si une telle manière de voir existe sous forme diffuse et inconsciente dans les pratiques de la philosophie de la didactique a particulièrement le mérite de l'explicitier en distinguant les différentes facettes du savoir. La réflexion montre comment l'approche par les processus est sous-jacente dans l'histoire de l'enseignement de la philosophie et explique comment avec la didactisation se révèle cette centration sur le processus et par conséquent sur l'apprenant dont elle enrichit l'apprentissage. Tour à tour sont explicitées la dimension de l'énoncé du savoir, la dimension processus ou modèle de raisonnement dans le savoir et la dimension épistémologie et historique du savoir. Des pistes sont indiquées pour une mise en œuvre de l'approche par le processus en classe et dans la formation des enseignants.

Mots-clefs : enseignement/didactique de la philosophie ; approche par les processus ; savoir/rapport au savoir.

Abstract

From teaching philosophy, we draw argument to say that didactising knowledges is one way to improving practices. Following M. Tozzi, we consider that didactic of philosophy should focus on "thought processes" or intellectual skills. This way of teaching exists diffuse and unconscious in the practices of philosophy and didactics enforce this practice by focusing all facets of knowledge. This essay shows how the process-based approach is underlying the history of teaching philosophy and explains how it is a knowledge-based approach and learner based approach because explain knowledge improve learning. Three dimensions of process-based approach are knowledge, the process or reasoning model of knowledge and the epistemological and historical dimension of knowledge. Pathways are indicated for the implementation of the classroom process and teacher training approach.

Keywords: teaching; didactics of philosophy; processes-based approach; knowledge / relation to knowledge.

* École Normale Supérieure, Université Norbert ZONGO ; Email : bayamapm@yahoo.fr

Introduction

C'est un fait établi que l'éducation est une entreprise difficile dans laquelle aucune méthode miracle ne peut sauver l'éducateur d'un investissement personnel conjoncturel. *In situ*, il doit être un artiste qui, quelle que soit la qualité de sa préparation, n'a le choix qu'entre réussir en improvisant pour s'adapter aux réactions de l'auditoire et le garder en haleine ou échouer en se contentant d'un one man show devant un public apathique. Dans la recherche pour l'amélioration des méthodes dans l'enseignement-apprentissage, un tournant majeur a été, pour reprendre l'expression de E. Claparède (1892) la « révolution copernicienne en pédagogie » ou le passage du magistro-centrisme, la centration sur l'enseignant à la centration sur l'apprenant. Mais ce changement de regard est dans les faits bien plus théorique qu'une réalité dans les pratiques de classes, tant d'innombrables variables induisent chez l'enseignant comme une tendance naturelle à la pratique traditionnelle transmissive.

Notre interrogation à partir de l'expérience de l'enseignement de la philosophie postule que c'est dans le savoir, comme cible du processus d'enseignement-apprentissage, qu'il faut rechercher les modalités d'une amélioration des pratiques pour obtenir une centration réelle sur l'enfant. L'option jusqu'ici privilégiée est, pour reprendre M. Tozzi, celle d'enseigner ou faire apprendre « des produits de pensée », les savoirs constitués sous toutes les formes en négligeant les « processus de pensée » ou les compétences intellectuelles pour apprendre à apprendre. Une telle approche existe et est mise en œuvre de manière diffuse et inconsciente dans les pratiques de classes. Et en rappelant que depuis E. Kant, la préoccupation est de privilégier le processus de pensée ou le philosophe au produit de pensée ou la philosophie et que la didactique de la philosophie en émergence devrait favoriser sa mise en œuvre, la proposition est de la généraliser et la systématiser à toutes les disciplines pour une centration effective sur l'apprenant.

Cette réflexion, dans la perspective d'un cognitivisme socioconstructiviste et d'une archéologie du savoir, reste purement théorique. Elle s'appuie cependant sur une expérience professionnelle et évoquera des d'expériences empiriques et pourrait donner lieu ultérieurement à une praxis expérimentale d'amélioration de l'enseignement-apprentissage.

L'exposé explicitera d'abord comment l'approche par les processus habite la philosophie et l'histoire de son enseignement dont le point culminant est la didactisation. Ensuite, sera explicité comment cette didactisation est un modèle d'approche par les processus est une centration sur le savoir pour amélioration des apprentissages. Enfin, tout en explicitant les éléments du contenu du savoir, des pistes sont indiquées pour la mise en œuvre de ce modèle dans la classe et dans la formation des enseignants.

1. L'approche par les processus dans la didactique de la philosophie

La didactique de la philosophie comprise comme une recherche théorico-pratique de rationalisation de l'enseignement-apprentissage de la discipline philosophie est une réalité pour nous et le lieu de notre expérience professionnelle. L'interrogation présente, qui prend racine dans celle plus fondamentale de la nature même de la philosophie, porte sur l'adéquation entre la prescription idéale de son enseignement et les réalités des pratiques didactiques. Dans une perspective épistémologique, c'est la nature de la science, de la philosophie, qui détermine ses modalités d'enseignements en résonance avec ses méthodes d'investigation et de constitution. En postulant que la finalité de tout enseignement est non seulement l'acquisition d'un savoir, mais aussi et surtout, celle d'une logique de ce savoir. L'acquisition d'un savoir rationnel implique celle d'un raisonnement ou de l'acquisition de la démarche intellectuelle de constitutive de ce savoir. Apprendre une philosophie, c'est de fait acquérir le substrat du raisonnement rationnel impliqué dans cette philosophie, qui est, à proprement parlé, le philosopher. S'interroger sur la nature de la philosophie et les modalités de son enseignement est une perspective de recherche suffisante en elle-même, mais le souci présent n'est pas d'épuiser un tel sujet, mais de trouver des indices pour évoluer dans l'argumentation sur les modalités d'amélioration des pratiques d'enseignement-apprentissage de la philosophie.

Rappelons avec M. Heidegger (1976. P 12) que : « la philosophie n'est pas seulement quelque chose de rationnel, mais la véritable gérante de la raison ». En somme la philosophie est la rationalité systématique et intégrale. La formule antique de la philosophie comme « amour de la sagesse » précisait son contenu matériel et sa dynamique de la philosophie. La métaphore contemporaine de K. Jaspers (1966, p 10) « Philosopher c'est être en route », insiste sur cette dynamique. Ces deux affirmations conjuguées ensemble disent l'ambition de complétude dans l'aspiration à la sagesse de la philosophie et la réalité vécue de la philosophie et du philosophe comme quête sans fin.

C'est pourquoi N. Malebranche (1829, p 26), dans la réponse à la question de comment enseigner la philosophie ou plutôt comment apprendre la philosophie, disait : « Soit donc qu'on lise Aristote soit qu'on lise Descartes il ne faut croire d'abord ni Aristote ni Descartes, mais il faut seulement méditer comme ils ont fait ou comme ils ont dû faire avec toute l'attention dont on est capable (...) ». La prescription est sans équivoque. À cet égard Kant (2006, p 678) a juste renchéri : « On ne peut apprendre aucune philosophie car où est-elle ? Qui la possède et à quoi peut-on la reconnaître ? On ne peut qu'apprendre à philosopher, c'est-à-dire exercer le talent de la raison dans l'application de ses principes généraux ».

De ses propos ressortent des indications quant à ce que devraient être les pratiques d'enseignement et d'apprentissage de la philosophie qui peuvent aussi s'appliquer pour d'autres disciplines. L'enseignement et l'apprentissage doivent viser non l'apprentissage des résultats produit par une discipline, mais plutôt l'esprit, la démarche de la discipline. La

philosophie prescrit en clair une sorte d'approche par les compétences à travers la valorisation du processus de pensée. Pour ironiser sur la tragicomédie des réalités de l'enseignement de la philosophie, qui survit en tant que discipline par la professionnalisation de son enseignement, il faudrait dire que les prescriptions sont si claires que les praticiens de l'enseignement de la philosophie jugent qu'il n'y a pas de travail particulier à faire pour les mettre en œuvre et qu'enseigner la philosophie, c'est enseigner le philosophe. Pour paraphraser Malebranche et à rebours : nous lisons Aristote et Descartes pour les croire et nous vanter de les connaître et non pas pour faire comme ils ont fait ou comme ils ont dû faire. Pour A. Monzie (1925), la finalité de l'enseignement de la philosophie est claire :

« Développer les facultés de réflexion des jeunes gens, les mettre en état et surtout en disposition de juger plus tard par eux-mêmes, sans indifférence comme sans dogmatisme, leur donner sur l'ensemble des problèmes de la pensée et de l'action, des vues qui leur permettent de s'intégrer vraiment à la société de leur temps et à l'humanité, voilà quelle est, au fond, la fonction propre du professeur de philosophie. ».¹

L'avènement de la didactique de la philosophie constitue un événement historique dans l'histoire de l'enseignement de la philosophie à la lumière de la révolution copernicienne en pédagogie parce qu'elle manifeste formellement la volonté de praticiens de sortir de la routine d'une tradition magistrocentrée et d'idéaliser le patrimoine textuel. Mais les enseignants de philosophie qui n'ont choisi que de mettre en œuvre des prescriptions bien claires à travers l'histoire de la philosophie et de son enseignement ont été perçus comme des hérétiques, des traîtres à la tradition de la sainte science philosophique et ses rites sacrés. Et pourtant, il y a différents contextes qui peuvent motiver à choisir l'expérience de l'hérésie contre la sacrée sainte et routinière tradition. En effet, un professeur de philosophie avec des apprenants de 18 ans qui ont déjà développé des stratégies personnelles d'apprentissage peut ne pas comprendre l'intérêt de cette entorse à la tradition. Mais un professeur de philosophie mis en face d'un public cible de moins de 10 ans sans capacité d'autoapprentissage totalement constitué, comprendrait mieux pourquoi il faut sortir de cette tradition qui idéalise et fossilise la discipline philosophie en ses savoirs produits. Ce qui maintient la philosophie hors de la portée de la majorité des hommes dans un environnement social de plus en plus rationalisé. La prise de conscience peut aussi naître dans le contexte de formateur de professeur de philosophie qui oblige à se poser la question de savoir quel doit être le contenu d'une formation initiale de professeur.

Pour enseigner la philosophie, il peut suffire de faire comme il a été vu faire par n'importe quel ancien professeur et si aucune circonstance particulière ne pousse à la réflexivité, une carrière professionnelle entière peut bien se complaire dans ce mimétisme, qui ne retient du professeur que l'aspect visible de la pratique classe réduite

¹ Anatole De Monzie, *Instructions du 2 septembre 1925* in <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/philosophie/txteoff/monzie.html#matiere> 11/10/2019

à la lecture d'un manuel suranné, A. Monzie, dans les instructions officielles de 1925 de l'enseignement de la philosophie en France², instructions qui étaient la référence au Burkina Faso jusqu'en 2010, dénonçait déjà cette pratique pédagogique dans les termes suivants :

Rien n'est plus propre à fausser la pensée, à détourner de toute réflexion sérieuse, à dégoûter les esprits solides qu'une philosophie où ils ne verraient qu'une vaine éristique, que ces interminables "revues" d'opinions diverses et contraires sur les problèmes à peine énoncés. De telles "revues, peu instructives en raison de leur inévitable brièveté et de l'impossibilité où l'on se trouve le plus souvent de les appuyer sur une étude directe des textes originaux, surchargent la mémoire sans éclairer l'esprit³

Pour un tel enseignant et enseignement, la qualité des apprentissages n'est pas un souci, puisque la renommée établie est que la philosophie est une discipline élitiste dans laquelle tout le monde ne peut réussir. Mais quand vous avez le devoir de dire à un futur professeur de philosophie, en situation de formation initiale, comment il doit enseigner la philosophie, dont la renommée parmi les disciplines est la plus funeste, il y a une interpellation qu'il est toujours possible d'esquiver en rappelant des pratiques méthodologiques routinières. Mais il est possible d'affronter cette interpellation et d'aller plus avant en interrogeant les pratiques de formation des enseignants de philosophie. Si les pratiques professionnelles sont une des principales sources de savoir pour alimenter la professionnalisation selon P. Perrenoud (1996), une pratique jugée efficace de la dissertation peut être analysée pour en déduire des éléments de méthodologie pour un enseignement. Mais en philosophie, le constat est la nudité du décor environnant en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de ressources documentaires en pédagogie et dans la didactique propre à la philosophie par rapport aux pratiques dans d'autres disciplines. Et en situation de formation professionnelle initiale, cette réalité de la philosophie et de son enseignement tenu en marge des évolutions des pratiques pédagogiques et didactiques interpelle.

L'expérience fondatrice de la didactique de la philosophie dans notre univers intellectuel est celle Michel Tozzi,⁴ professeur de philosophie en France, qui a choisi de sortir des chemins battus de l'enseignement de la philosophie à la suite d'autres acteurs du monde anglo-saxon qui ont expérimenté la philosophie pour enfants notamment Lipman M.. Pour M. Tozzi les prescriptions pour l'enseignement de la philosophie sont claires et méritent d'être mises en œuvre. Il s'agit de s'engager dans une didactique du « philosopher » et non de la « philosophie ».

²Anatole De Monzie, Instructions du 2 septembre 1925 in <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/philosophie/txtteoff/monzie.html#matiere> 11/10/2019

³Anatole De Monzie, *ibid.*

En d'autres termes et pour reprendre une métaphore tout à fait juste de Y. Chevallard (2015), il faut quitter « le paradigme didactique de la visite des œuvres » qui a été jusque-là la tradition :

« Le « cours » du professeur est un compte rendu d'enquête sur certaines questions qui, généralement, ne sont pas explicitées ; l'élève doit « absorber » la matière de ce compte rendu d'enquête, se rendre capable de la restituer, parfois en des synthèses « originales », mais il ne lui est pas demandé, en principe, d'enquêter par lui-même. »

Dans la perspective de M. Tozzi., il y a lieu d'améliorer le paradigme didactique de la visite de l'œuvre. Il a fondé ses convictions à partir d'une critique des approches pédagogiques existantes, dont l'approche par les objectifs et l'approche par les compétences. L'enseignement de la philosophie pour M. Tozzi doit se mettre en phase avec ces exigences pédagogiques contemporaines que les autres disciplines s'efforcent d'utiliser à savoir l'approche par compétences. Le développement sur l'approche par compétences permet de mieux appréhender le contenu du processus de pensée en philosophie selon M. Tozzi (2008)⁵

L'approche par compétences nous semblait propice à une décentration pédagogique : pas seulement réfléchir au contenu d'un cours, mais comprendre ce qui se passe quand un élève cherche à apprendre à philosopher, les difficultés auxquelles il est confronté, les démarches pédagogiques et didactiques, les exercices, situations et outils qui peuvent lui faciliter la tâche. Bref, ne pas seulement communiquer sa réflexion personnelle en tant que « philosophe », ou les connaissances académiques des problématiques philosophiques, de l'histoire de la philosophie (relation du maître au savoir philosophique), mais les compétences à faire acquérir aux élèves pour qu'ils apprennent à penser par eux-mêmes, notamment en apprenant à lire philosophiquement un texte ou rédiger une dissertation.

En somme, la conception traditionnelle des contenus des enseignements les réduisait aux seuls « produits de pensée » ou savoirs constitués et conduisait à un appauvrissement du contenu dans « paradigme de la visite des œuvres ». L'approche par les processus invite donc d'abord à enrichir le paradigme de la visite des œuvres à travers une vision moins réductrice du savoir savant ou savoir disciplinaire initial dans le processus de transposition didactique. Il y a dans la didactique de la philosophie une remise à jour de la préoccupation logicienne des fondateurs du cercle de Vienne, mais aussi d'une revalorisation de la rhétorique dans le langage de l'enseignement de la philosophie. Tout savoir rationnel, qu'il soit savoir tout court savoir-faire ou savoir être, est constitué ou est une

⁵<http://www.philotozzi.com/2008/01/de-la-question-des-compences-en-philosophie/> (15/12/2019)

combinaison d'une forme logique ou « processus de pensée » et d'une matière qui est le « produit de pensée ». Sa transmission dans tout acte d'enseignement doit être intégrale en considérant au moins le processus et le résultat. Tout en restant dans le paradigme de la visite de l'œuvre, l'approche par les processus, pour être comparée au passage à la vision plane à la vision à trois dimensions où à une visite de l'œuvre plus riche et plus complète.

2. L'approche par les processus et la centration sur le savoir pour l'amélioration des apprentissages.

Si le leitmotiv de la didactique de la philosophie est bien le philosophe ou l'apprentissage du penser par soi-même, le contexte reste, en référence à Y. Chevallard (2015)⁶ dans « un rapport au savoir marqué par une attitude rétrocognitive: les connaissances à exhiber sont (forcément) des connaissances déjà rencontrées, et non des connaissances encore à découvrir ». La philosophie, comme un savoir constitué, œuvre à visiter, reste le substrat premier, pour l'apprentissage du philosophe. Enrichir l'œuvre à visiter qu'est le savoir dans le processus d'enseignement, c'est sortir de la tradition d'enseignement qui présuppose qu'il suffit de transmettre aux apprenants le contenu de savoir qu'il soit théorique ou pratique pour que ceux-ci acquièrent non seulement le savoir, mais aussi le processus de construction de ce savoir. Les approches traditionnelles des contenus des programmes de formations par notions ou par objectifs sont l'expression même de la vision réductionniste du savoir savant dont la transposition didactique vise plus l'érudition que le développement intellectuel intégral.

L'approche par compétence est récente et pour elle, selon H. Nico (2009), « les objectifs d'enseignement n'y sont plus de l'ordre de contenus à transférer, mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant. Une compétence ne se réduit ni à des savoirs, ni à des savoir-faire ou des comportements (...) » Dans les faits si l'approche par compétences permet de bien structurer les contenus des programmes, la pratique de classe reste celle de l'approche par objectif avec la vision réductionniste du savoir.

L'approche par les processus propose de revisiter le rapport au savoir, la nature du savoir qu'il soit théorique ou pratique à partir de la posture de l'enseignant pour transformer le processus d'apprentissage. Sont ici indexés une insuffisance ou un appauvrissement de la didactisation c'est-à-dire du travail de transposition que doit faire l'enseignant à partir du savoir savant ou du savoir à enseigné vers le savoir réellement enseigné. Les différentes théories de l'apprentissage semblent n'avoir pas suffisamment mis en exergue cette vision réductionniste du savoir et par suite de l'action d'enseignement-apprentissage.

La visite de l'œuvre, le savoir étant ici l'œuvre à visiter, doit être complète et dynamique en considérant les différentes dimensions de tout savoir à savoir l'histoire et surtout la structure logique. Tout savoir

⁶http://www.gfen.asso.fr/revue_dialogue/dial155 (15/12/2019)

enseigné devrait être habillé de son contexte épistémologique, historique et rhétorique et toute activité enseignante doit assumer sa complexité à travers un discours multidirectionnel qui facilite les stratégies métacognitives de l'apprenant. En cela nous suivons N. Chomsky (1959)⁷ dans sa critique du behaviorisme au profit d'une vision plus cognitiviste du processus d'enseignement-apprentissage. La perspective théorique ici est cognitiviste en valorisant dans le savoir sa structure logique. La didactisation du savoir suppose une déconstruction de celui-ci jusque dans sa structure logique par l'enseignant et sa reconstitution ou création dans le processus d'enseignement pour une reconstruction rationnelle interne à l'esprit de l'apprenant pour l'apprentissage. Le socioconstructivisme médiatise la transmission dans l'interaction langagière de réalités qui sont essentiellement cognitives.

Valoriser le philosophe, c'est mettre en avant l'idée que l'apprentissage de la rationalité doit être clairement explicité dans le processus d'enseignement apprentissage. Alors que les pratiques didactiques généralement utilisées visent essentiellement l'enregistrement des données transmises, l'approche par les processus demande de considérer les structures cognitives complexes, les « stratégies mentales », les cheminements de la pensée consciente du sujet ou le traitement logique des savoirs et de les développer. Nous poursuivons ici des réflexions entamées à la suite de M. Tozzi sur la progressivité dans la perspective d'une généralisation de l'enseignement de la philosophie. Quelle que soit l'approche adoptée, il faut mettre en parallèle de façon explicite les contenus ou autres éléments visés (la philosophie) en relation avec les processus mentaux à développer (le philosophe).⁸

Dans l'approche par les processus, l'enseignant dans la didactisation devrait expliciter obligatoirement les deux objectifs pédagogiques constitutifs du savoir que sont:

- Le produit de pensée, l'énoncé du savoir en lui-même ou le résultat ;

- le processus de pensée ou le modèle de raisonnement constitutif de ce savoir ou la méthode ou la démarche qui soutient ce contenu.

Subsidiairement le contexte du savoir avec l'épistémologie et l'histoire du savoir.

3. L'approche par les processus et les éléments constitutifs du savoir

Dans la perspective de l'approche par les processus de pensée, le cours ne doit plus être un exposé juxtaposé des notions ou des problèmes, de l'histoire de la philosophie et des méthodologies ou processus de pensée, mais un exposé conjoint sur une notion avec son

⁷https://www.scienceshumaines.com/histoire-des-sciences-cognitives_fr_12433.html.
15/12/2019?

⁸ www.philotozzi.com, « *Problématique sur un cursus de pratiques philosophiques de la maternelle à la fin du secondaire* ».

histoire et sa structure. Notre position est précisément de dire que la dimension processus du savoir doit avoir la prépondérance sur le produit de pensée. Il faut expliciter les différents éléments constitutifs du savoir avec l'énoncé du savoir en lui-même, le processus qui le constitue et les éléments de contexte épistémologiques et historiques.

3.1. Énoncé du savoir

L'énoncé du savoir, c'est ce que la tradition pédagogique et didactique fait le mieux jusqu'ici et c'est le minimum que tout enseignant devrait savoir faire dans le paradigme didactique de la visite des œuvres en faisant une bonne lecture des manuels ou corpus disponible. Dans la réalité, il y a un déficit dans l'énoncé des savoirs en eux-mêmes, dans la mesure où certains enseignants sont incapables de les nommer avec précision ou de les décrire avec les mots les plus précis. Il est vrai que dans certaines disciplines comme les mathématiques, la nature formelle des objets ne facilite pas leurs nominations, mais cela ne justifie pas que les enseignants en viennent à les nommer de façon simpliste et impersonnelle.

Pour prendre un cas classique en philosophie, nous parlerons de l'utilisation permanente des définitions. Toute définition doit être clairement énoncée en elle-même, mais il apparaît à tous qu'une définition précise doit situer son contexte, sa perspective ou son auteur. C'est au sens large, strict, étymologique et selon quel auteur, dans quel dictionnaire technique. Il ne s'agit pas de dire que cette perspective doit être justifiée parce qu'elle ne va pas de soi. Et mieux le contenu de la définition doit être décrit : de quoi elle est faite ? Quelle illustration est la plus pertinente par rapport au contexte ? Montrer que c'est une construction qui a été faite et avec quels matériaux.

3.2. Processus ou modèle de raisonnement constitutif du savoir

Il s'agit de présenter le savoir acquis à l'apprenant en lui expliquant clairement comment le savant a procédé pour y parvenir (non en termes de découverte), mais de démonstration, de structure argumentative, de processus de pensée. Dire à l'apprenant comment le savoir a été démontré ou construit pour le rendre capable de le reconstruire ou démontrer par lui-même. La pratique courante présente le savoir produit sans une explicitation du processus de sa constitution. Alors que ce qui importe, c'est d'enseigner comment le savoir est fondé en argumentation, démonstration ou expérimentation pour que l'élève puisse reconstituer le cheminement par lui-même. Et les évaluations consisteraient à demander à l'apprenant de reconstituer sur un problème donné le raisonnement qui lui a été appris. En cela, par rapport aux pratiques courantes, ce n'est pas seulement le raisonnement qui est valorisé en termes de savoir, mais le résultat et le processus. Le résultat est accepté et compris comme le résultat d'un processus qui est lui-même un objet d'enseignement-apprentissage. Dans l'enseignement comme l'évaluation, le processus lui-même tout comme le savoir, en tant que résultat, sont pris en compte. Le processus selon notre entendement doit être isolé et explicité comme modèle possible

qui a été appliqué dans un cas, mais reproductible pour d'autres dont les caractéristiques sont les mêmes. Isolé clairement le processus et vérifier son acquisition effective par les apprenants permet de faire l'économie de répéter maintes fois le même processus de raisonnement sur plusieurs objets de mêmes types.

Ainsi dans une séquence de clarification de concepts ou une définition, il ne suffit pas d'énoncer le savoir en indiquant que c'est au sens large, strict, étymologique et selon quel auteur ou dans quel dictionnaire technique. Il faut encore expliciter pourquoi et quelle logique a prévalu dans la démarche de la définition. Si c'est une évolution du sens large vers le sens strict ou inversement du sens strict au sens large. C'est ce qui préparera les apprenants eux-mêmes à construire des définitions en se donnant des lignes directrices. Dans le cas d'un argument sur un problème donné, la structure de cette argumentation doit être explicitée surtout si le raisonnement d'un auteur d'autorité en philosophie pour indiquer comment et avec quoi il construit son raisonnement. Le recours au vocabulaire de la rhétorique et de la logique est ici indispensable au philosophe.

3.3. Épistémologie et histoire du savoir

L'enseignement devrait donc distinguer et dispenser explicitement le savoir comme résultat et le processus de sa constitution. Avec ces deux niveaux d'explicitation du contenu du savoir, les stratégies métacognitives des apprenants sont en principes déjà mis en alertes. Expliquer les circonstances de la constitution d'un savoir, par la connaissance de l'histoire de la pensée et des découvertes scientifiques, permet de compléter le tableau et de donner plus de sens au savoir et en même temps de contextualiser la problématique du passé dans le présent en la renouvelant. Dans un contexte où les contenus des apprentissages doivent justifier leur pertinence, c'est une stratégie pour d'une part purger les programmes des savoirs surannés et aussi dire l'utilité théorique et pratique des savoirs enseignés.

Si dans les sciences expérimentales, il est assez aisé de prendre en compte cette dimension épistémologique et historique des sciences qui sont linéaires et assez documentées. C'est assurément un des aspects qu'il n'est pas toujours aisé de mettre en œuvre en philosophie tant le patrimoine textuel est important et les problématiques enchevêtrées et superposées à travers l'histoire de la philosophie. Par ailleurs, les enseignants dans notre contexte n'ont pas toujours eu la formation académique et la documentation adéquate pour maîtriser les informations précises sur les notions et les problématiques contemporaines. Ainsi si la preuve sur l'existence de Dieu, connue sous la dénomination d'argument ontologique, est située d'abord dans le moyen âge dans un débat entre Saint-Anselme et Saint-Thomas, elle revient plus tard avec Descartes et Kant.

L'approche par les processus donne la possibilité à l'enseignant d'éviter un discours monolithique centré sur le contenu du savoir. À défaut de maîtriser et de prendre en considération les trois dimensions,

il est possible d'améliorer la qualité des enseignements apprentissage en considérant le contenu et le processus.

4. Leçons pour la formation des enseignants

Dans la perspective de l'approche par les processus, un enseignant professionnellement compétent est celui qui, par rapport à son savoir disciplinaire, a acquis les connaissances pour les enseigner en considérant à la fois la dimension produit de pensée, processus de pensée et contexte épistémologique et historique. Le non professionnel se contera de la litanie des produits sans atteindre les autres dimensions. Le programme de philosophie est constitué de notions à étudier, d'auteurs, d'histoire de la philosophie et des méthodologies de la dissertation et du commentaire. La présentation du contenu des programmes qui explicite les méthodologies comme matière d'enseignement indique bien qu'il y a une question à explorer. En effet si l'enseignement des méthodologies est généralement explicité dans les disciplines des sciences humaines et sociales, dans les disciplines dites scientifiques, les méthodologies sont totalement occultées au profit des seuls produits de pensée.

En situation de formation initiale d'enseignants et particulièrement dans la formation à la mise en œuvre du programme, la consigne première est l'étude conjointe des différents éléments pour éviter une centration excessive sur les contenus. C'est pourquoi, le paradigme problématisant est préconisé pour une mise en perspective valorisante des différents éléments du programme. Il faut dégager une problématique au travers de laquelle les notions, les auteurs et l'histoire de la philosophie pourront être convoqués en complémentarité pour argumenter en vue de la solution. Mais le processus d'argumentation en lui-même faisant objet d'apprentissage, il convient, tout en déroulant l'argumentation, de l'explicitier en même temps que le contenu qu'il porte. A. De Monzie disait qu'« une même méthode ne peut convenir également à toutes les questions ni à tous les professeurs »⁹; la considération des différentes dimensions du savoir contribue à une différenciation pédagogique qui enrichit d'emblée l'enseignement et facilite l'apprentissage. Au lieu d'une variation sur le seul contenu, il s'agit d'une variation de méthodes sur les différentes dimensions du savoir dont la différence de nature oblige ipso facto une diversification dans le discours. L'exposé du processus de pensée exige une posture métalangagière au-dessus de celle de la présentation du produit de pensée.

La préparation du cours en termes de fiche pédagogique doit prendre en compte explicitement au moins les deux dimensions du savoir: « produit de pensée » et « processus de pensée » et y ajouter la troisième dimension le contexte du savoir avec l'histoire; l'épistémologie est aussi un enrichissement indiscutable pour le contenu du cours. Et cela devrait se faire, quelles que soient la nature

⁹ Anatole De Monzie, *Instructions du 2 septembre 1925* in <http://www2.ac-lyon.fr/enseignement/philosophie/txt/off/monzie.html#matiere> consulté le 11/10/2019

du savoir, l'approche pédagogique globale ou la théorie de l'apprentissage. Si la nature du savoir en lui-même est comprise, la successivité et la combinaison des trois dimensions du savoir doivent être permanente pendant le cours. Celui-ci doit être préparé pour identifier la meilleure combinaison dans chaque séquence de cours. Pour tel savoir ou savoir-faire, le mieux serait de commencer par le modèle du processus pour ensuite l'habiller avec le résultat sur un objet matériel; ou bien il est préférable sur ce savoir précis, de partir du produit de pensée, de l'énoncé du savoir pour extraire progressivement le processus de pensée en le contextualisant avec l'épistémologie et l'histoire.

Dans l'exécution du cours, les exposés des différents aspects du savoir doivent faire l'objet d'une mise en œuvre en considérant la réaction des apprenants et en procédant aux réadaptations de sorte que l'enchaînement des éléments ne devrait pas être systématiquement identique pour tous les savoirs et pour tous les cours. Les reformulations, les remédiations et les évaluations peuvent se faire à partir des trois aspects du savoir et ainsi sortir du monolithisme du seul produit ou résultat. En ce qui concerne les cours sur les méthodologies de la dissertation et du commentaire, la maîtrise des processus de pensée doit être l'objectif de donner une méthode ou un processus. Expliciter les méthodologies, il faut le répéter, permet de donner aux apprenants les outils pour apprendre par eux-mêmes et les appliquer sur une multitude d'objets que le temps de la classe ne peut pas permettre de passer en revue. C'est précisément le cas en philosophie où la plainte est récurrente sur la densité du programme. Maîtriser les méthodologies, et donc les processus, permet de faire face à l'analyse de tout sujet ou texte avec rigueur alors qu'il n'est pas possible ni de finir vraiment le programme qui est d'ailleurs indicatif et de traiter tous les sujets possibles.

Conclusion

La quête de meilleurs résultats dans le processus d'enseignement apprentissage est une préoccupation qui produit de changements progressifs dans les théories et les pratiques éducatives. Dans l'histoire de l'enseignement de la philosophie, des indications assez explicites montraient la voie à suivre pour un progrès dans les pratiques. Mais c'est avec l'émergence de la didactique que les pratiques novatrices viennent au jour. De cette expérience, il faut considérer que la didactique de la philosophie doit privilégier l'apprentissage du philosopher, des « processus de pensée » ou des compétences intellectuelles en utilisant la philosophie ou produit de pensée comme moyen. La réflexion a d'abord montré comment l'approche par les processus est sous-jacente dans l'histoire de l'enseignement de la philosophie. Après avoir indiqué comment la didactisation la systématise, elle (qui?) a expliqué en quoi l'approche par les processus est une centration sur le savoir dont les différentes facettes sont oubliées dans les pratiques courantes. Les trois dimensions constitutives de tout savoir que sont : l'énoncé du savoir, la dimension processus ou modèle

de raisonnement et la dimension épistémologie et histoire du savoir ont fait l'objet d'une explication. Elle (qui/quoi?) a indiqué, enfin, des pistes pour une mise en œuvre de l'approche par le processus en classe et dans la formation des enseignants. Mais la mise en œuvre effective demande un engagement individuel des acteurs pour sortir de la routine pédagogique d'abord dans la formation des enseignants et ensuite dans la pratique en classe.

Bibliographie

- BAYAMA Paul-Marie, 2011, *Problématique philosophie africaine et dynamique culturelle* Thèse de Doctorat Unique, Université de Ouagadougou.
- BEAUTÉ Jean, 1997, *Les courants de la pédagogie contemporaine*, Chronique Sociale, Lyon.
- CHEVALLARD Yves, 2015, « Pour une approche anthropologique du rapport au savoir » in *Dialogue 155 - Réussir, du collège au lycée : quelle approche des savoirs ?* - janvier 2015, 15/12/2019.
- GALICHET François. (Dir.), 1997, *Enseigner la philosophie : Pourquoi ? Comment ?*, CIRID-CRD d'Alsace.
- G.F.E.N., 2005, *Philosopher, tous capables*, Chroniques Sociale.Lyon.
- HEIDEGGER Martin, 1968, *Question II*, Gallimard ; Paris.
- JASPERS Karl, 1966, *Introduction à la philosophie*, Plon 10/18, Paris.
- De MONZIE Anatole, *Instructions du 2 septembre 1925* in <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/philosophie/txtetoff/monzie.html#matiere> 11/10/2019.
- KANT Emmanuel, 2006, *Critique de la Raison Pure*, Flammarion, Paris.
- LIPMAN Matthew, 2006, *A l'école de la pensée. Enseigner une pensée holistique*, 2^e éd. De Boeck, Bruxelles.
- MALEBRANCHE Nicolas, 1829, *De la recherche de la vérité*. En ligne https://books.google.bf/books?id=num1W7NkvZEC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false, 15/12/2019.
- MERIEU Philippe, 1991, *Le choix d'éduquer*, ESF, Paris.
- MESS, 2010, *Les instructions officielles de l'enseignement de la philosophie au secondaire au Burkina Faso*.
- NICO Hirtt, 2009, L'approche par compétences : une mystification pédagogique in www.ecoledemocratique.org,
- PLATON, 1967, *Le Menon*, Garnier -Flammarion, Paris.
- TOZZI Michel, (Cord.), 1992, *Apprendre à philosopher dans les lycées d'aujourd'hui*, Hachette-CNPD.
- MEIRIEU, P. 1992, *Vers une didactique de l'apprentissage du philosophe*, Lyon 2.
- TOZZI Michel, 2005, *Penser par soi-même*, Chroniques Sociales, Lyon.
- TOZZI Michel, 2008, De la question des compétences en philosophie janvier 2008, <http://www.philotozzi.com/?p=307>. 16/12/2019

**L'ALLOCATION UNIVERSELLE POUR UNE JUSTICE
SOCIALE EN AFRIQUE**

**BINI
Essonam***

* Université de Kara ; Email : e_binii@yahoo.fr